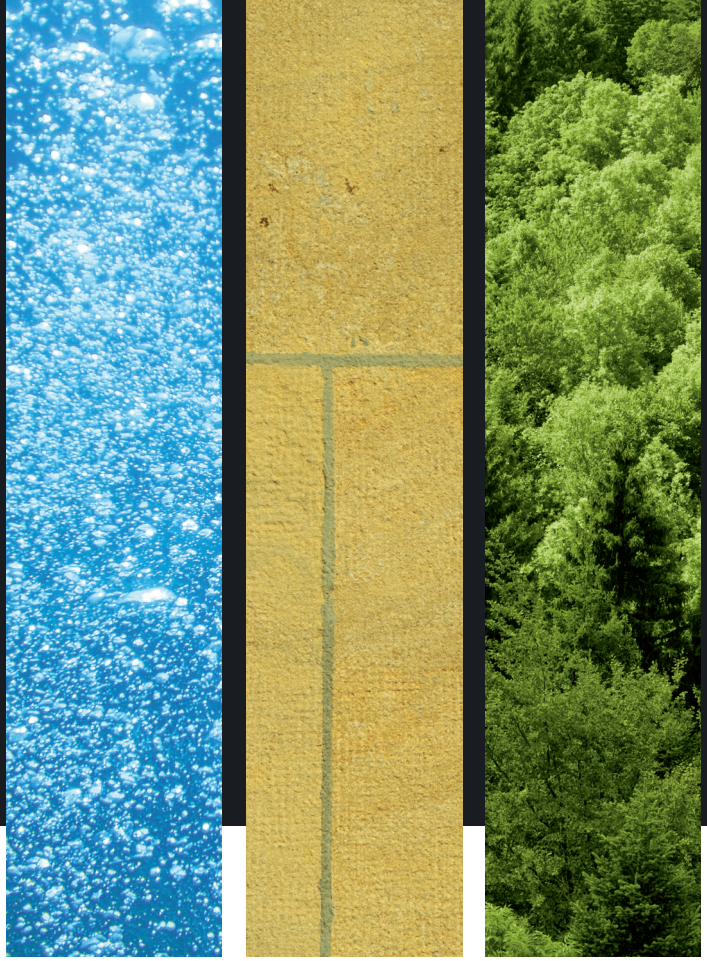

Ville de Neuchâtel

Rapport
du Conseil communal au Conseil général
sur LA GESTION et LES COMPTES
de l'exercice 2015

(du 14 mars 2016)

LA GESTION et LES COMPTES

Table des matières

		Page
A.	**Introduction**	**1**
1.	**Situation économique**	**2**
2.	**Conduite des finances**	**2**
3.	**Domaines autoporteurs**	**6**
4.	**Investissements**	**6**
B.	**Bilan**	**9**
C.	**Compte de résultats**	**11**
1.	**Evolution des charges d'exploitation**	**11**
30	Charges de personnel	**12**
31	Biens, services et autres marchandises	**18**
33	Amortissement du patrimoine administratif	**19**
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	**20**
36	Charges de transfert	**21**
2.	**Evolution des revenus d'exploitation**	**22**
40	Revenus fiscaux	**22**
41	Patentes et concessions	**23**
42	Taxes	**23**
43	Revenus divers	**24**
45	Prélèvements aux fonds et financements spéciaux	**25**
46	Revenus de transfert	**26**
3.	**Evolution des charges et revenus financiers**	**27**
34	Charges financières	**27**
44	Revenus financiers	**30**
4.	**Evolution des charges et revenus extraordinaires**	**31**
38	Charges extraordinaires	**31**
48	Revenus extraordinaires	**32**
D.	**Crédits supplémentaires et complémentaires**	**35**
E.	**Fonds destinés aux expositions temporaires des Musées**	**39**
F.	**Conclusion**	**40**
G.	**Glossaire**	**41**
Arrêtés		**42**

SECTIONS ET SERVICES	Gestion Page	Comptes Page
Chancellerie (directions / chancellerie, centre d'impression, archives)	**45**	**398**
Finances (service financier, contrôle des finances, centre électronique de gestion, service juridique)	**81**	**406**
Ressources humaines (ressources humaines)	**99**	**411**
Action sociale (guichet social régional, aide sociale, agence AVS/AI)	**111**	**412**
Economie (service de l'économie, délégué au centre-ville)	**123**	**416**
Urbanisme (développement urbanistique, service des bâtiments et du logement, service des permis de construire et de l'aménagement urbain, planification énergétique - délégué à l'énergie)	**127**	**416**
Environnement (caves de la ville, domaines - déléguée aux domaines, forêts, environnement - délégué à l'environnement)	**159**	**423**
Santé (service de la santé)	**183**	**429**
Education (accueil de l'enfance, écoles)	**193**	**432**
Mobilité (service du développement durable – délégué à la mobilité)	**229**	**437**
Infrastructures et énergies (service administratif, service technique, service de la voirie, service des parcs et promenades, station d'épuration des eaux)	**237**	**441**
Sécurité (service communal de la population, service de sécurité urbaine, cimetière, service d'incendie et de secours, service de salubrité et prévention incendie)	**257**	**449**
Développement de l'agglomération (développement de l'agglomération)	**289**	**467**
Culture (culture – délégué à la culture, service de l'intégration et des infrastructures culturelles, menuiserie centrale, service de médiation culturelle, musée d'art et d'histoire, muséum d'histoire naturelle, musée d'ethnographie, jardin botanique)	**303**	**468**
Sports (service administratif, promotion et manifestations, terrains et salles de sport, piscines, patinoires)	**379**	**483**

Tourisme (service du tourisme – déléguée au tourisme) **391** **492**

Commentaires détaillés des comptes de résultats **497**

Investissements détaillés et commentaires **527**

Classification fonctionnelle **547**

Bilan au 31.12.2015 **549**

Annexe **557**

Etat du capital propre **558**

Tableau des provisions **560**

Tableau des participations et des garanties **561**

Etat des contrats de leasing **565**

Liste des crédits d'engagement **566**

FINANCES
16 – 009

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes de l'exercice 2015

(Du 14 mars 2016)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux nouvelles dispositions légales, la loi sur les finances de l'Etat et des communes et réglementaires, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2015.

A. INTRODUCTION

Le budget 2015, élaboré selon le nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2), prévoyait un bénéfice de 98'800 francs. Les comptes 2015 bouclent avec

un excédent de revenu de 1'450'252 francs.

Deuxième exercice du programme politique 2014-2017, l'année 2015 aura permis à notre ville de continuer sur la voie d'un développement dynamique. Que l'initiative soit privée avec l'arrivée de l'European Professional Club Rugby (EPCR) dans des Caves du Palais magnifiquement rénovées, publique avec l'acquisition du futur parc Hermann Russ et la rénovation de l'Hôtel de Ville ou mixte avec la création d'une façade photovoltaïque du CSEM usant d'une technologie unique au monde, notre ville évolue. Le 40ème anniversaire du jumelage avec la Ville de Besançon aura permis de fructueux échanges avec les habitants de nos deux cités. L'engouement de la population a été marqué lors de la promotion de Neuchâtel Xamax FCS en challenge ligue, qui pourra y évoluer sur un terrain synthétique tout neuf. C'est aussi en 2015 que le projet de fusion avec Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin aura atteint le niveau de maturité lui permettant d'être présenté en votation populaire en 2016.

Du côté des recettes fiscales, il faut constater que celles-ci sont stables (-1%) par rapport au budget. D'une part, le produit de l'impôt des personnes physiques présente une amélioration de 2,65 millions (+2,8%). Un résultat dû à l'augmentation du nombre de contribuables et du revenu imposable moyen mais aussi aux effets de l'amnistie fiscale cantonale et de diverses taxations rectificatives. D'autre part, le produit de l'impôt des personnes morales est en diminution de 4,2 millions (-7,8%) du fait, principalement, de l'imposition du plus grand

contribuable de la Ville et de la poursuite de la réduction du taux d'imposition des personnes morales (réforme cantonale). Globalement, les revenus d'exploitation augmentent de 0,8%.

Comme par le passé, les charges de personnel sont en diminution de près de 3,2 millions (-3,5%) par rapport au budget. Cet état de fait conforte le choix de notre Conseil d'introduire, dans les budgets à venir, un écart statistique qui tienne compte des décalages récurrents entre les montants inscrits au budget et non dépensés du fait de postes pas forcément repourvus au moment attendu ou à des coûts moins importants que prévu. Globalement, les charges d'exploitation diminuent de 1,6%.

Le résultat de l'exercice a permis d'alimenter d'une part, le fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques de 1 million et d'autre part, la réserve de politique conjoncturelle de 1,8 million (réserve de 11,8 millions au 31.12.2015) et ainsi de renoncer au prélèvement à cette réserve initialement prévu au budget 2015.

Cette année encore les intérêts passifs sont inférieurs au budget (-4,7%). La baisse de la dette à long terme de 305 à 300 millions de francs et les taux plus bas que prévu au budget, expliquent cette amélioration de près de 350'000 francs.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à 18'297'862 francs, dont 3'332'694 de francs financés par les taxes dans les domaines autoporteurs. Les investissements du patrimoine financier (terme MCH2 : placements) totalisent 1'318'809 francs.

Au 31 décembre, la fortune nette se monte à 58 millions.

1. Situation économique

Les conditions économiques des Etats-Unis ont permis à la Banque centrale américaine (FED) de procéder à un relèvement du taux d'intérêt directeur de 0,25% en décembre dernier, le premier depuis juin 2006. En revanche et peu de temps auparavant, de ce côté-ci de l'atlantique, la Banque centrale européenne (BCE) a opéré un nouvel assouplissement monétaire afin de relancer l'économie en zone euro, l'objectif étant également de lutter contre la faiblesse de l'inflation. En Suisse, sans conteste la décision de la Banque Nationale Suisse (BNS) le 15 janvier 2015 d'abolir le taux plancher a crée passablement de remous dans les milieux économiques et obligé les entreprises à revoir leurs coûts et accroitre leur compétitivité. En finalité, l'exercice 2015 se termine sur une très légère augmentation de la croissance. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), le PIB a ainsi atteint 0,9%. Dans le canton, l'appréciation du franc par rapport à l'euro a mis les entreprises exportatrices face à un défi d'adaptation immédiat des marges et un fléchissement des exportations s'est fait sentir. Le taux de chômage, indépendamment des effets saisonniers, s'est orienté à la hausse depuis juin dernier. A fin décembre, il se situait à 6,1% contre 5,6% une année auparavant. Pour les mêmes périodes, la ville de Neuchâtel a enregistré des taux respectivement de 7% et 6,1%.

2. Conduite des finances

2.1 LFinEC

L'exercice écoulé a été marqué par l'application de la LFinEC, de son règlement d'exécution et des recommandations du MCH2.

Durant ce premier exercice « MCH2 », si une attribution non conforme au plan comptable était constatée au moment de l'imputation de facture, elle a été immédiatement corrigée et

comptabilisée correctement. En effet, lors de l'établissement du budget 2015, certains montants de charges ou de revenus ont été attribués à la mauvaise nature comptable. Des erreurs d'interprétation et parfois un manque d'information disponible à temps expliquent ces ajustements. L'exemple des amortissements (33) et des prélèvements aux fonds (45) ou les revenus extraordinaires (48) illustrent ce propos puisque la nature concernée dépend de celle appliquée à l'actif au bilan, dont le détail n'a pu être connu qu'au mois de mai 2015.

Comme lors du bouclement des comptes 2014, le rapport d'audit de la société fiduciaire PWC SA sera disponible pour le débat d'entrée en matière de la commission financière.

Selon la recommandation No 16 du MCH2, l'annexe est étoffée cette année du contrôle des objets d'investissement, du tableau des immobilisations, du tableau des provisions, de l'état du capital propre et du tableau des participations et des garanties.

2.2 Projections des charges et des revenus en cours d'exercice

Une première projection a été réalisée dans le courant du mois de mai 2015 par le Service financier en collaboration avec le Service des ressources humaines. Une seconde projection, faisant intervenir l'ensemble des services de la Ville, a pu être consolidée pour la fin du mois de juin 2015. Enfin une dernière projection a été effectuée au début du mois de novembre 2015 selon la même méthode que la première.

Dès la seconde projection, l'amélioration du résultat était mise en évidence mais dans une mesure beaucoup moins importante que celle constatée au bouclement des comptes. En effet, les améliorations des natures 31 « Biens et services » et 42 « Taxes » n'ont pas été mises en évidence.

Cet élément implique que la manière dont les projections sont actuellement faites (annonce par les services) doit être repensée. En effet, il paraît indispensable que le Conseil communal, pour gérer au mieux son budget courant, ait à sa disposition un outil performant de suivi de ses diverses dépenses et recettes. Une réflexion sera initiée avec les cadres de notre Administration pour mettre en place de nouveaux processus visant à atteindre cet objectif.

2.3 Provisions

Le nouveau tableau des provisions en annexe présente le détail de l'évolution des provisions existantes ainsi que la création de nouvelles.

2.4 Réserve conjoncturelle

Compte tenu de la conjoncture actuelle et conformément à la LFinEC, la réserve conjoncturelle a pu être alimentée d'un montant de 1,8 million de francs la portant ainsi à 11,8 millions de francs (projet d'arrêté II).

Rappelons que cette réserve est plafonnée à 5% des charges brutes du dernier exercice, soit 12,8 millions de francs.

2.5 Evolution des finances

Les graphiques ci-dessous présentent les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 2001 à 2015.

Résultat total du compte de résultats (en milliers de francs)

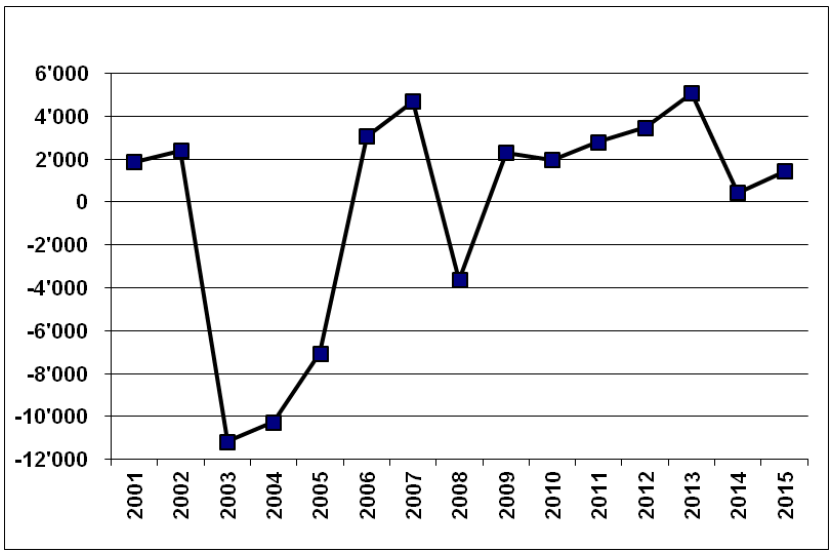

Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, malgré d'importantes mesures d'économies, avant un redressement découlant principalement de taxations extraordinaires en 2006 et 2007. La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgété. L'imposition des entreprises, ainsi que les mesures prises au sein de l'administration, ont permis de dégager des bénéfices depuis 2009.

Comptes des investissements (en milliers de francs)

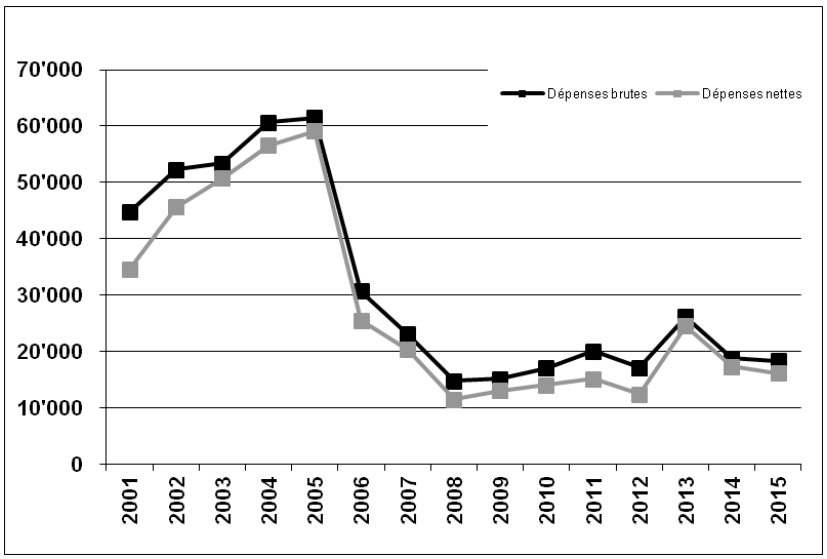

Jusqu'en 2005, plusieurs infrastructures importantes, comme l'Hôpital Pourtalès, le nouveau collège de la Maladière, la halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule, ont été réalisées.

En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz ont été sortis des comptes de la Ville. Les dépenses d'investissement se situent dans la moyenne des huit dernières années.

Dette à long terme (en millions de francs)

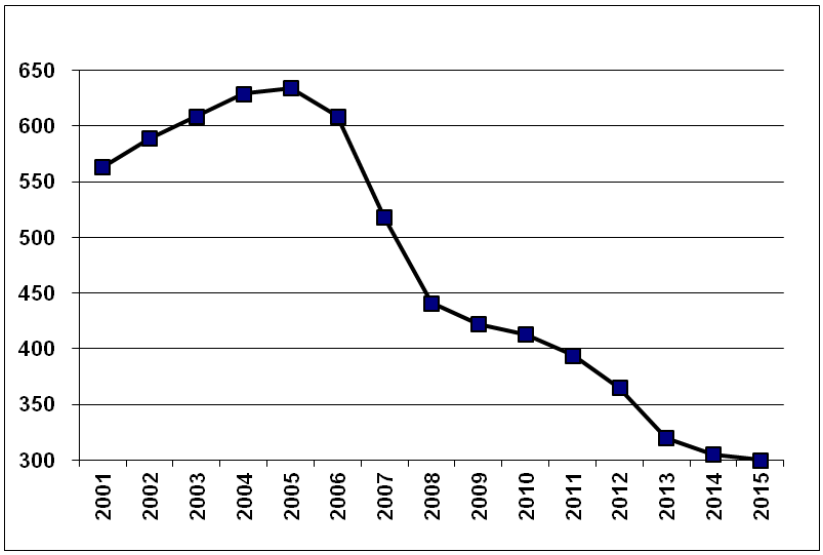

En fonction des disponibilités courantes et des échéances de remboursement du prêt accordé à Viteos SA, le renouvellement des emprunts à long terme a été en deçà des montants prévus au budget. Ainsi, sur un total de 35 millions de francs qui arrivaient à échéance, seuls 30 millions de francs ont été reconduits, l'an dernier. Ainsi, la dette à long terme affiche un recul pour la 10ème année consécutive, pour se porter à 300 millions de francs. Dès 2006, avec la fin des travaux des Hôpitaux, puis 2007 avec la sortie des comptes de la Ville des dépenses dans les domaines de l'électricité et du gaz, la dette a diminué de 218 millions de francs.

Fortune nette, réserves et provisions (en milliers de francs)

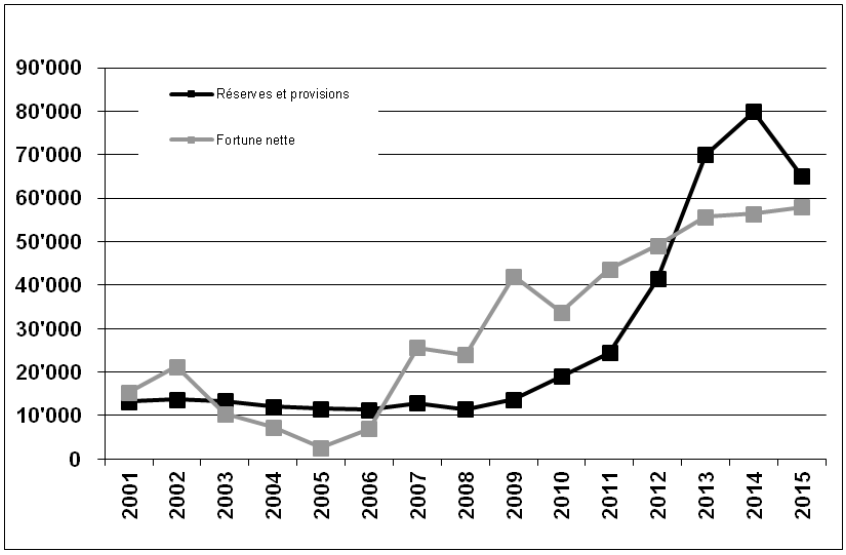

La dissolution de provisions explique la diminution des réserves et provisions qui se montent au 31 décembre 2015 à un peu plus de 65 millions de francs. Le résultat 2015 augmente la fortune nette qui atteint près de 58 millions de francs. Le montant cumulé des capitaux propres et des provisions atteint près de 123 millions de francs.

3. Domaines autoporteurs

Taxe d'épuration

Malgré l'augmentation de la taxe au 1er janvier 2015, l'exercice 2015 s'est soldé par un déficit qui a nécessité un prélèvement à la réserve de 172'463 francs. L'avance se monte donc au 31 décembre 2015 à 215'069 francs.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

En ce qui concerne la taxe des ménages, l'avance au 1er janvier de 1'268'832 francs a été amortie de 650'000 francs et augmentée de 390'000 francs proportionnellement au déficit 2015. Au 31 décembre, elle atteint 1'008'832 francs.

S'agissant de la taxe des entreprises, l'avance au 1er janvier de 711'813 francs a été amortie de 267'804 francs. Elle se monte à 444'009 francs au 31 décembre.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports a permis de dégager un excédent de revenus de 89'735 francs et a été versé à la réserve des ports, qui atteint 413'253 francs au 31 décembre.

Tarif de l'eau

L'excédent de revenus réalisé en 2015 a permis d'alimenter la réserve à hauteur de 471'951 francs, portant celle-ci à 3'263'534 francs.

4. Investissements

Les dépenses d'investissements 2015 constituent la deuxième année de la planification quadriennale des investissements 2014-2017.

Patrimoine administratif	**Comptes**	**Budget**
Investissements bruts	18'297'862	41'221'000
Recettes	-2'162'315	-7'553'000
Investissements nets	16'135'547	33'668'000

Les dépenses brutes d'investissement se montent à 18'297'862 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 3'470'411 francs.

L'écart important entre les montants prévus au budget et ceux effectivement dépensés cette année incite notre Conseil à entamer une réflexion quant à l'introduction d'une planification roulante des investissements. Celle-ci devra permettre de conjuguer une vision globale sur le long terme et la prise en considération, années après années, des évolutions (législatives, humaines, financières) les plus récentes.

Principaux investissements bruts	en francs
STEP renouvellement équipements automation	733’238
Assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar	886’440
Travaux du PGEE	815’050
Entretien du domaine public 2015	1'914’647
Saint-Nicolas, musée	1'000’000
1ère étape de la rénovation du Musée d’ethnographie	712’702
Rénovation des locaux pour le SECOPO	1'127’752
Restauration de la Collégiale, étape 2	901’466
Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	696’535
Energies, investissement eau	1'920’595
Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	528’455
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	1'517’820
Total	**12'754’700**

Autofinancement

	Comptes	Budget
Total investissements nets	16'135'547	33'668'000
Autofinancement	-19'492'207	-15'875'900
Excéd. (-) / Insuf. de financement	-3'356'660	17'792'100

L’excédent des attributions aux financements spéciaux de près de 2,4 millions de francs a amélioré la capacité d’autofinancement. Des investissements nets inférieurs de plus de 17 millions de francs au montant prévu au budget 2015 génèrent un excédent de financement de 3,5 millions de francs.

Principaux investissements bruts prévus au budget 2015 et non ou partiellement réalisés

STEP renouvellement équipements automation	800’000
Aménagement Serrières-PMI	1'800’000
Energies, investissement eau	600’000
Déchetterie (vestiaires, sanitaires, gestion des toxiques)	900’000
Divers véhicules et machines Voirie	900’000
Hôtel communal, façade et ascenseur	500’000
Crédit d'étude Jeunes-Rives (étude projet)	1'000’000
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie-Piaget, Port (étude projet)	1'000’000
Réaménagement d'espaces publics à Serrières	1'000’000
Réaménagement d'espaces publics à Monruz	1'200’000
Réalisation aménagement rue Crêt-Taconnet, projets d'agglomération 1ère génération	920’000
Equipement centrale 144/118 au SIS	500’000
Projets d'agglomération 2ème génération	500’000
Rénovation MEN, première étape, réfection de la Villa de Pury	2'100’000
Réaménagement du Temple du Bas, Espace de congrès	2'500’000
Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération	500’000
Total	**16'720’000**

B. BILAN

ACTIF		31.12.2015	01.01.2015
PATRIMOINE FINANCIER		**241'198'204**	**259'977'384**
100	Disponibilités	7'339'553	3'831'948
101	Créances	34'976'880	39'851'378
102	Placements	9'400	29'000
104	Actifs de régularisation	20'798'789	31'256'858
106	Stocks	1'458'210	985'954
107	Placements financiers	73'885'365	83'591'515
108	Immobilisation du patrimoine financier	102'730'007	100'430'732
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		**231'563'752**	**232'682'459**
140	Immobilisation du patrimoine administratif	223'835'881	224'798'580
144	Prêts	1'888'518	1'929'900
145	Participations	5'047'933	5'109'760
146	Subventions d'inverstissement	791'420	844'219
		472'761'956	**492'659'843**

Le total du bilan au 31 décembre 2015 a diminué, notamment du fait du remboursement de 10 millions de francs du prêt accordé à Viteos SA et de la diminution des actifs transitoires. Le bilan au 31 décembre 2014 a fait l'objet d'un retraitement pour permettre la création du bilan MCH2 au 1er janvier 2015.

100 - Les disponibilités sont maintenues à un niveau permettant de faire face aux échéances du début de l'exercice suivant.

101 - L'évolution des comptes courants avec des tiers explique cette diminution.

102 - Le remboursement des prêts au personnel en cours se poursuit.

104 - Les recettes à recevoir, notamment fiscales, expliquent la baisse de ce poste.

106 - L'état des stocks, notamment à la Voirie et à l'Encavage, est en augmentations.

107 - La baisse des placements financiers est due au remboursement de 10 millions du prêt de Viteos SA.

108 - La hausse résulte du reclassement des terrains.

PASSIF		31.12.2015	01.01.2015
CAPITAUX DE TIERS		**-367'278'343**	**-386'253'466**
200	Engagements courants	-12'305'308	-7'066'272
201	Engagements financier à court terme	-56'000'000	-25'000'000
204	Passifs de régularisation	-11'509'540	-20'374'507
205	Provisions à court terme	-9'485'595	-20'908'839
206	Engagements financier à long terme	-270'000'000	-305'000'000
208	Provisions à long terme	-4'220'505	-4'220'505
209	Engagements envers les financements spéciaux entregistrés comme capitaux de tiers	-3'757'396	-3'683'343
CAPITAUX PROPRES		**-105'483'613**	**-106'406'377**
290	Financements spéciaux et réserves	-2'008'878	-1'091'852
291	Fonds	-15'945'671	-19'860'713
293	Préfinancements	-17'825'000	-19'000'000
294	Réserve de politique budgétaire	-11'800'000	-10'000'000
299	Excédent du bilan	-57'904'064	-56'453'813
		-472'761'956	**-492'659'843**

200 - Le volume de factures à payer est en hausse.

201 - Les emprunts à long terme arrivant à échéance dans l'année qui suit doivent être reclassés dans cette rubrique. Il s'agit d'un montant de 30 millions de francs.

205 - La dissolution des provisions pour le sous-sol du CPLN de 1,8 million de francs et de la garantie pour Video 2000 SA de 2'350'000 francs ainsi que l'utilisation partielle de la provision pour la péréquation de 7,5 millions de francs réduit considérablement ce poste.

206 - Compte tenu des 30 millions de francs reclassés à la rubrique 201 (part à court terme des emprunts à long terme), la dette à long terme diminue de 5 millions de francs et se monte à 300 millions de francs.

290 - Ce poste est constitué des réserves dans les domaines de l'eau, de l'épuration, des déchets et des ports.

291 - Conformément aux nouvelles directives et comme prévu au budget, certains fonds ont été dissouts.

293 - Le fond pour des projets d'agglomération et de valorisation urbaine a été utilisé conformément à ce qui avait été prévu au budget.

294 - Le résultat favorable a permis d'alimenter la réserve conjoncturelle.

299 - Le résultat de l'exercice augmente l'excédent du bilan.

C. COMPTE DE RESULTATS

	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
Charges d'exploitation	**244'039'591.59**	**248'133'200**	**-4'093'608**	**274'083'363**	**-30'043'772**
30 Charges de personnel	88'310'027.61	91'477'500	-3'167'472	106'664'372	-18'354'345
31 Charges de biens et services, autres	49'559'175.85	53'080'200	-3'521'024	51'769'528	-2'210'352
33 Amortissements du patrimoine adm.	15'834'598.89	16'092'400	-257'801	15'479'756	354'843
35 Attributions aux fonds et financements spéc.	3'704'929.41	2'650'700	1'054'229	5'912'280	-2'207'351
36 Charges de transfert	86'630'859.83	84'832'400	1'798'460	94'257'427	-7'626'567
Revenus d'exploitation	**-228'245'145.17**	**-226'358'300**	**-1'886'845**	**-276'479'097**	**48'233'952**
40 Revenus fiscaux	-149'494'455.13	-151'032'400	1'537'945	-174'500'793	25'006'337
41 Patentes et concessions	-252'264.30	-159'000	-93'264	-45'638	-206'627
42 Taxes	-57'972'366.83	-55'087'600	-2'884'767	-59'610'002	1'637'635
43 Revenus divers	-926'038.29	-483'300	-442'738	-674'323	-251'716
45 Prélèvements aux fonds et financements spéc.	-1'497'572.61	-3'066'000	1'568'427	-21'283'304	19'785'731
46 Revenus de transfert	-18'102'448.01	-16'530'000	-1'572'448	-20'365'038	2'262'590
Résultat provenant des activités d'exploitation	**15'794'446.42**	**21'774'900**	**-5'980'454**	**-2'395'734**	**18'190'180**
34 Charges financières	10'053'496.07	10'419'100	-365'604	11'955'433	-1'901'937
44 Revenus financiers	-22'913'141.75	-21'127'800	-1'785'342	-20'913'052	-2'000'090
Résultat provenant de financements	**-12'859'645.68**	**-10'708'700**	**-2'150'946**	**-8'957'619**	**-3'902'027**
Résultat opérationnel	**2'934'800.74**	**11'066'200**	**-8'131'399**	**-11'353'353**	**14'288'154**
38 Charges extraordinaires	2'658'944.00	0	2'658'944	10'905'000	-8'246'056
48 Revenus extraordinaires	-7'043'996.33	-11'165'000	4'121'004	0	-7'043'996
Résultat extraordinaire	**-4'385'052.33**	**-11'165'000**	**6'779'948**	**10'905'000**	**-15'290'052**
Résultat total, compte de résultats	**-1'450'251.59**	**-98'800**	**-1'351'452**	**-448'353**	**-1'001'899**

1. Evolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent de 1,6%. Cette diminution provient des charges de personnel (écart statistique), des charges de biens et services et des amortissements.

Les données 2014 n'ont pas été retraitées, c'est pourquoi elles ne figurent pas dans les tableaux ci-dessous.

30. CHARGES DE PERSONNEL

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
300	Autorités et commissions	**84'145.25**	-15.0%	99'000
301	Personnel administratif et d'exploitation	**68'602'950.20**	-3.1%	70'765'200
303	Travailleurs temporaires	**463'148.90**	64.5%	281'500
304	Allocations	**1'567'100.15**	-2.7%	1'611'000
305	Cotisations patronales	**15'720'073.04**	-5.2%	16'575'100
306	Prestations de l'employeur	**885'756.60**	-1.6%	900'000
309	Autres charges de personnel	**986'853.47**	-20.8%	1'245'700
30	TOTAL	**88'310'027.61**	-3.5%	91'477'500

La comparaison entre les comptes 2015 et le budget fait apparaître une économie de 3'172'337 francs (-3,5%) qui résulte essentiellement de postes budgétés non repourvus ou d'engagements décalés dans le temps.

Globalement, les charges de personnel sont similaires à celles des comptes 2014 (88'230'000 francs hors recapitalisation prévoyance.ne).

Pour l'année 2015, les salaires ont été servis à l'indice des prix à la consommation (IPC) de 103.6 du mois d'août 2011, soit à un indice similaire à celui de l'année précédente.

300 - La différence de 14'855 francs (-15%) s'explique essentiellement par des économies au niveau des jetons de présence.

301 - L'économie de 3,1% s'explique notamment par un décalage temporel naturel lors de nouveaux engagements et des postes budgétés non encore repourvus. Le détail de l'évolution des postes dans les différentes sections se trouve sous le point «Effectif du personnel» ci-après.

303 - Le dépassement de 64,5% est ici principalement lié à des absences de longue durée au sein du Service de la Voirie et qui ont dû faire l'objet de remplacements non prévus au budget. Ces dépenses sont compensées par des indemnités journalières supplémentaires dans ce service.

304 - Cette nature qui concerne les allocations (enfants et de formation, retraite, etc.) et différentes indemnités (repas, déplacement, …) présente globalement une économie de -2,7% (43'900 francs).

305 - L'écart de -5,2% des assurances sociales (AVS, AC, APG) est directement lié à l'économie de la rubrique 301.

306 - Cette nature « prestations de l'employeur » se compose uniquement des pensions versés aux anciens membres du Conseil communal et correspond assez bien au budget (-1,6 d'écart).

309 - Tant les frais de formation que de recrutement ainsi que les soldes sont inférieurs au budget (-20,8% au total), représentant une économie de 258'846 francs.

Effectifs du personnel

Nombre d'EPT

Sections	**Comptes 2015**	Ecart C15/B15	Budget 2015	Comptes 2014	Ecart C15/C14	Comptes 2013
Chancellerie	**31.18**	0.17	31.01	26.99	4.19	26.19
Finances, RH et action sociale	**110.08**	-2.85	112.93	105.84	4.24	69.50
Urbanisme, Economie et environnement	**66.56**	-0.09	66.65	66.93	-0.37	66.95
Santé	**15.17**	0.69	14.48	14.86	0.31	45.96
Infrastructures et Energies	**137.70**	2.61	135.09	135.85	1.85	136.81
Sécurité	**151.37**	-27.84	179.21	154.26	-2.89	149.13
Education et mobilité	**111.32**	6.13	105.19	100.08	11.24	91.93
Culture et Tourisme	**89.28**	-2.35	91.63	86.71	2.57	81.06
Sports	**49.42**	-1.20	50.62	54.76	-5.34	49.01
TOTAL	**762.08**	**-24.73**	**786.81**	**746.28**	**15.80**	**716.54**

Le tableau ci-dessus présente l'effectif des salariés en postes à 100%, les temps partiels, les remplacements (pour un total de749,32 EPT), les emplois occasionnels, ainsi que les heures payées (pour un total de 12,76 EPT). Par contre, il n'inclut ni les stagiaires ni les apprentis. Les EPT aux comptes sont des moyennes annuelles.

Le tableau ci-dessous présente la variation mensuelle de l'effectif de la Ville.

La hausse des effectifs pour les mois de juillet à septembre est expliquée par l'engagement de personnel temporaire durant la saison estivale :

- Au Service des sports, plus particulièrement aux piscines (gardes-bains);
- Au Service des bâtiments, pour l'entretien des bâtiments scolaires durant les vacances;
- Au Service de la voirie, pour le remplacement du personnel fixe (période des vacances) pour l'entretien des espaces publics.

A noter que le budget se situe à 786.81 EPT et la moyenne annuelle à 762.08 EPT.

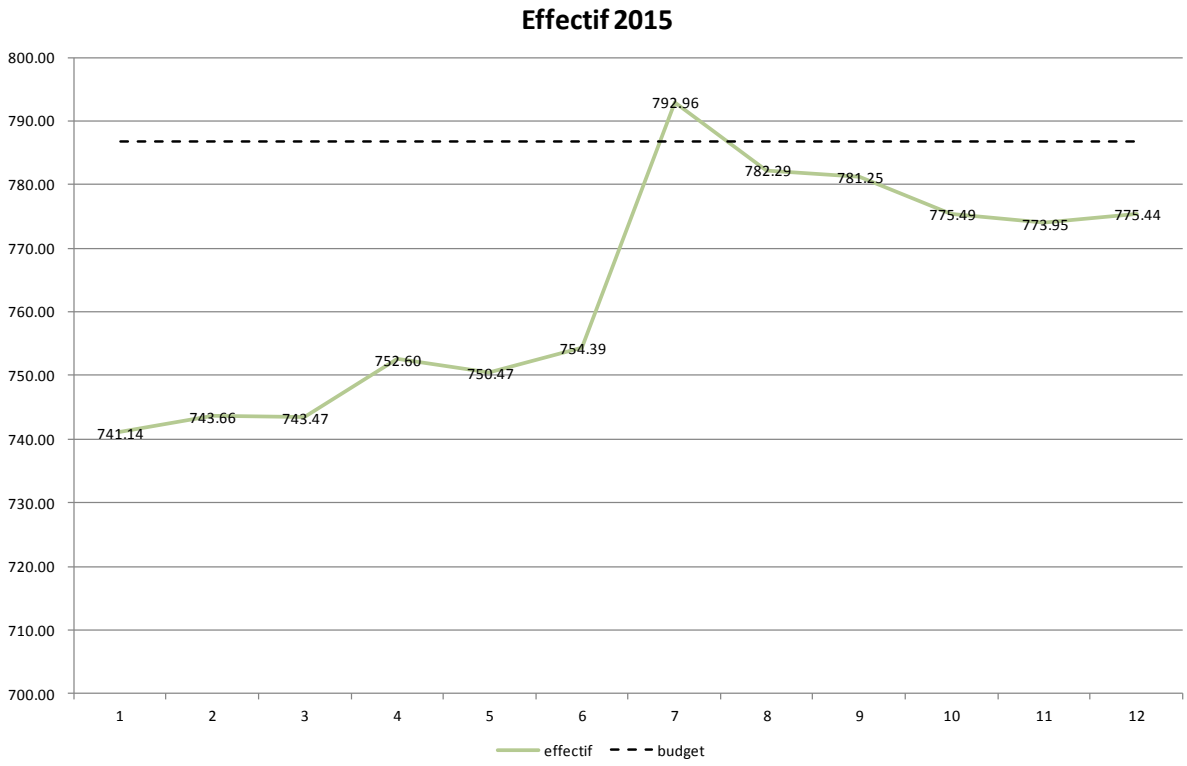

Statistiques

Ce chapitre comprend certaines données démographiques du personnel telles que la distribution par sexe, la pyramide des âges, la répartition par taux d'occupation et par ancienneté.

L'effectif au 31 décembre 2015 est de 1020 personnes (532 hommes et 488 femmes). Il s'agit ici du personnel au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – apprenants et stagiaires compris.

Age moyen

L'âge moyen est de 41,5 ans (43,5 ans pour les hommes et 39,5 ans pour les femmes).

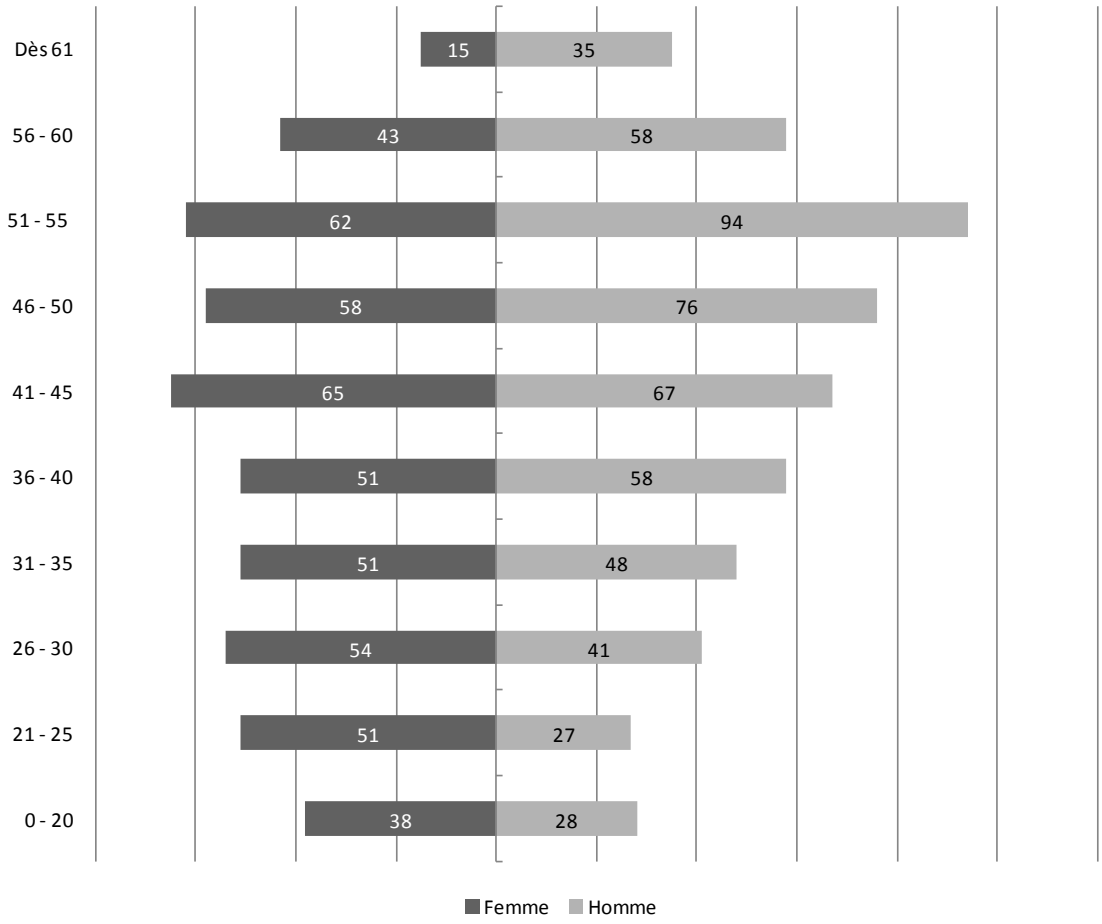

Taux d'occupation

La distribution du personnel par taux d'occupation montre que le temps complet est largement représenté (54%). Les taux partiels sont répartis comme suit :

- 2% de l'effectif travaille à un taux inférieur à 25% ;
- 17% se situent entre 25 et 50% d'activité ;
- 27% exercent leur travail à un taux variant entre 51 et 99%.

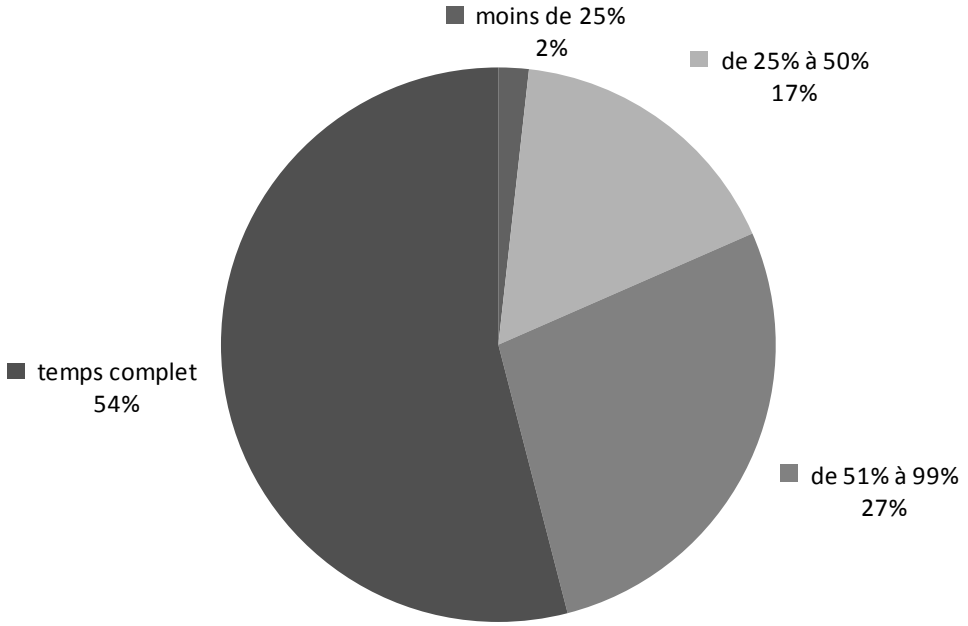
moins de 25%
2%
de 25% à 50%
17%
temps complet
54%
de 51% à 99%
27%

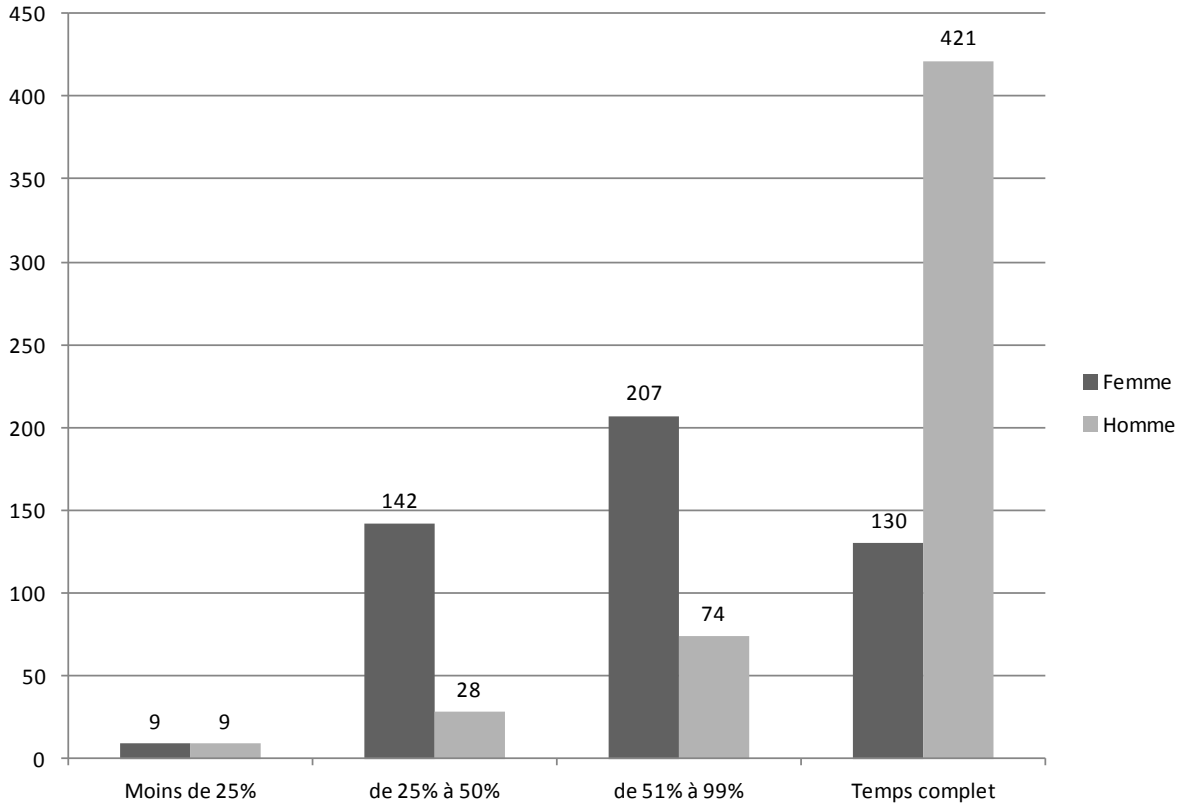
450
400
350
300
250
200
150
100
50
0
9
9
142
28
207
74
130
421
Moins de 25%
de 25% à 50%
de 51% à 99%
Temps complet
Femme
Homme

Répartition des niveaux de fonction par sexe

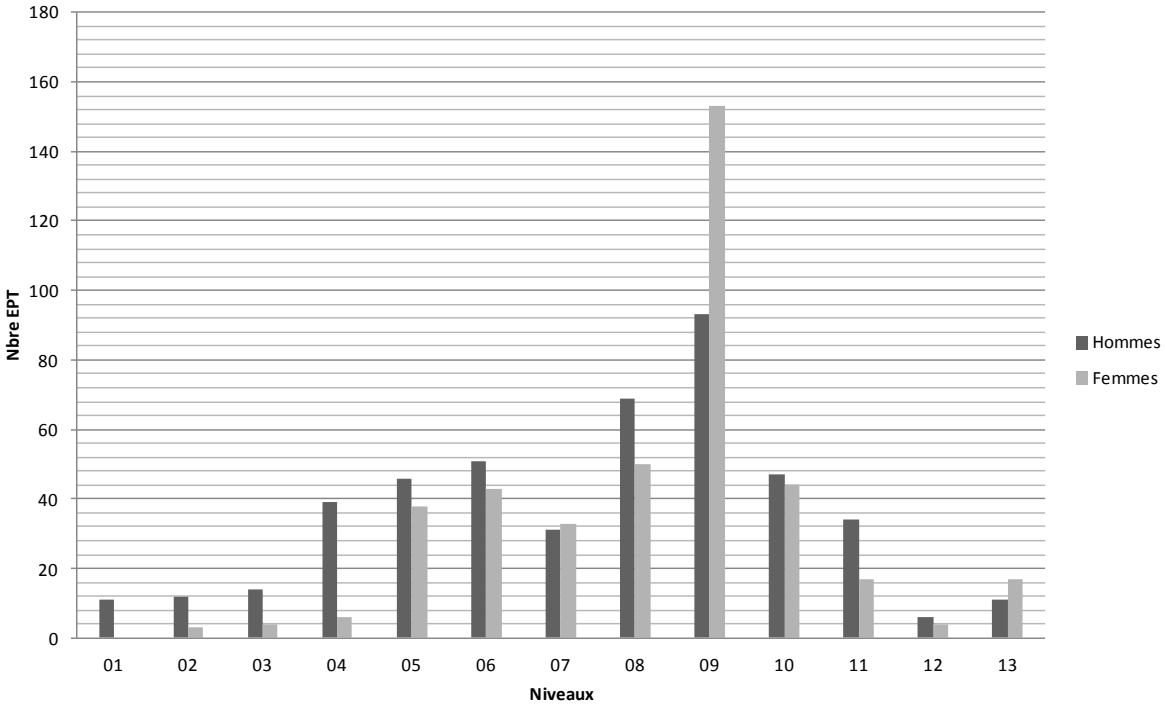

Nous constatons que les niveaux 1 à 4, qui regroupent les fonctions d'encadrement et de spécialistes, sont fortement représentés par les hommes.

Les fonctions réparties entre les niveaux 5 et 8 ainsi que 10 sont plus équilibrés. Le niveau 9 est plus fortement représenté par des femmes. Cela s'explique par une forte représentation féminine dans les fonctions liées aux crèches et à l'accueil parascolaire colloquées dans ce niveau.

Ancienneté

La distribution du personnel selon l'ancienneté est présentée ci-dessous et répartis entre trois catégories (0 à 5 ans ; 6 à 10 ans ; plus de 10 ans). L'ancienneté maximum se situe autour de 43 ans.

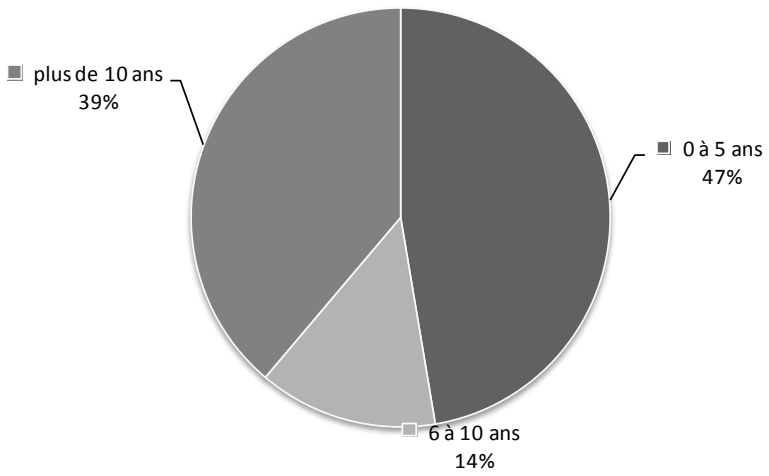

31. CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
310	Matériel et marchandises	**8'610'859.10**	-2.9%	8'867'400
311	Immobilisation ne pouvant être portées à l'actif	**1'735'097.20**	-27.3%	2'387'650
312	Alimentation et élimination	**3'528'163.34**	-16.6%	4'228'100
313	Prestations de services et honoraires	**23'660'937.82**	3.3%	22'894'950
314	Travaux de gros entretien	**2'821'208.49**	0.4%	2'809'500
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	**3'268'106.29**	-10.6%	3'654'600
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	**4'247'392.78**	-11.4%	4'795'200
317	Dédommagements	**448'232.61**	-5.4%	473'600
318	Réévaluations sur créances	**294'711.94**	-24.3%	389'300
319	Diverses charges d'exploitation	**944'466.28**	-63.4%	2'579'900
31	TOTAL	**49'559'175.85**	-6.6%	53'080'200

310 - Inférieur de près de 3% par rapport au budget, cette nature est constituée de dépenses dont les montants les plus élevés concernent principalement le CEG pour l'équivalent de 1'948'000 francs, la Voirie pour 1'385'000 francs, les Parcs et promenades pour 640'000 francs, la STEP pour 430'000 francs et le Centre d'impression pour 417'000 francs. Pour mémoire, l'acquisition de matériel et logiciel au CEG est refacturé dans le cadre des prestations fournies par le service.

311 - Cette nature regroupant les divers achats de matériel, meubles de bureau et appareils nécessaires aux services est inférieur de 27,3% par rapport au budget cela s'explique en particulier par des charges inférieures au budget de quelque 380'000 francs au SPS.

312 - A la Gérance des bâtiments, les dépenses d'électricité, eau et élimination sont inférieures au budget de 180'000 francs. Idem à l'éclairage public, où les frais de consommation d'électricité sont inférieurs au budget de 79'000 francs.

313 - A l'entité de gestion Eaux, un montant de 5'113'000 francs est dévolu aux prestations de service de tiers (Viteos SA), supérieur au budget de 213'000 francs. A la gérance des bâtiments, les primes d'assurances supérieures au budget de plus de 530'000 francs avaient été budgétées à la rubrique 319.

314 - Cette nature est essentiellement constituée de frais pour l'entretien des terrains bâtis et bâtiments pour un montant de 2'736'000 francs.

315 - Au CEG, les frais dévolus à l'entretien de machines et de matériel informatique sont supérieurs au budget de 58'000 francs. En revanche à la Voirie, les dépenses diminuent de 291'500 francs pour s'établir à 638'500 francs.

316 - Au CEG, les locations de bureaux de développement et d'installation et logiciels diminuent de 290'000 francs.

317 - Cette nature constituée essentiellement de frais de déplacement et de repas est inférieur au budget de 5,4% dans une grande partie des services.

318 - Aux Déchets ménage les pertes sur créances sont inférieures au budget de 95'000 francs. Au Service financier, les pertes fiscales sur Actes de défaut de biens et frais de rappel la diminution est de 83'900 francs.

319 - L'amélioration de 63,4% par rapport au budget résulte d'une diminution d'autres charges d'exploitation à la Gérance des bâtiments ainsi que dans les trois musées de la Ville. Ces charges sont toutefois comptabilisées à la rubrique 313.

33. AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
330	Immobilisation corporelle du PA	**15'834'598.89**	-1.6%	16'092'400
33	TOTAL	**15'834'598.89**	-1.6%	16'092'400

Les dépenses d'investissement 2014 inférieures à celles qui avaient été prévues au budget 2014 ainsi que la fin de l'amortissement des crédits du patrimoine financier expliquent la baisse des amortissements de plus de 250'000 francs.

35. ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
350	Attributions aux fonds des capitaux de tiers	**0.00**		1'000
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	**3'704'929.41**	39.8%	2'649'700
35	TOTAL	**3'704'929.41**	39.8%	2'650'700
	Détail des attributions :			
	Service financier	1'000'000.00		0
	Permis de construire	157'000.00		50'000
	Délégué à l'énergie	500'000.00		500'000
	Entretien des forêts	75'316.00		85'000
	Eaux	471'950.82		298'700
	Déchets ménages	650'000.00		887'000
	Déchets entreprises	267'804.03		569'000
	Parcs et promenades	45'298.30		0
	Stationnement	208'797.45		185'000
	Ports	89'734.72		75'000
	Protection civile			1'000
	Musée d'art et d'histoire	16'813.94		0
	Musée d'histoire naturelle	142'107.52		0
	Musée d'ethnographie	80'106.63		0
		3'704'929.41		**2'650'700**

350 - L'imputation de 1'000 francs au budget 2015 de la Protection civile était une erreur.

351 - L'attribution de 1 million de francs au Service financier concerne le fond photovoltaïque et est à mettre en lien avec l'augmentation du dividende de Viteos.SA (projet d'arrêté III). Les attributions dans les domaines de l'eau, des déchets ménages et entreprises et des ports concernent des domaines autoporteurs. Au permis de construire, il s'agit du montant équivalent à la taxe pour places de parcs manquantes versé au fonds d'amélioration de l'accessibilité à la ville. Ce fonds est également alimenté par le 10% du montant des amendes d'ordre (stationnement). Le montant imputé à l'entretien des forêts alimente le fonds forestier.

36. CHARGES DE TRANSFERT

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
360	Quotes-parts de revenus destinés à des tiers	**433'165.60**	18.7%	365'000
361	Dédommagements à des collectivités publiques	**59'344'462.65**	3.1%	57'548'500
362	Péréquation financière et compensation des charges	**13'776'284.00**	0.7%	13'680'000
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	**13'076'947.58**	-1.2%	13'238'900
36	TOTAL	**86'630'859.83**	2.1%	84'832'400

360 - Au Contrôle des habitants, les émoluments perçus en application de la loi fédérale sur les étrangers supérieurs de 51'000 francs par rapport au budget est la principale raison de l'augmentation de cette nature.

361 - Le nouveau mode de financement des prestations et de mutualisation des coûts dans le domaine des ambulances induit des redevances en faveur des communes de Val-de-Travers et de Val-de-Ruz pour un montant de 2'441'000 francs. Aux Pompiers, l'alimentation du fonds des missions de secours s'est élevée à 428'000 francs.

362 - Au Service financier, sous l'entité de gestion Impôts, la péréquation financière intercommunale est supérieure au budget de près de 193'000 francs.

363 - A la Mobilité, les subventions aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux personnes physiques sont inférieures au budget de près de 240'000 francs.

2. Evolution des revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation augmentent de 0,8%. Les principales augmentations proviennent des taxes et des revenus de transfert (subventions reçues). Elles sont partiellement compensées par une baisse des revenus fiscaux et prélèvements aux fonds.

40. REVENUS FISCAUX

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
400	Impôts directs, personnes physiques	**-96'959'503.09**	2.8%	-94'301'400
401	Impôts directs, personnes morales	**-49'889'630.04**	-7.8%	-54'100'000
402	Autres impôts directs	**-2'518'256.00**	0.7%	-2'500'000
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	**-127'066.00**	-3.0%	-131'000
40	TOTAL	**-149'494'455.13**	-1.0%	-151'032'400

La répartition des impôts entre le canton et les communes est de 123 / 77 pour les personnes physiques et les personnes morales en 2015.

400 - Le montant de l'impôt sur la fortune est supérieur au budget de plus de 700'000 francs consécutivement aux effets de l'amnistie fiscale cantonale. Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de près de 1,8 million de francs grâce notamment aux relances d'actes de défauts de biens et aux rectifications de taxations effectuées sur l'année fiscale 2013. L'impôt sur le revenu est supérieur de plus de 500'000 francs (+0,7%) par rapport au budget. Le nombre de contribuables continue de progresser ainsi que le revenu imposable moyen. L'impôt à la source est supérieur au budget de plus de 600'000 francs alors que celui sur les frontaliers est inférieur au budget de près de 300'000 francs. Rappelons que dès cette année, le principe d'échéance est appliqué à l'impôt sur les frontaliers.

401 - L'impôt sur le capital est de près de 200'000 francs supérieur au budget. L'effet de l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital semble avoir atteint son maximum. Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année encore à la hausse pour plus de 600'000 francs. L'impôt sur le bénéfice est de près de 5 millions de francs inférieur au budget du fait de l'imposition du plus grand contribuable de la Ville. Les taxations 2014 des autres sociétés sont globalement conforment au montant prévu au budget.

402 - Le montant de l'impôt foncier est conforme au montant prévu au budget.

403 - Cette rubrique concerne la taxe sur les chiens.

41. PATENTES ET CONCESSIONS

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
412	Revenus de concessions	**-252'264.30**	58.7%	-159'000
41	TOTAL	**-252'264.30**	58.7%	-159'000

Cette rubrique regroupe le produit des patentes, les revenus de concessions sur le domaine public ainsi que la part communale des redevances des commerces de boissons alcooliques et appareils et distributeurs automatiques.

42. TAXES

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
420	Taxes d'exemption	**-202'298.30**	281.7%	-53'000
421	Emoluments administratifs	**-1'854'569.85**	-0.1%	-1'857'000
423	Ecolages et taxes de cours	**-1'081'270.20**	15.9%	-933'000
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	**-39'027'123.73**	7.1%	-36'423'900
425	Recettes sur ventes	**-12'880'878.26**	0.6%	-12'808'900
426	Remboursements	**-895'693.36**	-31.1%	-1'300'800
427	Amendes	**-1'658'869.26**	-3.0%	-1'710'000
429	Autres taxes	**-371'663.87**		-1'000
42	TOTAL	**-57'972'366.83**	5.2%	-55'087'600

420 - Les taxes d'exemption pour places de parcs sont supérieures au budget de 107'000 francs au Service des Permis de construire.

421 - Au Contrôle des habitants, les émoluments administratifs sont inférieurs au budget de 41'500 francs mais supérieurs de 23'300 francs aux Permis de construire et de 19'500 francs à l'Accueil et coordination.

423 - Les taxes de cours aux écoles du sport et les écolages des camps multisports sont supérieures au budget de 120'500 francs.

424 - Au Centre Electronique de Gestion (CEG), les prestations de services pour

tiers sont supérieures au budget de 1'338'900 francs. A l'accueil de l'enfance, les prestations de services dépassent le montant inscrit au budget de 604'000 francs. En revanche, à la STEP, les prestations de service sont inférieures au budget de 270'500 francs.

425 - Aux Infrastructures et énergies, la vente de l'eau (autoporteur) est supérieure au budget de 248'000 francs. En revanche, les ventes aux Caves sont inférieures au budget de 362'600 francs.

426 - Aux Déchets ménages figurait un montant de 730'000 francs au budget qui ne figure plus à cette nature du présent bouclement. Aux Pompiers, les remboursements de tiers sont supérieurs au budget de 168'000 francs.

427 - Conformément à la nouvelle LPol, le traitement global des amendes est effectué au travers de Police Neuchâteloise cela implique une diminution d'un peu plus d'un million de francs par rapport au budget. En revanche, le produit des amendes au Service Stationnement est supérieur à 1'000'000 de francs.

43. REVENUS DIVERS

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
430	Revenus d'exploitation divers	**-208'226.43**	5.0%	-198'400
431	Inscription de prestations propres à l'actif	**-111'361.05**	-47.0%	-210'000
432	Variation de stocks	**-404'540.63**		0
439	Autres revenus	**-201'910.18**	169.6%	-74'900
43	TOTAL	**-926'038.29**	91.6%	-483'300

430 - A l'aide sociale les revenus divers sont inférieurs au budget de 70'200 francs tandis que le Musée d'histoire naturelle enregistre des revenus divers supérieurs aux prévisions de près de 50'000 francs il en va de même au Jardin botanique pour un montant de 14'000 francs.

431 - A la Voirie, les prestations propres sur immobilisations corporelles portées à l'actif sont inférieures au budget de 84'000 francs.

432 - Des corrections de stocks ont été effectuées aux Caves pour près de 300'000 francs et à la Voirie pour 138'000 francs.

439 - A l'Intégration sociale, figure un versement de 35'000 francs à l'Espace parents non prévu au budget. Au MEN et au Développement durable, les autres revenus sont supérieurs au budget respectivement de 51'000 francs et de 35'500 francs.

45. PRELEVEMENTS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
450	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	**-18'149.40**		0
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	**-1'479'423.21**	-51.7%	-3'066'000
45	TOTAL	**-1'497'572.61**	-51.2%	-3'066'000
	Détail des prélèvements :			
	Ressources humaines	0.00		-346'000
	Aide sociale	-19'296.60		0
	Délégué à l'énergie	-682'536.00		-500'000
	Domaines	0.00		-370'000
	Entretien des forêts	-200'000.00		-268'000
	Déchets ménages	-390'000.00		0
	Déchets entreprises	0.00		-462'300
	STEP	-172'463.96		-424'700
	Aides culturelles	0.00		-695'000
	Musée d'art et d'histoire	-30'936.55		0
	Jardin botanique	-2'339.50		0
		-1'497'572.61		**-3'066'000**

450 - Il s'agit d'un prélèvement au fond Barrelet.

451 - Les prélèvements dans les domaines des déchets ménages et de la STEP concernant des domaines autoporteurs. Au délégué à l'énergie, le montant correspond aux subventions versées pour les installations photovoltaïques. Le prélèvement prévu au budget pour les Domaines est effectué par la nature 48. Le montant prélevé à l'entretien des forêts provient du fonds forestier.

46. REVENUS DE TRANSFERT

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
460	Qotes-parts à des revenus	**-556'740.00**	-7.2%	-600'000
461	Dédommagements de collectivités publiques	**-10'063'329.87**	7.3%	-9'377'800
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	**-7'432'231.24**	14.1%	-6'514'200
469	Redistribution taxe CO2	**-50'146.90**	32.0%	-38'000
46	TOTAL	**-18'102'448.01**	9.5%	-16'530'000

460 - Aux Déchets ménages, la rétrocession Vadec est inférieure au budget de 43'300 francs.

461 - Au Guichet social, les dédommagements sont supérieurs aux prévisions de 287'500 francs. De même, les dédommagements des communes à l'Accueil parascolaire dépassent le montant inscrit au budget de 239'300 francs. A noter que le Service médical des écoles avait budgété des revenus de 270'000 francs à la nature 463 qui ont été finalement comptabilisés à la nature 461.

463 - Suite à la réorganisation du SIS, les subventions pour les activités de pompiers sont supérieures au budget de 943'300 francs. Des montants dépassant les prévisions budgétaires sont également comptabilisés à l'Accueil pré et parascolaire pour respectivement 318'800 francs et 288'700 francs.

3. Evolution des charges et revenus financiers

Les charges financières regroupent les intérêts passifs, l'entretien et les pertes sur créances du patrimoine financier. Les revenus financiers comprennent les dividendes, les intérêts sur prêts accordés et les loyers.

34. CHARGES FINANCIERES

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
340	Intérêts passifs	**7'188'055.72**	-4.7%	7'541'000
341	Pertes de change réalisées	**246.32**	-84.6%	1'600
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	**29'122.20**	-23.4%	38'000
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	**2'712'164.90**	-4.5%	2'838'500
344	Réévaluations, immobilisation PF	**58'442.00**		0
349	Différentes charges financières	**65'464.93**		0
34	TOTAL	**10'053'496.07**	-3.5%	10'419'100

340 - Avec des taux d'intérêts inférieurs aux prévisions et un renouvellement de la dette à long terme moindre, le service de la dette à long terme est inférieur au budget de près 310'000 francs. En raison de la politique monétaire pratiquée par la BNS, les taux d'intérêts à court terme ont évolué en terrain négatif, cela s'est répercuté sur les conclusions d'avances à terme fixe qui au lieu de charges d'intérêts ont produit des revenus. Par rapport au montant prévu au budget, l'amélioration est de près de 43'000 francs.

343 - A la Gérance des bâtiments, les charges financières du patrimoine financier sont inférieures au budget de 101'000 francs.

349 - Cette nature regroupe essentiellement des pertes d'intérêts et de frais de rappels sur actes de défaut de biens.

L'évolution de la dette ainsi que différents ratios pertinents sont présentés au tableau suivant. La comparaison avec les indicateurs des années précédentes n'est pas toujours possible car les définitions des nouveaux indicateurs MCH2 diffèrent de celles du MCH1.

Indicateurs financiers

	C 2015	B 2015	2014	2013	2012
Dette à long terme (en milliers de francs)	**300'000**	313'000	305'000	320'000	365'000
Taux moyen (en %)	**2.31**	2.35	2.46	2.68	2.74
Indicateurs harmonisés des communes / MCH2					
Taux d'endettement net (en %)	**84.3**	85.0			
Dette nette I / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: < 100 = bon					
100 - 150 = suffisant					
> 150 = mauvais					
Degré d'autofinancement (en %)	**132.0**	55.5	89.4	118.7	169.4
Autofinancement / Investissements nets					
Valeurs indicatives: Conjoncture très favorable, plus de 100					
Cas normal, 80 - 100					
Période de ralentissement, 50 - 80					
Part des charges d'intérêts (en %)	**2.2**	2.2			
Charge d'intérêts nets / Revenus courants					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					
Degré de couverture des rev. dét. (en %)	**0.6**	0.1			
Solde du compte de résultats / Revenus déterminants					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend du niveau de l'excédent du bilan (fortune)					
Dette brute par rapport aux revenus (en %)	**131.1**	146.6	121.0	120.0	131.5
Dettes brutes / Revenus courants					
Valeurs indicatives: < 50 = très bon					
50 - 100 = bon					
100 - 150 = moyen					
150 - 200 = mauvais					
> 200 = critique					
Proportion des investissements (en %)	**7.2**	14.7			
Investissements bruts / Dépenses totales					
Valeurs indicatives: < 10 = activité faible					
10 à 20 = activité moyenne					
20 à 30 = activité forte					
> 30 = activité très forte					
Part du service de la dette (en %)	**8.3**	8.6			
Service de la dette / Revenus courants					
Valeurs indicatives: jusqu'à 5 = charges faibles					
5 à 15 = charges acceptables					
> 15 = charges fortes					
Dette nette par habitant (en francs)	**3'749**	3'812			
Dette nette I / Population résidante permanente					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend de la capacité					
financière des habitants					
Taux d'autofinancement (en %)	**8.3**	6.3	5.2	9.7	7.5
Autofinancement / Revenus courants					
Valeurs indicatives: > 20 = bon					
10 - 20 = moyen					
< 10 = mauvais					
Poids des intérêts passifs (en %)	**6.9**	7.0			
Charges d'intérêts / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs		Echéances		Taux moyen
%	Fr.		Fr.	Année	Fr.	%
0.660	10'000'000	- Assurances	75'000'000	2016	30'000'000	3.337
0.750	10'000'000					
1.100	10'000'000	- Fonds de compensation	63'000'000	2017	20'000'000	2.980
1.460	10'000'000	AVS et CP				
1.480	10'000'000			2018	20'000'000	3.330
1.500	10'000'000	- Banques	92'000'000			
1.540	10'000'000			2019	40'000'000	2.753
1.610	10'000'000	- SUVA	30'000'000			
1.670	10'000'000			2020	50'000'000	2.480
1.680	5'000'000	- PostFinance	40'000'000			
2.200	10'000'000			2021	30'000'000	2.408
2.215	15'000'000					
2.280	10'000'000			2022	20'000'000	1.555
2.395	10'000'000					
2.450	10'000'000			2023	10'000'000	1.460
2.500	10'000'000					
2.520	10'000'000			2024	25'000'000	1.620
2.630	10'000'000					
2.650	10'000'000			2025	10'000'000	0.660
2.700	10'000'000					
2.710	10'000'000			2027	10'000'000	0.750
2.800	20'000'000					
2.860	10'000'000			2029	25'000'000	1.921
2.980	20'000'000					
3.010	10'000'000			2030	10'000'000	1.100
3.250	10'000'000					
3.750	10'000'000					
3.800	10'000'000					
Total :	**300'000'000**	**Total :**	**300'000'000**	**Total :**	**300'000'000**	

44. REVENUS FINANCIERS

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
440	Revenus des intérêts	**-1'544'264.54**	-17.0%	-1'860'000
441	Gains réalisés PF	**-12.84**		0
442	Revenus de participations PF	**-5'177'602.50**	37.5%	-3'764'900
443	Produits des biens-fonds PF	**-7'652'263.30**	6.8%	-7'163'400
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	**-4'712.60**	68.3%	-2'800
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	**-126'849.30**	111.4%	-60'000
447	Produits des biens-fonds PA	**-7'256'958.67**	1.5%	-7'148'900
448	Produits des biens-fonds loués	**-1'145'510.00**	1.6%	-1'127'800
449	Autres revenus financiers	**-4'968.00**		0
44	TOTAL	**-22'913'141.75**	8.5%	-21'127'800

440 - Cette nature comptabilise principalement les intérêts sur prêt accordé à Viteos SA et les intérêts moratoires sur impôts. Ceux-ci sont inférieurs au budget de 329'000 francs.

442 - Cette nature essentiellement constituée de dividendes de Viteos SA et de Video 2000 SA est supérieure au budget de 1'400'000 francs.

443 - A la Gérance des bâtiments des loyers et fermages du patrimoine financier sont supérieurs aux prévisions de 299’000 francs, idem aux Domaines pour un montant de 176'400 francs.

447 - Au Service des Bâtiments et du logement, figure désormais sous cette nature les paiements pour appartements de service à l’entité de gestion Concierges, pour un montant de 48'500 francs. A la Voirie, les loyers et fermages des biens-fonds du Patrimoine administratif sont supérieurs au budget de 29'500 francs.

448 La location du stade de la Maladière est supérieure au budget de 10'200 francs.

4. Evolution des charges et revenus extraordinaires

Les charges extraordinaires sont constituées des attributions aux fonds de préfinancement et à la réserve conjoncturelle. Les prélèvements à ces mêmes fonds sont considérés comme des revenus extraordinaires.

38. CHARGES EXTRAORDINAIRES

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
381	Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	**858'944.00**		0
389	Attribution au capital propre	**1'800'000.00**		0
48	TOTAL	**2'658'944.00**		0
	Détail des prélèvements :			
	Service financier	2'458'944.00		0
		2'458'944.00		**0**

381 - Il s'agit de la part de l'assainissement du sous-sol du CPLN non couverte par la provision qui avait été constituée au bouclement de l'exercice 2014.

389 - Un montant de 1,8 million de francs est versé à la réserve conjoncturelle.

48. REVENUS EXTRAORDINAIRES

		Comptes 2015	Ecart	Budget 2015
		Fr.	%	Fr.
485	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	**-6'833'996.33**	6.5%	-6'415'000
489	Prélèvements sur le capital propre	**-210'000.00**	-95.6%	-4'750'000
48	TOTAL	**-7'043'996.33**	-36.9%	-11'165'000
	Détail des prélèvements :			
	Service financier	0.00		-4'750'000
	Ressources humaines	-355'010.85		0
	Economie	-50'000.00		-300'000
	Développement urbanistique	-330'000.00		-330'000
	Bâtiments	-4'255'000.00		-4'625'000
	Espaces publics et aménagements urbains	-225'000.00		-225'000
	Délégué à l'énergie	-210'000.00		0
	Domaines	-370'000.00		0
	Mobilité	-458'298.25		-720'000
	Voirie	-90'000.00		-90'000
	Stationnement	0.00		-125'000
	Aides culturelles	-700'687.23		0
		-7'043'996.33		**-11'165'000**

485 - Les prélèvements à l'économie, à la voirie, au développement urbanistique, aux bâtiments pour 200'000 francs, aux espaces publics et aménagements urbains, à la mobilité pour 70'000 francs seront effectués dans le fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisations urbaines. A la mobilité, un montant de 388'000 francs est prélevé au fonds d'amélioration de l'accessibilité à la Ville. Conformément aux dispositions du MCH2 et de la LFinEC, un certain nombre de fonds et de réserves doivent être dissouts. Ainsi, des prélèvements à la réserve pour l'entretien des bâtiments de 4'055'000 francs et de 370'000 francs ont été effectués respectivement aux bâtiments et aux domaines. Le solde du fonds d'encouragement à la formation de 355'000 francs est prélevé au Service des ressources humaines. Les fonds Prix culturel, pourcent culturel et d'achat d'objets de collection sont soldés aux Aides culturelles par un prélèvement de plus de 700'000 francs.

489 - Le prélèvement prévu au budget à la réserve conjoncturelle n'a pas été effectué. 210'000 francs on été prélevé au fond d'agglomération pour le financement des façades photovoltaïques du CSEM.

CLASSIFICATION INSTITUTIONNELLE

	Par section (en milliers de francs)	**Comptes 2015**	Budget 2015	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2014
01.	Chancellerie	**7'664**	8'096	-431	-5.3	7'618
02.	Finances	**-139'601**	-147'074	7'473	-5.1	-162'905
03.	Ressources humaines	**1'222**	480	742	154.5	2'633
04.	Economie	**539**	646	-108	-16.6	774
05.	Santé	**763**	905	-141	-15.6	1'081
06.	Action sociale	**19'164**	19'582	-418	-2.1	19'872
07.	Infrastructures et énergies	**19'344**	20'367	-1'023	-5.0	22'280
08.	Urbanisme	**2'656**	3'121	-465	-14.9	9'082
09	Environnement	**319**	829	-510	-61.5	1'863
10.	Sécurité	**10'714**	13'108	-2'394	-18.3	12'526
11.	Education	**36'742**	39'207	-2'464	-6.3	41'564
12.	Culture	**19'878**	20'366	-488	-2.4	22'463
13.	Sports	**8'800**	9'410	-609	-6.5	10'215
14.	Mobilité	**8'950**	9'427	-477	-5.1	9'431
15.	Tourisme	**958**	980	-21	-2.2	747
16.	Développement de l'agglo.	**436**	453	-17	-3.8	306
	Résultat	**-1'450**	-99	-1'351		-448

(+ = excédent de charges, - = excédent de revenus)

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

	Par tâches	Comptes 2015 Montant net	Comptes 2015 Fr. par habitant	Comptes 2014 Montant net	Comptes 2014 Fr. par habitant
0	Administration	**12'808'744**	**381**	13'152'961	390
1	Ordre et sécurité publique	**11'406'090**	**339**	12'213'634	362
2	Formation	**31'648'956**	**941**	36'537'682	1'083
3	Culture, loisirs, sports et églises	**32'658'144**	**971**	35'245'239	1'045
4	Santé	**1'268'321**	**38**	1'692'119	50
5	Sécurité sociale	**25'154'070**	**748**	27'511'633	816
6	Trafic et télécommunication	**23'974'651**	**713**	26'344'738	781
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	**3'288'566**	**98**	4'009'246	119
8	Economie publique	**-656'586**	**-20**	175'480	5
9	Finances et impôts	**-143'001'208**	**-4'252**	-157'331'085	-4'664
	Résultat	**-1'450'252**	**-43**	-448'354	-13
	Nombre d'habitants		**33'629**		33'732

(+ = excédent de charges, - = excédent de revenus)

D. CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

Crédits supplémentaires, compte de résultats

Date de décision	Nature du compte	Entité de gestion	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Chancellerie				
17.12.2014	30100.01	100.06	Augmentation du taux d'activité de 10% du 01.01.15 au 30.09.15 dans le cadre des activités liées au projet Neuchâtel-Ouest	13'000
28.05.2015	31300.04	100.03	Cotisation annuelle 2015 de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes	4'000
19.08.2015	31320.00	100.03	Réalisation d'une analyse des charges de centre	51'000
29.06.2015	31620.00	100.07	Location d'un scanner	5'000
Ressources humaines				
01.07.2015	31320.00	107.00	Mandat pour le recrutement du futur chef du Service de la communication et de l'information	28'000
Action sociale				
01.07.2015	31320.00	110.00	Réalisation d'un audit organisationnel de la Section Action sociale	65'000
Infrastructures et énergies				
04.03.2015	31300.01	115.01	Pose d'une barrière au bord du trottoir devant le collège de Ste-Hélène	35'000
04.03.2015	30100.01	115.01	Financement du complément de l'effectif du service en 2015	9'000
09.11.2015	31300.01	115.01	Esplanade du Mont-Blanc - sécurité et surveillance du chantier	46'000
Urbanisme				
22.06.2015	30100.01	119.02	Prolongement du contrat d'un assistant de projet jusqu'au 31.12.2015 à 80%	27'000
09.03.2015	31320.00	118.00	Crédit PDR COMUL	117'000
Sécurité				
04.03.2015	31120.00	127.03	Achat de 32 nouveaux gilets "seconde chance" pour agents sécurité publique uniformés, Service de la sécurité urbaine	40'000
09.03.2015	30100.01	128.00	Augmentation du taux d'activité de 80% à 100% de l'incinérateur au Cimetière de Beauregard pour la période du 2 mars 2015 au 31 septembre 2016	13'000
23.03.2015	36360.00	129.03	Participation financière accordée à la SSBL pour acquisition nouvelle unité en matière de missions de sauvetage	50'000
15.04.2015	31010.01	127.07	Nettoyage et réparation de 9 pontons du port du Nid-du-Crô	56'000
16.09.2015	31010.01	127.03	Équiper chaque agent de quartier d'un téléphone mobile type smartphone et d'un ordinateur portable ou d'une tablette pour la saisie et la consultation des données	50'000

Date de décision	Nature du compte	Entité de gestion	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Education				
11.05.2015	30100.01	131.04	Tables de midi - Accueil parascolaire - charges de personnel	59'000
11.05.2015	31300.01	131.04	Tables de midi - Accueil parascolaire - charges biens & services	37'000
11.05.2015	36120.00	131.02	Tables de midi - Contibutions aux crèches - charges de transfert	38'000
11.05.2015	30100.01	131.04	Places supplémentaires Domino - Accueil parascolaire - charges de personnel	48'000
11.05.2015	31300.01	131.04	Places supplémentaires Domino - Accueil parascolaire - charges biens & services	14'000
11.05.2015	36120.00	131.02	Places supplémentaires Domino - Contibutions aux crèches - charges de transfert	19'000
Culture				
18.03.2014	36360.00	134.05	Subventions ordinaires allouées à la Fondation Job Service (CHF 5'000.-) et à la mesure "Villages d'artisans" (CHF 42'000.-) oubliées au budget 2015.	47'000
10.06.2015	36360.00	133.01	Participation VDN dans le cadre de la donation de la Bibiothèque des Pasteurs à la BPUN. Au titre de frais de transferts	40'000
22.06.2015	36360.00	134.07	Espace Parents. Prestations d'animation décentralisées dans les quartiers	35'000
Mobilité				
04.03.2015	36110.00	146.01	Participation au financement du mandat attribué à la société Transitec afin de définir la stratégie de circulation et les mesures d'accompagenement sur les réseaux urbains concernés	21'000
			TOTAL	**967'000**

Crédits complémentaires, compte d’investissement

Date de décision	No objet	Entité de gestion	Libellé	Crédits accordés Fr.
Infrastructures et énergies				
01.06.15	40 021	115.01	Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières	100'000
17.06.15	40 024	115.01	Remplacement de la colonne de distribution de carburant au dépôt de la voirie	95'000
17.06.15	40 025	115.01	Remplacement du radeau des Jeunes-Rives	18'000
31.08.15	40 036	115.01	Déplacement et aménagement de la place logistique nécessaire aux travaux d'entretien du Cimetière de Beauregard	118'000
09.11.15	40 043	115.01	Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	113'000
09.11.15	40 044	115.01	Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	114'000
16.12.15	40 057	115.01	Création des places dépose minute, rue de la Maladière, au Sud de l'HNE	36'000
09.11.15	40 048	117.00	Réparation urgente du collecteur rue de la Côte 17	38'000
09.11.15	40 047	117.00	Réparation urgente du collecteur d'eau usée rue du Seyon (Flandres - Treille)	85'000
Urbanisme				
28.09.15	40 041	118.00	Investigation technique du site des Jeunes-Rives en réalisant des forages carottés et équipés pour suivre la qualité et le niveau de l'eau	110'000
16.02.15	40 004	119.02	Aménagements au collège des Terreaux pour le regroupement du personnel de direction sur un site	70'000
17.12.14	40 003	119.02	Projet de réaménagement du Temple du Bas en espace de congrès - Réalisation d'un projet définitif chiffré	130'000
01.06.15	40 023	120.01	1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Études, suivi, appel d'offres et projet	100'000
31.08.15	40 037	120.01	Honoraires et frais relatifs à la phase d'étude inhérente à la création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	115'000
16.09.15	40 040	120.01	Adjudication différents mandats pour paiement honoraires et frais phase d'études inhérent aménagement trottoir rue Martenet	60'000
Environnement				
30.11.15	40 053	123.00	Réfection lourde de l'ancienne maison du Vigneron, sise Champréveyres 7 à Hauterive	120'000

Date de décision	No objet	Entité de gestion	Libellé	Crédits accordés Fr.
Sécurité				
18.03.15	40 017	127.06	Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	60'000
19.01.15	40 001	129.01	Convention relative aux modalités de mise à disposition du SIS des Montagnes neuchâteloises, de l'ECAP et des missions de secours, de la centrale d'engagement 118 du SIS Neuchâtel	100'000
Culture				
02.11.15	40 045	139.00	Achat d'appareils d'humidification / déshumidification de l'air pour les dépôts - rénovation MEN	40'000
Sports				
28.01.15	40 002	143.01	Amélioration de la structure portante - Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	75'000
12.08.15	40 032	143.06	Assainissement des installations sanitaires situées dans le stand de tir des Plaines-Roches	27'000
Mobilité				
07.12.15	40 056	146.01	Étude des mesures d'agglomération, Service du dév. urbanistique, Porte Sud de la gare	35'000
			TOTAL	**1'759'000**

E. FONDS DESTINES AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES DES MUSEES

Les fonds créés pour les expositions temporaires des trois musées et pour la période 2014 – 2017 permettent une gestion plus souple et plus adéquate. Les montants attribués ont été les suivants :

	Enveloppe	**Montant annuel**
Musée d'art et d'histoire	1'188'000.-	297'000.-
Musée d'histoire naturelle	960'000.-	240'000.-
Jardin botanique	240'000.-	80'000.-
Musée d'ethnographie	1'040'000.-	260'000.-

Les mouvements de ces fonds durant l'exercice 2015 se présentent comme suit :

	MAH	**MHN**	**MEN**	**JB**
Capital au 01.01.2015	**-858'735.07**	**-823'344.42**	**-574'961.32**	**-244'810.55**
Charges diverses	316'986.06	97'892.48	179'893.37	82'339.50
Total des charges	**316'986.06**	**97'892.48**	**179'893.37**	**82'339.50**
Revenus de sponsors et subventions	-36'800.00	-	-	-
Total des produits	**-36'800.00**	**-**	**-**	**-**
Charges nettes 2015	**280'186.06**	**97'892.48**	**179'893.37**	**82'339.50**
Disponible pour 2016 à 2017	**-578'549.01**	**-725'451.94**	**-395'067.95**	**-162'471.05**

F. CONCLUSION

Deux ans après l'adoption du programme politique 2014-2017, le constat est positif. En effet, des projets passionnants ont permis à la ville de se transformer, gagnant en qualité de vie, en attractivité et en cohésion sociale. La mise en œuvre du programme politique a insufflé un esprit nouveau : l'innovation, si chère à Neuchâtel, ne se traduit pas seulement par des nouvelles technologies, mais aussi par des démarches innovantes. A l'image des processus participatifs (Centre et Gare), chacun peut être acteur du développement de sa ville.

Sur le plan financier, l'exercice 2015 est réjouissant malgré une situation économique incertaine. En effet, les comptes présentent un bénéfice non seulement sans prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle, mais avec l'alimentation de celle-ci et la dotation complémentaire du fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques. Au final, la fortune nette a encore crû pour se monter à 58 millions et la dette à long terme a pu être diminuée, pour la dixième année consécutive, et s'établir à 300 millions.

Notons que si les charges de personnel sont inférieures au budget 2015, elles sont parfaitement stables par rapport aux comptes 2014, malgré l'évolution liée à l'octroi automatique des échelons.

L'important écart entre budget et comptes en matière d'investissements incite notre Conseil à entamer une réflexion visant à introduire une planification roulante des investissements qui puisse rendre les planifications à venir mieux adaptées aux changements (législatifs, humains, financiers).

Malgré la succession d'exercices favorables, la vigilance reste de mise. Les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées, au regard des incertitudes que représente la réforme à venir de la péréquation intercommunale des charges et des diverses décisions de l'Etat qui ont une incidence directe, souvent négative, sur les comptes de notre Ville, malgré notre volonté.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'adopter les projets d'arrêtés liés au présent rapport et de classer les motions nos 275, 288, 289, 290 et 303 ainsi que le postulat no 148.

Neuchâtel, le 14 mars 2016

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Le chancelier,

Thomas Facchinetti Rémy Voirol

G. GLOSSAIRE

Certains termes ont évolué avec le passage du MCH1 au MCH2. En voici quelques exemples :

Investissements = dépenses du patrimoine administratif

Placements = dépenses du patrimoine financier

Crédits supplémentaires = article 166 de fonctionnement

Crédits complémentaires = article 166 d'investissement

Crédit cadre annuel = compte de construction

Crédit d'engagement = crédit d'investissement

Crédit cadre annuel = crédit de construction

Compte de résultats = comptes de fonctionnement

Dépenses et recettes = compte d'investissement

Charges et revenus = compte de résultats

Taxes = émoluments, écolages, recettes sur ventes, amendes

Projet I

Arrêté
concernant les comptes et la gestions
de la Ville de Neuchâtel
pour l'exercice 2015

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Sont approuvés, les comptes de l'exercice 2015, qui comprennent :

a)	Le compte de résultats :	Fr.
	Charges d'exploitation	244'039'591.59
	Revenus d'exploitation	-228'245'145.17
	Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	15'794'446.42
	Charges financières	10'053'496.07
	Produits financiers	-22'913'141.75
	Résultat provenant de financements (2)	-12'859'645.68
	Résultat opérationnel (1+2)	**2'934'800.74**
	Charges extraordinaires	2'658'944
	Revenus extraordinaires	-7'043'996.33
	Résultat extraordinaire (3)	-4'385'052.33
	Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	**-1'450'251.59**
b)	Les crédits d'investissements :	Fr.
	Dépenses	18'297'862.34
	Recettes	-2'162'315.22
	Montant net des crédits d'Investissements	16'135'547.12

Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2015 est approuvée.

Projet II

Arrêté
concernant l'attribution
à la réserve conjoncturelle

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 1'800'000 francs est versé à la réserve conjoncturelle.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Projet III

Arrêté
concernant l'attribution au fonds
destiné à subventionner des installations solaires
photovoltaïques sur le
territoire communal

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 1'000'000 francs est versé au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal (Fonds 2910601).

Art. 2.- Le versement de 1'000'000 francs est prélevé sur le dividende 2015 de Viteos SA.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Les Autorités politiques de la Ville de Neuchâtel

Conseil général

(entité de gestion n°100.01)

1. Comptes

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	162'785.80	168'500.00	+ 5'714.20
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	162'785.80	168'500.00	+ 5'714.20

Les comptes sont globalement conformes au budget 2015 quand bien même les imputations issues du nouveau plan comptable MCH2 doivent être consolidées à l'exploitation. Dans ce cadre, les prestations internes (39000.00 et 39100.00) ont été différenciées s'agissant des travaux d'impression de documents et de l'acquisition de matériel et autres marchandises au Centre d'impression.

2. Composition du Conseil général au 31 décembre

Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaules (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Amanda Ioset (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

3. Composition du Bureau pour l'année administrative 2015-2016

Présidente :	Amelie Blohm Gueissaz	PLR
1ère vice-présidente :	Anne-Françoise Loup	Socialiste
2ème vice-présidente :	Nicole Baur	PopVertsSol
Secrétaire :	Jonathan Gretillat	Socialiste
Secrétaire-suppléant :	Alexandre Brodard	PLR
Questeur :	Jean Dessoulavy	PLR
Questeur :	Dimitri Paratte	PopVertsSol

Le Bureau du Conseil général s'est réuni en date du 15 janvier 2015. Il a procédé à l'examen des affaires déléguées au Conseil communal durant l'année 2013-2014, à la vérification des archives communales, de même qu'il a procédé au choix de l'enregistrement d'une séance du Conseil général qui est conservé à des fins scientifiques, conformément aux dispositions de l'article 82, alinéa 3, du Règlement général. Par ailleurs, le Bureau a tenu 6 autres séances les 31 mars, 1er juin, 24 juin, 7 septembre, 24 septembre et 22 octobre, pour examiner les objets relevant de sa compétence.

Une rencontre commune a été organisée en date du 25 mars 2015 avec les Bureaux des Parlements des Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Un sous-groupe de travail issu du Bureau s'est réuni à quelques reprises durant l'année afin de poursuivre les réflexions visant à trouver des solutions pour un soutien accru au Parlement (liées à l'acception de la motion n°13-305 « Pour un service du Conseil général »).

4. Mutations

En 2015, les mutations suivantes ont été enregistrées :

- Suite à la démission de Mme Catherine Loetscher Schneider, M. Jean-Frédéric Malcotti, troisième suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamé élu membre du Conseil général avec effet au 1er janvier 2015, par arrêté du Conseil communal, du 17 décembre 2014.

- Suite à la démission de M. Yves Froidevaux, M. Joël Desaules, quatrième suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 23 mars 2015.

- Suite à la démission de M. Félix Gueissaz, M. Pierre-Yves Sandoz, quatrième suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 9 juillet 2015. Vu la décision du groupe PLR du 22 juin 2015 et l'accord de M. Pierre-Yves Sandoz du 29 juin 2015, ce dernier siège en qualité d'indépendant.

- Suite à la démission de M. Olivier Forel, Mme Amanda Ioset, proposée par le parti Ouvrier et Populaire-POP, a été proclamée élue membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 23 septembre 2015 (élection validée par arrêté du Conseil communal, du 7 octobre 2015).

- Suite à la démission de Mme Natacha Erard, Mme Miléna Boulianne, proposée par le parti socialiste, a été proclamée élue membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 2 novembre 2015 (élection validée par arrêté du Conseil communal, du 18 novembre 2015).

- Suite à la démission de Mme Béatrice Haeny, Mme Isabelle Bellaton, sixième suppléante de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, a été proclamée élue membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 18 novembre 2015.

5. Activités des commissions spéciales

Les commissions du Conseil général ont siégé à 50 reprises durant l'année. Les détails sont les suivants :

Commission financière	18
Autres commissions :	
Commission du développement économique	4
Commission des ports et rives	2
Commission de la politique culturelle	4
Commission des énergies	4
Commission des naturalisations et des agrégations	1
Commission de politique immobilière et du logement	4
Commission de mobilité et stationnement	0
Commission du plan d'aménagement communal	1
Commission des affaires communales en matière d'agglomération	8
Commission « Sport pour tous »	4

6. Arrêtés et rapports d'information

Le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant :

2 février

- la vente des unités de PPE 10623-b et 10624-c sises sur le bien-fonds 10591 du cadastre de Neuchâtel,
- une demande de crédit pour l'agrandissement et le réaménagement d'une classe de $1^{e}/2^{e}$ années primaires dans le quartier de Serrières,

9 mars

- une demande de crédit pour la création d'un jardin public au Clos-de-Serrières,
- une demande de crédit pour la redevance du droit de superficie octroyé par la Fondation Hermann Russ à la Ville de Neuchâtel sur le bien-fonds 14345 du cadastre de Neuchâtel,
- l'acquisition du bien-fonds 15178 du cadastre de Neuchâtel, propriété de Swiss Life SA, et la cession d'une surface équivalente à détacher du bien-fonds 10579 du cadastre de Neuchâtel, propriété de la Ville,
- l'acquisition d'un droit de superficie sur le bien-fonds 8105 du cadastre de Neuchâtel, propriété de Swiss Life SA,
- la modification de l'article 45 du Statut du personnel communal, du 7 décembre 1987, en vue d'introduire un congé parental,

30 mars

- une demande de crédit pour le remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière,

4 mai

- la modification du Plan et du Règlement d'aménagement communal sur le secteur des Portes-Rouges,
- la modification du Règlement de police, du 17 janvier 2000,
- la modification de l'Arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux, du 3 octobre 1988,

1er juin

- la modification d'actes réglementaires suite à la réorganisation des sections et services de l'administration communale et à leur changement de dénomination,
- la modification d'actes réglementaires suite à la nouvelle organisation scolaire (éorén),
- la création et l'alimentation d'une réserve conjoncturelle,
- l'alimentation du fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- l'alimentation du fonds pour l'amélioration de l'accessibilité de la ville,
- les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'exercice 2014,

29 juin

- l'assainissement et l'entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel,
- le changement d'affectation des caves voûtées des anciennes Caves du Palais, rue des Terreaux 9 à Neuchâtel,

7 septembre

- la première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière en partenariat avec VITEOS SA,
- l'octroi d'un crédit d'engagement pour le soutien financier de la réalisation d'illumination de bâtiments privés,
- l'octroi d'un crédit d'engagement pour le soutien financier du renouvellement de l'éclairage des vitrines commerciales,
- l'octroi d'un crédit complémentaire pour l'approfondissement de l'étude « mise en lumière de la zone piétonne »,
- la rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin,
- une demande de crédit pour la signalisation lumineuse,
- la modification des articles 120 et 136 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 et y adjoignant les nouveaux articles 136bis et 136ter,
- le rapport d'information concernant la réponse à la motion n°280 (10-303) « Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED »,

28 septembre (séance de relevée)

- la motion communale pour l'étude conjointe Etat-communes de l'assainissement des finances des collectivités publiques,
- l'institution du nouvel article 171bis dans le Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,
- le rapport d'information concernant la politique d'apprentissage de la Ville de Neuchâtel,
- le rapport d'information en réponse à la motion n°12-303 « Pour une Maison du Livre »,

9 novembre

- la révision des limites parcellaires des biens-fonds 2634, 2633 et 2773,
- la demande de crédit pour le financement des réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or,
- la création d'un ouvrage pour la récolte des eaux de pluie,
- la demande de crédit pour le financement des frais d'expertise, de suivi de projet et d'études techniques relatifs au portage d'« Ensemble Gouttes-d'Or »,
- le legs à la Ville de Neuchâtel en faveur du Musée d'art et d'histoire,
- le rapport d'information concernant l'accueil extrafamilial des enfants,

7 décembre

- les crédits de construction de CHF 1'340'000.- pour l'exercice 2016,
- le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2016,
- le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- la modification de l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux, du 3 octobre 1988,
- le budget de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2016.

7. Objets traités par le Conseil général

7.1. Motions

Votées avant 2015 et non liquidées (en suspens au 1er janvier)	30
Motion déposée – refusée (n°15-301)	1
Votée (n°311)	1
Sous-total	31
Liquidées (le 4 mai : n°306 ; le 1er juin : n°212, 273, 302 ; le 7 septembre : n°280, 281 ; le 28 septembre : n°296)	7
Motions en suspens au 31 décembre 2015	**24**

7.2. Postulats

Votés avant 2015 et non liquidés (en suspens au 1er janvier)	22
Voté (n°174)	1
Sous-total	23
Liquidés (le 1er juin : n°134, 144, 147, 165)	4
Postulats en suspens au 31 décembre 2015	**19**

7.3. Interpellations

Interpellation en suspens au 1er janvier	4
Interpellations déposées	6
Interpellations traitées	6
Interpellations en suspens au 31 décembre 2015 (n°15-603, 15-604, 15-605, 15-606)	**4**

7.4. Questions écrites

Questions écrites en suspens au 1er janvier	2
Question écrite déposée	0
Question écrite traitée	0
Questions écrites en suspens au 31 décembre 2015 (n°09-803, 10-806)	**2**

7.5. Propositions

Propositions en suspens au 1er janvier	3
Proposition déposée	1
Propositions refusée (1) – retirée (1)	2
Propositions traitées	2
Propositions en suspens au 31 décembre 2015	**0**

7.6. Résolutions

Résolution en suspens au 1er janvier	0
Résolution déposée	1
Résolution traitée	1
Résolution en suspens au 31 décembre 2015	**0**

7.7. Autres objets

Questions d'actualité traitées	6

7.8. Liste des motions en suspens

Du 25 mars 2002 (n°257), de Mme Pierrette Erard et consorts, intitulée « Chèque sport et culture pour les jeunes de 16 à 25 ans » (PV 2002, p. 2562, 2832, 2841) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures à prendre pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, habitant à Neuchâtel, de bénéficier d'un chèque sport et culture destiné à leur faire découvrir le monde de la culture sous toutes ses formes. Le chèque sport et culture représente une aide financière pour accéder à diverses formes de culture, qu'il s'agisse de théâtre, de cinéma, de concert, de musée, de sport ou de toute autre forme d'activité culturelle. Il se présente sous la forme d'un chéquier comportant un certain nombre de chèques ou de bons à faire valoir sur diverses activités culturelles et sportives. »
A l'étude dans le cadre de l'action n°11 du Programme politique 2014-2017 « Favoriser la réalisation d'une « carte jeune » offrant certains avantages commerciaux, culturels et sportifs (en collaboration avec la commission ad hoc instituée par le Parlement des jeunes) » et du rapport sur la politique de la jeunesse. Une réponse sera apportée d'ici à l'été 2016.

Du 7 novembre 2005 (n°265), du groupe socialiste, par M. Olivier Arni et consorts, relative à la création d'un service de la jeunesse pour une politique de la jeunesse claire, cohérente et moderne (PV 2005, p. 1647, 1739, 1751) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié de définir la politique de la jeunesse qu'il met en œuvre notamment dans les domaines de la prévention et de la promotion de la santé, des loisirs et des sports, de l'intégration socioprofessionnelle, de l'éducation à la citoyenneté et aux processus participatifs. L'étude comprendra les diverses variantes envisagées sur le plan organisationnel. »
A l'étude dans le cadre du rapport sur la politique de la jeunesse. Une réponse sera apportée d'ici à l'été 2016.

Du 6 février 2006 (n°266), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Améliorer l'utilisation et la gestion des piscines du Nid-du-Crô » (PV 2005-2006, p. 703, 1755, 2166, 2178, PV 2012, p. 66, 91) (Attribuée à la Direction des sports).
« Nous demandons donc au Conseil communal de:
- *procéder à une analyse complète – et pas seulement financière – de la gestion des piscines du Nid-du-Crô ;*
- *d'émettre des propositions d'amélioration, notamment du point de vue des utilisateurs ;*
- *d'appliquer des priorités en prenant par exemple les critères – simples mais importants – de service public, de santé publique et de pratique sportive ;*
- *d'envisager à court terme la couverture du bassin extérieur de 50 mètres pendant toute ou partie de la période hivernale. Dans ce but, il s'agira de procéder à une étude comparative en termes de coûts d'investissement et de fonctionnement, de bilan énergétique, de potentiel d'utilisation et de partenariat possible avec les clubs sportifs ;*
- *d'étudier corollairement la mise en place d'un système solaire thermique et/ou géothermique permettant de couvrir au moins en partie les besoins de chauffage de l'eau des piscines. »*

Quatre études ont été effectuées par des mandataires externes en 2014 et 2015 en vue d'un rapport : étude d'assainissement technique et énergétique globale des piscines du Nid-du-Crô, étude d'assainissement de la pompe à chaleur, audit des installations CVS (Chauffage/Sanitaire/Ventilation) et traitement de l'eau, étude sur le remplacement complet du système de désinfection de l'eau. Une réponse sera apportée d'ici la fin de l'année 2016 dans le cadre d'un rapport relatif à la motion n°307, du 2 septembre 2013, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

Du 28 septembre 2009 (n°275), du groupe PopVertsSol, par M. Pascal Helle et consorts, intitulée « Gratuité des musées communaux pour les jeunes jusqu'à 25 ans » (PV 2009, p. 258, 300, 307) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Les signataires demandent au Conseil communal d'étudier les mesures de nature à accroître la fréquentation des musées relevant de sa compétence, par les jeunes adultes. »
Le Conseil communal propose le classement de la motion, dans la mesure où après examen avec les musées, le prix d'entrée n'apparaît pas être un frein pour les jeunes. La gratuité est en effet déjà octroyée aux jeunes jusqu'à 16 ans et l'entrée est fixée à CHF 4.- pour les étudiants, les apprentis, les personnes à l'AVS, à l'AI, les chômeurs et les militaires. De plus, l'entrée est libre chaque mercredi, toute la journée, pour toute la population. Pour accroître la fréquentation des jeunes, plusieurs actions sont entreprises. Tout d'abord, en lien avec leurs expositions et en étroite collaboration avec le Service de médiation culturelle, les Musées de la Ville organisent de manière régulière des événements gratuits – concerts, projections de films, catch impro, etc. - qui réunissent aussi un public de jeunes entre 16 et 25 ans. Le Musée d'ethnographie développe même depuis plusieurs années avec succès des manifestations scientifiques et culturelles qui touchent la tranche d'âge visée, principalement des collégiens et des étudiants de l'Université de Neuchâtel. La Nuit des Musées est un autre rendez-vous important, qui plus est, gratuit pour tous. Compte tenu de l'importance des réseaux sociaux chez les jeunes, les musées ont également commencé à développer leur présence sur ceux-ci, notamment sur Facebook. Enfin, la collaboration avec les écoles et les lieux de formation, dans le cadre des actions du Service de médiation culturelle ou par le biais de la création d'expositions, permet d'intéresser les jeunes aux musées. Pour ces raisons, le Conseil communal propose le classement de cette motion.

Du 28 septembre 2009 (n°276), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un Conseil régional de la COMUL » (PV 2009, p. 3, 160, 258, 315, 319) (Attribuée à la Direction du développement de l'agglomération).
« Dans la perspective du développement de notre politique d'agglomération et dans le souci de voir les Conseils généraux des Communes membres de la COMUL se réunir pour débattre des enjeux de fond, des projets novateurs et du développement et du financement d'infrastructures communes, nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens pour mettre en place un Conseil régional de la COMUL. »
Une réponse sera apportée durant l'année 2016 dans le cadre du rapport d'information relatif à l'établissement du plan directeur régional de la COMUL.

Du 18 octobre 2010 (n°279), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local » (PV 2010, p. 748, 1607, 1613, 1614) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié d'étudier l'assouplissement des modalités de mise à disposition en faveur des associations et groupements, à but non lucratif, à vocation sociale ou culturelle, des infrastructures scolaires communales aux heures où elles ne sont pas utilisées, notamment en soirée et le week-end. »
Le statut et les missions des concierges des bâtiments scolaires communaux ont été clarifiés. Un nouveau modèle de gestion des infrastructures scolaires en dehors du temps d'enseignement est en phase d'élaboration. Une réponse à la motion sera apportée dans le courant de l'année 2016, qui prendra en compte l'action n° 79 du Programme politique 2014-2017 « Elargir l'accès aux équipements et infrastructures destinés au public ».

Du 14 mars 2011 (n°283), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une meilleure accessibilité du centre-ville » (PV 2011, p. 2222, 2302, 2421, 2452, 2459) (Attribuée à la Direction de la sécurité).
« Dans la perspective du réaménagement de la « Place Numa-Droz » et de la création d'une « Place de l'Hôtel de Ville » et dans un souci de répondre aux attentes des commerçant-e-s du centre-ville, le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'améliorer l'accessibilité du centre-ville. Nous demandons que cette étude porte sur les trois mesures conjointes suivantes : la mise en place d'un système de jetons de parking offrant la première heure de stationnement au Parking du Port, dont la Ville est actionnaire ; la création de places dépose-minute, dites aussi « pick-up », en trois points du centre-ville (sud de la Place des Halles, rue de la Raffinerie, rue des Fausses-Brayes) ; le passage du temps de stationnement pour les places devant l'Hôtel de commune et les places restantes aux rues de la Promenade Noire et de la Raffinerie de 30 minutes à une heure. »
A l'étude dans le cadre du processus participatif Pury/Numa-Droz/Gare CFF.

Du 4 avril 2011 (n°285), du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau » (PV 2010, p. 1471, PV 2011, p. 2508, 2509) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'équiper les fontaines de la ville, ou certaines d'entre elles, avec le dispositif Ecofontaine, dispositif lauréat du prix « Jade Nature 2009 ». Il est prié d'étudier les économies d'eau, d'énergies et les coûts d'un tel investissement dans le respect de l'esthétique des fontaines. »
A l'étude.

Du 4 avril 2011 (n°288), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Un permis contre un abonnement » (PV 2010, p. 1690, PV 2011, p. 2522, 2523, 2526) (Attribuée à la Direction de la mobilité).
« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier les voies et moyens de proposer une offre incitative à utiliser les transports publics en offrant, un mois durant, un abonnement Onde Verte pour toute personne déposant son permis de conduire et/ou son permis de circulation pour la même durée. »
Une telle initiative a été proposée à l'échelle cantonale en 2012 et répétée en 2013. Cette action n'a, de loin, pas rencontré le succès escompté. De son côté, la Ville fait une promotion active et couronnée de succès du transfert modal : subvention pour les abonnements adultes et pour les juniors dès la 7e HarmoS (dès 2015), programme NeuchâtelRoule-Vélospot, la brochure mobile en Ville, la manifestation « Printemps de la Mobilité ». Le Conseil communal propose le classement de cette motion.

Du 17 octobre 2011 (n°289), du groupe socialiste, par Mme Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée « Pour une taxe au sac sociale » (PV 2011, p. 2229, 3132, 3164, 3194) (Attribuée à la Direction de l'action sociale).
« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier la manière, les voies et moyens possibles d'éliminer gratuitement les déchets du type « pampers » dès l'introduction de la taxe au sac. »
Dans la mesure où la législation fédérale et cantonale sur le traitement des déchets n'autorise pas les collectivités publiques à prendre en charge le coût des déchets type « pampers », ce qui a notamment été confirmé par le Conseil d'Etat et la Commission cantonale de gestion des déchets dans le cadre du traitement d'une proposition identique déposée au Grand Conseil et finalement retirée par ses auteurs, le Conseil communal propose le classement de cette motion.

Du 31 octobre 2011 (n°290), motion interpartis, des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol, par M. Blaise Péquignot et consorts, intitulée « Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães » (PV 2011, p. 2422, 3244, 3245) (Attribuée à la Présidence).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de conclure un pacte de jumelage avec la Ville de Guimarães. »
Les difficultés économiques auxquelles notre partenaire est confronté ne facilitent pas les rencontres de nos deux villes, géographiquement éloignées. Durant l'année 2015, des démarches ont été entreprises afin de réactiver les liens avec la cité historique portugaise de Guimarães. Nous sommes donc dans l'espoir de développer des rencontres et des actions de nature à répondre aux attentes des villes respectives et ainsi de pouvoir concrétiser le projet de jumelage. L'invitation adressée au Parlement des Jeunes pour l'associer à la Session européenne qui se déroulera au printemps prochain à Guimarães s'inscrit dans ce cadre. Le Conseil communal propose le classement de cette motion.

Du 31 octobre 2011 (n°291), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements » (PV 2011, p. 2422, 3246, 3258) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier en consultant notamment la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement » les voies et moyens d'augmenter, de manière équilibrée et respectueuse de l'environnement, les espaces disponibles sur le territoire de la ville pour la création de logements supplémentaires, notamment à loyer modéré, et en faveur du développement d'activités économiques utiles à l'emploi. »
A l'étude. Des réponses seront vraisemblablement apportées dans le cadre de la révision du plan directeur et plan d'aménagement communal ou/et d'un rapport sur la politique foncière.

Du 2 avril 2012 (n°292), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Les canalisations d'eau usées, source de chaleur et de froid » (PV 2011, p. 3502, PV 2012, p. 4361, 4365) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Avec une température de 15 à 20°C toute l'année, les réseaux d'eaux usées constituent une source de chaleur ou de froid de proximité capable de se substituer aux énergies traditionnelles pour le chauffage et le rafraîchissement de nombreux bâtiments. Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et les moyens en vue de mettre en œuvre des systèmes de récupération de chaleur et de froid depuis le réseau des canalisations d'eaux usées. »
A l'étude.

Du 24 septembre 2012 (n°294), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pas de maisons vides à Neuchâtel » (PV 2012, p. 3836, PV 2012-2013, p. 328, 332) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'éviter que des logements restent à l'abandon dans notre ville. »
Un rapport est à l'étude au sein de la Direction de l'urbanisme.

Du 14 janvier 2013 (n°298), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Oui à l'intégration, stop aux discriminations » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 691, 695) (Attribuée à la Direction des ressources humaines).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier toutes les possibilités d'inclure dans son administration des personnes représentatives de toutes les composantes de notre société contemporaine. »
A l'étude.

Du 14 janvier 2013 (n°299), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 696, 700) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Les motionnaires demandent au Conseil communal d'étudier en collaboration avec le Canton les moyens de connecter toutes les unités d'habitation et commerciales, situées sur le territoire de la commune, à la fibre optique, de manière à ce que celle-ci arrive jusque dans les prises situées dans les logements et les commerces (FTTH, ou Fiber To The Home). »
A l'étude.

Du 11 mars 2013 (n°300), du groupe PLR, par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Oui à la production et la promotion des énergies renouvelables mais de manière intelligente et coordonnée » (PV 2012, p. 149, 274, PV 2013, p. 919, 923) (Attribuée à la Direction de l'environnement).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal de recenser et d'étudier de manière globale et en collaboration avec Viteos, les possibilités de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, thermique, géothermie, biomasse, etc.) et d'économie d'énergie afin de proposer un catalogue d'actions cohérentes et concrètes pouvant être mises en œuvre. »
A l'étude. Une réponse sera apportée dans le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la 7e étape Cité de l'énergie – stratégie énergétique 2035.

Du 6 mai 2013 (n°303), du groupe socialiste, par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Des prisons sans locataires pourraient en accueillir ! » (PV 2012, p. 533, PV 2013, p. 1046) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil général invite le Conseil communal à étudier, en s'approchant de l'État qui en est le propriétaire, une nouvelle affectation du bâtiment des anciennes prisons de la Ville, notamment dans une perspective de développement de l'offre de logement ou d'une auberge de jeunesse. »
Une étude succincte, menée en collaboration avec Tourisme neuchâtelois et la Fédération suisse des auberges de jeunesse, a permis de constater que la reconversion du bâtiment en auberge de jeunesse était impossible (inadaptation des locaux, capacité insuffisante). La transformation en logements rencontrerait également des obstacles techniques et financiers importants ; l'habitat ne constitue vraisemblablement pas une affectation pertinente pour ce bâtiment. Pour ces raisons, le Conseil communal propose le classement de cette motion.

Du 24 juin 2013 (n°305), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un service du Conseil général » (PV 2013, p. 1193, 1195, 1328, 1335) (Attribuée à la Présidence).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens de constituer un service pour l'amélioration concrète du soutien administratif et logistique pour le Conseil général. »
A l'étude. Un rapport du Bureau du Conseil général à ce sujet devrait être présenté au Législatif avant la fin de la législature.

Du 2 septembre 2013 (n°307), du groupe PopVertsSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô (PV 2013, p. 1194, 1341, 1479) (Attribuée à la Direction des sports).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les moyens d'améliorer la gestion et la consommation globale d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô en utilisant au maximum l'énergie solaire passive et thermique. »
Quatre études ont été effectuées par des mandataires externes en 2014 et 2015 en vue d'un rapport : étude d'assainissement technique et énergétique globale des piscines

du Nid-du-Crô, étude d'assainissement de la pompe à chaleur, audit des installations CVS (Chauffage/Sanitaire/Ventilation) et traitement de l'eau, étude sur le remplacement complet du système de désinfection de l'eau. Une réponse sera apportée d'ici la fin de l'année 2016.

Du 2 septembre 2013 (n°308), du groupe PopVertsSol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée « Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente » (PV 2013, p. 1341, 1481) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les modalités concrètes de l'application actuelle de l'art. 22 du règlement des déchets et les voies et moyens d'augmenter l'efficacité du recyclage dans les magasins, de l'ensemble des matières liées aux produits vendus et à leurs emballages. »
A l'étude, dans le cadre des réflexions de la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD).

Du 13 janvier 2014 (n°309), du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « La gare, plate-forme de correspondance de la Ville et du Canton : un nouveau quartier » (PV 2013, p. 1791, PV 2014, p. 1904) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal d'étudier le quartier de la gare en fonction de l'évolution de ses missions actuelles et futures et cela en étroite relation avec les autres grands projets urbanistiques de la Ville. »
Dans le cadre du Projet d'Agglomération (PA) 1 et 2, un certain nombre d'études ont été lancées pour traiter les aspects d'aménagement d'espaces publics et de mobilité dans le secteur de la Gare. Plusieurs nouvelles études de faisabilité ont été lancées fin 2015 et transmises au RUN dans le cadre du PA3. Ces réflexions ont été discutées dans le cadre de la démarche participative « Centre et Gare » au début 2016. Celles qui seront retenues par le Conseil communal seront intégrées dans les prochaines planifications financières (2018-2021 et 2022-2025), sous réserve de leur acceptation par le Canton et la Confédération. L'étude se poursuit.

Du 1er septembre 2014 (n°310), des groupes PopVertsSol et socialiste, par MM. Dimitri Paratte et Mouhamed Basse, intitulée « Comment encourager le cyclisme dans une ville en pente ? » (PV 2014, p. 2532, 2685) (Attribuée à la Direction de la mobilité).
« Les groupes PopVertsSol et socialiste demandent au Conseil communal d'étudier les possibilités d'offrir la gratuité aux vélos dans les funiculaires urbains de la Ville. »
Les administrations communales n'ont malheureusement pas d'influence directe sur la tarification des transports publics. Nous étudions les pistes économiquement supportables pour faciliter le transport de vélos dans les funiculaires. L'étude est en cours.

Du 30 mars 2015 (n°311), des groupes socialiste et PopVertsSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Insertion professionnelle : la Ville à la fois employeur et placeur » (PV 2015, p. 2815, 3292) (Attribuée à la Direction des ressources humaines).
« Dans un souci de réinsertion professionnelle, le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens afin d'offrir des opportunités de stages à des bénéficiaires de l'aide sociale, puis des emplois pour une durée déterminée au sein de l'Administration communale avec la finalité à terme de placement auprès d'employeurs privés ».
A l'étude.

7.9. Liste des postulats en suspens

Du 4 novembre 2002 (n°125), de Mme Anne Tissot et consorts, en matière de stationnement sur le domaine privé communal (PV 2002, p. 2713, 2746, 2798, 3679, 3683) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le Conseil communal est prié de dresser un état des lieux des places de stationnement mises à disposition des employés de la Ville et, dans les cas où elles ne sont pas utilisées pour des raisons professionnelles avérées, d'étudier la possibilité de les rendre payantes selon les mêmes critères définis pour les pendulaires dans le plan de stationnement de la Ville de Neuchâtel. »
Le recensement des places a été effectué et les résultats d'un sondage concernant les déplacements des employés sont en cours d'analyse. Le rapport attendu sera élaboré sur ces bases.

Du 12 janvier 2004 (n°127), du groupe popecosol, par Mme Eliane Henry-Mezil et consorts, intitulé « Pour une conception écologique et sociale du site de la brasserie Muller » (PV 2003/2004, p. 4188, 4237, 5532, 5536) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les caractéristiques écologiques et sociales du site de la brasserie Muller, puis d'établir un bilan et de proposer des mesures dans la perspective d'une occupation optimale des lieux par les locataires. »
Un rapport est à l'étude au sein de la Direction de l'urbanisme.

Du 27 septembre 2004 (n°134), de M. Olivier Arni et consorts, intitulé « Pour une animation socioculturelle dans les quartiers » (PV 2003/2004, p. 4473, 4506, 250, 258) (Attribué à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures de soutien à mettre en place afin de permettre à des associations socioculturelles ou de quartier de développer et d'améliorer la qualité du « vivre ensemble » de la population, de renforcer l'action communautaire, de contribuer à développer des liens positifs et constructifs entre les personnes par la création, par exemple, d'espaces de rencontre, d'animation et d'échange notamment aux Acacias, à La Coudre et à Serrières. »
A l'étude dans le cadre du rapport sur la politique d'intégration et de quartiers. L'orientation de cette politique a déjà fait l'objet d'une présentation au Conseil communal, à la Commission de la politique culturelle du Conseil général et dans le cadre de l'atelier « Autorités et citoyenneté » du processus de fusion. Une réponse sera apportée dans le courant de l'année 2016.

Du 27 septembre 2004 (n°136), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour une nouvelle conception du trafic automobile de transit en ville de Neuchâtel » (PV 2003/2004, p. 4636, 4649, 283, 302) (Attribué à la Direction de la sécurité).
« Le Conseil communal est prié d'étudier, dans le cadre du réaménagement du site de la Maladière, les voies et moyens de modérer au maximum le trafic automobile de transit sur l'axe sud est/ouest, soit entre le Quai Philippe-Godet et la rue des Falaises, en passant par la place d'Armes, la place Alexis-Marie-Piaget et l'Avenue du 1er-Mars, tout en donnant davantage de place à la mobilité douce (deux-roues, etc.), en favorisant la circulation des transports publics et en offrant un accès plus direct et plus convivial aux piétons entre le centre-ville (zone piétonne) et le bord du lac. »
A l'étude dans le cadre du projet Ring.

Du 1er novembre 2004 (n°137), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour un suivi conséquent de l'état de la pollution de l'air en ville de Neuchâtel » (PV 2003/2004, p. 4615, 4644, 381, 395) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de contrôler périodiquement la pollution de l'air et le niveau sonore dans le quartier de la Maladière, notamment aux abords du futur stade et de la sortie de l'autoroute. »

Un travail de synthèse va être mené en 2016 avec le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) dans le but d'évaluer l'évolution de la qualité de l'air sur la commune. Dans cette optique, des mesures complémentaires seront menées sur le terrain dès ce printemps. Un rapport d'information sera ensuite présenté au Conseil général dont le contenu répondra aux questions soulevées par ce postulat.

Du 1er septembre 2008 (n°148), du groupe PopVertsSol, intitulé « Encouragement aux investissements immobiliers en matière de protection de l'environnement », PV 2007/2008, p. 3983, 265, 272) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'encourager les investissements immobiliers consentis en matière de protection de l'environnement et d'économie d'énergie selon des critères et des standards reconnus, soit dans le cadre de la nouvelle réglementation concernant les contributions et les taxes d'équipements de terrains constructibles, soit par d'autres mesures et moyens à définir. »
Les investissements dans le domaine de la protection de l'environnement et des économies d'énergie méritent d'être encouragés. Toutefois, le règlement sur les taxes et contributions d'équipement des terrains constructibles n'est pas un bon moyen pour y parvenir ; il s'agit en effet de taxes causales ou de contributions liées au financement d'équipements publics (voiries, réseaux divers,…), dont le mécanisme ne peut pas être utilisé pour subventionner indirectement des réalisations privées. A l'instar de ce qui a été mis en place dans le domaine des économies d'énergie, l'effort pourrait être porté sur la mise en place d'une politique active de subventionnement, de défiscalisation de certains investissements, d'octroi de bonus en matière d'aménagement du territoire, etc, autant de sujets qui relèvent prioritairement de la compétence décisionnelle de l'Etat et ne peuvent donc pas être traités de manière pertinente au niveau communal. Le Conseil communal propose donc le classement de ce postulat.

Du 3 mars 2009 (n°152 bis), des groupes socialistes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, intitulé « Pour une meilleure utilisation des transports publics : introduction de la règle du «prendre avec» » (PV 2009, p. 909, 925, 939) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« A Berlin, la voiture est rare et les nuisances qu'elle provoque (bruit, pollution, etc.) également. Les sorties en couple, les virées en famille, se font systématiquement en métro ou en bus, plutôt qu'en voiture. L'explication est simple : les jours de la semaine dès 20h, et les dimanches et jours fériés, les titulaires d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel peuvent emmener avec eux un adulte, deux enfants et même un chien. Force est de constater qu'hors des heures de pointe, contrairement à ceux de Berlin, nos bus circulent trop souvent quasi à vide. Cela peut et doit changer, en particulier si on tient compte du fait que les sociétés de transports publics sont financées par les collectivités publiques.
Afin de :

- *favoriser le transfert modal de la voiture vers les transports publics*
- *réduire les nuisances induites par les voitures en ville*
- *réduire le coût des transports « courte distance » pour les familles*
- *obtenir une meilleure utilisation des bus hors des heures de pointe (soir et week-end),*

les groupes socialistes des 3 Conseils Généraux des villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, dans le cadre des développements futurs de la Communauté tarifaire Onde Verte, demandent aux exécutifs d'étudier tous les moyens à leur disposition, en particulier leurs participations dans les conseils d'administrations et/ou leurs relations avec les sociétés de transports publics, pour obtenir qu'une règle du "prendre avec" soit introduite sur le réseau de transports publics desservant les territoires communaux. Concrètement, bien des personnes n'utilisent que peu les transports publics pour la simple raison qu'ils ne peuvent pas emmener de passagers. Afin de lutter contre cet état de fait, nous demandons à nos exécutifs d'étudier les voies et moyens :

- *de créer un nouveau type de titre de transport Onde Verte reprenant de manière plus large les possibilités offertes par la "carte junior" au niveau national (par exemple :*

gratuité de la carte, extension de l'âge limite au-delà de 16 ans, possibilité pour les enfants de voyager avec d'autres adultes que leurs parents, etc.)

- *d'offrir, à l'instar de ce qui se fait à Berlin, à tout porteur d'un abonnement la possibilité d'inviter deux passagers à "partager son transport public" hors des heures de pointe (par exemple les samedis et dimanches, et dès 19h00 en semaine).*

Avec de telles possibilités, les transports publics gagneraient en compétitivité par rapport aux transports individuels. On pourrait donc espérer voir leur utilisation augmenter de manière substantielle. »

La réponse sera apportée via un rapport commun avec les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Le traitement de ce dossier est à charge de la commission mobilité du Réseau des 3 Villes. Cette commission a chargé « Onde Verte » d'étudier la question. Aucune réponse à ce jour, si ce n'est un préavis négatif informel des CFF. M. Grassi Pirrone (RUN) relancera la question dans le cadre des travaux de cette commission.

Du 3 mars 2009 (n°152 ter), du groupe PopVertsSol de Neuchâtel, du groupe Les Verts et le POP de La Chaux-de-Fonds, du groupe Les Verts et le POP de Le Locle, intitulé « Mesures concernant la formation » (PV 2009, p. 940, 943) (Attribué à la Direction de la mobilité).

« Les représentants de la commune de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont invités à proposer une modification du contrat d'agglomération du Réseau des trois villes ayant la teneur suivante : Avenant au contrat d'agglomération, article 18 (nouveau) Mesures concernant la formation : Gratuité des transports publics ou arrangements forfaitaires pour les apprentis et les étudiants appelés à se déplacer dans le canton pour suivre leur formation. »

En juin 2015, la Ville de Neuchâtel a lancé le subventionnement permettant aux jeunes de la 7e HarmoS jusqu'à 20 ans d'obtenir un abonnement annuel Onde Verte 2 zones à demi-tarif ou une réduction équivalente sur d'autres abonnements. Ainsi, le Conseil communal réalise une des actions phares de son plan de législature qui vise à doubler le nombre d'abonnements pour cette catégorie d'âge. Cette démarche facilite à la fois les trajets scolaires et les loisirs. Au 30.10.2015 (derniers chiffres reçus par TransN) soit après 5 mois de mise en place, le nombre d'abonnements annuels a évolué de 970 abonnements Onde Verte annuels vendus en 2014 à 1'517 (+ 63%) sur l'année 2015. Un rapport d'évaluation de cette action phare du Programme politique 2014-2017 sera présenté en fin d'année 2016.

Du 28 septembre 2009 (n°155), du groupe PopVertsSol, intitulé « Pour la participation des Parlements au Réseau des trois villes » (PV 2009, p. 257, 272, 284) (Attribué à la Direction du développement de l'agglomération).

« Le Conseil communal est prié de nous faire savoir comment il entend informer et associer le Conseil général aux activités des réseaux intercommunaux (COMUL, Trois Villes) et de l'affectation des moyens mis à leur disposition. »

A l'étude dans le cadre des collaborations au sein du Réseau des trois Villes et de la COMUL.

Du 15 mars 2010 (n°158), des groupes socialiste et PopVertsSol, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulé « Pour une information sur les économies d'énergie ». (PV 2010, p. 591, 930, 931, 934) (Attribué à la Direction de l'environnement).

« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité de mettre à disposition des habitants de la ville un dispositif regroupant des instruments produisant des énergies renouvelables, notamment une éolienne et des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, afin de pouvoir informer la population de façon concrète et pédagogique sur ces technologies ainsi que sur la consommation électrique en général. »

A l'étude. Une réponse sera apportée dans le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la 7e étape Cité de l'énergie – stratégie énergétique 2035.

Du 18 octobre 2010 (n°160), du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé « Un Maillon indispensable doit être fiable » (PV 2010, p. 765, 777, 836, 1583, 1607, 1616, 1620) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal de faire une analyse approfondie des coûts et profits du Fun'ambule et d'élaborer différents scénarios pour le futur. »
Une étude est en cours en collaboration avec TransN concernant la situation et l'avenir du Fun'ambule.

Du 18 octobre 2010 (n°161), du groupe PLR, par M. Philippe Etienne et consorts, intitulé « Pour une température économe » (PV 2010, p. 1217, 1231, 1609, 1670, 1674) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Nous invitons le Conseil communal à étudier les voies et moyens pour chauffer les bâtiments de la Ville de Neuchâtel à une température de 20 degrés au maximum. »
A l'étude. Une réponse sera apportée dans le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la 7e étape Cité de l'énergie – stratégie énergétique 2035.

Du 18 octobre 2010 (n°162), du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel, concernant la promotion des économies d'énergie (PV 2010, p. 1224, 1232, 1609, 1675, 1685) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est invité, en collaboration avec le délégué à l'énergie et la société Viteos, à étudier les voies et moyens d'informer les ménages sur leur propre consommation par rapport à la consommation moyenne communale, voire cantonale, et sur les possibles mesures concrètes d'économies. »
A l'étude. Une réponse sera apportée dans le rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la 7e étape Cité de l'énergie – stratégie énergétique 2035.

Du 31 octobre 2011 (n°163), du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé « Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville » (PV 2011, p. 2619, 2623, 2639, 3264, 3266) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est prié d'étudier, objet par objet, les différentes perspectives d'avenir possibles pour les domaines agricoles et forestiers dont la Ville est propriétaire. Il est prié d'intégrer dans son étude les bâtiments et infrastructures sis sur ces derniers et de tenir compte aussi bien des éléments positifs (utilité future de rester propriétaire des forêts dans le cadre d'une gestion du bois comme bien de valeur, opportunités, etc.) que des aspects négatifs (frais prévisibles vu l'état d'entretien actuel des bâtiments, etc..). »
Comme exprimé lors de la discussion au Conseil général concernant la reconstruction de la Ferme de la Rotte à La Chaux-du-Milieu (rapport n°15-023), nous sommes décidés à adopter une stratégie claire concernant l'avenir des domaines agricoles et forestiers, propriété de la Ville.

Pour rappel, la Ville de Neuchâtel est propriétaire des domaines agricoles suivants : Boudry, Belmont, 23.6 ha (hectares); Chézard-Saint-Martin, la Biche, 26.5 ha; Gorgier, la Grand-Vy, 130 ha; Brot-Dessous, Prépunel, 27.5 ha; La Brévine, Bois de l'Halle, 27.5 ha; La Chaux-du-Milieu, la Rotte, 64 ha; Les Ponts-de-Martel et La Chaux-du-Milieu, forêts des Joux, 550 ha; La Chaux-du-Milieu, la Grande-Joux, 80 ha; Les Ponts-de-Martel, la Petite-Joux, métairie, 33.5 ha; Les Ponts-de-Martel, La Roche, 85 ha; La Chaux-du-Milieu, La Cornée, 25 ha; Chaumont, Pré-Louiset, 12 ha; Chaumont, Jeanjaquet, 11.3 ha et Corcelles-Cormondrèche, Pierre-Gelée, 39 ha.

Avant de présenter à votre Autorité une vision stratégique concernant les domaines, nous attendons de connaître précisément le contexte institutionnel de la Ville, lequel dépendra du vote populaire prévu en juin de cette année au sujet du projet de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Dans le rapport qui répondra au postulat n°163 du 31 octobre 2011, concernant l'avenir des domaines, il s'agira de vous présenter une stratégie globale, intégrant un inventaire des objets propriété de la Ville, une analyse des enjeux, les aspects financiers et de gestion, ainsi qu'un plan d'action à court, moyen et long termes. Les politiques foncière et d'entretien des domaines, en cours de clarification depuis 2010, permettent à notre Ville une meilleure planification à termes définis. Il convient de répartir les investissements sur plusieurs législatures, afin d'envisager un entretien durable de notre patrimoine, tout en maîtrisant les coûts.

Du 6 mai 2013 (n°170), des groupes PLR et socialiste, par Mme et M. Jean-Charles Authier, Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour accroître l'offre en place de parc lors d'événements particuliers au centre-ville » (PV 2012, p. 497, 518, 533, PV 2013, p. 1057, 1064) (Attribué à la Direction de la sécurité).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures propres à faciliter l'accès des automobilistes au centre-ville lors d'événements à caractère commercial. »
A l'étude dans le cadre du projet Ring.

Du 6 mai 2013 (n°171), du groupe PLR, par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulé « Giratoire des Cadolles : sécurité de tous les usagers à revoir » (PV 2013, p. 759, 819, 1070) (Attribué à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié, en évaluant notamment la situation en termes de sécurité pour l'ensemble des usagers du giratoire des Cadolles et des passages piétons à proximité, d'étudier les voies et moyens de remédier aux manquements qui pourraient être constatés. »
Une expertise de sécurité a été réalisée, de même que la sécurisation des passages piétons et l'adaptation des arrêts de bus. Une bande cyclable montante a été introduite. L'étude se poursuit.

Du 24 juin 2013 (n°172), du groupe socialiste, par Mme Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour un soutien pérenne au NIFFF » (PV 2013, p. 1178, 1336, 1337) (Attribué à la Direction de la culture).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'être partie prenante avec l'Etat de Neuchâtel à une convention de soutien au NIFFF. »
Une demande de classement de ce postulat sera proposée au Conseil général dans le cadre du rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le soutien de la Ville au Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF), du 2 novembre 2015. ***(Ndlr : le classement a été accepté en date du 11 janvier 2016).***

Du 1er septembre 2014 (n°173), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Que faire d'une place et son galet ? » (PV 2014, p. 2532, 2680) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Nous demandons au Conseil communal de nous présenter son projet quant à l'aménagement de la place de la gare ouest. En effet, nous considérons que cette place ainsi que le «galet» devraient faire l'objet d'une étude afin d'embellir cette entrée de la gare. La circulation et une vision d'ensemble de ce lieu de transit ferroviaire, routier et piétonnier méritent aussi une réflexion approfondie comme cela a déjà été demandé en un autre siècle. Il est également important de savoir en quoi ces projets sont ou ne sont pas en lien avec la volonté de développement économique de notre centre-ville. »
Dans le cadre des réflexions sur le secteur Crêt-Taconnet/Espace de l'Europe/place et haut de l'avenue de la Gare, des réflexions sont en cours depuis plusieurs années, dans le but d'améliorer la sécurité des usagers, de respecter les normes environnementales tout en préservant et développant la qualité d'aménagement des espaces publics réalisés (concours d'idées et réalisation Espace de l'Europe avant Expo.02). Par extension, dans le cadre du Projet d'Agglomération 3 (PA3), un certain nombre d'études complémentaires ont été lancées pour traiter les aspects d'interface de mobilité et d'aménagement d'espaces publics dans le secteur de la Gare. Plus

spécifiquement, une étude de faisabilité a été lancée pour le réaménagement de la place de la Gare, comprenant notamment la suppression du galet, afin d'en faire une véritable interface de mobilité individuelle et de mobilité douce. Ces réflexions ont été discutées dans le cadre de la démarche participative « Centre et Gare ». En fonction des résultats, cette mesure du PA 3 sera intégrée dans une prochaine planification financière (2022-2025), sous réserve de l'accord de la Société du parking de la Gare et de son acceptation par le Canton et la Confédération. L'étude se poursuit.

Du 7 septembre 2015 (n°174) du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulé « Pour un Plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel EST » (PV 2015, p. 3411, 3448) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens d'améliorer les axes de circulation Nord-Sud à l'est de la ville afin de les adapter aux conditions actuelles et futures de circulation.
Il est en particulier demandé au Conseil communal d'étudier :

1. *les développements possibles notamment des deux axes principaux, Chemin des Mulets – Pont du Mail – Rue des Fahys d'une part et Maladière – Gibraltar – Rue des Fahys d'autre part et les mesures à prendre pour les adapter au trafic journalier moyen (TJM) ;*
2. *la possibilité de créer ou développer de nouveaux axes Nord-Sud ;*
3. *les points névralgiques de ce secteur soit le carrefour de Monruz, et les 2 ouvrages d'art suivants : le pont du Mail et le passage inférieur au haut de la rue de Gibraltar ;*
4. *le carrefour Gibraltar-Fahys, dans l'idée de permettre aux transports publics d'emprunter cet axe et rendre ainsi possible la desserte de la Gare par le Nord;*
5. *les possibilités d'adaptations de l'axe Avenue des Portes-Rouges – Rue des Fahys – Faubourg de la Gare à l'augmentation du TJM et à une meilleure fluidité du trafic et des transports publics, ce qui donnera l'occasion d'évaluer l'augmentation du TJM induite par la densification de l'habitat aux Portes-Rouges. »*

Une étude est à entreprendre sur la base du monitoring des déplacements qui doit être initié en 2016.

Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement

(entité de gestion n°100.02)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	743'716.83	730'500.00	-13'216.83
Revenus	0	0	0
Excédent	743'716.83	730'500.00	-13'216.83

Les commentaires détaillés des comptes figurent à l'annexe du rapport des comptes. Le nouveau plan comptable MCH2 a impliqué de grands changements et certains comptes n'ont pas été comptabilisés dans le budget 2015, ce qui explique cet écart.

2. Organigramme

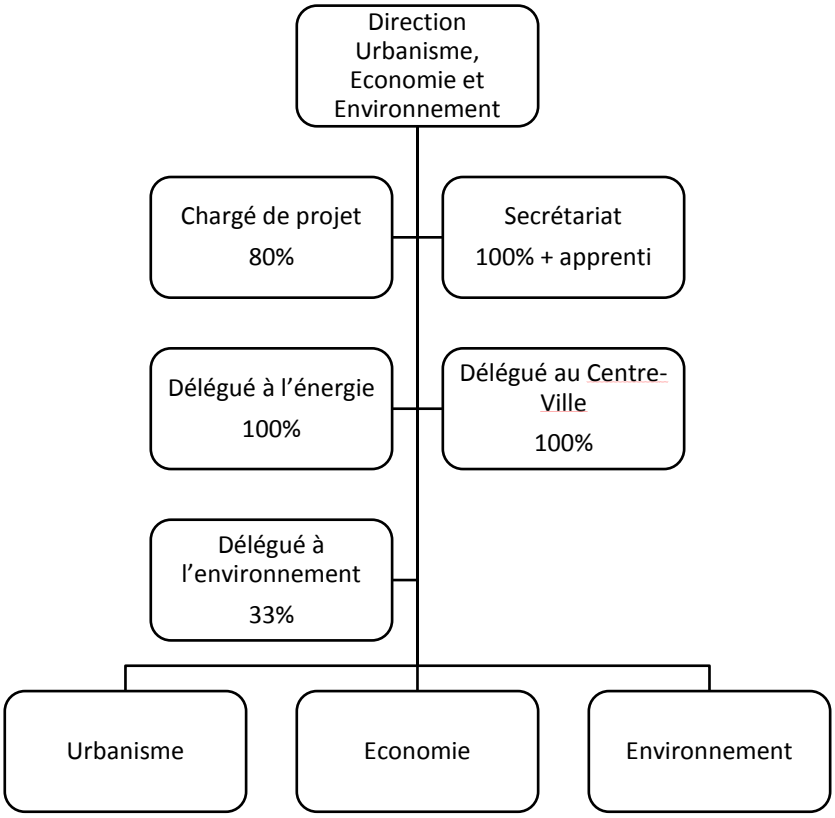

Direction des Finances, des Ressources humaines et de l'Action sociale

(entité de gestion n°100.03)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	466'900.90	420'600.00	- 46'300.90
Revenus	3'200.00	3'200.00	0.00
Excédent	463'700.90	417'400.00	- 46'300.90

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

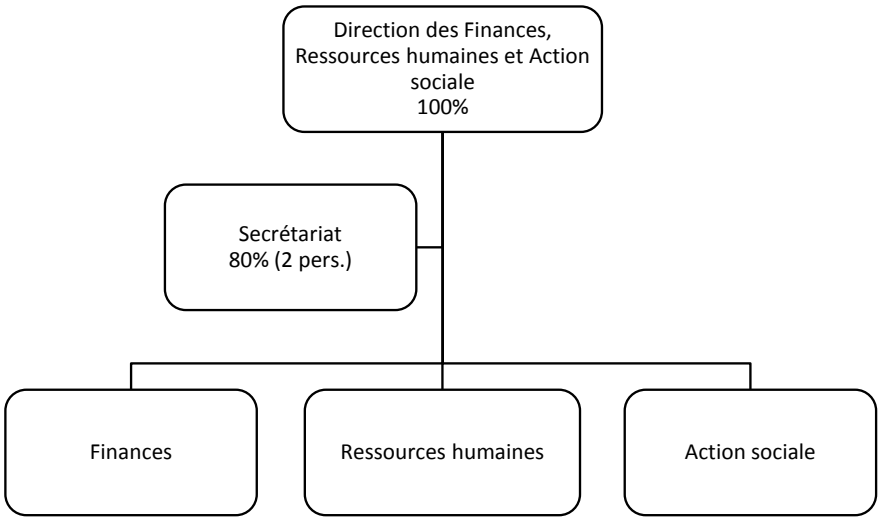

Direction de la Culture, des Sports et du Tourisme

(entité de gestion n°100.04)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	739'444.40	748'100.00	+ 8'655.60
Revenus	9'958.75	8'000.00	+ 1'958.75
Excédent	729'485.65	740'100.00	+ 10'614.35

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

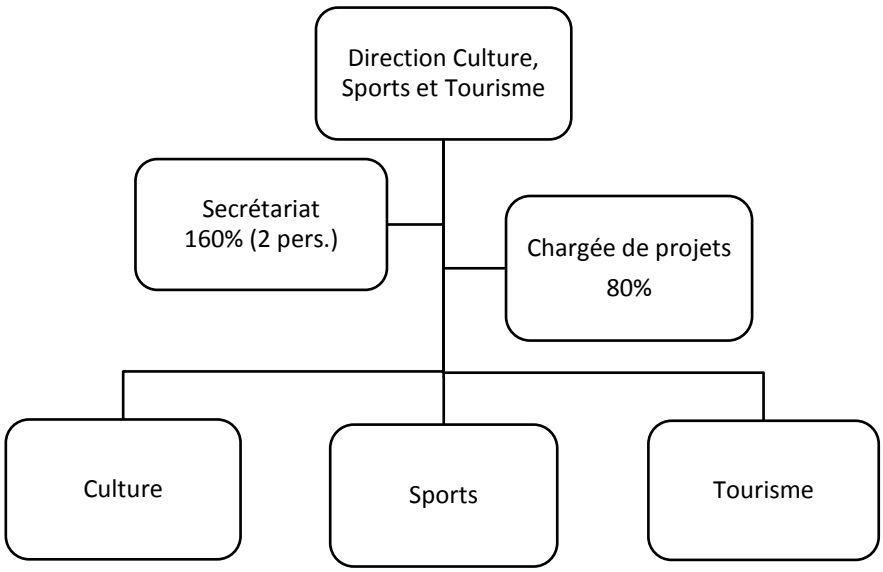

Direction de la Santé, de l'Education et de la Mobilité

(entité de gestion n°100.05)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	619'786.45	668'700.00	+ 48'913.55
Revenus	28'556.60	25'000.00	+3'556.60
Excédent	591'229.85	643'700.00	+ 52'470.15

Des subventions attribuées directement à la direction ont été octroyées pour un montant de 68'900 francs (Association Courte-Echelle pour 20'000 francs, Société de protozoologie (UNINE) 2'000 francs pour l'organisation d'un congrès international, Hôtel des Associations (25'000 francs), Association Lire et Ecrire (7'500 francs) et l'ANAAP (association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique) pour 14'400 francs). Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

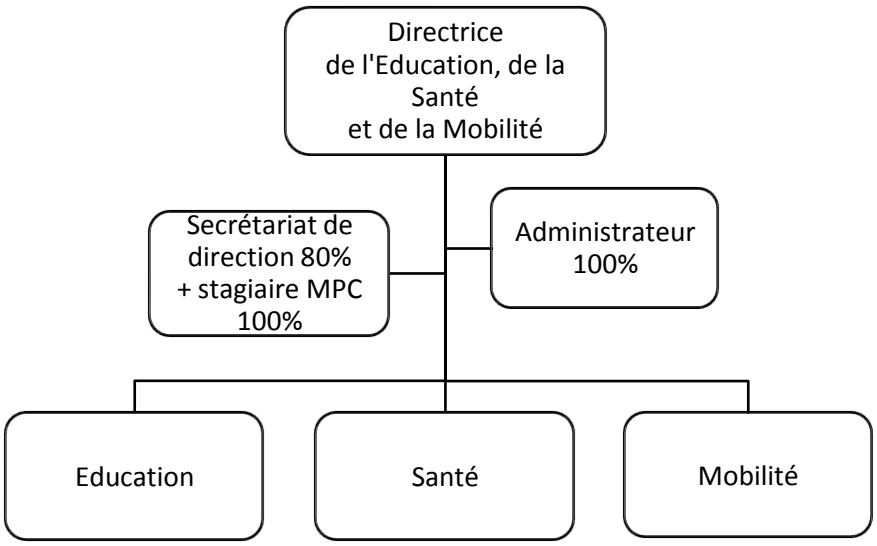

Direction des Infrastructures et énergies, de la Sécurité et du Développement de l'agglomération

(entité de gestion n°100.06)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	540'299.40	558'900.00	+ 18'600.60
Produits	40.00	0.00	+ 40.00
Excédent	540'259.40	558'900.00	+ 18'640.60

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

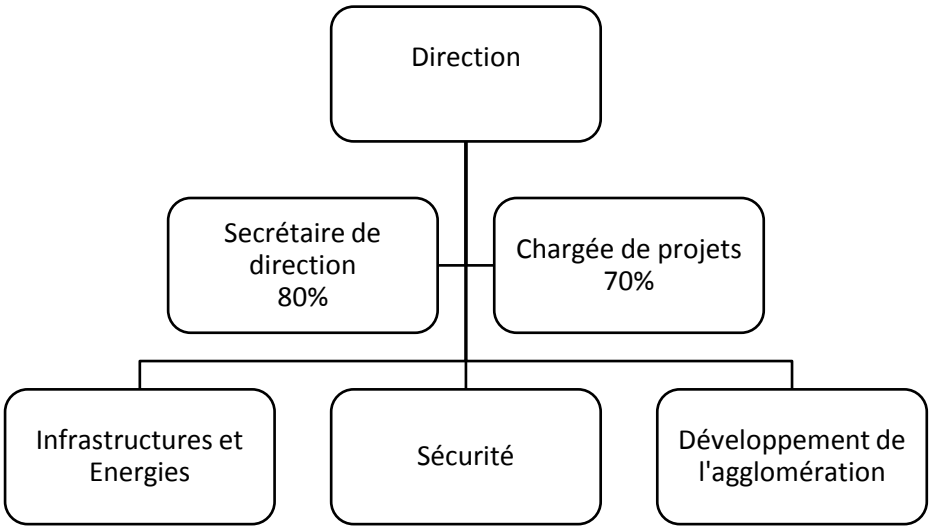

Chancellerie / Secrétariat

(entité de gestion n°100.07)

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'914’116.76	4'238’400.00	+ 324’283.24
Produits	275’906.60	224’100.00	+ 51’806.60
Excédent	3'638’210.16	4'014’300.00	+ 376’089.84

Les principales différences s’expliquent par une gestion rigoureuse des dépenses, des prestations ou manifestations non réalisées, sinon d’imputations différentes au budget dans le cadre de la consolidation du premier exercice avec le nouveau plan comptable MCH2. Les commentaires figurent au chapitre spécifique en fin de rapport.

Conseil communal

1. Répartition des sections et des services

Dans sa séance du 1er juin 2015 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé M. Thomas Facchinetti à la présidence de l’Autorité exécutive pour l’année administrative 2015-2016.

Entré au Conseil communal le 11 juin 2012, M. Thomas Facchinetti occupe cette fonction pour la première fois.

M. Pascal Sandoz, conseiller communal dès le 1er juin 2005, a été porté, pour la troisième fois, à la vice-présidence.

Composition, dès le 1er juin 2015, année administrative 2015-2016

M. Thomas Facchinetti	président
M. Pascal Sandoz	vice-président
M. Olivier Arni	conseiller communal
Mme Christine Gaillard	conseillère communale
M. Fabio Bongiovanni	conseiller communal

Présidence

M. Thomas Facchinetti	Suppléance : M. Pascal Sandoz

Direction : Culture, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti	Suppléance : M. Fabio Bongiovanni

Direction : Education, Santé, Mobilité

Mme Christine Gaillard	Suppléance : M. Olivier Arni

Direction : Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération

M. Pascal Sandoz	Suppléance : Mme Christine Gaillard

Direction : Urbanisme, Economie, Environnement

M. Olivier Arni	Suppléance : M. Thomas Facchinetti

Direction : Finances, Ressources humaines, Action sociale

M. Fabio Bongiovanni	Suppléance : M. Pascal Sandoz

Chancellerie

M. Rémy Voirol, chancelier	Suppléance : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier

2. Suivi du programme politique 2014-2017

A la date repère du 31 décembre 2015, le programme politique 2014 – 2017 est à mi-parcours puisqu'il a été mis en œuvre durant deux années complètes.

Il est possible de dresser le bilan suivant :

Objectif atteint, décision politique prise :	Mesure réalisée	105	(43%)
En cours de réalisation :	En cours	92	(38%)
Réflexions en cours :	A l'étude	34	(14%)
Aucune mesure prise :	Abandonnée	2	(<1%)
	Pas traitée	8	(4%)
	Total	241	(100%)

A la lecture de ces chiffres, on constate que près de la moitié des mesures prévues ont pu être réalisées (43%). Si on y ajoute les mesures qui sont actuellement en cours de réalisation, on arrive à un total supérieur à 80%. Deux mesures ont été abandonnées : l'une suite aux transferts de compétences intervenus en matière de sécurité publique et l'autre par opportunité suite aux résultats de l'étude de faisabilité.

On rappellera que six actions ont été définies par le Conseil communal comme « actions phares ». De ces six actions, trois sont réalisées à fin 2015:

- Le prix de la citoyenneté, qui a été décerné en 2014 et en 2015 ;

- L'implantation de nouvelles enseignes commerciales de qualité au centre-ville. Même si, dans ce domaine, l'effort est constant, quelques premières implantations ont pu être menées à bien (librairie-galerie Apostrophe, Hug Musique, Zara, etc.) ;
- L'abonnement mobilité pour les jeunes jusqu'à 20 ans (AboAdo) qui est en vigueur depuis le 1er janvier 2015 et rencontre un grand succès puisque 1552 abonnements ont été souscrits, ce qui représente une augmentation de 63% du nombre d'abonnements "jeunes" par rapport à 2014.

3. Evénements marquants : joli panel !

3.1. De nombreux contacts pour consolider le rayonnement

L'année 2015 a été le théâtre de relations appuyées avec nos partenaires et la population de la région. A témoin et en toile de fond le processus de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, certes, mais aussi avec nos amis Bisontins, Toscans et Argoviens.

Des médiateurs urbains au service des citoyens pour informer et sécuriser, voilà un lien fort avec la population de la ville qui n'a pas hésité à fêter le nouveau Président du Conseil des Etats, Raphaël Comte, le 2 décembre, lequel avait choisi d'associer notre ville aux réjouissances et parallèlement de faire découvrir un centre-ville particulièrement animé et lumineux !

Ce panorama ne saurait se boucler sans souligner le succès rencontré par Neuchâtel, ville hôte d'honneur de la Fête des Vendanges avec ses communes associées au projet de fusion « Neuchâtel-Ouest ».

3.2. Genève à la rencontre des Suisses

Il est à souligner le passage, le 23 juin 2015, à Neuchâtel, comme dans 42 autres villes de Suisse, de l'exposition itinérante marquant le 200e anniversaire de l'entrée du Canton de Genève dans la Confédération. Dans ce cadre, la Fondation pour Genève a lancé une opération de charme « *Genève à la rencontre des Suisses* » conçue par le dessinateur Zep.

L'exposition invitait ses visiteurs à découvrir comment, du matin au soir, la vie de chacun d'entre nous est régie par des normes et des règles élaborées et discutées à Genève, qui accueille chaque année près de 3'000 chefs d'Etat, premiers ministres et ministres, attirés par des milliers de conférences internationales, lesquelles réunissent près de 200'000 experts et délégués du monde entier.

4. Pétition

Une pétition, munie de 769 signatures, concernant le retrait de la Crèche de la Nativité sous le sapin de Noël de la Ville a été déposée, le 9 décembre 2015, par la section UDC Jeunes-Neuchâtel. En date du 18 décembre 2015, le Conseil communal a répondu aux pétitionnaires.

5. Votations et élections

8 mars

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Aider les familles ! Pour des allocations exonérées de l'impôt »
  Non par 5'766 contre 1'949 oui
  Participation : 39.55%
- Initiative populaire du 17 décembre 2012 « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »
  Non par 7'169 contre 551 oui
  Participation : 39.68%

14 juin

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique
  Oui par 5'858 contre 1'588 non
  Participation : 38.88%
- Initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études »
  Non par 4'052 contre 3'400 oui
  Participation : 38.92%
- Initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS »
  Non par 4'651 contre 2'878 oui
  Participation : 38.98%
- Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)
  Oui par 4'785 contre 2'704 non
  Participation : 38.97%

18 octobre

Election fédérale :

- Election au Conseil national
  Participation : 41.36%

Election cantonale :

- Election au Conseil des Etats
  Participation : 36.06%

6. Référendum / Initiative

Aucun référendum et aucune initiative n'ont été déposés.

7. Coopération internationale technique et démocratique

Récapitulation des actions et des dépenses

1	LATITUDE 21 Neuchâtel	Fr.	Fr.
	a) CEAS Madagascar	27'000.00	
	b) Médecins du Monde au Bénin	22'000.00	50'000.00
2	Association Point d'Appui Echanges Agadez Niger		5'000.00
3	Actions communes Neuchâtel – Besançon à Douroula au Burkina Faso - Programme 2013-2015 paiement 12'000 euros		~13'150.80
4	Roumanie – Lunca de Jos		6'014.55
5	Palestine – Cisjordanie / Camp de réfugiés d'Aqabat Jaber Actions communes Besançon – Neuchâtel		10'000.00
6	MDA Neuchâtel à Haïti		2'000.00
7	FSD Fondation suisse au déminage		3'000.00
8	WENDBENEDO au Burkina Faso		3'000.00
9	Para Los Indigenas del Ecuador		3'000.00
10	Swissaid – Niger		5'000.00
11	Frais divers		544.60
	TOTAL DEPENSES 2015		**100'709.95**

8. Jumelages

8.1. La Fête nationale sous le signe de Besançon

Pour célébrer de façon originale 40 ans de mariage avec la capitale de la Franche-Comté, le Conseil communal avait convié la 1ère adjointe au Maire de Besançon, Mme Danielle Dard, à s'exprimer sur les Jeunes-Rives. Mais l'année 2015 a coïncidé également avec la mise sur pied d'un programme étoffé marqué de nombreux événements officiels, le 30 mai à Neuchâtel et le 30 octobre à Besançon, culturels, académiques, sportifs, institutionnels, gourmands, économiques et bien évidemment festifs dans les villes chères à Victor Hugo et à Friedrich Dürrenmatt.

Neuchâtel et Besançon partagent en effet une histoire commune depuis plus d'un millénaire et notamment de solides relations dans divers domaines. C'est pourquoi, en 1975, fortes de liens de plus en plus étroits, les Autorités respectives ont souhaité jumeler leurs cités. Les cérémonies eurent lieu le 31 mai à Besançon et le 27 septembre à Neuchâtel.

Rappelons que dans cet esprit convivial qui a présidé aux commémorations d'usage, les résidents des villes jumelées peuvent visiter gratuitement les musées de la Ville.

8.2. Aarau, la jeunesse en évidence

Hormis les échanges scolaires entre les écoles de Neuchâtel et d'Aarau, l'année a été marquée par deux événements spécifiques. D'une part, à l'invitation des Autorités argoviennes, deux classes des niveaux HarmoS 5 et 6 se sont déplacées à Aarau le 18 septembre afin de participer au « Bachfischet », fête traditionnelle lors de laquelle les enfants défilent à la nuit tombée avec des lampions qu'ils ont eux-mêmes confectionnés. D'autre part, profitant de la venue du FC Aarau en terre neuchâteloise, le 21 novembre, le Conseil communal a invité les Autorités argoviennes à assister au stade de la Maladière au match contre Neuchâtel Xamax FCS. Un concours permettant à 100 neuchâtelois d'assister gratuitement au match a également été mis sur pied à l'occasion de cette rencontre qui, pour la petite histoire, a vu Xamax s'imposer 2 à 0.

8.3. Sansepolcro : 2017 à l'horizon !

Il est en effet bientôt venu le temps de marquer 20 ans de relations amicales avec la Ville de Piero della Francesca. De nombreux contacts bilatéraux se mettent dès lors en place pour définir les modalités festives et financières liées aux événements envisagés. Un objectif ambitieux dans la ligne de mire des Autorités : la création d'un véritable Parlement des jeunes en Toscane à l'image de celui de Neuchâtel, créé en 1992 déjà.

Ces préparations ne sauraient faire oublier les contacts officiels à l'occasion de la Fête des Vendanges, sinon lors du « Palio della Balestra » à Sansepolcro. Soulignons également l'accueil en Italie de l'Harmonie de Colombier. Comme quoi l'amitié n'a pas de frontière … communale.

8.4. Guimarães : volonté de poursuivre le projet de jumelage

Durant l'année 2015, des démarches ont été entreprises afin de réactiver les liens avec la cité historique portugaise de Guimarães. Rappelons que ces échanges doivent répondre à la volonté bien déterminée de l'Autorité législative de Neuchâtel de mettre en place, à terme, un pacte de jumelage avec ladite cité. Nous sommes donc dans l'espoir de développer des rencontres et des actions de nature à satisfaire les attentes des villes respectives et ainsi de pouvoir concrétiser le projet de jumelage. L'invitation adressée au Parlement des jeunes pour l'associer à la Session européenne qui se déroulera au printemps prochain au Portugal s'inscrit dans ce cadre.

9. Alliance des « Neuchâtel du Monde » : Etudiants de Shinshiro en visite

Une délégation d'étudiants de la ville japonaise de Shinshiro a été reçue à Neuchâtel du 6 au 10 août. Cette invitation s'inscrit dans le cadre des échanges de l'Alliance des Neuchâtel du monde. Visites, balades, cours de connaissances sur notre région et ses coutumes, rencontres avec des jeunes Neuchâtelois ont jalonné ce séjour qui s'est achevé par une réception officielle offerte par les autorités communales.

Le Conseil général de Neuchâtel a voté en octobre 2014 un crédit de 300'000 francs répartis sur 6 ans pour divers projets en lien avec l'Alliance des Neuchâtel du Monde. La visite d'étudiants de Shinshiro, du 6 au 10 août, en fait partie, au titre d'échanges scolaires et linguistiques.

La délégation japonaise était composée de 10 adolescents, âgés de 15 à 18 ans, accompagnés par trois représentants de la ville amie de Shinshiro. Pendant leur séjour, ils ont pu échanger leurs opinions avec des représentants du Parlement des jeunes et du Showband Les Armourins, dont les membres avaient été invités au Japon en 2005.

« En tant que citoyens du monde, nous pouvons ensemble écrire une magnifique page pour l'amitié et la paix », a déclaré Olivier Arni, au nom du Conseil communal, rappelant également lors de l'accueil officiel que la jeunesse possède un immense potentiel.

Exemple réjouissant : Shinshiro a créé son propre Parlement des jeunes au début de cette année, en se référant à l'expérience neuchâteloise. Soulignons qu'il s'agit du premier Parlement des jeunes mis en place au Japon.

C'est justement Shinshiro qui recevra en 2018 la rencontre du 20^{e} anniversaire de l'Alliance des Neuchâtel du Monde. En 2016, le sommet aura lieu à Newcastle/Ontario au Canada. Dans la réjouissante perspective d'accueillir les membres de l'Alliance à Neuchâtel en 2020...

10. Information

10.1. Site Internet

Une révision fondamentale des sites internet a été initiée, en collaboration avec le Centre électronique de gestion. Elle devrait être finalisée en 2016, sous l'égide du nouveau Service de la communication et de l'information (entré en activité le 1er février 2016). La Présidente du Conseil général est associée aux réflexions en cours.

En quelques chiffres

Nombre de visites : 333'512 (272'366 en 2014) + 18.35%
Nombre de pages : 775'602 (749'947 en 2014) + 3.3%

Les dix rubriques les plus vues :

			En 2014
1.	Offres d'emploi	145'710	(76'448)
2.	Accueil	143'909	(126'633)
3.	Annuaire	118'821	(130'636)
4.	Cartes journalières CFF	18'857	(17'923)
5.	Réservations	17'106	(14'245)
6.	Agenda	15'328	(25'080)
7.	Cette semaine (Vivre la Ville)	14'914	(6'579)
8.	Découverte	11'345	(10'445)
9.	Résidents	10'023	(9'320)
10.	Politique	7'385	(7'018)

10.2. « Vivre la ville »

Le journal officiel d'informations « Vivre la ville » est paru à 39 reprises en 2015. Il est imprimé par le nouvel équipement technique acquis par l'imprimerie Messeiler désormais établie à la rue des Falaises.

Plusieurs mutations sont intervenues durant l'année au sein de la rédaction. Des ambiguïtés relatives au statut de journaliste RP, à la ligne rédactionnelle du journal et à la volonté du Conseil communal de développer sa communication l'ont incité à créer un service spécifique pour renforcer sa structure. Durant cette période transitoire, c'est le chargé de communication suppléant qui a assuré l'intérim à la tête de la rédaction dès le départ du rédacteur en chef, appuyé en cela par un journaliste confirmé, appelé à suppléer des absences pour cause de congé maladie, puis maternité. Dans l'attente de la nouvelle organisation prévue au début de l'année 2016, l'accent a été mis sur les manifestations culturelles et le 40e anniversaire du jumelage entre Neuchâtel et Besançon.

10.3. Communication

Le départ de la chargée de communication au 30 septembre 2015 a nécessité la contribution accrue du suppléant pour assurer l'intérim, cela dans l'attente de la mise en place, début 2016, d'un nouveau Service de la communication et de l'information. Cette nouvelle structure qui comprendra, avec la dotation de la rédaction du journal, 4,45 EPT, sera désormais directement rattachée au Conseil communal.

Ce ne sont cependant pas moins de 25 conférences de presse et une centaine de communiqués qui ont été organisés ou diffusés durant l'année 2015. Soulignons également un engagement particulier des personnes aux séances d'état-major communal de conduite lors des inondations survenues en mai 2015 et durant la Fête des vendanges.

Chancellerie

1. Organigramme

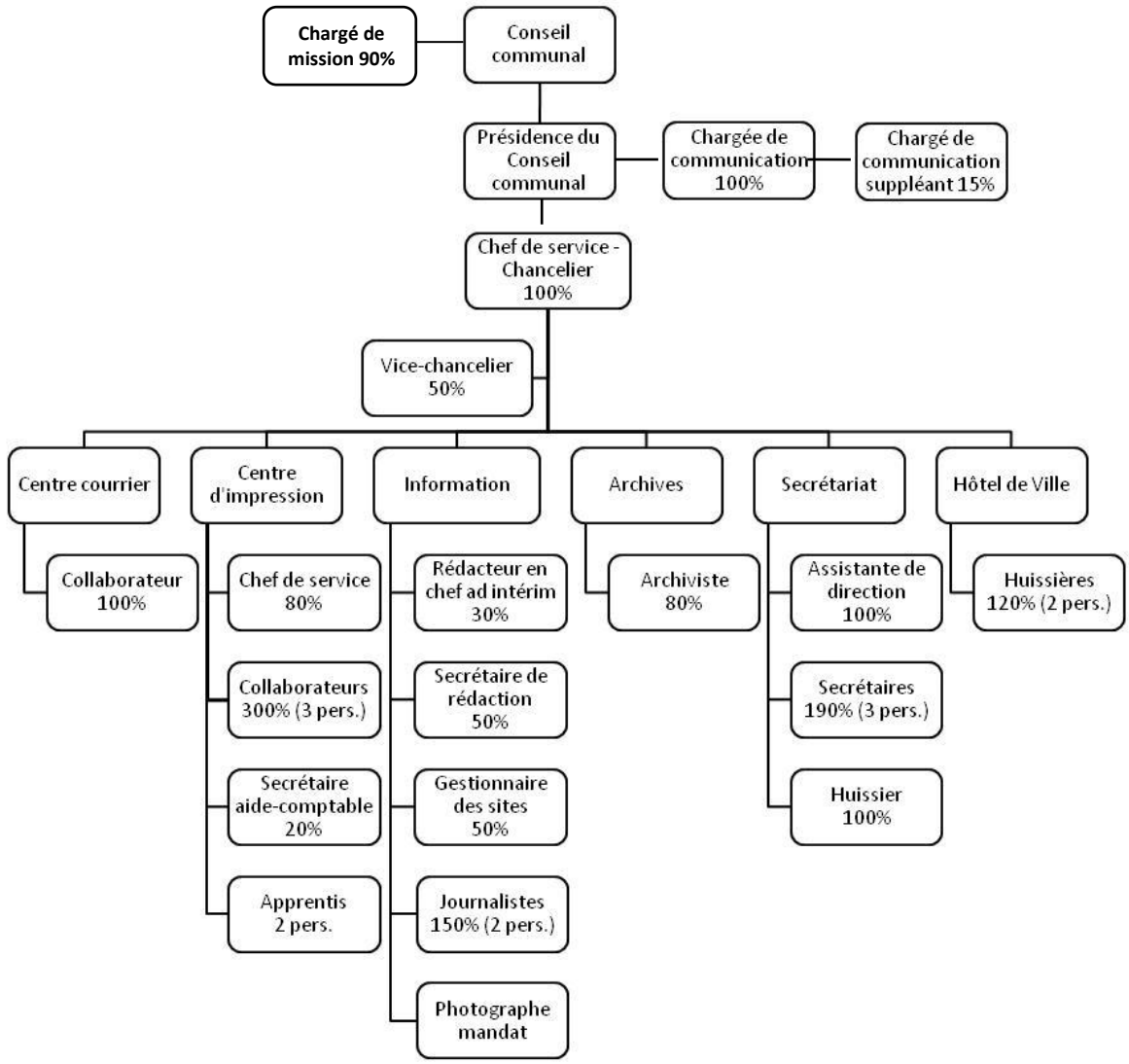

2. Personnel

Afin de développer sa stratégie de communication, le Conseil communal a décidé de créer un nouveau Service de la communication et de l'information visant ainsi à une meilleure efficience vis-à-vis des médias et de la population. Dans la perspective de la mise en place de ce nouveau service, le 1er février 2016, qui comprendra 4,45 EPT et sera directement rattaché au Conseil communal, plusieurs mutations et adaptations des taux d'activité sont

intervenues dans les montants prévus au budget tout au long de l'année pour assurer les missions essentielles dévolues à l'ancienne structure, sa direction, sa rédaction et son fonctionnement. Notons dans ce cadre le départ de la chargée de communication au 30 septembre 2015.

Centre d'impression : Soulignons le départ au 15 août 2015 de Mme Céline Aubert, apprentie polygraphe, arrivée brillamment au terme de sa formation.

3. Naturalisations – Agrégations – Réintégrations

En 2015, 138 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure, concernant 223 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité dans la commune.

La répartition de ces demandes relativement à la nationalité d'origine est la suivante :

1 afghane ; 2 algérienne ; 3 allemande ; 2 angolaise ; 1 belge ; 4 bosniaque ; 2 brésilienne ; 1 britannique ; 1 burundaise ; 1 canadienne ; 2 cap-verdienne ; 1 congolaise ; 1 dominicaine ; 1 érythréenne ; 5 espagnole ; 4 éthiopienne ; 11 française, 1 hellénique ; 1 iraquienne ; 3 iranienne ; 27 italienne ; 1 jordanienne ; 7 kosovare ; 3 marocaine ; 1 pakistanaise ; 28 portugaise ; 4 roumaine ; 2 russe ; 2 serbe ; 1 somalienne ; 1 sri lankaise ; 3 tunisienne ; 10 turque.

Une demande d'agrégation a été déposée et approuvée par notre Conseil durant l'année 2015.

Une demande de réintégration a été déposée et approuvée.

4. Certificats de bonnes vie et mœurs

La Chancellerie a délivré 23 certificats de bonnes vie et mœurs.

5. Manifestations diverses

Cette année, le Conseil communal a répondu positivement aux demandes présentées par les organisateurs de manifestations, congrès et autres événements : 20 demandes de vin d'honneur, 24 apéritifs, 2 mises à disposition de bouteilles et 3 verrées.

6. Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a envoyé un message fleuri à des couples vivant à Neuchâtel et célébrant : leurs noces d'or : 61 ; cinquante-cinq ans de mariage : 45 ; leurs noces de diamant : 22, et soixante-cinq ans de mariage : 16.

7. Centenaires et plus que centenaires

Le Conseil communal a rendu visite à Mmes Zélina Perrin et Madelaine Hasler, centenaires, en apportant l'hommage et les félicitations des Autorités. Mme Valentine Rychner a également reçu les félicitations de l'Autorité à l'occasion de son 100^{e} anniversaire.

Par ailleurs, au cours de cette année, 5 « plus que centenaires » ont reçu un message fleuri des Autorités communales.

8. Promotion civique : « Liberté et responsabilité »

Coup de jeune sur le Théâtre du Passage. Une soixantaine de filles et de garçons ont été reçus par le Conseil communal in corpore le 11 décembre 2015. Leur dénominateur commun ? Ils sont tous nés en 1997. Selon la tradition, les Autorités communales ont mis sur pied une cérémonie pour célébrer leur entrée dans la vie citoyenne.

Première à prendre la parole, Mme Anyali Oviedo Castillo, vice-présidente devenue depuis présidente du Parlement des jeunes, a notamment insisté sur l'importance de voter. « N'attendons pas que les autres prennent des décisions pour nous, soyons acteurs et non spectateurs de notre futur ».

M. Yvan Sandoz s'est ensuite exprimé au nom des nouveaux citoyens et des nouvelles citoyennes. Le jeune homme s'est demandé quel était l'avantage d'avoir 18 ans. Et il a notamment apporté cette réponse : « A 18 ans, nous avons enfin la possibilité de faire la plupart des choses qui nous étaient interdites avant. Il est clair que la plupart des personnes n'ont pas la même vision de cet âge. Pour certains, c'est le droit de vote, pour d'autres c'est le permis de conduire, et encore pour d'autres c'est pouvoir acheter de l'alcool ou aller en boîte. Mais dans tous les cas nous sommes enfin libres et responsables ».

Dernier orateur de la soirée, le président du Conseil communal, M. Thomas Facchinetti, a joué avec le verbe « commencer » dans son allocution. « Vous êtes là ce soir, je vous félicite. Mais maintenant ça va vraiment commencer ». Il a aussi insisté sur la solidarité qui doit prévaloir dans notre société. « Je crois que toutes et tous, nous pouvons et devons apporter autour de nous nos compétences, nos idées, notre cœur, pour créer une société intelligente, sereine, pondérée et respectueuse de chaque personne humaine ».

Centre d'impression

(entité de gestion n°101.00)

1. Comptes

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'089'704.75	1'270'100.00	+ 180'395.25
Produits	617'501.14	778'700.00	- 161'198.86
Excédent	472'203.61	491'400.00	+ 19'196.39

Le recours aux prestations du service par l'Administration et les partenaires institutionnels est fortement influencé par la situation économique. Les diminutions des commandes et prestations ont des effets sur l'acquisition et la vente de matériel, marchandises et autres impressions (voir comptes 31010.01 et 49000.00)

2. Exploitation

Le problème lié à l'exploitation de la machine couleur est arrivé à son terme par la reprise de ladite machine en juillet 2015 par le fournisseur AGFA. Une économie de charges dans le compte 31620.00 est à constater.

Une nouvelle machine couleur a été installée pour remplacer la machine sortante. La prise en main de celle-ci a dû se faire dans les premiers mois de l'année.

La diminution des charges d'exploitation est liée à la reprise de la machine couleur ainsi qu'à la baisse de production pour les services internes et externes. Plusieurs solutions sont étudiées pour 2016 pour redynamiser les ventes et consolider la production d'imprimés.

3. Personnel

Le départ de l'apprentie polygraphe de 4e année a montré l'importance de la présence d'une personne du métier de la composition au sein du service. Une nouvelle répartition des tâches au sein du service (4 postes) est ainsi en cours. Une collaboration avec les graphistes externes est également envisagée afin de pouvoir répondre à la demande de nos clients.

4. Consommation photocopies

En 2015, le Centre d'impression a géré un parc de 49 photocopieurs au sein de l'Administration. En 2014 la gestion était de 66 photocopieurs. La gestion de 17 photocopieurs a été reprise en direct par l'Eoren début 2015.

Copies	**2015**	**2014**	**2013**
Noir	1'593'135 (-42%)	2'714'547 (-2%)	2'774'935
Couleurs	540'502 (+11%)	484'365 (-5%)	510'007

L'évolution de l'impression couleur est flagrante. Pour 2016, nous étudions une solution pour rapatrier une partie des copies au Centre d'impression (coûts moindres et impression professionnelle).

5. Développement durable

L'évolution des achats de papier (nombre de feuilles) pour l'ensemble des clients du Centre d'impression (internes et externes) se présente de la façon suivante :

Papier	**2015**	**2014**	**2013**	**2012**	**2011**
A4 blanc 80gm^2	1'053'000 (-18%)	1'260'000	1'664'500	1'537'000	1'318'500
A4 recyclé 80gm^2	3'286'000 (+25%)	2'616'000	3'050'000	3'564'500	3'564'000

Dans cette statistique figure uniquement la consommation du papier standard A4 pour les impressions dans les imprimantes et photocopieuses. N'est pas comptabilisée la consommation des multiples et diverses sortes de papiers pour la réalisation de produits imprimés (papier en-tête, cartes de visite, dépliants et autres prospectus).

Archives

(entité de gestion n°102.00)

1. Comptes

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	326'631.09	334'400.00	+ 7'768.91
Produits	3’804.25	3'300.00	+ 504.25
Excédent	322'826.84	331'100.00	+ 8'273.16

Les comptes sont conformes au budget.

2. Personnel

Mme Catherine Joye a, sur mandat et durant les mois d’octobre et de novembre, fait la relecture et les corrections orthographiques des quelque 1090 fiches de l’inventaire des Archives sur l’application ETIC.

Mme Marie-Jeanne Clément, assistante en information documentaire, a effectué le tri et le classement de dossiers du Service de l’orthophonie et d’une sélection des dossiers « décès » et « départs » des prestations complémentaires de l’Agence communale AVS-AI.

M. Kenny Calou, en formation à l’ORIF-Intégration et formation professionnelle, a effectué un stage à un taux de 50% de vingt-deux semaines entre le 19 janvier et le 9 juillet. Il a principalement contribué à établir des répertoires de plans, de sanctions de plans et de dossiers d’introduction du Service de l’électricité, de dossiers de bourses d’études, ainsi qu’à la mise en ordre de catalogues de Pâques et de Noël du Fonds Suchard-Tobler.

3. Activités

Grâce aux travaux accomplis par les mandataires et le stagiaire, l’inventaire a suivi le même rythme de progression qu’en 2014. L’inventaire général informatisé totalise 1098 fiches (+ 203) et celui de l’état des fonds privés 167 entrées (+ 6).

Sur le plan de l’exploitation, outre les traditionnelles tâches de réception des versements d’archives, leur tri et leur inventaire et celles d’accueil, de recherches en réponse aux demandes externes et internes, deux projets ont été initiés. Le premier, qui concerne l’introduction dans un court terme d’un plan de classement à l’usage de l’administration, a débuté, avec l’assistance-conseil de Mme Gilliane Kern de la société Docuteam, par une analyse formelle des missions et activités de la Direction de police, en vue d’établir un prototype de plan d’archivage directement dérivé des fonctions des services de la Ville.

Le second envisage la mise en ligne de l’inventaire informatisé des Archives. L’état des saisies, qui sera encore amélioré au début de 2016, a atteint un nombre suffisant pour donner un aperçu utile des fonds, même s’il sera présenté en l’état provisoire et partiel actuel des saisies. La concrétisation de ces deux objectifs est escomptée en 2016.

4. Fréquentation

La fréquentation annuelle (unité = 1 personne par demi-journée) totalise 338 entrées, qui se répartissent entre 170 chercheurs, 121 personnes pour des visites guidées des Archives et 47 personnes qui ont occupé la salle de consultation pour des séances et des travaux divers.

5. Conservation et restauration

Parallèlement à l'acquisition de matériel de conditionnement, avec un accent mis cette année sur des cartons aux dimensions spécifiques pour des petits dossiers ou des petites séries, la campagne de restauration s'est concentrée sur deux registres fortement endommagés autrefois par l'eau et les moisissures. L'Atelier de M. Martin Strebel à Hunzenschwil a restauré le volume 2 des Comptes de l'hôpital, 1591-1599 et l'Inventaire des petites archives, 1790-1885.

6. Microfilmage

La campagne 2015 représente 9285 prises de vues, effectuées par l'atelier Foto Frutig Bern à Niederwangen. Elle a eu pour objet principal des séries de l'Hôpital Pourtalès : les Procès-verbaux de la direction, 1809-1917, les Rapports du chirurgien chef, 1811-1899, le Registre des malades, 1811-1957, le Grand livre, 1809-1843 et 1931-1976. A ceci s'ajoutent les Reconnaissances des cens dus à l'ancien Hôpital des Bourgeois, 1417-1808.

7. Accroissement des fonds

Les Archives ont reçu des versements des directions, sections et services suivants : Chancellerie ; Direction de la sécurité ; Aide sociale ; Jeunesse et intégration ; Etat civil ; Ressources humaines ; Contrôle des habitants.

Le tri effectué lors de l'inventaire s'est limité à l'élimination d'environ 2 mètres linéaires de documents non pérennes. Les entrées de l'année restent naturellement excédentaires : l'ensemble des versements, des dons et des dépôts représente un accroissement du fonds général de 21.6 mètres linéaires.

8. Locaux

Comme les membres du Département historique ont transféré leurs bureaux dans le Musée d'art et d'histoire, tout en conservant leurs collections et un bureau aux Galeries de l'histoire, les Archives ont récupéré la majeure partie des volumes du rez-de-chaussée. Il en résulte 35 mètres linéaires de rayonnages nouvellement disponibles pour les séries en traitement pour compléter d'autres séries majeures. Mais cela ne résout pas la question d'archivage à moyen terme des 2 kilomètres linéaires d'arriérés – devant encore faire l'objet d'un tri analytique – identifiés lors du repérage fait dans les services à la fin de l'année 2014 …

Finances

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	60'566'948.25	56'576'300.00	-3'990'648.25
Revenus	180'181'739.32	183'588'100.00	-3'406'360.68
Excédent	**119'614'791.07**	**127'011'800.00**	**-7'397'008.93**

2. Organigramme

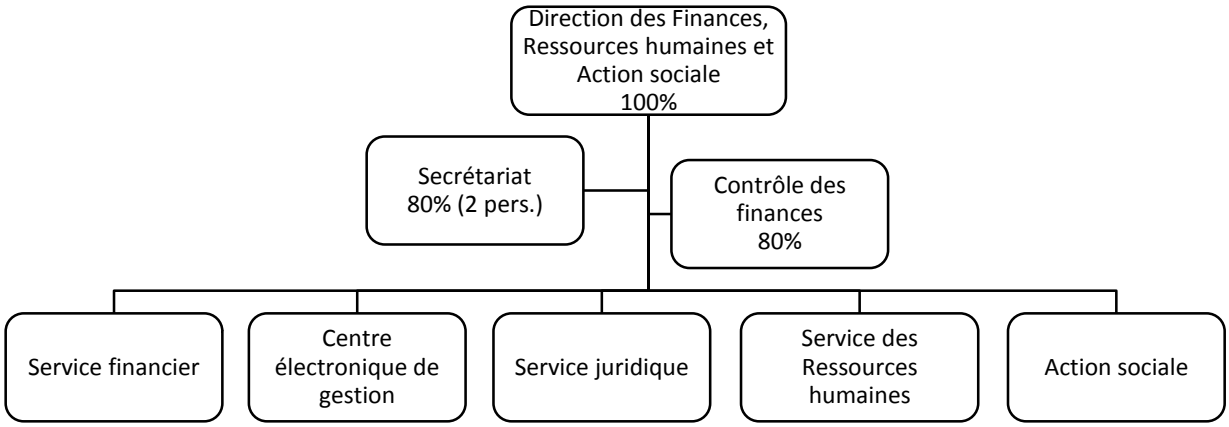

3. Personnel

Il y a eu au total 9 départs, stagiaires compris, répartis comme suit : 3 au Service financier, 1 au Service des ressources humaines, 3 au CEG et 2 au Service juridique.

Quant aux arrivées, elle sont au nombre de 13 : 2 au Service financier, 3 au Service des ressources humaines, 5 au CEG et 3 au Service juridique.

Service financier

(entités de gestion n°103.01 et n°103.02)

1. Organigramme

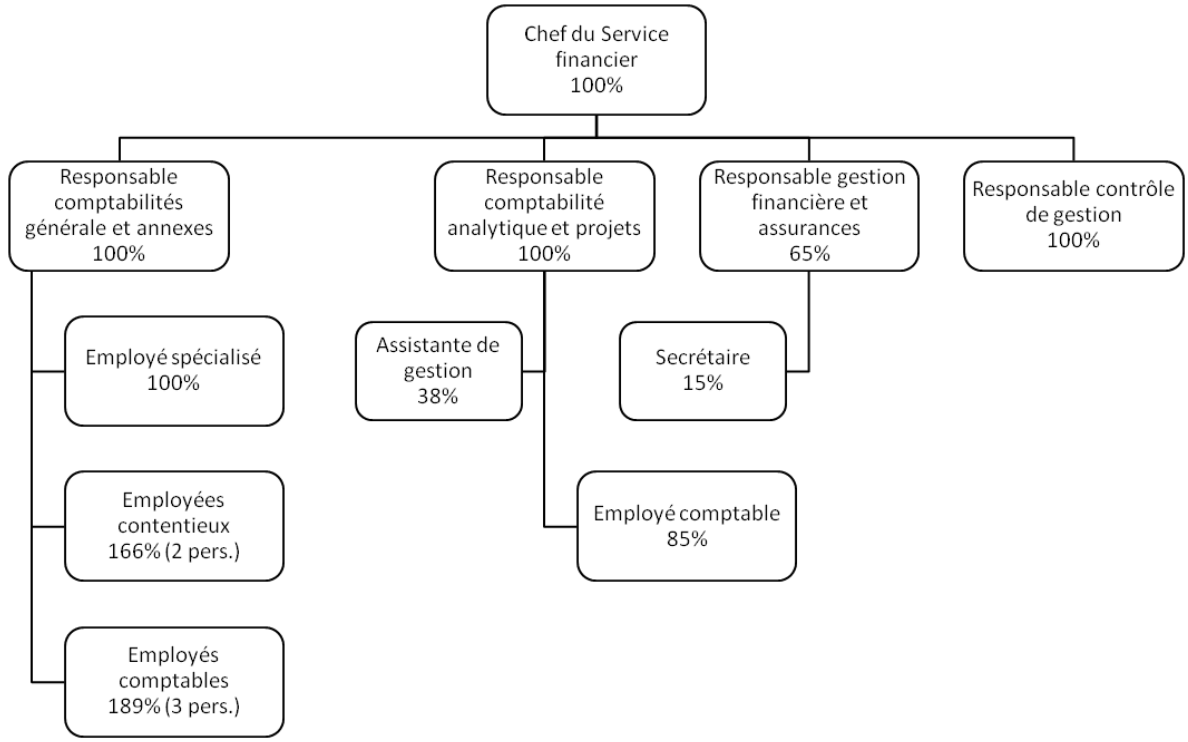

Organisation effective depuis le 1er juillet 2015.

2. Evolution du personnel

L'effectif des Services financiers est pratiquement stable.

Effectifs moyens	**2015**	**B 2015**	**2014**	2013	2012
Service financier	**10.57**	**10.54**	**10.12**	9.29	9.41

Le domaine des assurances est intégré au Service financier depuis l'année 2013.

3. Commentaire général

3.1. Projets divers

Le Service financier a participé activement au projet de fusion Neuchâtel-Ouest notamment pour l'élaboration des projets de budget de fusion et par sa participation au groupe de travail 5 (finances) ainsi qu'au groupe de coordination interne.

Le service est directement impliqué dans les comités de pilotage du projet Epic, de la rénovation de l'hôtel de ville, du Temple du Bas, du Plan lumière et du projet Champs-Bougin.

La préparation de la prise en main du module de gestion des immobilisations a nécessité la mise à jour de l'inventaire des immeubles de la Ville. Cet inventaire sera utilisé pour les réévaluations des immeubles du patrimoine administratif et du patrimoine financier qui seront réalisées en 2016.

Les travaux du service ont également portés sur la prise en main du nouveau progiciel de gestion financière « Abacus » et l'adaptation des procédures de travail.

3.2. Evolution de la dette

Afin de combler le besoin de trésorerie courant, le recours aux avances à court terme a été de l'ordre de 20 millions mensuels. Les taux pratiqués, toujours extrêmement bas de l'ordre de 0,10% en début d'année, sont devenus franchement négatifs en fin d'année. Ainsi, le taux moyen annuel fut de -0,006% et le coût de la dette à court terme, phénomène unique, s'est mué en revenu.

Au lendemain de la décision de la BNS d'abolir le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro assortie d'une nouvelle adaptation à la baisse des taux d'intérêts, le taux des obligations de la Confédération à 10 ans a évolué quasiment tout le reste de l'année en territoire négatif. 35 millions de dette à long terme arrivaient à échéance, répartis tout au long de l'année. Seuls 30 millions ont été reconduits. Grace à des conditions extrêmement avantageuses, même sur des périodes longues, les échéances à 10, 12 et 15 ans ont été privilégiées. Les emprunts ont été renouvelés au taux moyen de 0,84%. Ainsi au 31 décembre, le taux moyen de la dette à long terme (300 millions de francs) est de 2,31%, contre 2,46% une année auparavant.

3.3. Evolution des impôts

3.3.1. Personnes physiques

Le montant de l'impôt sur la fortune est supérieur au budget de plus de 700'000 francs consécutivement aux effets de l'amnistie fiscale cantonale.

Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de près de 1,8 million de francs grâce notamment aux relances d'actes de défauts de biens et aux rectifications de taxations effectuées sur l'année fiscale 2013.

L'impôt sur le revenu est supérieur de plus de 500'000 francs (+0,7%) par rapport au budget. Le nombre de contribuables continue de progresser ainsi que le revenu imposable moyen. L'impôt à la source est supérieur au budget de plus de 600'000 francs alors que celui sur les frontaliers est inférieur au budget de près de 300'000 francs. Rappelons que dès cette année, le principe d'échéance est appliqué à l'impôt sur les frontaliers.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont inférieurs au budget de plus de 300'000 francs. Le nombre de comptes ouverts en 2015 est de 60 (33 en 2014). Six dossiers présentent un montant supérieur à 20'000 francs (7 en 2014).

3.3.2. Personnes morales

L'impôt sur le capital est de près de 200'000 francs supérieur au budget. L'effet de l'imputation de l'impôt sur le bénéfice à l'impôt sur le capital semble avoir atteint son maximum.

Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année encore à la hausse pour plus de 600’000 francs.

L’impôt sur le bénéfice est de près de 5 millions de francs inférieur au budget du fait de l’imposition du plus grand contribuable de la Ville. Les taxations 2014 des autres sociétés sont globalement conforment au montant prévu au budget.

3.4. Gestion des assurances

L’assurance choses a été très peu sollicitée l’an dernier. Nous devons néanmoins déplorer une majorité de cas dus à des actes de vandalisme et de vol par effraction dont les dégâts sont fort heureusement de faible importance pécuniaire et toujours pendants au moment de la rédaction du présent rapport.

11 avis de sinistres véhicules ont fait l’objet d’une annonce auprès de notre assurance RC véhicules et notre fonds d’auto-assurance a été sollicité à 12 reprises. Le total des frais pris en charge par le fonds s’est élevé à 67'400 francs. La sinistralité ayant été inférieure aux primes perçues, le fonds a pu être ainsi alimenté de 2'200 francs.

Le fonds d’auto-assurance dégâts d’eau n’a été sollicité qu’à trois reprises. Ces sinistres de faible importance ont totalisé un coût de 15'700 francs.

4. Tableaux statistiques et graphiques

	2015	2014	2013	2012
Nombre de pièces comptables		**23'825**	23'522	24'592
dont les factures fournisseurs		**22'279**	22'511	22'745
Nombre d'écritures	**27'072**			
Factures fournisseurs	**23'145**			
Nombre de factures débiteurs	**46'320**	**42'628**	40'828	36'359
Nombre de rappels édités	**4'939**	**5'385**	4'122	4'349
Nombre de poursuites	**296**	**434**	575	1'019

Avec le nouveau logiciel Abacus et dès 2015, nous présentons le nombre d’écritures qui inclut notamment celles de la gérance des immeubles et des salaires.

Le nombre de factures fournisseurs traitées est relativement stable.

Le nombre de factures débiteurs augment fortement car il prend en compte la nouvelle facturation de la taxe pour l’enlèvement des déchets des ménages. Par contre, cette facturation n’a pas encore fait l’objet d’envoi de rappel d’où la baisse de ceux-ci.

Le nombre de poursuites baisse encore du fait de la préparation de la transmission des dossiers au canton dans la cadre de la convention de prestation convenue.

Répartition des impôts

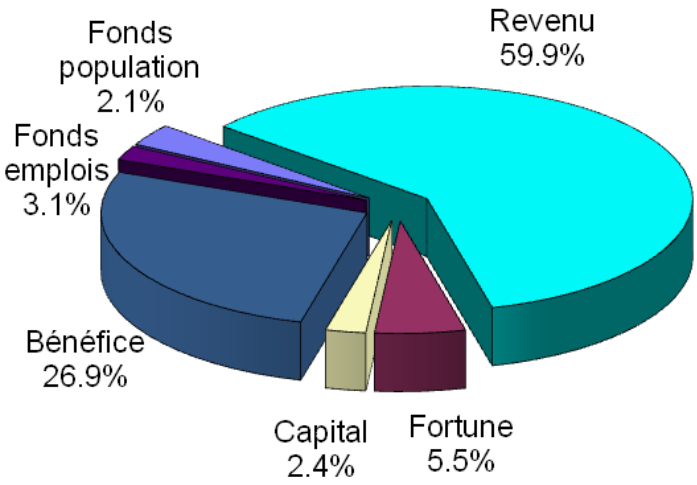

Les graphiques suivants présentent l'évolution des années fiscales (2014 en 2015)

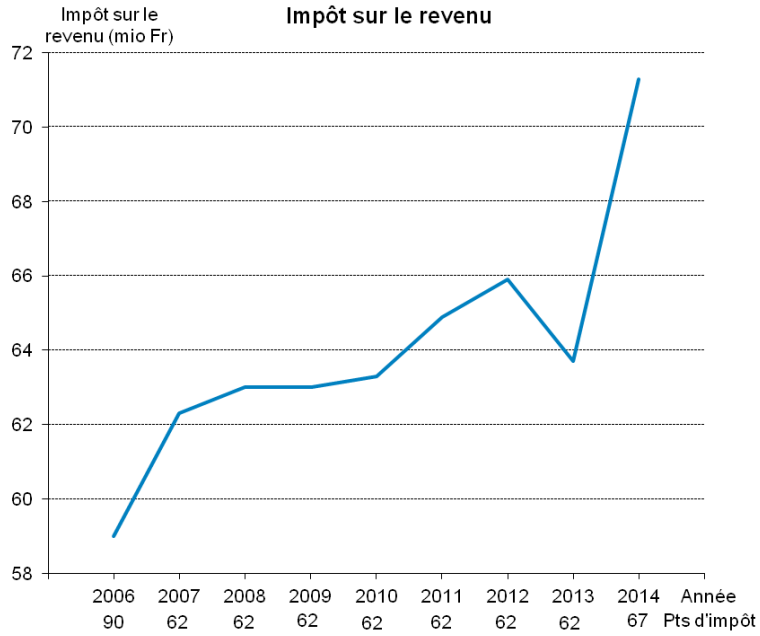

La baisse de 2013 provient de la réforme de l'imposition des personnes physiques. La hausse de 2014 résulte des 5 points d'impôt supplémentaires.

Catégorie de revenu imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/revenu
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	99	3'236	13.85%	218	0.00
100	à	10'000	2'588	11.07%	12'410'088	259'633.20
10'100	à	20'000	2'346	10.04%	35'543'051	876'149.50
20'100	à	30'000	2'425	10.38%	60'613'014	2'123'896.01
30'100	à	40'000	2'383	10.20%	83'693'900	3'676'909.15
40'100	à	50'000	2'263	9.68%	101'753'904	5'306'556.40
50'100	à	60'000	1'895	8.11%	104'168'686	5'961'976.00
60'100	à	70'000	1'500	6.42%	97'540'044	5'925'122.90
70'100	à	80'000	1'130	4.84%	84'466'242	5'313'410.30
80'100	à	100'000	1'371	5.87%	122'251'101	8'048'731.20
100'100	à	120'000	776	3.32%	84'758'063	5'965'701.55
120'100	à	140'000	480	2.05%	62'080'365	4'602'905.25
140'100	à	160'000	272	1.16%	40'554'200	3'161'201.75
160'100	à	180'000	175	0.75%	29'549'608	2'395'163.80
180'100	à	200'000	124	0.53%	23'510'808	1'976'936.85
200'100	à	250'000	169	0.72%	37'658'147	3'289'224.35
250'100	à	300'000	89	0.38%	24'365'770	2'204'419.20
300'100	à	400'000	79	0.34%	26'990'550	2'546'098.95
400'100	à	500'000	32	0.14%	14'043'300	1'340'288.65
500'100	à	600'000	16	0.07%	8'632'800	814'639.05
600'100	à	700'000	2	0.01%	1'262'300	121'771.70
700'100	et plus		20	0.09%	42'693'150	4'127'635.80
Totaux			**23'371**	**100.00%**	**1'098'539'309**	**70'038'371.56**
+ Impôt à la source						8'306'401.37
+ Imposition frontaliers						6'320'647.70
+ Prestations en capital			616			1'298'054.75
Impôt sur revenu			**23'987**			**85'963'475.38**

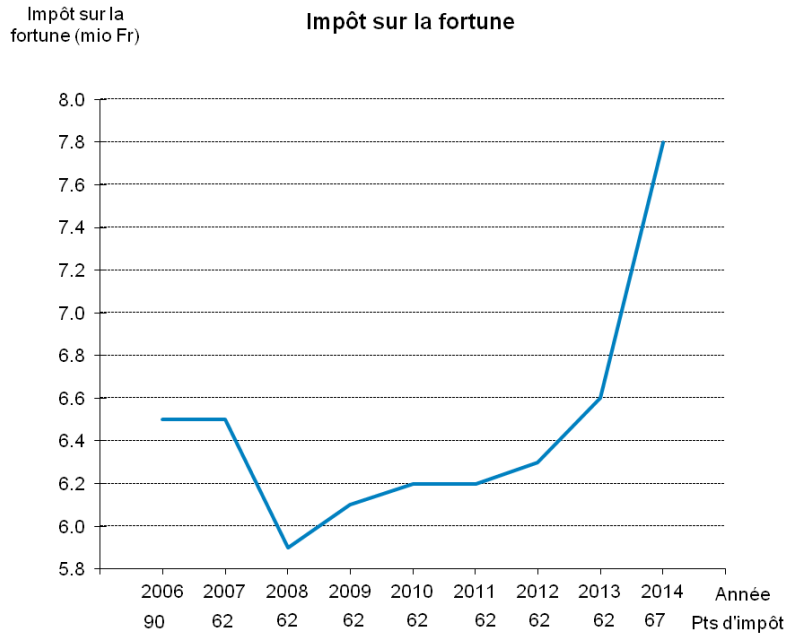

La hausse de 2014 résulte des 5 points d'impôt supplémentaires.

Catégorie de fortune imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/fortune
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	999	9'077	38.84%	77'578	0.95
1'000	à	20'000	4'849	20.75%	38'739'317	3'885.65
21'000	à	40'000	1'796	7.68%	52'931'333	6'755.65
41'000	à	60'000	1'147	4.91%	56'675'298	14'291.50
61'000	à	80'000	828	3.54%	57'957'380	33'814.55
81'000	à	100'000	602	2.58%	54'141'936	43'546.55
101'000	à	150'000	1'064	4.55%	130'846'194	145'429.85
151'000	à	200'000	738	3.16%	128'446'164	181'930.70
201'000	à	250'000	513	2.20%	115'014'975	186'417.30
251'000	à	300'000	403	1.72%	110'766'050	196'145.10
301'000	à	350'000	330	1.41%	107'188'286	198'343.30
351'000	à	400'000	248	1.06%	93'106'934	186'193.60
401'000	à	450'000	202	0.86%	85'383'014	177'521.75
451'000	à	500'000	181	0.77%	86'278'078	187'785.45
501'000	à	600'000	261	1.12%	141'923'561	313'582.05
601'000	à	700'000	168	0.72%	108'405'825	248'126.60
701'000	à	800'000	156	0.67%	116'690'539	273'050.85
801'000	à	900'000	93	0.40%	78'867'944	188'627.60
901'000	à	1'000'000	102	0.44%	96'936'656	233'811.10
1'001'00	à	1'500'000	242	1.04%	298'093'108	717'255.40
1'501'00	à	2'000'000	131	0.56%	223'453'764	538'838.70
2'001'000	à	2'500'000	74	0.32%	165'000'422	397'981.00
2'501'000	à	3'000'000	37	0.16%	101'780'300	245'494.20
3'001'000	à	4'000'000	50	0.21%	172'929'494	417'106.00
4'001'000	à	5'000'000	25	0.11%	110'812'650	267'280.05
5'001'000	et plus		54	0.23%	1'000'805'850	2'392'573.65
Totaux			**23'371**	**100.00%**	**3'733'252'650**	**7'795'789.10**

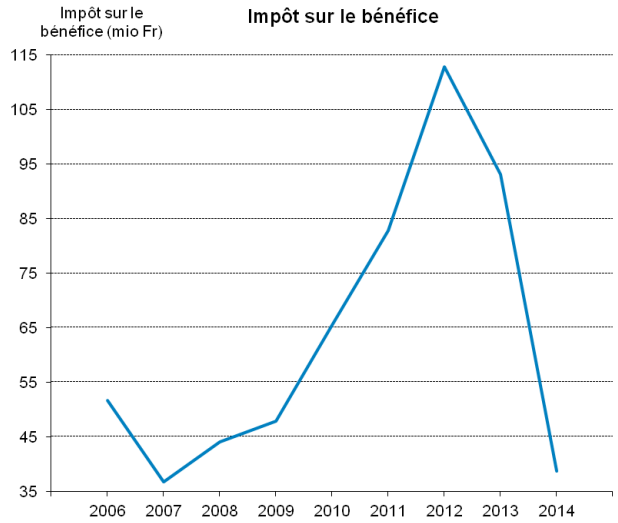

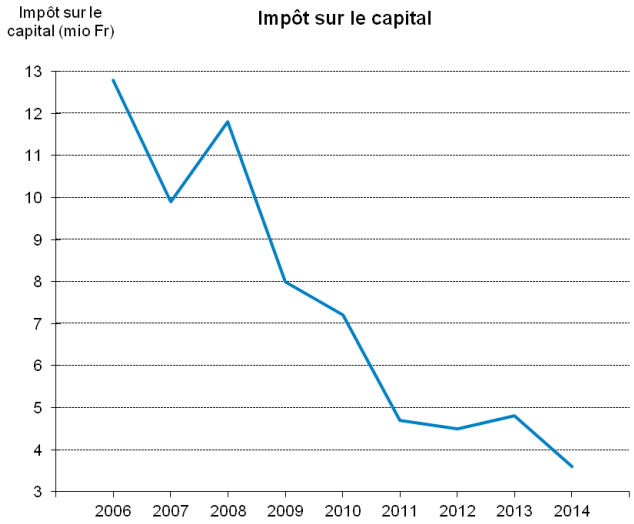

La chute de 2014 s'explique par la nouvelle répartition des impôts entre le canton et les communes (123 / 77) et entre les communes (70% à la commune siège).

Impôt dû sur capital et bénéfice		Capital imposable	Impôt sur capital	Bénéfice imposable	Impôt sur bénéfice	Impôt dû total
Fr.	Nbre	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
jusqu'à à 1'000	1128	1'610'651'000	89'271.80	274'090'000	79'344.89	168'616.70
1'001 à 5'000	324	506'374'000	107'382.80	25'042'600	432'593.63	539'976.43
5'001 à 10'000	114	2'020'036'000	117'576.20	392'016'400	455'574.31	573'150.51
10'001 à 20'000	70	5'021'657'000	109'729.03	25'270'500	574'821.62	684'550.65
20'001 à 30'000	27	125'545'000	31'094.49	16'403'700	424'125.59	455'220.08
30'001 à 40'000	19	9'963'129'000	32'945.50	6'367'027'500	424'917.33	457'862.83
40'001 à 50'000	5	65'942'000	39'931.47	3'835'300	118'643.07	158'574.54
50'001 à 100'000	27	1'440'938'000	179'205.32	56'128'600	1'030'418.44	1'209'623.76
100'001 et plus	25	11'052'207'000	425'146.93	1'570'244'200	35'144'598.34	35'569'745.27
Impôt foncier	285	1'922'201'327	2'518'256.00			2'518'256.00
Totaux	**2'024**	**33'728'680'327**	**3'650'539.54**	**8'730'058'800**	**38'685'037.23**	**42'335'576.77**
dont	95	17'341'682'000		6'791'447'200	provenant des sociétés holdings	

Evolution des principales données fiscales des 10 dernières années

Années	PERSONNES MORALES				PERSONNES PHYSIQUES							
	Nb de contrib.	Capital	Foncier	Bénéfice	Coeff.	Nb de contrib.	Revenu	Source	Frontaliers	Fortune	Rectif. et rappels d'impôt	Intérêts débiteurs nets
	en milliers de francs				en milliers de francs							
2006	*1'594*	8'471	2'021	45'843	*62*	*22'126*	58'081	4'544	219	6'497	2'044	820
2007	*1'629*	11'103	2'122	53'342	*62*	*22'245*	60'890	4'546	1'070	6'720	1'383	891
2008	*1'670*	6'367	2'232	38'207	*62*	*22'355*	64'170	4'851	1'421	6'682	1'060	956
2009	*1'709*	9'866	2'414	43'427	*62*	*22'466*	64'713	5'527	1'572	5'422	2'029	723
2010	*1'767*	7'400	2'329	54'609	*62*	*22'665*	63'495	5'132	1'669	6'165	2'351	776
2011	*1'753*	7'400	2'280	71'926	*62*	*22'807*	64'011	5'428	2'166	6'321	1'015	800
2012	*1'775*	2'353	2'348	87'382	*62*	*23'002*	66'258	6'054	2'506	6'209	3'493	858
2013	*1'868*	2'042	2'495	112'030	*62*	*23'031*	63'839	6'490	2'917	6'498	1'426	908
2014	*1'958*	1'559	2'326	80'288	*67*	*23'134*	69'806	7'439	3'365	7'561	3'344	951
2015	*2'024*	1'196	2'518	40'127	*67*	*23'371*	73'375	8'306	3'144	8'337	3'657	775

Les valeurs ci-dessus correspondent aux montants comptabilisés durant l'année, soit pour 2015, les tranches 2015 et le solde des taxations 2014

2008 Personnes physiques : suppression de la déduction pour famille monoparentale, augmentation des déductions pour enfants et introduction de la déduction des frais de garde

2012 Personnes morales : effets de la nouvelle loi fiscale (cf. commentaire du graphique précédent)

2013 Personnes physiques : effet de la réforme sur l'année de taxation 2013

2014 Personnes physiques et morales : nouveau coefficient de référence canton/communes (123/77)

Contrôle des finances

(entité de gestion n°104.00)

1. Généralités

Le Contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents Services de l'Administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers sont conformes aux bases légales, que les fonds sont employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

Seul ou en collaboration avec l'Organe de révision mandaté par la Ville, le Contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'Administration communale. Il vérifie également que les crédits soient utilisés avec pertinence et adéquation, et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les Services dans le domaine des finances.

2. Activités

En collaboration avec notre Organe de révision (PricewaterhouseCoopers SA, PwC), un plan d'audit portant sur les années 2015 à 2017 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne, une analyse du système informatique, le passage sur Abacus (reprise des données), la mise en place du MCH2 ainsi que le contrôle ordinaire des comptes 2015 et 2016 de la Ville, conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC, art. 23) et à son Règlement d'exécution (RLFinEC, art. 17).

Les contrôles sont ainsi répartis sur plusieurs années et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'Organe de révision et le Contrôleur interne. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'Organe de révision.

Durant l'année 2015, le Contrôle des finances a rédigé douze rapports portant notamment sur le suivi des crédits, les décomptes LAA, les provisions, l'action sociale, les comptes de gérance à l'action sociale ou les caisses de divers services. Les possibilités d'amélioration identifiées ont fait l'objet de recommandations dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les Directions et les Services concernés.

Le suivi des recommandations émises ces dernières années, la participation à différents groupes de travail ainsi que la révision des comptes 2014 (en collaboration avec PwC) ont constitué les points forts de l'année écoulée.

Avec la LFinEC, la Ville doit désormais procéder au contrôle ordinaire annuel (et non plus quadriennal) de ses comptes via un Organe de révision agréé (art. 23 LFinEC et art. 728 CO). Dans ce contexte, le mandat confié en 2012 à PwC avait été prolongé de deux ans (exercices 2015 et 2016) par le Conseil communal afin de conserver la même fiduciaire durant cette phase de changement (passage au MCH2 et nouveau logiciel comptable).

Le Contrôle des finances continue de participer, en collaboration avec PwC, à la mise en place d'un Système de contrôle interne (SCI) au sens de l'art. 60 LFinEC. Après le Service des Ressources humaines en 2014, le travail s'est concentré, en 2015, sur le Centre électronique de gestion (CEG).

Centre électronique de gestion

(entité de gestion n°105.00)

1. Introduction

Le Centre électronique de Gestion a fêté un demi-siècle d'informatique au service de la Ville de Neuchâtel et 30 ans de collaboration avec les communes neuchâteloises. Durant ses 50 années d'existence, le CEG a connu une évolution impressionnante en s'adaptant au développement extraordinaire de l'informatique. Le réel début de l'histoire de l'informatique à Neuchâtel commence par un arrêté de septembre 1963 sur un crédit d'étude demandant une expertise sur l'automation et la recherche opérationnelle. C'est le 1er février 1965 qu'un rapport finalisant l'étude menée par une commission de rationalisation est accepté par 22 voix sans opposition. La même année, le CEG est créé avec la mutation d'un chef de service de l'administration désigné volontaire, par l'engagement de deux programmeurs qualifiés et deux programmeurs débutants. C'est en 1967 que le premier ordinateur – un IBM 360 modèle 30 – est opérationnel avec une imprimante, un lecteur optique, une perforatrice et une coupeuse.

A l'occasion de ce jubilé, le traditionnel « Salon informatique » a permis au personnel de présenter l'ensemble des développements et des prestations proposés aux services de la Ville de Neuchâtel et aux partenaires. Plus de 300 invités ont participé aux journées spéciales des 4 et 5 novembre organisées dans la caserne du Service d'incendie et de secours.

Pour tester son dynamisme, le CEG a participé au « Prix d'Excellence publique 2015 » en présentant son concept d'administration sans papier ECHO. Ce concours national vise à récompenser les innovations dans les administrations fédérales, cantonales et communales et à aider à leur développement. C'est avec beaucoup de fierté que le CEG s'est vu remettre le second prix dans la catégorie « Nouveaux modèles de communication entre administration et politique ».

L'année 2015 aura également été marquée par les premières décisions concrètes pour un rapprochement géographique du SIEN sur le site des Cadolles. Ainsi, au printemps 2016, après une phase de rénovation du bâtiment, le SIEN va relocaliser une partie importante de son personnel à proximité immédiate du CEG. Ce rapprochement physique sera certainement source d'une plus grande collaboration entre les différentes équipes des deux services informatiques, SIEN et CEG, ceci sur les divers dossiers déjà menés en commun depuis passablement d'années.

2. Secteur administratif et de gestion

Le maintien de l'ensemble des mandats de gestion, la gestion de mandats ponctuels dans le secteur des projets et l'importante activité dans le domaine des infrastructures permettent d'effectuer une clôture de comptes avec un excédent de recettes de 343'159 francs. Par rapport au budget, le résultat global s'améliore de 1'496'159 francs.

Globalement, les charges de personnel sont en diminution de 465'758 francs, cela est dû à la difficulté à recruter des talents dans la gestion de l'infrastructure. Pour le groupe 31, le dépassement des charges sur les comptes de « Matériel d'exploitation et fournitures », d'« Immobilisation incorporelles » et de « Prestations de services de tiers » est compensé par l'excédent de recettes dans les comptes de « Ventes » et de « Prestations de services pour tiers ».

3. Organigramme et personnel

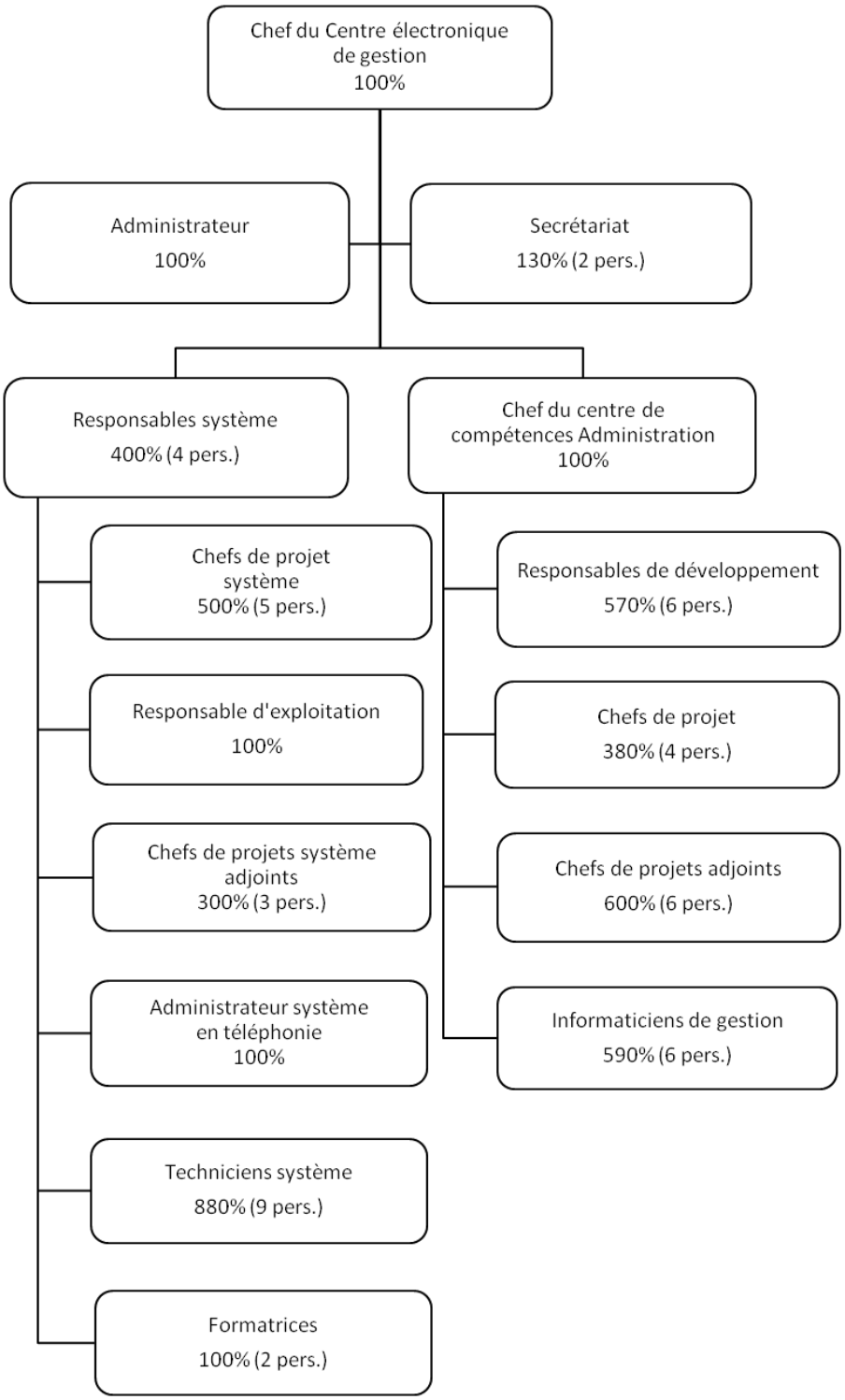

Dans la lecture de l'organigramme ci-dessus (état au 1er janvier), il faut tenir compte :

- du départ de 2 personnes dans le courant de l'année
- de l'engagement de 5 personnes dans le courant de l'année

4. Centre de compétences technique

Les équipes techniques ont poursuivi leurs activités traditionnelles dans la maintenance et l'évolution de l'infrastructure technique. A souligner la disponibilité du personnel qui a permis, par son engagement sans compter, d'assurer une disponibilité des systèmes approchant les 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La pression devient de plus en plus forte de la part des auditeurs pour normaliser les procédures d'exploitation des centres informatiques. Les principaux processus visés sont la gestion des incidents, des problèmes, des changements et des demandes. C'est avec l'appui d'une société de service (Itecor) spécialisée dans le domaine qu'une première analyse a été menée. En synthèse, les trois équipes techniques (Front Office, Back Office externe et Back Office production) fonctionnent parfaitement bien en mode silo et effectuent un travail de qualité. Par contre, pour mettre en place des processus normalisés, une organisation transversale devra être mise en place. Un bel objectif pour l'année à venir !

5. Centre de compétences Administrations

5.1. Ressources humaines

Pour donner suite aux recommandations des auditeurs interne et externe, le CEG a réalisé un référentiel des utilisateurs et systèmes informatiques – outil baptisé REFUT. Ce système permet de traiter de manière plus globale toutes les demandes formulées par les chefs de service concernant la création des comptes utilisateurs, des boîtes de messagerie, des accès Internet, et les divers droits applicatifs associés aux outils de gestion. Des processus de validation accompagnent les demandes et des tableaux de bord fournissent aux responsables les éléments permettant les contrôles demandés par les auditeurs. Le déploiement a débuté et se terminera l'année prochaine.

Les travaux de mise en route sont accompagnés de différentes opérations d'ajustements effectuées en collaboration avec le SRH afin de coller aux réorganisations des services et au RAIVN.

5.2. Gestion communale – ETIC

L'équipe de projet a préparé la fusion des communes de Brot-Dessous et de Rochefort ainsi que la migration de La Côte-aux-Fées sur les produits maîtrisés par le CEG (ETIC et Abacus). Ces travaux de reprises permettront un démarrage sans problème en janvier 2016.

En complément des travaux habituels de maintenance et d'évolutions, une optimisation de la répartition des modules ETIC sur les divers serveurs a été réalisée. Deux projets viennent compléter la maintenance courante : la réintroduction en Ville de Neuchâtel de la facturation de la taxe déchets ménage au logement et la mise en œuvre des interfaces avec Abacus (nouvelle plate-forme financière).

5.3. Gestion de l'accueil extra familial – ETIC AEF

Une stabilité de fonctionnement, de nouvelles structures, des inscriptions en croissance, tels sont les ingrédients de cette année. A relever également les adaptations réglementaires effectuées à fin août et fin décembre pour prendre en compte les modifications de facturation prévues par le canton.

5.4. Cyberadministration

Les travaux en lien avec les ambitieux projets de cyberadministration et d'eGouvernement CH étaient en suspens depuis de nombreux mois. L'arrivée d'un nouveau collaborateur engagé spécifiquement pour traiter cette thématique a permis d'avancer sur les sujets suivants :

- la reprise des échanges pour les données de références comme les référentiels des pays, communes, localités puis concernant les données des habitants ;
- les échanges entre ETIC et le RegBL (Registre des bâtiments et logements) ;
- l'eDéménagement.

5.5. Education

Dans le domaine des Ecoles, les travaux d'analyse, de développement, de test et de déploiement du nouveau système CLOEE2 se sont poursuivis en respectant la planification. A relever, la mise en production généralisée des modules principaux du dossier élève, et cela pour l'ensemble des écoles neuchâteloises.

A signaler également que ces travaux s'accompagnent d'une prise en charge de nouveaux pans fonctionnels importants liés à des reformes et réorganisations du paysage scolaire neuchâtelois, romand et suisse ! Les enjeux sont donc de taille.

Dans le cadre du système Cloée, les activités principales ont été la poursuite des travaux de maintenance pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi qu'une quantité toujours croissante (+ de 100%) de plans d'études et de bulletins à paramétrer pour le secteur professionnel, avec souvent une complexité élevée.

5.6. Culture

Quelques évolutions mineures pour le système d'information – MUSE-II – afin de suivre les travaux de catalogage importants qui accompagnent le déménagement des équipes du MEN dans le projet de réfection des bâtiments.

Le Jardin botanique se prépare également à utiliser le système MUSE-II pour le recensement de sa collection d'objets « ethno-botaniques ».

5.7. Finances et outils métiers

Abacus : Une année chargée qui a permis la mise en route de cinq communes composant la première vague de démarrage du vaste projet Abacus / MCH2. Les thèmes de base comme la comptabilité financière et analytique, les comptabilités auxiliaires débiteurs et fournisseurs ont été complétés avec la gestion des investissements et les salaires. De plus, les premiers travaux concernant la gestion des immobilisations ont démarré, ainsi que sur un tout autre registre la mise en place d'un module de gestion de caisse (avec intégration des terminaux de paiements électroniques). A signaler encore, la décision de la commune de Val-de-Ruz de se lancer dans un projet de déploiement de la gestion immobilière.

En parallèle, l'équipe a mené les travaux de préparation (paramétrage, formation et saisie de données) des 17 communes composant la deuxième vague dont le démarrage est prévu pour janvier 2016.

GELORE : La nouvelle version GELORE 2 a atteint sa maturité et est dorénavant progressivement déployée auprès des clients qui en font la demande. A ce jour, une dizaine de sites sont en production et cette nouvelle version est appréciée pour ses qualités ergonomiques et de nombreuses nouvelles fonctionnalités paramétrables. Des travaux d'analyse ont été menés pour la Médiation culturelle et le Service des sports de la Ville. A relever également les travaux menés pour les villes de Lausanne et de Fribourg avec une mise en œuvre sur plusieurs domaines relativement pointus.

MémoTIC : L'activité principale s'est concentrée sur la mise en œuvre de la gestion des processus pour divers clients et sur la réalisation de la nouvelle version MémoTIC 2. Cette dernière, enrichie fonctionnellement et revue dans son graphisme et son ergonomie avec une application des standards GELORE2, sera disponible début 2016.

GED : Une période de relative stabilité avec la participation du CEG à divers travaux cantonaux liés au plan de classement, aux métadonnées ainsi qu'à la préparation des opérations devant permettre à terme au versement des dossiers aux archives pérennes.

PRISP : La Ville de Neuchâtel se lance dans un projet de réalisation d'un outil de gestion pour ses activités liées à l'intégration socioprofessionnelle, tâche assumée par le Service de l'Action sociale. Des contacts ont été pris avec le Département de l'économie et de l'action sociale afin de s'assurer que l'outil soit le mieux intégré possible dans le futur dispositif prévu par le Conseil d'Etat : « Nouvelle stratégie d'intégration professionnelle ». Le nouveau système devrait être livré à la fin du premier semestre 2016.

5.8. Développement des sites Internet / Intranet

La migration technologique de l'ancien outil D2W vers TYPO3 se poursuit avec divers sites Internet (services de la Ville et autres clients). Des changements de versions TYPO3 ont nécessité également des travaux de mises à niveau importants.

Un important travail de refonte des sites internet de la Ville a été lancé en 2015, en collaboration avec une entreprise active dans la communication. L'objectif étant d'aboutir à un site internet fonctionnel, facile d'utilisation et tourné vers le public.

De nouveaux projets ont été menés comme par exemple la création d'un site mobile pour Val-de-Travers, divers travaux pour le RUN, des sites pour les fusions (Entre-2-Lacs, NE-Ouest) et des démarrages de projets dans le domaine de la Santé.

Portail collaboratif ECHO : Cette année le CEG a livré une nouvelle version fonctionnellement enrichie de ce produit largement utilisé dans les communes neuchâteloises. En Ville de Neuchâtel, l'outil a été déployé dans plusieurs services comme le SPS, l'Urbanisme et le secteur de la Jeunesse.

Service juridique

(entité de gestion n°106.00)

1. Organigramme

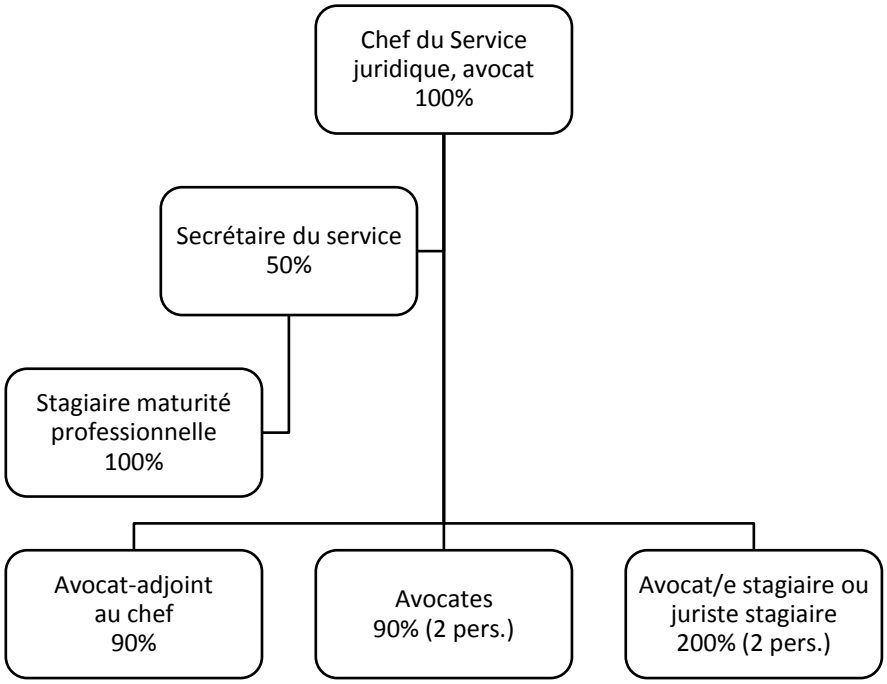

2. Contentieux

A l'instar des années précédentes, les dossiers relevant du contentieux ont été nombreux et, pour certains d'entre eux, complexes.

Ils ont concerné les domaines des permis de construire, de l'aménagement du territoire, de la gestion du domaine public, des marchés publics, de même que divers domaines ressortissant au droit privé (droit de bail, contrat de mandat, contrat d'entreprise, etc.).

A l'heure où le présent rapport est rédigé, plusieurs procédures sont pendantes devant les instances administratives et judiciaires (Tribunal régional, Tribunal cantonal, mais aussi Tribunal fédéral en ce qui a trait au dossier de la STEP).

Le Tribunal fédéral administratif a donné raison à la Ville dans le dossier relatif à l'Etang des Sagnettes et a annulé la décision assujettissant la Ville à la législation fédérale sur les ouvrages d'accumulation (barrages).

Le Service juridique a aussi traité 40 dossiers en lien avec le contentieux des débiteurs.

De nombreuses plaintes pénales ont été introduites par l'entremise du Service juridique, notamment en matière d'action sociale, domaine dans lequel 15 plaintes ont été déposées.

3. Conseil

L'activité de conseil a concerné l'ensemble de l'administration, mais plus particulièrement :

- La Section de l'urbanisme avec des avis divers, écrits ou oraux, dans de multiples dossiers en lien avec des procédures en matière de construction ou d'autres domaines de cette section.
- La Chancellerie, avec plusieurs dossiers de naturalisations ou relatifs au Règlement général et au Règlement d'administration interne de la Commune.
- La Culture, s'agissant de plusieurs conventions et contrats de mandat.
- Les Ressources humaines, s'agissant de l'appui fourni par les avocats du Service juridique dans des dossiers de personnel et en matière de médiation.
- L'Aide sociale, avec l'analyse de plusieurs dossiers.

Les membres du Service juridique ont aussi participé, pendant l'année écoulée, à plusieurs groupes de travail, notamment celui mis sur pied dans le cadre de la politique du logement, de la revitalisation du centre ville, de la rénovation du Temple du Bas, de la refonte du Statut du personnel communal.

Enfin, le Service juridique s'est impliqué dans le dossier ayant trait aux coûts de décontamination d'une parcelle du CPLN et un accord a pu être trouvé avec l'Etat de Neuchâtel.

4. Travail législatif

Le Service juridique a élaboré un important rapport destiné au Législatif concernant la modification de la réglementation communale consécutivement à la réorganisation des sections de l'administration (changements de terminologie) et à la nouvelle organisation scolaire (art.10 à 21 RAI).

Il a également prêté son concours à la création d'un dispositif d'écoute et de gestion des conflits, ainsi qu'à la rédaction du projet de règlement du Conseil communal sur le dispositif lié à la prévention, la gestion des conflits et la protection de la personnalité au sein de l'Administration communale.

En outre, le Service juridique s'est chargé de la modification du Règlement de police s'agissant des nouvelles règles applicables en matière d'établissements publics (horaires d'ouverture).

Last but not least, la révision du Statut du personnel a continué d'occuper le Service juridique durant l'année écoulée.

5. Affaires disciplinaires / Dossiers de personnel

En 2015, les avocats du Service juridique, ont présidé, à plusieurs reprises, des commissions d'enquêtes disciplinaires.

Ils ont aussi appuyé le Service des Ressources humaines, ainsi que les services et sections de l'administration communale dans de nombreux dossiers ayant trait aux rapports de travail, en général, du personnel communal.

Le Service juridique a aussi prêté main forte au Service des Ressources humaines dans le cadre de médiations.

6. Mandats externes

En 2015, le Service juridique a traité de nombreux dossiers pour le compte des communes de Peseux et de Cornaux, mais aussi d'entités extérieures à l'administration communale.

A cet égard, les prestations du Service juridique sont facturées auxdites communes ainsi qu'aux autres entités extérieures à l'administration auxquelles le Service juridique offre ses services, comme le Théâtre du passage, les Patinoires, Viteos SA, la BPU, l'éorén et d'autres.

En 2015, les mandats confiés au Service juridique par la Commune de Peseux ont été en augmentation de 25% par rapport à 2014.

7. Statistique

En 2015, 321 nouveaux dossiers (346 en 2014), y compris ceux émanant des communes de Peseux et de Cornaux, ont été ouverts par le Service juridique, en sus des dossiers déjà en cours.

Service des ressources humaines

(entité de gestion n°107.00)

1. Organigramme

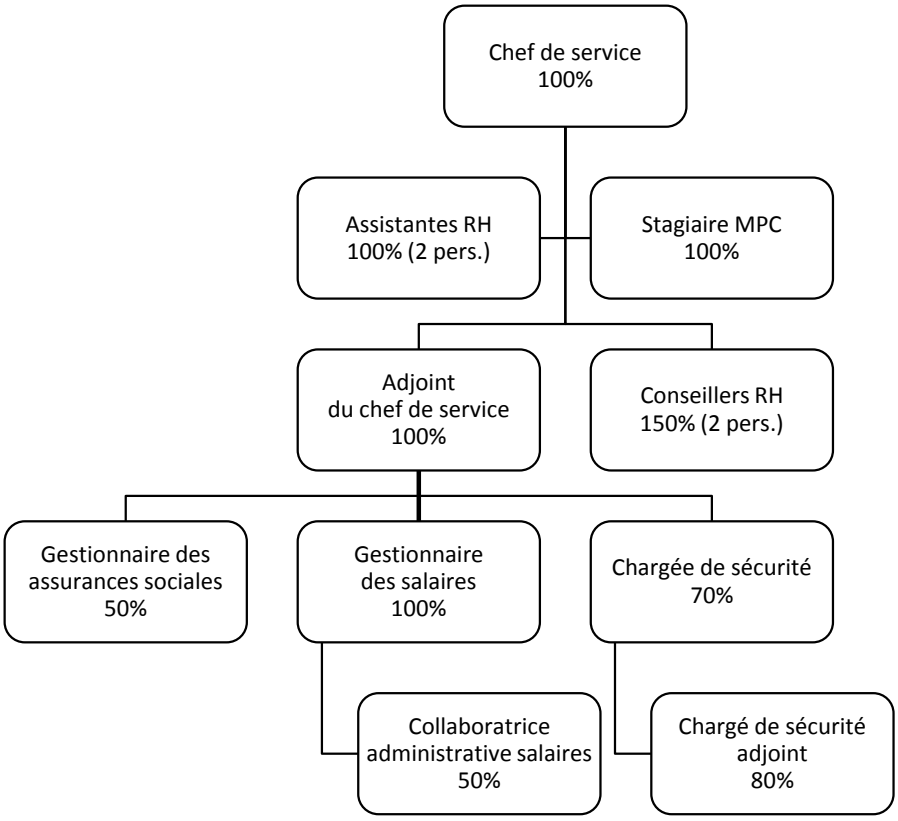

2. Evolution du personnel

La structure organisationnelle du Service des ressources humaines (ci-après SRH) a évolué de manière importante durant l'exercice 2015. Cette évolution fait suite, d'une part, à la décision du Conseil communal de rattacher l'entité « Santé-Sécurité au travail » - anciennement subordonnée à la direction de la Sécurité - au SRH, représentant 1.5 EPT (2 personnes). D'autre part, une dotation supplémentaire de 1.2 EPT était disponible au SRH. La répartition de cette dotation s'est effectuée comme suit : 0.5 EPT au niveau de la gestion et contrôle des salaires et 0.7 EPT en renforcement des activités de conseil en ressources humaines. L'évolution de l'effectif explique la création d'entités au sein du SRH, à savoir « Finance », « Santé-Sécurité » et « Conseil RH ». L'engagement des nouveaux collaborateurs s'est effectué de manière échelonnée durant l'exercice 2015, ce qui explique que l'effectif moyen du SRH est plus bas que la dotation prévue (8.0 EPT), comme le montre le tableau suivant :

Effectifs moyens	**2015**	2014	2013	2012	2011
SRH	**7.32**	5.28	4.88	4.78	4.24

3. Suivi des dossiers du personnel et des effectifs

Le SRH poursuit sa mission d'analyse et de contrôle en relation avec l'évolution du personnel, à savoir : engagements, départs, changements de taux d'activité, mutations.

En outre, le SRH analyse avec les services concernés les possibilités de repourvoir ou non les postes vacants et étudie toutes éventualités de réorganisations internes.

4. Contrôle mensuel des salaires

Le SRH procède aux vérifications mensuelles de l'ensemble des salaires versés au personnel via le logiciel Argos. Un premier contrôle est effectué par les chefs de service qui valident les salaires corrects et signalent toutes éventuelles variations anormales des traitements. Le cas échéant, le SRH analyse les données et procède aux corrections demandées.

5. Etablissement du budget

Compte tenu du changement de plan comptable (introduction du MCH2) et de logiciel financier (Abacus FIN) au 1er janvier 2015, le SRH a dû, pour le budget 2016, tout comme pour l'exercice précédent, adapter la méthode d'élaboration du budget – partie charges de personnel – afin de le rendre « MCH2 compatible ».

6. Formation continue

6.1. Centralisation de la formation continue au SRH

Jusqu'à fin 2014, la formation du personnel communal était gérée, d'un point de vue administratif et financier, par les services. En d'autres termes, chaque entité gérait individuellement son propre budget et informait le SRH des formations suivies par les collaboratrices et collaborateurs.

Courant 2014, notre Conseil a mandaté le SRH afin d'analyser globalement la politique de la formation continue au sein de l'Administration. Cette demande s'inscrivait, notamment, en réponse au programme politique 2014 – 2017, et plus précisément à l'action no 4 de l'objectif no 1, visant à : *« Améliorer l'accueil du citoyen à travers deux actions : guide unique physique et* ***formation des collaborateurs et collaboratrices*** *»*.

L'analyse menée a conduit à différents constats que nous pouvons résumer par les trois points suivants :

1. Le SRH ne pouvait disposer de la vue d'ensemble des besoins en formation du personnel de la Ville ;
2. Certains services étaient fortement demandeurs en formation alors que d'autres l'étaient nettement moins. Ce constat conduisait à s'interroger sur l'efficience de la pratique en matière de formation, de maintien et/ou de développement des compétences du personnel communal ;
3. Si un service n'avait plus de réserve dans son budget ou n'avait pas prévu de montant suffisant, toute nouvelle demande de formation devait être reportée sur l'année suivante, voire l'année d'après, alors même que l'examen global des comptes des services démontrait qu'un montant suffisant pouvait être à disposition pour répondre à toutes les demandes.

Fort de ces constats, notre Conseil a décidé, en juin 2014, de centraliser le budget de formation auprès du SRH, avec effet au 1er janvier 2015. Deux entités ont toutefois gardé leur autonomie, au vu de leurs spécificités de gestion et de fonctionnement : il s'agit du Service d'incendie et de secours (SIS) et du Centre d'orthophonie.

La centralisation du budget global de formation auprès du SRH a l'avantage de lui donner une vue d'ensemble en terme de formation du personnel et permet également de mieux pouvoir répondre aux besoins spécifiques des services et des collaboratrices et collaborateurs.

Le tableau ci-dessous montre les montants budgétés au SRH, SIS et Centre d'orthophonie et les dépenses effectives de formation pour l'exercice sous rapport :

	Compte 2015	**Budget 2015**	**Delta**
SRH	283'413.94	400'000.00	-116'586.06
SIS	286'639.02	328'900.00	-42'260.98
Orthophonie	22'623.86	16'000.00	6'623.86
Total	**592'676.82**	**744'900.00**	**-152'223.18**

6.2. Cours suivis dans le cadre du programme de formation continue

Formation continue par thématique	**Nb de personnes**	**Nb de jours de cours**
Bureautique	2	5
Communication	126	126
Compétences sociales et savoir-être	30	31
Compétences techniques et de savoir-faire	445	612
La conduite efficace de son organisation et de ses équipes	54	101
Principes et conduite du personnel	4	35
Santé et sécurité au travail	16	20
Totaux	**677**	**930**

Il est difficile d'effectuer une comparaison avec l'année 2014, au vu de la centralisation du budget de formation au SRH dès le 1er janvier 2015. Toutefois, nous constatons que, globalement, une forte augmentation du nombre de personnes et de jours de formation a été observée, confirmée par la hausse des dépenses effectives, s'élevant à Fr. 592'676.82.

Nous rappelons que les cours de bureautique sont dispensés par le CEG, il s'agit donc d'une formation interne proposée pour les collaborateurs de la Ville.

En ce qui concerne le thème de la communication, il est à noter qu'une campagne de sensibilisation et de formation a été menée pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Service des parcs et promenades ainsi que pour l'ensemble du personnel d'entretien du Service des bâtiments et du logement.

Quant aux compétences sociales et de savoir-être, une trentaine de collaboratrices et collaborateurs ont suivi des cours ayant trait notamment à la gestion du stress et des émotions, visant à répondre de manière adéquate et professionnelle aux clients/usagers de la Ville, même lors de circonstances difficiles.

Les cours compris dans le thème compétences techniques et de savoir-faire sont principalement destinés à maintenir et / ou améliorer les compétences « métier » de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous constatons que notre personnel s'est massivement investi dans ce type de formation (445 personnes, représentant 612 jours de cours).

La conduite efficace de son organisation et de son équipe regroupe différentes formations destinées à nos cadres, visant notamment à augmenter leurs performances de leadership. Il est à relever que quarante d'entre eux ont suivi la formation à la gestion des absences, dispensée par notre assureur-maladie. Cette première étape de formation sur ce thème sera suivie d'une deuxième étape au printemps 2016, afin que l'ensemble de nos cadres soient formés sur cette thématique.

Les principes et conduite de personnel sont également destinés à nos cadres et sont plus spécifiquement destinés à optimiser leurs compétences managériales (management, recrutement, fixation objectifs, etc.).

Les formations concernant la santé et la sécurité au travail sont destinées à l'ensemble de notre personnel et ont pour but de prévenir notamment l'épuisement professionnel.

7. Apprentissage et maturité professionnelle

En juin 2015, notre Conseil adressait à votre Autorité un rapport d'information sur la nouvelle politique d'apprentissage au sein de notre Administration. En effet, dans le cadre du programme politique 2014 – 2017, notre Conseil a souhaité développer la politique de formation destinée aux apprentis et stagiaires maturité professionnelle commerciale (MPC) de la Ville, portant notamment sur les éléments suivants :

1. Développer davantage encore l'offre de places d'apprentissage au sein de l'Administration ;
2. Multiplier les places ouvertes aux attestations fédérales professionnelles ;
3. Suivre spécifiquement les jeunes à risque durant leur première année d'apprentissage.

Il est rappelé que la ville de Neuchâtel contribue activement à la formation duale des jeunes en offrant de nombreuses places d'apprentissage dans un très large éventail de métiers (17 métiers). Notre Conseil a souhaité renforcer la qualité de l'apprentissage. Dans ce sens, il a mandaté le SRH afin de mettre en œuvre un concept de formation pour les apprentis, dès la rentrée scolaire 2015. A cette fin, ce dernier a élaboré un éventail de vingt-et-une mesures qui s'articulent sur trois axes :

1. Soutien aux services formateurs par le biais du SRH en nommant une personne responsable de l'apprentissage ;
2. Mesures destinées aux formateurs, notamment par le développement de compétences d'encadrement élevées ;
3. Mesures destinées aux apprentis et stagiaires MPC.

A fin décembre 2015, quatre mesures sont réalisées, à savoir la création de la fonction de responsable des apprentis à 50 %, le versement d'une indemnité mensuelle de Fr. 80.- aux formateurs en activité, une augmentation mensuelle moyenne de Fr. 30.- du salaire des apprentis et des stagiaires MPC ainsi que l'octroi d'un jour de congé pour étude par année scolaire pour les apprentis.

Les dix-sept mesures suivantes seront déployées progressivement durant l'année 2016 car les réalités quotidiennes des différentes formations dispensées par la Ville exigent une adaptation aux besoins spécifiques des formateurs et des apprentis, nécessitant pour ce faire la création de plusieurs groupes de travail.

7.1. Apprentissage en chiffres

Année scolaire 2014-2015

Durant l'exercice sous rapport, les jeunes gens poursuivent leur apprentissage dans les formations suivantes : Assistant de conduite de véhicules lourds, Assistant socio-éducatif, Conducteur de véhicules lourds, Dessinateur, Employé de commerce, Forestier-bûcheron, Horticulteur, Logisticien, Menuisier, Peintre en bâtiment, Polygraphe et Technologue en impression.

En juillet 2015, dix-huit apprentis ont obtenu leur Certificat Fédéral de Capacité, dont cinq dans le domaine commercial et un apprenti a réussi la formation élémentaire d'Assistant de conduite de véhicules lourds, représentant au total dix-neuf apprentis.
Le taux de réussite s'élève à 82.6 %, sachant que, sur vingt-trois apprentis s'étant présentés aux examens finaux, dix-neuf d'entre eux ont obtenu leur titre.

Année scolaire 2015-2016

En août 2015, la Ville a engagé des apprentis dans les domaines de formation suivants :

• Agent en information documentaire	1
• Assistant socio-éducatif	4
• Conducteur de véhicules lourds	2
• Dessinateur	2
• Employé de commerce	3
• Forestier-bûcheron	3
• Horticulteur	4
• Horticulteur (AFP)	3
• Logisticien (AFP)	1
Total	**23**

Globalement, 47 apprentis bénéficient d'un encadrement professionnel et formateur au sein des divers services de l'Administration.

S'y ajoutent quatre personnes qui suivent la formation d'Horticulteur (AFP) et une personne celle de Logisticien (AFP), dans le cadre de l'Unité de formation de l'Assurance invalidité (UFAI), au sein du Service des Parcs & Promenades.

Les 52 apprentis de la ville représentent 6.80 % de son effectif, sachant qu'elle compte 763.93 postes Equivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2015.

7.2. Maturité professionnelle commerciale en chiffres (année scolaire 2014-2015)

Neuf jeunes gens, diplômés soit du Lycée Jean Piaget, soit du CPLN (contre huit en 2013-2014) ont effectué un stage en vue d'obtenir la maturité professionnelle commerciale dans le but de poursuivre des études supérieures. Ils se répartissent comme suit au sein de nos Directions :

• Culture, Sports, Tourisme	2
• Education, Santé, Mobilité	2
• Finances, Ressources humaines, Action sociale	4
• Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération	1
Total	**9**

Concernant la volée 2014-2015, la totalité des stagiaires a obtenu la maturité professionnelle commerciale en septembre 2015.

La nouvelle réglementation cantonale - entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2014 – a exigé :

- d'une part, la mise à niveau de nos formateurs MPC. Le Service des ressources humaines a veillé à ce que chacun d'entre eux se forme durant l'année 2014-2015, conformément aux exigences légales ;
- et, d'autre part, un investissement accru des formateurs en raison de l'introduction de deux Situations de Travail et d'Apprentissage (STA), l'élaboration d'un dossier d'Unité de Formation (UF) et les cours interentreprises. Le Service des ressources humaines s'est mis à disposition des formateurs pour toute question portant sur les modifications induites par la nouvelle réglementation.

En conclusion, le bilan est positif car l'ensemble de la volée a obtenu sa maturité professionnelle commerciale.

8. Aides individuelles

Le SRH poursuit sa mission de gestion des problématiques individuelles auprès du personnel momentanément en difficulté. C'est ainsi qu'il apporte ses compétences dans les situations telles que :

- la recherche de solutions à des difficultés relationnelles ou comportementales ;
- l'assainissement de situations financières obérées ;
- l'appui dans les démarches de mobilité et de réinsertion professionnelle ;
- le suivi des cas de dépendances, en collaboration avec les chefs de service et directions concernés, notamment en ce qui concerne l'alcoolisme.

9. Suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité

Le SRH est chargé du suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité.

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est mené en collaboration étroite avec les assureurs de la Ville, à savoir « Mutuel Assurances » pour la perte de gain maladie, le Groupe Mutuel et la SUVA pour les cas d'accidents. Le SRH coordonne des actions

interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils afin de trouver des solutions adéquates en vue d'une reprise d'activité. La fonction supplémentaire de conseiller en ressources humaines permet de renforcer le suivi des collaboratrices et collaborateurs en absence de moyenne à longue durée. Par son accompagnement, le conseiller RH vise à instaurer un climat permettant la résolution des problématiques et apporte, au besoin, un soutien plus personnalisé à la collaboratrice ou au collaborateur en absence de longue durée.

Dans les cas où la réintégration au poste de travail n'est plus possible, le SRH intensifie sa collaboration avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) ainsi qu'avec la SUVA. Ils examinent les possibilités de reclassement professionnel : bilan, analyse des besoins, mise en place de stage, formation complémentaire. Dans les cas de demandes de rentes, le SRH instruit le dossier afin que l'OAI puisse statuer dans les meilleurs délais.

10. Assurances sociales

10.1. Assurance accident

En cas d'accident et selon à quel service (et donc à quel groupe de risque) les collaborateurs sont rattachés, ceux-ci sont affiliés soit au Groupe Mutuel soit à la SUVA. Le Groupe Mutuel regroupe les fonctions administratives et la SUVA les professions dites « à risque » (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, …). Pour cette dernière catégorie, les taux de primes diffèrent d'un service à l'autre, voire au sein d'un même service, en fonction des risques assurés, de la sinistralité, etc.

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 207 cas d'accidents professionnels et non-professionnels, avec et sans arrêt de travail ; les accidents professionnels et non-professionnels avec arrêt de travail (95 nouveaux cas sur 2015 auxquels s'ajoutent 25 cas antérieurs restés ouverts) ont généré des prestations à hauteur de Fr. 323'309.30 d'indemnités journalières (en 2014 : Fr. 249'939.95 pour 187 cas). Le chapitre 11 « Santé et Sécurité au travail » présenté ci-dessous fournit des données statistiques sur les accidents professionnels et non-professionnels.

10.2. Perte de gain maladie

La Caisse maladie du personnel communal couvre la perte de gain en cas de maladie. Elle fait partie de « Mutuel Assurances », membre du Groupe Mutuel.

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 86 cas de maladies (75 en 2014), dont 54 cas de maladie de longue durée (y compris les indemnités reçues du Groupe mutuel pour les congés maternité) qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 877'961.70 d'indemnités journalières. En 2014, ce sont 44 cas de maladie de longue durée qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 672'542.75 d'indemnités (nous vous rendons attentifs au fait que le rapport de gestion 2014 contient une erreur. En effet, il est fait mention d'un montant de Fr. 584'707.30 d'indemnités versées, alors que le montant réel était de Fr. 672'542.75. Il s'agit donc d'une erreur de saisie lors de la rédaction du rapport 2014).

L'analyse des cas générant le versement d'indemnités journalières nous conduit au constat suivant. Il n'y a pas une recrudescence de nouveaux cas de longue durée. En effet, en 2015, 39 nouveaux cas ont été annoncés à notre assureur, alors qu'en 2014 nous en dénombrions 40. Le nombre de nouveaux cas annuels reste donc relativement stable, mais ce sont les montants des indemnités journalières qui augmentent de manière importante. Ce résultat s'explique, notamment, par la durée des incapacités de travail (notamment les maladies graves) ainsi que par des cas d'incapacités à salaire élevé.

10.3. Congé de maternité – Allocation de maternité fédérale

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 17 cas de maternité dont 14 ont généré des prestations à hauteur de Fr. 116'758.55 d'indemnités journalières. Les allocations versées en 2014 se sont montées à Fr. 144'494.55 pour 14 cas.

11. Santé et sécurité au travail (SST)

Comme mentionné au point 2 ci-dessus, le SRH a repris, au 1er janvier 2015, les missions de Santé et sécurité au travail (SST) qui étaient, jusqu'à fin 2014, rattachée à la Direction de la Sécurité. Nous présentons ci-dessous les activités du SST.

11.1. Rôles et tâches de la commission de santé et sécurité au travail (CSST)

L'activité principale de la commission de santé et sécurité au travail (CSST) est de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle au sein de notre Administration. Une réorganisation de cette commission est en cours. Les coordinateurs et les répondants de la CSST n'ont donc pas été réunis cette année.

Le groupe de travail créé dans le but de définir cette nouvelle organisation étudie actuellement les schémas qui correspondraient mieux avec l'évolution de l'organisation de la gestion de la santé et sécurité au travail pour la Ville de Neuchâtel.

11.2. Rôles et tâches du domaine de la santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines (RH-SST)

Les missions de nos spécialistes en santé et sécurité au travail sont de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle en :

- S'assurant du respect des prescriptions légales ;
- Contrôlant et évaluant les phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail, avec rapport et planification de l'application des mesures ;
- Contrôlant l'ergonomie des postes de travail ;
- Analysant les accidents professionnels avec rapport et planification de l'application des mesures ;
- Etablissant et analysant les statistiques accidents ;
- Organisant des cours de formation spécifiques relatifs à la santé ou sécurité au travail en fonction de besoins particuliers d'un service ;
- Organisant de campagnes sécuritaires de prévention des accidents professionnels ou non-professionnels ;
- Organisant de campagnes de vaccination ;
- Informant et conseillant les collaborateurs sur le thème de la santé et sécurité au travail.

11.3. Gestion des audits de sécurité et évaluations des phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail

Des audits de sécurité et évaluations des phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail, ainsi que différents contrôles et conseils ont été réalisés dans plusieurs services de la Ville de Neuchâtel

Les audits des ateliers de peinture, menuiserie et serrurerie, du garage ainsi que du secteur signalisation du Service de la voirie ont été finalisés. Ceux réalisés auprès du Service des parcs & promenades dans les locaux Polyvert, au Cimetière de Beauregard, ainsi qu'au Centre horticole de Cernier ont également été transmis. Bon nombre de mesures ont d'ailleurs déjà été mises en place.

Nous sommes intervenus avec la collaboration de l'Office de l'inspection du travail (OFIT) auprès du bureau de l'aide sociale afin d'effectuer des mesures de la qualité de l'air et dispenser des conseils relatifs à l'environnement de travail.

Nous avons entrepris l'évaluation des phénomènes dangereux au Musée d'Ethnographie. Le rapport est en cours de finalisation.

Suite aux audits réalisés antérieurement, nous avons procédé au contrôle de l'application des mesures pour les Patinoires du Littoral où plus de 60% des 142 mesures préconisées ont pu être appliquées, ainsi qu'aux Piscines du Nid-du-Crô où 80% des 104 mesures l'ont été également.

On remarque que les mesures qui ne sont pas encore appliquées concernent principalement ce qui touche à l'infrastructure des bâtiments ou à l'achat de machines et matériel. Ces montants doivent souvent être mis au budget des services, ce qui empêche une mise en place rapide de mesures qui permettent de garantir des places de travail sûres.

11.4. Campagne de vaccination

Cette année nous avons organisé une campagne de vaccination contre l'Hépatite A et B et le Tétanos

Ces vaccins ont été proposés aux collaborateurs qui encourent un risque potentiel d'entrer en contact avec l'agent infectieux durant leur activité professionnelle. Des collaborateurs des services de la Voirie, Parcs & Promenades, Step, Sécurité urbaine, Concierges, Piscine, Patinoire, Forêts et Menuiserie du MAHN ont souhaité se faire vacciner.

Plus de 90 collaborateurs ont été vaccinés (239 injections). Deux séries de vaccination contre l'Hépatite A et B, ainsi que le Tétanos (1 à 3 injections selon le vaccin) ont été réalisées en 2015. La dernière se fera en juin 2016.

Vaccin	**Nombre d'injections nécessaires**	**Total**
Tétanos	1	72
Hépatite combiné A+B	2 (nécessite une 3ème de B)	39
Hépatite B	3	97
Hépatite A	2	31
	Total des injections	**239**

11.5. Statistiques

La statistique des accidents professionnels et non-professionnels 2015 démontre qu'à fin décembre, sur le total de 207 cas, 26% sont des accidents professionnels et 74% des accidents non-professionnels.

Après avoir constaté une légère hausse des accidents professionnels en 2013, la courbe s'est, à nouveau, stabilisée. Par contre, le nombre d'accidents non-professionnels a considérablement augmenté cette année.

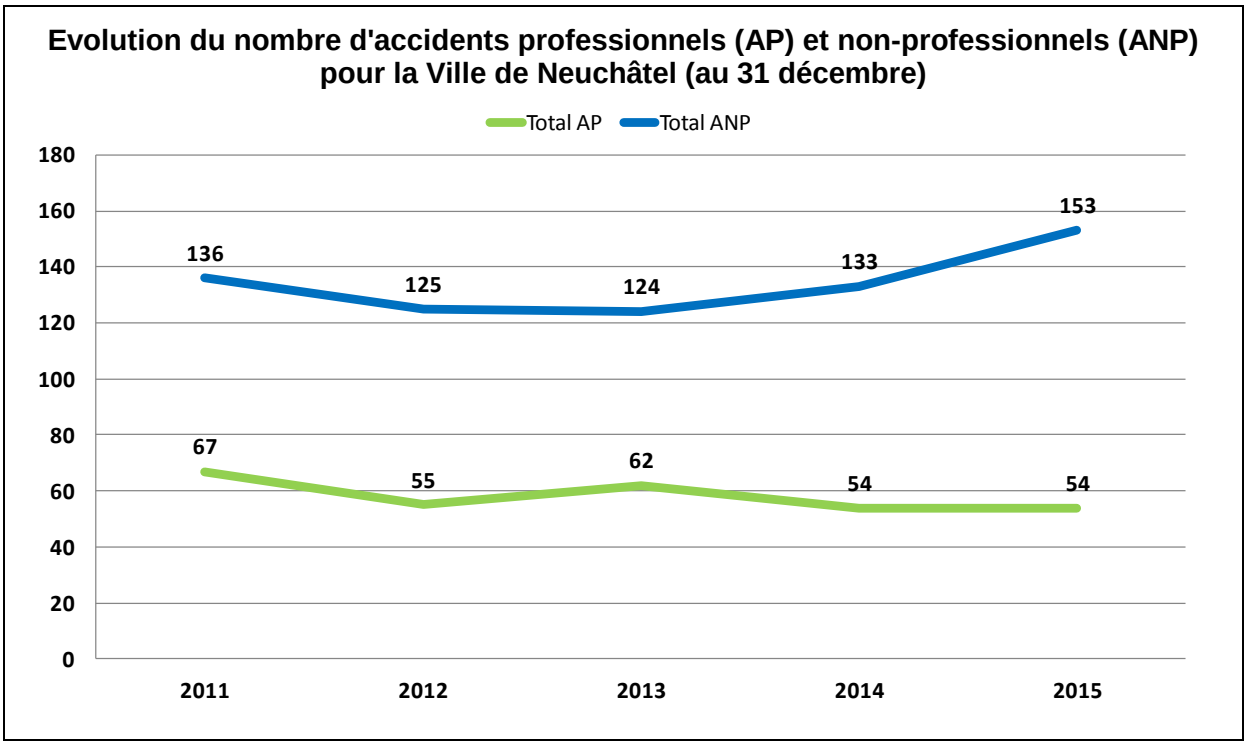

11.6. Analyse des accidents de travail

Après qu'un accident professionnel se soit produit dans un service de la Ville, nous effectuons une analyse des causes de l'accident. Par cet entretien, nous cherchons à comprendre comment s'est déroulé l'accident/incident, afin de déterminer si des mesures peuvent être prises pour éviter que de tels événements ne se reproduisent plus.

11.7. Informations aux nouveaux apprentis et collaborateurs des Services de la voirie et des parcs & promenades

Depuis août 2015, nous dispensons une séance d'information relative à la sécurité au travail aux nouveaux apprentis et nouveaux collaborateurs des Services de la voirie et des parcs & promenades. Le but de ces séances est de les rendre attentifs, dès leur première semaine de travail, au fait que la sécurité est l'affaire de chacun et qu'un comportement adapté permet de travailler dans des conditions sécuritaires.

11.8. Campagne d'information

Le site intranet de la CSST est agrémenté régulièrement par les statistiques accidents en Ville de Neuchâtel ainsi que des différentes consignes sécuritaires telles que « Anastase: Le tour de magie » ; Images choc et humour noir pour lutter contre l'inattention des piétons et « Mal au dos, à la nuque, aux épaules… ? » ; pour toutes questions sur l'ergonomie des postes de travail informatisés.

11.9. Commune de Peseux

Selon son mandat avec la Commune de Peseux, la Ville de Neuchâtel, par le domaine Santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines a réalisé les audits de divers locaux de l'Administration subiéreuse.

12. Allocation de retraite

Au mois de juin 2013, le Conseil général a accepté d'introduire une allocation de retraite pour tout le personnel partant en retraite. Cette mesure est entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

Concrètement il s'agit d'un versement par la Ville d'un montant équivalent au maximum à un an de pont AVS complet (qui correspond à la rente annuelle AVS maximum (28'200 francs valeur 2016)) sur le compte de 2ème pilier du collaborateur au moment de son départ en retraite.

Courant 2015, le SRH a à nouveau mis en place des ateliers « retraite » pour les collaborateurs âgées de 55 ans et plus afin de s'informer utilement sur les modalités de l'allocation de retraite.

En 2015, 22 personnes ont bénéficié du versement de l'allocation retraite, pour un montant total de Fr. 409'589. Du point de vue financier, ce montant dépasse légèrement l'enveloppe prévisionnelle calculée puisque le montant annuel moyen alloué à cette mesure se monte à Fr. 400'000.

13. Associations du personnel

Une délégation de notre Conseil, formée des Directions des ressources humaines et de l'urbanisme et de l'environnement ont rencontré à une reprise les Associations du personnel. Nous relevons que ces dernières sont au nombre de quatre – Syndicat suisse des services publics, Groupement des cadres, Association du personnel du poste permanent du SIS, ainsi que l'Association du Personnel de la Sécurité Publique qui a succédé à la Fédération suisse des fonctionnaires de police suite au transfert des missions de police et du personnel à la police cantonale.

Les discussions menées en 2015 ont porté sur le thème de la nouvelle politique d'apprentissage rappelée au point 7 ci-dessus, sur le dispositif d'écoute et de gestion des conflits et sur la pénibilité des fonctions.

Concernant cette dernière thématique, notre Conseil a souhaité, pour répondre aux attentes émises par votre Autorité, inscrire la réflexion sur les fonctions pénibles dans un cadre plus large, à savoir le développement d'une politique de santé au travail. Dans ce sens, trois entreprises spécialisées dans ce domaine ont été consultées et ont proposé un concept d'intervention. Une entreprise a été retenue, il s'agit de la SUVA. Le concept doit encore être

développé courant 2016. Nous pouvons toutefois vous informer que le projet pourrait se composer de trois volets, le premier concerne une approche ergonomique de la place de travail, le deuxième touche à l'importance de l'aspect nutritionnel et le troisième volet touche aux composantes psychosociales (climat de travail, gestion du stress, etc.). Deux services pilotes ont été sélectionnés (Voirie et Parcs et Promenades) afin de tester le concept.

14. Enquêtes disciplinaires

L'année a été marquée par l'instruction au sein du service de plusieurs enquêtes disciplinaires menées conjointement par le chef du Service des ressources humaines et le Service juridique.

15. Recrutement

Depuis mars 2014, une plateforme informatique est en place afin de permettre la publication des offres d'emploi sur le site internet de la Ville et de promouvoir la postulation en ligne. Voici un bref aperçu de ce qui a été constaté pour l'année 2015 :

- Nombre de postes mis au concours :	35	
- Nombre total de candidatures :	3'517	
- Nombre de postulations en ligne :	2'824	ce qui représente 80%
- Nombre de postulations par lettre :	572	ce qui représente 16%
- Nombre de postulations par mail :	121	ce qui représente 4%
- Moyenne de candidatures par poste :	100	

Par rapport à l'année 2014, les chiffres ci-dessus restent stables. On constate une légère augmentation de 3.75% des candidatures en ligne, ce qui est positif et diminue le travail de saisie manuelle des postulations reçues par courrier.

Après bientôt deux année depuis l'introduction de ce nouvel outil de e-recrutement, les retours des chefs de services et des collaborateurs responsables de l'évaluation des dossiers est pleinement satisfaisant. Grâce à cette nouvelle plateforme la transmission et l'échange d'informations sur les candidatures entre les recruteurs (responsables des postes à repourvoir) et le Service des ressources humaines a considérablement été simplifié.

16. Fête de fin d'année

Le Conseil communal a décidé d'organiser une fête de fin d'année réunissant l'ensemble du personnel de la Ville et de ses entités auxiliaires. La fête a eu lieu le jeudi 3 décembre 2015 aux Patinoires du Littoral sous le thème « Tropicana ». La journée du lendemain a été offerte au personnel sous forme de congé exceptionnel payé, en guise de reconnaissance et compte tenu des excellents exercices de la Ville des dernières années.

Le SRH a été chargé le l'organisation de la fête qui a rencontré un vif succès. En effet, sur 1'325 personnes invitées, 1002 ont répondu présents.

Action sociale

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	20'950'409.88	21'098'000.00	+147'590.12
Produits	1'786'779.40	1'516'100.00	+270'679.40
Excédent	19'163'630.48	19'581'900.00	+418'269.52

2. Organigramme

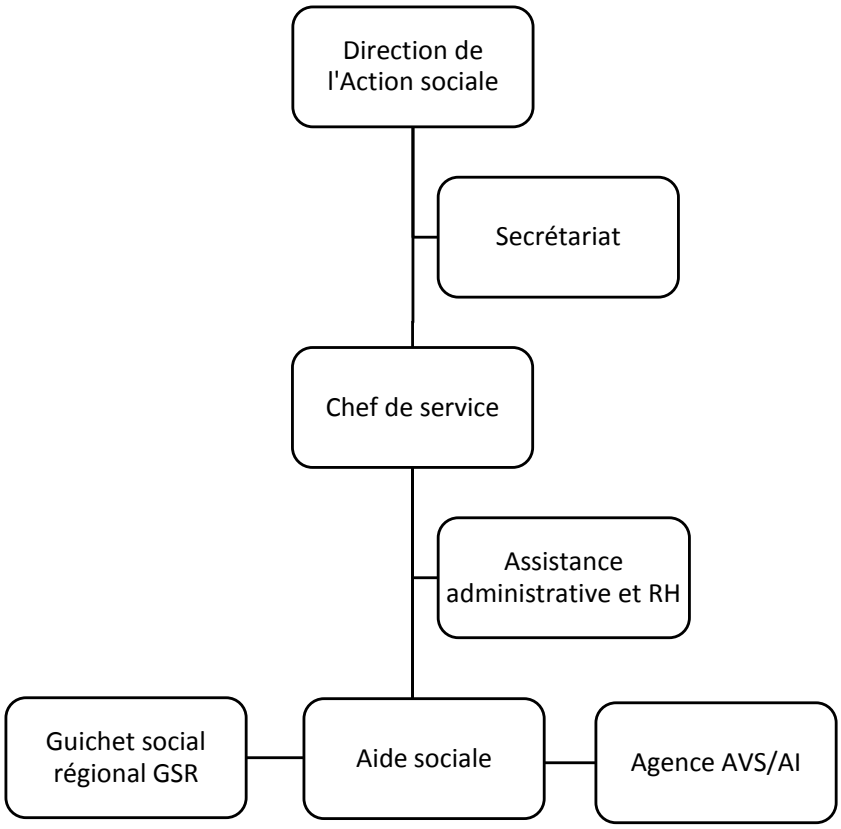

3. Action sociale

Dès le 1er janvier 2015, apparaît une nouveauté dans les relations entre l'Etat et les communes au travers de la facture sociale. Elle regroupe toutes les assurances sociales à savoir :

- Subsides LAMAL
- Bourse d'étude
- Avance de contribution d'entretien social / privé
- Allocations familiales
- Le fonds d'intégration professionnel (FIP Laci)
- Des mesures d'intégration (MIP)
- Mesures d'insertion (ISP)
- Aide sociale

Facture qui s'élève pour le Canton à environ 210 millions de francs, pris en charge pour 60% par le Canton et 40% pour les communes.

Les frais de personnel reconnus par l'Etat sont pris en charge à raison de 40% par celui-ci et à 60% par les communes.

Un Conseil de la facture sociale, nommé par le Conseil d'Etat, regroupe les directeurs communaux des huit GSR du canton.

Durant l'année 2015, en collaboration avec l'Etat et son service SAS, nous avons lancé deux projets pilote en lien avec l'aide sociale :

1) Le premier, dénommé PIJAD (projet d'insertion pour les jeunes adultes) se déroule sur une année, est accompagnée par deux professeurs de l'EESP (Haute école de travail social et de la santé) et prévoit un concept d'accompagnement de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. Ses objectifs sont la revalorisation du sens du travail social au sein du SSR et le développement d'une articulation plus formalisée avec les partenaires, ainsi que le développement d'une méthodologie de l'intervention centrée sur la personne. Des explications complémentaires sont fournies au chapitre 2. Généralités du SSR ;

2) Le second projet, commencée en décembre 2015 et qui durera six mois, veut améliorer les contrôles principalement avant l'ouverture des dossiers. Ainsi, il a été mis en place un système de contrôles approfondis pour les anciens et nouveaux dossiers d'aide sociale. Une personne a été mandatée pour procéder à diverses vérifications, qui devront permettre d'avoir une vision transparente de la situation personnelle du demandeur : anciennes taxations fiscales, paiement de cotisations AVS, possession d'un véhicule, d'un compte bancaire. Un bilan sera tiré de l'expérience pour savoir si la centralisation chez une seule personne, des vérifications initiales est pertinente et permet d'améliorer le suivi social par les assistants sociaux (déchargés de ces tâches).

Enfin, tout au long de l'année 2015, le service a accueilli et a suivi de nombreux stagiaires provenant des écoles professionnelles, des Lycées ainsi que des ORP.

Guichet Social Régional
Services transversaux

(entité de gestion n°110.00)

1. Organigramme

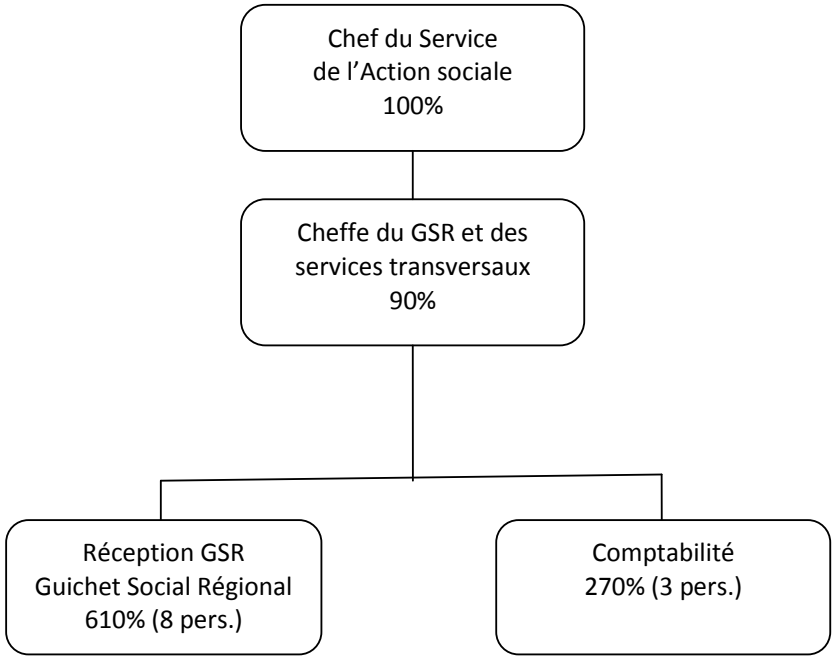

2. Réception – GSR

En 2015, Le personnel de cette entité comptabilisait 6 personnes polyvalentes entre le GSR et la réception (4.6 EPT), et 2 personnes fixes pour la réception (1.5 EPT).
La réception est le lieu central du service de l'Action sociale où transitent plus de 25'000 personnes et où aboutissent près de 40'000 appels téléphoniques. Ce service a pour tâche primordiale d'accueillir, conseiller et orienter les usagers pour les services de l'Aide sociale, du Guichet social régional, de l'agence AVS et du planning familial.

Toutes les demandes de prestations sociales, soit : Bourses d'études, Avances sur contributions d'entretien (pensions alimentaires), Mesures d'intégration professionnelle (MIP), Subsides LAMal et Aide sociale, doivent être déposées auprès du GSR pour la constitution du dossier dans la base de données centralisée « BaCeDos ». Après examen du dossier, celui-ci est transmis aux différents secteurs prestataires pour décision.

Durant l'année, 2'812 (2'568 en 2014) demandes de prestations sociales ont été créées et 4'944 (2014 et 2015) demandes ont été finalisées, soit le 91.90%.

3. Boutique d'information sociale (BIS)

La Boutique d'Information Sociale (BIS) est un lieu d'orientation et d'information sur les divers acteurs du milieu social. Le personnel de la réception ainsi que le personnel spécialisé sont là pour répondre aux interrogations des concitoyens dans les domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge, etc.

L'information et les brochures destinées aux usagers sont appréciées. L'ordinateur public est utilisé régulièrement et permet aux personnes qui ont suivi le cours informatique de venir s'exercer.

Cours « Informatique pour débutants »

Ce cours continue d'être dispensé chaque semaine dans les locaux de la Fondation pour la réinsertion professionnelle à Monruz. Une vingtaine de personnes ont reçu l'attestation de cours durant l'année 2015.

Ces cours sont gratuits et sont destinés prioritairement aux personnes dépendantes de l'assurance chômage, de l'Aide sociale, de l'AI, du CSP ou de Caritas.

4. Comptabilité

Cette entité a pour mission, notamment, de gérer les dépenses et recettes de l'aide sociale (Neuchâtel et Valangin). Ainsi, pour l'année écoulée, 36'000 factures et 15'000 ordres permanents ont été réglés pour un montant d'environ 39'000'000 francs. Les recettes financières se situent à environ 14'100'000 francs. Nous avons également effectué, pour toute l'année, 271 retraits d'argent en liquide par notre caisse pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

5. Prévoyance sociale – Autres subventions

Par le compte 36360.00 « autres subventions », nous avons versé les subventions suivantes pour un total de 6'250 francs (5'750 francs).

Institutions	**Fr.**
AGAPA (Ass. des groupes d'accomp. Perte de gross., Abus, maltraitance)	200.00
Armée du Salut	500.00
Fondation Suisse pour les Téléthèses	3'000.00
Xamax FCS Neuchâtel	2'550.00
Total	**6'250.00**

Service de l'aide sociale

(entité de gestion n°111.00)

1. Organigramme et personnel

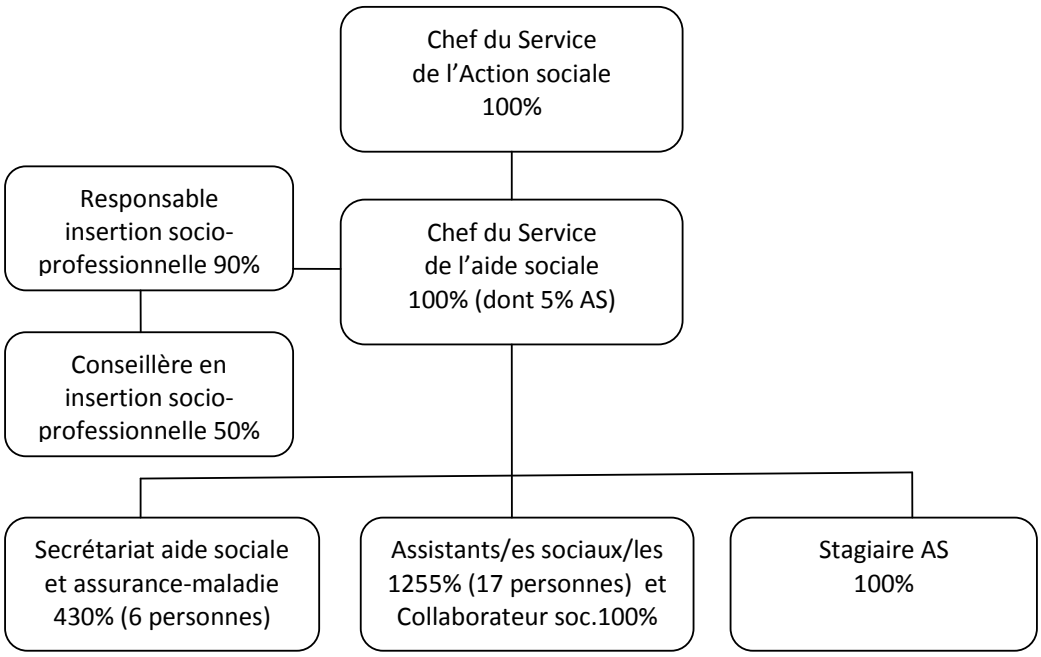

En 2015, le service de l'aide sociale comptabilisait 18 assistants sociaux (AS) - (13,55 EPT), 2 conseillers en insertion sociale et professionnelle (1,4 EPT) et 6 employés administratifs (4,3 EPT).

2. Généralités

Le service assume le suivi social et délivre l'aide matérielle aux personnes indigentes résidant en ville de Neuchâtel, ainsi que dans la commune de Valangin.

L'Etat prend en charge le 40% des charges du personnel du service (assistants sociaux, personnel administratif) selon le critère des dossiers actifs durant les trois derniers mois. L'aide matérielle est subventionnée par l'Etat depuis le 1er janvier 2015 à hauteur de 60% (40% les années précédentes). Le 40% des dépenses à charge des communes est reporté entre elles en fonction du nombre d'habitants. A noter que sous la dénomination « facture sociale » on retrouve, en plus de l'aide matérielle, les subsides LAMAl, les bourses d'études, les avances de contribution d'entretien, les programmes d'insertion, les subventions aux organismes privés du social (CSP, Caritas, etc), les allocations familiales, le financement LACI et les MIP.

De manière générale, les causes d'indigence ne changent pas de manière significative par rapport à celles constatées en 2013 et 2014. Nous observons à nouveau une nette prévalence des causes liées à la situation économique.

Les dépenses d'aide matérielle connaissent une légère augmentation par rapport à 2014.

Les assistants sociaux exercent leur activité dans un cadre administratif assez strict qui leur donne une charge importante de travail. Leur mission est également d'accompagner les bénéficiaires de l'aide sociale sur le chemin d'une autonomie durable. Les démarches effectuées afin de favoriser l'insertion professionnelle et socioprofessionnelle (cf ci-après au point 5) contribuent également à ce processus d'insertion.

A l'initiative de la Ville de Neuchâtel et avec l'appui financier du Canton, le service de l'aide sociale a mis en œuvre le 1er septembre 2015 un projet pilote nommé PIJAD (projet d'insertion pour les jeunes adultes) visant à renforcer l'autonomie du public cible constitué de trente jeunes âgés de 18 à 35 ans. Concrètement, trois assistants sociaux sont déchargés pendant 1 année de trente dossiers chacun. Le temps ainsi libéré est utilisé par nos collaborateurs pour offrir un suivi social intensif à leurs bénéficiaires concernés, ainsi que pour mettre en œuvre des séances collectives portant sur divers thèmes, tels que l'insertion, la gestion de l'assurance-maladie ou les déclarations d'impôt.

En collaboration avec l'Office des emplois temporaires, le service de l'aide sociale participe à un projet pilote de mai 2015 à mai 2016, instaurant des entretiens tripartites pour les personnes non-bénéficiaires de l'aide sociale au moment où ces dernières, en fin de droit de chômage, débutent une mesure d'intégration professionnelle de 4 mois. L'objectif est de préparer les intéressés au changement de niveau de vie qui les attend s'ils émargent ensuite à l'aide sociale et, par conséquent, à les motiver à tout entreprendre pour accéder à un emploi, même « alimentaire ».

3. Statistiques et comptes

Au cours de l'année 2015, nous sommes intervenus financièrement dans 1'960 (1'945 en 2014) situations, dont 1'943 (1'928) pour la ville de Neuchâtel et 17 (17) pour la commune de Valangin.

En 2015, **527** situations sont nouvelles (449), dont **5** (3) pour Valangin.

Les dépenses d'aide sociale en faveur des citoyens de la ville de Neuchâtel se sont élevées en 2015 à **24'795'244.70** francs (24'501'491.71 francs en 2014), dont **38'917'322.48** francs de dépenses (39'542'647.35 francs) et **14'122'077.78** francs de recettes (15'041'155.64 francs).

Pour la commune de Valangin, la dépense se monte à **177'751.65** francs (dépenses pour **333'305.85** francs et recettes pour **155'554.20** francs).

Enfin, on dénombre 15 comptes en gérance en 2015 (28), qui n'impliquent pas de dépenses pour la communauté puisque nous assumons, dans ce cas, la gestion de revenus de personnes ne pouvant le faire par elles-mêmes. En prévision d'une réorganisation interne suite au départ à la retraite du collaborateur en charge du domaine, les comptes de gérance sont transmis à d'autres services compétents entre fin 2015 et début 2016.

Notre part communale à la communauté neuchâteloise d'aide sociale, selon le décompte 2015 (pot commun cantonal) s'élève à **13'245'462.75** francs y.c subside intégral et transfert de l'Office cantonal de l'assurance maladie (11'593'525.10), soit **392.66** francs par habitant (344.62). L'augmentation, par rapport à 2014, est relative au montant des subsides de 518'162.75 francs qui était facturé séparément et n'était donc pas mentionné dans le précédent rapport.

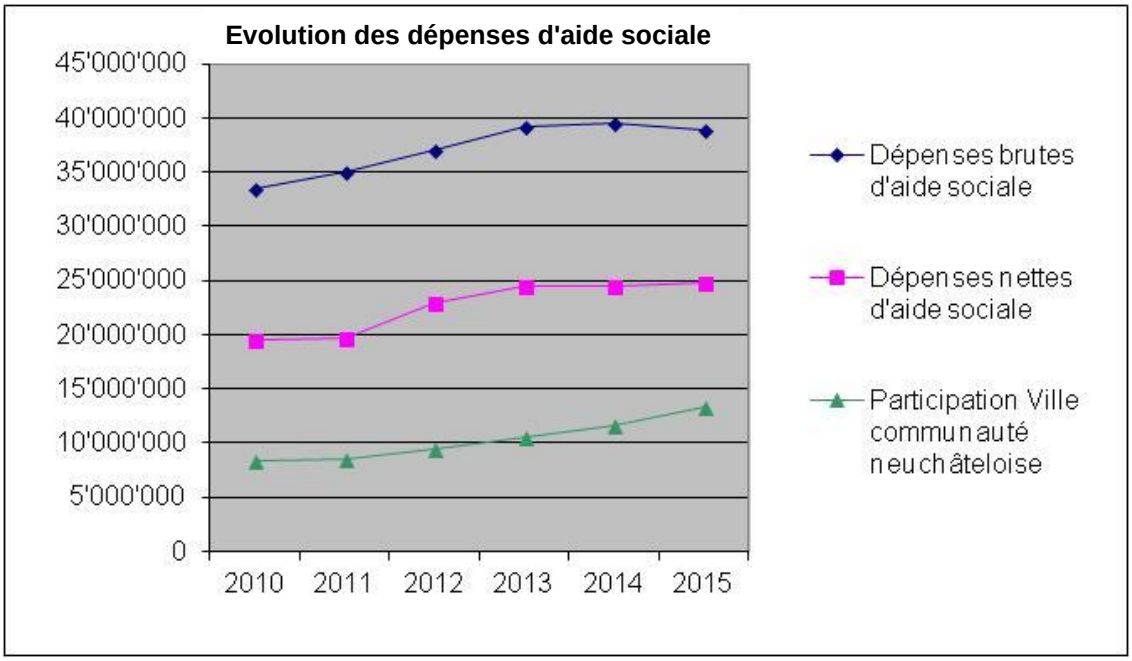

Gestion des comptes	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de comptes gérés durant l'année	1'728	1'872	1'853	1'959	1'945	1960
Nombre de comptes moyen par assistant social	110	110	112	110	106	111

4. Causes d'indigence - statistiques

Causes d'indigence	2014	2015	Différence
Dossiers non renseignés (ouverture rapide)	58	70	+12
Maladie	74	67	-7
Demandes AI en cours	55	66	+11
Défaut de soutien, carence de la parenté	44	36	-8
Séparation, divorce, abandon	139	128	-11
Placement personnes âgées, décès	24	34	+10
Inadaptation sociale	20	18	-2
Causes économiques*	1137	1176	+39
Chômage	383	363	-20
Rapatriement	11	12	+1
TOTAL	1945	1960	+15

* Le phénomène des « working poors » est parfaitement stable. En effet, parmi le nombre de dossiers ouverts pour des causes économiques, on dénombre dans la catégorie « complément au revenu » et « revenu insuffisant suite au décès du conjoint », 394 dossiers en 2015 comme en 2014.

5. Secrétariat du service de l'aide sociale

Le secrétariat assume un appui administratif indispensable aux assistants sociaux. Les activités se concentrent principalement sur la gestion des caisses-maladie des usagers, la correspondance du service, la création de dossiers et de documents, ainsi que la mise à jour des données des bénéficiaires de l'aide sociale dans le logiciel SACSO. Avec l'introduction en 2014 du GSR, des nouvelles tâches relatives au renseignement du logiciel BaCeDoS, comptabilisées depuis 2015, ont fait augmenter les actes administratifs dans le cadre des opérations diverses.

Les 6 collaborateurs du secrétariat participent grandement à la formation des trois apprentis employés de commerce du service de l'Action sociale. Les apprentis effectuent diverses activités, dont la plupart ne font pas l'objet d'une statistique. On relèvera notamment la réception et l'envoi du courrier, la gestion de l'économat du service de l'Action sociale, la création de nouvelles fourres de dossiers, le suivi administratif des contrats ISP et la gestion des archives.

Enfin, une personne en placement LACI nous a permis, tout au long de l'année 2015, de faire progresser grandement l'archivage électronique des dossiers (GED).

Gestion administrative des dossiers des bénéficiaires d'aide sociale								
Année	**Lettres**	**Création dossiers**	**Avis ODAS**	**Factures médicales**	**Décomptes à payer**	**Décomptes à contrôler et à classer**	**Opérations diverses**	**GED (archivage électron.)**
2010	4441	435	716	4791	3241	5877	4600	n/a
2011	4912	577	1013	4904	4025	9023	5700	n/a
2012	5198	504	1294	4890	3673	8306	5200	n/a
2013	5652	554	1129	4569	4302	8889	5850	n/a
2014	5876	449	1282	4568	4421	8993	5400	n/a
2015	6269	527	1115	4595	4330	6983	7135	821

6. Mesures d'insertion professionnelle

En 2015, 550 (502) entretiens individuels ont été réalisés avec les bénéficiaires de l'aide sociale suivis par le secteur dédié aux mesures d'insertion professionnelle. Ces entrevues permettent d'établir un bilan des acquis professionnels et notamment d'évaluer l'adéquation entre le profil professionnel et le marché de l'emploi.

L'esprit de coopération développé avec de nombreux partenaires du canton a permis à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier de stages professionnels qui pour certains ont conduit à un emploi salarié de durée déterminée ou indéterminée.

Deux bénévoles présents plusieurs après-midis par semaine dispensent des cours de français, mathématiques ou comptabilité personnalisés à certains usagers.

Suite aux divers contacts établis par la Direction de l'Action sociale et les collaborateurs du service, de nouvelles places de stages ont pu être proposé aux bénéficiaires de l'aide sociale. Il a également été pris en charge un certain nombre de formations courtes afin d'étayer l'éventail de compétences de certains usagers.

Dans le même esprit, depuis la fin de l'année d'année 2014, l'Office cantonal de l'aide sociale a pu entrer en matière pour le financement de formations modulaires parfois onéreuses, sur proposition de notre service.

Grâce aux synergies avec les services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion en entreprises et partenaires privés, nous avons établi 721 (679) stages et renouvellements de placements ISP.

Agence communale AVS / AI

(entité de gestion n°112.00)

1. Organigramme et personnel

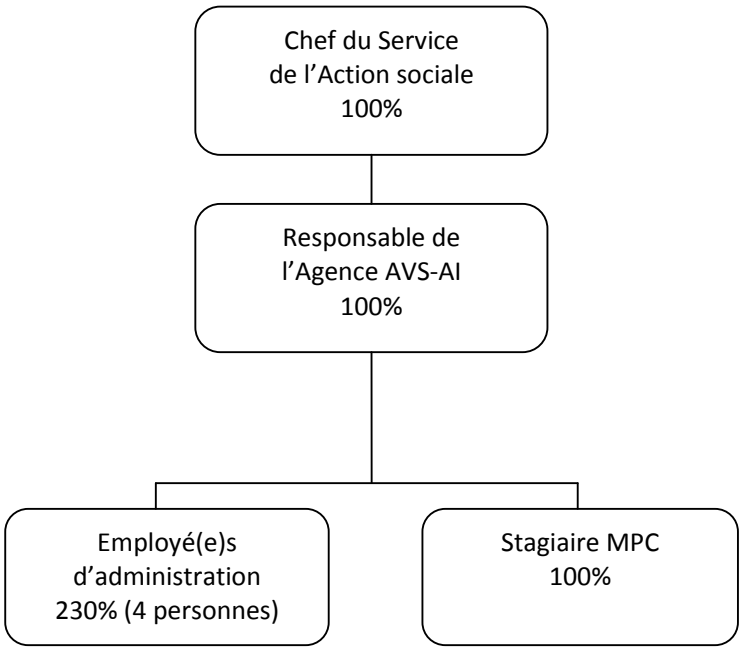

L'année 2015 aura été une année de transition et de renouvellement après une année 2014 compliquée. Quelques mouvements de personnel ont eu lieu.

2. Activités

Conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971, l'Agence assume les tâches suivantes:

a. Donner des renseignements ;
b. Recevoir et transmettre la correspondance ;
c. Délivrer les formules et les prescriptions en la matière ;
d. Collaborer à la réunion des pièces nécessaires pour fixer les rentes extraordinaires ;
e. Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative ;
f. Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes tenues de payer des cotisations ;
g. Informer les personnes sur leurs droits et obligations concernant l'affiliation et l'assujettissement au premier pilier ;
h. Réceptionner et aider à établir les demandes de rente de vieillesse, de rente de survivants, d'allocation d'impotence et de moyens auxiliaires ;
i. Réceptionner et aider à établir les demandes de prestations délivrées par l'assurance invalidité ; soit:
   - demande de prestations AI pour adultes : réadaptation professionnelle/rente, moyens auxiliaires, allocation pour impotent AI, détection précoce ;
   - demande de prestations AI pour assuré(e)s âgé(e)s de moins de 20 ans révolus : demande de prestations et mesures médicales, allocation d'impotence pour mineur
j. Informer les rentiers AVS ou AI de l'existence des prestations complémentaires ;
k. Aider à établir la demande de prestations complémentaires au moyen du formulaire ad-hoc ;
l. Réceptionner les justificatifs originaux et aider à établir la demande de remboursement des frais médicaux des bénéficiaires de prestations complémentaires ;
m. Suivi de l'état personnel ainsi que de la situation économique du bénéficiaire de prestations complémentaires (cessation d'une activité lucrative, reprise d'une activité, modification du prix du loyer, héritage, etc.) ;
n. Révision périodique de la situation personnelle et économique du bénéficiaire de prestations complémentaires ;
o. Versement des allocations communales aux bénéficiaires de prestations complémentaires (PC).

L'année 2015 est à considérer comme une année de transition pour l'Agence AVS-AI, qui se traduit par une continuité de ce qui a été mis en place durant le dernier trimestre 2014.

La situation du personnel s'est stabilisée en deuxième partie d'année et a permis de travailler dans un climat beaucoup plus serein. Les rapports avec les différents partenaires (CCNC, SPAJ, Pro Senectute, CSP, etc.) se sont nettement améliorés grâce, d'une part, au travail réalisé et, d'autre part, à des discussions constructives avec ces derniers. Il était nécessaire de regagner la confiance des institutions avec lesquels nous collaborons activement et qui s'était effritée ces dernières années.

Le retard accumulé en 2014 a pu être absorbé en 2015, notamment dans le traitement des remboursements des frais médicaux, ce qui a eu comme conséquence une satisfaction des bénéficiaires, un délai beaucoup plus acceptable pour les remboursements et nettement moins de réclamations. Plus aucun retard significatif n'a été constaté, l'objectif est donc atteint.

L'Agence compte 1'998 bénéficiaires de prestations complémentaires (-45). Durant l'année écoulée, nous avons traité 533 nouvelles demandes de prestations (+152), 548 révisions (+268), 515 mutations (-13), 4'932 demandes de remboursement de frais médicaux (-3'659 par rapport à 2013) et octroyé pour 525'889 francs d'allocations communales (531'548 francs en 2014).

Sachant que nous n'avons pu faire la comparaison qu'avec 2013 étant donné l'impossibilité de tenir une statistique fiable en 2014 (changement de logiciel informatique), les statistiques 2015 se présentent comme suit :

Statistiques Agence communale AVS/AI 2015

Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2015**	**Variation**	**En %**
Dossiers PC ouverts	2048	2040	2043	1998	-45	-2.2%
Nouveaux cas	415	402	381	533	152	39.9%
Mutations	720	619	528	515	-13	-2.5%
Révisions	338	208	280	548	268	95.7%
Décès	180	180	182	71	-111	-61.0%
Refus	215	222	195	82	-113	-57.9%
Départs	53	58	62	47	-15	-24.2%
Frais médicaux	8421	8514	8591	4932	-3659	-42.6%
Bons TN	398	448	389	201	-188	-48.3%
Rentes AVS	42	43	42	20	-22	-52.4%
Rentes AI	61	59	58	2	-56	-96.6%
Allocations communales	495'509.00	510'995.00	521'922.00	525'889.00	3'967.00	1%
Totaux	**12891**	**12793**	**12751**	**8949**	**-3802**	**-29.8%**

Economie

(entité de gestion n° 108)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	588'822.40	946'400.00	+ 357'577.60
Produits	50'000.00	300'000.00	- 250'000.00
Excédent	**538'822.40**	**646'400.00**	**- 107'577.60**

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

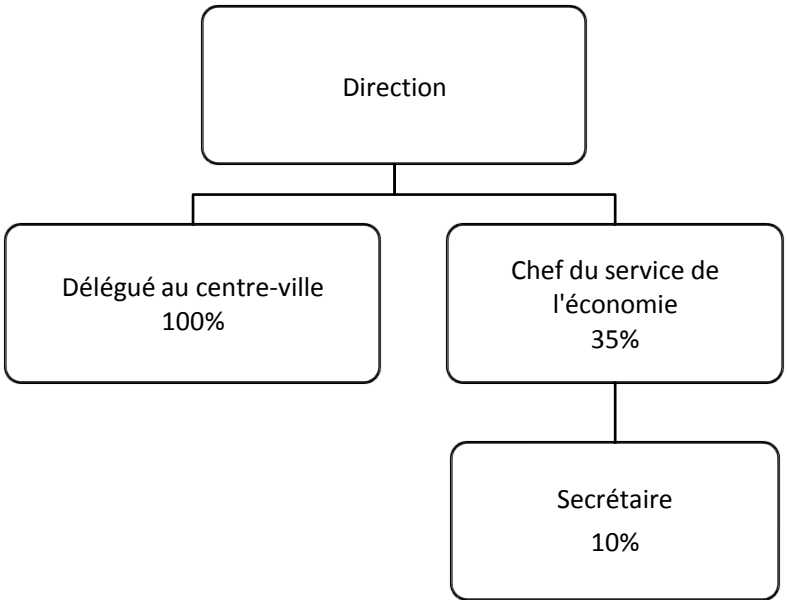

3. Economie

3.1. Entreprises et commerces

Dans le cadre de la stratégie de valorisation et de développement du centre-ville, la collaboration avec la HEG Arc s'est poursuivie en 2015. Ainsi, des habitants et des visiteurs du centre-ville ont participé à une étude de marché. 2000 questionnaires ont été adressés à la population avec un taux de retour réjouissant de 30%. En outre, quelque 400 entretiens ont été menés auprès de visiteurs du centre-ville.

Les résultats de cette étude ont confirmé le très fort attachement de la population au centre-ville et ont validé les options prises par la direction de l'Economie ainsi que les hypothèses formulées lors des ateliers participatifs de 2013. Toujours avec la collaboration de la HEG Arc, les travaux se poursuivront en 2016 avec notamment l'organisation de deux nouveaux ateliers participatifs dont les parties prenantes seront les commerçants, les autorités législatives et exécutives ainsi que les cadres de l'administration. Les travaux consisteront à élaborer une feuille de route et des indicateurs indispensables à la poursuite de la stratégie de développement du centre-ville sur le long terme.

En matière d'animation du centre-ville, l'accent a été mis sur la fin de l'année et en particulier le dimanche d'ouverture des commerces avant Noël. La grande majorité des commerçants a à nouveau joué le jeu. L'animation musicale fut riche et variée, avec des ensembles comme, le Show Band les Armourins, l'Harmonie de Colombier, l'Association musicale Neuchâtel - Saint-Blaise ou encore Nicolas Bamberger qui ont joué durant toute la période d'ouverture. Les commerces ouvrant à 11 heures au lieu de 10 l'année passée, les chalands ont mis un peu plus de temps à arriver. Néanmoins, au cœur de l'après-midi, il y avait encore plus grande affluence qu'en 2014. La période des Fêtes a été ouverte par une inauguration simultanée des illuminations, le jeudi 26 novembre et par l'inauguration de la fresque de Kesh, au Passage des Fausses-Brayes. Les traditionnels marchés de Noël ont eu lieu à la Place du Port pour les Artisanales, Au Coq d'Inde pour le marché du même nom et à la Rue de l'Hôpital pour le marché des produits du terroir. Il va sans dire que la déjà traditionnelle Silent Party de Noël a eu lieu le samedi 19 décembre à la Place des Halles.

A l'instar des années précédentes, le Service de l'économie s'est investi et a soutenu diverses manifestations qui se sont déroulées tout au long de l'année. Ainsi, en mai dernier, le service a pris part à la Swiss Nanoconvention 2015, une première en ville de Neuchâtel. Cet événement, sous l'égide du CSEM, de l'EPFL, la HES-SO et la FSRM a réuni quelque 400 acteurs académiques et industriels du monde de la nanotechonologie. Les participants ont également profité d'une quarantaine d'exposés pertinents pour l'industrie de l'arc jurassien.

Par sa direction, le Service de l'économie a participé à la cérémonie de remise de prix Neode 2015, prix qui vise à récompenser un projet innovant dans le domaine des technologies médicales. Pour rappel, Neode, fondé en 2003, est un parc scientifique et technologique qui héberge des entreprises et start-up innovantes et encourage le transfert de technologies des centres de recherche vers l'industrie.

La direction est par ailleurs membre de la Commission consultative Microcity, qui réunit les principaux acteurs du réseau mis en place dans le domaine de l'innovation.

le Service a participé également à divers ateliers organisés par le réseau de contact Développement territorial, Région capitale suisse. Le rôle de ce réseau consultatif étant de mettre en avant les sites qui font ou feront office de moteurs du développement économique de la Région capitale suisse. L'occasion nous est ainsi donnée de défendre le site Microcity et ses environs, site déjà retenu dans la création d'une antenne du pôle suisse de l'innovation.

Les travaux issus des décisions prises lors de la 9ème conférence de l'Alliance des Neuchâtel du Monde en Tchéquie en 2014, se sont poursuivis l'an dernier avec des contacts réguliers avec notamment le secrétariat permanent qui se trouve à Newcastle upon Tyne en Angleterre. En août dernier, une délégation de jeunes de Shinshiro a fait le déplacement à Neuchâtel. Les membres de la délégation ont ainsi pu bénéficer de cours de langues, tout en visitant notre ville et région. Ils ont, par la même occasion, partagé quelques expériences et créer des liens avec le comité du parlement des jeunes et des membres des Armourins.

Le traditionnel cocktail des entreprises qui s'est tenu dans les jardins de Microcity a été l'occasion d'inviter un panel de chefs d'entreprises et décideurs bisontins. Cette action fut le volet économique d'un large programme de manifestations commémorant le 40ème anniversaire du jumelage avec la Ville de Besançon. Des représentants Neuchâtel Xamax, Union Neuchâtel et le NUC ont également été invités afin de favoriser les liens entre ces clubs sportifs et les acteurs économiques.

4. Statistiques

4.1. Statistiques cantonales

La statistique cantonale sur les logements et les locaux vacants est effectuée annuellement au début du mois de juin. Ce recensement permet de dresser un état de situation des disponibilités sur le marché et de suivre l'évolution au fil des années.

4.1.1. Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacance

Date	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total	Parc de logements	Taux de vacance
01.06.2013	6	16	23	21	8	4	78	18'677	0.42%
01.06.2014	16	19	54	43	19	6	157	18'779	0.84%
01.06.2015	**27**	**16**	**100**	**48**	**14**	**3**	**208**	**18'922**	**1.10%**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2015, le marché du logement présente toujours une situation de pénurie, avec un taux de vacance de 1,10%. Toutefois, avec l'accroissement du parc de logements, l'on dénombre une progression d'objets vacants par rapport à l'année précédente. C'est particulièrement le cas pour les appartements de 1, 3 et 4 pièces.

4.1.2. Evolution des locaux commerciaux et industriels vacants

Date	Bureau en m^2	Magasin en m^2	Atelier en m^2	Dépôts en m^2	Autres en m^2	Total locaux	Total en m^2
01.06.2013	2'318	2'393	70	875	360	38	6'016
01.06.2014	2'772	1'493	257	444	694	42	5'660
01.06.2015	**6'681**	**1'557**	**735**	**467**	**200**	**56**	**9'640**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2015, la Ville de Neuchâtel recensait 56 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants, soit l'équivalent d'une surface de 9'640 m^2. Par rapport à l'année précédente, la surface vacante s'est accrue de 3'980 m^2. Les surfaces de bureaux ont enregistré la plus importante variation tandis que la rubrique « Autres » (comme les locaux polyvalents) diminue de 494 m^2.

Urbanisme

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	24'861'622.37	25'154'900.00	+ 293'277.63
Produits	22'205'286.46	22'033'900.00	+ 171'386.46
Excédent	**2'656'335.91**	**3'121'000.00**	**+ 464'664.09**

Le nouveau plan comptable MCH2 implique que les comptes 2015 et 2014 sont difficilement comparables du fait d'un nouveau découpage. En effet, les anciens services ont été remplacés par la notion d'entités de gestion. Certaines anciennes catégories ont été supprimées et de nouvelles entités de gestion ont été nouvellement créées.

2. Organigramme

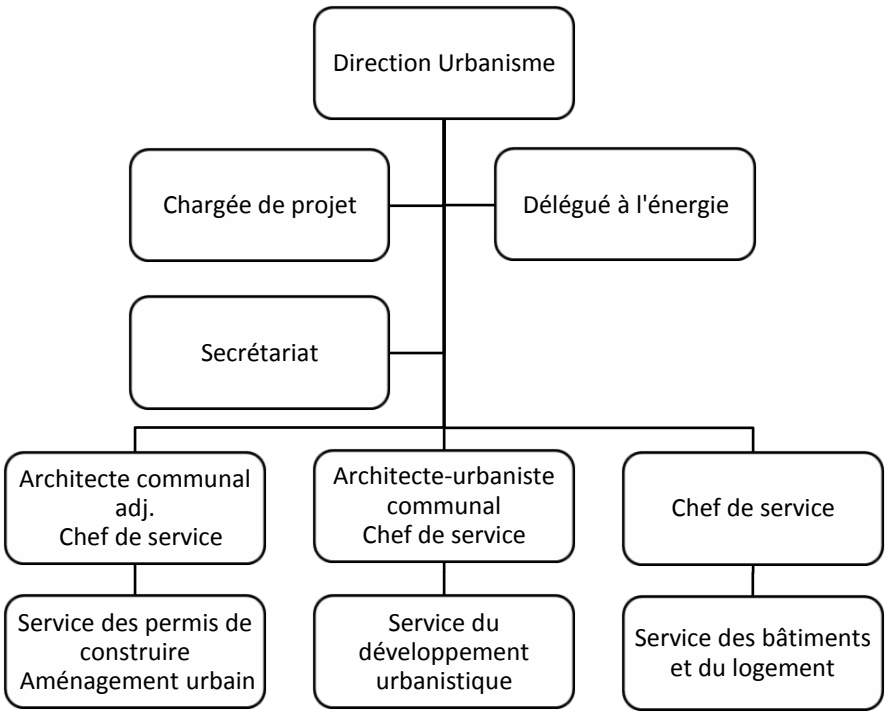

3. Evolution du personnel

3.1. Missions

Les missions de la Section de l'urbanisme se résument comme suit :

- réalisation et application du plan directeur communal, du plan d'aménagement et du règlement d'aménagement dans le cadre de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire ;

- participation à des projets d'aménagements urbains sectoriels (aménagement de rues, plans de quartier) ;
- planification et coordination de certaines études, de réalisations techniques et des investissements des diverses sections de l'administration communale ;
- construction, transformation et entretien des bâtiments communaux ;
- gérance des bâtiments locatifs communaux ;
- procédure générale de délivrance des autorisations de construire et de transformation des bâtiments privés et publics sur l'ensemble de la circonscription communale ; contrôle de l'application du Règlement d'aménagement ;
- contrôle des mesures de prévention et de protection en matière de sécurité des bâtiments qui font l'objet d'un permis de construire ;
- gestion énergétique des bâtiments de la ville, application de la loi cantonale sur l'énergie dans le cadre de la procédure de sanction, promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

3.2. Mutations

ARRIVEES

100%

Un civiliste, au 07.09 2015, au Service du développement urbanistique, pour une durée de 140 jours.

Un concierge à 100% au 01.11.2015, au Service des bâtiments et du logement.

Temps partiel

Un dessinateur en bâtiment à 80%, au 1er avril 2015, au Service des bâtiments et du logement.

Un concierge à 20% au 01.05.2015 au Service des bâtiments et du logement.

DEPARTS

Un urbaniste à 90%, au 31.08 2015, au Service du développement urbanistique.

Une concierge à 25% au 30.04.2015 et un concierge à 100% au 30.09.2015 au Service des bâtiments et du logement

Un architecte à 60%, au 31.12.2015, transféré du Service des bâtiments et du logement au Service des domaines.

3.3. Evolution de l'effectif

Comptes MCH2		**Comptes 2014**	**Budget 2015**	**Comptes 2015**	**ECART** C2015-B2015
100.02	Direction	4.46	2.96	2.78	-0.18
118.00	Dév. Urbanistique		4.70	4.28	-0.42
119.01 119.02 119.03	Service des bâtiments et du logement	34.97	36.12	38.15	2.03
120.01	Service de l'aménagement urbain	4.29	4.98	5.03	0.05
120.02	Service des permis de construire	5.00	5.21	5.11	-0.10
121.00	Délégué à l'énergie	1.00	1.00	1.00	0.00
	Totaux	**49.72**	**54.97**	**56.35**	**1.38**

Au service du développement urbanistique, il y a une diminution de 0.42 poste, liée à la vacance du poste d'urbaniste durant 4 mois. Celui-ci a été repourvu début 2016.

Au Service des bâtiments et du logement, les explications détaillées suivantes doivent permettre la compréhension des différences.

Au Service du logement (119.01), le poste de comptable a été réévalué. Le poste de secrétaire-réceptionniste a été budgété par erreur à 30%, puisqu'il est occupé à 60% pour le 119.01 et 20% pour le 119.03. Il en ressort un excédent de charges de l'ordre de 50'000 francs. Au vu des éléments précités, nous respectons le budget (positif de 12'500 francs).

Au Service des bâtiments (110.02), nous avons pour 3'505 francs de charges non-budgétées (problème de transfert MCH2). De plus, la secrétaire de service est en partie absente depuis mars 2015. Le personnel étant couvert pour les absences dès le quatrième mois. La part de salaire non couverte se monte à 21'120 francs. Toutefois, pour la bonne marche du service, nous avons dû palier à son arrêt maladie, ce qui a un coût. Au vu des éléments précités, nous respectons le budget (positif de 1'000 francs).

Concierges (119.03) : il manque (voir ci-dessus, 119.01) la charge du poste de secrétaire-réceptionniste (environ 25'000 francs). Lors du passage à MCH2, 7'300 francs de frais de formation et 32'500 francs pour les piquets n'ont pas été inclus, soit approximativement 40'000 francs A cela s'ajoutent environ 15'000 francs dus à la compensation de l'occupation par intérim du poste de chef concierges. Il faut également tenir compte des absences et des délais de carence, soit pour le chef concierge 26'100 francs, et pour un concierge 22'680 francs, pour les plus importantes. Au vu des éléments précités, le budget est respecté (positif de 16'000 francs).

4. Commentaire général

2015 a été une année importante en matière de développement urbanistique et d'entretien du patrimoine de la Ville.

Le dossier majeur en matière de planification du territoire a été le processus participatif Centre et Gare, qui a permis, à la suite de la démarche Centre et Rives, de débuter celle-ci par une soirée publique d'information et de participation le 23 septembre à l'aula des Jeunes-Rives, rassemblant, sur inscription, plus de 150 personnes afin de réfléchir à l'aménagement des espaces publics et à la mobilité dans les secteurs du centre-ville et des alentours de la gare CFF. Cette démarche se poursuit par 5 ateliers de travail et une soirée publique de restitution en 2016. A relever que trois directions sont impliquées dans la structure de pilotage de ce projet, soit la sécurité, l'urbanisme et la mobilité qui en assure la présidence.

Du point de vue de l'entretien du patrimoine construit, il faut citer le début de la 2ème étape de restauration de la Collégiale et la rénovation de l'Hôtel de Ville, deux constructions emblématiques de notre ville.

Au centre-ville, après la réalisation d'une fresque dans la rue des bouchers fin 2014, c'est le passage des Fausses-brayes qui a été mis en valeur avec une intervention artisitique et une végétalisation des lieux. Ces projets, tout comme la mise en œuvre du plan limière et la politique d'élimination des tags en vigeur, répondent à la volonté d'embellir les espaces publics et la ville en général.

Concernant les permis de construire, 164 logements ont été sanctionnés en 2015, ce qui est prometteur pour les années à venir. Par contre, seulement 13 nouveaux logements ont été mis sur le marché cette année, avec comme conséquence indirecte une légère diminution de la population en 2015.

En termes d'aménagement du territoire, des avancées importantes ont été réalisées dans les secteurs de Monruz sud, Portes-Rouges et Serrières.

La réalisation d'un projet de territoire pour la COMUL a été initiée sous le pilotage de la direction de l'urbanisme et avec le soutien des services de l'urbanisme. C'est une première étape vers la concrétisation d'un plan directeur régional, exigence du plan directeur cantonal liée à l'application de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Enfin, en matière d'énergie, nous pouvons mentionner que l'assainissement du patrimoine immobilier sur territoire communal se poursuit, avec une mention spéciale pour l'installation de plus de 2 hectares de cellules photovoltaïques en 2015. A l'occasion du 20ème anniversaire du label Cité de l'énergie, un partenariat a été conclu avec le Parlement des jeunes afin d'associer la jeunesse à l'élaboration de la politique énergétique de la Ville.

La section de l'Urbanisme a préparé quatre rapports de demandes de crédit du Conseil communal au Conseil général, qui tous ont été acceptés, deux rapports d'information et une réponse à une interpellation. Il s'agit des rapports suivants :

Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit pour la création d'un jardin public au cœur de Serrières et l'acquisition de droits de superficie, du 11 février 2015 (15-002).

Réponse du Conseil communal à l'interpellation no 14-610 du groupe PLR intitulée "Pourquoi pas un giratoire et un Littorail souterrains au centre-ville ?", du 23 mars 2015.

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges et l'adoption de la modification du Plan d'aménagement communal relative à ce secteur, du 30 mars 2015 (15-006).

Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant la réponse à la motion no 280 (10-303) "Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED", du 1er juin 2015 (15-012).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière au centre-ville, du 24 août 2015 (15-014).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le développement du projet "Ensemble Gouttes d'Or", le réaménagement des espaces publics et l'équipement du secteur, du 7 octobre 2015 (15-015).

Avec une amélioration de 464'000 francs par rapport au budget, ce qui représente une amélioration de 14.9% de l'excédent des dépenses, les comptes sont positifs. Une excellente maîtrise des coûts, associée à des conditions favorables sur le front des charges financières, ont permis ce très bon résultat.

Du côté des investissements bruts, ceux-ci ont été inférieurs de 6'800'000 francs à la planification financière 2015. Par contre, les investissements nets sont supérieurs d'environ 500'000 francs à la même planification.

5. Analyse des comptes

5.1. Analyse par nature de charges et revenus

Nature de charges

	Comptes 2015	Budget 2015	C2015-B2015	%	Comptes 2014
30 Charges de personnel	6'111'733.08	6'060'700.00	51'033.08	0.8%	6'766'185.87
31 Biens,Services,Marchand.	5'697'663.67	6'028'800.00	-331'136.33	-5.5%	7'780'660.40
33 Amortissements	4'937'510.87	4'887'100.00	50'410.87	1.0%	4'502'782.30
34 Charges financières	2'029'383.15	2'100'000.00	-70'616.85	-3.4%	846'873.60
35 Attrib. aux fin. spéciaux	657'000.00	550'000.00	107'000.00	19.5%	42'000.00
36 Charges de transfert	932'820.00	550'000.00	382'820.00	69.6%	0.00
39 Imputations internes	4'495'541.60	4'978'300.00	-482'758.40	-9.7%	4'901'222.20
3 Total des charges	24'861'652.37	25'154'900.00	-293'247.63	-1.2%	24'839'724.37

Les charges sont inférieures de 1,2% au budget, ceci grâce à des imputations internes en forte diminution. Cela a permis d'absorber le surplus de 70% des charges de transfert et de 20% des attributions aux financements spéciaux.

Les charges de transfert comprennent les subventions de 250'000 francs liées à l'aide au logement et celles de 683'000 francs allouées par le biais du délégué à l'énergie (budget de 500'000 francs) pour des installations photovoltaïques.

Les charges d'imputation internes sont composées principalement d'intérêts passifs (3'700'000 francs). Ces derniers sont en nette diminution compte tenu des taux d'intérêts actuellement bas et surtout des importants amortissements extraordinaires opérés ces dernières années.

Nature de revenus

Sur base ordinaire (sans amort. extraordinaire ni prélèvements aux réserves envisagés)

	Comptes 2015	Budget 2015	C2015-B2015	%	Comptes 2014
42 Taxes	-619'583.25	-569'800.00	-49'783.25	8.7%	-551'711.40
43 Revenus divers	-50'570.00	0.00	-50'570.00		
44 Revenus financiers	-12'114'606.65	-11'748'600.00	-366'006.65	3.1%	-11'131'704.35
45 Prél.sur fonds et fin.spéc.	-682'536.00	-500'000.00	-182'536.00	36.5%	-551'861.00
46 Revenus de transfert	-96'366.25	-274'400.00	178'033.75	-64.9%	-88'195.90
48 Revenus extraordinaires	-5'020'000.00	-5'180'000.00	160'000.00	-3.1%	
49 Imputations internes	-3'621'624.31	-3'761'100.00	139'475.69	-3.7%	-3'433'968.58
4 Total des revenus	-22'205'286.46	-22'033'900.00	-171'386.46	0.8%	-15'757'441.23

Les revenus sont très légèrement en-dessus du budget. L'amélioration la plus significative réside dans la progression de 300'000 francs des loyers du patrimoine financier.

5.2. Analyse par entité de gestion

		Comptes 2015	Budget 2015	C2015-B2015	%	Comptes 2014
118.00	Développement urban.	725'185.65	726'500.00	-1’314.35	-0.2%	
119.01	Gérance des bâtiments	-12'833'571.91	-12'689'900.00	-143'671.91	1.1%	
119.02	Bâtiments	10'334'650.17	10'623'700.00	-289'049.83	-2.7%	
119.03	Concierges	1'825'138.08	1'818'600.00	6'538.08	0.4%	
120.01	Esp.publics et amén.urb.	1'297'098.62	1'228'100.00	68'998.62	5.6%	
120.02	Permis de construire	554'490.40	656'600.00	-102'109.60	-15.6%	
121.00	Délégué à l’énergie	753'344.90	757'400.00	-4'055.10	-0.5%	
08	**Total Urbanisme**	2'656'335.91	3’121'000.00	-464'664.09	-14.9%	9'082'283.14

Les améliorations (-) les plus significatives par rapport au budget sont les suivantes :

119.02 Bâtiments (-289'049.83 francs)

L’amélioration résulte d’intérêts passifs (-480'000 francs) inférieurs au budget, toujours dans le contexte d’importants amortissements extraordinaires permis par les bons résultats de ces dernières années.

A contrario, les recettes découlant des prélèvements à la réserve d’entretien des bâtiments (4'055'000 francs) et au fonds d’agglomération (200'000 francs) sont inférieures de 370'000 francs au budget. Par ailleurs des amortissements de 789'000 francs sur des immeubles déconstruits induisent un dépassement de 50'000 francs du budget des amortissements.

119.02 Gérance des bâtiments (-143'671.91 francs)

Les frais d’exploitation et les charges financières ont été inférieurs de respectivement 580'000 francs et 101'000 francs au budget.

A contrario, les subventions touchées par la Confédération et le Canton, notamment dans le cadre de l’aide fédérale au logement, sont inférieures de 178'000 francs au budget.

Les subventions versées par la Ville pour l’aide au logement (250'000 francs), ne figuraient quant à elles pas au budget.

Enfin, les recettes d’imputations internes sont en-dessous de ce qui était prévu (- 144'000 francs), du fait que nous avions moins de charges financières à refacturer aux autres services.

120.02 Permis de construire (-102'000 francs)

Les charges de personnel ont été inférieures de 65'000 francs au budget et les émoluments administratifs encaissés sont supérieurs de 24'000 francs aux attentes.

Les détériorations (+) les plus significatives par rapport au budget sont les suivantes :

120.01 Espaces publics et aménagements urbains (+ 69'000 francs)

Les charges de personnel (+ 46'000 francs) et les imputations internes de charges financières (+ 88'000 francs) sont supérieures au budget. Inversément, le budget de 50'000 francs alloué pour des subventions n’a pas été utilisé.

5.3. Investissements

Récapitulation des investissements période 2014-2017

Planification	2014	2015	2016	2017	Cumul
Dépenses (brut)	7'350'000.00	11'858'000.00	5'000'000.00	5'800'000.00	30'008'000.00
Recettes	-3'450'000.00	-7'583'000.00	-3'790'000.00	-3'100'000.00	-17'923'000.00
Planif.(net)	3'900'000.00	4'275'000.00	1'210'000.00	2'700'000.00	12'085'000.00

Comptes inv. réels	2014	2015	2016	2017	Cumul
Dépenses (brut)	3'100'610.50	5'061'660.00			
Recettes	-58'654.97	-234'095.00			
Comptes (net)	3'041'955.53	4'827'565.00			

6. Service du développement urbanistique

(entite de gestion n° 118)

Organigramme

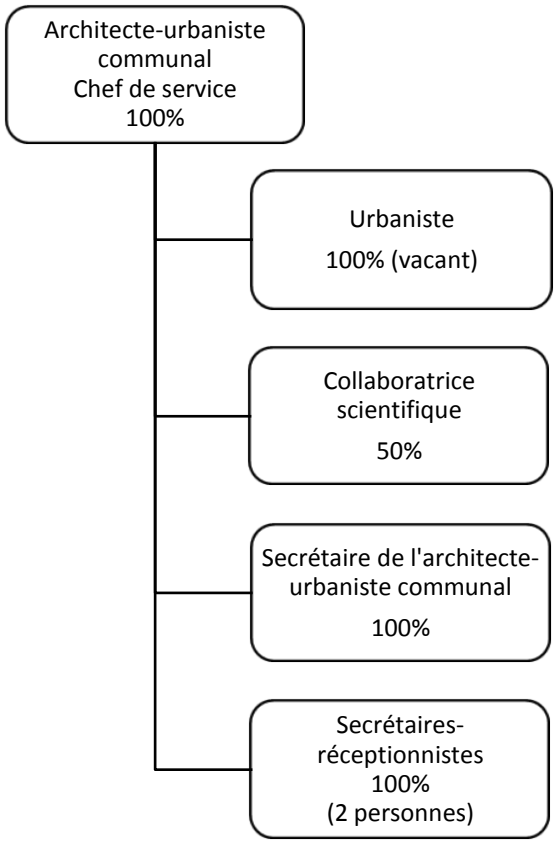

6.1. Projet d'agglomération

6.1.1. Passerelle du Millénaire

La passerelle du Millénaire fait partie des premières mesures du projet d'agglomération du Canton réalisées. Pour rappel, la passerelle du Millénaire (Espace de l'Europe-Bel-Air) a fait l'objet d'une demande de crédit de 1'550'000 francs, acceptée par le Conseil général le 6 juin 2011. La passerelle a été inaugurée le 3 juillet 2013. Les dépenses au 31.12.2015 sont de 1'379'424 francs (- 170'576 francs) et les recettes de 805'635 francs (+ 405'635 francs). Les comptages réalisés ont montré qu'il y avait environ mille usagers par jour (piétons et cyclistes), ce qui est conforme aux prévisions.

Les aspects fonciers (géomatique, registre foncier) sont encore en cours.

Le solde des subventions de la Confédération sera versé à la clôture du dossier.

6.1.2. Rue du Crêt-Taconnet – Espace de l'Europe – Avenue de la Gare

Le réaménagement de la rue du Crêt-Taconnet, de l'Espace de l'Europe et de l'avenue de la Gare fait partie des mesures du projet d'agglomération de 1ère génération.

Deux bureaux d'études ont été mandatés en 2012 afin de vérifier que les mesures de circulation prises remplissent les conditions de respect des normes environnementales, de sécurité, de viabilité à terme des déplacements de tous les usagers dans le quartier, d'accessibilité générale à la gare ainsi que de qualité de l'aménagement. Sur la base des résultats du monitoring, qui a révélé que les objectifs en termes d'environnement, c'est-à-dire en matière de protection contre le bruit et de protection de l'air, sont atteints, un avant-projet d'aménagement a été étudié en 2015 pour être présenté lors de la démarche participative Centre et Gare. A l'issue de cette démarche, un projet d'aménagement sera élaboré et une demande de crédit d'aménagement devrait être présentée au Conseil général en 2017, à la clôture dudit processus.

6.1.3. Avenue du Mail – Avenue de Bellevaux

Dans le cadre de l'application de l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre, il a été procédé à la vérification de l'efficacité des mesures réalisées.

L'introduction d'une zone 30 km/h sur les axes Bellevaux/Mail, ainsi que la réalisation de divers aménagements de modération du trafic ont permis d'atteindre globalement les objectifs visés d'un point de vue du renforcement des conditions de sécurité pour l'ensemble des usagers, de l'amélioration de la qualité des espaces urbains ainsi que de la maîtrise des volumes de trafic et de la vitesse des véhicules.

Il est à relever que les volumes de trafic actuels sont inférieurs aux valeurs rencontrées avant la réalisation des mesures de modération du trafic et que le nombre d'accidents recensé depuis 2012 est en diminution par rapport aux valeurs observées auparavant.

Sur l'avenue du Mail, les vitesses mesurées respectent les directives figurant dans l'Ordonnance fédérale sur les zones 30 km/h. Sur l'avenue de Bellevaux, la vitesse V_{85} était légèrement supérieure à la vitesse maximale fixée par l'Ordonnance fédérale sur les zones 30 km/h. Des bandes de revêtement transversales seront posées au niveau des escaliers du Saarberg et sur le tronçon central de Bellevaux, afin de casser l'image rectiligne de la rue.

En haut de l’avenue du Mail, sur la plaine du même nom, des traversées piétonnes peu confortables ont une emprise importante sur le carrefour Mail/Observatoire attenant aux aménagements réalisés. Une étude en cours proposera un resserrement dudit carrefour avec une orientation des flux piétons sur le trottoir existant au nord-ouest de l’avenue du Mail.

Les dépenses au 31.12.2015 (qui figurent sous Mobilité) sont de 958'865 francs pour un crédit de 1'054'000 francs (-95'135 francs), alors que les recettes se montent à 106'831 francs (-129'169 francs). Le décompte final pour les demandes de subvention dans le cadre du projet d’agglomération 1ère génération sera déposé à la Confédération en 2016.

6.2. Microcity

Dans le cadre de l’application de l’Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre, il a été procédé à la vérification de l’efficacité des mesures réalisées.

L'introduction d'une zone 30 km/h sur les axes Maladière / Jaquet-Droz et d'une zone de rencontre à la rue Marie-de-Nemours ainsi que la réalisation de divers aménagements de modération du trafic ont permis d'atteindre globalement les objectifs visés d’un point de vue du renforcement des conditions de sécurité pour l'ensemble des usagers, de l'amélioration de la qualité des espaces urbains ainsi que de la maîtrise des volumes de trafic et de la vitesse des véhicules.

Il est à relever que les volumes de trafic actuels sont inférieurs aux valeurs rencontrées avant la réalisation des mesures de modération du trafic. Les vitesses mesurées respectent les directives figurant dans l'Ordonnance fédérale sur les zones 30 km/h. De plus, le nombre d'accidents recensé depuis 2012 est en diminution par rapport aux valeurs observées auparavant.

Sur la rue de la Maladière, à la hauteur des bâtiments Microcity et CPLN, la gêne sonore provoquée par les bandes transversales a été supprimée par le remplissage des espaces vides au moyen de nouvelles bandes de couleur foncée durant l’été 2015.

Dans le carrefour du Bas du Mail, la priorité de droite n’était parfois pas respectée par les usagers en provenance de la rue des Saars. En décembre 2015, un panneau complémentaire « intersection comportant la priorité de droite » a été ajouté sur la porte d’entrée de la zone 30.

Le crédit de réalisation, qui figure sous Infrastructures et Energies, de 2'810'000 francs, présente 2'774'146 francs de dépenses (-35'854 francs) au 31.12.2015. Les recettes escomptées de 769'000 francs présentent un montant de 848'048 francs (+79'048 francs).

6.3. Jeunes-Rives

Le Conseil communal a retenu plusieurs remarques faites par la population dans le cadre de la démarche participative « Centre & Rives » et les a été intégrées au cahier des charges pour l'étude de projet. En parallèle, le site étant inscrit dans le cadastre des sites pollués du canton de Neuchâtel (CANEPO), une analyse des sols a été effectuée en prévision du projet Ring, afin d'évaluer les éventuelles charges dans la suite des procédures et phases de réalisation du projet. Les résultats de ces sondages seront connus en début d'année 2016. Le rapport de demande de crédit d'étude pour la phase de projet est en préparation.

6.4. Place du Port et place Alexis-Marie-Piaget

Le Conseil communal a retenu plusieurs propositions faites par la population dans le cadre de la démarche participative « Centre & Rives » et les a été intégrées au cahier des charges pour la suite des études. En outre, une étude de faisabilité pour l'implantation d'un grand magasin dans le bâtiment de la Poste et sur la place Alexis-Marie Piaget est menée conjointement avec les investisseurs potentiels. Les rapports de demande de crédit d'étude pour le projet du réaménagement du port, de la place du Port et de la place A.-M. Piaget sont en préparation.

6.5. Démarche participative Centre et Gare

La démarche participative « Centre et Gare : mobilité & espaces publics » s'inscrit dans la continuité de la démarche «Centre et Rives» menée en 2014. Elle a été lancée lors d'une soirée publique d'information et de consultation le 23 septembre 2015 à l'aula des Jeunes-Rives.

Cette démarche met en débat le renouvellement de trois autres secteurs de la ville : le centre historique (places Pury et Numa-Droz, rues du Seyon, des Epancheurs, Saint-Honoré, de l'Hôtel-de-Ville et des Terreaux) ; rue de l'Ecluse (jusqu'au tunnel de Prébarreau), des Bercles et av. de la Gare ; alentours de la gare (place Blaise-Cendrars, fbg de la Gare, rues des Fahys et du Crêt-Taconnet jusqu'au giratoire de Gibraltar, Espace de l'Europe, Fun'ambule et place de la Gare).

Les principaux objectifs sont d'informer du cadre politique dans lequel ces espaces à réaménager s'inscrivent et des objectifs du Conseil communal de recueillir les observations et les attentes de la population et des groupes d'intérêts ainsi que de construire une vision partagée des objectifs de mobilité et de réaménagement de ces espaces publics.

Le premier atelier, rassemblant les groupes d'intérêt sur le thème de la mobilité en ville de Neuchâtel, a eu lieu le 24 novembre 2015. La démarche participative se poursuivra avec 4 ateliers spécialisés et une soirée publique d'information en 2016.

6.6. Nature en ville

Le Conseil général a accepté, le 1er octobre 2007, le deuxième plan d'action "Nature en ville". Le 19 septembre 2014, le parcours didactique "Nature en ville", qui relie les différentes actions mises en place sur les rives entre le site des piscines du Nid-du-Crô et le Laténium, a été inauguré.

Le groupe de travail ad hoca étudié en 2015 la suite à donner au programme "Nature en ville" sur la base des objectifs que s'est fixé le Conseil communal dans son rapport d'information au Conseil général, concernant le programme politique et la planification des dépenses d'investissements 2014-2017, au chapitre 2.1, aménagement et mise en valeur du patrimoine naturel.

Ce programme souhaite en effet renforcer le rôle de la nature en ville en dotant le groupe de travail constitué de moyens adaptés à sa mission. La volonté de mieux ancrer cette politique de manière transversale au sein de l'administration.

Dans ce but, un mandat a été adjugé à une équipe pluridisciplinaire. L'objectif dudit mandat est de mener une évaluation du programme « Nature en ville », qui s'est déroulé entre 1996 et 2014, afin d'en d'apprécier l'efficacité. L'évaluation doit permettre, d'une part, d'effectuer le bilan dudit programme « Nature en ville » sur le fonds et la forme et, d'autre part, de procéder à des recommandations pour la suite de la politique communale de « Nature en ville ». Un rapport d'information sera présenté au Conseil général en 2016 à ce sujet.

6.7. Plateforme urbaine.ch

La plateforme « urbaiNE.ch » est une initiative originale et unique en Suisse, qui a pour but de mettre en valeur des projets novateurs en matière d'urbanisme durable et de stimuler le dialogue avec la population. En 2015, une promenade urbaine commentée a eu lieu dans chacune des trois villes. Ces promenades ont permis aux citoyens de (re)visiter une partie de leur ville en étant accompagnés des architectes-urbanistes communaux et des directeurs de l'urbanisme. Un apéritif-débat a également été organisé à La Chaux-de-Fonds, sur le thème de la mobilité neuchâteloise durable.

6.8. Plan directeur régional – COMUL

Le plan directeur régional (PDR) définit les grands principes de développement territorial d'une région et détermine le cadre d'élaboration des plans d'aménagement locaux en respectant les exigences issues du cadre légal national (LAT) et cantonal (LCAT).

En 2015, les membres des Conseils communaux des dix communes qui forment la Commission d'aménagement du territoire (CAT) de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois (COMUL) se sont réunis avec les techniciens afin d'établir leur plan directeur régional lors de trois ateliers.

Coordonnée par le Réseau urbain neuchâtelois (RUN), piloté par le directeur de l'urbanisme de Neuchâtel et accompagnée par des mandataires externes, auteurs des études, la première phase de cette démarche vise à définir les limites d'urbanisation et les stratégies de mobilité qui détermineront à l'avenir le développement du territoire des communes concernées. Elle sera finalisée dans le courant de l'année 2016 et se poursuivra par une deuxième phase dans laquelle seront développées des thématiques spécifiques.

Par la suite, l'important dossier de la révision du plan d'aménagement local pourra être entamé, au niveau de la Ville et de la COMUL.

6.9. Projet d'agglomération 3

Le projet d'agglomération porte avant tout sur les conditions cadres de développement du canton et de ses enjeux territoriaux dans lequel les communes de l'agglomération concernée peuvent déposer des mesures qui obtiendront, sous réserve du préavis du Canton, un cofinancement de la part de la Confédération.

Suite aux deux premières générations, la Ville de Neuchâtel a donc entamé en 2015 la troisième génération de ce projet, dans laquelle elle propose des mesures évaluées à des horizons temporels différents selon leur importance et leur aspect prioritaire. Transmises au début de l'année 2016 au Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et à leurs mandataires, chargés de coordonner et d'harmoniser les mesures proposées par les communes formant l'agglomération, elles seront ensuite transmises à la Confédération à la fin de l'année 2016 et présentées au parlement en 2018.

6.10. Fusion des communes

Le projet de fusion des communes a demandé des réflexions et prestations du service en matière de planification urbanistique.

Le chef de service a été intégré dans le groupe de travail no 2 « administration, développement territorial et prestations ». La vision appliquée par le GT dans son domaine de compétence a été de *(source : Projet de fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, synthèse des rapports de groupe de travail, BDO, Lausanne, 26 juin 2015)* :

- « Planifier l'urbanisation afin de densifier de manière harmonieuse le bâti, valoriser les espaces communs (espaces verts et biodiversité - lieux de rencontre - lieux de culture) et favoriser le stationnement en périphérie et/ou dans des espaces clos et souterrains ;
- Développer des politiques foncières et immobilières actives dans le but de faire croître le patrimoine communal et mieux valoriser le patrimoine existant ;
- Développer les transports publics (densité du réseau, fréquence, confort) en reliant la ville, les quartiers et les bourgs, tout en améliorant notamment la desserte des gares ;
- Intégrer les besoins en mobilité douce dans tous les projets urbanistiques et de développement de voies de communication-desserte-routes ».

6.11. Concours de projets de création d'un bâtiment « crèche et parascolaire » aux Brenets

Le service a participé, par l'architecte-urbaniste communal, à l'organisation et à la présidence du jury du concours d'architecture ouvert, conformément à la norme de la Société des ingénieurs et architectes (SIA) 142 pour la Commune des Brenets. Le programme contenait un bâtiment pour une crèche et une structure parascolaire. Les prestations ont été facturées à la Commune. Voici un extrait du rapport du jury :

« Le site et le programme du concours de projet pour un nouveau bâtiment pour une crèche et une structure parascolaire, entre l'église et la gare des Brenets, sont exigeants. En effet, les contraintes foncières et patrimoniales sont multiples et l'intégration dans ce site magnifique difficile.

Je félicite la Commune des Brenets d'avoir décidé d'organiser un concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte. La confrontation des 37 projets admis au jugement a permis, au fil du jugement, de préciser les attentes des autorités et des directions des entités du parascolaire et de la crèche, tout en maintenant un haut niveau d'exigences pour les choix urbanistiques et architecturaux, complétés pour les projets primés par l'analyse liée à la prise en compte des critères de développement durable, comprenant les aspects énergétiques (énergie grise de la construction et énergie d'exploitation) et économiques.

Le travail du jury, pour une fois en majorité féminin, a pu, grâce à la présence d'architectes possédant une expérience de réalisations similaires, mais aussi par la participation active des autorités politiques et des utilisateurs, découvrir par élimination, puis par comparaison attentive, le meilleur projet pour ce site.

Chacun des projets analysés a contribué à la réflexion amenant aux cinq propositions primées à l'unanimité du jury, toutes de qualité.

Le projet Poppy, du bureau frundgallina SA à Neuchâtel, premier prix et recommandé par le jury pour la réalisation, permettra, par la qualité de son implantation dans le site, mais aussi par sa fonctionnalité et son architecture sobre et de qualité, d'offrir aux Brenets, à ses citoyens et à ses enfants, un équipement de premier ordre pour les vingt prochaines années et au-delà.

Le jury tient à féliciter les lauréats de ce concours, remercier tous les participants pour leur engagement, et recommander aux autorités de réaliser le projet lauréat.

Olivier Neuhaus

Architecte-urbaniste communal, Ville de Neuchâtel, Président du jury ».

7. Service des bâtiments et du logement

(entité de gestion n° 119)

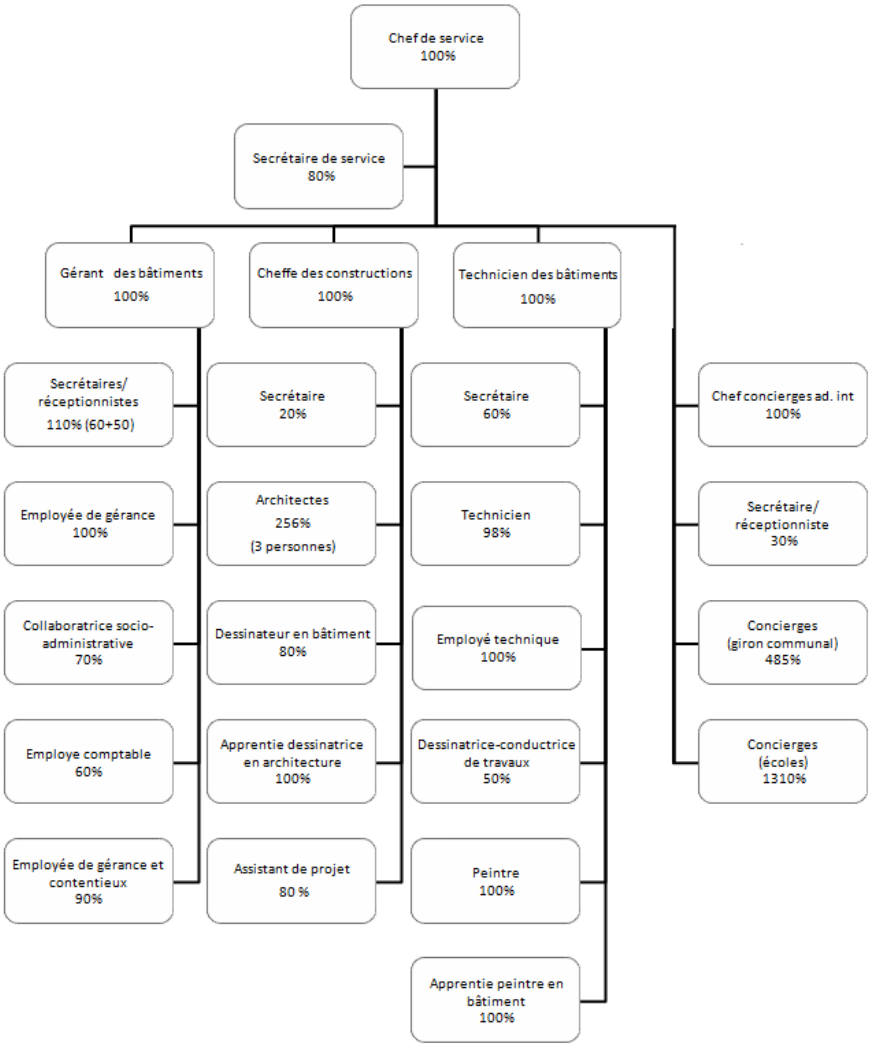

En plus de la gestion d'une grande partie du patrimoine immobilier communal, le Service poursuit et affine la réorganisation du classement informatique des dossiers des locataires et de la gérance, assure le flux et s'occupe de la réorganisation de la structure de fonctionnement de l'ensemble des prestations de conciergerie, ainsi que du partage de l'information au sein de tout le service. Il doit aussi faire face depuis début 2015 au déploiement du nouveau plan comptable MCH2. C'est animé d'un besoin d'augmenter la rapidité de réaction, la traçabilité et la qualité dans une recherche globale d'amélioration de l'efficience que le Service des bâtiments et du logement mène cette vaste tâche.

Concernant les comptes, c'est essentiellement la transition entre l'ancien plan comptable et le nouveau qui requiert une très grande énergie. En effet, l'importante quantité de prestations fournies par le service, couplées à un nombre impressionnant de factures à traiter (plus de 10'000 écritures/an) et à de nombreux comptes, provoquent immanquablement leur lot d'erreurs, de corrections, d'extournes et d'améliorations. Raison pour laquelle vous pourrez constater que toutes les projections budgétaires n'ont pas été tenues compte par compte, malgré une grande rigueur de travail.

Néanmoins, c'est globalement une amélioration des comptes 2015 de 426'000 francs par rapport au budget et une économie de 6'810'000 francs réalisée par rapport aux comptes 2014. Toutefois, il convient de relativiser ces chiffres, car le budget tenait compte d'un prélèvement extraordinaire sur les fonds et financements spéciaux de 4'625'000 francs et de 4'255'000 francs aux comptes. L'amélioration des comptes est finalement de 2'555'000 francs par rapport aux comptes 2014. Etant donné le changement de plan comptable, toute comparaison compte par compte est impossible. Le changement de plan comptable porte avec lui ce point inexplicable, mais appréciable.

Concernant, les différences entre comptes et budget, les explications sont fournies en fin de rapport. Vous constaterez aussi que plusieurs comptes ne sont pas équilibrés. Néanmoins, l'année 2015, année du budget 2016, aura été, avec l'exploitation de MCH2, l'occasion de remettre l'ouvrage sur le métier, en permettant au service, en toute connaissance de cause, de réajuster le tir avec un effort qui se poursuivra encore lors de l'établissement du budget 2017.

La présentation du rapport en deux chapitres n'est pas reconduite et remplacée par les entités de gestion : 119.01 Gérance de bâtiments, 119.02 Bâtiments et 119.03 Concierges.

7.1. 119.01 Le logement

A fin 2015, le logement gère 592 logements pour quatre propriétaires différents, la Ville de Neuchâtel, Prévoyance.ne, la Fondation en faveur de la construction de maisons pour personnes âgées – FMPA et la Fondation éducation21, répartis dans 87 immeubles, ainsi que 198 locaux commerciaux, 62 immeubles administratifs et 417 objets divers (places de parc, jardins, vitrines).

Hormis la Ville de Neuchâtel, les trois mandats externes consistent en l'administration de 24 bâtiments totalisant 302 logements, 20 locaux commerciaux et 93 places de parc. Le montant global des honoraires de gérance encaissé en 2015 s'élève à 133'398 francs.

Cette augmentation des honoraires de gérance, provient du fait que nous percevons le 5 % du coût total des travaux pour le suivi des chantiers de rénovation des appartements de Prévoyance.ne (ce qui n'était pas le cas auparavant) et que nous calculons un pourcentage de 4 % sur la totalité des loyers encaissés, montant qui augmente chaque année en raison des locations qui ont été réadaptées suite aux travaux de rénovation précités.

Le tableau suivant synthétise la répartition des biens par propriétaire.

Groupes	Ville	FMPA	Prévoyance	FEE	TOTAUX
Immeubles locatifs (Ville, PA et PF)	63	3	20	1	**87**
Logements (Ville, PA et PF)	290	103	199		**592**
Locaux commerciaux (Ville, PA et PF)	179	4	12	3	**198**
Bâtiments administratifs (Ville PA sans écoles)	44				**44**
Jardins, vitrines et places de parcs (Ville, PA et PF)	324	6	87		**417**
TOTAUX	**900**	**116**	**318**	**4**	**1338**
Honoraires		fr. 18'000	1140'80	fr. 1'320	**fr. 133'400**

Il est entendu que seuls des éléments permettant la compréhension des comptes 2015, concernant la gestion du patrimoine immobilier de la Ville vous seront présentés ci-après. Vous comprendrez aisément ce choix.

7.1.1. Préambule

Pour mémoire, le patrimoine immobilier communal géré par le service est composé d'un

patrimoine administratif et financier. Ces deux groupes sont constitués de :

- Patrimoine administratif :
    - Bâtiments scolaires - 44 immeubles ou objets
    - Bâtiments administratifs - 20 immeubles ou objets
- Patrimoine financier
    - Bâtiments locatifs - 85 immeubles
    - Mixte - 12 immeubles
    - Patrimonial - 25 immeubles

Le nombre de logements propriété de la Ville s'élève à 290 auxquels il convient d'ajouter les 21 logements des immeubles sis avenue des Cadolles 12D et 12E, confiés en gérance à FIDIMMOBIL SA ainsi que les logements gérés par le Service des domaines, soit environ 460 objets dont 24 bâtiments dans la classe « locatifs » et 11 domaines agricoles avec logement.

La diminution du nombre de logements (-5) est due à la mise en vente de l'immeuble sis rue des Bercles 8 (2 logements); la mise en vente de la maison sise allée des Frênes 16 à Chaumont (1 logement) ; le changement d'affectation d'un logement au Centre d'Art Neuchâtelois; la suppression d'un logement sis rue des Parcs 74 (insalubre / en attente d'un projet).

7.1.2. Rendement des patrimoines financier et administratif

Malgré une baisse du taux de l'intérêt hypothécaire de 2% à 1.75%, les locations ont augmenté de 5,7 % principalement en raison des hausses de loyer signifiées aux locataires des appartements des immeubles de l'Orée 58 à 68 dès le 1er octobre 2015 suite à la rénovation de ces deux groupes d'immeubles (60 appartements).

Tout patrimoine confondu, voici un comparatif entre différents indices durant les 3 dernières années.

Années	Valeurs au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires	Charges avant éléments extraordinaires	Résultat net (+bénéfice)	Rendement brut (revenus/ val. bilan)	Rendement net (résultat/val. bilan)
Au 31.12.2013	63'277'549	3'850'951	3'072'615	778'336	6.09%	1.23%
Au 31.12.2014	65'858250	4'331'118	4'221'605	109'513	6.58%	0.17%
Au 31.12.2015	⇧ 69'359'084	⇧ 4'578'240	⇘ 3'663'255	⇧ 914'985	⇧ 6.60%	⇧ 1.32 %

Cette année, le taux moyen d'augmentation des loyers après relocation (uniquement les logements propriété de la Ville reloués en 2015) s'élève à 15.6%.

7.1.3. Subventions

Les subventions octroyées dans le cadre de la LCAP s'éteignent progressivement. En août 2013, la Confédération a décidé de prolonger les abaissements supplémentaires (AS I) de deux ans pour les immeubles encore bénéficiaires des aides fédérales.

En revanche, l'Office cantonal du logement a suspendu les conventions tripartites pour ces immeubles, mais sans réactiver les anciennes subventions de la LAL1. Cela signifie que les locataires concernés ne bénéficieront plus que des aides fédérales durant cette période, jusqu'à leur nouvelle échéance. Les abaissements supplémentaires (AS IV), octroyés aux personnes et ménages au bénéfice de prestations AVS et AI ou en formation et qui remplissent les conditions d'octroi disparaissent également.

Suite à la situation préoccupante des ménages et de l'aide à la personne à la rue Denis-de-Rougemont (échéance à fin 2014), une collaboration Ville-Canton a été développée pour accompagner les locataires les plus en difficulté. Cette démarche s'est révélée positive.

Outre les locataires des immeubles de Denis-de-Rougemont 2 à 36 et de Pierre-à-Bot 30-32 (à fin 2015 pour les AS IV), d'autres ménages habitant dans la commune verront leurs subventions s'éteindre ces prochaines années.

Les subventions versées par la Ville en 2015 se sont élevées à 250'284 francs, y compris la part « propriétaire » des conventions tripartites et les aides accordées aux locataires des immeubles Cadolles 12 D et 12 E.

7.1.4. Arriérés et contentieux

Total de l'ensemble des arriérés de loyers

Au 31.12.2012	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	**Au 31.12.2015**	Δ 2014-2015
233'632 francs	112'386 francs	49'856 francs	**40'674 francs**	**-9'183 francs**

Pour rappel, à fin 2009, le montant des arriérés s'élevait à 766'184 francs.

Arriérés des loyers commerciaux

Au 31.12.2012	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	**Au 31.12.2015**	Δ 2014-2015
208'034 francs	89'733 francs	32'669 francs	**22'261 francs**	**-10'408 francs**

Arriérés des loyers non commerciaux (logements, places de parc et garages)

Au 31.12.2012	Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	**Au 31.12.2015**	Δ 2014-2015
25'597 francs	22'654 francs	17'187 francs	**18'413 francs**	**1'226 francs**

7.1.5. Refacturation de prestations à des tiers

La refacturation des frais à la charge des locataires (du patrimoine financier), conformément aux conditions des usages locatifs faisant partie des baux à loyer, a permis d'encaisser la somme de 143'661.20 francs en 2015 (compte 42600.00 / remboursement de tiers), contre 178'812 francs pour l'exercice précédent. Soit une diminution de 35'151 francs. Cette situation n'est pas due à un relâchement, mais à une année où les cas d'assurance (sinistres) ont diminué.

7.2. 119.02 Les bâtiments

Dans le cadre des activités qui lui sont attribuées, le Service des bâtiments et du logement assure la planification et la direction des travaux d'entretien et de maintenance des immeubles des patrimoines financier et administratif de la Ville de Neuchâtel, sauf ceux occupés par la section Infrastructures et Energies et le Service des sports.

7.2.1. Compte 31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments

Budget 2'646'500 francs. Compte 2'735'671 francs

Rue du Clos-de-Serrières 21	
Travaux dans l'appartement	68'000
Rue des Bercles 2	
Mise en passe de l'immeuble	15'200
Passage Max-Meuron 6	
Remise à niveau de la ferblanterie	43'200
Faubourg de l'Hôpital 6	
Transformation des bureaux du SPS	148'700
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1 et Faubourg du Lac 3a	
Travaux sur les canalisations et le chauffage à distance	158'700
Rue des Parcs 59	
Amélioration acoustique	26'400
Rue des Parcs 22	
Remplacement des vannes de chauffage	19'200
Avenue de la Promenade nord	
Réfection partielle de l'enrobé de la place	21'200
Rue de la Dîme 2	
Mise à niveau des engins	14'700
Esplanade Léopold-Robert 1	
Création d'un bureau au 1er et demandes du SSPI	64'900
OIBT. Mise aux normes du patrimoine PA	70'000
Bâtiments. Divers et nombreux petits entretiens courants	859'470
Bâtiments scolaires. Entretien courant	416'000
WC publics et édicules. Entretien courant	65'000
WC publics. Nettoyage et désinfection	161'000
Manifestations et festivités. Nettoyage	24'000
Passage de la Place Pury. Nettoyage	23'000
Abribus. Entretien et nettoyage	97'000
Graffitis et incivilités. Nettoyage et réparations	230'000
Fontaines & Monuments. Entretien courant	50'000
Fontaines & Monuments. Nettoyage	100'000
Horloges. Entretien	60'000

7.2.2. Compte 34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments du PF

Budget 1'115'866 francs. Compte 1'109'000 francs

Rue Coulon 12, de Pierre-à-Bot 30-32 et 89-91, du Seyon 23, du Verger-Rond 4, des Beaux-Arts 1 et de la Collégiale 10	
Réfection de 12 appartements	349'000
Place des Halles 4	
Rénovation de trois chambres	86'800
Rue des Moulins 37	
Sécurisation jardins	95'100
Rue Frédéric-Carl-de-Marval 24-28 et Quai Philippe-Godet 18	
Remplacement de chaudières	82'600
Rue des Terreaux 1	
Transformation du cabinet médical pour le Service communal des ressources humaines	240'000
Quai Philippe-Godet 18	
Remplacement chaudière	39'600
Avenue DuPeyrou 5	
Rénovation du bureau	16'100
Rue du Trésor 2	
Rénovation de la devanture	86'600
Ancien-Hôtel-de-Ville 3-5	
Rénovation deux studios d'urgence	41'600
OIBT Mise aux normes du patrimoine PF	23'200
Bâtiments Divers et nombreux petits entretiens courants	94'870

Dans le présent rapport, les dénominations des crédits de compte d'investissements se trouvent modifiées par rapport aux versions des années précédentes, suite à la mise en application de la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et de communes (LFin EC) du 28 août 2013.

7.2.3. Crédit cadre annuel (ancienne dénomination : Crédit de construction)

Budget 2015: 350'000 francs Compte 2015 : 178'418 francs Δ : 171'582 francs

L'ensemble du crédit a été sollicité. Le montant de 171'582 francs est le solde des dépenses provisionnées, dont les factures ne sont pas encore comptabilisées. Le délai de saisie pour ces factures est fixé au 31 mars 2016.

40020. **Réparations sur les fontaines des Charmettes, du Banneret et Du Peyrou** (20.05.2015)

Crédit : 160'000 francs	Compte :119'812 francs	Δ : 40'188 francs

40033. **Réparation-modernisation du monte-charge quai Philippe-Godet 18** (12.08.2015)

Crédit : 55'000 francs	Compte : 25'218 francs	Δ : 29'782 francs

40034. **Réfection-mise en conformité de toitures plates d'immeubles** (12.08.2015)

Crédit : 37'000 francs	Compte : 33'388 francs	Δ : 3'612 francs

40046. **Installations de 2 bornes escamotables, rue de l'Hôtel-de-Ville 1** (02.11.2015)

Crédit : 50'000 francs Compte : non comptabilisé Δ :

40054. **Consolidation d'un mur de l'immeuble sis au faubourg de l'Hôpital 6** (30.11.2015)

Crédit : 30'000 francs Compte : non comptabilisé Δ :

40055. **Remplacement du circuit frigorifique à la Maison des Halles** (30.11.2015)

Crédit : 18'000 francs Compte : non comptabilisé Δ :

Trois crédits cadres sollicités en 2014 se sont clos sur l'exercice 2015 avec les résultats suivants :

Les frais de démolition du bâtiment sont pris en charge par l'établissement cantonal qui nous verse les montants sur présentation des factures. Ce crédit n'a donc pas été dépensé dans sa totalité, seuls les frais d'étude et de demande de permis ont dû être pris en charge par la Ville.

39765. **Déconstruction immeuble sis rue des Deurres 4** (08.12.2014)

Crédit : 135'000 francs Compte : 8'347 francs Δ : 126'653 francs

39490. **Mise en conformité de la citerne à mazout sise au Chanet 52** (23.06.2014)

Crédit : 60'000 francs Compte : 51'681 francs Δ : 8'319 francs

Une optimisation de l'installation mise en place nous a permis d'avoir des coûts inférieurs à nos estimations.

39489. **Entretien des toitures plates de divers immeubles** (23.06.2014)

Crédit : 37'000 francs Compte : 0 franc Δ : 37'000 francs

Les travaux concernés n'ont pu être réalisés dans le délai imposé (31 mars 2015) pour des raisons liées aux mauvaises conditions météorologiques. Ce crédit de construction a été demandé une nouvelle fois sur l'exercice 2015 (numéro de crédit : 40034) et les travaux sont sur le point de s'achever.

7.2.4. Crédit complémentaire (ancienne dénomination : Art. 166)

40003. **Réaménagement du Temples du Bas en espace de congrès**

Crédit : 130'000 francs Compte : 51'763 francs Δ : 78'237 francs

40004. **Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel de direction sur un site**

Crédit : 70'000 francs Compte : 38'290 francs Δ : 31'710 francs

7.2.5. Crédits d'objet (ancienne dénomination : Crédit d'investissement)

« Art 17 c).- la mise à disposition, sauf décision contraire du Conseil communal, de ses services au profit de la section responsable d'une construction nouvelle ou d'une transformation de bâtiments publics ; dans ce cas, la direction bénéficiant du concours de la section de l'Urbanisme reste seule responsable du dossier ». Règlement d'administration interne de la Ville de Neuchâtel (12.8.2009, modifié par arrêté le 24 juin 2013).

Lorsque les compétences internes ou les ressources humaines manquent pour remplir les prestations demandées, elles sont mandatées à des bureaux d'étude ou à des bureaux d'architecture, par le biais de concours d'architecture ou d'appels d'offres. Dans ce cas le Service des bâtiments et du logement intervient comme représentant du maître d'ouvrage.

Voici en résumé les projets principaux traités par le Service des bâtiments et du logement sur l'année 2015 :

1. Etude de faisabilité et préparation de la demande de crédit pour la création d'un espace de congrès au Temple du Bas, pour le compte de la direction de la Culture et du Tourisme ;
2. Réalisation de l'agrandissement de l'école sise au Clos-de-Serrières 21, pour le compte de la direction de l'Education ;
3. Préparation de l'exécution et exécution des travaux de l'Hôtel de Ville ;
4. Suivi des mandataires et coordination avec les services internes dans l'élaboration du projet pour les nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard pour le compte de la direction de la Sécurité ;
5. Suivi des mandataires de la Collégiale, étape II, et préparation du démarrage des travaux (printemps 2015).
6. Suivi et coordination des expertises dans le cadre du projet EPIC (expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape), élaboration d'une méthodologie permettant la planification sur long terme des interventions à réaliser pour l'entretien du parc ;
7. Réalisation des travaux des nouveaux locaux SECOPO et préparation des travaux pour les aménagements extérieurs.

7.2.6. Urbanisme

30778. EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal - 1ère étape (12.03.2012)

Crédit : 988'500 francs Comptes 2015 : 278'736 francs Total : 364'460 francs

Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape sont terminées. La phase d'analyse des données a débuté en fin d'année. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne et pilote les différentes phases du projet.

37668. Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68 (07.05.2013)

Crédit : 7'800'00 francs Comptes 2015 : 305'265 francs Total : 7'707'203 francs

Les travaux sont terminés. Les factures finales sont attendues pour clore le dossier, le montant du crédit a été respecté. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

30837. Restauration et mise en valeur de la Collégiale - Etape 2 (31.03.2014)

Crédit : 15'200'000 francs Comptes 2015 : 901'466 francs Total :902'037 francs

Les travaux ont débuté et poursuivent leur cours selon le calendrier voté. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage.

39708. Restauration-rénovation et assainis. partiel de l'Hôtel de Ville (02.02.2015)

Crédit : 3'360'000 francs Comptes 2015 : 696'535 francs Total :696'535 francs

Les travaux sont en cours et continueront sur l'année 2016. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

7.2.7. Sécurité

38651. Rénovation locaux SECOPO (24.06.2013)

Crédit : 1'350’000 francs	Comptes 2015 : 1'127’752 francs	Total :1'131’988 francs

La phase I s’est achevée en septembre 2015, ce qui a permis d’ouvrir dans un premier temps le nouveau front office du Contrôle des habitants et de l’Etat civil, ainsi que les futurs bureaux de ces derniers. Les travaux se terminent d’ici juin 2016. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

38652. Réaffectation de la cour sud de l’Hôtel communal (24.06.2013)

Crédit : 350’000 francs	Comptes 2015 : 0 franc	Total : 0 francs

Les travaux sont en cours et se termineront en juin 2016, en coordination avec la rénovation des locaux SECOPO. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

37709. Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard (03.02.2014)

Crédit : 5'800’000 francs	Comptes 2015 : 75’254 francs	Total : 76’555 francs

Le projet est en cours de développement, le dépôt du permis de construire est prévu dans le premier semestre 2016. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage.

7.2.8. Culture

30837. Restauration et mise en valeur de la Collégiale - Etape 1 (30.06.2008)

Crédit : 8’477’000 francs	Comptes 2015 : 76’838 francs	Total :8'114’509 francs

Les travaux de l’étape 1 sont globalement terminés, cependant des travaux de finitions ont dû être mis en attente afin d’être réalisés en coordination avec l’étape 2. Le dossier est piloté par la direction de l’Urbanisme.

37688. Crédit pour la première étape de la rénovation du MEN (07.05.2012)

Crédit : 5'800’000 francs	Comptes 2015 : 712’702 francs	Total : 1'124’931 francs

Les interventions sur la Villa de Pury ont commencé et le projet de la Black Box est finalisé. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage en étroite collaboration avec la direction du musée.

7.2.9. Éducation

37508 et 30804 Crédit pour la rénovation complète et l’agrandissement de l’école du Crêt-du-Chêne (06.02.2012)

Crédit : 11'725’000 francs	Comptes 2015 : 528’455 francs	Total :11'605’765 francs
Crédit : 475’000 francs	Comptes 2015 : 0 franc	Total :475’000 francs

Les travaux se sont achevés selon le calendrier et l’école est en fonction depuis la rentrée scolaire d’août 2014. Les décomptes finaux sont en discussion avec l’entreprise générale. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l’ouvrage pour le Service de l’éducation.

4000. 1e/2e Harmos Serrières, agrandissement réaménagement classe (02.02.2015)

Crédit : 240’000 francs	Comptes 2015 : 241’179 francs	Total : 241’179 francs

Le projet a été réalisé en respectant les délais calendaires et les contraintes budgétaires. La salle de classe est en fonction depuis la rentrée d’août 2015. Le Service des **bâtiments** et du logement a assuré la direction architecturale et la direction des travaux.

7.3. 119.03 Les concierges

Dans l'ensemble, cette entité de gestion ne demande pas d'explication particulière au niveau de l'exercice 2015. La seule explication importante concerne le compte 44710.00 et elle se trouve détaillée dans le chapitre « commentaires » en fin de ce rapport de gestion.

Sous la direction du chef de service, et avec l'appui d'une secrétaire à temps partiel, le chef concierge du patrimoine administratif s'occupe et dirige les concierges des bâtiments administratifs, gère les stocks de marchandises et collabore activement à l'encadrement des concierges des immeubles des patrimoines financiers.

Toutefois, il est à relever que quatorze immeubles locatifs de la Ville sont dotés d'un service de conciergerie (à temps partiel) à fin 2015.

Concernant la gestion des concierges, nous annoncions dans le précédent rapport de gestion… « *Parallèlement à ce travail, la réorganisation de la structure de fonctionnement de l'ensemble des prestations de conciergerie est un chantier qui nous occupe actuellement et que nous espérons pouvoir clore durant l'année 2015, avec, à la clé, une clarification de nos relations avec un de nos plus gros locataire, l'EORéN »…*

C'est effectivement un grand pas qui a été réalisé fin 2015, par la validation par le Conseil communal d'un premier rapport répondant à plusieurs questions posées par le Conseil. Mandat est maintenant donné pour que le Service des bâtiments pilote la mise en application avec l'aide de L'EORéN et de la direction de l'Education, des différentes conclusions de ce rapport. La plus importante étant la décision de conserver le statut d'employés communaux à l'ensemble de nos concierges. Nous ne manquerons pas de revenir sur cet important dossier, lors du prochain rapport de gestion.

8. Service de l'aménagement urbain et Permis de construire

(entité de gestion n° 120)

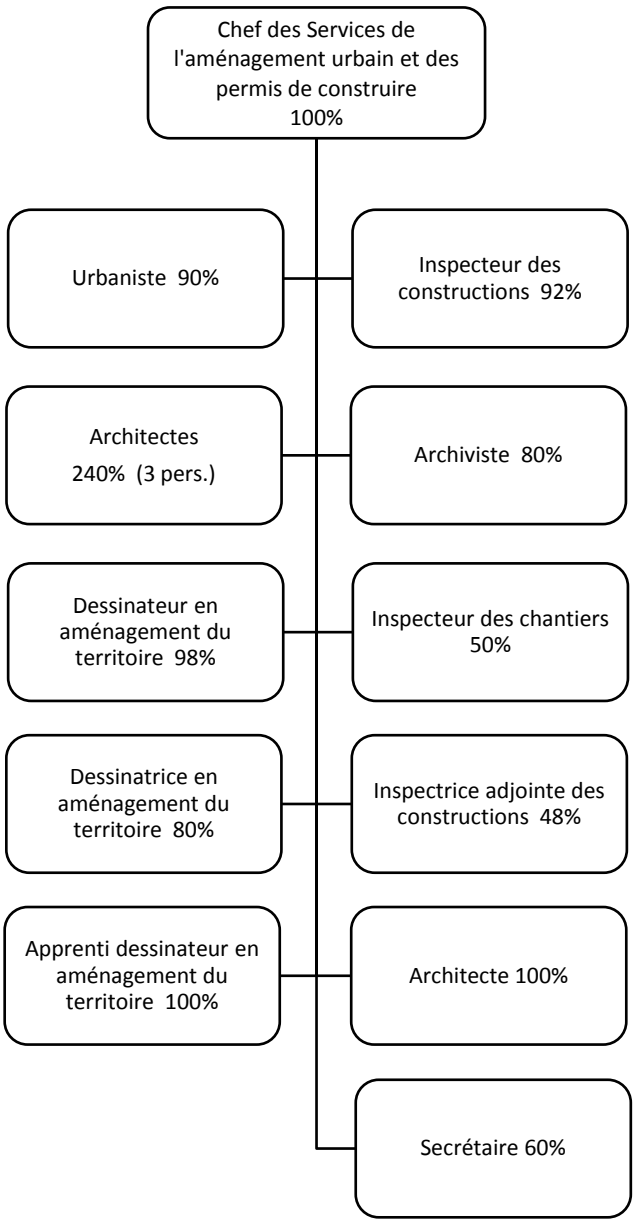

8.1. Permis de construire

8.1.1. Activité générale

Prestations fournies	Nombre total par année	
	2015	2014
Sanctions définitives	97	102
Sanctions préalables	2	3
Autorisations pour travaux mineurs	39	24
Contrôles de conformité (permis d'occupation)	71	75
Interventions lors de rénovations	72	118
Affaires traitées dans l'année mais encore en cours	43	34
Préavis ou autorisations pour enseignes	24	15

Les chiffres de 2015 révèlent une certaine stabilité dans l'activité générale du service, avec notamment un nombre de sanctions délivrées conforme à une moyenne se situant autour de 100 dossiers par an. Le montant des émoluments de sanction est quant à lui en nette augmentation (+23'288 francs/budget 2015) du fait que des procédures concernant plusieurs projets d'une certaine envergure, bloqués par des oppositions, ont finalement abouti en cours d'année.

L'accompagnement des projets, en amont des demandes de permis de construire, et le suivi des procédures d'opposition constituent une part importante du travail du service qui ne transparaît pas dans ces chiffres.

En outre, le service a continué de fournir des prestations pour les communes de La Tène et de Corcelles-Cormondrèche. S'agissant de La Tène, 29 dossiers ont été contrôlés et préavisés ; pour Corcelles-Cormondrèche, 14 dossiers ont été traités. Des prestations ponctuelles ont en outre été fournies pour la commune de Peseux.

Dossiers traités de 2005 à 2015

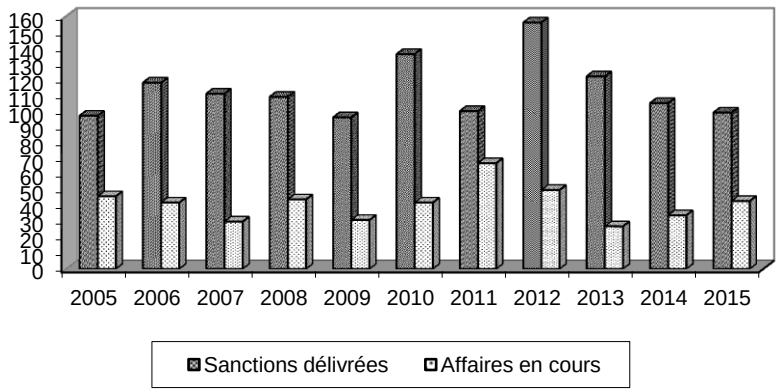

8.1.2. Commission d'urbanisme

	Nombre total par année	
	2015	2014
Séances	11	11
Nouveaux dossiers présentés (demandes de sanctions)	31	57
Préavis favorables	24	25

Outre les préavis donnés sur diverses demandes de sanction, pose d'enseignes, choix de matériaux et de couleurs, les membres de la Commission d'urbanisme se sont exprimés au sujet de plusieurs dossiers importants : choix de matériaux/couleurs concernant l'assainissement du CPLN ; transformation du MEN (deuxième étape) ; nouvelles infrastructures funéraires du cimetière de Beauregard ; transformation du Temple-du-Bas ; agrandissement de l'église de la Rochette ; agrandissement du home des Trois-Portes ; plusieurs projets d'immeubles d'habitation (Draizes, Matile, Ecluse, Vignolants, Clos-de-Serrières, etc.).

8.1.3. Inspection des chantiers

Le poste d'inspecteur des chantiers a été repourvu le 1er juin 2015. Sur la base de 7 mois seulement, il est difficile d'établir une évaluation statistique pertinente de l'activité du service dans ce domaine. On relèvera cependant que l'ensemble des chantiers ouverts ont pu être contrôlés de manière systématique durant cette période, sous l'angle de la conformité aux permis délivrés ainsi que de la sécurité. Par ailleurs, la coordination a de nouveau pu être assurée de manière suivie avec les spécialistes de la Suva et avec le BPA.

8.1.4. Permis de construction délivrés

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2015	2014	2015	2014
Maisons individuelles	2	1	3	0
Maisons à plusieurs logements	9	7	157	63
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	1	0	4	0
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	3	1	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	2	0	0	0
Total	***17***	***9***	***164***	***63***

Transformations

Types de transformations	Nombre d'autorisations	
	2015	2014
Majeures, avec logements (> Fr.100'000)	14	12
Mineures, avec logements (< Fr.100'000)	0	0
Majeures, sans logement (> Fr.100'000)	13	35
Total	***27***	***47***

Constructions terminées

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2015	2014	2015	2014
Maisons individuelles	0	2	0	2
Maisons à plusieurs logements	1	6	3	22
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	0	0	0
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	1	0	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	1	0	0	0
Total	***3***	***8***	***0***	***24***

Transformations et démolitions

Types de travaux	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2015	2014	2015	2014
Transformations (augment. en résultant)	43	66	14	5
Démolitions (diminution en résultant)	1	1	4	0
Total	***42***	***65***	***10***	***5***

Le nombre de nouveaux logements mis sur le marché en 2015 a été relativement faible (13), notamment du fait que plusieurs gros chantiers sont toujours en cours ; leurs logements seront comptabilisés en 2016. Le taux de logements vacants a cependant augmenté de manière sensible, de 0.84% à 1.1% en 2015. La ville de Neuchâtel reste cependant bien en dessous du seuil de pénurie fixé à 1,5% et doit donc poursuivre ses efforts dans le développement de nouveaux projets de logements, conformément aux objectifs politiques qu'elle s'est donnés. Les perspectives dans ce domaine sont bonnes pour les années à venir puisque 11 bâtiments totalisant 164 logements ont fait l'objet de permis de construire en 2015.

Construction/Démolition de logements de 2005 à 2015

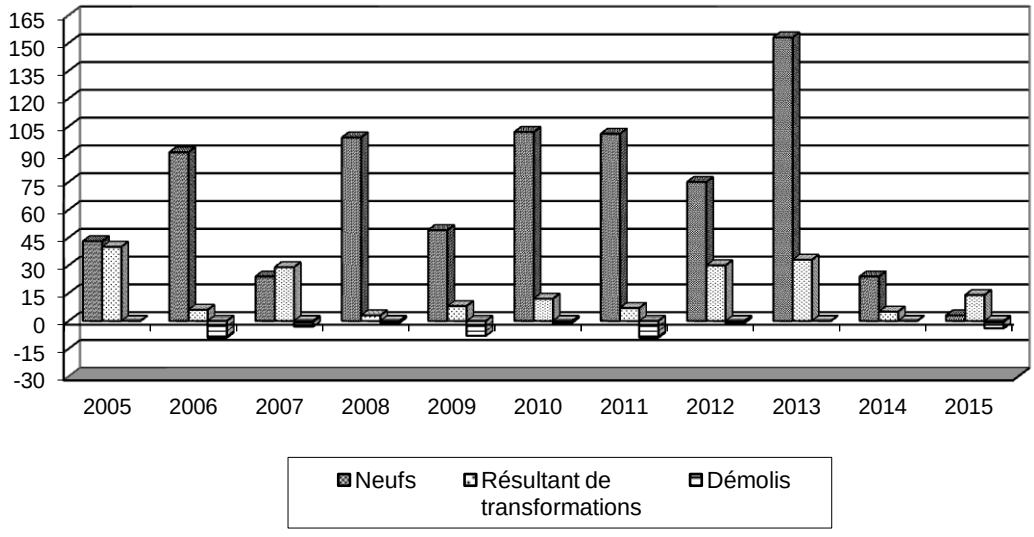

Comparatif logements sanctionnés/logements nouveaux de 2005 à 2015

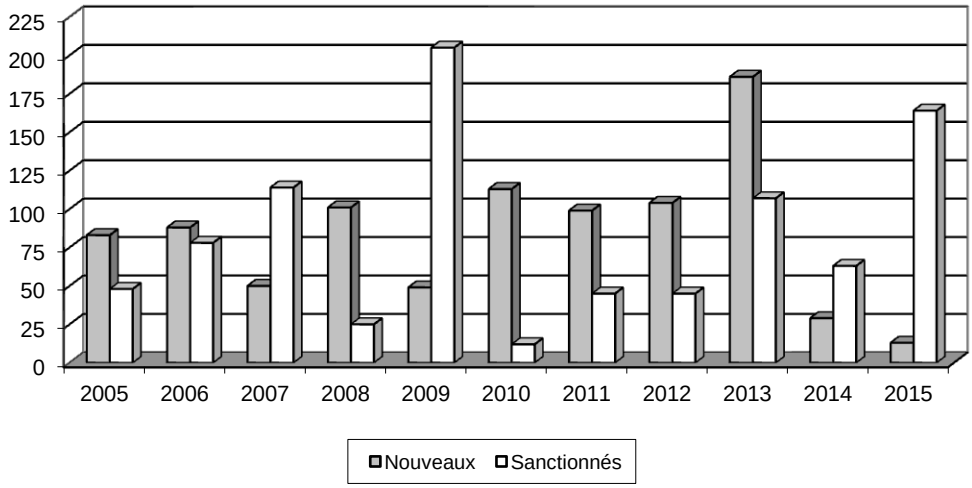

Logements vacants de 2005 à 2015

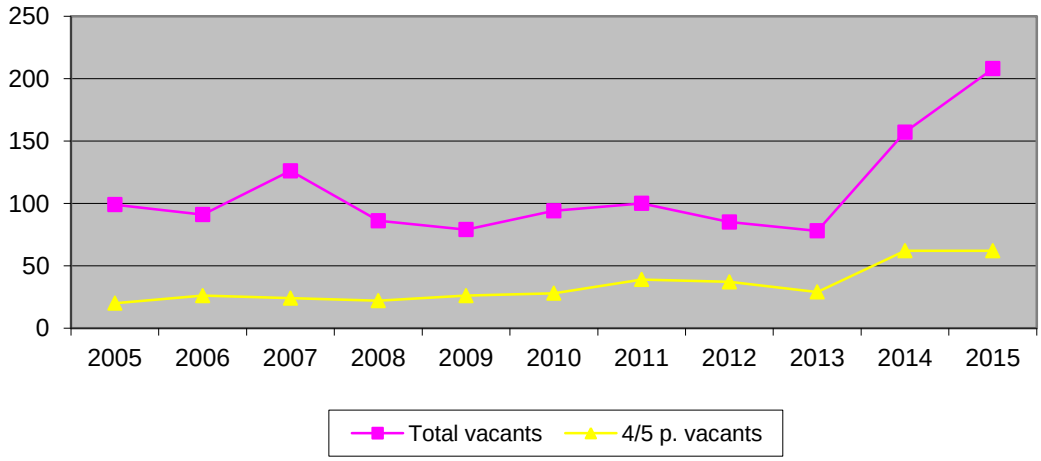

8.2. Service de l'aménagement urbain

Des informations concernant l'essentiel des dossiers traités sont exposées ci-après dans les sous-chapitres planification, projets d'aménagement urbain et gestion, coordination. Par ailleurs, un certain nombre de projets transversaux, ayant fait l'objet d'importantes contributions du Service de l'aménagement urbain, sont décrits au chapitre 6, Service du développement urbanistique.

8.2.1. Planification

Planification du secteur « Monruz sud »
Le PDS "Monruz sud" définit les grandes lignes de l'aménagement du secteur et assure la coordination entre le PS "Hôtel Palafitte", au sud, et le plan de quartier Monruz sud, le long de la route des Gouttes-d'Or. L'équipement du secteur (nouvelle route de desserte, carrefour giratoire, aménagement de l'espace public, etc.) a fait l'objet d'une demande de crédit de 3'828'000 francs, acceptée par le Conseil général le 9 novembre 2015 ; un montant de 90'000 francs a également été alloué pour le financement d'études relatives au portage du

projet « Ensemble Gouttes d'Or ». Les autres composantes du projet (mise à disposition de terrains pour la construction de logements, plan spécial Palafitte, parc public Nature en ville) seront soumises à l'autorité législative en 2016 seulement, pour tenir compte de la coordination avec la planification cantonale (Plan directeur cantonal des rives).

Plan directeur sectoriel « Le lac et ses rives »
L'étude du PDS a été reprise et finalisée en 2015, en intégrant certaines réflexions issues des échanges avec la population lors de la démarche participative centre et rives, et en assurant les liens avec le Plan directeur lumière et le Développement stratégique du centre-ville. La coordination avec le Plan directeur cantonal des rives a également été effectuée. La commission des ports et rives a été associée à ces travaux lors de 2 séances en juillet et septembre 2015. La procédure d'approbation formelle se déroulera en 2016.

Plan directeur sectoriel Portes-Rouges et adaptation du plan d'aménagement
Lancées principalement en raison du développement prévisible d'importants projets sur les terrains propriété de Metalor et HK, les études concernant cette planification sectorielle se sont terminées au premier trimestre. Le Plan directeur sectoriel a été validé le 12 mai 2015 par le Conseil communal et les modifications du plan d'aménagement communal ont été adoptées par le Conseil général le 4 mai 2015. L'enquête publique s'est déroulée du 19 juin au 20 août 2015 ; elle n'a suscité qu'une seule opposition, laquelle était en cours de traitement à la fin de l'année.

Développement du quartier de Vieux-Châtel
Suite au concours qui s'est déroulé de juillet à décembre 2014, le projet de logements coopératifs a fait l'objet d'un développement en 2015 (avant-projet et devis estimatif). En parallèle ont été menées les études pour l'aménagement du parc public voisin, ainsi que pour le réaménagement de la rue de Vieux-Châtel. Dans ce cadre, les contacts avec l'association de quartier et le voisinage ont été entretenus.

Plan de quartier « Tivoli sud » et Plan directeur sectoriel de Serrières
L'étude du plan directeur sectoriel de Serrières s'est poursuivie avec les ressources internes au service. Le processus participatif ayant servi de base aux objectifs d'aménagement du plan a été repris en novembre 2015 : information/discussion sur les projets en cours dans le quartier (Jardin Russ, Ruines romaines, Trottoir Martenet, aménagements accompagnant la réalisation du tunnel de Serrières, etc.), consultation sur l'aménagement du Clos-de-Serrières. S'agissant du plan de quartier « Tivoli sud », une décision a été rendue par le Conseil communal sur l'opposition d'un voisin en juin 2015, suite au complément d'études effectué dans le rapport d'impact sur l'environnement ; une procédure de recours est en traitement au niveau du Conseil d'Etat.

Jardin Russ
Première concrétisation de l'amélioration des espaces publics dans le quartier de Serrières, le projet d'aménagement d'un jardin public et l'acquisition d'un terrain en droit de superficie à la rue Guillaume-Farel/Clos-de-Serrières ont été approuvés par le Conseil général le 9 mars 2015. Ce projet met en évidence un partenariat réussi avec le propriétaire du terrain, la fondation Hermann Russ, active dans la sensibilisation à la nature. En parallèle à la réalisation des travaux, un « espace de gestion » a été mis en place ; il permet de réunir les voisins, utilisateurs, associations et autres acteurs clés du quartier, afin de promouvoir le dialogue, créer du lien, assurer la durabilité du projet et prévenir les conflits éventuels. L'inauguration du jardin Russ aura lieu au printemps 2016.

8.2.2. Projets d'aménagement urbain

Espaces publics en lien avec le plan de quartier « Draizes-Bourgogne »
La construction des immeubles prévus dans le plan de quartier ayant été différée par le maître d'ouvrage privé, la mise en œuvre du réaménagement de l'espace public (crédit accordé en 2013 par le Conseil général) ne devrait débuter que dans le courant de l'année 2016.

Centre-ville
Les efforts concernant l'amélioration de l'équipement et l'embellissement de la zone piétonne se sont poursuivis en 2015, en particulier dans l'accompagnement du projet de 1ère étape de mise en œuvre du plan directeur lumière. Le rapport et le crédit y relatifs ont été adoptés par le Conseil général le 7 septembre 2015 dans la perspective d'une réalisation courant 2016.

8.2.3. Gestion, coordination

Le service a édité de nombreux préavis sur des projets de construction et d'aménagement soumis à permis de construire ou à autorisation d'utilisation du domaine public, sur les aspects de l'intégration architecturale et paysagère et du rapport à l'espace public. Il s'est par ailleurs impliqué dans différents projets de réaménagements routiers cantonaux ou fédéraux (secteur A5 et RC5 à Serrières notamment, en collaboration avec le Service des infrastructures).

9. Délégué à l'énergie

9.1. Etude des dossiers de demandes de sanction

L'étude des dossiers de demande de sanction et de conformité à la loi cantonale sur l'énergie représente depuis plusieurs années une part importante de l'activité du délégué communal à l'énergie. Le nombre de dossiers traités en 2015, qui se monte à 306, a doublé par rapport à 10 ans auparavant.

Année

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
156	158	131	158	138	157	173	215	329	306

Nombre de dossiers traités

Sur le total des 306 dossiers contrôlés, 76 d'entre eux concernent le justificatif de la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment lors de nouvelles constructions (8 objets) ou lors de l'assainissement partiel ou complet de bâtiments existants (68). On relèvera que le **ProgrammeBâtiments** de la Confédération, qui subventionne depuis 2010 la pose d'isolation thermique dans les bâtiments existants, influence assez sensiblement le nombre de projets soumis à la procédure de justification énergétique. On peut en particulier remarquer que le canton de Neuchâtel occupe le premier rang en comparaison intercantonale en nombre de bénéficiaires de ce programme national de subventionnement. Il est par exemple réjouissant d'analyser les statistiques du **ProgrammeBâtiments** qui montrent que sur ses 5 premières années d'existence, la surface totale d'éléments constructifs isolés (toit, façade, murs, dalles, fenêtres), surface exprimée par tête d'habitant, vaut 2.1 m^2/hab. au niveau national, 2.5 m^2/hab. pour le canton de Neuchâtel et 3.1 m^2/hab. pour la Ville de Neuchâtel.

Dans le domaine particulier du remplacement des chaudières, qui fait également l'objet systématique d'une demande d'autorisation, on observe, sur les 136 objets contrôlés au cours de l'année 2015, que seulement 7 chaudières au mazout sont renouvelées en gardant le même agent énergétique, alors que 50 anciennes installations au mazout sont remplacées par le gaz naturel.

Cette évolution est favorable d'un point de vue environnemental puisque le gaz naturel présente 20% d'émissions de CO_2 en moins que le mazout de chauffage pour une fourniture d'énergie équivalente. On relèvera ici que la substitution du mazout de chauffage par le gaz naturel, ce dernier gagnant des parts de marché depuis le début des années 70, est un phénomène très marqué dans l'ensemble du pays. Aujourd'hui, on observe que les besoins de chauffage au niveau national sont couverts très majoritairement par les deux principaux combustibles que sont le mazout de chauffage et le gaz naturel, dans des proportions assez proches de respectivement 55% et 45%. En ville de Neuchâtel, cette proportion est exactement inversée puisqu'elle s'établit à 46% pour le mazout contre 54% pour le gaz. Et l'on peut estimer, selon nos statistiques concernant le remplacement des chaudières, que le gaz naturel gagne environ 1 point de part de marché chaque année sur son concurrent pétrolier au niveau du territoire communal.

9.2 Solaire photovoltaïque en ville de Neuchâtel

Au 31 décembre 2015, ce sont plus de 2 hectares de cellules solaires photovoltaïques qui sont installées sur des toits en ville de Neuchâtel. Très exactement 24'000 m^2 de toitures neuchâteloises produisent tout au long de l'année de l'électricité renouvelable, ce qui représente une puissance installée totale de 3'410 kW. Le fonds solaire communal, qui existe depuis fin 2012, a contribué pour moitié à cette évolution exponentielle, l'année 2015 ayant vu à elle seule la pose de plus de 800 kW. La quasi-totalité du solde est à mettre au crédit de la société Viteos qui développe quant à elle des installations de type industriel de grandes dimensions, à l'image du stade de la Maladière ou de Microcity qui abritent des centrales solaires dont la taille se chiffre pour chacune d'elles en milliers de mètres carrés. En sachant qu'en 2011, le territoire communal abritait des centrales solaires totalisant une puissance de 145 kW, on constate une augmentation d'un facteur 23 de la production d'électricité solaire sur une période de 4 ans. Cette production d'électricité solaire représente la consommation de plus de 1'100 ménages neuchâtelois.

Doté de 500'000 francs pour l'année 2016, avec une adaptation du tarif de subventionnement qui passe à 500 francs par kW installé contre 750 auparavant, le fonds communal permettra de soutenir la pose de plus de 6'000 m^2 de cellules photovoltaïques supplémentaires.

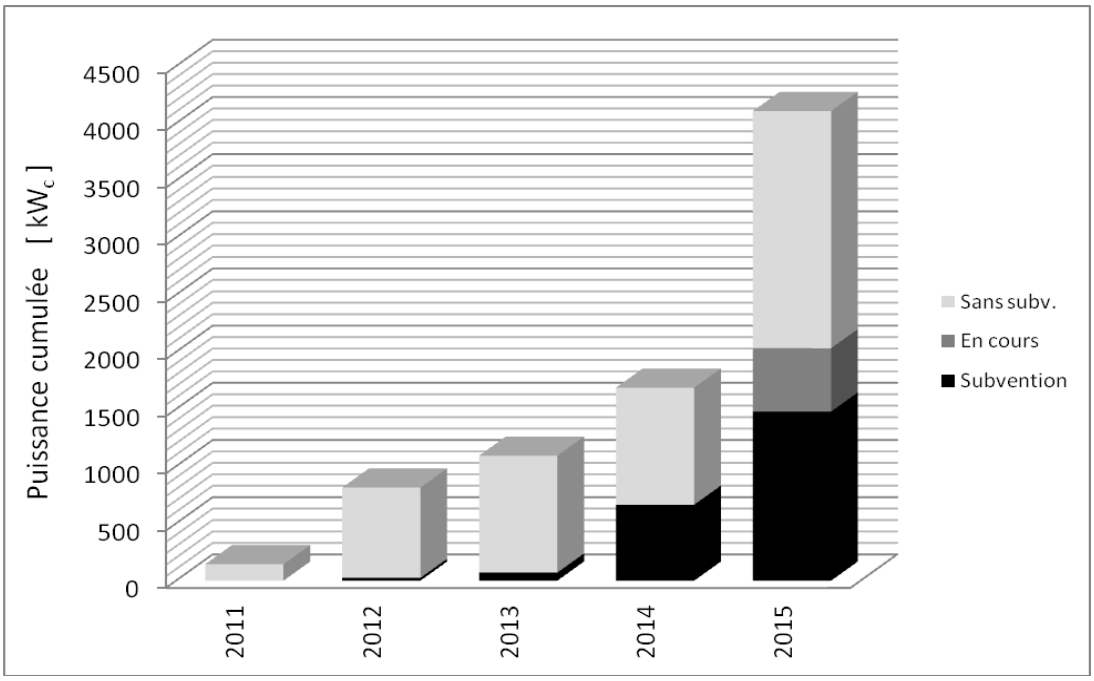

Ce graphique montre l'évolution des installations solaires photovoltaïques implantées au niveau du territoire communal entre 2011 et 2015. On constate que l'évolution est exponentielle et que le fonds de soutien communal a permis de réaliser la moitié de ces installations.

Encavage

(entité de gestion n° 122)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	819'602.00	926'400.00	+ 106'798.00
Produits	889'969.00	926'400.00	- 36’431.00
Excédent	**70'960.97**	**0.00**	**+ 70'376.00**

Les commentaires détaillés figurent à l’annexe du rapport des comptes.

L'année se solde par un bénéfice comptable de 70'376 francs.

2015 est encore marqué, au niveau des ventes, par l'impact de la grêle de 2013 qui avait fortement préjudicié les quantités encavées. La baisse de 371’00 francs est compensée par l’activation de la valeur comptable du stock de l’ordre de 300'000 francs et par une baisse des prestations de tiers de 61'000 francs.

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2014, les indemnités de l'assurance bois sont comptabilisées en 2015, puisqu'elles compensent les dégâts sur les bois de renouvellement, donc sur la production.

La vendange 2015 a été correcte au niveau des rendements et nous sommes à une moyenne de 69% sur l'ensemble des cépages. Les rendements sont : le Pinot noir (52%), le Gamaret (47%), le Garanoir (47%), le Gewürztraminer (31%), le Mara (60%), le Galotta (48%), le Chasselas (100%), le Pinot gris (65%) et le Chardonnay (45%).

Plusieurs facteurs expliquent ces résultats. D'une part, le traitement au Moon Privilège qui a empêché la floraison. D’autre part, un été caniculaire qui a entraîné une sécheresse et empêcha le grossissement des baies mais favorisa la concentration en sucre du raisin donc la qualité. La qualité des raisins encavés est très bonne, et le millésime, dans l'ensemble, donne de jolis vins.

2. Tâcheronnage

Pour rappel, le 26 août 2014, le Conseil communal décidait de dénoncer pour le 31 octobre 2015 le contrat de tâcheronnage qui liait depuis des années la Ville à un vigneron de la région, conformément à l’article 2 dudit contrat qui précisait qu’une dénonciation doit être communiquée une année à l’avance.

Dans le prolongement, un appel à tâcheron ouvert à tous les viticulteurs a ainsi été organisé dans le 1er trimestre 2015, dans le respect des marchés publics. Le cahier des charges demandait notamment aux offres d’intégrer la gestion de la biodiversité dans l’exploitation des vignes de la Ville.

Au terme de la procédure, l’association Burgat, Gerber, Lavanchy a été choisie par le Conseil communal, sur proposition d’un comité d’évaluation présidé par la direction de l’environnement. Un nouveau contrat de tâcheronnage a été conclu le 30 octobre 2015 pour une durée de 6 ans, soit jusqu’au 31 octobre 2021.

Le responsable des Caves ayant décidé de réorienté sa carrière après trois ans d'activités aux Caves de la Ville, il a été décidé de mandater jusqu'à fin mai 2016 le viticulteur-encaveur Olivier Lavanchy pour le suivi de la vivification des vins et le soutien au caviste présent au sein des Caves de la Ville.

Alors que les Caves de la Ville fêteront en 2017 leur 75ème anniversaire, un nouveau chapitre s'ouvre, avec des nouveaux partenaires pour l'exploitation des vignes et une collaboration accrue avec la gastronomie et le restaurant de l'Hôtel du Peyrou.

3. Personnel

Fin 2015, le responsable des Caves a mis fin à son activité après trois années d'engagement.

Le temps de travail de la secrétaire a été passé de 30 à 40% à fin août pour permettre d'implanter le nouveau programme ABACUS.

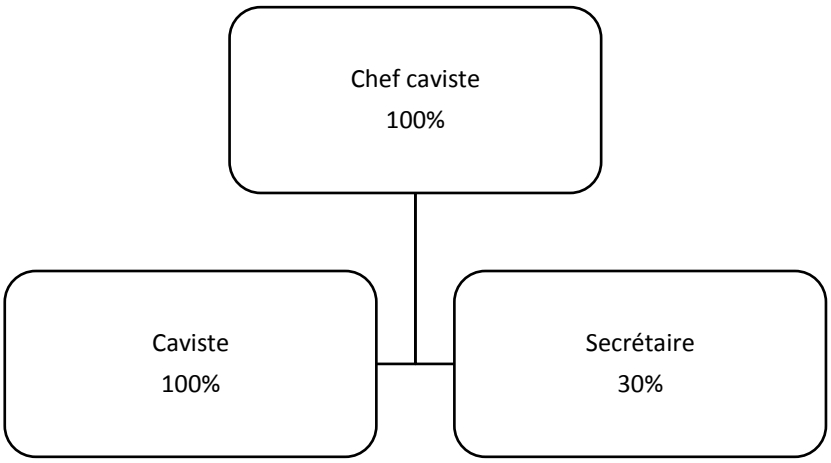

4. Domaine viticole

Notre domaine viticole est d'une surface totale de 13,2 ha dont 11,3 ha pour les Caves de la Ville. S'agissant de notre propre production, elle se présente de la manière suivante :

Blanc (Neuchâtel)	13'810 kg sur 14'458 m^2, soit 0.955 kg/m^2 19.9 % Brix, soit 82.8 degrés Oe
Blanc (Champréveyres)	14'151 kg sur 14'151 m^2, soit 1.000 kg/m^2 18.9 % Brix, soit 78.0 degrés Oe
Rouge (Neuchâtel)	11'507 kg sur 29'107 m^2, soit 0.395 kg/m^2 22.8 % Brix, soit 95.5 degrés Oe
Rouge (Colombier)	13'846 kg sur 32'174 m^2, soit 0.430 kg/m^2 21.8 % Brix, soit 91.2 degrés Oe
Pinot gris	2'877 kg sur 5'518 m^2, soit 0.521 kg/m^2 24.0 % Brix, soit 101.0 degrés Oe

Chardonnay	1’677 kg sur 4’652 m^2, soit 0.360 kg/m^2 22.2 % Brix, soit 92.9 degrés Oe
Gamaret	623 kg sur 1’676 m^2, soit 0.372 kg/m^2 27.0 % Brix, soit 114.9 degrés Oe
Garanoir	1’957 kg sur 3’391 m^2, soit 0.577 kg/m^2 26.4 % Brix, soit 112.1 degrés Oe
Gewürztraminer	919 kg sur 3’761 m^2, soit 0.244 kg/m^2 24.2 % Brix, soit 102.0 degrés Oe
Mara	899 kg sur 1877 m^2, soit 0.479 kg/m^2 24.4 % Brix, soit 102.9 degrés Oe
Galotta	714 kg sur 1’873 m^2, soit 0.381 kg/m^2 26.4 % Brix, soit 103.8 degrés Oe

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction du pour cent Brix de la vendange. Le prix de base du kilo est de :

	Fr. / kg 2015	**Fr. / kg 2014**
vendange blanche	3.40	3.40
vendange rouge	5.20	5.10

Compte tenu des résultats obtenus, nous avons atteint les montants suivants :

	2015	**2014**
vendange blanche	3.47	3.57
vendange rouge	4.90	5.19
vendange de Pinot gris	5.56	5.30
vendange de Chardonnay	5.00	4.70
vendange de Gamaret	5.98	5.56
vendange de Garanoir	5.98	5.76
vendange de Gewürztraminer	4.90	5.25
vendange de Mara	5.77	
vendange de Galotta	5.88	

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes :

	2015	**2014**
Blanc	21’530 litres	(15’652)
Rouge	10’650 litres	(13’337)
Œil-de-Perdrix	9’430 litres	(13’855)
Perdrix Blanche	0 litres	(950)
Pinot gris	1’780 litres	(3’100)
Chardonnay	1’470 litres	(1’892)
Gewurztraminer	225 litres	(550)
Gamaret / Garanoir	3’150 litres	(2’550)

La vendange 2015 a été logée dans les caves. Ce sont bien les chiffres 2015 et 2014.

5. Événements marquants

Les Caves de la Ville ont participé, en 2015, aux manifestations suivantes :

- Présentation du Non-Filtré au Péristyle de l'Hôtel de Ville et à la salle Ton sur Ton, à La Chaux-de-Fonds le 3ème mercredi et le 3ème jeudi du mois de janvier ;
- Les Portes ouvertes en mai et en décembre.
- Présentation des vins à la manifestation « Les Instants Gourmands », à Besançon, fin août

Sans les Amis des Caves, nous ne pourrions pas assumer ces événements importants pour la vente et la promotion de nos produits. Nous tenons à remercier l'Association des Amis des Caves de la Ville pour son engagement.

6. Concours

Les Caves de la Ville ont participé à différents concours, et ont obtenu plusieurs distinctions et récompenses :

Le Cru de la Ville 2014 Neuchâtel AOC
L'OEil-de-Perdrix 2014 Neuchâtel AOC
Le Champréveyres 2014 Neuchâtel AOC
Ont obtenu le Label La Gerle 2015

Le Pinot gris sec 2014 Neuchâtel AOC
Une Médaille d'argent au Grand Prix du Vin Suisse 2015

L'œil-de-Perdrix 2014 Neuchâtel AOC
Une Médaille d'argent au Mondial des Pinots 2015 à Sierre

Service des domaines

(entité de gestion n° 123)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'531'488.00	1'772'400.00	+240'912.00
Produits	2’079'456.00	1’805'700.00	+273'756.00
Excédent	**547'968.00**	**33'300.00**	**+514'668.00**

L’amélioration des charges de 240'000 francs entre les comptes et le budget s’explique d’une part par le fait que le patrimoine financier (PF) n’est plus amorti depuis fin 2014, alors qu’à l’élaboration du budget 2015, les amortissements ont été budgétés sur les valeurs au bilan (PF et patrimoine administratif (PA)). Ainsi, avec plus de 262'700 francs de budget et 64'000 francs d’amortissements (pour les crédits de construction), les charges ont diminué de presque 199'000 francs.

D’autre part, avec 457'100 francs de charges financières théoriques au budget et 419'000 francs aux comptes, les charges ont également diminué de plus de 38'000 francs (diminution du taux moyen de la dette et réalité des investissements inférieure aux dépenses 2014, lors de l’élaboration du budget des investissements).

Quant à l’amélioration des recettes de 273'000 francs, elle s’explique principalement par les transferts entre Viteos SA et la Ville de Neuchâtel qui se sont concrétisés par la signature d’un acte, le 19 décembre 2014. Au 1er janvier 2015, les différents droits de superficies y relatifs (pour les bâtiments administratifs) sont ainsi entrés en vigueur, engendrant notamment une hausse significative des recettes de plus de 47'000 francs annuels, ainsi qu’un rattrapage des redevances de 105'951 francs (depuis la fondation de Viteos SA au 1er juillet 2007).

De plus, la refacturation des prestations internes de plus de 44'000 francs (plans de mutation pour les cessions, les droits de superficie, les honoraires des notaires, etc.), une augmentation des fermages internes de 60'000 francs, ainsi qu’une diminution des prestations des services liées à l’entretien du patrimoine financier de plus de 25'000 francs participent de manière significative à la diminution des charges.

A relever également le prélèvement extraordinaire sur fonds et financements spéciaux (48500.00), d’un montant de 370'000 francs (au budget).

Au 31 décembre 2015, le solde du compte pertes sur débiteurs était nul. Sinon, les charges sont maîtrisées et les recettes en hausse.

2. Personnel

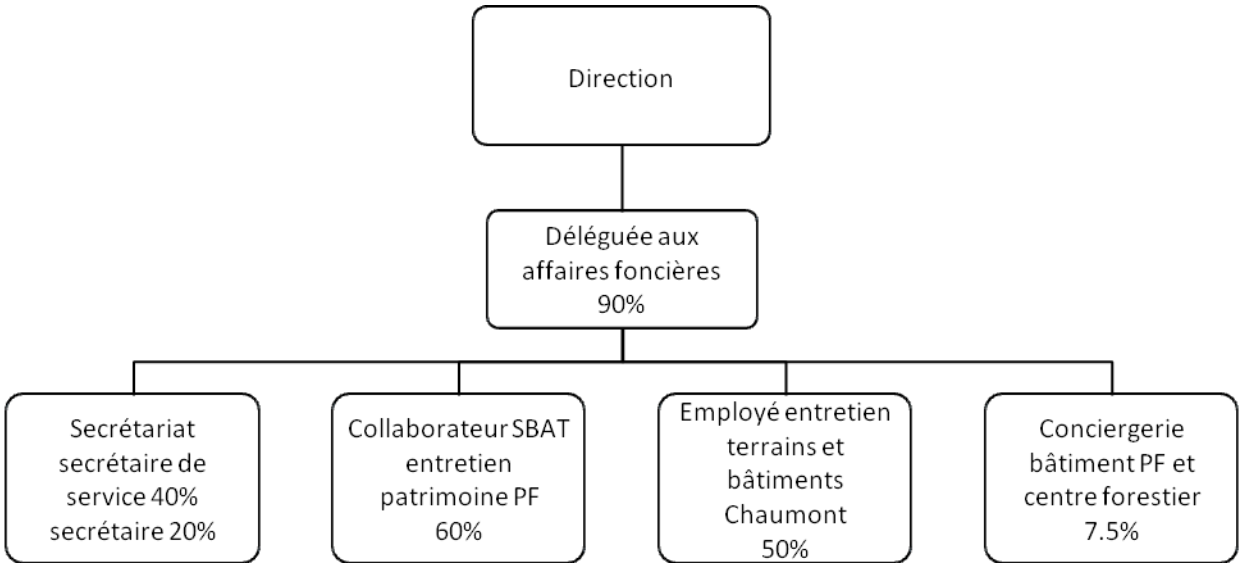

Rattaché à la direction de l'environnement, le Service des domaines est assuré par la déléguée aux affaires foncières (90%), une secrétaire (40 %) et un collaborateur à 50% pour l'entretien des terrains et des immeubles locatifs de Chaumont. Depuis le 1er janvier 2014, un architecte, rattaché à l'organigramme du Service des bâtiments et du logement, travaille à 60% pour les domaines afin de soutenir l'entretien du patrimoine domanial (travaux, devis, soumission, chantiers, etc.), il sera transféré au Service des domaines dès le 01.01.2016. Depuis 2015, une deuxième secrétaire (20%) a rejoint l'équipe pour renforcer le travail administratif, ainsi qu'un couple de concierge pour l'entretien du centre forestier de Champ-Monsieur à Neuchâtel.

3. Enjeux et évolution du Service

Pour rappel, les principales missions du Service sont :

- mettre en œuvre une politique et une stratégie foncières actives,
- soutenir le Conseil communal en matière de politique foncière et, à ce titre, garantir la coordination des procédures ad hoc avec le service des communes, le Département des finances et de la santé et le Conseil d'Etat,
- assurer la transversalité entre les directions,
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières de la Ville, en vue de leur conclusion contractuelle,
- gérer les locations (terrains, locatifs, exploitations agricoles, places de parc, dépôts et jardins communaux), gérer les domaines privés communaux et établir des conventions de précarité sur domaine public communal.

Nous sommes décidés à adopter une stratégie claire concernant l'avenir des domaines agricoles et forestiers, propriétés de la Ville. Le Service des domaines doit présenter un rapport couvrant les enjeux stratégiques et financiers des domaines, soit une politique d'entretien et une politique foncière, en réponse au postulat n° 163 du 31 octobre 2011,

concernant l'avenir des domaines agricoles et forestiers. Il s'agira de présenter une stratégie globale, intégrant un inventaire des objets propriétés de la Ville, une analyse des enjeux, les aspects financiers et de gestion, ainsi qu'un plan d'action à court, moyen et long termes. Ces planifications devront répartir les investissements sur plusieurs législatures, afin de maîtriser les coûts de maintenance ou d'entretien du patrimoine, tout en garantissant la rentabilité des domaines. Il s'agira en outre de recenser les objets stratégiques pour la Ville, de les valoriser, voir de réduire l'effectif du patrimoine en se séparant d'objets dont l'entretien convenable nécessiterait de trop gros investissements. La Ville resterait propriétaire du fonds, par le biais de droits de superficie.

Avant de présenter ledit rapport à votre Autorité, nous attendons de connaître précisément le contexte institutionnel de la Ville, lequel dépendra du vote populaire prévu en juin 2016 au sujet du projet de fusion avec les Communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

3.1 Autres missions

Le Service gère actuellement 18 parkings sur domaine privé communal, tous au bénéfice d'arrêtés de circulation routière (ACR), le dernier mis en place en 2015 étant celui aux Cadolles. Il établi également les arrêtés de circulation routière (ACR) pour les autres directions (Ecole, infrastructures et énergie, urbanisme, culture, etc.).

En 2015, près de 370'000 francs ont été investi pour assurer l'entretien des domaines agricoles, des locatifs et des terrains. Ces montants couvrent notamment les travaux de réfection de la toiture et de la ramée du rural de la Roche aux Ponts-de-Martel, facture finale de 113'800 francs.

Avec l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), nous poursuivons la mise à jour des valeurs d'assurances à neuf des bâtiments du patrimoine domanial (PF) sur les domaines de Belmont, de la Roche, de la Grand-Joux et du Bois de l'Halle (valorisation).

Le service s'est renforcé de 0.2 EPT en secrétariat et de 0.075 EPT en conciergerie (centre forestier de Neuchâtel).

4. Transactions immobilières

4.1. Acquisitions

Décision CE 22.06.2015	Cadastre de Neuchâtel, 2/38 Clos-de-Serrières 5, division cadastrale et échange immobilier Acquisition du bien-fonds 15178 par voie d'échange immobilier de 119 m^2 à détacher du bien-fonds 10579, pour l'incorporer au futur jardin public de Serrières Prix : gratuit Acte du 11 novembre 2015
Décision CE 22.06.2015	Cadastre de Neuchâtel, 2/38 Clos-de-Serrières 5, constitution d'un droit de superficie sur le bien-fonds 8105, propriété de SwissLife SA, pour l'incorporer au futur jardin public de Serrières, échéance 01.12.2046 Prix : gratuit, en contrepartie de l'entretien Acte du 11 novembre 2015

Décision CE 22.06.2015

Cadastre de Neuchâtel, 2/38 Clos-de-Serrières 5, constitution d'un droit de superficie sur le bien-fonds 8105, propriété de la Fondation Hermann Russ, pour l'aménagement d'un jardin public, échéance 01.12.2046
Prix : 750'000 francs
Acte du 11 novembre 2015

4.2. Cessions

Arrêté du CE du 21.01.2014

Cadastre de Neuchâtel, 4/45 Seyon 38 - Escaliers des Bercles 8, Parking du Seyon SA, vente de deux unités PPE sises sur le bien-fonds 10591, arrêté du CG du 02.02.2015
Prix : 910'000 francs
Acte du 13 août 2015

4.3. Transactions dans le cadre des crédits de construction

4.3.1. Acquisitions

Décision DFS 16.04.2015

Cadastre de Neuchâtel, 4/21 Verger-Rond 30
MM. Kasapi et Hajda, acquisition de 172 m^2 à 25 francs/m^2 provenant du bien-fonds 6160, pour les incorporer au domaine public communal DP723 Com
Prix : 4'300 francs
Acte du 27 mai 2015

Décision DFS 02.06.2015

Cadastre de Neuchâtel, 4/12 Rue du Rocher-Pertuis-du-Sault, Atelier d'architecture Manini-Pietrini Sàrl, acquisition de 55 m^2 provenant du bien-fonds 6758, pour former le bien-fonds 17048 et le domaine public communal DP 724 Com
Prix : 1'375 francs
Acte du 8 septembre 2015

Décision DFS 29.06.2015

Cadastre de Neuchâtel, 3/12 Petit-Pontarlier 33, Fondation Les Perce-neige, acquisition de 112 m^2 provenant du bien-fonds 396, pour les incorporer au domaine public communal DP 690 Com et pour former le bien-fonds 16786
Prix : 2'800 francs
Acte du 15 septembre 2015

Décision DFS 01.09.2015

Cadastre de La Coudre, 7/38 Rue de la Dîme, M. Oberson
Acquisition de 60 m^2 provenant du bien-fonds 1343, pour les incorporer au domaine public communal DP 727 Com et pour former le bien-fonds 2982
Prix : 1'500 francs
Acte du 21 octobre 2015

Décision CE 16.09.2015

Cadastre de Neuchâtel, 5/4 Passerelle du Millénaire, division cadastrale et constitution de servitudes
Acquisition de 393 m^2 à détacher du bien-fonds 9651 pour les incorporer au domaine public communal DP698 Com et pour former le nouveau bien-fonds 16858
Prix : 1 franc symbolique
Acte du 22 octobre 2015

Décision DFS 01.09.2015	Cadastre de La Coudre, 7/38 Rue de la Dîme, Neod'Art Acquisition de 77 m^2 provenant du bien-fonds 2932, pour les incorporer au domaine public communal DP727 Com et former le nouveau bien-fonds 2983 Prix : 1'925 francs Acte du 2 novembre 2015
Décision DFS 26.10.2015	Cadastre de Neuchâtel, 2/47 Passerelle « Martenet » Acquisition de 27 m^2 provenant du bien-fonds 6369, propriété de la Fondation Pro Alfaset, pour les incorporer au domaine public communal DP730 Com et former le nouveau bien-fonds 17189 Prix : 675 francs Acte du 24 novembre 2015
Décision DFS 26.10.2015	Cadastre de Neuchâtel, 2/52 « Les Brandards » Acquisition du bien-fonds 8989 d'une surface de 559 m^2 des copropriétaires des biens-fonds 8982, 9358, 9359, 9023, 8985, 8986, 8987 et 8988, pour les incorporer au domaine public communal et former le nouveau DP726 Com Prix : gratuit Acte du 24 novembre 2015
Décision DFS 26.10.2015	Cadastre de Neuchâtel, 4/23 « Place de la Gare » Acquisition du bien-fonds 8335 d'une surface de 110 m^2 d'Alpelac SA pour les incorporer au domaine public communal et former le nouveau DP729 Com. Acquisition du bien-fonds 8336 d'une surface de 93 m^2 de l'ECAP pour les incorporer au domaine public communal former le nouveau DP726 Com. Cession du DPCom d'une surface de 77 m^2 pour former le nouveau bien-fonds 17185, propriété d'Alpelac SA et d'une surface de 2 m^2 pour les incorporer au nouveau bien-fonds 17184, propriété de l'ECAP. Echanges-cessions-acquisitions : gratuits Acte du 30 novembre 2015

4.3.2. Cessions

Néant.

4.4. Transfert du domaine public communal au domaine privé communal

Néant.

4.5. Transfert du domaine privé communal au domaine public communal

Néant.

4.6. Conventions diverses – Constitution de servitudes et de charges foncières

Procuration du 18.03.2015	Cadastre de Neuchâtel, réhabilitation du passage par les escaliers du Fbg de la Gare à la Rue de la Côte, servitude d'accès à pied, vélos, motocycles et petites motos (max 125 cm^3), fonds servants 3974, 10636 et 10637 au profit de la Ville de Neuchâtel Gratuite - acte du 31 mars 2015
Arrêté du CG du 11.03.2013 Arrêté du CE du 14.05.2015	Cadastre de La Coudre, Gouttes d'Or, servitude de passage à pied et pour tous véhicules sur les biens-fonds 1385 et DDP D2429 au profit Fondation Les Perce-Neige, sise sur le bien-fonds 919. Gratuite - acte du 2 avril 2015
Procuration du 21.04.2015	Cadastre de Neuchâtel, constitution d'une servitude de jouissance, accès public d'un site comprenant des vestiges romains et conditions particulières au profit de la Ville de Neuchâtel, sur le bien-fonds 14356 du cadastre de Neuchâtel Gratuite - acte du 7 mai 2015

4.7. Conventions découlant de l'application du Règlement d'urbanisme, avec inscription de mention au Registre foncier

31 nouvelles conventions de précarité ont été établies pour des éléments de construction et des aménagements frappés d'alignement. 15 conventions ont été finalisées courant 2015.

4.8. Mises à ban et arrêtés concernant la circulation routière

En 2015, 2 arrêtés de circulation routière ont été approuvés et 1 mise à ban publiée. Depuis quelques années, les nouvelles mises à ban sont à durée indéterminée.

5. Crédits cadre annuels

Boudry, site de Belmont, l'Enfant c'est la Vie. Suite aux travaux d'aménagements dans le secteur (travaux de réfection de canalisations et création d'une butte), un crédit de construction d'un montant de 22'000 francs a dû être sollicité pour des travaux d'abattage d'arbres. Dans le respect des conditions et charges y relatives (météo, nidification, risques, etc.), le service des forêts est intervenu pour les 5 abattages, l'évacuation du bois et son déchiquetage, avant la fin mars 2015.

En parallèle, 4 arbres implantés en bordure de la route des Buchilles ont été nettoyés (coupe des branches sèches), sécurisés, élagués, etc. Le long du chemin du Pâquier, à proximité de l'étang, un arbre (frêne double) a été sécurisé par la pose d'un câble ainsi qu'un arbre (bouleau) près de l'accueil de la Fondation (il risquait de tomber sur le bâtiment administratif). Ces travaux ont été réalisés par le Service des parcs et promenades et ont été devisés à 8'000 francs (facture interne). La Fondation l'Enfant c'est la Vie remplacera les arbres à ses frais lors d'une action plantation avec les pensionnaires de l'institution. Facture finale de 20'886 francs.

L’ECAP a dévalué la valeur d’assurance de la ferme de la Grande-Joux de plus de 35'000 francs, à cause de l’état trop vétuste des contrevents en façade principale, qui menaçaient de céder aux premières rafales de vent. Le bâtiment a une valeur 4 au recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) et a été mis sous protection le 12 mai 1978. Les contrevents sont peints aux couleurs de la Ville, à chevrons verts et rouges. La Grande-Joux fait partie de notre patrimoine et se situe sur notre plus grand domaine de plus de 500 hectares, dont nous avons fêté les 500 ans de domanialité le 12 mai 2012. Nous avons sollicité un crédit de construction de 22'000 francs pour leur réfection et l’ECAP a supprimé la dévaluation de notre police d’assurance. Facture finale de 19’070 francs.

Depuis le 01.01.1978, la maison sise à Champréveyres 7 à Hauterive était louée à la famille Menini, qui a quitté les lieux en novembre 2015 (expulsion pour non recouvrement des loyers). Pendant 38 ans, aucun travaux de rénovation n’a été entrepris (entretien minimal). Nous avons sollicité un crédit de 120'000 francs pour des travaux de réfection lourde à tous les niveaux, soit changer les fenêtres, refaire les sols, les murs, les sanitaires, agencer la cuisine, sans oublier les différentes mises aux normes (OIBT, chauffage, sécurité). Cette enveloppe ne comprend toutefois ni la réfection de la toiture ni l’assainissement du chauffage. Le nouveau loyer tient compte des ces investissements, puisqu’il passe de 606 francs à 1’830 francs sans les charges (directement facturées par la commune d’Hauterive aux locataires et les factures d’eau refacturée par le Service).

Les chambres froides et la chambre de congélation de la cuisine de la Pinte de la Petite-Joux aux Ponts-de-Martel étaient alimentées par un gaz réfrigérant, le gaz R22, désormais interdit. Nous avons dû le remplacer et solliciter un crédit de 15'000 francs, facture finale de 14'360 francs.

Viteos a procédé à des travaux sur ses équipements à la rue du Plan. Selon convention entre la Ville de Neuchâtel et Viteos pour les interventions sur le domaine public, la réfection en surface des fouilles est partagée entre Viteos et la Ville, en tenant compte notamment des emprises respectives. La première partie du chemin appartient au domaine public communal et est prise en charge par Infrastructures et Energies, par son budget de fonctionnement. La seconde partie du chemin fait partie du domaine privé communal et doit à ce titre être prise en charge par le Service des domaines, pour un montant de 33'163 francs, part de Viteos déjà déduite. Nous avons sollicité un crédit de 36’000 francs, facture finale de 33'152 francs.

TABLEAU RECAPITULATIF DES LOYERS ET DES COUTS D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES LOCATIFS ET DOMAINES AGRICOLES POUR L'ANNEE 2015

IMMEUBLES	REVENU LOCATIF	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	CREDIT DE CONS-TRUCTIONS	TOTAL ENTRETIEN
Signal 14 - Home bâlois	-	7 246,70		7 246,70
Gd-Hotel 26-28 Home La Chomette	52 368,00	26 273,67		26 273,67
Tour 23	40 368,00	7 117,90		7 117,90
Pertuis-du-Sault 45				
Centre forestier	34 740,00	25 813,70		25 813,70
chambres	2 400,00			
Pertuis-du-Sault 41	9 760,00	542,30		
Noyer 57	15 228,00	54,90		54,90
Belmont 17	13 200,00	2 347,15		2 347,15
Champreveyres 7	6 060,00	4 028,10		4 028,10
Pierre-Gelée	3 000,00	1 409,40		1 409,40
Chaumont 11 - Mi-Côte	4 416,00	2 190,00		2 190,00
Maujobia 4	16 800,00	4 216,50		4 216,50
	198 340,00	**81 240,32**	**-**	**80 698,02**

NOM DU DOMAINE	LOYER DOMAINES AGRICOLES	ENTRETIEN DOMAINES	CREDIT DE CONS-TRUCTION	TOTAL ENTRETIEN
Belmont 15	13 112,60	3 248,65	20 886,40	24 135,05
La Biche	4 600,00	1 669,90		1 669,90
La Grand-Vy	17 684,00	10 418,30		10 418,30
Prépunel	5 400,00	676,65		676,65
Bois de l'Halle	12 360,00	13 145,50		13 145,50
La Rotte	3 647,00			-
1. La Grande-Joux	14 000,00	3 426,85	19 070,90	22 497,75
2. La Petite-Joux	33 502,00	15 143,20	14 362,50	29 505,70
Loyer supplémentaire (5% CA)	8 282,45			
3. La Roche	13 532,00	115 124,85		115 124,85
4. La Cornée	16 681,70	9 319,50		9 319,50
Pré-Louiset	5 776,00	39 791,30		39 791,30
Jeanjaquet - Frênes 8	4 280,00	7 650,85		7 650,85
Retropomme	1 332,00			-
	154 189,75	**219 615,55**	**54 319,80**	**273 935,35**

Service des forêts

(entité de gestion n° 124)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'111'609.00	2'420'700.00	+ 309'091.00
Produits	1'232'555.00	1'610'600.00	- 378'045.00
Excédent	**879'054.00**	**810'100.00**	**- 68'954.00**

1.1. Introduction

L'exercice 2015 se solde par une détérioration du résultat de 68'954 francs par rapport au budget.

Les charges ont été maintenues à un niveau nettement inférieur à celui budgétisé. Cette différence s'explique par des achats ou des entretiens prévus dans le budget 2015 mais réalisés en 2014 (treuil, remorque, entretien de chemins) ainsi que des dépenses liées à l'approvisionnement du nouveau chauffage du Mail en combustible bois dont les travaux ne seront réalisés qu'en 2016.

Les produits sont malheureusement restés stables par rapport aux comptes 2014 malgré un prélèvement de 200'000.- au fonds forestier de réserve. Par rapport au budget, les produits sont bien plus faibles. Cela s'explique par des travaux pour tiers réalisés bien moins nombreux, le prix du bois fortement à la baisse suite à l'abandon du taux plancher 1 euro pour 1,20 franc, le 15 janvier 2015, des subventions reçues plus faibles, une grosse diminution du stock et des ventes de chaleur plus faibles que prévues du fait du retard pris par les travaux du chauffage à distance Mail-Maladière.

L'hiver 2014-2015 ne fut guère enneigé, ce qui a permis de réaliser dans de bonnes conditions les coupes de bois prévues.

Après des travaux d'entretien de la forêt très importants réalisés en 2014, en 2015 nous avons retrouvé une situation parfaitement normale avec des exploitations correspondant au volume de bois poussant dans les forêts de la Ville.

2. Administration et personnel

2.1. Collaborateurs

Le Service des forêts compte 9 collaboratrices/teurs permanent(e)s occupant 8,35 postes ainsi que 3 apprentis forestiers-bûcherons et un stagiaire effectuant un stage préliminaire HES. La secrétaire du service consacre 1/3 de son temps à des activités pour le compte de l'Etat qui en assume le financement.

Les deux apprentis forestiers-bûcherons travaillant au sein de l'équipe forestière des Joux ont passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage. L'un ayant décroché la meilleure moyenne générale de la volée, l'autre ayant obtenu la note la plus haute dans la discipline exigeante des soins à la jeune forêt.

Trois apprentis ont été engagés pour effectuer une formation de forestier-bûcheron, un au sein de l'équipe forestière de Chaumont et deux dans celle des Joux. Un stagiaire devant effectuer un stage pratique préliminaire en forêt pour entrer à la haute école spécialisée de Zollikofen section science forestière a également été engagé pour un an.

Nous avons également accueilli des stagiaires durant une semaine pour leur permettre de découvrir le métier de forestier-bûcheron.

Afin d'effectuer une partie des nombreux travaux de façonnage, débardage et soins à la jeune forêt, 8 entreprises forestières privées ont appuyé notre effectif. Pour des tâches particulières pour lesquelles le Service des forêts n'est pas équipé, il a été fait appel à 2 entreprises pour le déchiquetage, 5 pour l'exploitation, le débardage et le transport de bois, 2 pour des travaux de génie civil et 1 pour le sciage de piquets et de bancs.

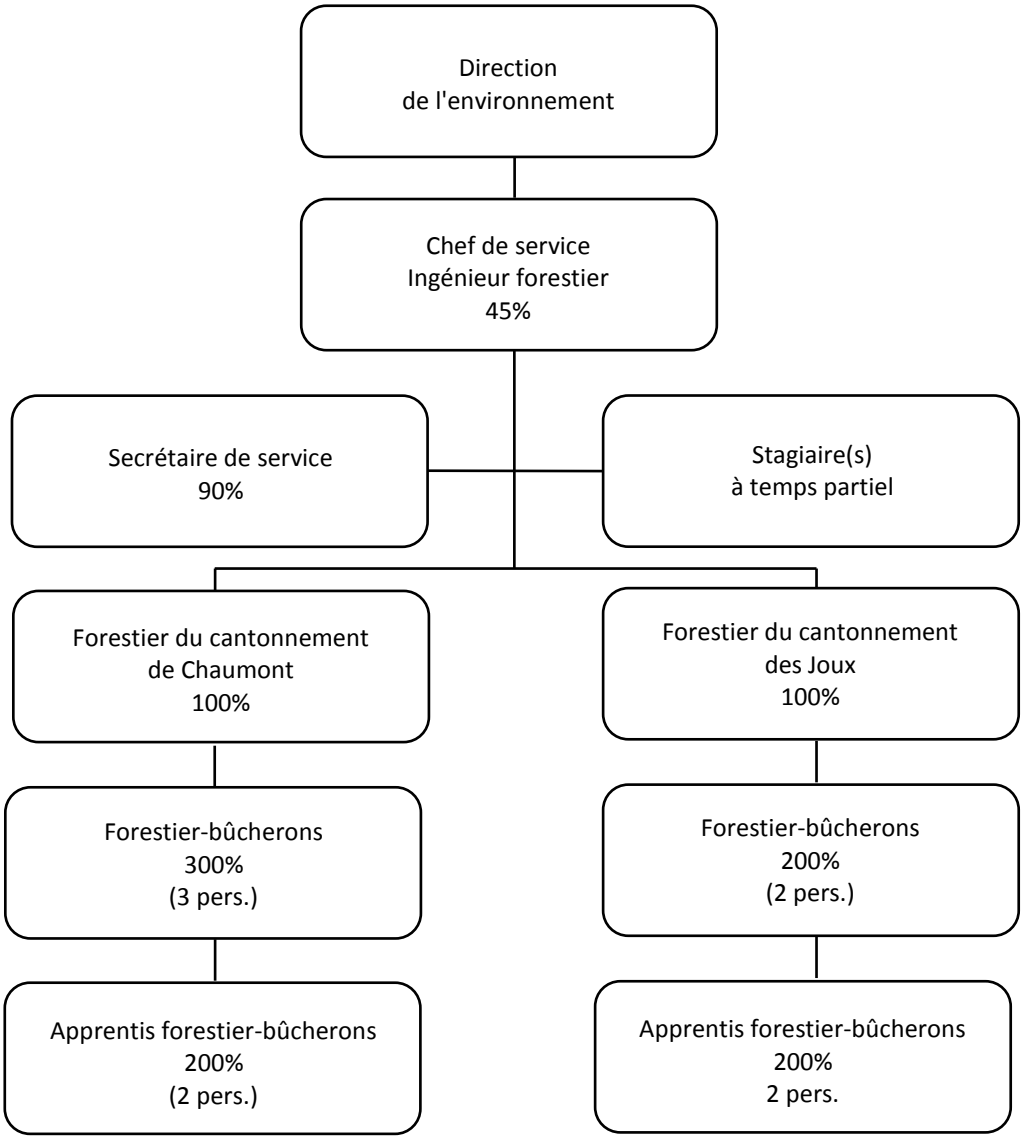

3. Économie et rendement financier

3.1. Vente de bois et évolution des prix

Après les augmentations du prix du bois que nous avons connues en 2013 et des prix qui se sont stabilisés en 2014, les prix ont chuté suite à l'abandon du taux plancher de 1,20 franc pour 1 euro et au renforcement important du franc suisse. Ainsi, le 15 janvier 2015, les prix du bois ont perdu 10 à 15% du fait de l'affaiblissement de la monnaie européenne par rapport au franc suisse.

Les propriétaires forestiers ont été les premiers touchés par la baisse des prix du bois, mais très rapidement toute la filière bois suisse a dû faire face à une compétitivité accrue des bois finis ou semi-finis en provenance d'Europe. Bien que les prix du bois en francs suisses ait fortement diminué, la demande est restée bonne nous permettant d'écouler les volumes de bois prévus.

Les exploitations ayant retrouvé un niveau normal, les volumes de bois commercialisés sont en diminution par rapport à 2014 pour le bois de service et le bois-énergie. Toutefois, le volume de bois d'industrie commercialisé est stable par rapport à 2014, ceci afin de diminuer les stocks de bois-énergie en forêt.

Afin de mieux valoriser le bois présentant des défauts, difficile à mettre sur les marchés du bois de scierie ou du bois destiné à l'industrie, la Ville promeut la production de chaleur à partir de la biomasse. En plus de favoriser la filière bois-énergie régionale et les emplois qui lui sont liés, cette politique s'inscrit pleinement dans la volonté de diminuer les émissions de gaz carbonique issus de combustibles fossiles.

		2015	2014	2013	2012	1981
Grumes résineuses en écorce	en Fr.	***79.-***	88.-	83.30	82.64	153.-
Sciages hêtres 4B	en Fr.	***57.-***	68.-	60.-	60.-	152.80
Emballages, qualité D	en Fr.	***40.-***	45.-	40.-	45.-	80.-
RR1 à port camion par st*)	en Fr.	***25.-***	28.-	25.-	25.-	75.-
CF, pâte hêtre, à port camion*)	en Fr.	***35.-***	48.-	40.-	40.-	51.-
Bois de feu hêtre quartier	en Fr.	***85.-***	85.-	80.-	80.-	55.-
IPC (déc. 1982 : 100)		***156.7***	158.8	159.3	159.9	*92.8*

*) petite quantité

Tableau 1 *: Les prix des bois entre 1981 et 2015*

3.2. Subventions

La gestion multifonctionnelle de la forêt permet d'atteindre simultanément de nombreux objectifs fort différents (production de bois, protection contre les dangers naturels, accueil du public, diversité biologique). Si la vente des bois apporte un revenu au propriétaire forestier, les trois autres groupes de prestations ne sont pas financés directement par leurs utilisateurs.

Ces prestations sont pourtant utiles à tous. Afin d'encourager les propriétaires forestiers à effectuer les travaux d'entretien de la forêt indispensables, le Canton et la Confédération "achètent" des prestations aux propriétaires forestiers.

Les domaines subventionnés sont les suivants :

- Gestion forestière. Aides financières accordées par le canton pour les prestations de la compétence cantonale effectuées par des employés communaux.
- Établissement et entretien des infrastructures.
- Aménagement et planification.
- Soins à la jeune forêt.
- Promotion de la diversité biologique.

L'année 2015 termine le cycle de quatre ans de la période 2012-2015. Un décompte final des travaux effectués a donc été réalisé.

Pour 2015, les montants de subvention reçus sont plus faibles de 99'000 francs environ que pour l'année précédente. Cette différence s'explique par des travaux réalisés fin 2011 par anticipation pour utiliser des enveloppes financières libérées par d'autres cantons.

Ces surfaces de travaux effectués dans les domaines des soins à la jeune forêt et de la promotion de la diversité biologique n'ont pas été réalisées sur la période 2012-2015 tout simplement car il n'y avait pas de nécessité de les faire.

Cette situation ne se reproduira pas pour la période suivante, aucune surface n'ayant été réalisée par anticipation.

Indemnités et aides financières	***2015***	2014	2013	2012
• Gestion forestière (gardes et ingénieur forestier)	***51'592***	52'321	52'263	94'344
• Promotion du rôle protecteur de la forêt	***83'299***	107'446	107'446	107'446
• Établissement et entretien des infrastructures	***28'145***	28'345	28'345	28'345
• Prévention et réparation des dégâts (RPT)	***6'890***	-	-	600
• Aménagement et planification	***5'675***	5'675	5'675	5'675
• Soins à la jeune forêt	***5'421***	50'375	50'375	50'375
• Promotion de la diversité biologique	***-4'128***	31'747	31'747	31'747
T O T A L	***176'894***	275'909	275'851	318'532

***Tableau 2** : Indemnités et aides financières*

3.3. Frais d'exploitation, d'entretien et de fonctionnement

Les conditions topographiques du lieu de la coupe et l'environnement dans lequel les forestiers doivent travailler (pente du terrain, difficulté d'accès, arbres branchus, chablis, volume de petits bois abandonné en forêt, sécurité à assurer à proximité des routes, bâtiments ou lignes CFF) influencent directement les coûts d'exploitation.

DEPENSES en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2015	2014	2013
Fonctionnement service, gestion	84'128	120'832	**204'960**	250'981	98'138
Fonction sociale	105'776	15'444	**121'220**	95'950	47'518
Exploitations	347'317	358'538	**705'855**	982'633	634'233
Soins à la jeune forêt	98'465	66'791	**165'256**	204'905	159'399
Entretien desserte	167'792	72'182	**239'974**	259'899	216'491
Hangar, atelier	131'758	46'800	**178'558**	169'762	122'050
Matériel, outillage, véhicules	37'613	52'228	**89'841**	123'119	142'183
Loyers, tiers et divers	212'889	193'056	**405'945**	523'124	1'211'445
DEPENSES TOTALES 2015	***1'185'738***	***925'871***	***2'111'609***	*2'610'373*	*2'631'457*
Exploitations en sv	3'565	5'502	9'067	10'890	6'691
Produits en m^3	2'502	4'465	6'967	10'157	5'286
Frais d'exploit. Fr./m^3	*138.80*	*80.30*	*101.30*	*96.75*	*120.00*

Tableau 3 *: Récapitulation des dépenses*

RECETTES en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2015	2014	2013
Vente de grumes	93'884	235'630	**329'514**	282'620	346'891
Bois d'industrie	80'379	23'120	**103'499**	130'973	87'955
Bois de feu et divers	162'210	84'858	**247'068**	262'449	192'048
Produits par la vente des bois	***336'473***	***343'608***	***680'081***	*676'042*	*626'894*
Récupérations et divers	50'770	20'490	**71'260**	101'062	102'163
Travaux pour tiers	35'508	3'024	**38'532**	92'698	77'828
Indemnités, subv. et FFR	236'457	206'225	**442'682**	358'303	427'320
RECETTES TOTALES 2015	***659'208***	***573'347***	**1'232'555**	1'228'105	1'234'205
Recette par m^3 exploité	263.50	128.40	***176.90***	*120.90*	*233.50*
CHARGES NETTES 2015	***526'530***	***352'524***	**879'054**	1'382'268	1'397'252
Recettes des ventes Fr./m^3	134.50	76.95	**97.60**	66.55	118.60
Recettes div. + subv. Fr./m^3	129.00	51.45	**79.30**	54.35	114.90

Tableau 4 *: Récapitulation des recettes*

Malheureusement, l'année 2015 s'est montrée beaucoup moins favorable à la forêt et à la filière bois que 2014.

Sur le plan économique tout d'abord, avec un fort renforcement du franc suisse par rapport à l'euro qui a eu pour conséquence une diminution du prix du bois en francs suisses. Les propriétaires forestiers ont été les premiers touchés avec une diminution des prix du bois de 10 à 15% dès le 15 janvier 2015.

Ensuite, toute la filière de transformation du bois suisse a été mise à l'épreuve de la concurrence européenne renforcée par les effets du taux de change franc suisse – euro. Les prix de la matière première et les marges ont donc fondu.

Heureusement, la demande en volume est restée assez bonne, permettant d'écouler les volumes de bois exploités sans trop de problème et de maintenir les travaux d'entretien de la forêt à leur niveau normal.

La baisse des prix du bois touche toutes les essences à l'exception du chêne qui reste actuellement très demandé avec des prix qui se maintiennent.

Pour les prix du bois-énergie, nous n'enregistrons pas de diminution le marché étant local, les clients relativement captifs et les prix fixés par conventions. Toutefois, les prix des produits pétroliers historiquement bas limitent l'intérêt économique d'utiliser du bois comme combustible. Les nouveaux projets de chauffage à distance utilisant le bois peinent à se concrétiser.

Heureusement, le projet d'augmentation de la puissance de la chaudière au Mail devrait être lancé prochainement dès le permis de construire délivré par la Ville.

Dans ce contexte, nous avons encore réduit de manière très conséquente (- 33'440 francs)cette année et pour la quatrième année consécutive le stock de bois en forêt, ceci afin de prendre en considération la consommation de bois nulle durant les travaux réalisés dans la chaufferie du Mail.

La météorologie a été favorable à la forêt jusqu'au mois de juin 2015. L'été a par contre mis à rude épreuve la vitalité des arbres avec des épisodes caniculaires. Le record de chaleur de 1921 a été dépassé à Neuchâtel le 7 juillet avec 37,7°C.

Ces températures extrêmes et la sécheresse qui a sévit durant l'été et l'automne ont mis à mal la vitalité des arbres. Dès le mois d'août, les pins noirs ont montré des signes de dépérissement reconnaissables à leurs aiguilles devenant rouges.

Des incendies de forêt se sont déclenchés sur de petites voire de très petites surfaces. Le plus conséquent s'est déclaré sous la route de Chaumont, à la hauteur de la maison du cantonnier.

Les feuillus (principalement le tilleul et le hêtre) se sont protégés de cette situation défavorable en perdant leurs feuilles fin juillet début août. La plupart d'entre eux reverdiront au printemps. Les épicéas et les sapins blancs ont également souffert. Les plus faibles ont séché durant l'automne. Pour les autres, les conséquences se verront durant le printemps et l'été à venir. Si l'année 2016 bénéficiait de pluies régulières et de températures raisonnables, les conséquences de la canicule 2015 pourraient être contenues.

Les entretiens des chemins forestiers se sont poursuivis avec 3 km de desserte réfectionnée.

3.4. Rendement financier en 2015

La couverture des frais pour les comptes 2015 est légèrement moins bonne que celle budgétisée (- 68'954 francs). Pourtant, un effort pour maintenir les charges a été fait car on constate une amélioration de 309'091 francs par rapport au budget pour ce groupe.

C'est bien du côté des produits que les différences sont les plus fortes par rapport au budget. Les ventes de bois ont occasionné moins de recettes qu'espérées principalement des suites

de l'abandon du taux plancher franc suisse – euro. Du fait de la diminution voulue des stocks de bois en forêt, une déduction de 33'440 francs des recettes est comptabilisée. Les montants des subventions ont été plus faibles que pour les années précédentes, une partie des travaux réalisés ayant été comptabilisé dans la période précédente. Enfin moins de travaux pour tiers ont été effectués par les équipes forestières chez des privés.

Les recettes par m^3 de bois sont en augmentation principalement en raison d'un volume plus faible exploité et car un lot de 28 m3 de chêne d'excellente qualité déraciné par la tempête Gonzalo en octobre 2014 a été commercialisé début 2015 à un prix moyen de 1'000 francs par m^3. De manière générale, du bois de meilleure qualité a été récolté.

De plus, il avait été budgétisé une livraison de bois déchiqueté plus importante pour le chauffage du Mail car il était envisagé que les travaux d'agrandissement des installations avec pour conséquence une augmentation de la consommation de bois serait effective déjà fin 2015. Ces travaux sont actuellement planifiés pour l'été 2016. Ce débouché supplémentaire non disponible sur 2015 a pour conséquence des recettes en diminution par rapport à celles espérées.

RECETTES en Fr.			**DEPENSES en Fr.**				
Vente de Bois	Divers et subventions	***TOTAL***	Exploitat.	Gestion, div. entr., amor. fonction soc.	***TOTAL***	*Excédent*	m^3 exploités
2015							
680'081	*552'474*	***1'232'555***	*705'855*	*1'405'754*	***2'111'609***	*-879'054*	*6'967*
2014							
676'042	*552'063*	***1'228'105***	*982'633*	*1'648'824*	***2'610'373***	*-1'382'268*	*10'157*
2013							
626'894	*607'311*	***1'234'205***	*634'233*	*1'997'224*	***2'631'457***	*-1'397'252*	*5'286*
2012							
499'449	*650'807*	***1'150'256***	*676'207*	*1'338'031*	***2'014'238***	*-863'982*	*6'145*
2011							
518'510	*665'845*	***1'184'355***	*659'541*	*1'467'391*	***2'126'932***	*-942'577*	*6'971*
2010							
730'826	*601'323*	***1'332'149***	*735'458*	*1'302'837*	***2'038'295***	*-706'146*	*8'729*
2009							
423'946	*500'253*	***924'199***	*573'589*	*1'176'146*	***1'749'735***	*-825'536*	*5'427*

***Tableau 5** : Comparaison des recettes et des dépenses des dernières années*

3.5. Aspects de sécurité - accidents et maladie

La sécurité au travail est un élément essentiel particulièrement pour le travail en forêt. Des efforts constants sont fournis afin d'adapter nos pratiques aux règles et aux connaissances nouvelles en matière de sécurité au travail et d'ergonomie. La caisse nationale d'assurance (SUVA) à laquelle les professionnels de la forêt sont obligatoirement affiliés, effectue régulièrement des visites d'inspection afin de s'assurer du bon respect des règle et des bonnes pratiques de l'entreprise en matière de sécurité. Le Service des forêts a toujours passé ces inspections avec succès.

Le nombre d'heures d'absence par collaborateur est en diminution en 2015.

Ce chiffre couvre des accidents ou des maladies sans gravité qui ont touché les collaborateurs du service. Il s'explique par des absences pour cause de maladies courantes et d'accidents, pour la plupart non-professionnels, qui ont touché les collaborateurs du Service des forêts.

La statistique 2015 comptabilise 82 heures d'absence par collaborateur en moyenne (en 2014 : 107 h./p.; en 2013 : 69 h./p.; en 2012 : 154 h./p.; en 2011 : 110 h./p.; en 2010 : 53 h./p.)

4. Projet de fusion de communes

La Ville de Neuchâtel travaille avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin sur un projet de regroupement appelé Neuchâtel-Ouest. Il est fait mention ici des avantages que représenteraient la fusion de communes pour la gestion des forêts publiques.

Meilleur rendement des interventions forestières

Pour les communes possédant de relativement petites forêts, il sera possible de réaliser des coupes plus importantes concentrées sur une année, ce qu'il est difficile de faire aujourd'hui pour des raisons budgétaires. Ainsi, il sera possible de réaliser des coupes optimales d'un point de vue économique en planifiant des coupes dont le volume est tel qu'il permette de réduire le coût au m^3 de l'organisation et de l'installation du chantier et permette de constituer des lots de bois d'un volume suffisant pour intéresser les acheteurs.

Conduite de chantiers particuliers facilitée

Les chantiers d'entretien de la forêt particuliers comme les interventions dans les forêts en ville et les exploitations le long des routes nécessitent beaucoup de monde et un délai de fermeture des routes aussi court que possible. En regroupant les équipes communales et éventuellement une équipe forestière d'une entreprise, un nombre de personnes suffisant est réuni pour que l'exécution du chantier soit rapide, dans le respect des règles de sécurité et d'un coût aussi faible que possible.

Valorisation des bois

Pour le bois de service, avec l'augmentation des volumes exploités par les communes fusionnées, il sera plus facile de constituer des lots de bois de qualité homogènes d'un volume intéressant pour un acheteur. Il sera également possible de réunir un volume suffisant pour des essences moins fréquentes ou des qualités précises.

Pour le bois d'industrie, il sera plus facile à réunir les volumes nécessaires aux chargements de wagons et cela avec moins de travail administratif pour les décomptes et la facturation.

Enfin, le bois-énergie pourra être aiguillé plus facilement vers la chaudière la plus proche à ravitailler. En plus d'une gestion des stocks plus pertinente (transports réduits à leur strict minimum, bois stocké aussi faible que possible, etc.) ici aussi cette souplesse n'est pas obtenue au prix d'un travail administratif plus conséquent.

Cette fusion simplifiera également la mise en réseau de toutes les forêts publiques et des consommateurs de plaquettes avec comme bénéfices une garantie optimale d'approvisionnement, la livraison de bois déchiqueté de qualité supérieure et des distances de transport réduites au strict nécessaire.

Infrastructure et machines

En réunissant les massifs forestiers des communes intégrées dans un processus de fusion, les travaux d'entretien et de construction de chemins à camions et de pistes à machines en seront facilités. Les forêts devenant la propriété de la même collectivité, l'organisation des projets de construction et d'entretien de la desserte sera facilitée.

Il en va de même pour les bâtiments utiles à la production de bois de feu en bûches de manière à répondre aux besoins et atteindre les dimensions qui permettent la production du bois de chauffage au meilleur coût.

En ce qui concerne l'aspect du parc machines, il pourra être mieux utilisé tout en optimisant les travaux d'entretien réalisés.

Gestion des offres de loisirs et de sports en forêt facilitée

Les habitants du Littoral utilisent la forêt comme lieu de détente ou de sport indifféremment de ses conditions de propriété. C'est le site et les infrastructures à disposition qui attirent les pique-niqueurs, les cavaliers, les cyclistes, les randonneurs, etc.

Avec des communes fusionnées, il sera plus aisé de planifier les infrastructures à l'endroit le plus indiqué pour une certaine utilisation de la forêt. Dans ce cadre, une utilisation des forêts plus cohérente pour les loisirs sur le plan régional pourra être planifiée.

Identité des massifs forestiers de chaque commune

Chaque commune possède un (ou plusieurs) massif forestier souvent à son nom. Avec la fusion, les massifs forestiers conserveront leur surface, leurs divisions et leur nom.

Ce découpage est issu de l'histoire et il convient d'en conserver la trace, mais il porte également les données forestières récoltées depuis près d'un siècle qu'un redécoupage rendrait plus difficile, voire impossible à relier aux forêts du futur.

Enfin, les personnes les plus attachées à leur village, à leur coin de pays, trouveront un certain réconfort à voir ces noms conservés.

Délégué à l'environnement

(entité de gestion n° 125)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	58'223.00	51'700.00	- 6'523.00
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	**58'223.00**	**51'700.00**	**- 6'523.00**

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

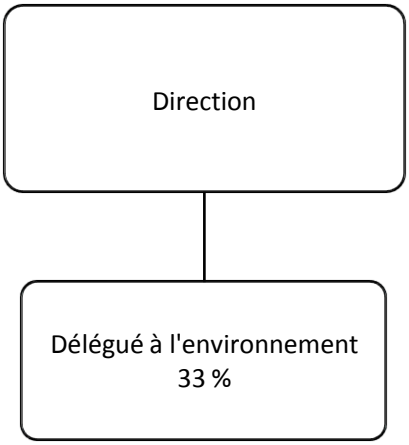

3. Commentaire général

En 2015, plusieurs projets d'aménagement ont nécessité l'intervention du délégué à l'environnement en raison de la qualité du sous-sol. Sur la base de la législation en vigueur, soit l'ordonnance fédérale sur les sites contaminés, ainsi que l'ordonnance fédérale sur la gestion des déchets, des actions et investigations ont dû être menées.

4. CPLN

Les transformations du CPLN menées par les services de l'Etat ont mis à jour un secteur de l'ancienne usine à gaz qui n'avait pas été décontaminé. A cet endroit, un assainissement a dû être réalisé. Il concerne les terrains sous le nouveau bâtiment du complexe scolaire. A cette problématique, s'est ajoutée une particularité géologique située précisément au droit du futur immeuble : un pli des strates calcaires forme une poche conséquente de matériaux meubles. Ces derniers ont retenu des éléments polluants liés aux activités l'ancienne usine à gaz. L'assainissement a nécessité l'évacuation de 7000 m^3 de matériaux en décharge

spécialisées (décharge bio-active). Les coûts de l'opération CHF 3'323'680 ont été attribués à hauteur de 80% à la Ville de Neuchâtel par l'Etat, soit CHF 2'658'944. Le devis initial s'élevait à 3.4 millions, dont 2.72 millions pour la Ville. La part de la Ville se répartit comme suit : 1.8 millions de provisions 2014 et le solde, soit 858'944 CHF, en 2015. Actuellement, une investigation est en cours pour vérifier si d'autres zones polluées subsistent dans les environs, en lien avec cette ancienne activité industrielle de la Ville.

5. Monruz

Le secteur de Monruz vit et va vivre de profondes transformations. Une ancienne décharge, abandonnée en 1903, inscrite dans le cadastre des sites contaminés sur une parcelle voisine (2772), a été assainie dans le cadre de la construction d'un complexe immobilier. L'envergure de cette décharge s'est avérée nettement plus grande et déborde sur la parcelle 2634 de la Ville de Neuchâtel. Selon les dispositions de l'OSites, une investigation a été menée sur l'ensemble du secteur, afin de déterminer la géométrie et le contenu de cette décharge. Elle a été coordonnée par le délégué à l'environnement. L'étude a intégré les terrains de l'ancienne patinoire jusqu'au Palafitte. Toute la zone a été largement remaniée dès les années 1930 par la réalisation d'une zone de loisirs (bains publics et patinoire) ainsi que, plus récemment, par la construction de l'autoroute. Les analyses ont montré que les polluants ne migrent pas dans l'environnement et ne pose ainsi pas de problèmes pour le voisinage. Toutefois, il a été décidé d'assainir le secteur concerné par la décharge sur la parcelle 2634 dans le cadre des travaux menés par la Ville, pour la réalisation de la nouvelle rampe d'accès. Les investigations selon OSites ont été financées par l'Etat (décharge publique), les financements des études complémentaires en lien avec le projet de développement de la Ville (Monruz sud) ont été pris en charge par le service du développement urbain de la Ville.

6. Jeunes-Rives

Les remblais des Jeunes-Rives avaient pour objectif de gagner de nouveaux terrains pour le développement de la Ville. Les matériaux utilisés étaient du « tout venant » selon la perception des années soixante. Comme les normes n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, le secteur a été inscrit dans le cadastre cantonal des sites pollués. Selon la procédure, une investigation au sens de l'OSites a été lancée afin de connaitre la composition des 800'000m^3 utilisés et d'éventuels risques pour l'environnement, dans ce cas, pour le milieu lacustre. Ces explorations sont aussi utiles pour les futurs aménagements des Jeunes-Rives, par une meilleure connaissance de la structure des remblais, en particulier pour des questions de statiques. Comme il ne s'agit pas d'une décharge publique, les montants pour ces investigations, coordonnées par les délégué à l'environnement, ont été à charge de la Ville et attribuées sur un compte d'investissement auprès du Service de l'aménagement urbain.

Les résultats ont montré que le site n'est pas problématique au sens de OSites, ce qui est une excellente nouvelle pour le projet de réaménagent en cours.

Pour information, le délégué à l'environnement collabore depuis de nombreuses années avec le Service cantonal de l'environnement pour les investigations des 3 décharges principales de la commune de Neuchâtel soit, la décharge de Vauseyon, des Plaines-Roches et de Tête-Plumée. Dans ces trois cas, les frais d'études (selon OSites) ont été pris en charge par le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement.

Santé

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'562’342.51	2'643'300.00	+ 80'957.49
Produits	1'799'045.95	1'738’600.00	+ 60'445.95
Excédent	**763'296.56**	**904'700.00**	**+ 141'403.44**

Les bons résultats de la Section de la Santé s’expliquent principalement par une bonne maîtrise des charges et des recettes. Au Centre de santé sexuelle, le dédommagement versé par le canton est supérieur au budget car il tient compte des versements à prévoyance.ne en 2014. Au Centre d’orthophonie, avec la nouvelle convention tarifaire, nous avons suivi très attentivement la situation financière, ce qui permet d’afficher un résultat meilleur qu’attendu. A la santé bucco-dentaire, moins de subventions pour les traitements ont été demandées. Enfin, le changement de l’attachée aux personnes âgées a reporté certaines réalisations.

2. Santé

Durant l’année 2015 la Direction de la Santé a finalisé sa consolidation et a amélioré ses prestations au travers de synergies et d’optimisations. Ainsi, le centre d’orthophonie fonctionne désormais selon la nouvelle convention tarifaire conclue avec l’Etat, l’attachée aux personnes âgées et à la promotion de la santé a été intégré dans le dispositif et sert effectivement de personne-ressource pour les services de différentes directions. Le pôle de santé bucco-dentaire et le service médical des écoles se sont rapprochés et le centre de santé sexuelle a complété sa stratégie pour développer des tests pour les infections sexuellement transmissibles.

3. Organigramme

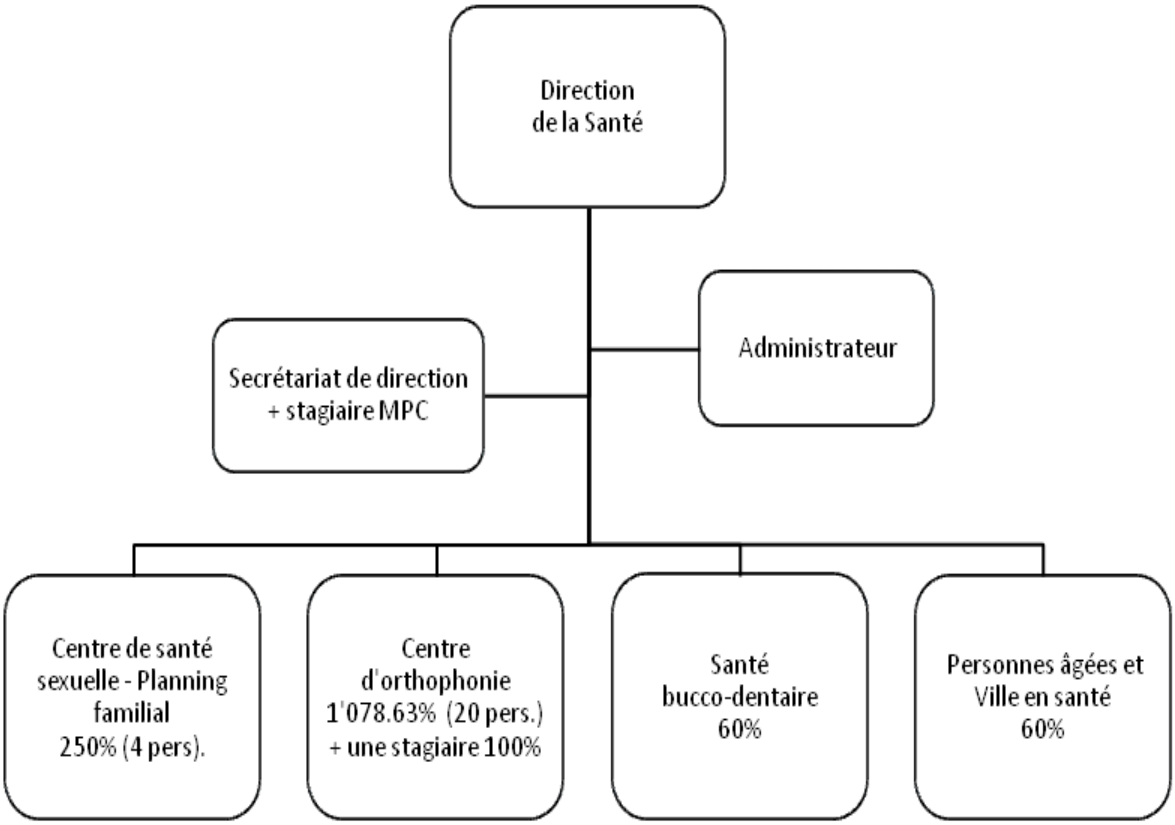

Centre de santé sexuelle - Planning familial

(entité de gestion n° 109.01)

1. Organigramme

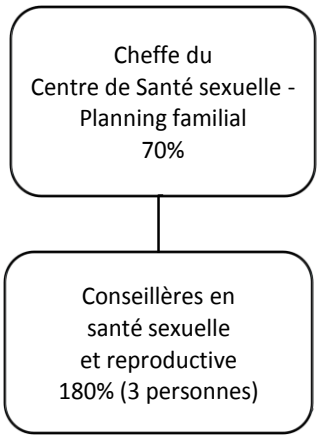

2. Organisation du travail

Les conseillères travaillent régulièrement dans les bureaux du service à St.-Maurice 4 et sur le site de Pourtalès de l'Hôpital neuchâtelois (Hne). Leurs activités concernent principalement les secteurs suivants:

- Activités à St.Maurice 4 :
  - Consultations
  - Accueil de groupes
  - Collaboration avec le réseau santé-social
- Activités à Hne Pourtalès :
  - Entretiens IVG
  - Entretiens post-partum
  - Policlinique
- Formation continue

3. Activités à St.-Maurice 4

Consultations

Le Centre reçoit toujours plus de personnes habitant ailleurs qu'en ville de Neuchâtel (64% contre 60% en 2014). Cette réalité justifie pleinement le fait que l'Etat se charge d'environ la moitié du budget du Centre. Par ailleurs, 53% des consultants ont moins de 20 ans.

Nous avons comptabilisé 428 (441) premiers entretiens, demandés par 358 femmes, 19 hommes et 51 couples. D'autres personnes (ami-e, membre de la famille) ont participé à l'entretien, nous avons donc reçu 587 (627) personnes à l'occasion de ces premiers entretiens. (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2014). Sur l'ensemble des 1217 (1309) appels téléphoniques, 516 (558) donnent lieu à des entretiens approfondis.

Les conseillères ont répondu à 74 questions provenant du canton de Neuchâtel sur le site pour les adolescents www.ciao.ch, qui permet un contact anonyme.

62% (64%) des premiers entretiens sont liés aux questions sur la contraception. La contraception d'urgence a été délivrée 198 (166) fois. Le travail social pour fournir à bas prix ou sans frais pour la femme un moyen de contraception de longue durée augmente, en 2015, 25 femmes ont demandé cette aide. 21% (24%) relèvent du mandat de centre de consultation en matière de grossesse.

Accueil de groupes

Il s'agit de groupes d'élèves envoyés par le GIS (Groupe Information Santé et Sexualité) dans le cadre des Journées Santé, ou de classes d'élèves ou d'étudiants qui sont reçus à la demande des enseignants ou éducateurs. Nous avons reçu 56 (70) groupes (GIS, CERAS (Centre régional d'apprentissages spécialisés), lycée JP), soit au total 336 (411) adolescents et jeunes adultes. Nous leur présentons les prestations du centre et discutons sur des thèmes liés à la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles. Les Journées Santé du GIS et les groupes du CERAS sont précédées de séances de préparation et suivies d'évaluations, les étudiants du lycée préparent des questions en cours.

Collaboration avec le réseau santé-social

L'ANAAP (Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique) nous a sollicitées pour animer trois ateliers citoyens sur le thème de « maladie psychique, vie affective,

sexualité et désir d'enfant » et préparer la participation au congrès romand du GRAAP (Fondation groupe d'accueil et action psychiatrique).

Nous avons entamé une collaboration avec le Râteau (accueil de jeunes sur le site du Dropin), rencontré les cinq intervenants, et étudié la possibilité d'une permanence ouverte aux sujets de la sexualité.

Le projet Zone Love réunit les deux Centres de santé sexuelle du canton et le Groupe Sida Neuchâtel pour une activité d'information et de prévention dans les manifestations publiques, avec l'engagement de jeunes pour la prévention par les pairs. Le stand Zone Love a été présent dans six grandes manifestations dans le canton.

Nous avons présenté les activités du centre à la nouvelle association des médecins et infirmières scolaires lors de sa première assemblée générale.

Migration

Une collaboratrice est désormais en charge des activités particulières à l'intention des personnes vulnérables en lien avec la migration. Elle participe au groupe de travail du COSM et Médecins du monde qui va déployer des mesures pour la prévention dans le milieu du sexe tarifé ainsi qu'au groupe cantonal concernant le mariage forcé.

Elle organise également des séances d'information avec le centre de premier accueil de Couvet et avec RECIF. Elle a établi une collaboration plus intense avec Caritas et le CSP.

4. Activités à Hne Pourtalès

Entretiens IVG (interruptions volontaires de la grossesse)

Les conseillères ont rencontré 193 femmes (214) hospitalisées à Hne Pourtalès dans le cadre d'une interruption de grossesse.

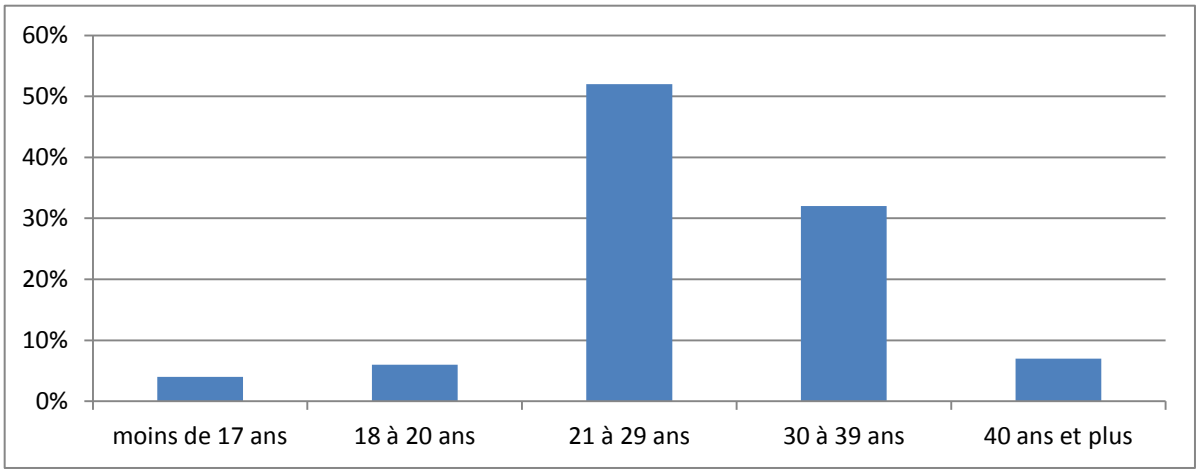

71% sont de nationalité suisse, 29% sont de nationalité étrangère. 45% des femmes qui interrompent sont déjà mères, de un enfant (20%) ou plus (25%).

Entretiens post-partum

Les conseillères ont rencontré 755 (880) femmes en entretien individuel et 218 (134) couples. L'information porte sur la fertilité après l'accouchement, la sexualité et la contraception, en particulier durant la période de l'allaitement. D'autres questions liées au

post-partum sont abordées en fonction de l'intérêt et de la situation particulière des femmes et des couples.

Policlinique de gynécologie

Une séance d'information à l'intention des médecins assistants a réuni 4 médecins.

5. Formation continue

Les conseillères ont suivi les 4 séminaires annuels de formation continue de l'ARTCOSS (Association Romande et Tessinoise des Conseillères et Conseillers en Santé Sexuelle) à Lausanne et Martigny. Elles ont participé à la rencontre romande des acteurs du Programme national VIH/IST et à d'autres événements comme la journée cantonale de la violence conjugale. Une conseillère a suivi le niveau II de la formation « du Cœur au corps », spécialisation au conseil dans le domaine sexualité et handicap. Les conseillères ont bénéficié de 10 séances de supervision auprès de Marie-Christine Le Coultre, médecin-psychiatre, qu'elles partagent avec leurs collègues de La Chaux-de-Fonds. Nous avons également accueilli une stagiaire dans le cadre du DAS (Diploma of Advanced Studies) en santé sexuelle.

Centre d'orthophonie

(entité de gestion n° 109.02)

1. Organigramme

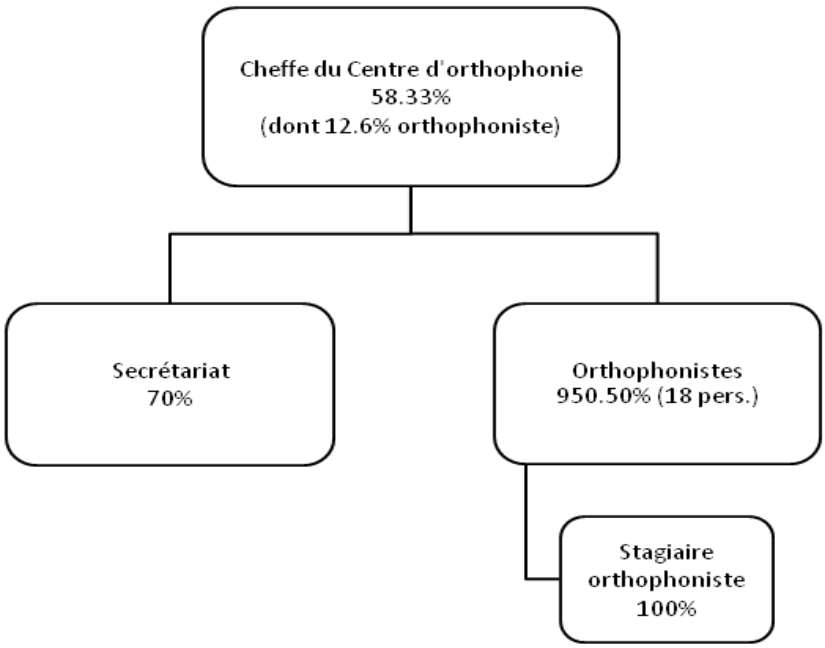

2. Contexte général

La nouvelle convention tarifaire qui lie les 3 centres d'orthophonie (Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds) et l'Etat est entrée en vigueur le 01.01.2015.

Le tarif des prestations est de 120 francs/heure, identique à celui des orthophonistes indépendantes (Colin) qui ont également signé une convention tarifaire avec l'Etat. Par contre, l'Etat reconnait aux centres communaux des compétences en matière de gestion et de contrôle des prestations et les rétribue pour cette tâche. Une enveloppe globale maximale de 2.9 millions est allouée par l'OES (Office de l'enseignement spécialisé) pour les prestations des 3 centres, y compris les tâches de contrôle dont le montant est fixé en fonction du nombre d'EPT des centres.

Ainsi les cheffes de centres contrôlent les demandes initiales et les prolongations de prestations et procèdent à l'examen de toutes les demandes particulières à faire à l'OES ainsi qu'à divers contrôles internes dont les données doivent pouvoir être transmises à l'OES à leur demande.

L'OES reste l'organe compétent en matière de décision d'octroi de subvention.

Les cheffes des trois centres rencontrent trimestriellement la collaboratrice scientifique de l'OES pour discuter et coordonner les directives d'application de la convention. Ces directives doivent être revues début 2016 après une année de pratique. D'éventuelles adaptations prendront effet pour la rentrée 2016-2017.

3. Prestations aux communes conventionnées

Les communes conventionnées sont : Boudry, Cornaux, Gorgier/Chez-le-Bart, Milvignes, Montalchez, Peseux, St-Aubin/Sauges et Vaumarcus.

La participation des communes conventionnées au déficit du centre se calcule sur la base des heures de traitement prodiguées aux enfants de ces communes. S'ajoute à ce montant une taxe de base de 0.20 franc par habitant.

Selon les pathologies, des enfants de communes conventionnées ont la possibilité de se rendre au centre de Neuchâtel. Il en va de même pour des jeunes en formation post-obligatoire écoles en ville de Neuchâtel.

Après consultation de la commune de Boudry et pour leur éviter des trajets inutiles, la permanence de Boudry a été ouverte aux enfants de l'institution de Belmont scolarisés au collège des Esserts. Par ailleurs, la cheffe du centre et l'administrateur de la Direction ont rencontré la direction de Belmont pour réévaluer le taux horaire des orthophonistes déléguées par le centre. Ainsi, dès janvier 2015, leur taux a été réduit de 8% pour mieux correspondre aux signalements faits par l'institution. Le taux horaire de la Ruche reste inchangé.

4. Statistiques (année scolaire 2014-2015)

Durant l'année scolaire 2014-2015, les prestations thérapeutiques (hors travail administratif et formation) hebdomadaires moyennes se sont réparties de la manière suivante :

Lieux de prise en charge	Heure thérapeutiques hebdo.	Nombre de cas
Neuchâtel	177h15	400
Cornaux	12h30	29
Colombier	16h15	41
Boudry	21h15	52
St-Aubin	9h15	20
Institutions	8h15	22
Total	**244h45**	**564**

Sur les 564 enfants vus au centre en 2014-2015, les traitements de 427 d'entre eux sont pris en charge financièrement par l'OES (75% des signalements, 82% des traitements effectifs), 94 par les parents et la commune de domicile et 43 n'ont pas eu besoin de traitement. La Ville a financé 35 bilans orthophoniques d'enfants des niveaux 1H-8H domiciliés dans la commune et dont les troubles n'entrent pas dans les critères acceptés par l'OES.

Nombre de cas	Année scolaire :	2013-2014	2014-2015
	Garçons	329	315
	Filles	269	249
	Total	598	564
Nature des troubles	Langage écrit		244
	Langage oral		252
	Divers (déglutition infantile, dyscalculie)		25
	Sans pathologie		43
Provenance du signalement	Parents		124
	Ecole		363
	Corps médical		48
	Office divers		7
	Institutions		22
Lieu de prise en charge	Centre		400
	Permanences		142
	Institutions		22

A fin décembre 2015	Cas en cours	384
	Cas terminés ou ne relevant pas de l'orthophonie	116
	Cas en attente déjà examinés	62
	Cas en attente non examinés	28

5. Université

Le centre a accueilli deux étudiantes en stage à mi-temps de septembre 2014 à juin 2015 ainsi qu'une étudiante en stage d'observation pendant 5 semaines. Dès septembre 2015, une nouvelle stagiaire à mi-temps a débuté son stage.

Au cours de l'année 2015, l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec celle de Genève, a organisé une journée de formation destinée aux responsables de stage, ainsi qu'une journée sur la collaboration écoles-logopédistes.

6. Perfectionnement

Les orthophonistes du centre ont l'obligation de suivre des perfectionnements et des supervisions et l'ont fait dans des domaines tels que :

- rééducation des troubles logico-mathématiques et dyscalculie
- supervisions individuelles ou en petits groupes dans le domaine logico-mathématique, de la psychologie de l'enfant ou des dysphasies
- supervision d'équipe avec Léo Barblan, logopédiste au 1er semestre 2015
- supervision d'équipe avec P. Conne d'Appartenances sur les familles migrantes dès le 2ème semestre 2015
- prise en charge précoce de l'enfant sans langage
- tests en orthophonie, dans le cadre des changements OES

Le centre a organisé dès 2014 une formation payante, ouverte aux autres orthophonistes du canton (26 participants), sur « les stratégies d'apprentissage en orthophonie ». Elle s'est terminée en janvier 2015 par le module 5. Lors des colloques hebdomadaires, les orthophonistes examinent entre autres les fins de traitement ainsi que l'attribution de traitements de deux séances par semaine.

Le perfectionnement cantonal a réuni le personnel des trois centres communaux durant une journée sur le thème de l'intervention auprès des familles migrantes avec Jean-Luc Tournier, psychosociologue.

Santé bucco-dentaire

(entité de gestion 109.03)

1. Activités

En 2015, le Centre bucco-dentaire de Neuchâtel a procédé au dépistage de 3'810 élèves pour l'ensemble des degrés HarmoS, soit 2'371 élèves pour les degrés 1 à 8 (élèves scolarisés sur le territoire de la Ville) et 1'439 pour les degrés 9 à 11 (élèves des centres du Mail, des Terreaux et de la Côte). Lors de ces dépistages, il a été constaté que :

- 1'725 élèves (45%) auraient besoin de soins dentaires (nettoyage, détartrage, scellement de fissures, caries, extraction, radiographie) alors que
- 2'085 élèves ont une dentition en ordre.

Les résultats des dépistages sont transmis aux parents via l'enseignant par une remarque dans le carnet scolaire.

Suite à ces dépistages dentaires, 192 subventions ont été octroyées pour un montant de 28'033.25 francs pour des familles sous conditions de ressources.

Attaché-e aux personnes âgées et promotion de la santé

(Entité de gestion n° 109.04)

1. Personnel

Le poste d'attachée aux personnes âgées et à la promotion de la santé (60%) vise :

- à établir une politique communale de la vieillesse ;
- à établir une politique de la promotion de la santé ;
- à disposer d'une personne ressource au sein de l'administration pour les deux thématiques ;
- à contribuer à la mise en valeur du travail du réseau associatif et à une information claire et accessible au public concerné ;
- à faire connaître les mesures de promotion de la santé existantes et à promouvoir de nouveaux projets pour compléter l'offre.

2. Activités politique vieillesse

2.1. Politique communale de la vieillesse

Trois domaines facilitant un vieillissement de qualité ont été retenus pour établir une politique communale de la vieillesse. Il s'agit de l'habitat, de la mobilité et de la communication. Un rapport au Conseil général explicitant cette politique est en préparation.

Un des rôles majeur de l'Attachée aux personnes âgées est celui de relais pour les différents services de la Ville afin d'y développer une attention particulière aux besoins des aînés.

2.2. Vie associative et travail en réseau

Le poste d'Attachée aux personnes âgées doit favoriser le réseau associatif existant et contribuer à faire connaître leur offre et à la rendre accessible au public-cible. Dans cet esprit, une nouvelle entrée a été créée sur le site internet de la Ville http://www.sante-ne.ch/index.php?id=4010. D'autres mesures sont en préparation.

Ponctuellement, la Ville peut jouer un rôle initiateur, comme pour le lancement du ciné-club pour les aînés, CineDolcevita, par Cinepel en partenariat avec Pro Senectute, l'AVIVO et le Mouvement des Aînés.

Une autre initiative a été développée par les agents de sécurité qui ont proposé leur soutien aux EMS de la Ville pour que les pensionnaires puissent « visiter » les illuminations de Noël. L'Attachée a joué le rôle d'intermédiaire avec les différents établissements de la Ville. Il est à souligner que cette initiative a été très appréciée non seulement des pensionnaires qui en ont bénéficié mais également du personnel de sécurité.

2.3. Cérémonie d'accueil des nouveaux retraités

Cette année encore, la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités de la ville a connu un bon succès. 108 personnes ont répondu à l'invitation. Le réseau des associations, co-

organisatrices de l'événement, s'est vu enrichi des Grands-parents pour le climat, du Lyceum club de Neuchâtel et des sciences citoyennes. Ce moment de rencontre est non seulement l'occasion pour ces institutions de présenter leur offre mais également de mobiliser de nouveaux bénévoles.

2.4. Diagnostic de la mobilité des aînés

Au printemps 2015, avec l'aide essentielle des agents de la sécurité urbaine, les questionnaires concernant la mobilité des aînés fragilisés ont été récoltés dans tous les secteurs de la Ville. Les données concernent 5 domaines : les services, les transports publics, l'aménagement urbain, la sécurité des déplacements, les parcs et espaces de rencontre.

L'Attachée a procédé à l'analyse des 126 questionnaires, repartis sur les 11 secteurs, et mis en lumière les parcours préférés des aînés à mobilité réduite mais également les obstacles à leur mobilité. La démarche et les résultats ont été présentés au Conseil communal et permettront d'établir une stratégie et des mesures concrètes pour améliorer les conditions structurelles aux déplacements des aînés.

L'ensemble de ces éléments sera présenté dans un rapport au Conseil général.

2.5. Logement pour les aînés

L'Attachée est en contact avec le Service de l'urbanisme, pour contribuer à la promotion de divers types de logement en faveur des personnes âgées, notamment les appartements avec encadrement et ainsi s'inscrire dans les objectifs de la Planification médico-sociale (PMS) cantonale. Si l'on respecte le ratio de 42,6 appartements avec encadrement pour mille habitants, la ville devrait mettre sur le marché environ 138 appartements avec encadrement pour répondre au besoin d'aujourd'hui (pour 5'894 habitants de 65 et +).

3. Activités promotion de la santé

- En 2015, la Ville a participé activement à la semaine alcool « Combien ? », campagne nationale de prévention qui a lieu tous les 2 ans. Un spectacle de Thierry Meury sur cette question a été organisé pour l'ensemble des collaborateurs de l'Administration. D'autre part, l'Attachée à la promotion de la santé a animé le débat public qui a eu lieu également sur cette thématique.
- Plusieurs ateliers ont été proposés aux personnes âgées concernant leur mobilité. Soit en Transports publics « Etre mobile en transports publics », soit à vélo « Initiation au vélo électrique » pour les 60 ans et plus ; enfin à pied, pour prévenir les chutes et maintenir le plus longtemps possible le plaisir et la sécurité des déplacements.
- L'Attachée a également établi un inventaire des actions organisées par la Ville contribuant à un bon état de la santé. Si le domaine de la santé au travail semblait un peu négligé, une rencontre avec le Service des ressources humaines a permis d'appuyer des actions concrètes, notamment en matière de l'absentéisme.
- Afin d'encourager le mouvement des adultes (parents et grands-parents) qui accompagnent les enfants sur les places de jeux, nous examinons, avec le Service des parcs et promenades, l'installation de matériel de gymnastique sur ces places en plus des bancs habituels.

Education

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	45'893'536.71	47'053'900.00	+ 1'160'363.29
Revenus	9'151'4401.73	7'847'300.00	+1'304'101.73
Excédent	**36'742'134.98**	**39'206'600.00**	**+ 2'464'465.02**

Le bon résultat de la section s'explique par des améliorations dans ses 3 composantes :

- Accueil de l'Enfance : les frais de personnel sont inférieurs au budget (- 238'500 francs) et les mesures d'efficience mises en place dans les structures communales résultent en des améliorations de 757'000 francs pour le pré-scolaire et 656'500 francs pour l'accueil para-scolaire. En outre, un montant de 576'000 francs avait été inscrit au budget 2015 pour subventionner des places en crèches privées qui se réaliseront seulement en 2016.
- Enseignement obligatoire : les écolages payés à l'éorén (- 42'000 francs), les subventions de transports remplacées par l'AboAdo (- 29'000 francs) et les autres activités scolaires (- 120'000 francs).
- Service médical : la réorganisation du Service a réduit l'excédent de charge de près de 22'000 francs.

1. Organigramme

L'organigramme ci-après représente l'ensemble du personnel de la Direction de l'Education :

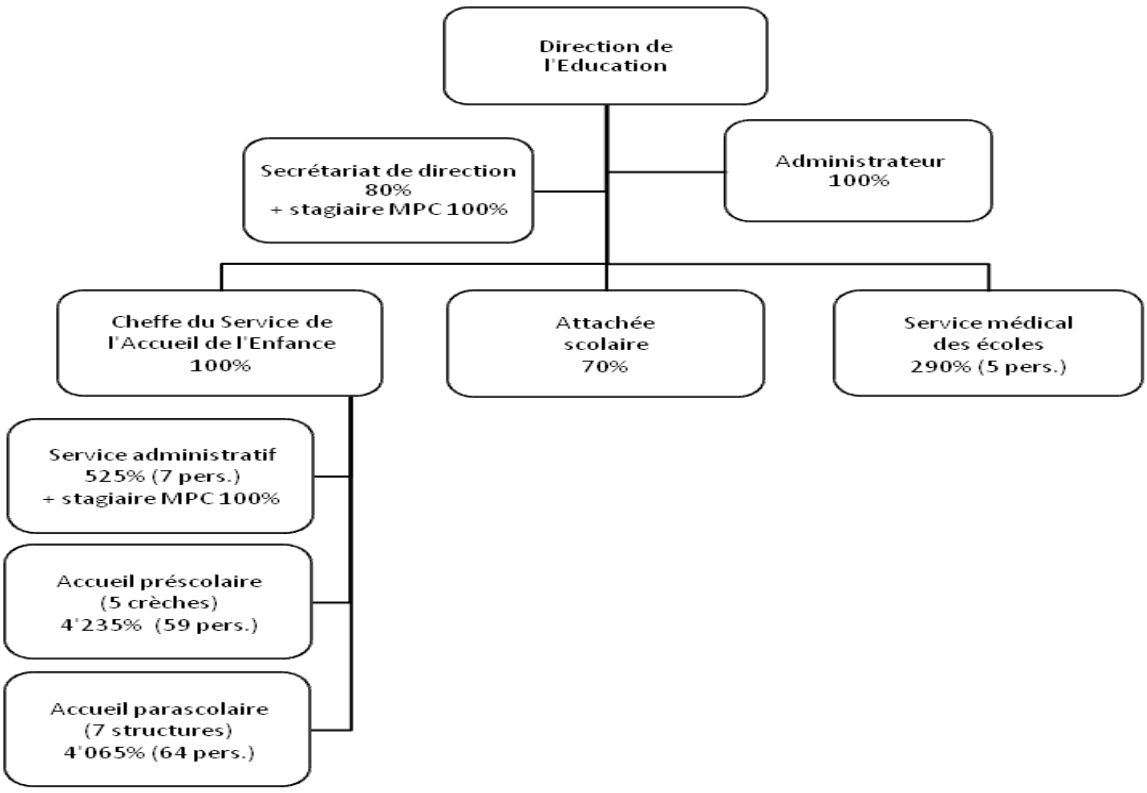

Service administratif de l'accueil de l'enfance

(entité de gestion n° 131.01)

Le Service de l'Accueil de l'Enfance (SAE) dirige l'activité et le développement des structures d'accueil extra-familial communales. Il veille à l'application des dispositions légales édictées en la matière, en lien avec les institutions privées subventionnées établies dans notre commune et plus largement avec les différentes structures et communes du canton dont nos administrés fréquentent les structures d'accueil. Le SAE assure également le versant financier de l'accueil extrafamilial pour la Ville de Neuchâtel, notamment par le contrôle et la validation des capacités contributives des familles plaçantes, ainsi que par le contrôle et le versement des parts communales aux structures d'accueil subventionnées, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accueil des enfants.

1. L'année 2015 une nouvelle loi et des réalisations.

La **nouvelle Loi sur l'accueil des enfants (LAE2)** est entrée en vigueur au 1er août 2015, avec son règlement d'application (REGAE). Ceci a induit d'importants changements, notamment au niveau de la base tarifaire.

- Pour les enfants du cycle 2 (5ème à 8ème année) qui fréquentent l'accueil para-scolaire durant les vacances scolaires, le Canton ne subventionne plus les places ainsi occupées : les subventions cantonales sont versées uniquement en faveur des enfants scolarisés dans le cycle 1.

- Des tarifs distincts sont appliqués pour les élèves du cycle 1 et du cycle 2. Ainsi, les élèves du cycle 2 sont subventionnés sur la base de 60.- au lieu de 75.-.

- Modification du prix coûtant brut (PCB) et du prix de facturation (PF) pour l'accueil para-scolaire.

du 1er janvier au 31 juillet 2015				du 1er août au 31 décembre 2015			
Pré-scolaire	PCB	fr.	110.00	Pré-scolaire	PCB	Inchangé	
	PF	fr.	80.00		PF	Inchangé	
Para-scolaire ouvert en continu	PCB	fr.	70.00	Para-scolaire Cycle 1	PCB	fr.	75.00
	PF	fr.	60.00		PF	fr.	60.00
Para-scolaire non ouvert en continu	PCB	fr.	60.00	Para-scolaire Cycle2	PCB	fr.	60.00
	PF	fr.	50.00		PF	fr.	50.00

- Le rabais de fratrie a été inversé. Au lieu d'attribuer la réduction sur le-la cadet-te de la fratrie, la réduction familiale est désormais accordée pour l'aîné-e. L'accueil para-scolaire étant moins onéreux que le pré-scolaire, ce changement augmente la facture pour les parents.

S'agissant du développement des places d'accueil à l'intention des enfants âgés de 0 à 12 ans, pour la période calendaire 2015-2020, un **rapport d'information** du Conseil communal au Conseil général (Education 15-021) a été accepté à l'unanimité moins une abstention lors de sa séance du 9 novembre. Le principe du développement de l'accueil para-scolaire à l'intention des enfants scolarisés au cycle 2 (tables de midi) y a notamment été validé et encouragé.

Plusieurs objectif du programme politique sectoriel ont étés réalisés, dont l'implantation d'une **alimentation saine et locale** dans les structures d'accueil pré et para-scolaires. Un partenariat a ainsi été établi avec la « Coccinelle verte **»** pour la confection des repas pour cinq de nos structures d'accueil communales. La « Coccinelle verte » est un spécialiste de la cuisine pour les enfants qui s'engage à confectionner et à livrer des repas savoureux, variés et sains, garantis par le label « Repas Agri Local ». Ce partenaire utilise des produits de proximité et de saison, et, dans la plus large mesure du possible, issus de l'agriculture biologique. Cette implantation n'a entraîné aucune augmentation de nos coûts. Rappelons également que 5 de nos structures cuisinent sur place, selon les mêmes principes de qualité et que 2 autres structures sont fournies par l'Espace de Solidarité qui a obtenu la reconnaissance cantonale d'une entreprise sociale. Ainsi nous soutenons directement des emplois pour des personnes issues du chômage de longue durée ou de l'AI.

Un autre objectif est la poursuite et le développement des « sept mesures d'encouragement à la lecture » programme de **lutte contre l'illettrisme**, dispensé dans nos structures depuis 2009. Programme dynamique et vivant, régulièrement mis à jour sous la conduite d'un comité de pilotage formé des directrices des crèches communales et de la cheffe du SAE, ainsi que d'un groupe d'accompagnement, composé d'éducateurs et d'éducatrices de l'enfance.

Un vaste programme **d'intégration multiculturelle** est également mis en œuvre au travers de nombreuses mesures dispensées par les éducateurs-trices, prenant en compte les appartenances multiples des enfants et des familles, au-delà de la seule origine géographique.

Notre communication au public a également été améliorée au travers du **site Internet** du Service de l'Accueil de l'Enfance www.accueil-enfance-ne.ch . Celui-ci est régulièrement mis à jour, tous les documents les plus récents, y compris les documents d'inscriptions s'y trouvent. De nombreuses informations sont fournies aux parents pour l'accueil de leurs enfants mais aussi concernant le soutien à la parentalité dispensé par le monde associatif ou nos partenaires publics. A certaines périodes, comme la fin de l'année scolaire, nous constatons un pic de consultations des pages en lien avec l'accueil para-scolaire notamment. Chaque parent souhaite concilier au mieux sa vie privée et professionnelle tout en assurant une prise en charge optimale pour ses enfants.

2. Personnel du Service administratif

A la tête du SAE se trouve une cheffe de service à 100%. Le service administratif représente en EPT 525% et 7 personnes plus un stagiaire MPC à 100%. Une coordinatrice de l'accueil para-scolaire à 80% est intégrée aux comptes de l'accueil des écoliers.

Un 50% de poste est venu renforcer l'équipe pour assurer la mise en place et les contrôles liés aux mesures d'efficiences.

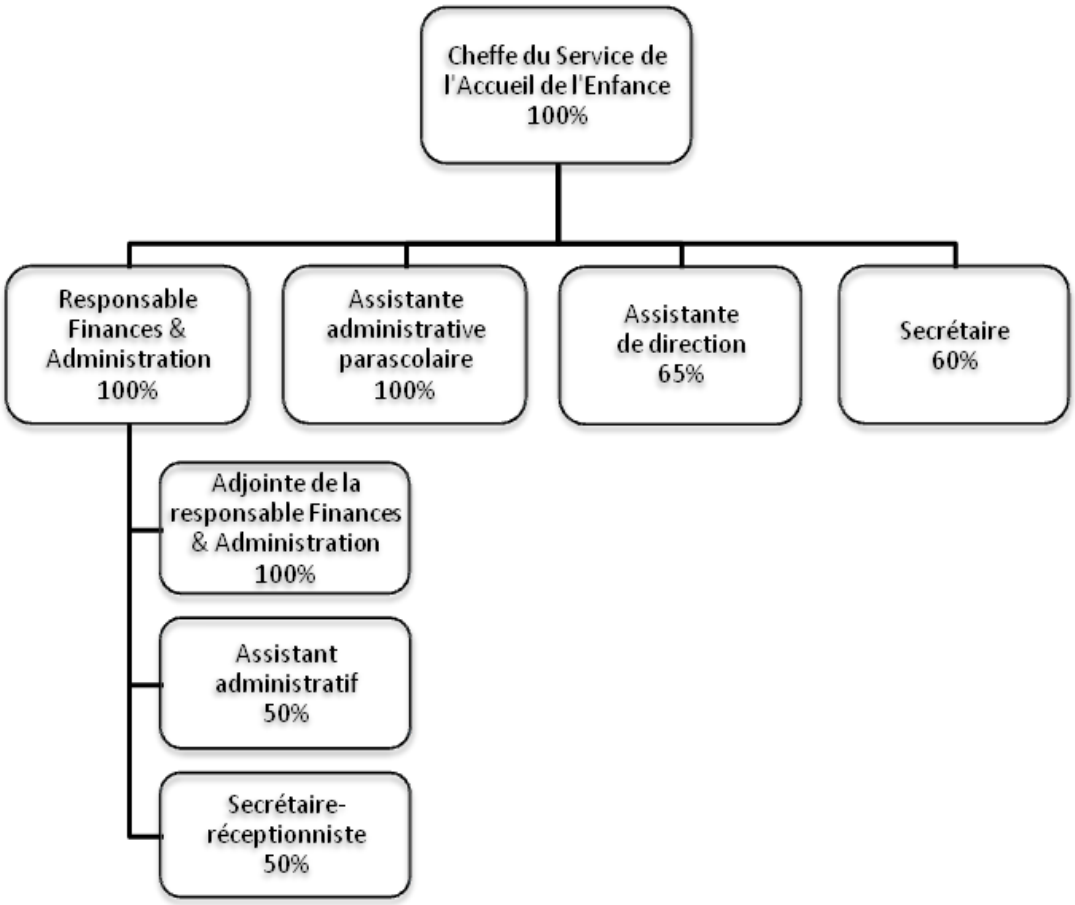

3. Personnel des structures d'accueil

Le personnel d'encadrement de l'accueil pré-scolaire représente 423.5 EPT et 406.5 EPT pour l'accueil para-scolaire.

3.8 EPT ont été engagés au 10 août, hors budget, suite à la création de places supplémentaires pour le para-scolaire.

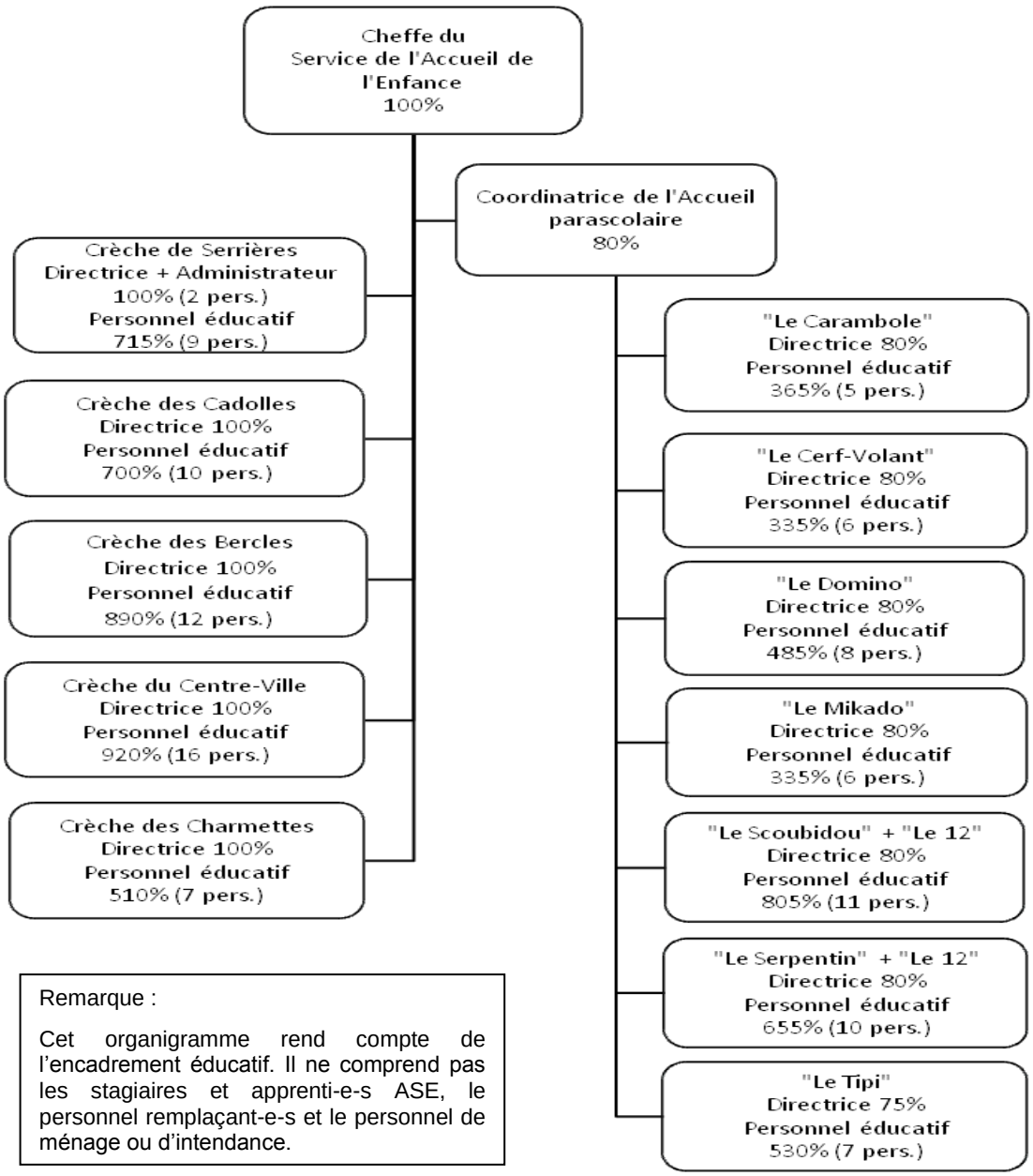

Contributions aux crèches[1]

(entité de gestion n° 131.02)

1. Crèches privées

La participation communale aux coûts de l'accueil dans les crèches privées subventionnées est déterminée par la capacité contributive des familles. On peut constater sur les graphiques ci-après une baisse générale de notre contribution. Ceci est dû principalement au contrôle accru des capacités contributives des familles par le SAE, à l'attribution prioritaire des places d'accueil aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle, ainsi qu'à la conjoncture meilleure en 2014 qu'en 2013 (imposition des parents plus élevée).

[1] Le chapitre « contributions aux crèches » représente ici les parts communales versées à tous les enfants résident en VdN accueillis en structure pré- et para-scolaires,

2. Crèches privées en Ville de Neuchâtel

Le nombre de places subventionnées en Ville n'a pas augmenté en 2015. Les variations des parts communales sont imputables aux départs et arrivées des enfants (+/- d'enfants résidant à Neuchâtel).

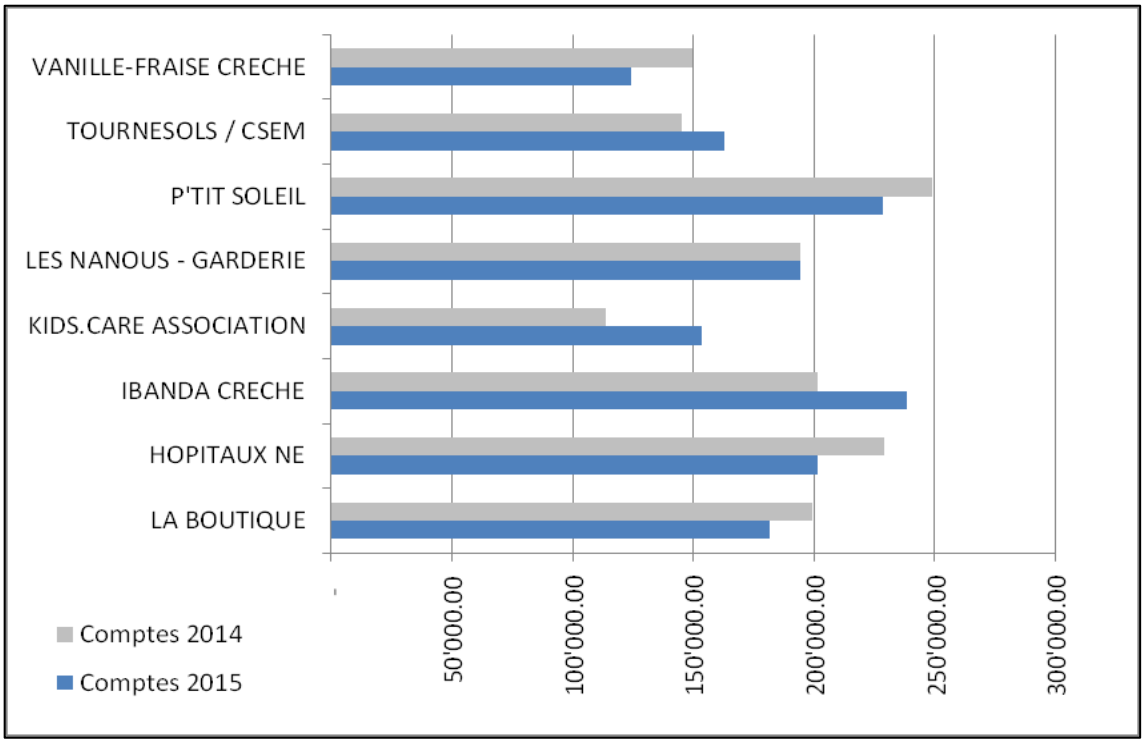

2.1. Accueil Familial de Jour

Les parts communales des enfants accueillis en Accueil Familial de Jour sont stables. Peu d'enfants résidant en Ville de Neuchâtel sont accueillis par l'AFJ VDR et Montagnes.

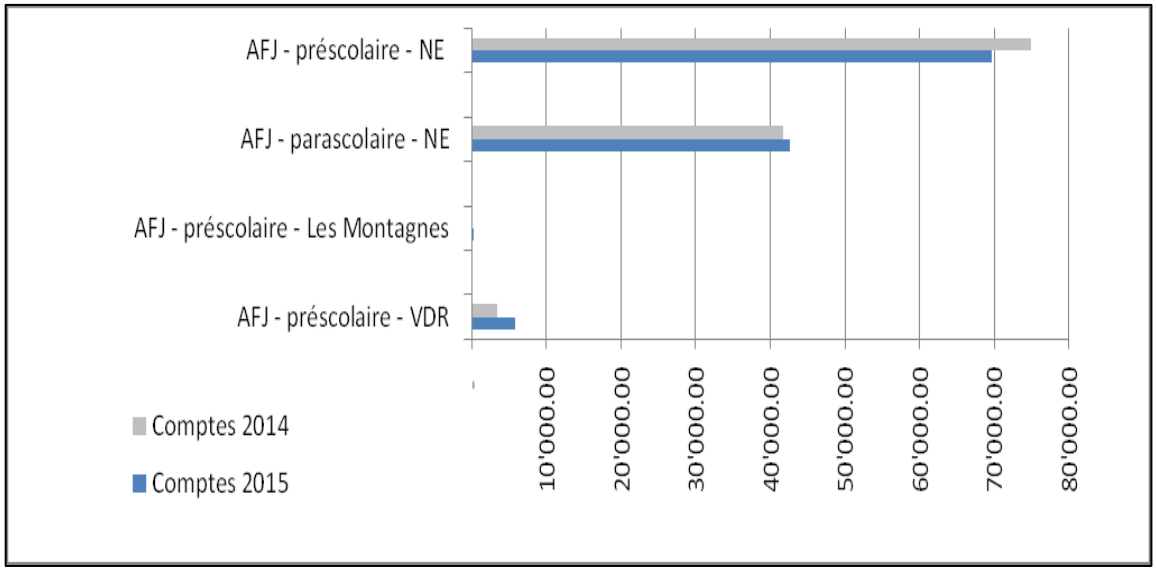

2.2. Crèches privées externes à la Ville de Neuchâtel

En général, les crèches situées en dehors de la périphérie de la Ville accueillent moins de 5 enfants par mois résidant en Ville de Neuchâtel. A l'inverse des crèches situées proches de Neuchâtel accueillent entre 13 et 18 enfants chaque mois. (barabapapa ou barbapapa ?)

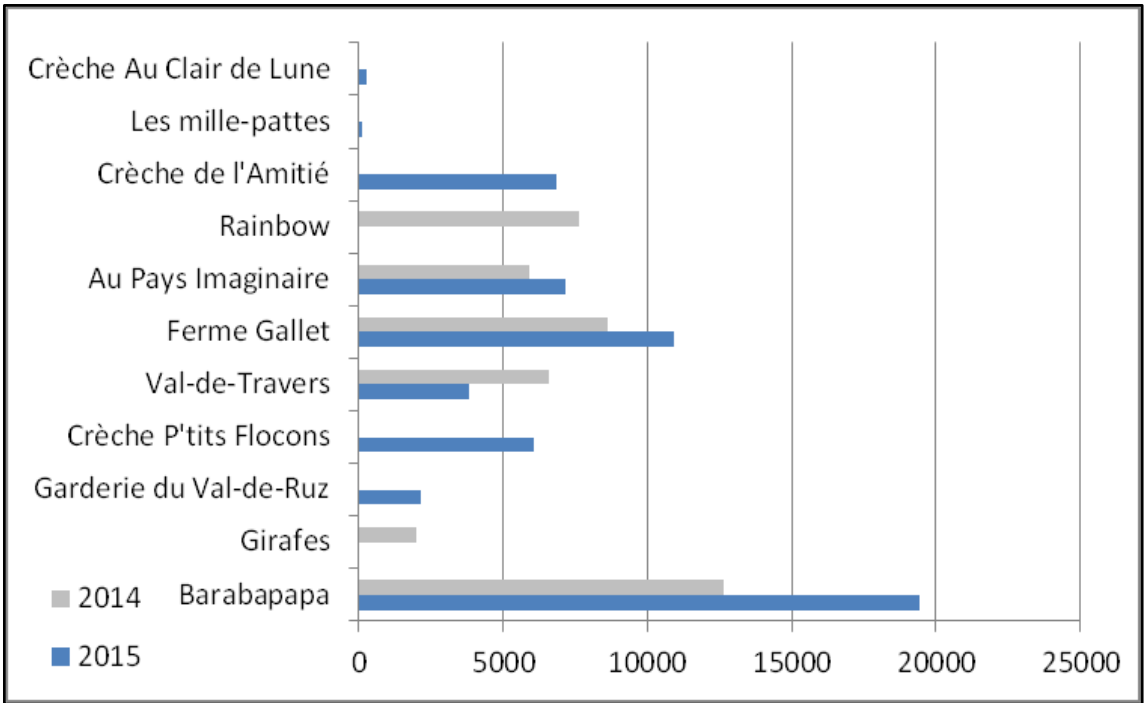

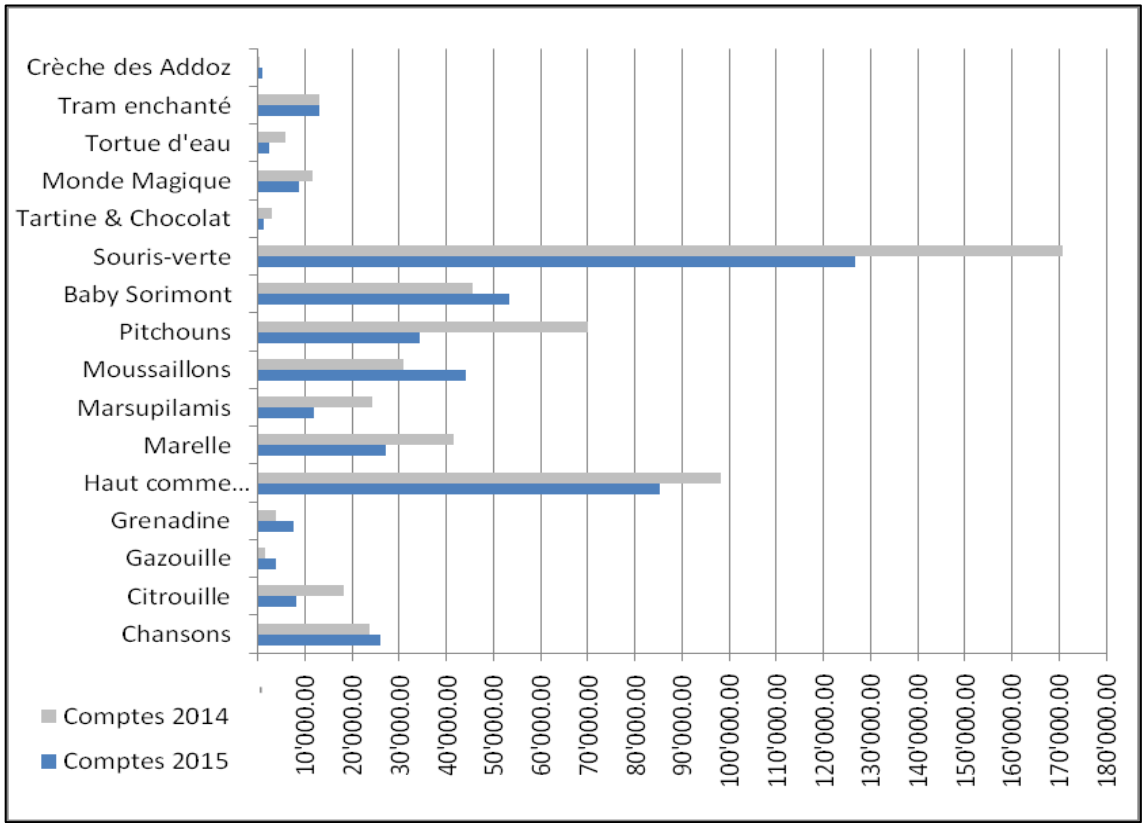

3. Crèches communales

La fréquentation des crèches communales par des enfants résidant en Ville de Neuchâtel a légèrement augmenté alors que les parts communales payées ont elles diminué d'environ 4.5%. Cette baisse est principalement due au contrôle accru des capacités contributives des familles par le SAE, et à l'attribution prioritaire des places d'accueil aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle.

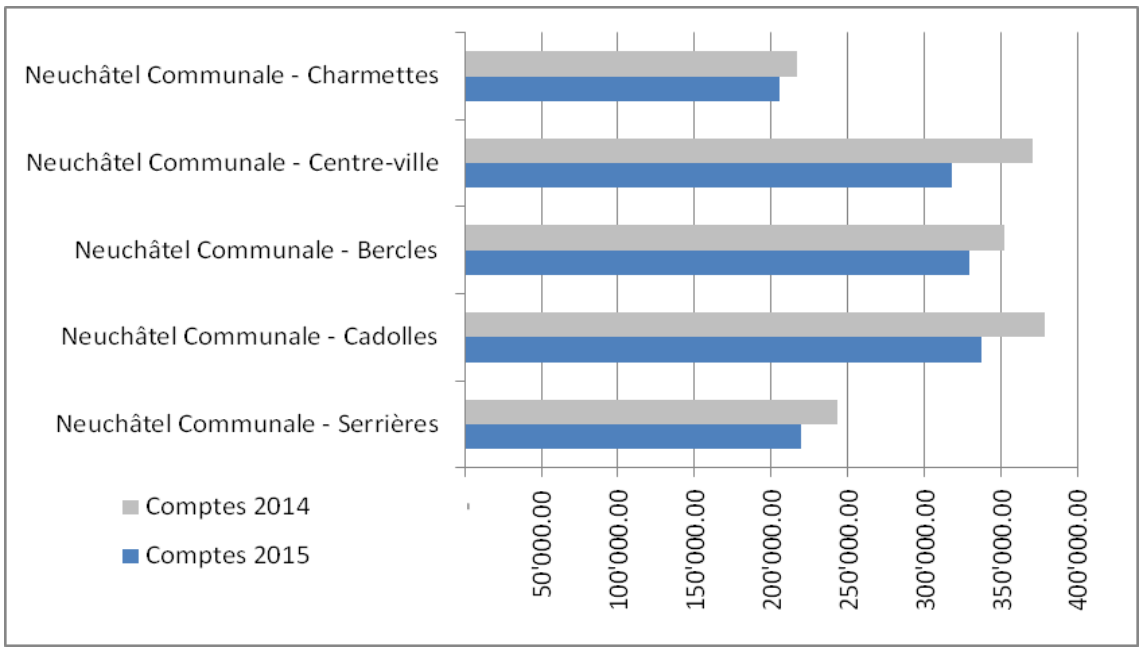

4. Accueil para-scolaire privé

Ibanda-para est entré dans le subventionnement cantonal en août 2014 (5 mois) d'où la différence avec l'année 2015 (12 mois). En comparaison annualisée, les parts communales 2015 ont diminué de 25% par rapport à 2014. A noter qu'Ibanda-para adopte les mêmes règles de prise en charge que celles appliquées par la Ville.

« Para-scolaires divers »: La Ville a pris en charge la part communale d'un enfant résidant en Ville mais scolarisé à La Chaux-de-Fonds.

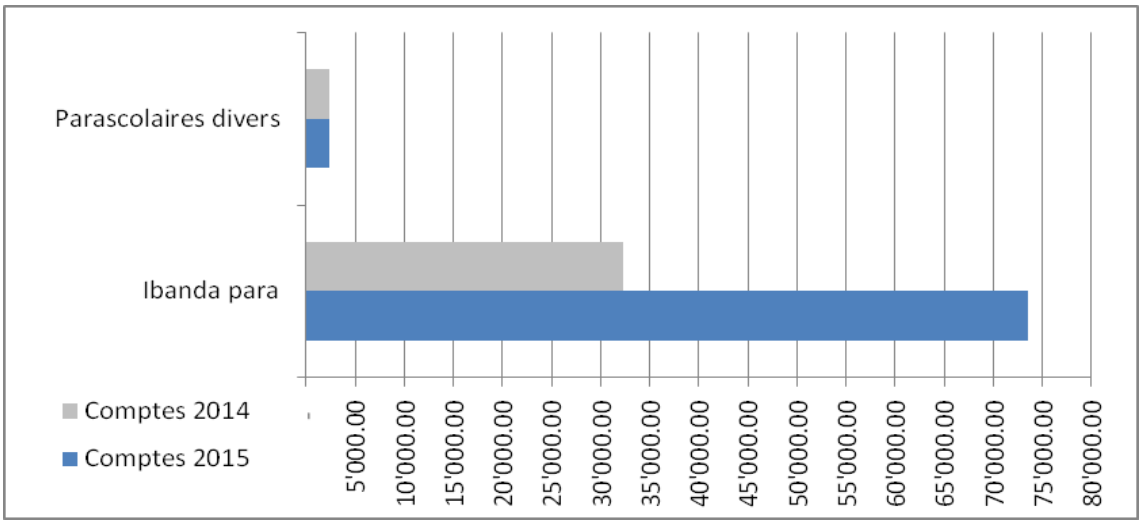

5. Accueil para-scolaire communal

Alors que le taux d'occupation des accueils para-scolaires communaux a augmenté d'environ 2.6%, la part communale a elle diminué en moyenne de 3.6% par rapport à 2014.

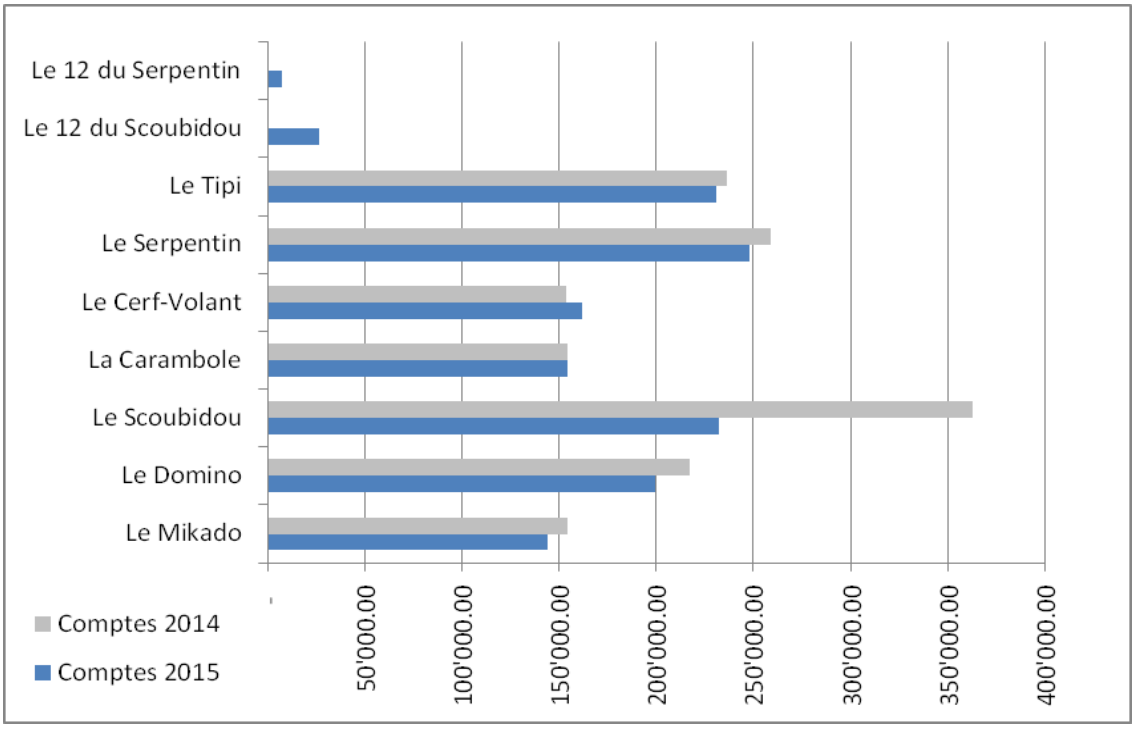

6. Aides financières à d'autres structures pour l'enfance

- Chat Botté : 2 x 5'000 frs = 10'000 frs
- L'atelier de l'Imaginaire : 2 x 3'000 frs = 6'000 frs
- Villa Yoyo : 40'000 frs
- La Pirouette : pas d'aide en 2015 (les enfants de la Pirouette ont obtenu des places dans les structures de la Ville.

Accueil pré-scolaire

(entité de gestion n° 131.03)

1. Personnel de l'Accueil pré-scolaire

Les cinq crèches communales (Crèches de Serrières, des Cadolles, des Bercles, du Centre-Ville et des Charmettes) présentent un effectif total de 59 collaborateurs, comprenant les éducateurs-trices et directrices (stagiaires, apprentis et personnel d'intendance non-compris).

Malgré un marché du travail très ouvert pour les éducateurs-trices de l'enfance, le personnel est stable, avec un taux de rotation plutôt bas. Cette stabilité permet le bon déroulement des projets éducatifs, tels que la promotion de la lecture (Promenons-nous dans les livres) l'encouragement au mouvement (Youp'là bouge !) ou le travail d'intégration lié aux appartenances multiples des enfants et des familles.

2. Capacité d'accueil

Au 31 décembre 2015, la Ville de Neuchâtel compte 424 places d'accueil subventionnées et 248 places privées non-subventionnées.

Crèches	Nbre de places subventionnées	Nbre de places non-subventionnées
Communale des Bercles	50	
Communale des Cadolles	36	
Communale du Centre-Ville	45	
Communale des Charmettes	27	
Communale de Serrières	40	
Ibanda	38	
Kids Care	23	
Au p'tit soleil	26	
La Boutique	32	
Les Nanous	20	
Vanille-fraise	20	
Les Tournesols	25	10
Hôpital neuchâtelois	42	32
La Bellanie		35
Le Cocon		52
Les Enfants du Monde		70
Tic-Tac		30
Maison des Enfants		19
Total	424	248

3. Structures pré-scolaires communales

Les crèches communales présentent en 2015, une amélioration de l'efficience des places d'accueil, avec pour conséquence un plus grand nombre d'enfants inscrits sans création de places, et une augmentation des recettes. Cette dernière est due également à l'inversion du principe de rabais de fratries induit par la LAE dès le 1er août 2015 (voir point 1).

Interprétation des graphes :

- *Graphe « places facturées à 100% (max) : le nombre de places facturées à 100% en 2014-2015 en comparaison de la facturation maximum.*
- *Graphe « répartition des recettes » : répartition tripartite des recettes de la structure.*
- *Graphe « Répartition facturation » : répartition de la facturation entre les parents et leur commune de domicile.*

3.1. Crèche de Serrières

La crèche de Serrières a une capacité d'accueil de 40 places. En 2015, environs 13% des places facturées l'ont été pour des enfants ne résidant pas en Ville de Neuchâtel.

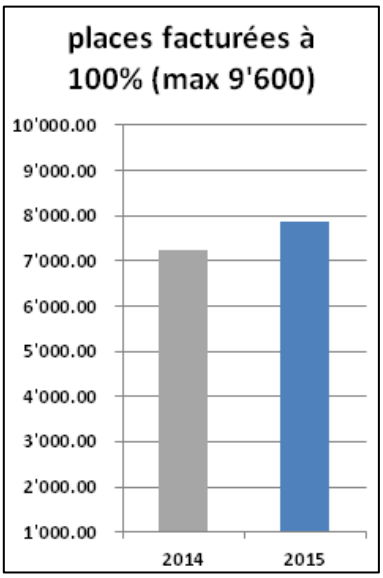

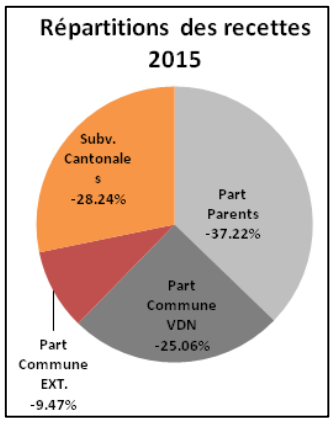

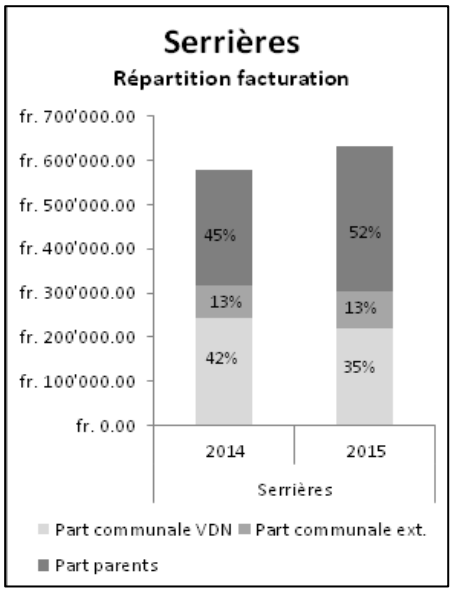

3.2. Crèche des Cadolles

Suite à son déménagement en décembre 2013 la crèche des Cadolles a augmenté sa capacité d'accueil de 15 pour arriver à 36 places d'accueil. Suite à cette augmentation, la structure a bénéficié de l'aide fédérale pour la création de nouvelles places, pour une période de 2 ans (jusqu'en 2015). Peu d'enfants externes à la Ville de Neuchâtel fréquentent cette structure.

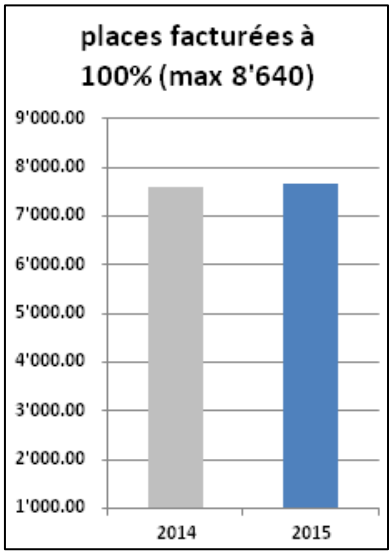

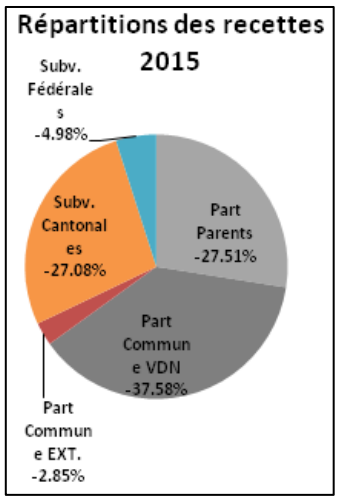

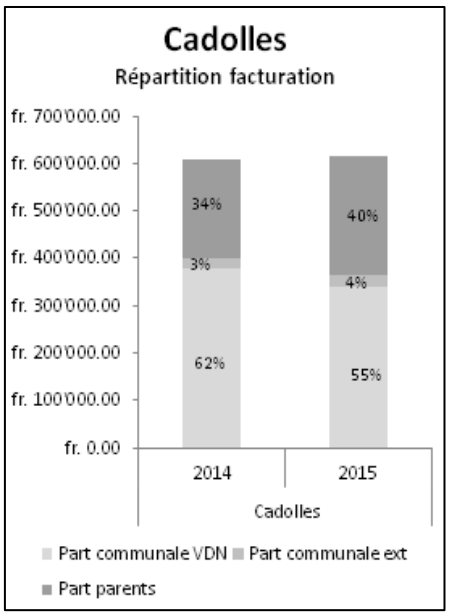

3.3. Crèche des Bercles

La crèche des Bercles a une capacité d'accueil de 50 places. Environ 6% des places facturées concerne la prise en charge d'enfants ne résidant pas en Ville de Neuchâtel.

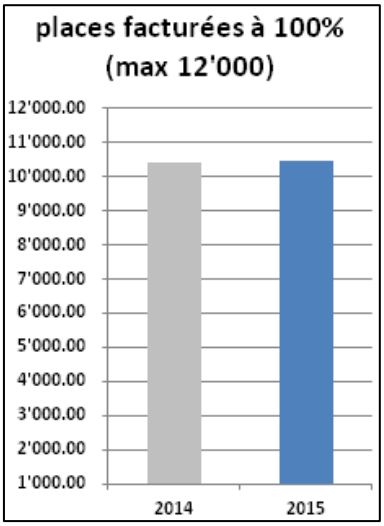

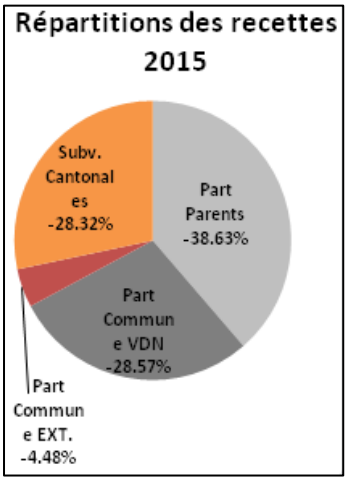

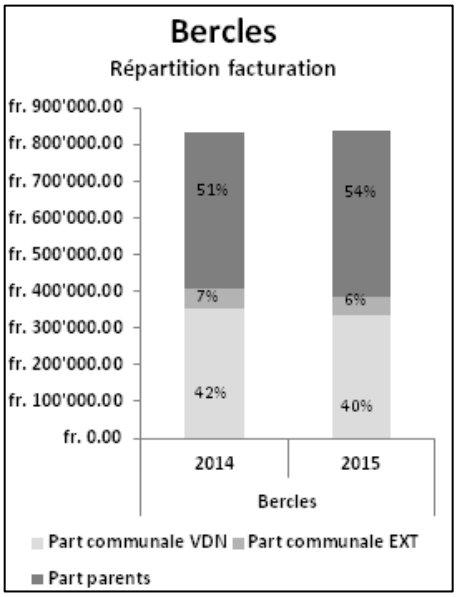

3.4. Crèche du Centre-Ville

La crèche du Centre-Ville peut accueillir jusqu'à 45 enfants. Les horaires de cette crèche sont étendus (6h40 – 19h) afin de permettre aux familles travaillant dans les commerces de la Ville d'avoir un mode de garde adapté à leur activité professionnelle. Environ 16% des places facturées concernent des enfants externes à la Ville de Neuchâtel

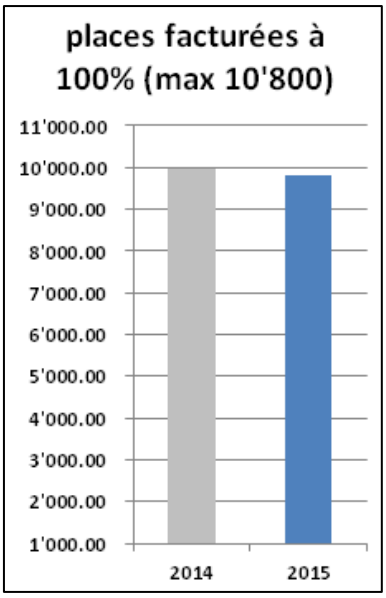

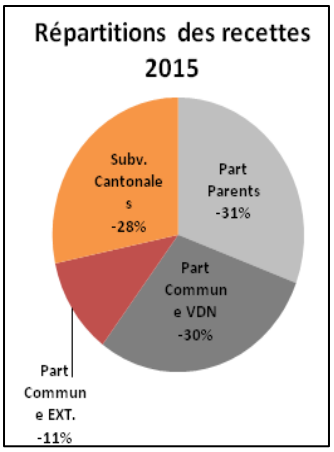

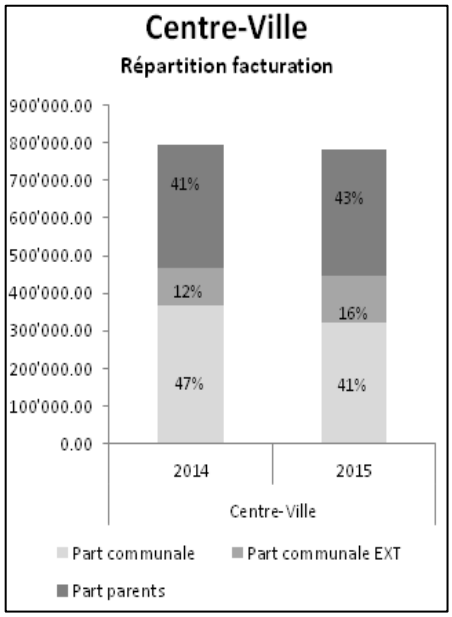

3.5. Crèche des Charmettes

La crèche des Charmettes a une capacité d'accueil de 27 enfants. Environ 15% des places facturées concernent des enfants venant de communes externes.

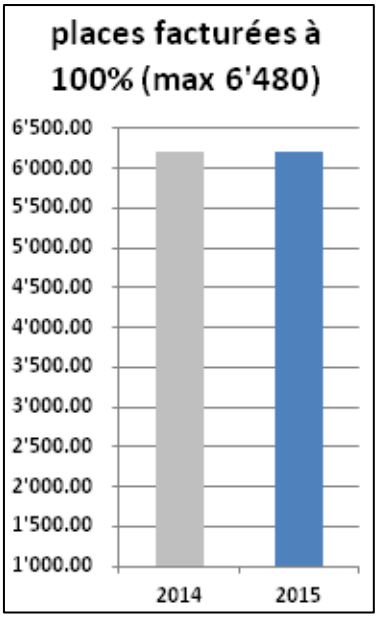

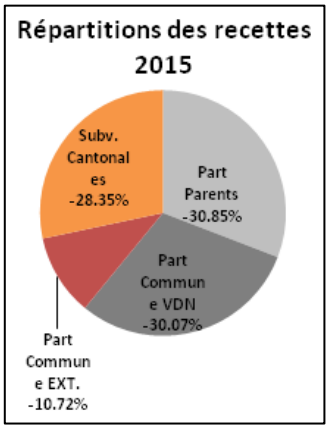

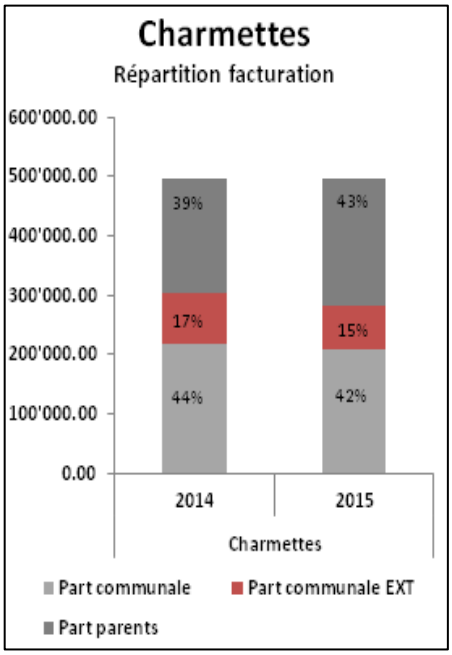

Accueil para-scolaire

(entité de gestion n° 131.04)

Les places d'accueil para-scolaire, destinées aux enfants scolarisés aux cycles 1 et 2 de l'école publique et dont les parents exercent une activité professionnelle, sont fortement sollicitées par les familles de notre Ville.

Chaque année, nous augmentons leur nombre en étroite correspondance avec les bassins scolaires et la planification cantonale. A la fin de l'année 2015, notre Ville proposait 407 places, dont 44 places « Tables de midi », et 20 places dans des institutions privées.

1. Personnel de l'Accueil para-scolaire

Le dispositif d'accueil para-scolaire communal est réparti sur 7 sites et emploie 87 collaborateurs

- Au 30 septembre 2015, la directrice du Domino (90%) a démissionné de son poste. Pour la remplacer, une nouvelle directrice a été engagée au 23 septembre 2015.
- Durant l'exercice, des départ et engagements d'animateurs-trices, sont régulièrement enregistrés, toujours dans le respect de la dotation attribuée.

2. Capacité d'accueil

* 24 pour la phase test 2014-2015. Projet-pilote "Tables de midi" confirmé à l'issue de la phase test 2014-2015

Structure	Bassin scolaire	Nombre de places	Augmentation par rapport à 2014
Le Mikado	Acacias	33	
Le Domino	Crêt-du-Chêne	55	10
Le Scoubidou	La Promenade	65	
12 du Scoubidou	Promenade	34	* 10
Le Carambole	La Maladière	38	
Le Cerf-Volant	Serrières	33	
Le Serpentin	Parcs	65	
12 du Serpentin		10	10
Le Tipi	Charmettes-Vauseyon	54	
Ibanda-para	La Promenade	20	
Totaux		**407**	**30**

3. Structures para-scolaires communales

Interprétation des graphes :

- *Graphe « places facturées à 100% (max) : le nombre de places facturées à 100% en 2014-2015 en comparaison de la facturation maximum.*
- *Graphe « répartition des recettes » : répartition tripartite des recettes de la structure.*
- *Graphe « Répartition facturation » : répartition de la facturation entre les parents et leur commune de domicile.*

3.1. « Le Mikado »

Le Mikado accueille les écoliers du collège des Acacias et des classes 1 et 2 alentours. Sa capacité d'accueil est de 33 places.

Trois familles sont en attente partielle pour la période des repas. 72 enfants sont inscrits dans cette structure. Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 74% des inscriptions.

L'augmentation du nombre de places de 18 à 28 en 2013 a permis au Mikado de percevoir des subventions fédérales (OFAS) pour 3 ans, soit jusqu'en 2016.

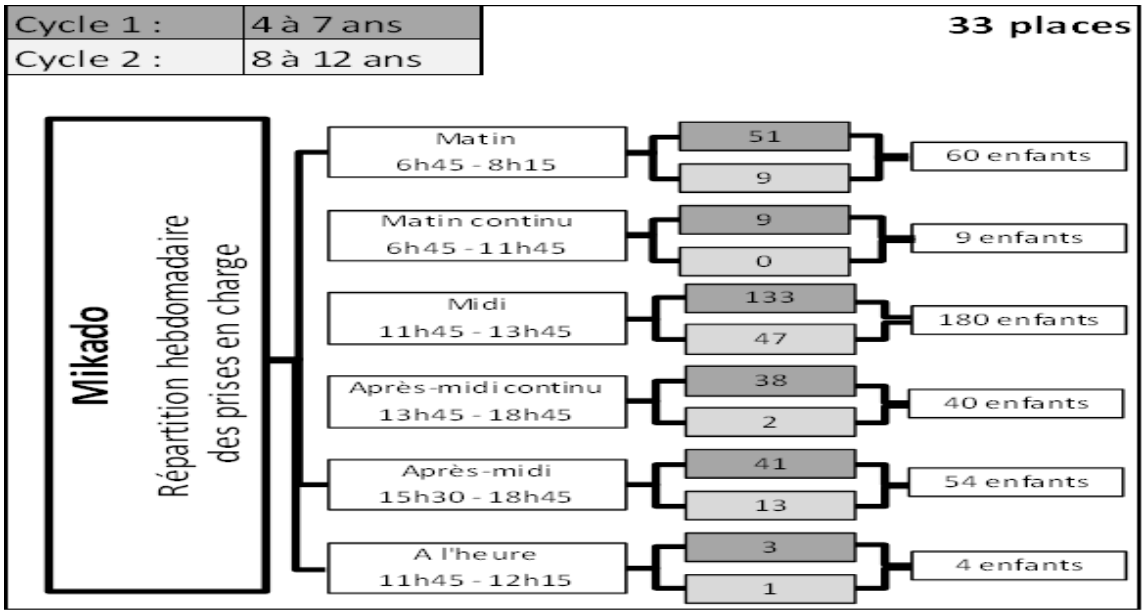

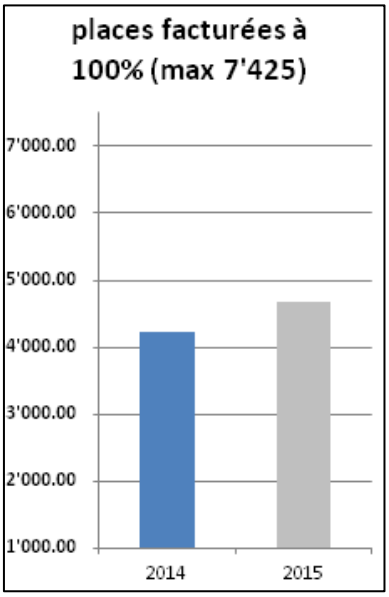

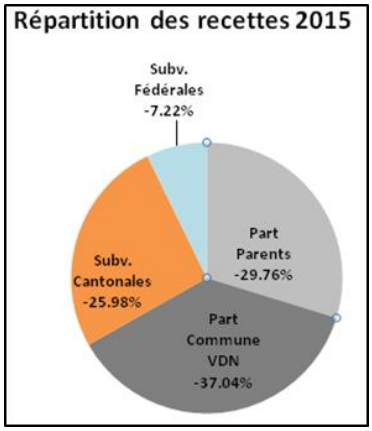

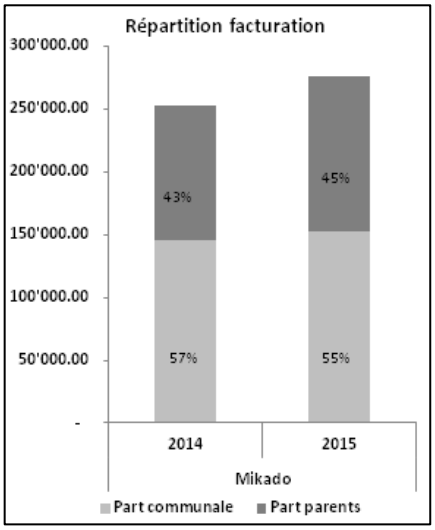

3.2. « Le Domino »

La Ville de Neuchâtel a acquis et transformé des locaux sis rue du Crêt-du-Chêne 6a (rapport 13-022 du 20 novembre 2013). Finalement, la structure d'accueil «Le Domino» a fait le choix, en accord avec l'école, de continuer à occuper les locaux situés au sein du collège même du Crêt-du-Chêne. L'ancien espace occupé par le Domino et transformé, sera utilisé par l'éorén pour les besoins scolaires. Le Domino accueille les écoliers de ce collège et des classes 1 et 2 alentours.

Une augmentation de 45 à 55 places a permis d'accueillir 93 enfants, et de supprimer toute liste d'attente. Les enfants du cycle 1 représentent 63% des inscriptions. Pour cette augmentation de 10 places, la structure a bénéficié du Fonds d'impulsion cantonal (8'000 francs), cette somme a été utilisée pour l'acquisition d'une partie du mobilier nécessaire à l'agrandissement.

Il est à relever que par rapport à 2014, la part communale VDN a diminué de 6% (répercussion sur la part parents).

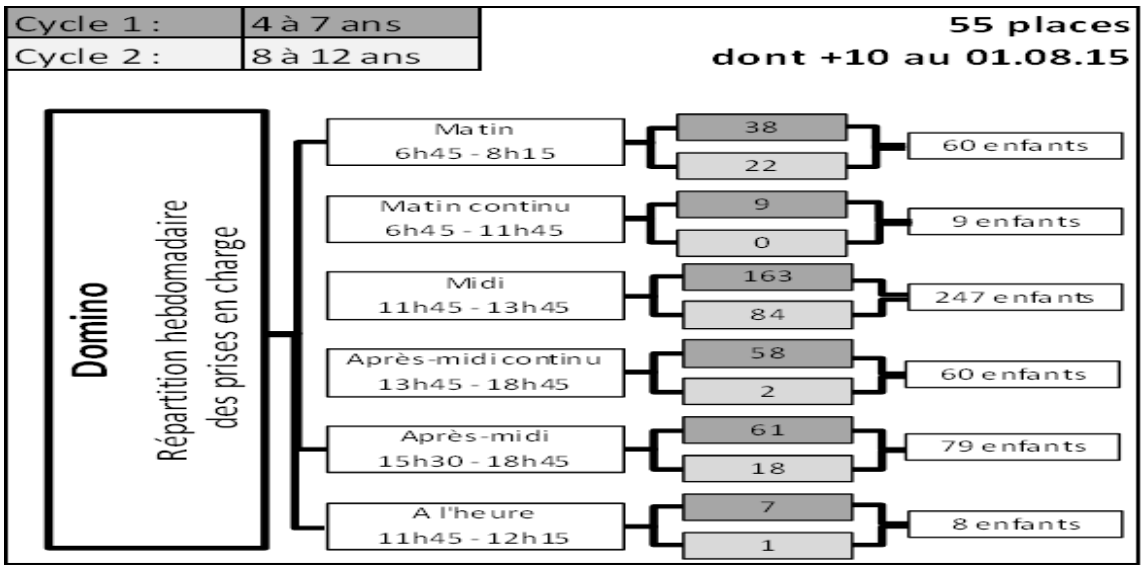

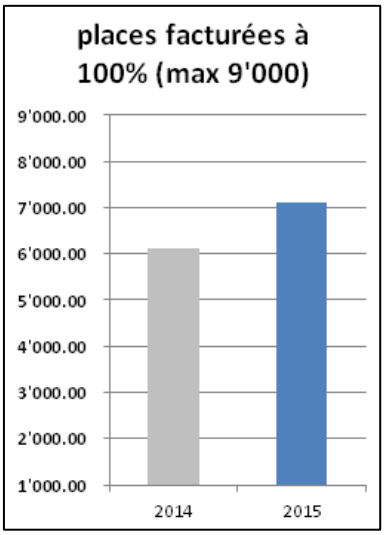

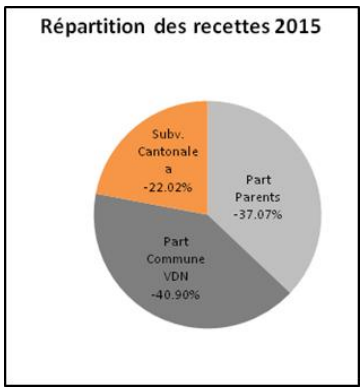

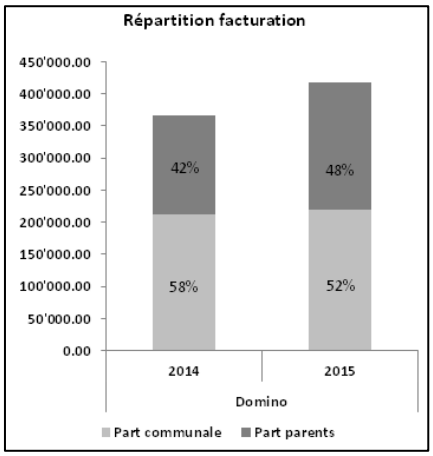

3.3. « Le Scoubidou »

Le Scoubidou accueille les écoliers du collège de la Promenade.

Depuis le 1er janvier 2015, la structure du Scoubidou a été séparée financièrement (facturation) du « 12 du Scoubidou » (Tables de midi) afin d'avoir une meilleure vue des charges et recettes. Les enfants des degrés 6 à 8 sont inscrits et facturés au « 12 du Scoubidou » mais sont pris en charge le matin et l'après-midi au Scoubidou si les familles en font la demande.

114 enfants fréquentent la structure dont 96 enfants pour le cycle 1 (1ère à 4ème) et 18 enfants du degré 5. Le Scoubidou a pu répondre à toutes les demandes de prise en charge des familles.

Par rapport à 2014, la part communale VDN a diminué de 6% (répercussion sur la part parents).

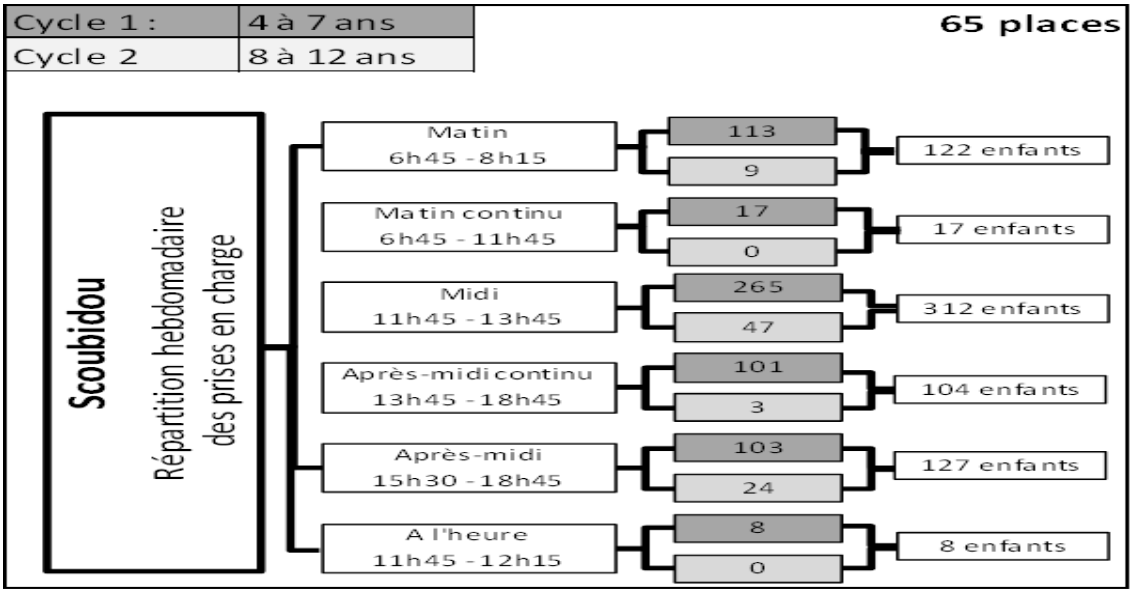

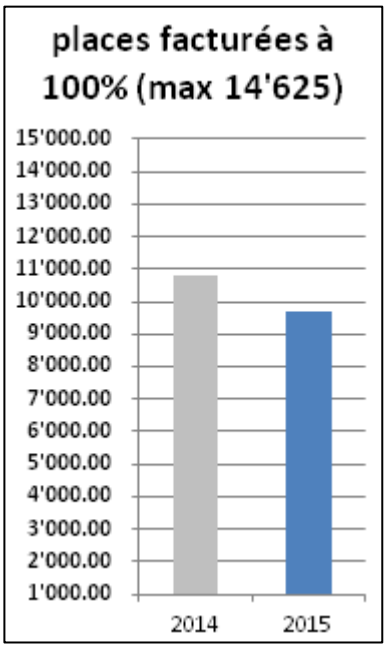

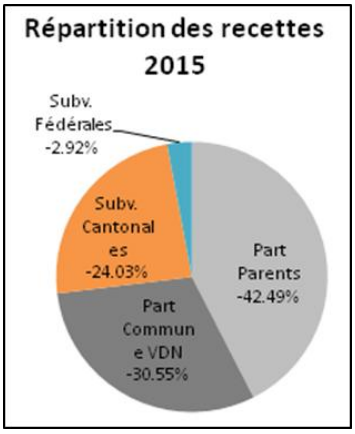

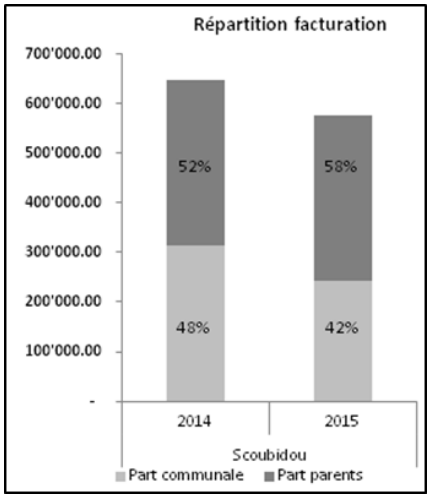

3.4. « Le Carambole »

Le Carambole accueille les écoliers du collège de la Maladière. 78 enfants sont inscrits dans cette structure.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 66% des inscriptions. Il n'y a pas de liste d'attente, hormis pour un enfant qui est en attente partielle, pour le repas du lundi midi.

Par rapport à 2014, la part communale VDN a diminué de 3% (répercussion sur la part parents).

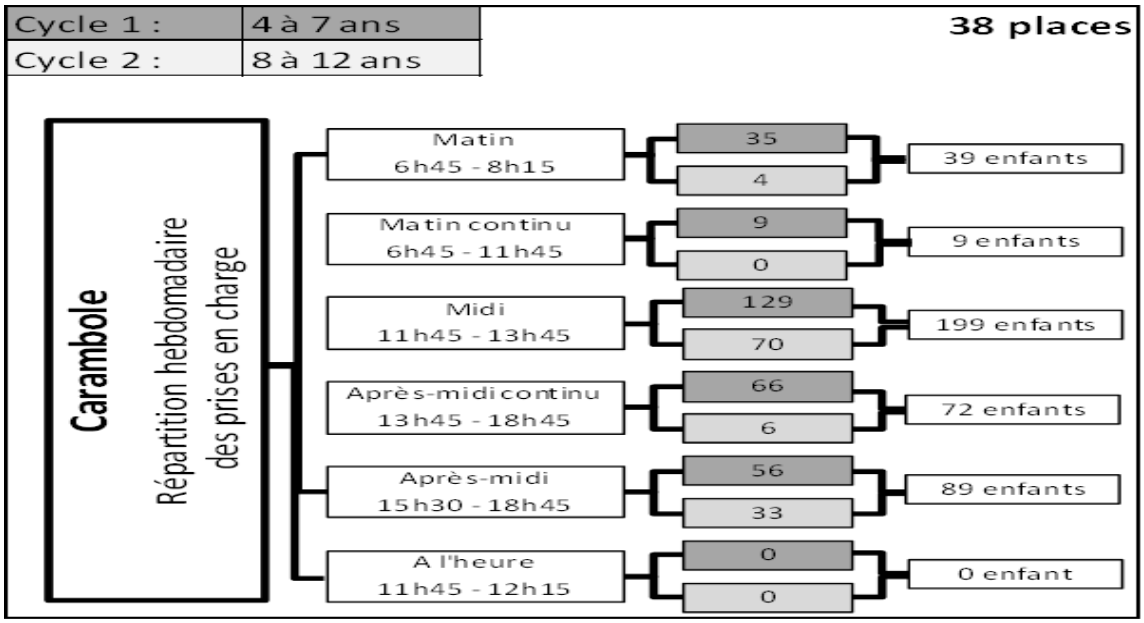

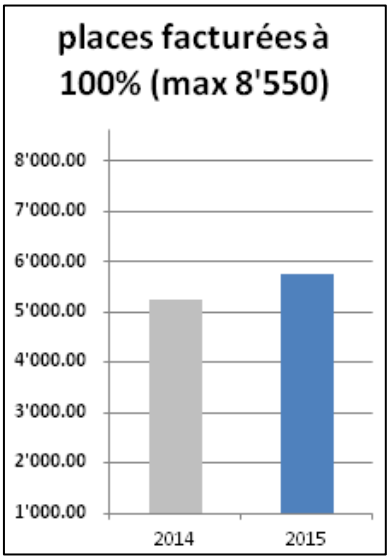

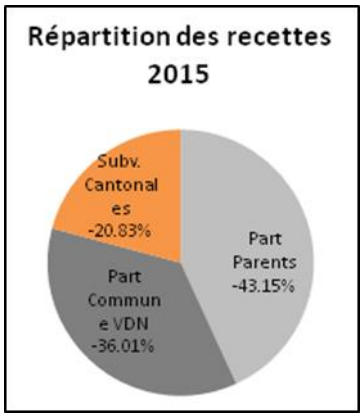

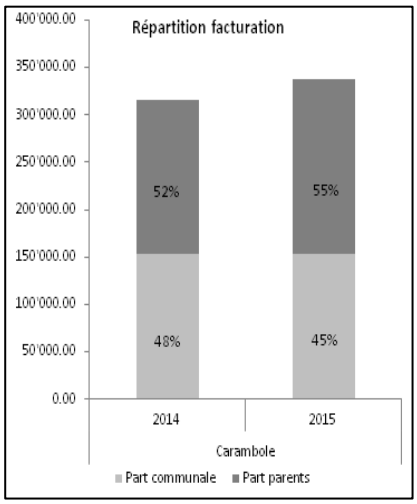

3.5. « Le Cerf-Volant »

Le Cerf-Volant accueille les écoliers du collège de Serrières et des classes 1 et 2 alentours. 67 enfants sont inscrits dans la structure.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 62% des inscriptions. Trois enfants sont en attente partielle, uniquement pour les repas de midi

Par rapport à 2014, la part communale VDN a augmenté de 3%, diminuant d'autant la part des parents.

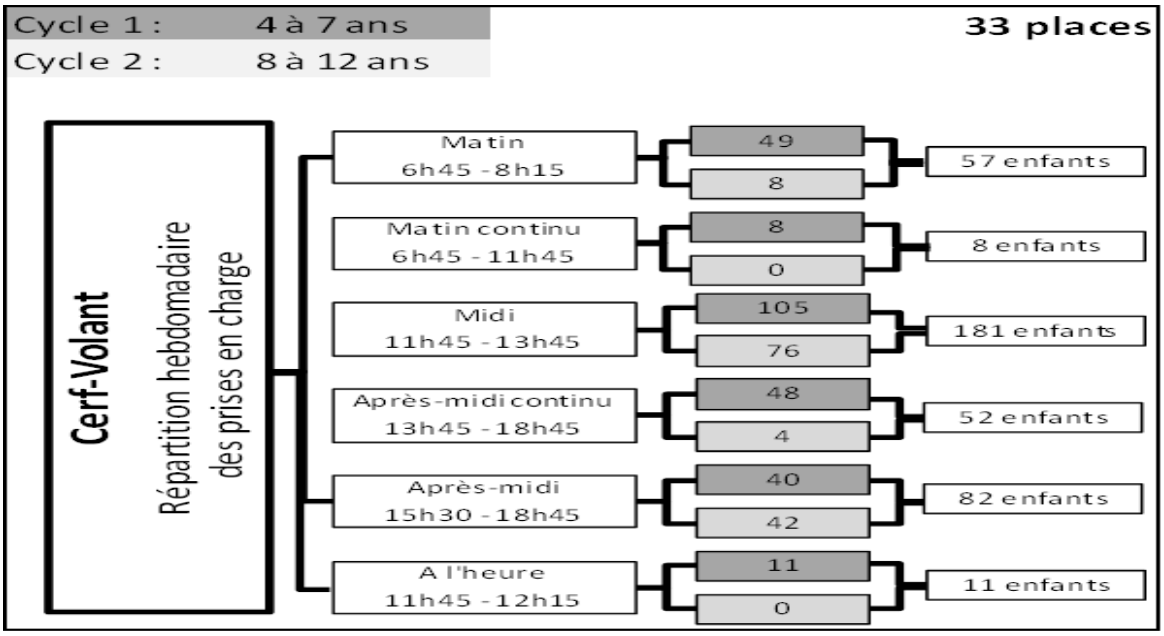

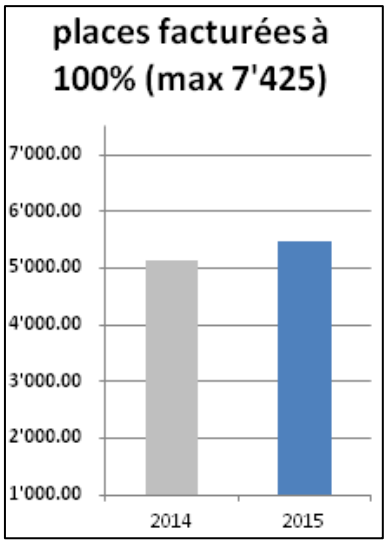

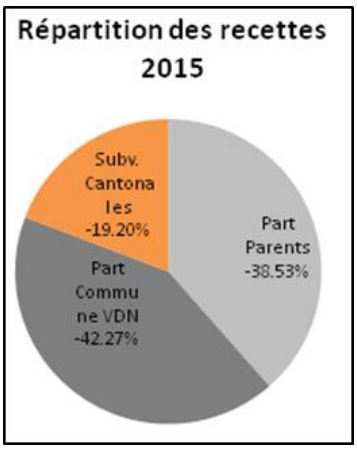

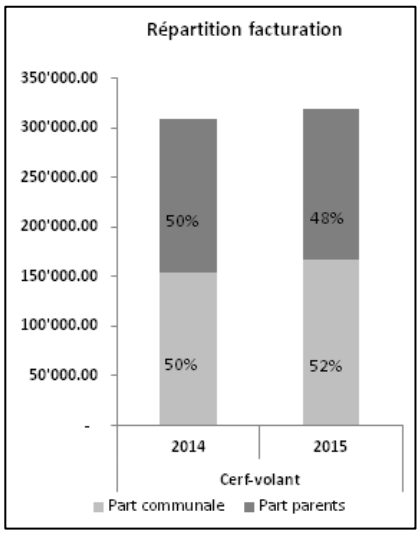

3.6. « Le Serpentin »

Le Serpentin accueille les écoliers du collège des Parcs, Sablons & Terreaux ainsi que des classes 1 et 2 alentours.

136 enfants fréquentent la structure dont 84 enfants pour le cycle 1 (1ère à 4ème) et 52 enfants des degrés 5, 6 et 7. Les enfants des degrés 8 sont inscrits (facturés) au « 12 du Serpentin » (Tables de midi) mais sont pris en charge le matin et l'après-midi au Serpentin si les familles en font la demande. Deux enfants sont en attente partielle pour la période de midi.

Par rapport à 2014, la part communale VDN a diminué de 5% (répercussion sur la part parents)

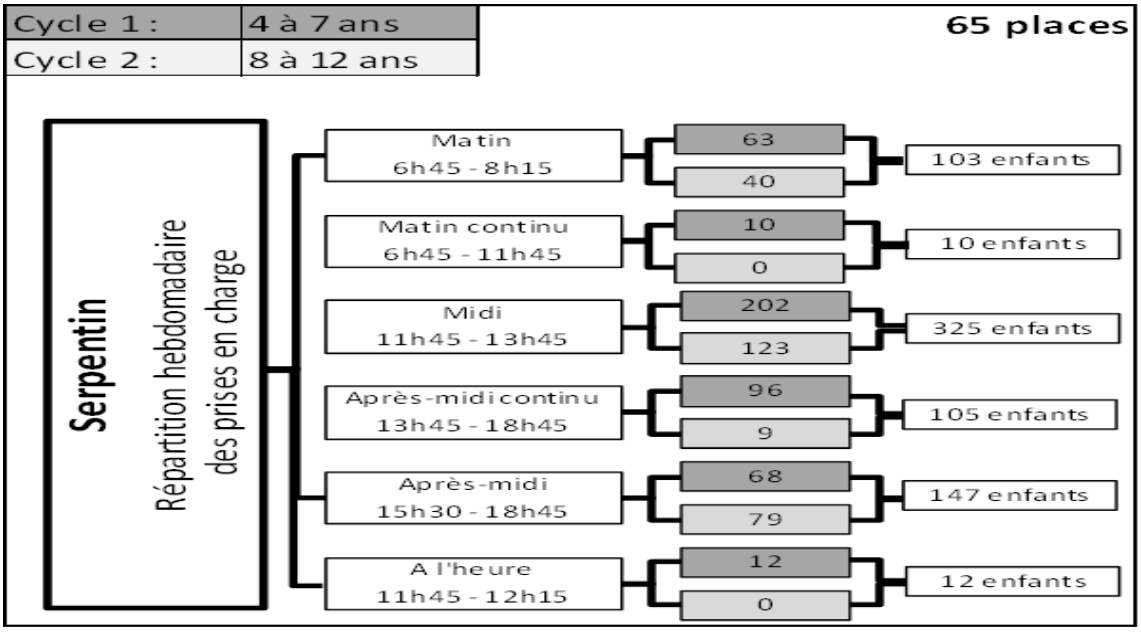

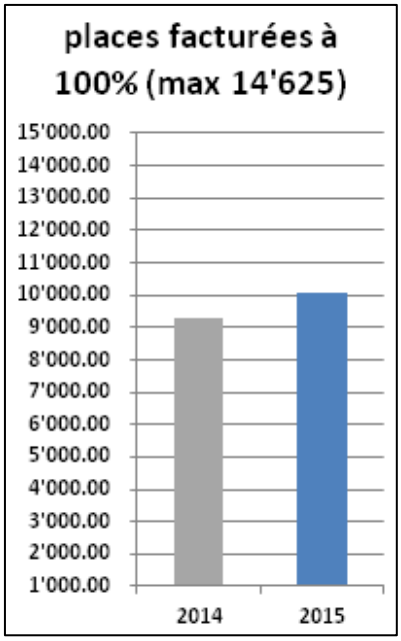

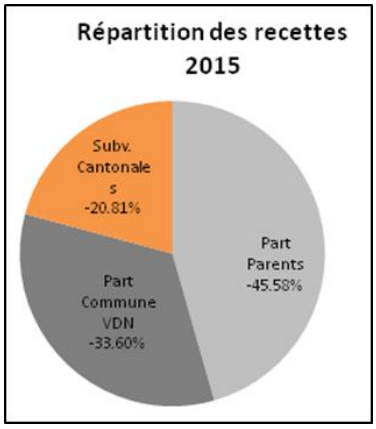

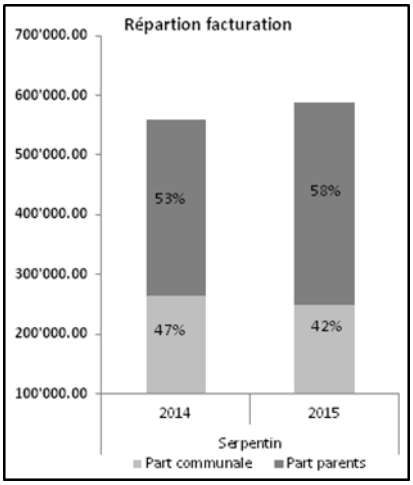

3.7. « Le Tipi »

Le Tipi accueille les écoliers des collèges des Charmettes et de Vauseyon et des classes 1 et 2 alentours. 98 enfants sont inscrits dans la structure.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 70% des inscriptions. Il n'y a pas de liste d'attente au Tipi.

Par rapport à 2014, la part communale VDN a diminué de 5% (répercussion sur la part parents).

A son ouverture en 2012, le Tipi a pu bénéficier du subventionnement fédéral (OFAS) pour 3 ans, soit jusqu'en 2015.

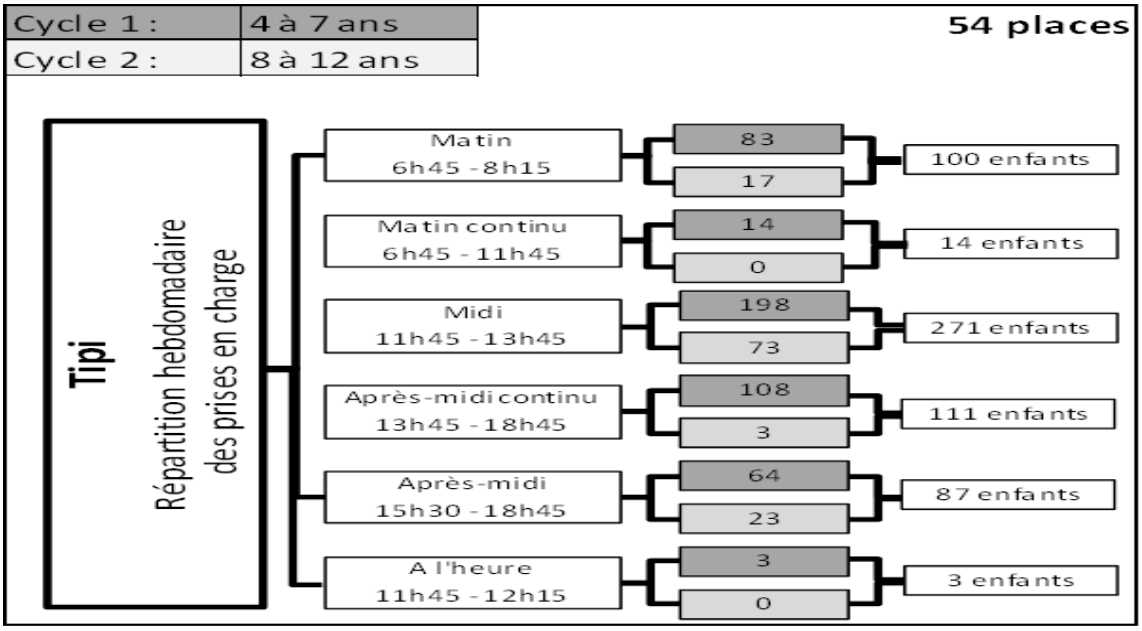

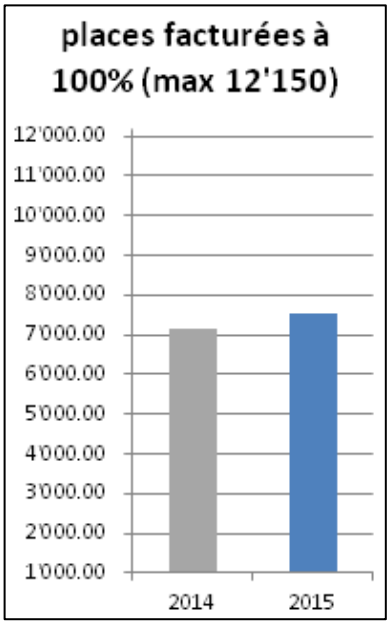

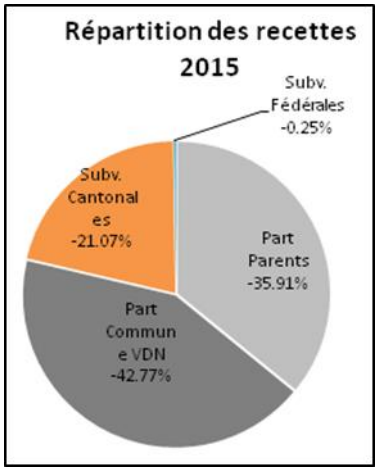

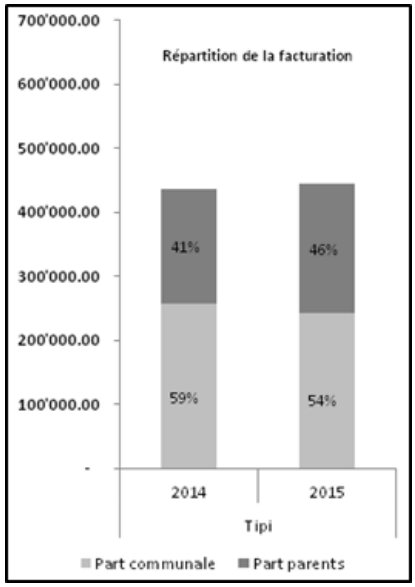

4. Développement d'un accueil para-scolaire « Tables de midi »

Après la phase test du projet-pilote « Tables de midi » pour le bassin scolaire de la Promenade, durant l'année scolaire 2014-2015, la poursuite et le développement de ce concept a été accepté par le Conseil communal puis par le Conseil général. (Rapport 15-021)

Le développement des accueils de type « Tables de midi » a permis d'absorber les listes d'attente existantes, d'augmenter l'efficience des places proposées par un meilleur taux d'occupation, tout en satisfaisant le besoin des parents. La prise en charge de leur-s enfant-s durant la pause de midi est souvent la clé de voûte de la conciliation travail-famille.

Les « Tables de midi » portent désormais le nom de « Le 12 du….. » suivi du nom de la structure principale existante. De cette façon, on identifie le bassin scolaire auquel chaque «Le 12» appartient, on lie deux lieux par les enfants et les éducateurs qui les fréquentent. Le chiffre 12 signale finalement l'heure du repas de midi, qui est l'heure d'ouverture de ces nouvelles structures, dont chaque bassin scolaire devrait à terme être équipé.

4.1. « Le 12 du Scoubidou »

Au terme de la phase de projet-pilote, le « 12 du Scoubidou », situé initialement à la Maison des Associations, a déménagé pour occuper des espaces situés au sous-sol du Collège de la Promenade. Cette proximité supprime les temps de déplacements pour les élèves et les éducateurs, et la cour de l'école permet aux enfants de pouvoir se défouler avant et après les repas. La sécurité, la santé et les coûts sont ainsi améliorés. La capacité d'accueil pour le « 12 du Scoubidou » est de 34 enfants et la structure est rattachée au Scoubidou.

En 2014, les prestations de prise en charge du « 12 du Scoubidou » ont été facturées par le Scoubidou. Afin d'avoir une meilleure vue des charges et recettes, les deux structures ont été séparées financièrement dès le 1er janvier 2015. Le « 12 du Scoubidou » accueille les écoliers du collège de la Promenade. Il a pu satisfaire toutes les demandes de prise en charge des familles. 51 enfants du cycle 2 fréquentent la structure (30 enfants de 6ème, 9 de 7ème et 12 de 8ème). Les parents qui le souhaitent ont la possibilité d'inscrire leur-s enfant-s le matin avant l'école ainsi que l'après-midi après l'école au Scoubidou, dans la structure mère.

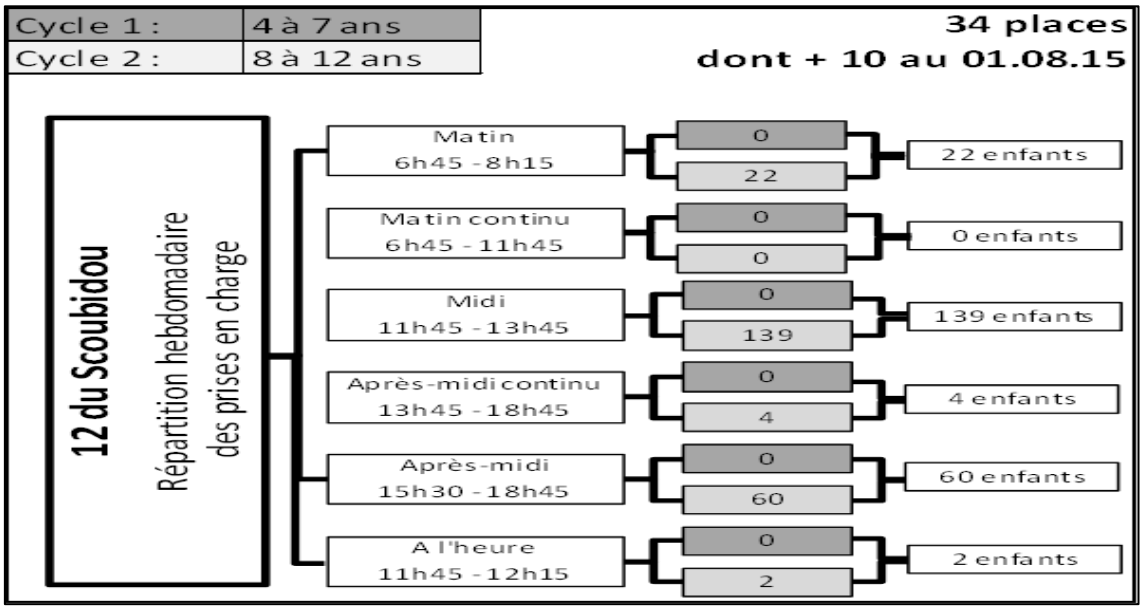
Cycle 1 : 4 à 7 ans
Cycle 2 : 8 à 12 ans
34 places
dont + 10 au 01.08.15
12 du Scoubidou
Répartition hebdomadaire des prises en charge
Matin 6h45 - 8h15
0
22
22 enfants
Matin continu 6h45 - 11h45
0
0
0 enfants
Midi 11h45 - 13h45
0
139
139 enfants
Après-midi continu 13h45 - 18h45
0
4
4 enfants
Après-midi 15h30 - 18h45
0
60
60 enfants
A l'heure 11h45 - 12h15
0
2
2 enfants

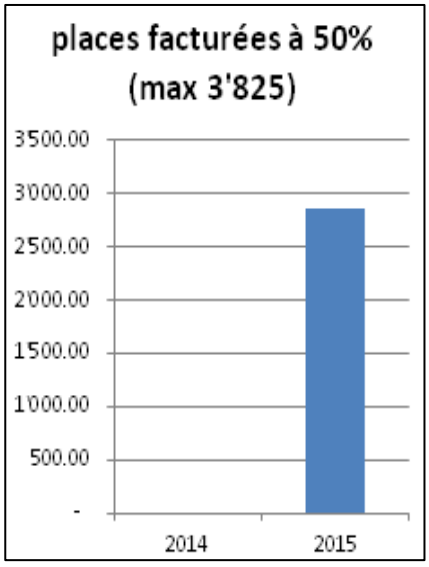
places facturées à 50%
(max 3'825)
3500.00
3000.00
2500.00
2000.00
1500.00
1000.00
500.00
-
2014
2015

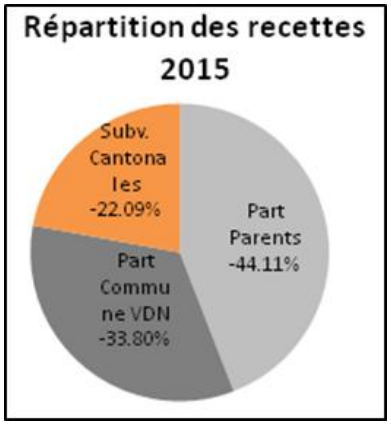
Répartition des recettes 2015
Subv. Cantonales -22.09%
Part Parents -44.11%
Part Commune VDN -33.80%

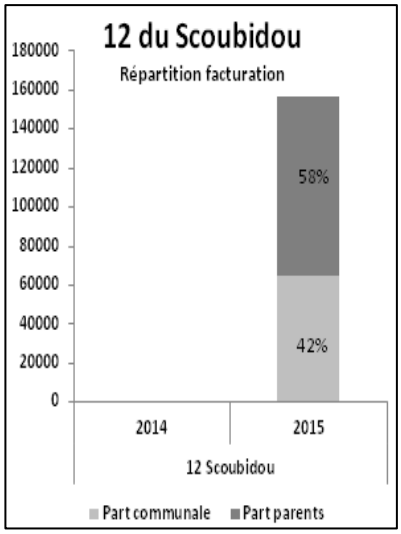
12 du Scoubidou
Répartition facturation
180000
160000
140000
120000
100000
80000
60000
40000
20000
0
58%
42%
2014
2015
12 Scoubidou
Part communale
Part parents

4.2. « Le 12 du Serpentin »

Des locaux situés dans le bâtiment faisant face au collège des Parcs ont permis l'implantation du « 12 du Serpentin ». Ces grands locaux très clairs, abritant autrefois l'enseignement ménager sont tout simplement idéaux. Seule la cour d'école sépare le bâtiment du collège des Parcs.

Comme pour les autres bassins scolaires, le « 12 du Serpentin » est rattaché directement au Serpentin.

Les enfants inscrits en dehors de la période de midi sont également accueillis au Serpentin. La facturation est effectuée par le "12" afin que les parents bénéficient du rabais "cumul des plages horaire".

Le « 12 du Serpentin » a pu répondre à toutes les demandes de prise en charge des familles.

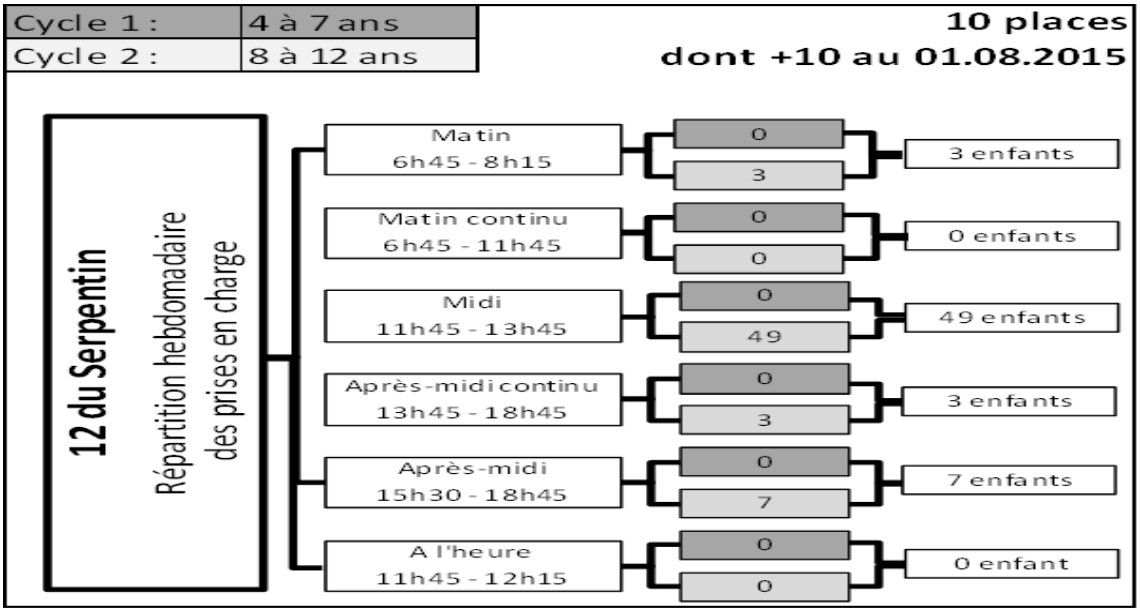

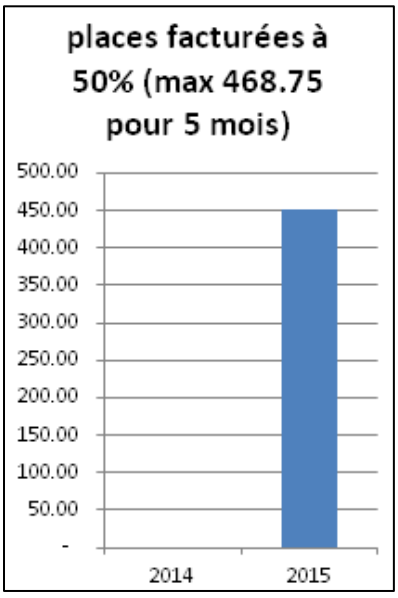

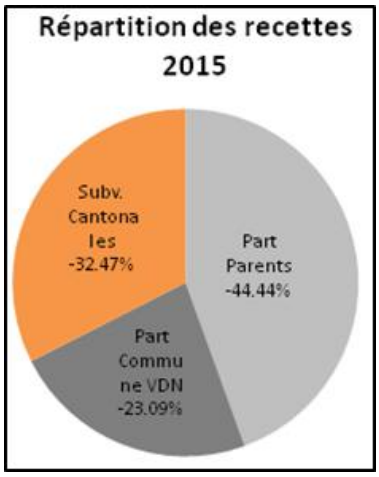

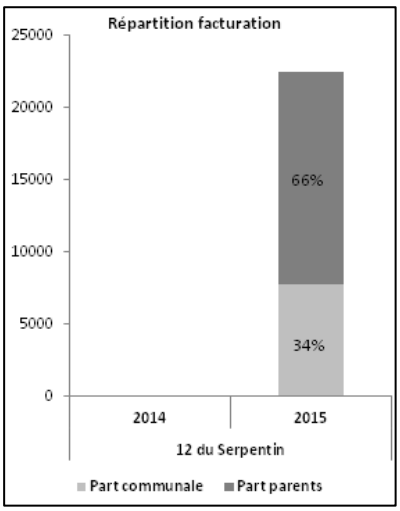

5. Ouverture de places d'accueil durant les vacances scolaires

Conformément aux dispositions prévues par la LAE, le SAE propose ses places d'accueil durant une partie des vacances scolaires. La Ville de Neuchâtel offre 7 semaines d'ouverture: celle des Relâches, les deux de Pâques, les deux premières des vacances d'été et les deux des vacances d'automne. Tous les parents dont les enfants fréquentent nos structures d'accueil peuvent demander une inscription durant la totalité ou une partie de ces 7 semaines, selon le même taux qu'en période scolaire. Le lieu d'accueil et le personnel éducatif est organisé en fonction du nombre d'enfants inscrits. Un peu moins de 15% d'enfants fréquentent nos accueils durant les vacances scolaires, 70% d'écoliers du cycle 1 et 30% du cycle 2.

Période de vacances	**Nombre de journées facturées**	**moyenne des enfants accueillis par jour**	**% mis à disposition sur 387 places**
Relâches	231	46	12%
1ère semaine des vacances de Pâques	122	30	8%
2ème semaine des vacances de Pâques	267	53	14%
1ère semaine des vacances d'été	383	76	20%
2ème semaine des vacances d'été	263	52	14%
1ère semaine des vacances d'automne	324	64	17%
2ème semaine des vacances d'automne	356	71	19%

Un programme spécial pour les vacances est organisé par les équipes éducatives. Des visites culturelles, des excursions dans la région et des activités de plein air sont privilégiées. Nous veillons toutefois à réserver aussi des plages au sein de la structure d'accueil, afin que les enfants puissent profiter de journées non-interrompues par le rythme scolaire pour organiser des jeux entre eux, à l'intérieur ou à l'extérieur.

D'autres acteurs locaux, également subventionnés par la Ville, proposent différentes prestations à l'intention des écoliers en vacances (camps multisports du Service des sports, camps à La Rouvraie, Centre de loisirs, Passeport-vacances…).

Ces offres diversifiées se complètent, et les parents y inscrivent volontiers leurs enfants.

Enseignement obligatoire

(entité de gestion n° 132.01)

Depuis la rentrée 2012, les écoles obligatoires sont gérées à travers des syndicats régionaux formant 7 Cercles scolaires dans notre canton. Celui qui nous concerne, l'éorén, regroupe 13 communes et 5 Centres scolaires, chacun avec ses autorités et directions. Les élèves de la Ville sont scolarisés dans trois Centres scolaires (Côte, Terreaux, Mail) qui se situent partiellement, voire entièrement pour le Centre des Terreaux, sur le territoire communal. Ces Centres gèrent neuf collèges de niveau primaire et trois de niveau secondaire sur le sol de la Ville. Ce sont ainsi plus de 3'000 élèves de 4 à 16 ans qui poursuivent une scolarité obligatoire organisée en trois cycles. Si d'une part le canton, par l'intermédiaire du Service de l'éducation obligatoire (SEO), fournit le cadre pédagogique et d'autre part, l'éorén assure le bon fonctionnement des cinq Centres qui le composent, la Ville participe activement aux réflexions politiques et stratégiques concernant la scolarité obligatoire. En tant que propriétaire des bâtiments scolaires (à part le collège du Mail), elle assure l'entretien et s'occupe des différents projets de transformation et de rénovation des bâtiments. La Direction de l'Education a pour tâche, entre autres, de coordonner les demandes et les besoins dans ce domaine venant tant des services de la Ville que des Centres scolaires. Le poste d'attachée scolaire, créé en 2013, a été pérennisé avec une dotation de 70% afin de pouvoir soutenir la Directrice dans ses multiples tâches liées à l'école. Outre celles déjà nommées, plusieurs prestations spécifiques à la Ville demandent en effet un grand travail de collaboration avec l'éorén et les différents services de la Ville.

1. Politique scolaire et de formation

1.1. Réformes de l'école obligatoire

L'implémentation des réformes de l'école obligatoire dans le canton de Neuchâtel est toujours en cours.

- Demi-cycle 7-8 : cette réforme permet l'évaluation et l'orientation de l'élève sur deux années. Toutefois elle complique la gestion du personnel (binôme d'enseignant-e-s) et des locaux (localisation dans le même collège durant deux ans). Si les directions des Centres scolaires tentent d'appliquer le principe de localiser le demi-cycle 7-8 dans les collèges primaires, les contraintes spatiales empêchent pour l'instant la réalisation de cet objectif.
- Rénovation du cycle 3 : le mois d'août a vu la première rentrée scolaire pour les élèves de 9ème année avec le nouveau système de classes hétérogènes comportant des groupes à niveaux pour le français et les mathématiques. Les élèves sont répartis en deux groupes suivant leur niveau (en 10e et 11e cinq branches seront enseignées sur deux niveaux). Cette rénovation abolit ainsi le système de filières. La répartition des élèves d'une classe en deux groupes (voire trois suivant le nombre d'enfants par niveau) ainsi que l'hétérogénéité des classes posent des nouveaux défis aux enseignants et à la direction en terme de gestion des classes et des locaux.

1.2. Coordination cantonale

La Directrice de l'Education et vice-présidente de l'éorén représente le Cercle scolaire de l'éorén au sein de la Conférence des directeur communaux pour l'instruction publique (CDC-IP). Elle en assure la présidence, avec l'appui du secrétariat du RUN. Cette coordination entre les principaux responsables du monde scolaire permet d'accompagner les réformes en

cours avec une approche constructive. La réforme de la santé scolaire, l'élaboration de critères pour déterminer un coût global par élève ainsi que les questions de report de charges du canton vers les communes (arrêt des subventions en faveur des transports et bâtiments scolaires, ainsi que du pourcentage attribué aux salaires des directeurs d'établissements) comptent parmi les thèmes principaux abordés cette année.

1.3. Rencontres des directeurs d'école de l'agglomération neuchâteloise

Deux fois par an, nous invitons tous les directeurs d'établissements scolaires obligatoires, postobligatoires et privés de l'agglomération à une rencontre informelle, à la Rouvraie. En 2015, les discussions ont abordé le sujet de la continuité des matières enseignées au secondaire 1 et 2, et le modèle de financement de l'école obligatoire.

1.4. Union des Villes suisses, initiative pour la formation

Neuchâtel est membre de l'Union des Villes suisses, et la conseillère communale vice-préside l'initiative pour la formation. La conférence d'automne a présenté le projet pilote d'écoles à journée continue de la ville de Zurich qui débutera à la rentrée scolaire 2016-2017. La discussion a thématisé les implications lors d'une transition du para-scolaire à l'école à journée continue. Un projet de publication traitant de l'équité en matière d'éducation (« Bildungsgerechtigkeit ») est en cours. Le constat des auteurs est que l'école ne peut garantir l'équité, mais elle doit essayer d'éviter l'iniquité.

1.5. Conseil de l'Université

La directrice siège également dans le Conseil de l'Université de Neuchâtel. Celui-ci s'est notamment prononcé en faveur de l'initiative fédérale visant l'harmonisation des bourses d'études, il a travaillé sur la nouvelle loi régissant l'université (Loi sur l'Université (LU)) et examine actuellement les candidatures pour le rectorat.

2. Eorén

Les différents organes de l'éorén se sont beaucoup investis afin d'implémenter les réformes scolaires en cours dans les meilleures conditions possibles. Ces réformes pédagogiques décidées par le canton ont en effet un grand impact logistique sur l'organisation de chaque cercle scolaire et chaque centre. Parmi les multiples projets pédagogiques de l'éorén, citons les deux suivants :

- Département CRAIE de l'éorén : le projet de « classe de remédiation » pour les cycles 2 et 3 a débuté peu après la rentrée scolaire. Un-e élève perturbant fortement une classe peut ainsi être « sorti » de son environnement pour une durée de deux à trois jours jusqu'à deux mois au maximum. Une petite classe comportant au plus trois élèves est ouverte dans chacun des Centres des Terreaux, du Mail et de la Côte et accueille les élèves des autres Centres respectifs. Un groupe d'encadrement composé d'une enseignante spécialisée et une éducatrice pour l'ensemble de l'éorén ainsi qu'un civiliste par centre, suit les enfants et gère ces classes.
- Projet PRIMA enseignement bilingue : le projet-pilote se poursuit également en Ville de Neuchâtel. La sensibilisation par immersion à l'allemand proposé au Centre des Terreaux dans deux classes de $1^{\text{ères}}/2^{\text{èmes}}$ et une classe dans les degrés 3 à 6, va être à nouveau évaluée par le canton.

2.1. Conseils d'établissement scolaire intercommunaux (CESI)

Les CESI des trois centres scolaires se sont retrouvés en moyenne quatre fois par année en soirée. Plusieurs thèmes en lien avec des problématiques impliquant tant les parents, les enseignant-e-s, la direction que les membres politiques de ces conseils ont été abordés dont, entre autres, les médias sociaux et la prévention de la violence. La Ville tient à soutenir et encourager la représentation des parents d'élèves.

2.2. Ecolages

La Ville de Neuchâtel verse à l'éorén des écolages pour ses élèves, qui comprennent tous les coûts tels que les salaires, le matériel, les équipements, les charges immobilières (frais d'entretien, amortissements, intérêts) ainsi que les coûts de l'enseignement spécialisé. Nos services vérifient le domicile des représentants légaux de chacun des élèves. Les écolages des enfants de notre commune scolarisés dans d'autres cercles scolaires sont quant à eux facturés directement à l'éorén et intégrés dans les charges globales.

Effectifs et prix coûtants pour l'année 2015

Cycle	Nombre d'élèves moyen de Neuchâtel	Prix moyen élève/an Fr.	Prix facturés par l'éoren Fr.
Cycle 1 (année 1-4)	1062	7'492.-	8'088'562.60
Cycle 2 (année 5-8)	1157	8'908.-	10'244'204.45
Cycle 3 (année 9-11)	853	11'268.-	9'774'904.45
Total	**3072**	**9'150.-**	**28'107'671.50**

Le détail des comptes de l'éorén se trouve dans son propre rapport. On observe une augmentation du montant global des écolages pour notre ville (2014 : 26'699'060.11 francs) et du coût moyen par élève (2014 : 8'538.- francs). Cette augmentation est attribuée principalement à l'augmentation globale des charges de l'éorén due à l'introduction des heures supplémentaires demandée par le PER. Le coût par élève est également impacté par la baisse générale des effectifs de l'éorén. Notons toutefois que l'éorén clôture ses comptes après ceux de la Ville et que les chiffres présentés ci-dessus reflètent les versements effectués durant 2015, basés sur le budget 2015. L'état des comptes effectifs de l'éorén conduit à un remboursement ou l'inverse durant l'année suivant l'exercice. A ce stade, nous savons déjà que le résultat 2015 de l'éorén nous amènera un remboursement significatif.

2.3. Prestations confiées à l'éorén par mandat

2.3.1. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés ont toujours fait partie de l'offre scolaire pour les écoliers de la Ville, mais ne font pas partie des prestations obligatoires selon la législation cantonale. Avec la création de l'éorén et la diversité des pratiques communales, la Ville a choisi de maintenir cette offre en mandatant l'éorén pour l'organisation des devoirs surveillés, moyennant le

remboursement des frais effectifs. Durant l'année 2015, 2'498 heures de devoirs pour les élèves de 3e à 7e ont été subventionnées pour un montant global de 120'001.35 francs, les parents contribuant avec 24'483 francs.

2.3.2. Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif permet aux élèves de 3e à 7e d'exercer un sport (natation, football, basketball, volleyball) les mercredi après-midi et les samedi matin à moindre coût, encadrés par des moniteurs. Comme pour les devoirs surveillés, la Ville mandate l'éorén pour organiser le sport scolaire facultatif pour les élèves de la Ville. En 2015, 594.5 heures de sport scolaire facultatif ont été subventionnées par la Ville (17'500 francs) et 506 élèves ont pu profiter de cette offre).

2.4. Liens entre les services de la Ville et l'éorén

2.4.1. Agrandissement de la classe du Clos 21

Dans le quartier de Serrières, les effectifs scolaires nécessitent chaque année l'ouverture de dix à onze classes primaires. Comme le collège ne peut en accueillir que neuf, deux classes destinées aux plus jeunes ont été aménagées voici plusieurs années déjà à la rue des Troncs et au Clos 21. Cependant, cette dernière occupée depuis 1980, clairement trop petite par rapport aux normes cantonales, avait besoin d'être rénovée. Le Conseil général, l'éorén ainsi que le Département de l'éducation et de la famille ont plébiscité ces travaux permettant ainsi que ceux-ci se réalisent en un temps record, sous la houlette technique du Service des bâtiments de la Ville. Les écoliers et les enseignant-e-s ont ainsi pu profiter de nouveaux locaux à la rentrée scolaire.

2.4.2. Localisation des 7e/8e

Ces deux niveaux font partie du cycle 2 et sont accompagnés avec un soin particulier permettant la bonne orientation des élèves au cycle 3 : un même binôme d'enseignants dans un même lieu pendant deux années doit assurer un cadre stable. A ce stade, nous ne pouvons pas les placer tous dans des collèges primaires, faute d'espace. Progressivement, à l'occasion d'assainissements par exemple, des locaux seront habilités ou rajoutés. Ainsi, à terme, les collèges secondaires devraient pouvoir accueillir les « groupes à niveau » voulus par la réforme du cycle 3, un fonctionnement qui nécessite un certain nombre de salles supplémentaires. D'ici-là, il est inévitable que plusieurs classes d'élèves doivent régulièrement changer de bâtiment en fonction des cours, pareil pour les enseignants. La confection d'horaires corrects sera un extraordinaire défi pendant quelques années encore.

2.4.3. Aménagement d'une salle de sciences à Vauseyon

L'introduction du demi-cycle 7-8 a conduit les directions à organiser ces degrés autant que possible dans les collèges primaires. Or, ceux-ci ne sont pas équipés pour l'enseignement des sciences. Des locaux ont ainsi été aménagés dans le collège de Vauseyon afin de permettre aux élèves du ce collège et de celui de Serrières de pouvoir bénéficier des mêmes conditions d'enseignement que les élèves localisés dans un collège secondaire.

2.4.4. Regroupement de la direction et du secrétariat du Centre des Terreaux

Afin d'assurer de conditions de conduite et de gestion adéquates pour le Centre des Terreaux, les bureaux de la direction et du secrétariat ont été regroupés dans le bâtiment des Terreaux (la direction du primaire était encore à la Promenade). L'installation dans les nouveaux locaux a pu se faire peu après les vacances d'octobre grâce à la conduite efficace des travaux par le Service des bâtiments de la Ville. Ce déménagement permettra d'affecter des espaces libérés à la Promenade aux 7e/8e.

3. Soutien financier aux familles à revenu modeste

3.1. Déplacement et repas

L'abonnement Onde Verte ainsi que les frais de repas ont été remplacés par la prise en charge de l'équivalent de 50% d'un abonnement Onde Verte 2 zones pour tous les jeunes de la 7e jusqu'à 20 ans habitant en ville de Neuchâtel (cf. Abo-Ado). De plus, les familles rencontrant de grosses difficultés financières ont été dirigées au guichet social afin de clarifier leur possible droit à une aide.

Une aide financière pour les familles dont la zone d'habitation n'est pas desservie par les transports publics est également allouée (principalement des familles de Chaumont habitant à plus de 2.3 km du transport public le plus proche). Ces dédommagements ont concerné 5 familles (10 enfants) pour un montant de 7'500 francs.

3.2. Aides financières complémentaires pour camps scolaires

La Direction de l'Education offre une aide financière complémentaire aux familles domiciliées à Neuchâtel de sorte qu'aucun enfant ne soit exclu d'un camp pour des raisons financières. Après déduction de la part à payer par les parents, en principe, de 10 francs par jour de camp, cette aide porte sur le coût restant du camp pour les parents, à concurrence de 150 francs, une fois par année, pour autant que le revenu modeste des parents le justifie. En 2015, 43 élèves ont bénéficié de l'aide de 3'328 francs. Une hausse est donc constatée par rapport à 2014 (27 subventions octroyées pour un montant de 2'830 francs).

4. Offres durant les vacances pour les élèves

Les élèves inscrits dans une des structures para-scolaires de la Ville peuvent bénéficier d'un accueil durant 7 semaines des vacances scolaires. Toutes les demandes provenant de ces familles sont acceptées. En outre, les offres suivantes sont à disposition pour toutes les familles domiciliées en Ville.

4.1. Passeport-Vacances

Durant l'année 2015, 181 enfants domiciliés à Neuchâtel ont participé aux différentes activités proposées par le passeport (164 en 2014). Une participation de 10 francs par enfant est versée par notre Ville, soit un montant de 1'810 francs pour l'année 2015.

4.2. Camps de La Rouvraie

La Rouvraie est une association sans but lucratif fondée en 1880. Elle organise entre autres des camps de vacances destinés aux enfants de la région. La Ville contribue à hauteur de 160 francs par enfant et par semaine pour ceux domiciliés en ville, soit un total de 15'360 francs pour 2015[2].

Une imputation interne de 82'000 francs est versée au Service de l'urbanisme à titre de valeur locative dans le cadre de la participation de la Ville à la Copropriété de la Rouvraie.

4.3. Camps multisports

La Ville offre par l'intermédiaire du Service des sports la possibilité aux jeunes de 4 à 16 ans de s'initier à différents sports durant une semaine. Cette prestation est proposée aux parents pour une somme modique durant les Relâches, les vacances de printemps et les deux dernières semaines des vacances d'été. Les enfants sont accueillis le matin entre 8h et 9h et sont libérés entre 16h et 17h. Un repas labellisé Fourchette verte est offert à midi.

5. Autres Subventions accordées

- Université Populaire Neuchâteloise (subvention régulière) 5'000 francs
- Junior collège Neuchâtel (subvention régulière) 50'000 francs

6. Evénements en lien avec les écoles

6.1. Fête de la jeunesse

En raison de la mise en place des demi-cycles 7 et 8, la décision a été prise, d'entente avec les trois centres scolaires, de dédier désormais la Fête de la Jeunesse aux élèves des niveaux 1 à 6. Le fait de ne plus intégrer le niveau scolaire 7 représente pour le cortège une diminution d'environ 300 enfants.

Sur la base de ce nouveau critère, la Fête de la Jeunesse s'est déroulée le 3 juillet 2015. La manifestation a regroupé quelque 1'700 enfants des écoles de la Ville de Neuchâtel, ainsi que quelques élèves des écoles privées (International School of Neuchâtel et le Monde des Enfants).

Le thème de l'édition 2015 « Brav'eau ! » a permis des variations dans le vert, le bleu et le turquoise du cortège, tant par un clin d'œil aux vacances qu'aux fonds marins. Cette édition s'est déroulée dans des conditions caniculaires suscitant un large débat : faut-il annuler le cortège, à partir de quelle température, quels sont les risques encourus, etc. ? Après consultation du Service Protection et Sauvetage, tout a finalement été organisé comme à l'accoutumée, avec des postes de secours en plus afin de pouvoir gérer des problèmes éventuels (évanouissement, déshydratation...). L'installation de la chèvre (dispositif comportant plusieurs robinets) par Viteos dans le jardin anglais et la distribution de gobelets recyclables a permis à chacun-e de boire en suffisance. Le fait d'avoir accès à de l'eau potable de qualité en permanence est un atout fort appréciable.

Les enseignants ont aussi apporté leur précieuse contribution : les enfants portaient un chapeau et leurs maîtresses veillaient que chacun-e boive avant le cortège, voire pendant.

[2] Printemps : 28 enfants ; Juillet (1ère semaine) : 25 ; Juillet (2ème semaine) : 17 ; Automne : 26.

Fort heureusement, aucun incident ne s'est produit, bien au contraire, de joyeuses scènes avec pulvérisateurs et autres engins gicleurs se sont déroulées devant la vague géante sur la bâche de l'Hôtel de ville.

Comme les années précédentes, des transports collectifs ont été organisés pour les élèves qui fréquentent les collèges plus éloignés du Centre-Ville (Serrières, Vauseyon, Charmettes, Acacias, Crêt-du-Chêne et Chaumont).

Dans le Jardin anglais diverses activités ont été proposées, notamment :

- Sur la scène mobile, Bricomic (Alexandre Cellier et Jean Duperrex) suivi de Musique nomade (Alexandre Cellier et ses enfants Lucie et Antoine).
- Le Centre de loisirs a proposé différentes animations, notamment la réalisation de pins.
- La grande roue Label-Vie : une roue en bois, à propulsion humaine, installée derrière le kiosque du Fun'ambule a permis de vivre des sensations aériennes. Relevons l'esthétique remarquable de l'installation.
- La Turlutaine a proposé 3 représentations de son spectacle Nostalgia, avec des marionnettes à fils.
- Le Service des Parcs et Promenades a distribué des tournesols en pots.
- L'Association des Marchés de l'Univers a proposé différentes pâtisseries et petite restauration.
- La collaboration avec le NIFFF s'est poursuivie et le film «Lettre à Momo» a été projeté au cinéma Bio.
- Une collation, composée d'un pain au lait (Maeder) et d'abricots (Belle bleue), a été proposée aux enfants. L'Association Mail-Mali a assuré la distribution.
- De l'eau du réseau a été mise à disposition de chacun et des gobelets-souvenirs ont été remis aux enfants, ceci grâce au généreux soutien de Viteos.
- Pour les invités et le corps enseignant, l'apéritif a été servi sur un bateau de la Navigation, à quai.
- Quant à la collation servie aux musiciens des fanfares, la préparation et la remise de celle-ci a été confié à La Rouvraie.

6.2. Calendrier scolaire

Les élèves des 96 classes des niveaux 1 à 6 des neuf collèges de la Ville (Acacias, Charmettes, Chaumont, Crêt-du-Chêne, Maladière, Parcs, Promenade, Serrières et Vauseyon) ont réalisé des dessins pour le calendrier scolaire. Cette année, l'impression des 1'700 exemplaires a coûté 8'469.80 francs (env. 5 francs / pièce).

Les ventes se font grâce à la collaboration des élèves et au sein du Service de l'Accueil de l'Enfance ainsi que des annonces insérées dans le Vivre la Ville. Rappelons que le but de la vente du calendrier est de contribuer un peu aux coûts des camps à la Rouvraie subventionnés par la Ville.

6.3. Concert du Coup du Joran

La chorale du Coup de Joran est une chorale de l'éorén réunissant une soixantaine d'élèves des degrés 4 à 7 des collèges de la Ville. Cette année, le concert a eu lieu le 26 juin au Temple du Bas, sur le thème des animaux. Deux représentations des « Animus'iques » ont

eu lieu, une l'après-midi pour les élèves des niveaux 1 à 7 des écoles de la Ville et une le soir pour les parents et amis. A l'issue du concert gratuit, un chapeau est présenté et les auditeurs peuvent y verser leur obole.

6.4. Marathon des écoliers

Le Marathon des écoliers a eu lieu le 2 juillet lors de la dernière semaine d'école. Cette course à pied destinée aux élèves des degrés 3 à 7 se déroule sur la plaine du Mail. Malgré la canicule, pas moins de 500 élèves ont participé à la 36ème édition. La manifestation organisée par un comité composé essentiellement d'enseignant-e-s et soutenu le jour même par une soixantaine d'enseignant-e-s bénévoles a permis aux parents d'élèves et au public présent d'encourager les coureurs-euses et de se restaurer auprès de stands de boissons et de nourriture.

6.5. 10 ans du Collège de la Maladière

La direction du Centre du Mail et les enseignant-e-s du collège de la Maladière ont fêté dignement les dix ans d'existence de ce bâtiment scolaire. Après un cortège aux lanternes entre le collège du Mail et celui de la Maladière, des chants sur le thème des dix ans, les parents et invités de la fête ont pu se restaurer sur place. En outre, des travaux des enfants sur l'anniversaire du collège ainsi que la projection d'un film intitulé «Mon école idéale, c'est… » ont permis aux enfants et aux parents de réfléchir aux liens que ceux-ci tissent avec leur collège. La Ville a soutenu cette manifestation avec un montant de 400 francs.

Service médical

(entité de gestion no 132.02)

1. Organigramme

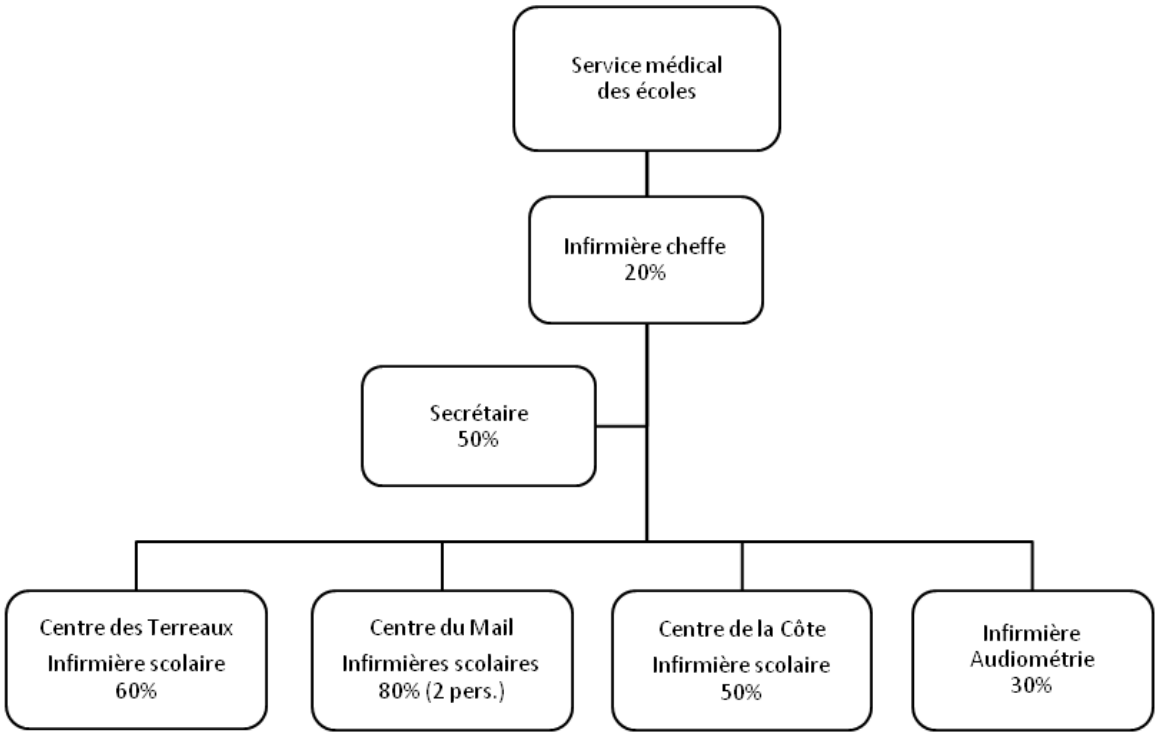

2. Organisation

Le départ à la retraite de notre médecin scolaire a été l'opportunité pour revoir l'organisation de notre service en vue du nouveau concept cantonal de « santé scolaire » avec la refonte complète des directives cantonales. Dans ce cadre, il s'agit également de prévoir le transfert ou l'intégration des compétences communales dans le cercle scolaire, d'ici la rentrée 2017.

Dès août 2015, le Service est basé sur une équipe d'infirmières. Une infirmière-cheffe assume la gestion de l'équipe et l'articulation avec les directions d'école d'une part et, d'autre part, des médecins privés. En effet, 3 médecins indépendants, travaillant sur mandat, complètent le nouveau dispositif. Ainsi, chaque centre scolaire bénéficie d'un binôme infirmière-médecin attitré qui favorise la qualité des contacts et la continuité dans le suivi des enfants. Un quatrième médecin (médecin-référent) est responsable de la stratégie sanitaire et du lien conceptuel avec d'autres partenaires (écoles, directions, parents, autres acteurs de la santé, etc.).

La commune de Corcelles-Cormondrèche, à l'instar de celle de Peseux, a mandaté notre Service pour effectuer les contrôles exigés par la loi auprès des élèves de son collège primaire pour l'année scolaire 2015-2016.

3. Activités

Les nouvelles directives devront encore être traduites en un plan de travail concret, néanmoins, notre Service travaille déjà avec une approche de promotion de santé et de prévention. Dans l'avenir, il faudra probablement encore affiner l'importance des différentes prestations.

- Prévention (dépistage de problèmes de vision, d'audition, de scoliose, de maltraitance, de pédiculose…) et promotion de la santé (prophylaxie dentaire, hygiène, sommeil, soleil, alimentation, produits créant une dépendance, développement pubertaire et sexualité, aide en situation d'urgence…). Les élèves sont vus en groupe, classe et individuellement tout au long de leur scolarité.
- Organisation de petits déjeuners en 4ème HarmoS
- Contrôles de santé individuels en 7ème et 11ème HarmoS
- Contrôles des carnets de vaccinations, propositions de vaccinations et rappels, vaccins
- Permanence pour les élèves (problèmes alimentaires, tabagisme, trouble du sommeil, déprime…)
- Participation à divers réseaux dans le cadre de l'école ou dans un cadre professionnel plus large
- Participation ou organisation de diverses animations (marathon scolaire, fête de la jeunesse, triathlon des écoles…)
- Formation continue
- Entraide entre les différents services de la ville (en discussion vaccination des employés de différents services…)
- Divers (108 pharmacies fournies pour les écoles/les camps, gestion d'épidémies, rencontre de parents, rencontres régulières avec les autres infirmières scolaires du canton afin d'avancer dans une vision globale de santé scolaire…).

4. Chiffres

Le SME a assuré le suivi d'environ 4'500 élèves.

Près de 815 élèves ont été vus en visite médicale individuelle, avec une évaluation globale de la santé selon la définition de l'OMS (bien-être physique, psychique et social). Les parents ont été avisés des problèmes rencontrés par leurs enfants, par courrier (environ 700 courriers) ou par téléphone.

Environ 990 carnets de vaccination ont été contrôlés et quelques 150 vaccins faits dans le cadre de l'école, afin d'assurer la meilleure couverture vaccinale possible de la population.

Quelques 300 périodes de prévention et de promotion de la santé ont été dispensées tout au long de l'année aux élèves de tous les niveaux.

De nombreux élèves (713) ont été vus dans le cadre du dépistage de scoliose et pour d'autres motifs, soit à leur demande ou sur signalement de l'école ou de leurs camarades (constat de maltraitance, problèmes familiaux, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, questions relatives à la sexualité, déprime, tabagismes, autres dépendances…)

5. Formation

Afin d'assurer des prestations de qualité, les collaboratrices du SME suivent régulièrement des cours de perfectionnement dans les nombreux domaines concernés par leur activité quotidienne. Depuis 2015, et avec le départ à la retraite de la responsable des stagiaires, le SME n'est plus en mesure d'accueillir les étudiants de la HE-Arc.

Mobilité

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	10'335'239.16	10'913'300.00	+ 578'060.84
Produits	1'385'039.52	1'486'600.00	- 101'560.48
Excédent	**8'950'199.64**	**9'426'700.00**	**+ 476'500.36**

Les comptes 2015 ont enregistré une amélioration de 476'500 francs par rapport au budget (+5.05%). Cette fluctuation est principalement liée à la charge communale au pot commun dont le montant n'est fixé qu'à la fin de l'exercice, le budget étant défini 18 mois avant.

2. Organigramme

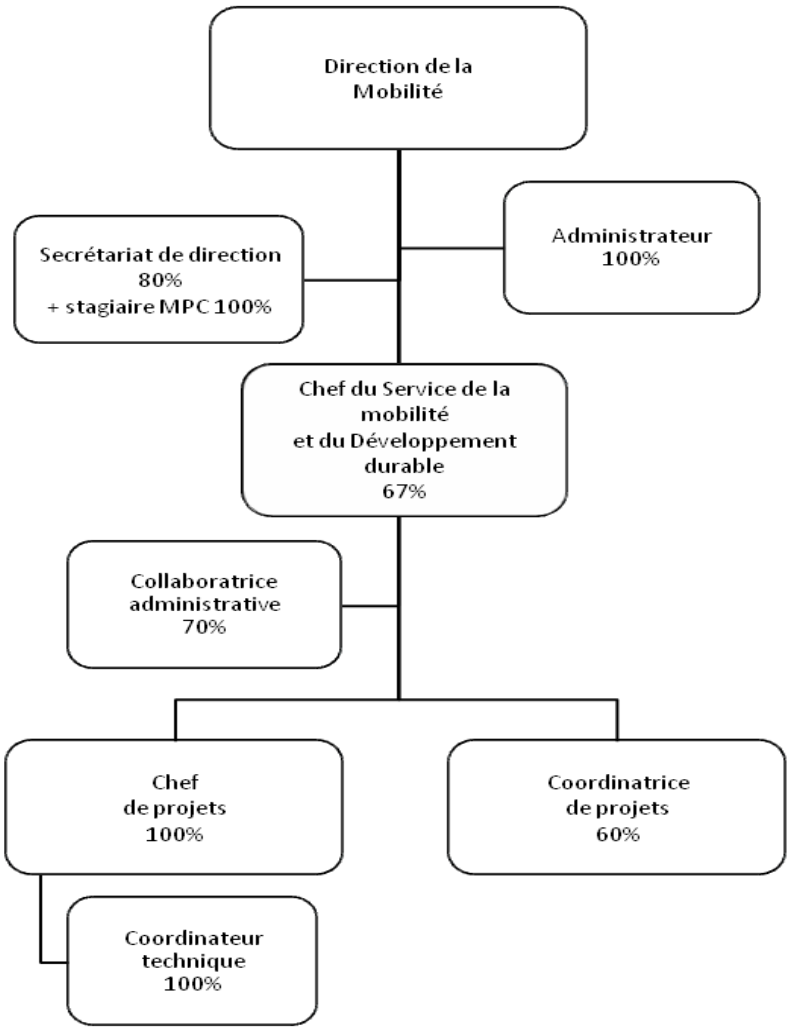

3. Personnel

En 2015, l'organisation du Service a été complètement revue afin de pouvoir répondre à l'évolution des missions et prestations qui lui sont attribuées. Notamment le service à une clientèle toujours plus nombreuse, dont la COMUL, et des tâches administratives ont motivé la réorganisation. Cette dernière s'est imposée au moment du départ d'une collaboratrice et du départ à la retraite d'une autre.

Dès lors, le service est dirigé par le délégué à la mobilité, à la mobilité et au développement durable. Le chef de projet pour le domaine de la mobilité douce est secondé par un coordinateur technique. Une nouvelle coordinatrice de projet a joint l'équipe le 1er janvier 2016 et une collaboratrice administrative a été engagée à 70% dès le 1er août 2015, puis à 100% dès le 1er janvier 2016.

Les charges salariales globales ne sont que très peu impactées par ces changements. Par ailleurs, un part du revenu du programme Neuchâtelroule sur les autres communes partenaires génère des recettes attribuées au frais de personnels (gestion, administration, technique). De plus, nous avons bénéficié de l'appui de quatre civilistes d'avril à octobre pour compléter l'encadrement du programme Neuchâtelroule.

4. Points forts 2015

4.1. au niveau de la mobilité durable,

- **NeuchâtelRoule** : extension du réseau sur le littoral, soit sur les communes de Cortaillod, Boudry, Milvignes, Hauterive et Saint-Blaise (cf. aussi chapitre 5.9).
- **Mobile en entreprise** : publication d'une brochure à destination des entreprises pour présenter les solutions existantes pour composer leur mobilité professionnelle.
- **Le Printemps de la mobilité,** une manifestation sur deux jours dans le but de présenter une palette de solutions permettant à chacun de composer sa mobilité avec des moyens durables. Cette action, en partenariat avec l'ATE et VITEOS, a visé à la fois les entreprises et la population.

4.2. au niveau des Transports publics,

- **AboAdo** : lancement de la subvention pour les abonnements junior Onde Verte pour les jeunes à partir de la 7ème HarmoS jusqu'à 20 ans révolu (cf. aussi 5.2).
- Réorganisation lignes secteur ouest de l'agglomération : grâce au travail du groupe transports de la COMUL, la nouvelle offre en vigueur depuis décembre 2013 rencontre le succès escompté.
- **Fun'ambule :** installation d'un œuvre de Mandrill à la gare inférieure à l'occasion de la 1'000'000ème course depuis son inauguration.

4.3. au niveau du développement durable et de l'environnement,

- **Boîtes à troc** : réalisation de 10 nouvelles boîtes à troc qui seront installées en 2016.
- **Pur'Lac** : soutien à l'action de nettoyage des rives au niveau du quai Osterwald

5. Evolution des activités et projets réguliers

5.1. Contribution aux transports publics

A l'échelle cantonale, les commandes des prestations auprès des entreprises de transports publics sont gérées par le Service cantonal des transports. La Ville de Neuchâtel participe au financement des excédents de charges via un pot commun gérant les contributions des communes pour l'ensemble des transports urbains neuchâtelois. Les parts communales sont calculées en fonction de la qualité de la desserte (nombre d'arrêts, type de transports, fréquence, longueur des parcours) et de la population.

Le calcul de la répartition des indemnités pour 2015 impose à la Ville de Neuchâtel une participation de 34.3 % (2014 : 34.7 %), soit : 7'491'163 francs (2014 : 7'727'261 francs). Elle correspond à 222.10 francs par habitant (selon population au 31.12.2014). Cette somme est inférieure de 308'837 francs par rapport au montant inscrit au budget.

Le graphique suivant montre l'évolution de la participation de la Ville au pot commun depuis 2005. Le montant avait été estimé à 7'800'000 de francs en juin 2014 pour le budget 2015. L'arrêté de l'Etat du 16 décembre 2015 a fixé cette charge à 7'491'163 francs pour l'année 2015 pour la Ville de Neuchâtel.

année	Budget	comptes
2005	7'103'300.00	5'112'767.00
2006	6'794'200.00	6'766'563.00
2007	6'700'000.00	6'700'108.00
2008	6'800'000.00	6'769'433.30
2009	6'877'000.00	6'841'166.60
2010	6'950'000.00	7'295'538.59
2011	7'500'000.00	7'318'647.00
2012	9'133'000.00	7'619'301.00
2013	8'600'000.00	7'714'673.50
2014	8'000'000.00	7'727'261.10
2015	7'800'000.00	7'491'163.79

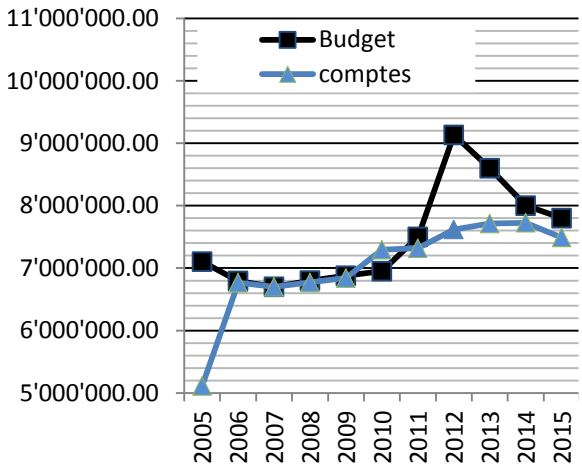

5.2. Subventions abonnements Onde verte

Pour les adultes, en 2015, 1'612 abonnements annuels et 19'178 abonnements mensuels ont été subventionnés. Le montant total s'élève à 574'272 francs (stable par rapport à 2014).

L'AboAdo, la subvention pour les abonnements juniors a été lancée le 1er juin 2015 et a rencontré un vif succès. Elle couvre 50% du coût de l'abonnement junior soit Fr. 238.50. Au 31 décembre, 1552 jeunes résidents (de la 7ème Harmos à 19.99 ans) possédaient un abonnement annuel junior, soit un taux de 44%. A titre de comparaison, au 31.12.2014, ils n'étaient que 970, soit un taux de couverture de 27%. L'augmentation du nombre de jeunes possédant un abonnement Onde Verte annuel pour la tranche d'âge concernée est de 60%.

Une analyse détaillée des subventions sera réalisée en 2016 pour mesurer l'effet de la nouvelle subvention AboAdo.

5.3. AG Flexi – Cartes journalières CFF

Pour simplifier la gestion des cartes journalières, nous avons regroupé les cartes journalières CFF destinées au public ainsi que celles destinées à l'Administration. Depuis le mois d'avril, les 16 cartes journalières par jour sont réunies dans le même pot soit, en tout, 5'840 cartes.

	Nombre de cartes vendues	Taux de vente/invendu
Cartes journalières CFF	5'760	99 %

Avec cette solution, nous n'avons plus de cartes last-minutes qui étaient liées aux invendus des cartes vendues en internes.

5.4. Desserte de l'ouest de l'agglomération

L'ouest de l'agglomération connait un fort développement. Afin de compléter l'offre en transports publics pour les communes de Cortaillod, Boudry, Bevaix, St.-Aubin, Gorgier et Vaumarcus, les lignes de bus ont été réorganisées. Selon l'usage, une phase d'essai de trois ans est prise en charge indépendamment du pot commun des transports. Un bilan sera réalisé en 2016 pour vérifier si les critères de réussite ont été atteints et ces lignes peuvent être pérennisées. Cette participation fait l'objet d'une répartition auprès de l'ensemble des membres de la COMUL. Pour 2015, la part de Neuchâtel s'élève à 54'933 francs.

5.5. Les courses nocturnes

Le NoctamRUN a été lancé au mois d'août 2011 en réponse à une triple motion déposée en parallèle dans les 3 villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel). Cette ligne nocturne relie les trois villes.

La participation de l'Etat s'élève à 20% des coûts non couverts par les recettes. Le solde du financement se partage entre les trois villes: Neuchâtel participe à hauteur de 40.8%, soit en 2015 à 30'234.20 francs (2014 : 32'561.63 francs). La part de La Chaux-de-Fonds s'élève à 46.7% et celle du Locle à 12.5 %. La fréquentation du NoctamRUN a augmenté en 2015 de 4% soit de 170 voyageurs (4'692 en 2015, 4'522 en 2014, 3'724 en 2013, 3'457 en 2012).

Suite à un mandat initié par la COMUL, un dépliant a été réalisé par TransN regroupant toutes les lignes nocturnes du canton. Ce document réunit un plan synoptique, les horaires et les tarifications de chacune des lignes et constitue une première étape en vue d'une meilleure intégration du réseau nocturne.

5.6. Fun'ambule

La Ville de Neuchâtel, propriétaire des infrastructures et du matériel roulant, est titulaire de la concession pour exploiter ce funiculaire, valable jusqu'en 2018. Dans cette perspective une réflexion avec TransN est en cours sur l'avenir du Fun'Ambule.

Le nombre de personnes transportées en 2015 s'élève à 1'277'557 (2014 : 861'970). Le système de comptage, déficient, a été remplacé en 2015. Les valeurs des années précédentes étaient nettement sous-évaluées. A titre de comparaison, la fréquentation est 10 fois plus élevée que celle du funiculaire de Chaumont.

En 2015, le Fun'ambule a effectué 68'830 courses (2014 : 68'800 courses) soit 1'033'650 courses depuis son inauguration). A relever, le Fun'ambule a passé le cap du million de courses en 2015. Le véhicule V1 (rouge) a effectué ainsi 21'227 km et le véhicule V2

21'337 km (jaune). La somme des parcours des deux véhicules représente pour 2015 presque l'équivalent du tour de la Terre et 1.6 fois la distance Terre-Lune depuis son inauguration.

Les arrêts d'exploitation liés aux révisions ont eu lieu du 23 au 27 février, du 7 au 19 avril et du 5 au 19 octobre.

5.7. Mobilité professionnelle au sein de l'Administration

Le développement d'une mobilité professionnelle durable passe par la mise en place de solutions concrètes pouvant être utilisées par les différents services. Cette mise en application par étapes a débuté en 2002.

Une 5ème voiture électrique à complété la flotte de véhicules partagés. Elle remplace la Fiat Panda à gaz naturel, et la Smart. Cette dernière a été réaffectée à NeuchâtelRoule pour l'équilibrage des vélos dans les communes voisines.

Actuellement, les employés ont à disposition les solutions suivantes:

- 5 voitures de services partagées (voitures électriques),
- 1 abonnement business avec mobility car sharing (7 cartes à disposition des services),
- 16 cartes journalières CFF (cartes également à disposition du public),
- CFF business travel, permettant à tous les employés d'acquérir des titres de transports publics (onde-verte, réseau national,…) en ligne (web et smartphone) pour les déplacements professionnels,
- 3 abonnements NeuchâtelRoule au porteur.

5.8. Mobilité professionnelle avec les entreprises locales

Tout en conservant leurs activités, les entreprises doivent s'orienter vers des solutions durables pour leurs mobilités. La Ville de Neuchâtel, qui fait face au même défi, organise un partenariat actif avec les entreprises afin de chercher des solutions communes. Dans ce but, le responsable du stationnement du service de la sécurité urbaine et le délégué à la mobilité rencontrent régulièrement les entreprises qui souhaitent mettre en place un plan de mobilité professionnelle et qui font face à des problèmes de stationnements.

Une plateforme mobilité professionnelle interentreprises a été crée en 2014. La coordination est assurée par l'association Ecoparc. L'objectif est de partager les expériences mutuelles et développer des solutions communes. Même si la Ville a été un des moteurs pour la réalisation de cette plateforme, elle n'a qu'un rôle de partenaire dans ce processus. La Ville intervient comme employeur au même titre que les autres entreprises participantes.

Dans le cadre de la manifestation « Printemps de la mobilité », avec VITEOS et l'ATE, nous avons organisée une journée dédiée à la mobilité professionnelle pour les entreprises de la région le 24 avril 2015.

L'édition 2015 de la brochure « Mobile en entreprise » a été bien accueillie par la Chambre neuchâteloise de commerce et d'industrie (CNCI) et montré comme exemple d'un outil pratique pour les entreprises. Des perspectives de développement au niveau cantonal sont en discussions.

5.9. NeuchâtelRoule

Depuis 2013, Neuchâtelroule a complété ses prestations en intégrant le système « Velospot » permettant aux utilisateurs de disposer de vélos en libre service 24h/24 et 7/7 jours.

En plus de la contribution de ses 28 sponsors et partenaires (valeur des contributions 2015 : 179'894.- francs dont une partie est versée en nature), Neuchâtelroule bénéfice de recettes provenant des ventes de forfaits et abonnements à ses utilisateurs (2015 : 63’892.- francs). Excepté les charges salariales des employés de la Ville, l’ensemble des frais de fonctionnement de Neuchâtelroule sont couverts par ces recettes (cf. tableau ci-après).

	Comptes 2015	**Comptes 2014**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	*234'114*	*163'604*	*- 70’510*
Revenus	*230’611*	*154'293*	*+ 76’318*
Excédent	***- 3’503***	***- 9'311***	***+ 5’808***

L’augmentation des recettes et des charges s’explique par la vente d’une station et de vélos au site de Microcity et l’extension du réseau sur les communes d’Auvernier, Boudry, Cortaillod, Hauterive et Saint-Blaise. A cela s’ajoute l’acquisition de matériel indispensable pour le bon fonctionnement de Neuchâtelroule (puces de géolocalisation, vélos enfants, nouveaux cadenas, etc).

La station du Port reste le cœur de Neuchâtelroule et est exploitée de manière saisonnière par une équipe d’une vingtaine de personnes requérantes d’asile ou bénéficiaires de l’aide sociale.

Le 31 décembre, la saison 2015 s’est achevée sur un total de 47’058 locations soit +62 % par rapport à 2014 (29'002) pour l’ensemble des vélos; ce résultat est très réjouissant pour le nouveau système Velospot ajouté au programme Neuchâtelroule. On constate une fidélisation des clients avec une augmentation des abonnements et un très fort accroissement des locations.

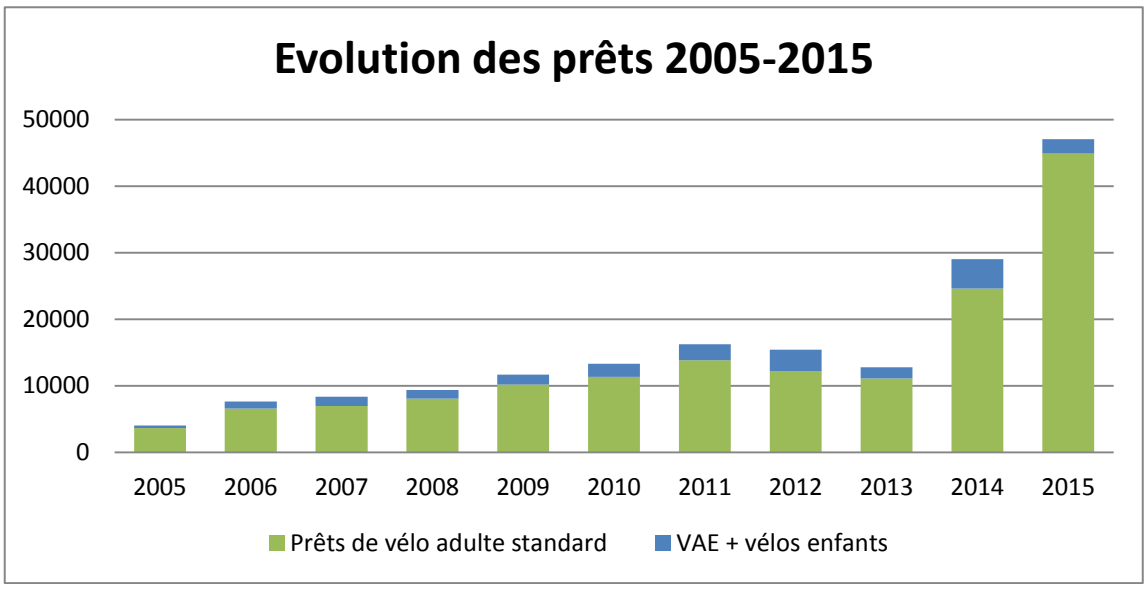

Au total, 1082 abonnements annuels ont été vendu en 2015 (+121%), auxquels s’ajoutent 93

abonnements annuels Silver (abonnement valable sur les 4 villes : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Bienne). 7105 forfaits (locations de 4h00 ou 24h00) ont été acquis par des utilisateurs occasionnels, dont 6974 depuis la station du Port. En bleu, le nombre de location des vélos électriques (VAE) et de vélos enfants à partir de la station du Port, en vert, le nombre de vélos adultes.

5.10. Promotion d'une mobilité efficiente

Depuis 2003, la Ville s'est engagée à faire la promotion des véhicules efficients, notamment électrique. Comme le développement des vélos électriques n'a plus besoin d'aide pour entrer sur le marché, l'appui financier de la Ville de Neuchâtel pour l'acquisition de 2 roues électriques s'est concentré uniquement sur les scooters électriques dès 2010.

En 2015, la subvention de la Ville se montait à 10% du prix d'achat du scooter électrique (plafond fixé à 700 francs). En 2015, une demande de participation financière a été accordée. Depuis 2003, la Ville a contribué à l'achat de 181 véhicules électriques sur la commune.

La promotion d'une mobilité efficiente nécessite une présentation des différentes solutions accessibles à la population. C'est le rôle des journées de la mobilité que la Ville organise depuis de nombreuses années sous la forme d'exposition-tests. En 2015, nous avons concentré ces présentations-démonstrations dans deux journées le vendredi 24 et samedi 25 avril intitulées « Printemps de la mobilité ». Cette manifestation, désormais annuelle, réunit sur la place du port la palette la plus large possible de solutions de mobilité durables. L'objectif est de diminuer le bilan CO2 de la commune en agissant sur la mobilité. Le premier jour est consacré aux entreprises alors que le samedi est une journée grand public avec des animations-démonstrations. En 2015, ces deux journées ont été organisées en partenariat avec VITEOS et l'ATE.

5.11. Communication - Mobile en Ville

Pour que chacun puisse avoir l'information la plus complète possible concernant la mobilité en Ville de Neuchâtel, nous avons développé l'information sur plusieurs axes :

- un volet du site de la Ville de Neuchâtel accessible par le lien direct : www.neuchatel-mobilite.ch qui permet aux internautes de composer leur menu mobilité.
- une brochure tout-ménage distribuée au cours du premier semestre regroupant les différentes solutions mises à disposition par la Ville et d'autres institutions.
- une brochure destinée aux entreprises « Mobile en entreprises » regroupant les solutions de mobilité concrètes à disposition des entreprises de la région. Les prochaines éditions de cette brochure pourront s'étendre au-delà de la commune en fonction de l'évolution des partenariats et de l'intérêt.

5.12. Bornes de recharge véhicules électriques

La Ville met à disposition du public 5 bornes de recharge pour les scooters électriques.

Depuis 2014, grâce à un partenariat avec VITEOS, deux places de recharges pour voitures électriques ont été installées à la place Alexis-Marie Piaget. Cette mesure répond à une demande croissante liée au développement du marché des voitures électriques. L'énergie proposée à ces bornes est labellisée « Areuse+ ».

5.13. Cours « Être et rester mobile »

Le principal objectif du cours est de permettre aux aînés de se sentir davantage en sécurité dans leurs déplacements grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics, ceci afin de les conforter dans leur mobilité quotidienne et, par là, dans leur indépendance et leur autonomie.

Le cours a été reconduit en 2015 le 20 mai et le 10 septembre. L'organisation a été déléguée à l'attachée aux personnes âgées qui prend ainsi le relais dès cette année.

5.14. Boîtes à Troc

L'action consiste à recycler d'anciennes boîtes à journaux et de les reconvertir en boîtes à troc. Débuté en 2013, elle a rencontré un vif intérêt auprès des utilisateurs. En 2015, nous avons poursuivi la démarche en préparant 10 nouvelles boîtes qui nous ont été offertes par l'Express. Elles seront posées en 2016. Un dépliant sera préparé à cette occasion afin de les situer et de valoriser les artistes qui ont participé à l'action.

5.15. Manifestations et développement durable

Les manifestations culturelles, sportives et autres ont également un impact sur l'environnement. Notre objectif est d'accompagner les organisateurs en les conseillant et en les orientant vers des solutions durables simples et disponibles localement. Pour les petites et moyennes manifestations, en partenariat avec le Service de la Voirie, nous avons mis en place un système de gobelets lavables. Le système est géré par la Case à Chocs. Elle rend accessible ainsi ce type d'action pour des manifestations qui n'ont pas la taille de FestiNeuch et du NIFFF. Ces dernières s'organisent de manière autonome avec des entreprises spécialisées.

Infrastructures et Energies

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	48'231’480.13	51'154'900.00	+ 2'923'419.87
Produits	28'887'874.74	30'788'300.00	- 1'900'425.26
Excédent	**19'343'605.39**	**20'366'600.00**	+ 1'022'994.61

Ci-dessus, nous vous présentons le résultat des comptes consolidés de la section Infrastructures et Energies. Vous trouverez plus avant le résultat des comptes Energies d’une part et d’autre part, celui d’Infrastructures. Les différences sont pour l’essentiel issues du domaine des Infrastructures (voir point 4.1.).

Energies

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	10'910’094.09	10'786'100.00	- 123'994.09
Produits	11'677'363.27	11'480'800.00	+ 196'563.27
Excédent	**767'269.18**	**694'700.00**	+ 72'569.18

2. Service des eaux

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine de pompage et de traitement de Champ-Bougin, réservoirs et réseaux) n’a pas été transféré à Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l’eau demeure ainsi sous l’autorité du Conseil communal et du Conseil général, qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d’exploitation sont facturés à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie et hydrologie

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2015, il est tombé 1'251 mm de précipitations contre 1'367 mm en 2014.

Le mois de décembre 2015 a été le deuxième plus sec depuis 1955 avec 19 mm.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'265 mm, avec un maximum de 1'728 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Zones de protection

Suivi et contrôle des zones de protection : quelques coupes de bois ont été réalisées sans problème particulier.

Sources supérieures

Entretien des captages et des accès, fauchage. Relevé des sources par jaugeage.

Station de chloration de Champ-du-Moulin :

- révision annuelle de l'électrolyseur.

Sources inférieures

Station de pompage de Combe-Garot :

- révision annuelle de l'électrolyseur.
- démontage de la turbo-pompe et demandes d'offres de révision, vu la forte usure de roue de la turbine, des aubes et des paliers.
- mise en place du nouveau moteur du groupe 2; adaptation de l'accouplement, du démarreur et des câbles de puissance.

Traitement

Champ-Bougin

La station a été fortement sollicitée durant une période d'étiage allant de juillet à décembre et la production annuelle d'eau potable s'est élevée à 1'179'880 m^3 (339'691 m^3 en 2014).

Compte tenu de la bonne qualité régulière de l'eau soutirée au fond du lac et la vitesse de filtration lente, les préfiltres à sable N° 6 et 7 ont été maintenus hors service dans le but d'optimiser le fonctionnement de la station. En raison de l'importante production de la station due à l'étiage des sources, ils ont été remis en service le 2 novembre.

La conduite sous-lacustre ainsi que la crépine ont été contrôlées par le Centre International de Plongée (CIP) les 24 et 25 octobre.

Pompage et transport d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux d'entretien courants.

Aqueduc

Le tronçon entre Peseux et le Chanet a été contrôlé le 28 avril, à la suite d'une suspicion de fuite qui s'est révélée sans fondement.

La purge des points bas des siphons du Merdasson, de Cottendart et du Châtelard a été réalisée le 8 mai.

Station de pompage Maillefer

Une réflexion globale sur l'utilité et le maintien de cette station de pompage a été menée. Dans le cadre du réaménagement du réseau de distribution dans le carrefour de Maillefer, cette station devient inutile. Les groupes de pompage ont donc été démontés en début d'année. Ce bâtiment sera réaménagé en dépôt provisoire pour le secteur production, vu que plus aucun local n'est disponible sur le site de quai Max-Petitpierre 4.

Station de pompage pour Chaumont

- Révision de la vanne électrique sur le refoulement de la pompe P13.

Surpresseur Pierre-à-Bot supérieur (aquabloc)

- Mise en service et test du fonctionnement de la pompe pour la défense incendie de ce secteur.

Réservoirs

Réservoir de Chaumont

- Nettoyage des cuves le 14 octobre.

Réservoir du Chanet

- Construction, en mai, d'une chambre souterraine pour l'implantation d'un débitmètre de sortie.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 20 août.

Réservoir de Pierre-à-Bot

- Révision annuelle de l'électrolyseur le 19 août.
- Remplacement de l'armoire électrique d'introduction.

Télégestion

- Finition des installations électriques et de télécommande du réservoir de Pierre-à-Bot avec son aquabloc et sa pompe incendie (schématique, nouvelle programmation).
- Mise à jour de la télécommande permettant le pilotage de la livraison d'eau dans le réservoir de Cottendart de Colombier, depuis l'aqueduc de Neuchâtel (étude, schématique, nouvelle armoire électrique, remplacement des câbles électriques, nouvel automate M1, nouvelle programmation).

- Mise à jour de la télécommande permettant le pilotage de la livraison d'eau dans le réservoir de Peseux, depuis l'aqueduc de Neuchâtel (étude, schématique, modification armoire électrique, nouvel automate M1, nouvelle programmation).
- Finition des installations électriques et de télécommande du réservoir du Chanet.
- Mise à jour de la station de Casse-Bras (étude, schématique, nouvelle installation électrique, y compris armoire de commande).
- Adaptation du concept de commande de la pompe "eau brute", dans la station de pompage de Champ-Bougin, testé et mis en service.
- Mise à jour de la télégestion du réservoir des Valangines (étude, schématique, nouvelle armoire électrique, remplacement des câbles électriques, nouvel automate M1, nouvelle programmation). A finir en 2016.

Secteur distribution

Chantiers principaux

- Evole
- Fin du chemin du Mail direction avenue des Saars
- Chemin de la Boine partie inférieure
- Ste Hélène - Dîme
- Beauregard
- Suchiez 27 à 50
- Saars 19 à 63
- Collège du Mail, bouclage

Fuites

32 fuites ont été réparées en 2015 (63 en 2014), dont 19 dues à la corrosion, 6 cassures, 2 à un accident avec une machine de chantier, 2 à un joint défectueux, 2 sur des hydrantes et 1 sur une vanne.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, deux campagnes de purges ont été réalisées aux extrémités du réseau.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 54 reprises : 6 interventions concernaient des fuites, 23 des alarmes qualité d'eau, 14 des défauts de transmission, 3 des défauts d'appareils, 2 des problèmes sur le pompage et 6 des mesures de pression.

Statistiques de remplacement du réseau

Le remplacement du réseau d'eau consiste en la pose de nouvelles conduites d'eau potable en lieu et place de conduites anciennes dont la durée de vie est proche ou supérieure à 80 ans.

	Transport	Distribution	Branchements	Total
Longueur remplacée en 2015 [m]	0	1'225	1'281	**2'506**
Longueur totale [m]	39'500	106'776	80'509	**226'785**
Taux de renouvellement [%]	0.00%	1.15%	1.59%	**1.11%**

2.1. Vente d'eau

	2015		2014	
Eau vendue	5'500'000	m^3	5'100'000	m^3

Moyenne journalière et par habitant pour Neuchâtel *(calculée sur les ventes)*	**244**	**litres**	**237**	**litres**

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à

- 301 contrôles périodiques des installations intérieures, dont 179 étaient non conformes
- la pose de 11 nouveaux compteurs
- la dépose de 11 anciens compteurs
- l'échange de 332 compteurs

Laboratoire et système qualité

Dès le début de l'année, une permanence téléphonique "Système qualité" a été progressivement mise en place. Ce "piquet qualité", qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

La réflexion sur la désinfection de l'eau et sur l'utilisation du chlore pour le maintien de la qualité bactériologique dans le réseau, commencée en 2010, a été poursuivie en 2015. La teneur en chlore résiduel aux extrémités de réseau à une valeur inférieure au seuil de détection n'affecte pas la bonne qualité bactériologique de l'eau, comme le démontrent les résultats des analyses hebdomadaires.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (tableau 1).

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de Neuchâtel a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau du réseau de Neuchâtel en 2015

Interventions	Types d'analyses	Nombre		
		Campagnes	Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie, chimie	4	17	69
Transport de l'eau traitée	Bactériologie, chimie	12	3	109
Sources traitées et non traitées	Bactériologie	48	4	194
	Carbone organique assimilable	1	4	4
Réseau de Neuchâtel	Bactériologie, chimie	12	12	192
	Micropolluants	1	1	1
	Sous-produits de la chloration	2	11	21
	Carbone organique assimilable	1	3	3
Fontaines	Bactériologie	1	60	61
Extrémités de réseau	Bactériologie, physico-chimie	48	18	379
Usine de Champ-Bougin	Bactériologie et chimie	4	9	36
		41	3	129
	Micropolluants	1	2	2
	Carbone organique assimilable	1	2	2
Chantiers	Bactériologie, physico-chimie	84	84	84
Fuites	Bactériologie, physico-chimie	11	11	11

3 échantillons sur les 632 analysés (réseau, extrémités de réseau et fontaines) contenaient des entérocoques. Dans un cas (extrémité de réseau), cette non-conformité n'a pas été confirmée lors d'un second prélèvement. Dans l'autre cas et vu le type de goulot de la fontaine, une plaquette d'eau non potable a été posée après la confirmation de la contamination. 7 dépassements de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles ont été enregistrés aux extrémités de réseau, mais ces non-conformités mineures sont sans conséquence pour les consommateurs. Les analyses ont montré que la qualité de l'eau a globalement respecté les exigences légales et que l'eau distribuée est donc propre.

Les analyses ont encore révélé 13 dépassements de la valeur de tolérance pour le chlore résiduel sur les 632 échantillons analysés. On mentionnera également un dépassement de la valeur de la turbidité sur 253 échantillons analysés (réseau et fontaines). En dehors de ces non-conformités sans danger pour la santé des consommateurs, la qualité de l'eau potable sur le plan physico-chimique a été conforme aux exigences légales en 2015.

15 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2015, dont 4 ont nécessité une intervention sur place. Les autres demandes ont été réglées par l'envoi d'explications et/ou des informations demandées.

Qualité

L'eau du réseau de Neuchâtel est bien minéralisée sur le plan physico-chimique. C'est une eau mi-dure à assez dure, hydrogénocarbonatée calcique, un peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié de 5.3 à 7.1 mg/l.

L'analyse de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde le 22 septembre 2015 a donné les valeurs suivantes :

pH	7.99
Conductivité µS/cm à 25 ^{0}C	346
Dureté °f	17.0

Tableau 2 : minéralisation de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde (22.09.2015)

Anions :	*Hydrogénocarbonates mg/l*	*Chlorures mg/l*	*Nitrates mg/l*	*Sulfates mg/l*
	186.7	9.7	5.6	10.6
Cations :	*calcium mg/l*	*magnésium mg/l*	*sodium mg/l*	*potassium mg/l*
	58	6.6	5.6	1.8

Micropolluants organiques

Une campagne d'analyses de 119 micropolluants organiques, soit 61 pesticides et métabolites, 31 médicaments et métabolites, 7 perturbateurs endocriniens, 3 agents de contraste des rayons X, un édulcorant, 5 agents complexants, 8 substances odorantes et 2 antioxydants, a été effectuée en août 2015 dans l'eau brute du lac, dans l'eau traitée à Champ-Bougin et dans l'eau des sources à l'arrivée au réservoir du Chanet. Les résultats, qui figurent dans le tableau 3, montrent que l'eau des sources ne contient pas de micropolluants organiques. L'eau traitée à Champ-Bougin montre la présence d'acésulfame, un édulcorant (223 ng/l) et d'EDTA, un agent complexant (0.2 ug/l).

Tableau 3 : micropolluants dans l'eau brute (lac) et dans les eaux traitées

Paramètre	**Seuil de détection**	**Chanet aqueduc**	**Champ-Bougin eaux brutes**	**Champ-Bougin eau traitée**	**Remarques**
Atrazine	5 ng/l	ND	10	ND	Herbicide
Métolachlore-ESA	10 ng/l	ND	14	ND	Métabolite du métolachlore (herbicide)
Chloradizon-desphényle	10 ng/l	ND	30	ND	Métabolite du chloradizon (herbicide)
Chloradizon-méthyle-desphényle	10 ng/l	ND	12	ND	Métabolite du chloradizon (herbicide)
Gabapentine	10 ng/l	ND	25	ND	Antiépileptique
Guanylurée	10 ng/l	ND	21	ND	Métabolite de la metformine
Metformine	10 ng/l	ND	378	238	Antidiabétique
Ioméprol	10 ng/l	ND	56	35	Agent de contraste pour les rayons X
Benzotriazole	10 ng/l	ND	55	ND	Anti-oxydant
Tolyltriazol	10 ng/l	ND	25	ND	Anti-oxydant
Acésulfame	10 ng/l	ND	251	223	Edulcorant artificiel
EDTA	0.2 µg/l	ND	ND	0.2	Agent complexant

ND = non détecté.

Des analyses de carbone organique assimilable ont aussi été effectuées dans des eaux provenant de quatre points différents du réseau, dans les eaux brutes et dans les eaux traitées des sources et du lac. Le seuil de re-croissance bactérienne se situe à environ 50 µg/l. Les résultats des analyses ont montré des teneurs en carbone organique assimilable inférieures au seuil de détection (10 µg/l), à l'exception de l'eau brute des sources supérieures (61 µg/l). Les eaux du réseau sont stables sur le plan biologique.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de Neuchâtel sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Secteur bureau technique eau

Rénovation Champ-Bougin

Le projet consiste en la rénovation complète de la station de traitement d'eau du lac de Neuchâtel. La nouvelle chaîne de traitement sera composée d'une filtration bicouche, d'une ultrafiltration, d'une ozonation, d'une filtration sur charbon actif et enfin d'une chloration électrolytique à des fins de protection du réseau.

Une demande de crédit d'investissement de CHF 23'285'000.- HT a été acceptée par le Conseil général le 7 septembre 2015 (rapport no 15-013).

Sous la présidence de la Ville, un comité de pilotage a directement été créé. Il s'est réuni pour la première fois le 30 novembre 2015. La direction de projet est assumée par Viteos.

Réservoir de Fontaine-André

Le projet d'extension de la CEN – appelé CEN élargie (CENe) – aux Communes de la Tène et du Landeron nécessitera le renforcement électrique et le renforcement de la station de pompage existante. Afin de profiter de la synergie des travaux de renforcement, le réservoir sera assaini en même temps.

Le bureau technique a réalisé un avant-projet et un devis des coûts à charge de la Ville. Ces éléments sont synthétisés dans un rapport de demande de crédit d'investissement qui devrait être présenté dès que la CENe aura fait part de son planning de demande de crédit et de démarrage des travaux.

Base de données topologiques

Le bureau technique travaille activement sur la base de données topologiques afin de proposer des représentations informatiques du cadastre souterrain en vue de remplacer certains plans papier par des solutions numériques.

3. Eclairage public

	2014	2015	Différence
Puissance installée [kW]	745	659	-86
NB Ensemble lumineux [1)]	5049	4922	-127
Nb de luminaire [2)]	5308	5143	-165
Nb de lampe [3)]	5652	5402	-250
Types de lampes			
Fluorescent	966	834	-132
Iodures métalliques	1424	1516	92
Sodium	1276	1233	-43
Mercure	1109	672	-437
LED	874	1144	270
Divers	3	3	0

[1)] Emplacement composé d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

[2)] Luminaire équipé d'une ou plusieurs source lumineuses

[3)] Sources lumineuses

Afin d'améliorer la clarté des données transmises, une mise à jour de logiciel a été effectuée en 2015. L'inventaire des luminaires a été divisé en trois parties distinctes : ensembles lumineux, nombre de luminaires et nombre de lampes. Cette mise à jour a permis d'apporter des corrections au niveau du nombre de lampes par type. Les chiffres 2014 ont été rectifiés en conséquence, d'où une différence par rapport à ceux figurant dans le rapport 2014.

Avec une baisse de consommation de 11% pour 2015, le résultat sur six ans, soit - 37%, dépasse les objectifs fixés.

Les lampes à vapeur de mercure, dont le nombre a diminué de 437 unités, ne représentent plus que 12% de l'ensemble. Ces lampes ne sont plus fabriquées et nous procédons à leur échange systématique, afin d'éliminer ce type de lampe complètement d'ici quatre ans.

Nous constatons une diminution du nombre d'ensembles lumineux, due aux travaux à l'entrée ouest de Neuchâtel impliquant la dépose des luminaires du quai Jeanrenaud. Un nouvel éclairage sera installé en 2016 et ces luminaires réapparaîtront dans les statistiques en 2017.

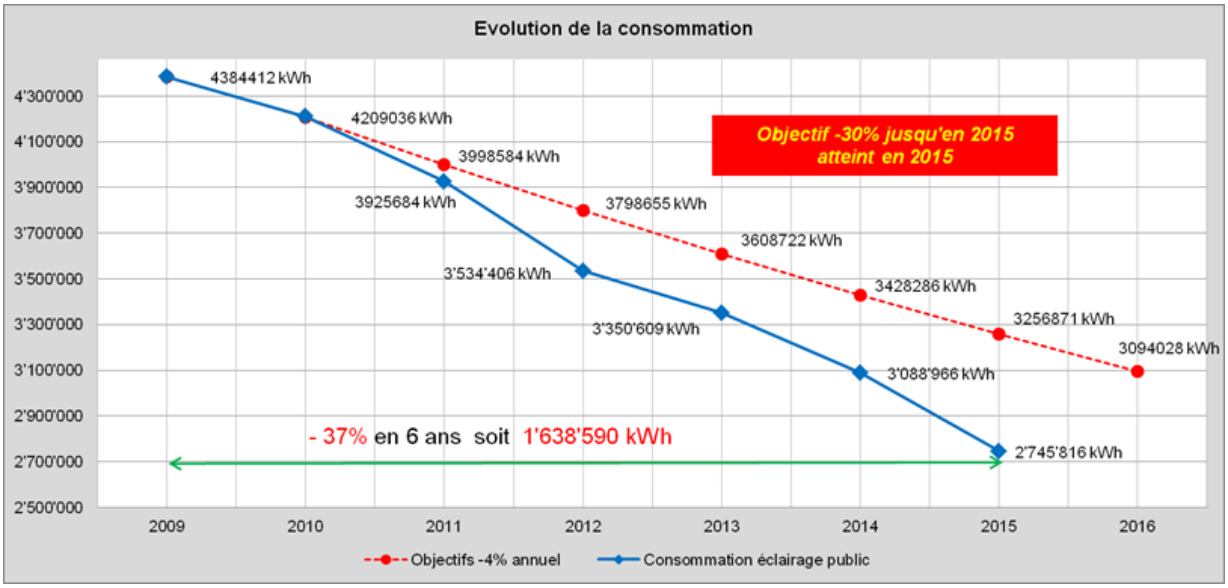

4. NeuchEole SA

3 séances de Conseil d'administration et 1 assemblée générale ont eu lieu en 2015.

La composition du Conseil d'administration a été remaniée; celui-ci compte désormais la présence de délégués de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Travers et Cornaux.

Les travaux 2015 ont principalement porté sur deux objets, à savoir l'information aux communes en vue de les inciter à entrer au capital de NeuchEole SA, ainsi que l'intensification des relations avec les futures entreprises d'exploitation d'éoliennes neuchâteloises, dans la perspective d'une prise de participation à leur capital-actions.

Concernant le premier de ces objets, il faut relever qu'un Mémento de la procédure à suivre a été rédigé à l'intention des communes et leur sera adressé durant le premier trimestre 2016. A noter également que, afin de permettre l'entrée au capital de NeuchEole SA de nouvelles communes neuchâteloises, la période d'augmentation de capital autorisée est effective jusqu'au 25 novembre 2016.

Pour rappel, les travaux de coordination et comptables de NeuchEole SA sont assurés par le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) depuis 2013, sur mandat.

Sur Internet, voir www.neucheole.ch pour les documents de référence de la société.

Infrastructures

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	37'321'386.04	40'368'800.00	+ 3'047'413.96
Produits	17'210'511.47	19'307'500.00	- 2'096'988.53
Excédent	**20'110'874.57**	**21'061'300.00**	**+ 950'425.43**

2. Organigramme

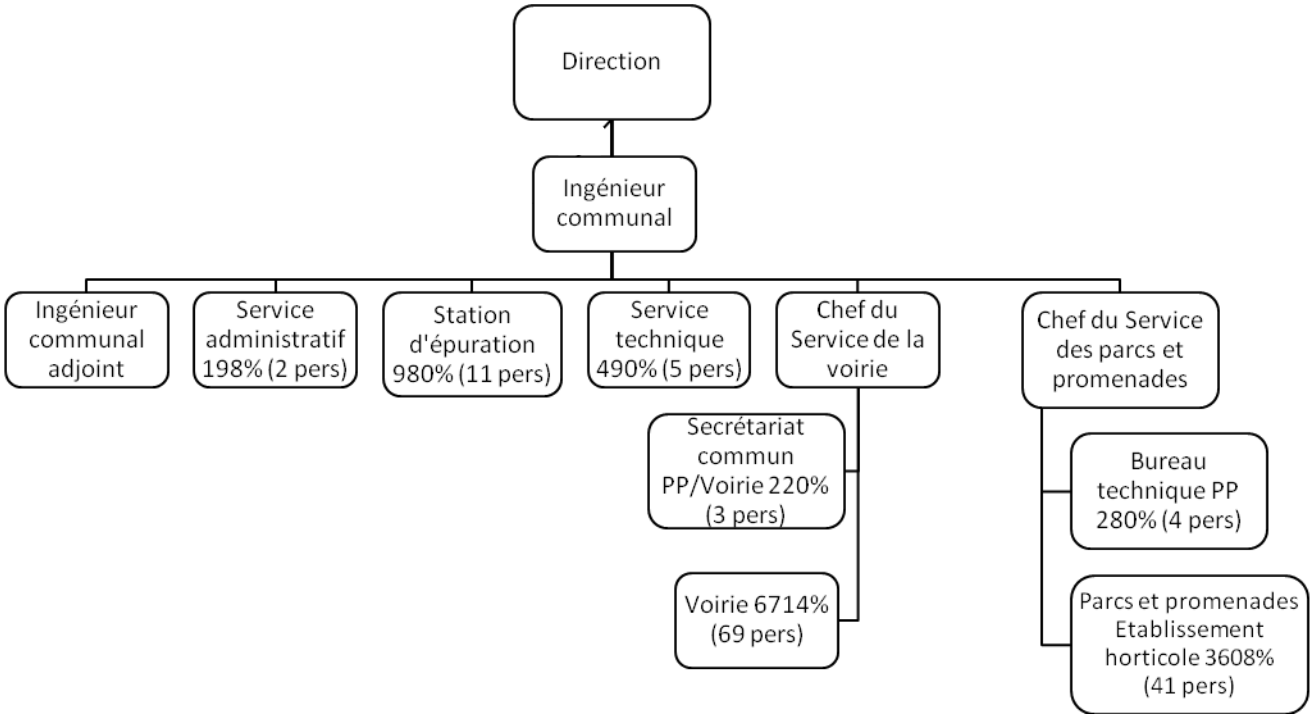

3. Evolution du personnel

Effectif moyen équivalent poste	2015	2014	2013	2012
Direction - Bureau technique	8.93	8.88	8.88	8.88
Voirie	71.77	69.81	70.05	70.34
Parcs et promenades	46.12	46.21	40.98	40.88
Station d'épuration	9.63	9.8	9.38	10.05
Personnel temporaire	0.00	1.18	7.52	6.78
Total	**136.45**	**135.88**	**136.81**	**136.93**

L'équivalent des postes est déterminé à partir des salaires effectifs versés. Le personnel temporaire est intégré dans les chiffres des services. Le système comptable MCH2 ne permet plus de distinguer l'équivalent des postes de personnel temporaire.

Dans la section, nous formons : 3 apprentis employés de commerce, 3 apprentis conducteurs de véhicules lourds CFC, 2 apprentis logisticiens AFP, 6 apprentis horticulteurs – paysagistes CFC, 2 apprentis horticulteurs – floriculteurs CFC, 4 apprentis horticulteurs – paysagistes AFP, dont 3 à l'UFAI et 2 apprentis dessinateurs architectures paysagères.

L'ensemble du personnel de la section a par ailleurs bénéficié du séminaire « Communiquer pour développer la collaboration ».

Le chef du Service des parcs et promenades, M. Jean-Marie Boillat, a annoncé son départ à la retraite en 2016. M. Cédric Huguenin a cessé ses activités à la Step. M. Nicolas Oppliger lui a succédé.

4. Commentaire général

4.1. Comptes

Le résultat présente une amélioration de 950'425 fr. 43 par rapport au budget. Au niveau des charges, on notera les remboursements des cas maladies et accidents pour les absences de longue durée à la Voirie et au bureau technique. Au total, ces diminutions pour l'ensemble de la section, comptabilisées négativement au niveau des charges avec MCH2, représentent environ 500'000 francs. A la voirie, une diminution des charges salariales s'explique par des délais de latence importants dans le remplacement de collaborateurs et des indemnités de piquets moins importantes, compte tenu des conditions météorologiques hivernales plus favorables (246'445 fr. 50). Les frais de carburant présentent une baisse en raison de l'évolution du marché (86'581 fr. 70). On notera également des frais d'entretien des véhicules et machines nettement inférieurs suite au renouvellement du matériel (283'225 fr. 87). Au niveau des déchets, les prestations de service de tiers présentent 246'560 fr. 71 d'amélioration, compte tenu de l'évolution du marché et de la diminution de commandes de transports externes directement effectués par notre service. Relevons encore une diminution significative des charges sur les comptes de financements spéciaux des rubriques déchets (538'195 fr. 97). Il est enregistré des recettes supplémentaires pour les prestations du bureau technique auprès de la Commune de Val-de-Ruz.

Le fonds destiné à la réserve des déchets ménages a été amorti de 260'000 francs et celui des déchets entreprises de 267'804 fr. 03. Un prélèvement de 172'463 fr. 96 a été opéré sur le fonds destiné à la réserve de la Step.

4.2. Direction et bureau technique

Le bureau technique a collaboré aux différentes études et analyses techniques dans le cadre des réflexions de fusion. Il apporte par ailleurs un soutien technique à la Commune de Val-de-Ruz dans les travaux et projets d'assainissement.

De nombreuses interventions ont eu lieu sur le domaine public, liés à des réfections ainsi qu'au renouvellement des infrastructures souterraines de nos partenaires Viteos, en particulier.

Un crédit a été accordé pour la réfection des pontons centraux du port principal. Les travaux se déroulent sur deux saisons hivernales. L'assainissement du passage inférieur de Gibraltar a été mené à bien. Des tapis phono-absorbants de nouvelle génération ont été posés sur la rue de la Dîme et l'avenue du Vignoble. On notera également la réouverture du passage piétonnier entre la rue de la Côte et le faubourg de la Gare suite à son assainissement.

4.3. Service de la voirie

Le Service de la voirie a notamment participé aux travaux de mise en valeur du site gallo-romain de Serrières.

La campagne de sécurité liée au comportement sur la place de travail et en dehors de celle-ci continue sur l'ensemble de l'année pour le personnel des Services de la voirie et des parcs et promenades.

4.4. Déchets ménagers et d'entreprises

Le compte déchets présente des résultats positifs s'inscrivant dans les projections avec à terme, une diminution de la taxe de base prévue pour 2018, toutes choses restant égales par ailleurs.

La part des recettes due à la rétrocession Vadec sur la vente des sacs taxés a diminué de manière sensible malgré la diminution des frais d'incinération.

Le taux de triche, à savoir des gens n'utilisant pas les sacs taxés pour leurs déchets ménagers, se situe aux alentours de 1 % dans les conteneurs enterrés. 257 dossiers d'infractions à la règlementation sur la gestion des déchets ont été traités. Les dépôts de déchets sauvages, notamment aux points de collectes et aux alentours des corbeilles de ville est un phénomène qui, s'il ne s'accentue pas, reste difficile à gérer et agace la population.

4.5. Service des parcs et promenades

Le Service des parcs et promenades a tenu la fête au jardin Anglais le 3 juin qui a rencontré le succès habituel auprès de la population et des jeunes en particulier (environ 1'000 personnes et accompagnants).

Il est à relever les aménagements des giratoires sur la rue de la Pierre-à-Mazel ainsi qu'à Pierre-à-Bot.

La totalité de la production florale pour l'année 2015 s'est élevée à 230'686 (252'644 en 2014) plantes.

4.6. Station d'épuration et réseau

Le recours relatif à l'attribution du marché (public) sur l'installation du couplage chaleur-force n'a pas permis de finaliser ces travaux. La production énergétique de la Step s'en ressent.

Le raccordement au chauffage à distance de la Maladière (CAD) a été finalisé. La Step de Neuchâtel fournit de la chaleur depuis décembre 2015.

5. Tableaux statistiques et graphiques

Service de la voirie

Activités voirie en heures

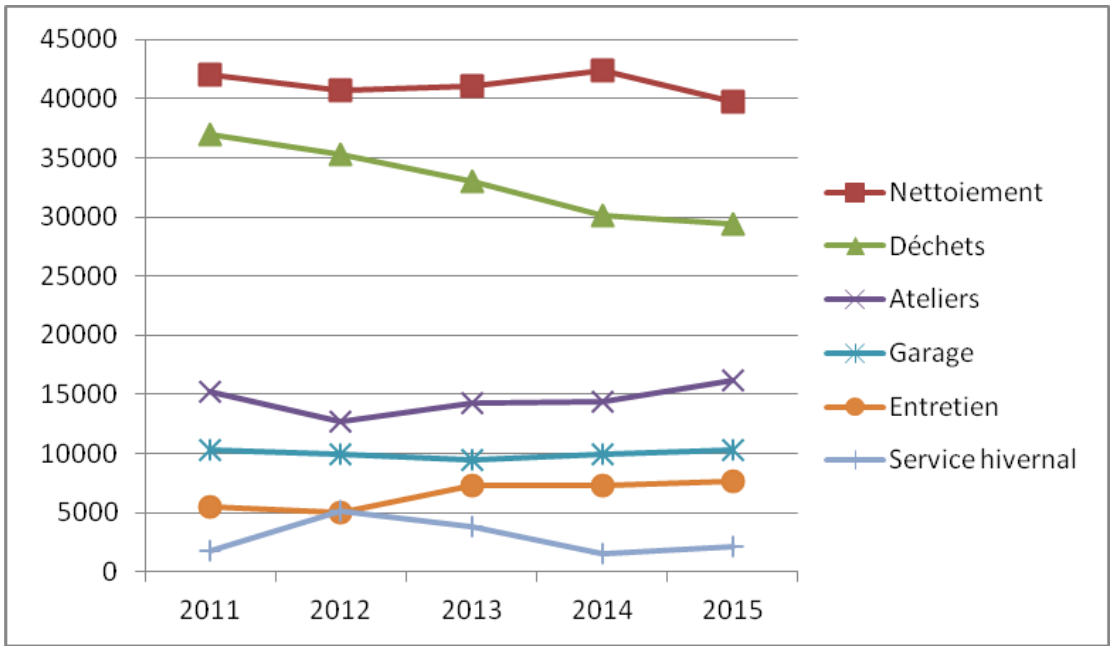

La baisse d'activités « déchets » s'explique par l'intensification du programme des conteneurs enterrés. L'augmentation de l'activité atelier est en partie due au passage des activités « magasin parcs et promenades » sous l'égide de la voirie.

Déchets

La quantité d'ordures ménagères est stable avec une légère augmentation de 44 tonnes.

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'habitants	33'283	33'390	33'641	33'732	33'629
Ordures ménagères (t)	8'906	4'379	4'264	4'116	4'160
Total kg/habitant	**267.58**	**131,14**	**126,75**	**122,02**	**123,7**

Bilan des réserves affectées aux déchets

Déchets ménages incinérables et recyclables	2012	2013	2014	2015
Charges d'exploitation	7'218'790.31	6'371'729.63	6'423'404.22	5'323'186.31
Taxes déchets ménages	- 1'800'497.64	- 1'853'067.53	- 2'110'281.56	- 1'982'312.79
Autres produits	- 3'481'787.22	- 2'740'740.17	- 2'448'322.43	- 1'912'674.79
Etat de la réserve	- 1'026'499.65	- 1'314'665.65	- 1'268'831.65	- 1'008'831.65

Déchets entreprises	2012	2013	2014	2015
Charges d'exploitation	1'196'978.61	1'086'605.23	1'040'926.40	715'541.01
Taxes déchets entreprises	- 390'040.67	- 371'147.86	- 514'892.93	- 524'394.38
Autres produits	- 357'585.60	- 212'602.40	- 204'545.80	- 191'149.63
Etat de la réserve	- 718'870.00	- 839'725.20	- 711'812.87	- 444'008.84

Production de déchets en tonnes

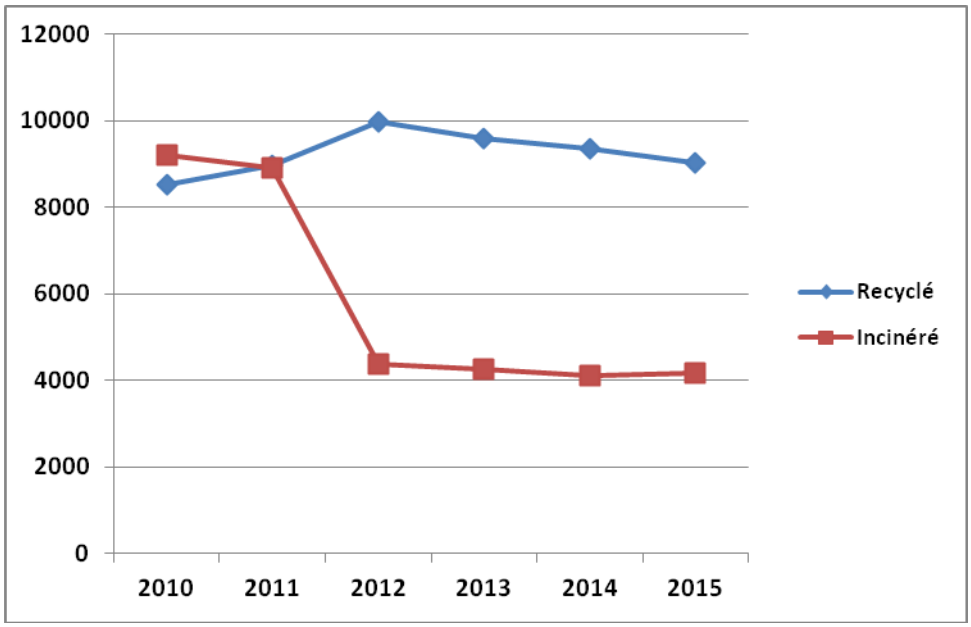

Evolution du taux de recyclage

Le taux de recyclage atteint une valeur de 68 %, stable par rapport à 2014 (69 %).

Déchets récupérés recyclables en tonnes

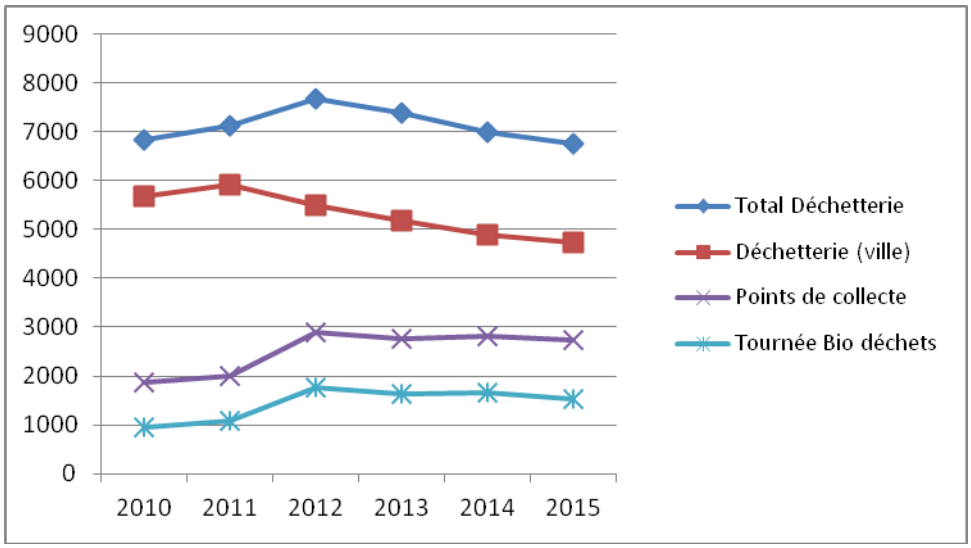

	2011	2012	2013	2014	2015
Tournée Bio déchets	1’068	1’756	1’645	1’651	1’527
Points de collecte	1’988	2’889	2’770	2’809	2’733
Tournée OM	8’914	4’379	4’264	4’116	4’160
Déchets de balayage (part corbeille de ville)	849 (608)	925 (779)	948 (791)	1’044 (823)	986 (809)
Déchetterie (part ville)	5’912	5’490	5’256	4’897	4’731
Production totale (ville)	**18’731**	**15’439**	**14’759**	**14’296**	**13’960**
Total déchetterie (avec communes partenaires)	7’122	7’684	7’366	6’996	6’759

La Step

Frais d’exploitation

	2013	2014	2015
Station d’épuration	3'952'678	4'425'795	3'698'945
Réseau d’assainissement	1'188'317	1'305’739	1'715’655
Total Step et réseau	**5'140’995**	**5'731’534**	**5'414’600**
Centre cantonal des boues de dépotoirs	252'575	271’048	390’549
Total charges d’exploitation	**5'393’570**	**6'002'582**	**5'805’149**

Résultats d'exploitation

		2013	2014	2015
Pluviométrie	mm	1'037.30	917.8	766.6
Quantité d'eau collectée	m^3	7'793'805	6'613'015	5'854'320
Part des eaux usées en provenance du Val-de-Ruz (mesure dès le 1.9.10)		883'031	672'772	602'162
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m^3	46'850	429'570	307'730
Quantité d'eau complètement épurée	m^3	7'746'955	6'183'445	5'546'590
Boues digérées	m^3	25'040	30'047	20'855
Boues déshydratées (VADEC)	t	2'583	3'159	1'777
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	752	916	515
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	29.1%	29.0%	29.0%
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m^3	528.0	590.5	526.0
Traitement des huiles	t	19.0	23.0	39.3
Sable	t	4.5	4.5	9
Déchets des grilles grossières	t	100.6	109.3	103.2
Déchets de tamis fin	t	34.9	26.9	48.7
Qualité des eaux épurées :				
Demande biochimique en oxygène (norme 10 mg O_2/l)	mg O_2/l	6.0	6.0	8.0
Demande chimique en oxygène (objectif mg 30 mgO_2/l)	mg O_2/l	25.0	28.0	27.0
Concentration en phosphore (norme : 0.30 mg/l	mg/l	0.22	0.20	0.14
Matières en suspension (norme : 10 mg/l)	mg/l	5.3	5.7	5.0

Bilan de la réserve affectée Step et réseau

Station d'épuration, réseau d'assainissement et Centre cantonal des boues de dépotoirs	**2013**	**2014**	**2015**
Charges exploitation	5'393'570	6'002'582	5'805'149
Taxe d'épuration	-4'194'783	-4'339'964	-4'488'517
Autres produits d'exploitation	-1'119'437	-1'025'186	-1'144'168
Financement complémentaire	0	0	0
Attribution à la réserve (+)	0	0	0
Prélèvement sur la réserve (-)	-79'350	-637'313	-172'464
Etat de la réserve	**594'708**	**-42'604**	**-215'068**
Taxe [Fr/m^3] hors TVA	**1.39**	**1.39**	**1.57**
TVA (taux)	8.00%	8.00%	8.00%
Taxe [Fr/m^3] TTC	**1.51**	**1.51**	**1.70**

Bilan énergétique

		2013	**2014**	**2015**
Bilan biogaz				
Quantité de biogaz produit	m^3	851'459	822'415	710'506
Quantité de biogaz valorisé en couplage chaleur force (CCF)	m^3	782'379	659'956	488'371
Quantité de biogaz valorisé en chaudière	m^3	0	5'287	136'140
Quantité de biogaz non valorisé	m^3	69'080	157'172	85'995
% de valorisation du biogaz	%	92.5	80.9	87.9
Bilan thermique				
Energie thermique produite par biogaz	kWh	3'129'516	2'673'661	2'034'903
Consommation de mazout	lt	0	12'000	6'500
Equivalent énergétique du mazout	kWh	0	120'000	65'000
Energie thermique fournie aux patinoires		185'694	187'787	0
Energie thermique fournie aux CAD Viteos	kWh	0	0	430'000
% couverture en chaleur Step	%	105.9	102.4	125.7

Bilan électrique				
Energie électrique produite par biogaz	kWh	1'310'647	1'041'224	631'230
Energie électrique achetée	kWh	768'477	926'932	1'304'053
Energie électrique totale	kWh	2'076'116	1'935'684	1'935'283
Se décompose en :				
- consommation par la Step	kWh	2'053'796	1'941'818	1'913'074
- consommation externe	kWh	22320	23'691	22'209
- revente sur le réseau	kWh	3'009	2'647	0
% couverture en électricité Step	%	63.1	53.1	33.0

Diminution des performances de valorisation énergétique de la Step (biogaz valorisé en chaudière et baisse couverture électrique) due au retard sur l'installation du couplage chaleur-force suite à un recours gagné par la Ville au Tribunal fédéral le 13 janvier 2016.

L'ancien couplage chaleur-force a été totalement supprimé en septembre 2015. Seule la chaleur dégagée par les installations a été valorisée sur le CAD de la Maladière.

Service des parcs et promenades

Abattage d'arbres

2013		**2014**		**2015**	
Abattage	Plantation	Abattage	Plantation	Abattage	Plantation
4 Erables (4)	4 Chênes	3 Charmes (3)	5 Tilleuls	3 Mélèzes	24 Tilleuls
3 Charmes	5 Zelkovas	4 Robiniers	2 Marronniers	7 Pruniers à fleurs	14 Ginkgos 1 Prunier à fleurs
2 Tilleuls	1 Séquoia semp.	12 Erables	5 Chênes	14 Erables	2 Chênes
2 Marronniers	1 Mûrier blanc	3 Pins	4 Chênes verts	6 Faux-Cyprès	6 Frênes
	1 Pin parasol	1 Tilleul (1)	2 Fruitiers	2 Tilleuls (4)	3 Fruitiers
1 Cèdre	6 platanes	3 Bouleaux	3 Bouleaux	1 Paulownia	3 Mélèzes
1 Thuya	3 Alisiers	1 Peuplier (1)	1 Cèdres	1 Peuplier (1)	1 Tulipier
1 Mélèze	6 Cerisiers	1 Gleditsia	1 Charme	1 Cerisier	1 Erable
Sapin de Grèce (1)	3 Poiriers	2 Marronniers (1)		1 Gleditsia	1 Aulne
	31 Tilleuls*	Amélancier (1)		1 Cerisier à fleurs	1 Troène 2 Peupliers
	5 Gleditsias*			1 Marronnier 1 Gleditsia 3 Bouleaux 1 Sophora	1 Sophora
14 arbres (5)	**66 arbres**	**30 arbres**	**23 arbres**	**43 arbres (5)**	**60 arbres**

(..) arbres supplémentaires abattus durant l'année, ne faisant pas partie de la liste d'abattage officielle.

Comptes d’investissement

La section a dépensé en investissement la somme de 7'352'062 fr. 11 et a obtenu des recettes pour une somme de 596'182 fr. 35 (subvention, participations de tiers).

Crédits complémentaires

Le montant du crédit de construction sollicité pour l’ensemble de la section s’est élevé à 239’000 francs. Il était destiné au remplacement des colonnes à essence au dépôt de la rue des Tunnels, au remplacement du radeau aux Jeunes-Rives, à l’étude relative au projet de transformation du dépôt des Tunnels, à la réparation urgente des collecteurs d’eau usée à la rue de la Côte ainsi qu’à la consolidation du soubassement de la passerelle de l’Utopie.

La section a fait appel à plusieurs crédits complémentaires aux comptes de fonctionnement pour un montant de 80'397 fr. 70 nécessaire au maintien de la sécurité nocturne du chantier à l’esplanade du Mont-Blanc et la sécurisation autour du collège de Ste-Hélène suite à l’occupation des locaux par les écoles Montessori et Moderne.

La section a fait appel à plusieurs crédits complémentaires aux comptes d’investissement pour un montant de 263'000 francs destiné à la contribution à l’étude de la traversée de Peseux, en collaboration avec le canton et la commune de Peseux, la mise en valeur des vestiges gallo-romains à Serrières, la réparation urgente d’un collecteur à la rue du Seyon ainsi que l’aménagement de cases dépose minute devant l’hôpital HNE.

Sécurité

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	31'781'625.53	31'880'300.00	+ 98'674.47
Produits	21'067'592.90	19'037'400.00	+ 2'030'192.90
Excédent	**10'714'032.63**	**12'842'900.00**	**+ 2'128'867.37**

Les comptes 2015 présentent une amélioration par rapport au budget. Ce résultat est principalement lié à une diminution des charges du personnel en raison du retard pris dans le recrutement des nouveaux collaborateurs du SIS ainsi qu'au transfert du Service de santé et de sécurité au travail auprès du Service des ressources humaines. Pour rappel, les produits sont issus pour l'essentiel des domaines feu et sanitaire.

2. Organigramme

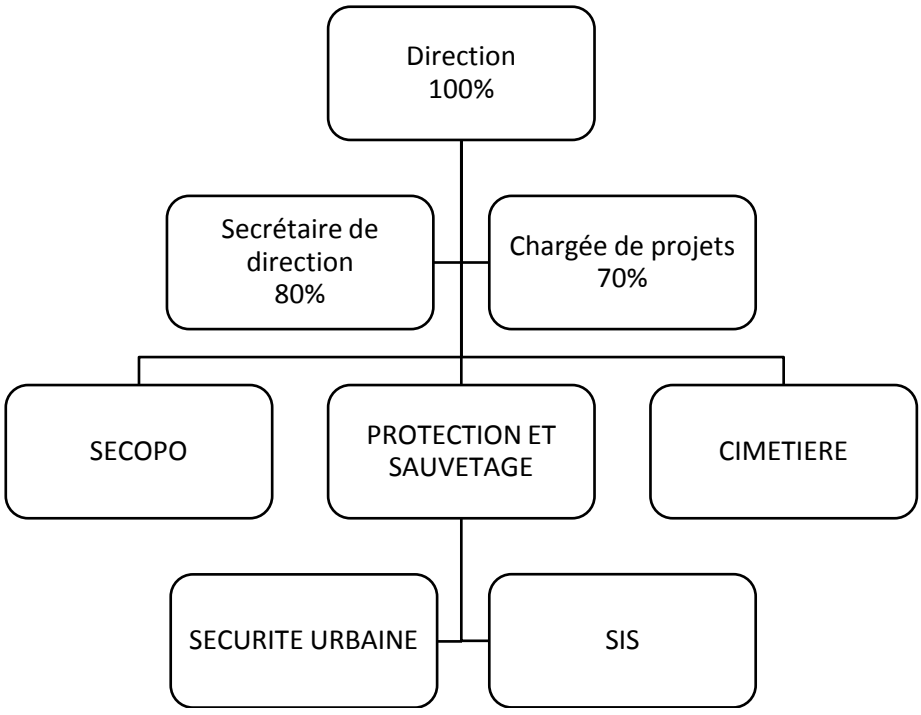

Service communal de la population (SECOPO)

1. Organigramme

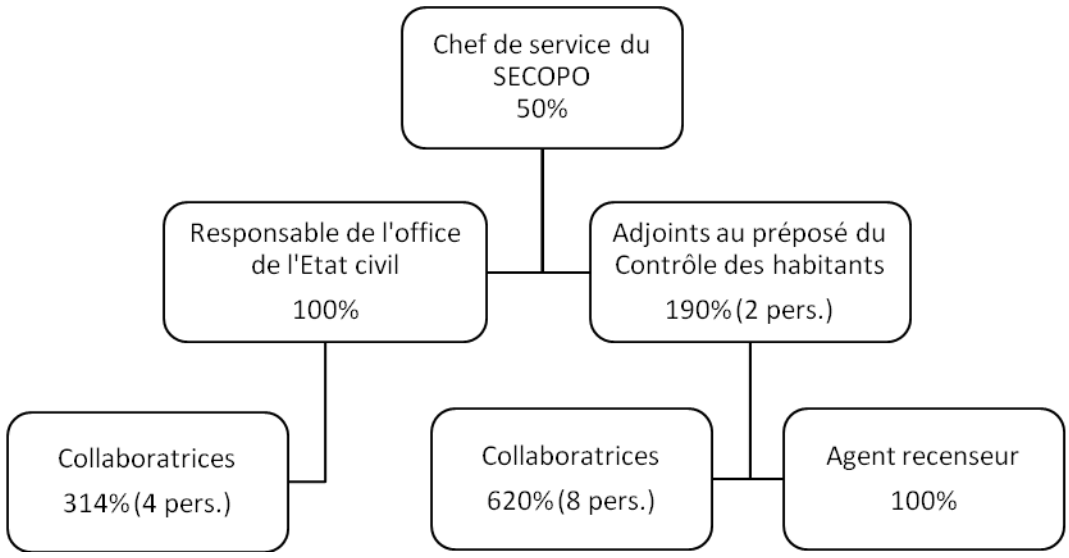

2. Evolution du personnel

L'effectif du SECOPO est resté stable avec 13.74 postes au 31 décembre.

3. Etat civil

3.1. Naissances

1550 (1620) naissances ont été enregistrées, dont 1019 (1090) concernent des enfants suisses et 531 (530) des enfants étrangers. Ce total comprend 792 (819) garçons et 758 (801) filles, dont 44 (48) jumeaux, 0 (0) triplés et 3 (8) mort-nés. 343 (354) naissances concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

3.2. Décès

Sur les 417 (369) décès survenus sur le territoire de la commune, 184 (182) concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

Evolution des naissances et des décès de 1996 à 2015

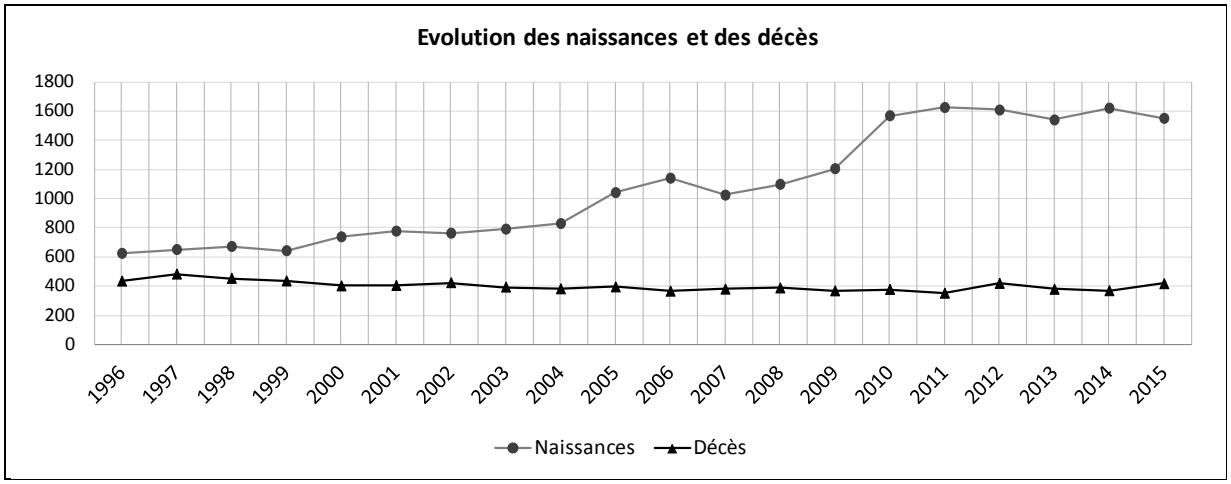

(représentatif de toutes les naissances et tous les décès survenus sur le territoire communal)

3.3. Reconnaissances

En application de l'article 260 CCS, il a été procédé à 158 (177) reconnaissances d'enfants n'ayant un lien de filiation qu'avec leur mère.

3.4. Mariages

125 (145) mariages ont été célébrés. Se sont unis 36 (47) couples suisses, 29 (43) couples étrangers et 60 (55) couples mixtes (suisse-étranger).

3.5. Dissolutions de mariage

154 (150) dissolutions de mariage prononcées par le Tribunal régional du Littoral du Val-de-Travers ont été enregistrées.

Evolution des mariages et dissolutions de mariage de 1996 à 2015

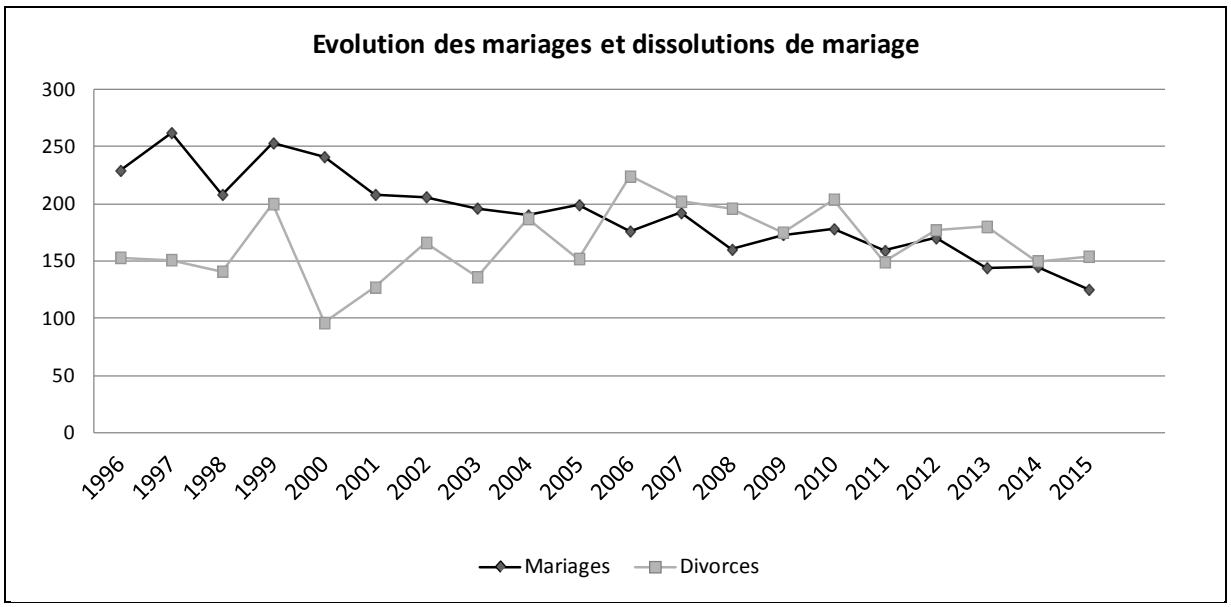

3.6. Autres activités

L'office a notamment enregistré les transactions suivantes : 6 (6) adoptions, 137 (122) changements de nom, 72 (94) déclarations concernant le nom, 262 (273) droit de cité (naturalisations), 9 (5) mutations concernant la filiation (désaveu, jugement de paternité), 134 (147) préparations de mariage. Puis 3 (2) enregistrements de partenariats et une dissolution de partenariat.

Les émoluments encaissés durant l'année 2015 ont rapporté 211'740.75 (218'388.42) francs. De plus, nous avons répondu à 1’517 (1'454) commandes écrites et effectué 3’954 (4'194) opérations de caisses pour des objets et des prestations en matière d’état civil.

4. Contrôle des habitants

Après quelques mois de travaux, le service a ouvert sa nouvelle zone d’accueil, le 1er octobre, dans l’ancien garage de la police situé dans la cour sud de l’Hôtel communal. Cette étape marquait la fin de la première partie des travaux de rénovation, comme en avait décidé le Conseil général en été 2013.

Un système de gestion de file d’attente, un guichet adapté aux personnes à mobilité réduite ainsi qu’un espace enfants ont été installés afin d’améliorer l’accessibilité aux locaux, la confidentialité ainsi que le confort des usagers et du personnel

4.1. Statistique générale de la population

Pour la première fois depuis 13 ans, le recensement annuel de la population révèle une diminution de 103 habitants réguliers par rapport à l’année précédente.

Au 31 décembre, 33’629 (33'732) citoyens provenant de 133 pays étaient établis comme résidents permanents en ville de Neuchâtel.

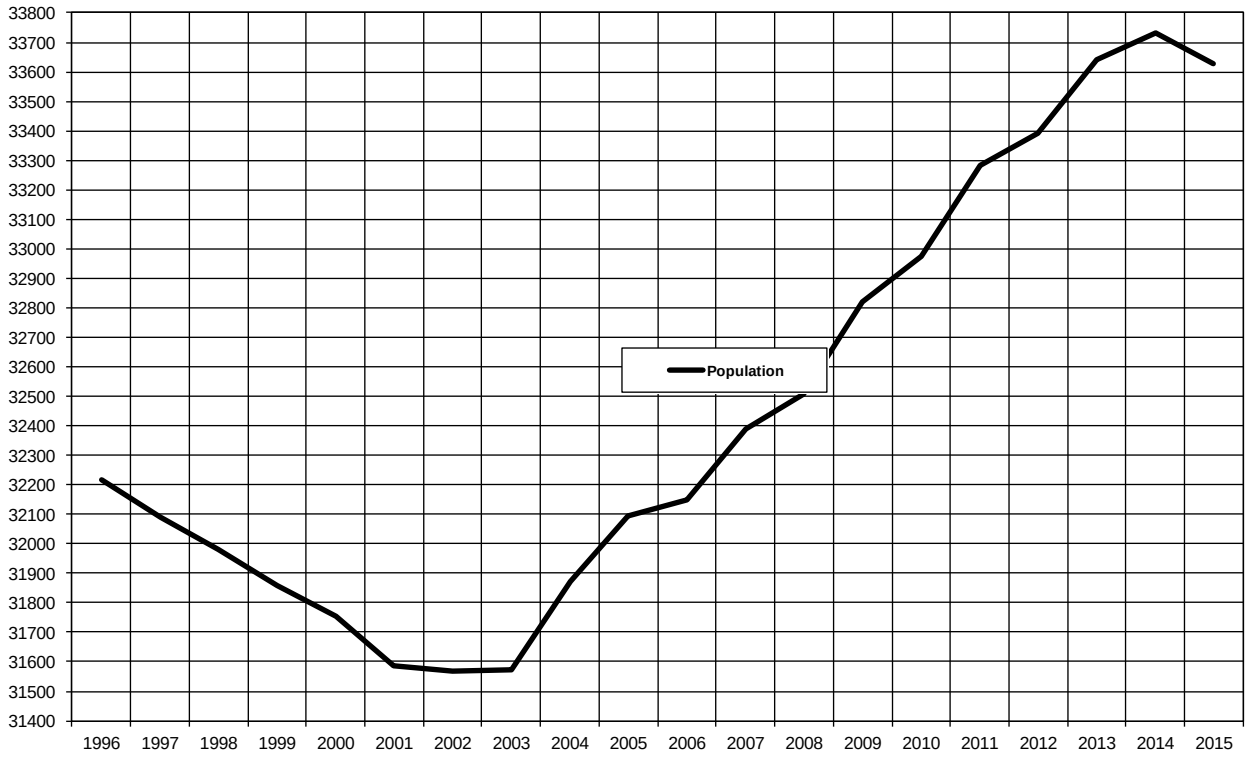

Durant l'année, le service a enregistré 2411 déménagements sur le territoire communal, 361 naissances et 342 décès.

Pour rappel, cette statistique ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis de validité de moins d'une année ainsi que celles en domicile secondaire.

4.2. Tableau comparatif 2014 – 2015 par origines et types de permis

COMPARAISON ANNUELLE DE LA POPULATION

2014 – 2015

Année	2014			2015			Comparaison 2014/2015		
Sexe	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**
ORIGINES SUISSES									
Neuchâtelois	4 472	5 110	9 582	4 508	5 093	9 601	36	- 17	19
Confédérés	5 954	6 956	12 910	5 881	6 898	12 779	- 73	- 58	- 131
Total ressortissants suisses	10 426	12 066	22 492	10 389	11 991	22 380	- 37	- 75	- 112
ORIGINES ETRANGERES									
Union européenne	4 160	3 521	7 681	4 114	3 500	7 614	- 46	- 21	- 67
Autres pays	1 714	1 845	3 559	1 750	1 885	3 635	36	40	76
Total ressortissants étrangers	5 874	5 366	11 240	5 864	5 385	11 249	- 10	19	9
TYPE DE PERMIS									
Autorisation de séjour (B)	2 109	2 104	4 213	2 145	2 191	4 336	36	87	123
Permis d'établissement (C)	3 467	2 991	6 458	3 404	2 941	6 345	- 63	- 50	- 113
Admissions provisoires (F)	114	72	186	133	70	203	19	- 2	17
Séjours courte durée (L)	137	173	310	126	163	289	- 11	- 10	- 21
Requérants d'asile (N)	43	24	67	51	19	70	8	- 5	3
Fonctionnaires internationaux	4	2	6	5	1	6	1	- 1	0
Total ressortissants étrangers	5 874	5 366	11 240	5 864	5 385	11 249	- 10	19	9
HABITANTS REGULIERS			**33 732**			**33 629**			**- 103**

4.3. Recensement de la population de 1996 à 2015

	TOTAUX	ETAT CIVIL			MEN-AGES	Majorité 18 ans	RELIGION			ORIGINE						Augmen-tation	Diminu-tion
		Mariés	Veufs ou divorcés	Céliba-taires			Protes-tants	Catho-liques	Divers et sans conf. déclarée	Neuchâtelois		Suisses		Etrangers			
										Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
1996	32 219	14 679	4 652	12 888	15 110	326	12 887	13 774	5 558	3745	4968	6240	7596	5179	4491		28
1997	32 088	14 570	4 647	12 871	15 093	345	12 476	13 330	6 282	3727	4892	6225	7546	5189	4509		131
1998	31 979	14 355	4 686	12 938	15 180	347	12 251	13 145	6 583	3659	4828	6252	7541	5160	4539		109
1999	31 857	14 148	4 765	12 944	16 940	309	12 006	13 138	6 713	3647	4817	6158	7493	5225	4517		122
2000	31 753	14 095	4 682	12 976	16 898	238	11 730	13 067	6 956	3619	4767	6110	7409	5231	4617		104
2001	31 587	13 839	4 776	12 972	16 805	315	11 421	12 671	7 495	3650	4781	6079	7286	5225	4566		166
2002	31 566	13 460	5 047	13 059	16 744	309	11 155	12 462	7 949	3615	4690	6061	7345	5256	4599		21
2003	31 571	13 206	5 191	13 174	16 695	288	10 896	12 353	8 322	3678	4678	6016	7311	5271	4617	5	
2004	31 872	13 632	4 819	13 421	16 967	283	10 782	12 611	8 479	3745	4778	6103	7354	5252	4640	301	
2005	32 094	13 583	4 863	13 648	17 053	303	10 632	12 561	8 901	3813	4783	6135	7356	5325	4682	222	
2006	32 148	13 284	4 985	13 879	17 221	309	10 397	12 447	9 304	3919	4822	6093	7292	5328	4694	54	
2007	32 389	13 171	5 048	14 170	17 371	305	10 079	12 438	9 872	3996	4894	6068	7269	5392	4770	241	
2008	32 505	12 987	5 149	14 369	17 129	348	9 750	12 144	10 611	3965	4857	6052	7244	5515	4872	116	
2009	32 819	12 955	5 127	14 737	17 436	354	9 499	12 019	11 301	4117	4970	6048	7258	5503	4923	314	
2010	32 973	12 882	5 238	14 853	17 614	360	9 321	11 809	11 843	4274	5113	6097	7253	5344	4892	154	
2011	33 282	12 755	5 246	15 281	17 759	363	9 102	11 707	12 473	4346	5144	6097	7208	5453	5034	309	
2012	33 390	12 616	5 295	15 479	17 901	354	8 794	11 579	13 017	4376	5089	6067	7084	5624	5150	108	
2013	33 641	12 444	5 361	15 836	17 938	338	8 474	11 454	13 713	4398	5071	6029	7018	5826	5299	251	
2014	33 732	12 322	5 348	16 062	17 939	352	8 154	11 242	14 336	4472	5110	5954	6956	5874	5366	91	
2015	33 629	12 135	5 314	16 180	17 905	334	7 844	10 979	14 806	4508	5093	5881	6898	5864	5385		103

4.4. Mouvements migratoires 2015

Ce tableau permet de répertorier les 6 principales provenances et destinations des mouvements migratoires de notre ville.

Au niveau intercommunal la principale provenance est l'ensemble des communes faisant partie du projet de fusion Neuchâtel-ouest avec 209 arrivées (Peseux 129, Corcelles-Cormondrèche 71 et Valangin 9). Il en est de même au niveau de la destination avec 348 départs (Peseux 217, Corcelles-Cormondrèche 111 et Valangin 20).

A noter que ce tableau comprend l'ensemble des annonces faites au service durant l'année sans aucune distinction notamment de durée ou de genre de domicile.

Arrivées

International		Intercantonal		Intercommunal	
France	423	Vaud	313	La Chaux-de-Fonds	197
Italie	96	Berne	167	Val-de-Ruz	155
Portugal	86	Genève	107	Peseux	129
Espagne	63	Jura	92	Val-de-Travers	113
Chine	51	Valais	77	Milvignes	110
Allemagne	46	Fribourg	72	Hauterive	77
Autres pays	563	Autres cantons	162	Autres communes	570
Total	**1328**	**Total**	**990**	**Total**	**1351**

Départs

International		Intercantonal		Intercommunal	
France	229	Vaud	337	Peseux	217
Portugal	51	Berne	242	Milvignes	187
Allemagne	51	Fribourg	112	Val-de-Ruz	155
Royaume-Uni	46	Genève	98	La Tène	149
Etats-Unis	45	Valais	70	La Chaux-de-Fonds	126
Italie	43	Zurich	70	Hauterive	114
Autres pays	631	Autres cantons	221	Autres communes	733
Total	**1096**	**Total**	**1150**	**Total**	**1681**

4.5. Activités du service

ANNEES	2015	2014	2013
Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire)	**9874**	**9903**	**9451**
- dont déménagements intra-muros	2411	2442	2208
- dont arrivées	3355	3368	3380
- dont naissances	361	361	399
- dont départs	3405	3407	3137
- dont décès	342	325	327
Mouvements de caisse	**17543**	**22726**	**22098**
Documents émis par le service	7116	12163	11473
- dont attestions de domicile pour domicile principal	4383	4266	4013
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1207	1233	1082
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1526	1606	1317
- dont divers émoluments	0	5058	5061
Cartes d'identité	1175	1125	1144
Permis de séjours	5781	6034	6067
Cartes journalières (CFF, LNM)	3471	3404	3414
Recensement permanent (Bâtiments contrôlés)	**3577**	**2961**	**2320**
Données identiques au registre	2997	2533	2024
Données non identiques au registre	580	428	296
- dont dépôt de papier en domicile principal	244	176	102
- dont dépôt de papier en domicile secondaire	202	201	123
- dont changement d'adresse intra-muros	53	2	38
- dont divers	81	49	33
Plaintes déposées auprès du Procureur général	**13**	**5**	**2**
- pour non-dépôt de papiers	12	5	2
- pour ne pas avoir indiqué de changement d'adresse	0	0	0
- pour non-dépôt du passeport	1	0	0
- pour ne pas avoir renouvelé le permis de séjour	0	0	0
Votations et élections	**3**	**4**	**7**
Signatures vérifiées sur 11 initiatives, 3 référendums et 2 motions	10117	2250	12632

Service de protection et sauvetage (SPS)

1. Organigramme

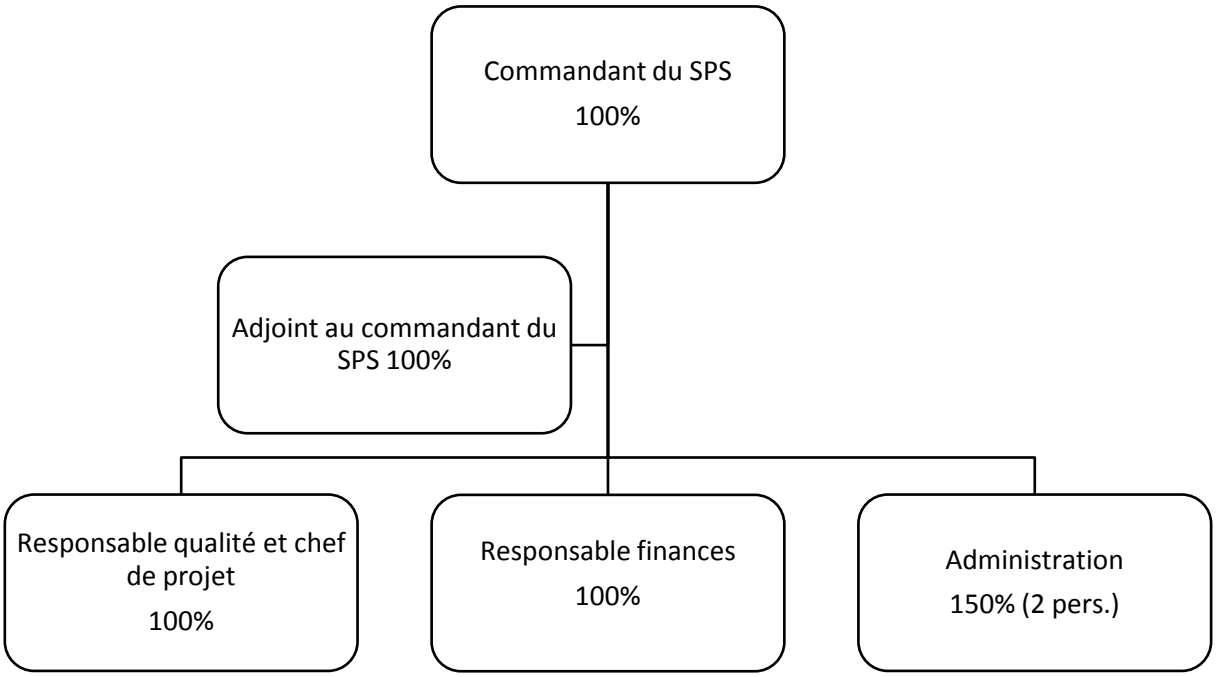

2. Evolution du personnel

Au 1er janvier 2015 a été crée le Service de protection et sauvetage (SPS) avec pour mission d'être le service d'appui et de conseil de la Direction de la sécurité de la Ville de Neuchâtel, et également être l'interlocuteur des services de sécurité pour les autorités politiques et les autres directions de la Ville pour les sujets stratégiques.

Ainsi dès cette date, il est composé de 6 personnes représentant 5,5 EPT.

3. Activités

Au niveau stratégique, le SPS détermine les objectifs à moyen et long terme, les organisations internes mises en place et les ressources nécessaires pour la bonne conduite des services de la sécurité de la Ville de Neuchâtel.

Le SPS est le service communal pour la surveillance, la conduite et la coordination des services de sécurité et de sauvetage, œuvrant au profit de la Ville et est le point d'entrée de toutes les questions inhérentes aux missions sécuritaires sur le territoire communal.

3.1. Gestion et veille

Le SPS gère et coordonne les différentes entités qui réalisent les opérations de protection et de sauvetage des personnes, des animaux et des biens des citoyens de la ville de Neuchâtel en développant l'interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou majeurs.

Le SPS assure aussi une veille des différents indicateurs sociaux, techniques et environnementaux ayant un impact sur la sécurité de la ville de Neuchâtel et définit les conditions cadres liées à la protection et au sauvetage pour les manifestations autorisées sur le territoire communal.

3.2. Organe communal de conduite (OCC)

L'organe communal de conduite (OCC) est placé sous le commandement du Service de protection et sauvetage (SPS), pour disposer des ressources nécessaires à la planification et à la conduite de l'administration en cas de catastrophe, de situation extraordinaire ou en état de nécessité.

Ainsi durant l'année 2015, cet organe a été mobilisé pour la gestion des crues du lac de Neuchâtel et pour la gestion sécuritaire de la Fête des Vendanges.

Dans le cadre des crues du Lac de Neuchâtel, les importantes précipitations subies durant la période du 30 avril au 4 mai 2015, ont eu des retentissements dans notre région, et plus particulièrement notre commune, qui n'a pas été épargnée par les effets secondaires de ces averses prolongées. Si les pluies en elles-mêmes n'ont que très peu provoqué de dégâts, nous avons été confrontés à une montée du niveau du Lac de Neuchâtel qui a demandé une phase de surveillance et de gestion de crise. Pour ce faire l'OCC s'est réuni à 10 reprises pour la gestion de cet événement.

Au niveau de la Fête des Vendanges de la Ville de Neuchâtel, le Service de protection et sauvetage (SPS) est responsable, via l'Organe communal de conduite (OCC) de coordonner les actions de sécurité dans le périmètre de la Fête et pour ce faire il s'est réuni à 8 reprises.

3.3. Sécurité du Complexe de la Maladière

Le mot d'ordre est la sécurité permanente pour tous les locataires et utilisateurs des salles, bureaux, centre commercial, stade et salles de sport du Complexe de la Maladière. C'est pourquoi toutes les installations sécuritaires du bâtiment, ainsi que les installations techniques, les éclairages de sécurité, etc. sont régulièrement passées en revue.

Toutes les mesures et tous les contrôles mis en place à longueur d'année ont pour mission de maintenir les prescriptions de sécurité à niveau pour garantir la sécurité des usagers.

Ainsi, la gestion, le contrôle des événements et les inspections des locaux représentent 133 tâches effectuées pour 658 heures de travail.

Service de la sécurité urbaine

1. Organigramme

Au 31 décembre 2014, la « Police de la Ville de Neuchâtel » cessait d'exister en tant que telle. Au 1er janvier 2015, le Service de la sécurité urbaine prenait son essor.

Au 31 décembre 2015, ce service comprenait 48,55 EPT, composé de 65 collaborateurs/trices, dont l'équivalent d'1 EPT engagé par la commune de Corcelles-Cormondrèche et rattaché au service, et l'équivalent de 0.2 EPT en prestations diverses.

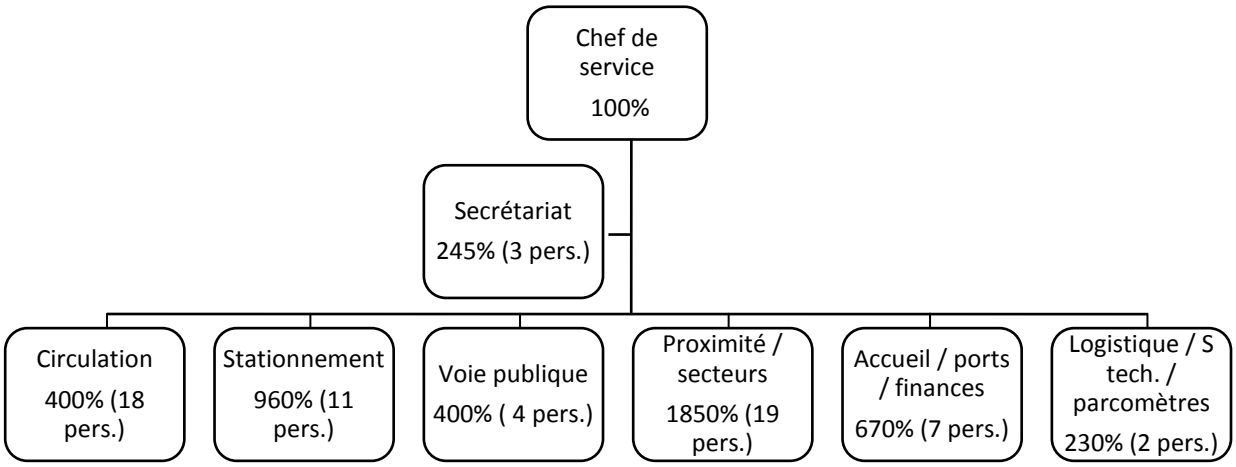

2. Evolution du personnel

Suite à deux démissions, 2 EPT sont à repourvoir pour 2016 dans l'entité « proximité secteurs ».

3. Contrôle du bruit et dératisation

Cette activité, rattachée officiellement à l'entité de la Voie publique depuis 2014, a généré les résultats suivants :

2015	2014		
11	12	-	Dossiers Ordonnance et Protection du Bruit (OPB)
5	5	=	Dossiers monitoring bruit (surveillance longue durée)
21	39	-	Reprise établissements publics (isolation – sonorisation)
10	10	=	Dératisation, zones traitées
19	11	+	Sanctions de plans
24	26	-	Nombre établissements publics contrôlés
18	14	+	Nombre manifestations contrôlées
153	114	+	Préavis manifestations
334	271	+	Interventions terrain

L’augmentation d’interventions terrain s’explique en grande partie par diverses plaintes reçues en lien avec les points de collecte de déchets recyclables.

4. Accueil et coordination

Le secrétariat a traité durant l'année 2015, 1143 (599 = 2014 / 939 = 2013) courriers de réponse. Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, il a été répondu à 216 (479) courriers de contestations. Cette diminution provient du fait que les créances judiciaires traitent elles-mêmes les courriers ne présentant aucunes particularités.

Dans le domaine de la facturation, ce sont plus de 4'000 factures qui sont produites chaque année par le service.

4.1. Service de l’accueil

L’accueil exploite et dessert la centrale des télécommunications et la réception. Il se compose de 5,5 postes de travail. L'ouverture a été assurée du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 et le samedi de 07h00 à 15h00, avec fermeture le dimanche et les jours fériés. La diminution du nombre de personnes accueillies à la réception et du nombre d'appels téléphoniques est due essentiellement à la suppression du service d'enregistrement des plaintes qui a été transféré à Police neuchâteloise et à la mise en place du nouveau site internet qui permet d'effectuer de nombreuses démarches en ligne.

Les deux parkings avec barrières de Panespo et des Piscines sont gérés pendant les heures d'ouverture par cette entité, de même que la borne d'accès au Coq-d'Inde. Le personnel polyvalent de l’Accueil tient et contrôle la caisse, assure le suivi des objets trouvés enregistrés, et tient à jour le fichier des chiens du territoire communal. Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales de l’entité de l’Accueil.

2015	2014		
20'054	27'105	-	appels téléphoniques réceptionnés par le central
1'833	2’136	-	appels téléphoniques sur le répondeur
189	204	-	messages enregistrés sur le répondeur
1'165	1’097	+	chiens enregistrés dans le fichier
952	1’170	-	objets trouvés enregistrés au guichet
576	820	-	objets trouvés restitués à leur propriétaire
35'175	44’384	-	total des personnes accueillies à la réception
9'094	7’847	+	commandements de payer notifiés

4.2. Logistique

L'entité de la logistique/technique a été créée dans le cadre de la réorganisation Police Ville Neuchâtel / Sécurité urbaine. Cette entité est composée d'un responsable (0.8 EPT) et d'un collaborateur (1 EPT). Il est soutenu à raison de (0.5 EPT) par l'entité du stationnement.

Le domaine de la logistique gère l'ensemble des domaines structurels du Service de la sécurité urbaine, que ce soit de l'équipement du personnel, le mobilier ainsi que le parc automobile.

L'année 2015 a été marquée par le changement de l'équipement du personnel. L'uniforme de la police de la Ville a laissé place au nouvel équipement de la Sécurité Urbaine selon le modèle des cantons suisses romands (UNIMATOS).

Il faut également tenir compte de la gestion et la maintenance technique des appareils de communication portatifs du type radio ou natel, qui a engendré 32 opérations de renouvellement, et le remplacement d'appareils/fournitures défectueux.

Concernant les locaux, l'emménagement de la structure de conduite du SPS dans les immeubles du faubourg de l'Hôpital 4 et 6 a été planifiée. Il sera effectif début 2016.

Le domaine du parc automobile a connu le changement d'identité visuelle entre l'ex-police de la Ville et le nouveau Service de la sécurité urbaine. L'ensemble des entités se partage un parc de véhicules composé de 5 véhicules Hybrid (Toyota Prius) – 3 Toyota Aygo – 5 motos - 5 vélos électriques – 2 vélos mécaniques et 3 véhicules du domaine technique (Parcomètres – Signalisation lumineuse – Transport chose).

L'ensemble du parc automobile a parcouru 52'800 km – le parc motos 9'500 km et le parc vélos 2'700 km.

4.3. Etablissement publics

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les établissements publics dès le 1er janvier 2015, la Sécurité urbaine gère au niveau communal les prolongations d'ouvertures desdits établissements (36 fois 02h00 – 04h00, occasionnelles 06h00 et permanentes 06h00, en collaboration avec le SPS). De plus, le secrétariat dispose d'une personne spécialisée dans la gestion des établissements publics pour les doléances des citoyens concernant les nuisances générées. Dans ce cadre, il s'agit de gérer les problèmes d'exploitation, afin que ceux-ci soient conformes aux bases légales et directives (locaux / cercle bruit).

5. Proximité quartiers

5.1. Agents de quartier

L'entité de proximité est présente dans toute la ville, répartie en 11 secteurs, ainsi qu'à Corcelles-Cormondrèche, ce qui représente en totalité 14 personnes y compris l'encadrement. Elle œuvre du lundi au samedi, ce dernier jour est exclusivement réservé à la zone piétonne. Elle assure un soutien aux associations de quartier pour les manifestations, fêtes et vides grenier, etc. Cette entité a mis en place une nouvelle procédure pour les musiciens de rue afin de mieux cadrer cette activité (lutte contre la mendicité dissimulée), avec le suivi du Bureau du Conseil général. La présence en zone piétonne fait également partie des tâches principales. Des actions sociales sont effectuées, telles que sondages auprès des personnes à mobilité réduite, visites des décorations de Noël pour les 8 homes de la ville et cortèges aux flambeaux des collèges.

Il a été signifié 431 actes judicaires, 387 notifications de commandements de payer, 124 actes d'enquêtes pour retrait de plaques de véhicules, 27 encaissements pour la taxes des chiens (mauvais payeurs).

A relever que les deux postes à repourvoir (point 2) ont affecté la présence des agents dans le terrain.

Les agents des secteurs ont pour mission d'entretenir quotidiennement des relations de proximité avec les habitants des quartiers. Ils sont intervenus principalement dans les domaines suivants : présence aux abords des collèges, aide à la personne en difficulté sociale, respect des empiétements sur la voie publique (végétation gênante), divers problèmes de circulation et de stationnement, déchets abandonnés, aide et soutien technique lors de fêtes de quartiers, présence visible aux abords des places de jeux, abus lors de ventes agressives et problèmes de voisinage.

Relevons en particulier la présence conjointe du Service des bâtiments, de l'attachée aux personnes âgées et des agents de sécurité urbaine, dans le cadre du délicat dossier de suppression des subventions fédérales au logement à Denis-de-Rougemont, afin d'accompagner les personnes concernées par la fin du régime LCAP afin de leur permettre de trouver à se loger.

Un partenariat a été créé avec Corcelles-Cormondrèche (1,2 EPT financé par cette commune). Un agent travaille avec la même philosophie de proximité que sur la ville de Neuchâtel, ceci avec une excellente collaboration avec les autorités. 0.2 EPT sont fournis en prestations (contrôles stationnement, analyses signalisation, services d'ordre circulation, etc.).

5.2. Agents médiateurs

5 collaborateurs agents médiateurs ont été engagés le 1er octobre 2015 et œuvrent dans le centre-ville du mardi au samedi conformément à la stratégie sécuritaire adoptée par le Conseil général (rapport no 14-021). Ils ont des compétences bien spécifiques qui ne doivent pas être confondues avec les missions de la police. Leur rôle se distancie nettement de cette dernière et d'une quelconque répression. Leur mode d'action est un accompagnement des noctambules ou autre population « marginale », avec une réflexion constructive à la recherche de solutions, pérennes si possible. Le but est de faciliter le lien social entre toutes les parties (noctambules, résidants zone piétonne ou autres). Ils ne sont pas des travailleurs sociaux non plus et passent le relais aux structures adéquates. Les médiateurs urbains sont les « détecteurs sociaux » de notre société.

6. Mouvements

6.1. Viasis

L'info-radar du type «Viasis», a été utilisé durant 255 (296) jours. Cet appareil affiche la vitesse des véhicules et un message apparaît en fonction de la vitesse enregistrée. Cet appareil a détecté 188'519 (136'504) véhicules, pour un taux théorique de 8,57% (6,68%) d'infractions. Cet appareil a été principalement utilisé dans les «Zones de rencontre» et les «Zones 30 km/h», en terme de prévention routière.

6.2. Borne de comptage

Pour l'année 2015, cet appareil a été utilisé 330 (302) jours sur le territoire. 178'490 (153'451) véhicules ont été comptés.

La borne de comptage détecte également la vitesse des véhicules. Un taux théorique d'infractions de 12% (13,32%) a été relevé. La borne a été utilisée pour des études de circulation.

6.3. Signalisation lumineuse

L'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse a engendré 164 (184) dépannages. Le changement des armoires de commande de la place Numa-Droz et des Terreaux a été effectué avec succès malgré le déplacement de l'armoire de commande du haut des Terreaux intervenue simultanément suite à plusieurs fuites de gaz sans lien avec ces travaux, ce qui a mis le secteur en émoi pendant quelques jours.

A relever le changement des armoires de commande des carrefours Pont du Mail – Coop et place Pury, planifié pour l'année 2016.

6.4. Chantiers

Durant l'année 2015, 241 (218) permis de fouilles ont été délivrés par le bureau technique d'Infrastructures et énergies, représentant à chaque fois des travaux sur la voie publique. 264 (95) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés par l'entité des chantiers pour des dépôts de bennes ou autres, sur la voie publique. 26 (36) demandes pour l'installation d'échafaudages ont été traitées.

Dans le cadre des différents chantiers, le collaborateur en charge a participé à 365 (464) séances.

Durant l'année 2015, 40 (41) séances de coordination ont été organisées entre le service de la signalisation routière d'Infrastructures et Energies, l'entité des chantiers de la Sécurité urbaine et le responsable « Circulation ».

9 (11) arrêtés pour l'installation de signaux sur fonds privés, 13 (12) arrêtés concernant la signalisation routière sur le domaine public et 10 (8) arrêtés temporaires de chantiers ont été établis.

L'entité s'est également prononcée sur 22 (23) demandes de permis de construire. Cela implique une étude des plans, une vision locale et la rédaction des préavis pour le service des permis de construire.

Une formation spécifique pour répondre aux demandes de préavis, via le site internet de SATAC a été suivie par le responsable du service. Dès le 1er janvier 2016, toutes les demandes de permis de construire seront effectuées sur ce site.

6.5. Patrouilleurs scolaires

A ce jour 15 (15) patrouilleurs adultes assurent la sécurité des enfants aux abords de 10 passages piétons sis aux alentours de 6 collèges. A savoir, Crêt-du-Chêne, Serrières, Vauseyon, Charmettes, Acacias et Maladière, ainsi que sur les rues de Gibraltar, des Draizes, de la Cassarde et sur la rue de Puits-Godet. Toutes ces personnes donnent entière satisfaction et cette année encore, aucun incident n'est à déplorer.

De plus, 144 (117) passages auprès des patrouilleurs scolaires ont été effectués par leur responsable. Ce qui représente plus de 72 (58) heures de formation, d'entretien et de contrôle sur leurs postes de travail.

6.6. Taxis

A la fin de cette année, la Ville de Neuchâtel compte 11 (11) concessionnaires se partageant 24 (24) droits de stationnement avec 51 (53) véhicules. Cette année 2 (2) concessionnaires sans droit de stationnement détiennent 6 (4) voitures et ne peuvent travailler que sur appels téléphoniques. Par conséquent, ils n'ont pas le droit de stationner avec leurs taxis sur les cases officielles de la ville. Cela représente un parc de 57 (55) taxis. 18 (18) places de stationnement sont réservées sur le domaine public pour le service des taxis. 88 (98) conducteurs sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires. 6 (3) d'entre eux sont au bénéfice d'une autorisation provisoire pour conduire un taxi.

Durant l'année 2015, l'entité des taxis a établi 11 (10) rapports de renseignements pour conducteurs de taxis. 14 (10) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation provisoire pour conduire un taxi en ville de Neuchâtel. 6 (11) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation permanente. 3 (7) candidats ont dû être convoqués à une deuxième session pour l'obtention d'une autorisation provisoire et 1 (2) candidat a été convoqué pour passer un second examen pour l'obtention de l'autorisation définitive. Aucune demande n'a été adressée à la Direction de la Sécurité pour devenir concessionnaire.

A l'occasion de la Fête des Vendanges et pour le Nouvel An, il a été délivré 48 (35) autorisations de stationnement supplémentaires.

32 (28) taxis ont été inspectés. La commission paritaire a siégé à 4 (2) reprises durant l'année 2015.

7. Stationnement

7.1. Plan de stationnement – Autorisations

P+R des Piscines du Nid-du-Crô

A fin décembre 2015, 460 (409) personnes bénéficient d'un badge de stationnement gratuit pour pendulaires. Un contrôle « détenteurs de badge » a été effectué en 2015. Aucune infraction n'a été constatée, ce qui montre que les usagers respectent les règles en la matière depuis quelques années déjà.

Taux d'occupation annuel moyen :

Piscines / 337 places :	**Panespo / 196 places** :
Sur 24 heures : **26.55** (23.32) %	*Sur 24 heures :* **33.57** (29.29) %
De 07h00 à 21h00 : **35.74** (30,64) %	*De 07h00 à 21h00 :* **45.2** (40.23) %
De 21h00 à 07h00 : **12.29** (11.84) %	*De 21h00 à 07h00 :* **15.83** (11.48) %
Pic d'occupation : **57.61** (46.49) %	*Pic d'occupation :* **70.95** (65.77)%

Autorisations de tous types

Autorisations circulation et stationnement tous types confondus	***2007***	***2008***	***2009***	***2010***	***2011***	***2012***	***2013***	***2014***	***2015***
Janvier	1574	1194	761	2076	2518	3006	3464	2900	1838
Février	381	286	1942	1377	1578	2129	1465	2357	2579
Mars	139	95	1192	949	1033	946	947	1296	2401
Avril	120	94	671	661	682	750	746	972	934
Mai	62	376	500	477	671	751	753	892	788
Juin	63	532	491	600	650	785	783	608	977
Juillet	57	504	778	447	613	902	775	917	864
Août	43	412	459	395	783	1027	717	726	895
Septembre	84	483	506	613	831	967	802	890	1056
Octobre	30	453	571	558	691	862	866	938	806
Novembre	802	384	534	539	848	746	689	807	901
Décembre	1003	396	1071	1128	1080	1036	1203	770	681
Total année	***4358***	***5209***	***9476***	***9820***	***11978***	***13907***	***13210***	***14073***	***14720***

Autorisations par internet

2’767 (3’633) autorisations de type « chantiers » ont été octroyées, dont 210 (260) imprimées directement par le client.

408 (126) autorisations de type « visiteurs » sur 1'263 (1’054) et 309 (384) autorisations de type « zone piétonne à l’acte » sur 4’248 (4'983) ont été directement établies par les clients depuis leur ordinateur.

L’utilisation d’internet pour les autorisations progresse de façon régulière, notamment concernant les autorisations visiteurs à l’acte. Cela devrait encore s’améliorer, vu la convivialité du nouveau site internet du Service de la sécurité urbaine.

Zone piétonne (ZP)

15 (12) contrôles à grande échelle (11 personnes engagées en moyenne) ont été effectués en zone piétonne concernant le respect des bases légales pour l’accès à cette dernière ainsi que le stationnement, lequel y est interdit. Dans ce cadre, 99 (87) véhicules ont été empêchés d’entrer en zone, ces derniers n’ayant pas de personnes à mobilité réduite, de marchandises lourdes, périssables ou volumineuses à emmener au centre-ville. Il y a également eu 222 (126) contraventions dues à des stationnements illicites.

7.2. Contrôle du stationnement

3’265 (2’640) contrôles de stationnement ont été effectués et 38’811 (31’051) contraventions, exclusivement liées au stationnement, ont été apposées.

Concernant Corcelles-Cormondrèche, depuis le 1er septembre 2015, 48 heures de contrôle de stationnement ont été effectuées pour 222 contraventions apposées.

7.3. Stationnement sur terrain privé

Plaintes écrites pour stationnement sur cases privées sanctionnées -	*2007*	*2008*	*2009*	*2010*	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*
Janvier	119	67	91	129	63	95	51	110	71
Février	82	85	138	187	54	84	91	76	162
Mars	100	88	162	151	109	63	57	163	147
Avril	66	79	83	88	44	53	57	78	76
Mai	47	79	136	97	105	111	153	171	97
Juin	165	139	144	110	85	92	254	83	146
Juillet	77	75	55	41	66	43	183	132	136
Août	104	59	76	74	104	15	80	12	51
Septembre	72	83	70	91	116	82	126	148	129
Octobre	116	82	134	70	113	68	97	113	99
Novembre	164	161	170	75	112	79	41	98	91
Décembre	70	115	132	50	80	30	136	82	144
Total année	***1182***	***1112***	***1391***	***1163***	***1051***	***815***	***1326***	***1266***	***1349***

7.4. Parcomètres

En 2015, les 96 (85) parcomètres multiples, les 15 (15) horodateurs et les 2 (2) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 1'950’745 (1'865'624) francs en 52 (52) ramassages. L’augmentation des appareils sur rue est due à l’extension des zones payantes conséquence de la troisième étape du plan de stationnement.

Le poids de l’argent transporté a été de 13’904 (12'956) kilos de monnaie représentant 71’577 (67’763) rouleaux de monnaie. Le total de tickets distribués aux horodateurs et barrières a été de 951’750 (849'400).

Le comptage des opérations effectuées sur les appareils accordant les 30 premières minutes gratuites s’élève à 1'302’266 (1'185’800) opérations. Au tarif de 50 centimes gratuit par opération pour la première demi-heure, cela représente un montant de 651'133 (592’900) francs offert.

Cette entité s’occupe également de l’affichage dans les vitrines officielles, ce qui représente 31 (30) heures de travail, de l’évacuation des 8 (29) dépouilles animales trouvées sur la voie publique et acheminées au centre d’incinération de Montmollin. Elle assure le ramassage et l’entreposage des 45 (68) vélos abandonnés sur la voie publique. En 2015, la vente aux enchères des vélos non réclamés a été organisée et 40 (27) objets ont trouvé preneur rapportant la somme de 2'147.78 (2'159.55) francs.

8. Voie publique

D'importantes tâches administratives découlent des nombreuses missions de cette entité. Le tableau ci-dessous illustre une partie des activités déployées.

2015	2014		
65	64	+	métiers de forains installés (comprenant manèges hors Fêtes foraines)
3	5	-	cirques qui se sont produits à Neuchâtel
1279	1301	-	tickets de location de place pour les marchés
79	78	+	abonnements délivrés pour les marchés
53	81	-	demandes de pose d'enseignes ou stores
22	122	-	rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public
1000	1042	-	autorisations pour utilisation du domaine public (stands, étalages, manifestations, etc.)
1002	949	+	factures pour l'occupation du domaine public (chantiers, étalages, etc.)

L'entité de la voie publique organise de nombreuses visions locales avec les services communaux ou cantonaux concernés et les organisateurs de manifestations ainsi que pour la venue des cirques. Elle gère aussi le domaine du bruit et de la dératisation (point 3).

9. Ports

L'entité a traité 54 (49) résiliations de contrats, établi 59 (48) nouveaux contrats et modifié 42 (58) contrats.

Des travaux de réfection des pontons ont été menés dans le port du Nid-du-Crô afin de réparer les dégâts occasionnés par l'orage de grêle du mois de juin 2013. Dans le port des Jeunes-Rives, une nouvelle pompe fécale a été mise en service pour permettre aux usagers de vidanger les installations sanitaires de leurs bateaux.

Les tableaux suivants présentent la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre ainsi que les activités de l'entité des ports. Des contrôles supplémentaires ont été effectués durant la période de hautes eaux afin de vérifier l'état des installations.

	Places amarrage	**Places privées**	**Places visiteurs**	**Places à terre**	**Cabines Baraques**	**Pêcheurs**
Nid-du-Crô	486	40	8	165	141	
Jeunes-Rives	173	0	20	0	17	
Neuchâtel	55	0	0	0	49	
Serrières	42	0	0	0	16	1
Totaux	**755**	**40**	**28**	**165**	**223**	**1**

Utilisation de la grue – travaux

2015	2014		
132	118	+	sorties et mises à l'eau
428	317	+	contrôles dans les ports

10. Fête des Vendanges

En 2015, le Service de la sécurité urbaine a renforcé pour l'occasion ses effectifs et collaboré à la bonne marche de cette manifestation. Le nombre total de collaborateurs/trices engagés a été de 260 (505 en 2014). Les renforts ont été demandés au SDP de Chaux-de-Fonds, la commune de Peseux, l'entreprise Sécuritas, les cadets de Bâle ainsi que des volontaires civils formés à la régulation du trafic par la Sécurité Urbaine.

La différence d'effectifs 2014/2015 vient du fait que certaines tâches de police ont été reprises par police Neuchâteloise, conformément à la LPol.

Cimetière

1. Personnel

Depuis le 1er février 2015, la responsable administrative titulaire du poste a pris sa retraite après 19 ans et le poste a été repourvu au même pourcentage.

Le poste de l'incinérateur a été augmenté à 100% jusqu'à fin septembre 2015, en raison du surplus d'incinérations, dû à la fermeture provisoire pour cause de rénovation du crématoire de Bienne.

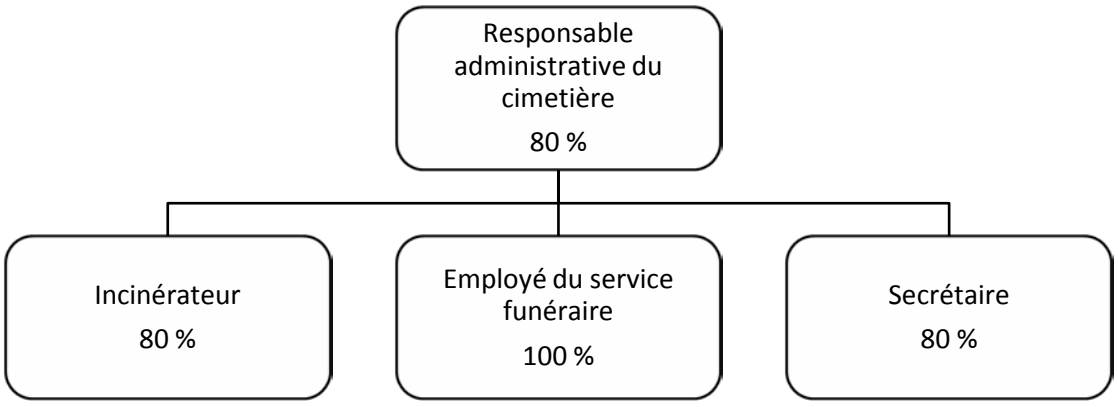

2. Activités du service

En 2015, 1'522 incinérations ont été effectuées par notre service (+ 346 par rapport à 2014). Cette augmentation est due à la fermeture provisoire du crématoire de Bienne pour travaux de rénovation.

Le nombre d'inhumations s'élève à 30 contre 32 en 2014, ce chiffre est stable depuis deux ans. A noter également, l'ouverture en 2015 d'un nouveau quartier d'inhumations divisé en deux parties : une partie d'une durée de 40 ans et une autre de 60 ans.

3. Statistiques

182 (177) défunts domiciliés à Neuchâtel ont reposé au pavillon mortuaire du cimetière de Beauregard, ainsi que 268 (247) défunts domiciliés à l'extérieur de la ville de Neuchâtel, soit au total 450 (424) défunts.

400 (358) cérémonies funèbres ont été célébrées au cours de l'année au centre funéraire de Beauregard.

INHUMATIONS	**2015**	**2014**
Adultes domiciliés en ville	23	24
Adultes domiciliés à l'extérieur	4	5
Enfants domiciliés en ville	3	3
Enfants domiciliés à l'extérieur	0	0
TOTAL	30	32

INCINERATIONS	**2015**	**2014**
Adultes domiciliés en ville	286	255
Adultes domiciliés à l'extérieur	1175	869
Enfants domiciliés en ville	7	1
Enfants domiciliés à l'extérieur	7	9
Ossements – Restes mortuaires et anatomiques – Interne et externe	47	42
TOTAL	1'522	1'176

Le pourcentage des incinérations est de 90.8 % (90.45%) par rapport aux décès enregistrés pour la commune de Neuchâtel.

DESTINATION DES URNES ADULTES ET ENFANTS DOMICILIES EN VILLE	**2015**	**2014**
TOMBES NOUVELLES	14	16
TOMBES EXISTANTES	23	33
TOMBE DU SOUVENIR (adultes+ enfants)	115	90
CONCESSIONS DE FAMILLE	2	1
NICHES CINERAIRES	42	30
FAMILLES/AUTRES CIMETIERES/ POMPES FUNEBRES	97	86
TOTAL	293	256

4. Travaux

Les travaux ci-après ont été entrepris :

- Contrôle annuel du four au crématoire
- Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard : la commission de construction a travaillé en lien étroit avec les architectes en vue du dépôt du permis de construire qui devrait être déposé au printemps 2016.

Service d'incendie et de secours (SIS)

1. Organigramme

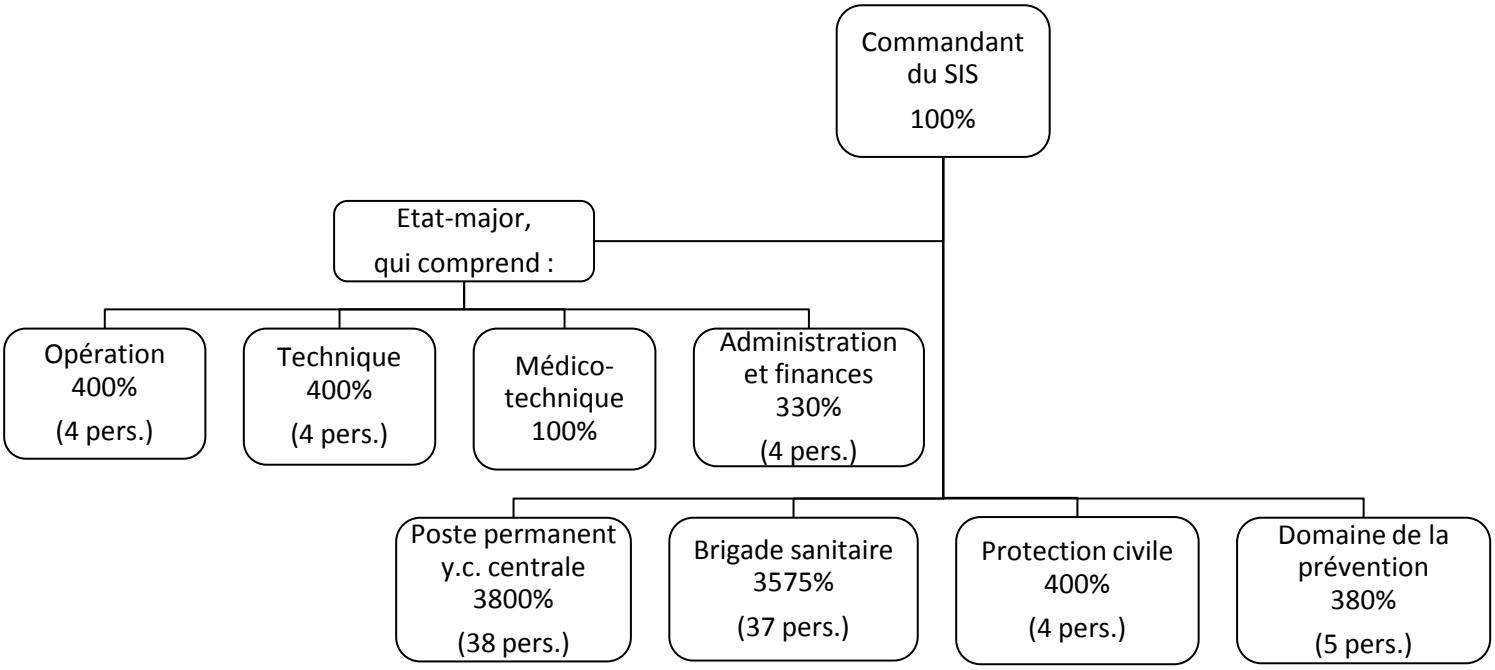

2. Domaine de l'intervention

2.1. Evolution du personnel

Suite à la réorganisation de la sécurité en Ville de Neuchâtel, les changements suivants ont eu lieu.

Création du Service de protection et sauvetage (SPS) : 4 EPT du SIS ont été incorporés au SPS. 1 EPT a été transféré du SSPI au SPS.

Création du Domaine de la prévention au SIS : 3,8 EPT du Service de salubrité et prévention incendie (SSPI) ont été incorporés au SIS.

Durant cette même période, ce sont 3 collaborateurs qui ont été engagés pour repourvoir les postes vacants. Cependant et conformément à la décision de restructuration du service, 5 aspirants sapeurs-pompiers ambulanciers ont été engagés, ainsi que 13 ambulanciers.

Suite à la votation populaire de 2013 approuvant l'externalisation du 144 à la fondation urgences-santé VD (FUS VD), il n'est plus possible pour les hommes du SIS de Neuchâtel de fonctionner selon la polyvalence des deux métiers sapeurs-pompiers ambulanciers, ceci en raison de l'incapacité pour la centrale d'engagement de gérer les départs en intervention des hommes en fonction des urgences feu ou sanitaire. Une partie du personnel doit donc être attribuée aux ambulances sans possibilité de les récupérer d'une manière ou d'une autre pour une intervention feu. Le Conseil général a accepté le budget 2015, dans lequel le financement de 21 nouveaux engagements est prévu, pour satisfaire aux exigences décrites.

Pour l'année 2015, l'équivalent plein temps moyen du service est de 94.85 postes. Par ailleurs, 4 collaborateurs ont quitté le SIS.

L'effectif professionnel du SIS est composé de 98 (69) collaborateurs.

Personnel professionnel	Of	Sof	Sap	Centralistes	Civils	Total
Direction du service	1	-	-	-	1	2
Etat-major	6	1	2	-	6	15
Personnel d'intervention	6	5	54	7	-	72
Organisation de protection civile	3	-	-	-	1	4
Sous-total personnel professionnel	*16*	*6*	*56*	*7*	*8*	*93*
Sapeurs-pompiers volontaires						
Etat-major	2		-	-	-	2
Section commandement	2	3	2	-	-	7
Section piquet	4	12	45	-	-	61
Section police route	1	1	7	-	-	9
Section Chaumont	0	0	5	-	-	5
Section aspirant			0			0
Sous-total SPV	*9*	*16*	*59*	-	-	*84*
Domaine de la prévention						
Expert	-	-	-	-	1	1
Inspectrice adjointe, inspecteur adjointe	-	-	-	-	3	3
Administration	-	-	-	-	1	1
Sous-total Domaine de la prévention	*-*	*-*	*-*	*-*	*5*	*5*
Astreints à la protection civile						
Miliciens	26	55	308			389
Sous-total protection civile	*26*	*55*	*308*			*389*
Total général	**51**	**77**	**423**	**7**	**13**	**571**

2.2. Interventions

En 2015, le SIS est intervenu, dans le cadre de ses quatre missions principales, à 5'725 (4'460) reprises, soit :

Service feu	489	(582)
Cdmt des missions de secours (CMS)	115	(0)
Service sanitaire	5'083	(3'836)
Service sauvetage-lac	38	(42)

La catégorie CMS n'existait pas en 2014. A partir de 2015 et pour donner suite à la nouvelle LPDIENS, le commandement des missions de secours se voit attribuer des missions dédiées (hydrocarbure, chimique et désincarcération, etc.).

Cela représente une moyenne de 16 (12.2) sorties journalières.

Les groupes de piquet composés de sapeurs-pompiers volontaires sont intervenus à 10 (19) reprises en appui des professionnels.

2.3. Instruction

Durant l'année 2015, des exercices spécifiques à chaque détachement ont été organisés. De plus, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont participé à plusieurs cours cantonaux et fédéraux pour un total de 333 jours/hommes (160).

L'augmentation des heures d'instruction de 2015 par rapport à 2014 correspond à la formation suivie par les hommes du poste permanent pour satisfaire aux nouvelles exigences de l'OFROU. Les sapeurs-pompiers du SIS de Neuchâtel ont suivi ces cours de 3 jours.

Les collaborateurs du poste permanent ont obtenu les formations validées suivantes :

Diplômés ambulanciers ES (Ecole supérieure)	3	(1)
Brevet sapeur-pompier professionnel	6	(3)
Technicien ambulancier avec brevet fédéral (TA)	5	(4)

L'Organisation de protection civile du Littoral centre (OPCLC) a organisé 33 (25) cours de répétition durant lesquels les astreints au service ont rempli leurs obligations réglementaires.

3. Domaine de la prévention

3.1. Prévention du feu

Le domaine de la prévention a visité les établissements publics à leur ouverture suite à un permis de construire ou lors du changement du détenteur du permis d'exploitation, en collaboration avec les services communaux de la sécurité et d'infrastructures et énergies, de la police des constructions, ainsi qu'avec Viteos.

Il a vérifié 79 (124) demandes, aux différents stades de la procédure de permis de construire des plans et de suivi des constructions, conformément au règlement concernant les commissions de salubrité publique, à la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) entrée en vigueur le 1er juillet 2013, ainsi qu'à la norme et aux directives de l'association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI).

Pour les grands projets présentant des risques spéciaux, les mesures à prendre, relatives aux accès et à l'intervention des services de secours, ont été étudiées en collaboration avec l'officier ou le bureau des opérations du SIS. Ces avants projets sont les suivants :

- transformation du centre commercial « City-Centre » à la rue de l'Ecluse ;
- transformation de bâtiment industriel à la rue du Plan ;
- transformation du Temple du Bas ;
- transformation et surélévation d'un hôtel à l'esplanade Léopold-Robert 2.

Les grands projets terminés cette année sont :

- bâtiment commercial à la rue des Poteaux ;
- lotissement à la rue des Gouttes d'Or ;
- bâtiment administratif à la rue des Terreaux.

Les bâtiments présentant des risques particuliers, dont les installations de protection incendie ont fait l'objet d'une homologation sont :

- Manufacture horlogère à la route de Pierre-à-Bot ;

- Faculté de Droit à la rue Abraham-Louis Breguet ;

- Bâtiment administratif à la rue de la Balance.

Les grandes manifestations (Festi'neuch, Fête des Vendanges, Fête du 1er août, concerts aux patinoires du Littoral, Fête de la musique, etc.) font chaque année l'objet de contrôles réguliers.

Conformément à la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS) du 27 juin 2012, l'inspectorat a examiné les chantiers et bâtiments sur le territoire communal pour découvrir d'éventuelles défectuosités constructives présentant un risque incendie.

Les bâtiments et locaux destinés à recevoir un grand nombre de personnes ont fait l'objet de contrôles approfondis afin d'assurer la sécurité et l'évacuation rapide et sans danger des occupants.

Le domaine de la prévention a constaté avec le changement de la norme et des directives de protection incendie AEAI - (Prescriptions de protection incendie 2015), entrées en vigueur au 1er janvier 2015, un accroissement des activités dans le suivi de chantier et de l'aide technique aux bureaux d'ingénieurs et d'architectes.

Inspection périodique des immeubles par secteur de contrôle

Le contrôle périodique des immeubles s'est déroulé dans le secteur centre-ville - Evole, délimité par :

- la voie ferrée Neuchâtel-Lausanne au nord ;
- le lac de Neuchâtel au sud ;
- la limite communale avec la commune de Milvignes à l'ouest ;
- les rues de St. Nicolas et de la Main à l'est.

Inspection périodique des immeubles tous secteurs confondus

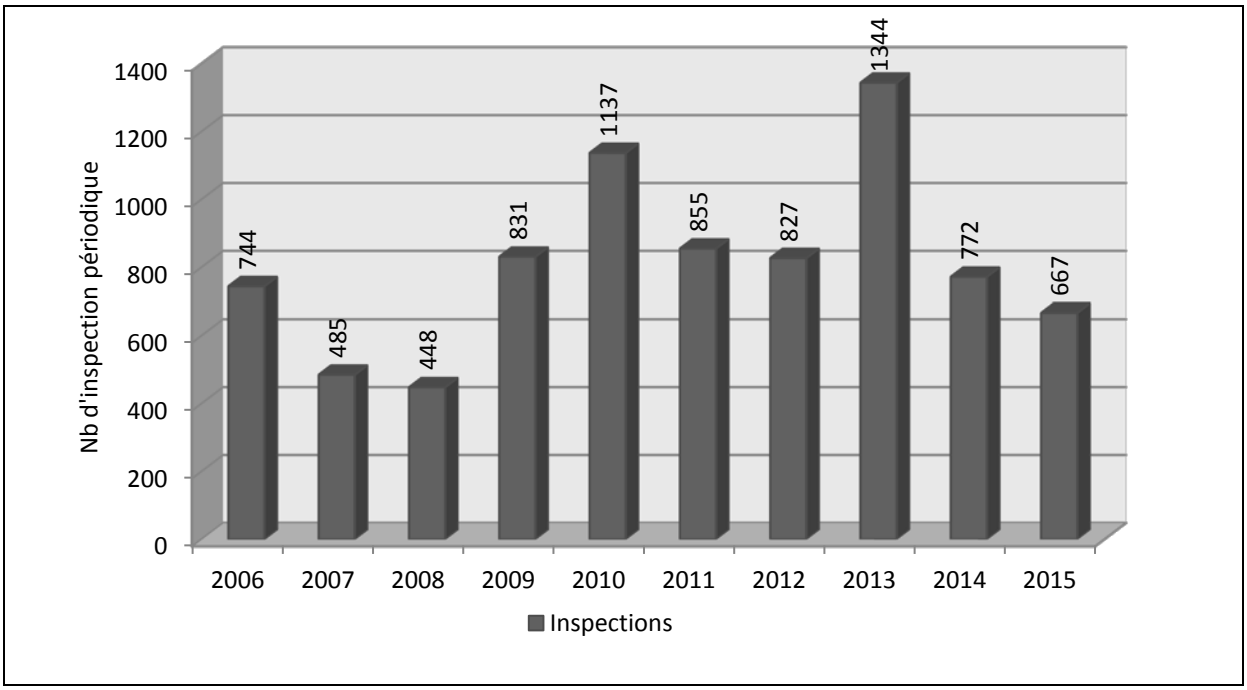

Autres inspections hors secteur de contrôle

Nous sommes également intervenus sur l'ensemble du territoire communal à la demande de tiers ou pour le contrôle de nouvelles installations.

3.2. Salubrité publique

Inspections périodiques

L'inspectorat est intervenu cette année à 690 (714) reprises et a établi 151 (109) ordres sanitaires ou demandes de mise en conformité, en inspectant périodiquement les bâtiments ou installations, selon la loi de santé du 6 février 1995 et de l'article 8 du règlement concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire du 2 mai 2001.

Ces inspections ont été effectuées en examinant en priorité l'entretien et la propreté générale, l'aération, l'isolation thermique et phonique, le chauffage et le confort climatique des appartements et locaux ainsi que l'hygiène et les risques de santé liés à la pollution intérieure.

2015	2014	+/-	
1	0	+1	Eaux usées (sur domaine privé)
0	2	-2	Eaux superficielles, souterraines (sur domaine privé)
3	9	-6	Eaux de boissons dans les immeubles non reliés au réseau d'eau public
2	4	-2	Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles, etc.
19	25	-6	Lieux de détention d'animaux
21	59	-28	Animaux et insectes nuisibles, parasites
321	314	+7	Locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou désinfestation
1	0	+1	Cimetières
2	6	-4	Lieux provoquant des nuisances industrielles ou artisanales / manifestations
75	71	+ 4	Ecoles, homes, pensions
183	167	+16	Immeubles, habitations et ateliers
1	2	-1	Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement
42	44	-2	WC publics
19	11	+8	Manifestations, festivals

Inspections suite de plaintes :

Selon l'article 2 du règlement concernant les commissions de salubrité publique et la police sanitaire, l'inspectorat est intervenu à la suite de plaintes à 345 (197) reprises et a établi 263 (224) décisions ou demandes de mise en conformité, pour un total de 1377 (976) heures de travail.

2015	2014	+/-	
77	54	+23	Moisissures
11	18	-7	Infiltrations d'eau
69	70	-1	Habitation insalubre à la suite de problème de santé des locataires (moraux ou physiques)
1	0	+1	Stockages produits chimiques
99	1	+98	Ordures ménagères et composts (dépôts sauvages)
0	2	-2	Animaux de basse-cour
13	21	-8	Pigeons et petits oiseaux des villes
74	29	+45	Abeilles, guêpes, cafards, etc.
1	1	0	Eaux usées
13	1	+12	Odeurs diverses (canalisations, ventilations)

3.3. Protection de l'air

Cette année, l'inspectorat a examiné et préavisé positivement 150 (141) demandes pour la pose de nouvelles installations de chauffage.

Lors de l'examen des demandes, il a veillé à ce que les émissions de fumées soient évacuées de telle sorte qu'il n'en résulte pas de désagrément pour le voisinage immédiat, conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR 1992).

Nouvelles installations de chauffage

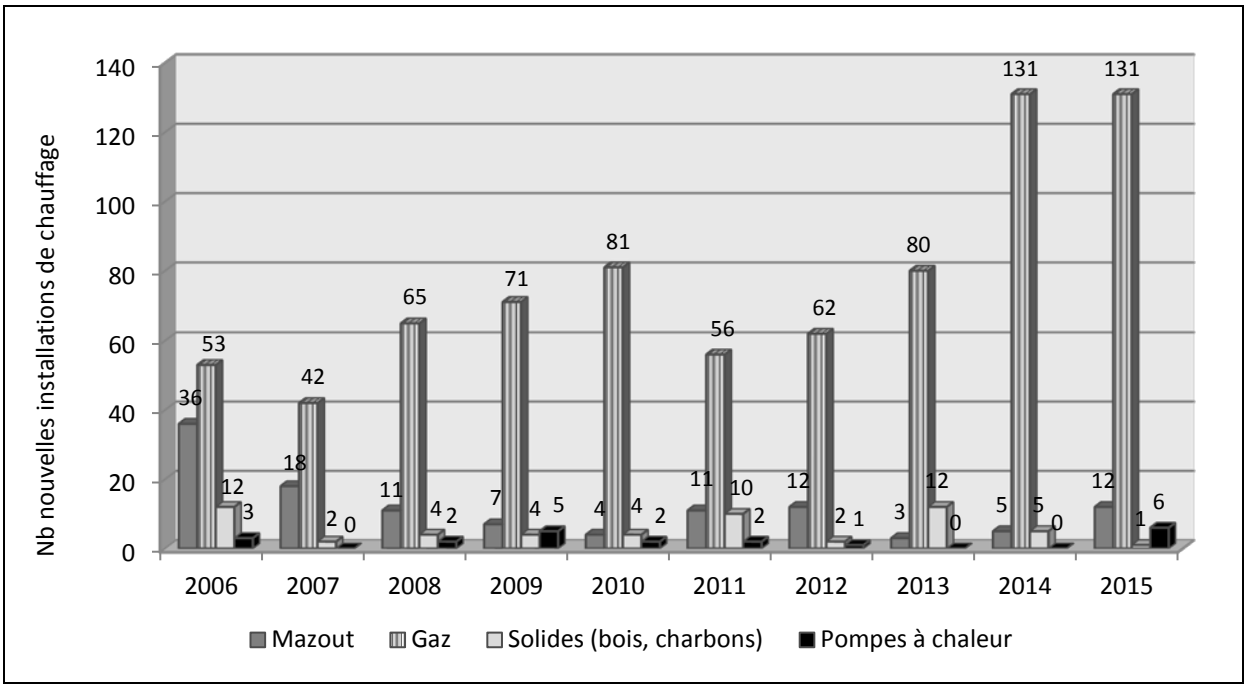

Surveillance du service de ramonage

Le maître-ramoneur n'a fait l'objet d'aucune plainte, son travail a été exécuté consciencieusement, dans le respect des délais des tournées, selon le règlement sur le service de ramonage (RSR) du 24 juin 2006. De plus, il collabore activement à la lutte contre le feu, en signalant à l'autorité communale les problèmes de sécurité rencontrés lors des ramonages sur les installations de chauffage, les canaux ou conduits d'évacuation des fumées.

4. Autres activités

4.1. Bémol à l'alcool

Le groupe de travail s'est réuni à une reprise cette année afin de poursuivre son travail en réseau et permettre des échanges d'informations entre les entités partenaires internes et externes à la Ville.

4.2. Achats-tests

Les résultats des achats-tests d'alcool effectués en 2015 sont à nouveau à la baisse avec un résultat de 26% de ventes illégales contre respectivement 39% en 2014, 58% en 2013 et 57% en 2012. Il est réjouissant de constater que les résultats 2015 des achats-tests sont les meilleurs enregistrés depuis leur mise en place en automne 2012.

Pour rappel, les achats-tests sont accompagnés de cours de prévention organisés par la FNA et de contrôles renforcés opérés par la Police neuchâteloise. La conjugaison des 3 axes développés dans le cadre de cette stratégie de prévention semble porter ses fruits. Soulignons également que ce chiffre est en dessous de la dernière moyenne nationale connue située à 33,7% en 2014.

La Ville de Neuchâtel et ses partenaires entendent reconduire l'action en 2016 avec deux séries d'achats-test et une formation de sensibilisation. La police neuchâteloise poursuivra également ses contrôles sur l'ensemble du territoire cantonal.

4.3. Conseil régional de sécurité

Cet organe de concertation, d'échange et de coordination réunit les communes de Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Neuchâtel et Peseux. Il a pour mission de défendre les intérêts de sa région auprès du Conseil d'Etat et du Conseil de pilotage de la sécurité publique. Il s'est réuni à 2 reprises en 2015 et a notamment traité de la stratégie sécuritaire à mettre en place basée sur le rapport 14-021 concernant la politique de sécurité de la Ville.

4.4. Pétition

En réponse à la pétition « Musiciens de rues », la Direction en collaboration avec les services concernés et les représentants des pétitionnaires a mis en place de nouvelles directives. Elles permettent de sélectionner les musiciens et de préserver un peu de calme à certaines heures de la journée. Relevons qu'une information régulière a été donnée au Bureau du Conseil général.

Développement de l’agglomération

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	436'046.15	453'300.00	+ 17'253.85
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	**436'046.15**	**453'300.00**	**+ 17'253.85**

2. Organigramme

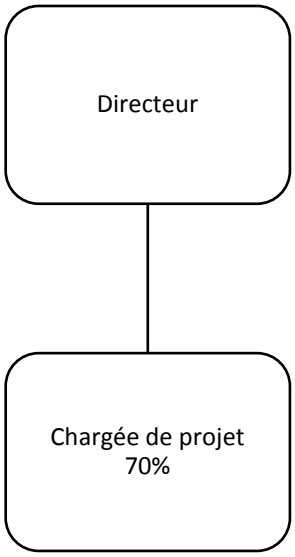

3. Commentaire général

La section relative au développement de l’agglomération est active dans différents organismes, cités ci-après dans le rapport.

Toutefois la principale activité pour l’année 2015 a été le projet de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Ce processus a suscité toute l’attention du directeur, de la chargée de projet ainsi que du chargé de mission du Conseil communal afin de mener ce projet à bien, en collaboration avec les communes partenaires et les services internes.

La Commission spéciale des affaires communales en matière d’agglomération s’est réunie à 6 reprises. Elle a participé aux travaux concernant la fusion et ses membres se sont notamment impliqués dans divers groupes de travail y relatif.

3.1. Projet de fusion

Le COPIL réunissant les 22 exécutifs des 4 communes s'est réuni deux fois durant cette année et a notamment avalisé le projet de convention de fusion ainsi que le budget. Les 4 législatifs se sont aussi rencontrés à deux reprises afin de pouvoir unifier le niveau d'information entre les représentants et présenter le projet de convention de fusion ainsi que le budget prévisionnel et écouter leurs préoccupations et remarques sur le processus de fusion.

Le bureau du COPIL, composé de 2 représentants politiques de chaque commune et accompagné par la chargée de projet, le chargé de mission et 2 chargés de communication s'est réuni en 2015 à 22 reprises.

Le personnel communal des 4 administrations a été reçu par les Autorités afin de leur présenter le projet et la population des 4 communes a été invitée à des soirées d'informations et d'échanges, 6 soirées ont été organisées entre mars et juin 2015.

2015 a été l'année de la concrétisation du projet de fusion et du rapport destiné aux législatifs des 4 communes. La vision sociétale a été complétée par l'apport des 5 groupes de travail créés fin 2014 et qui ont également permis de rédiger la convention de fusion, le budget et le rapport commun des Conseils communaux aux Conseils généraux.

Les domaines abordés par ces groupes de travail étaient les suivants :

1. Autorités et citoyenneté
2. Administration, développement territorial et prestations
3. Mobilité et sécurité de proximité
4. Infrastructures
5. Finances

La constitution de ces groupes de travail s'est en outre faite dans le respect des communes parties au projet : chaque groupe s'est composé d'un membre de l'Exécutif de chaque commune, de deux membres des Conseils généraux de chaque commune, souvent issus de la commission d'agglomération, et d'un spécialiste, en général cadre de l'administration, par commune.

Plusieurs conférences de presse ont eu lieu afin de présenter les étapes du processus ou les actions de communication aux représentants des médias qui en ont fait échos dans la presse locale notamment.

Initialement prévu à fin novembre 2015, le vote des législatifs portant sur la convention de fusion a été reporté au 8 février 2016. A l'heure où nous rédigeons ce rapport, les Conseils généraux sont entrés en matière. La population sera donc appelée à se prononcer le 5 juin 2016 et les élections seront organisées le 23 octobre 2016 afin de permettre à la nouvelle commune de se concrétiser au 1er janvier 2017. Pour de plus amples informations, nous vous renvoyons au rapport no 16-001 du 6 janvier 2016.

3.2. Région capitale suisse

En 2014, le Ville a rejoint cette association qui a pour but le développement de synergies entre les régions proches de Berne.

Des cantons, des villes et d'autres communes coopèrent étroitement au sein de la Région capitale suisse qui a été crée en 2010. L'objectif est de favoriser ensemble le développement économique, la qualité de l'habitat et le bien-être de la population. En tant que région économique puissante et centre de décisions politiques efficace, la Région capitale suisse contribue pour une part importante au maintien de la compétitivité de la Suisse au plan international.

Cet organe supra-cantonal est destiné à offrir une plate forme d'échange entre les partenaires mais permet également de donner une autre dimension à des projets locaux. Il s'agit d'une véritable mise en réseau des acteurs institutionnels et économiques.

L'organigramme de l'association se présente comme suit :

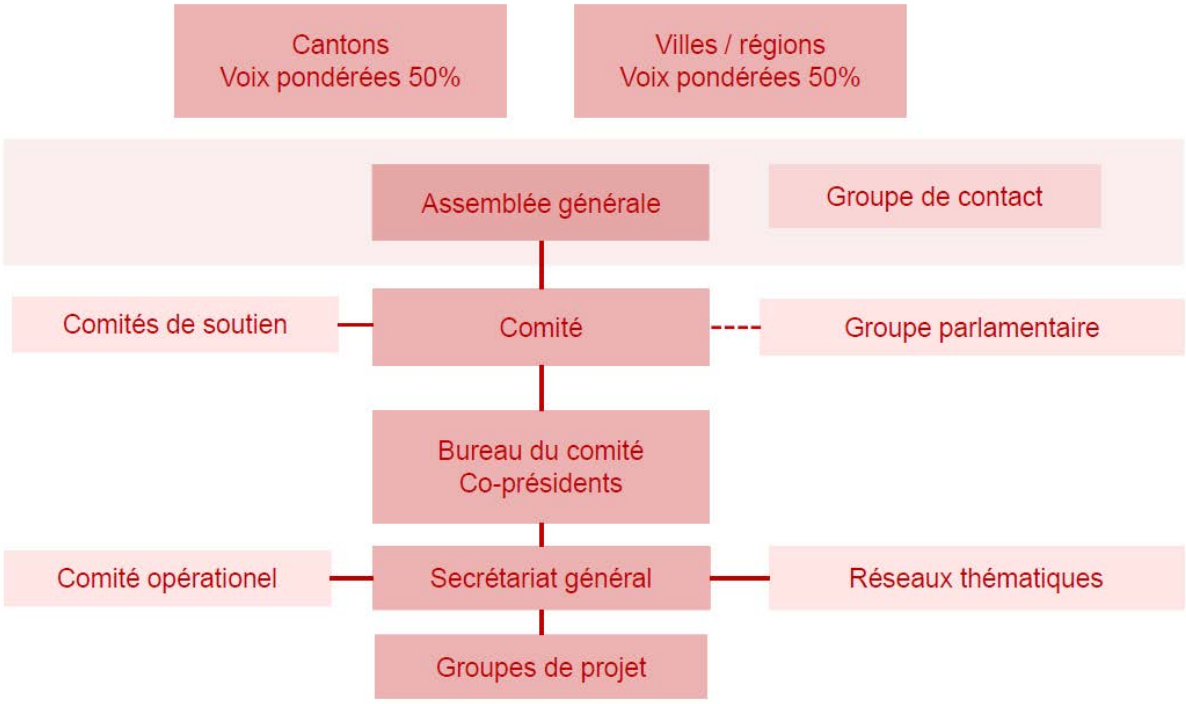

Le directeur du Développement de l'agglomération est représenté au bureau du comité depuis mai 2015. La chargée de projet est présente au sein du Groupe de contact depuis 2014 et le chargé de mission est actif dans le comité opérationnel depuis 2015.

Sept stratégies servent de base et de cadre d'orientation au programme de travail qui doit permettre de renforcer la Région capitale suisse et d'affirmer son profil:

- Renforcer sa position de centre politique national
- Fournir des prestations de pointe dans nos branches clés, et ce également à l'échelle internationale
- Offrir une qualité exceptionnelle de vie et de l'habitat
- Etre la plaque tournante nationale en matière de transports – dans l'intérêt de toute la Suisse
- Concilier les qualités des zones urbaines, rurales et alpines
- Bâtir des ponts entre les régions linguistiques et entre les espaces métropolitains
- Mettre en avant les atouts et particularités de la région à l'échelle nationale et internationale

3.3. Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

Le Conseil communal, par le chef de la section Développement de l'agglomération, représente la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) au sein du Comité directeur de l'Association RUN.

Le RUN (www.lerun.ch) est une association faîtière de droit privé réunissant huit régions et agglomérations constituées de communes neuchâteloises, du Jura bernois et du Département du Doubs. L'appellation RUN réunit, d'une part, une stratégie de développement territorial cantonal élaborée par le Conseil d'Etat et les régions et, d'autre part, une plateforme d'échanges et de concertation politique entre les régions neuchâteloises (coordination horizontale), visant à faciliter le dialogue avec le Conseil d'Etat (coordination verticale). En troisième lieu, le RUN est également un centre de compétences partagées, qui offre à ses membres des prestations en matière d'accompagnement, de coordination, d'animation et de conseils en matière de développement. Il appuie également ses membres dans la conception et la réalisation de projets régionaux. Disposant d'une équipe multidisciplinaire, le RUN réalise en outre des mandats de prestations pour le compte des communes neuchâteloises, de l'Etat de Neuchâtel, d'entreprises publiques et privées, dans le cadre des missions qui sont conférées par les statuts de l'association.

Réalisations

Outre les prestations de management et coordination régionale et à l'attention des membres, l'exercice 2015 aura été notamment marqué par :

- une intensive coordination des travaux d'élaboration de cinq plans directeurs régionaux dans le cadre des exigences fixées par la mise en œuvre de la nouvelle LAT,
- la préparation de huit séances publiques d'information pour le compte de ses membres à l'attention de leur population, en présence d'une délégation du Conseil d'Etat, dans le but de présenter le projet Neuchâtel Mobilité 2030 mis en votation populaire le 28 février 2016,
- la constitution du Comité de soutien OUI au projet Neuchâtel Mobilité 2030, ainsi que la constitution et la direction du Comité de campagne réunissant partis politiques neuchâtelois et groupes d'intérêts (économie, syndicats, environnement, mobilité douce, automobilistes, etc.) en faveur du projet Neuchâtel Mobilité 2030,

- la coordination de la première phase des travaux de conception du Projet d'agglomération RUN 3ème génération à l'attention de la Confédération (dépôt : décembre 2016),
- l'accompagnement du projet-modèle de la Confédération pour le compte de la Commune de Val-de-Ruz, *Co-citoyenneté : une intégration innovante et ambitieuse de la population pour une urbanisation durable réussie*,
- la consolidation du partenariat avec l'Association neuchâteloise des communes (ACN), à travers la conclusion d'un contrat de prestations pour l'accompagnement et la coordination technique de ses 10 conférences des directeurs communaux (CDC) thématiques,
- l'élargissement de ses prestations en matière d'accompagnement et de coordination à l'attention des communes neuchâteloises et des entreprises privées,
- le développement d'une collaboration avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI),
- la réalisation de multiples mandats pour le compte des membres et de divers clients publics et privés.

Au niveau des manifestations, le Forum RUN aura accueilli à deux reprises les délégués du Conseil d'Etat afin de renforcer le dialogue entre le canton, les communes et les régions, en lien avec les thématiques suivantes :

- *"Quels enjeux territoriaux pour les régions RUN à l'horizon 2030-2040 ?"* réunissant les délégués des 6 commissions régionales d'aménagement du territoire RUN, en présence du chef DDTE et du directeur de l'Urbanisme, de la déléguée de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) et du directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) (Neuchâtel, juin 2015);

- *"Neuchâtel Mobilité 2030 – une priorité pour notre Canton?"* durant lequel le nouveau chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), a présenté en avant-première aux délégués des régions et des agglomérations neuchâteloises le projet Neuchâtel Mobilité 2030.

En collaboration avec l'Université de Neuchâtel et la Société neuchâteloise de sciences économiques (SNSE), le RUN a également participé activement à l'organisation d'une conférence du Chef du trafic régional et coordinateur Région Romandie CFF, intitulée : *Projet de mobilité, moteur du développement économique ?*, également en présence du chef du DDTE et d'un membre de la direction de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI).

Perspectives

Dans la continuité de l'exercice 2015, le RUN focalisera ses efforts sur l'accompagnement de ses membres, régions et agglomérations, dans la finalisation de la première étape de leur plan directeur régional (PDR 1) d'ici à avril-juin 2016. Un accent particulier sera mis sur la finalisation des travaux liés au dépôt du Projet d'agglomération RUN 3ème génération. Il s'attellera en outre à élaborer un document

définissant ses orientations 2016-2019 à l'attention des nouvelles autorités régionales qui entreront en fonction en juillet 2016 (vraisemblablement en janvier 2017 pour la Ville de Neuchâtel).

3.4. Communauté urbaine du Littoral (COMUL)

L'association COMUL (Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois) regroupe les 10 communes de Neuchâtel, Bevaix, Boudry, Cortaillod, Milvignes, Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Hauterive, St-Blaise et La Tène, une communauté urbaine qui comprend environ 78'000 habitants et 48'000 emplois. Le Conseil communal est représenté au sein du comité directeur et des différentes commissions. Les activités de la COMUL et de ses commissions sont décrites dans la partie COMUL du site www.lerun.ch.

Ses axes de développement principaux sont les suivants :

- Priorité donnée à l'optimisation du réseau de transports publics afin de développer une offre performante en termes de cadence, de desserte, de rapidité et d'efficacité.

- Effort particulier au bénéfice des pôles de développement résidentiel et économique afin de densifier l'urbanisation à proximité directe des pôles de gare ou de mobilité et de gérer plus efficacement leurs interactions avec les zones d'activités économiques.

- Optimisation des collaborations intercommunales pour le partage et/ou la gestion des équipements et infrastructures afin d'éviter les doublons.

- Amélioration de la collaboration institutionnelle et financière intercommunale de manière à organiser efficacement la mise en œuvre des prestations.

Réalisations

- Au niveau institutionnel, l'assemblée générale s'est réunie à 3 reprises et le comité directeur à 6 reprises. Les séances 2015 ont notamment servi à suivre la mise en œuvre du plan de législature COMUL 2013-16. Le comité directeur, a consacré la part la plus importante de son temps à suivre la mise en œuvre du Plan directeur régional COMUL (dans le cadre de la nouvelle LAT et de la révision du Plan directeur cantonal) et du Projet d'agglomération RUN notamment dans la perspective du projet cantonal de mobilité 2030. Le comité directeur a en outre abouti sa réflexion sur la pérennisation du financement de la COMUL au sein du RUN dans la perspective du budget 2016. Outre les commissions COMUL, le comité directeur s'est aussi attaché à suivre les travaux des 10 Conférences des directeurs communaux ACN dans lesquelles la Ville de Neuchâtel et la COMUL sont à chaque fois représentées.

- Par sa commission Mobilité, présidée par la directrice de la Mobilité, la COMUL a suivi l'évolution de l'offre en transports publics pour l'année 2015 avec pour objectif de la maintenir voire de l'améliorer. Elle a également collaboré avec l'Etat pour finaliser l'offre et l'horaire 2016 et anticiper les importantes modifications liées aux répercussions du projet Léman 2030 en gare de Lausanne.

Dans le cadre de la convention signée entre les communes de la COMUL et l'Etat, la commission Mobilité a également suivi les performances des lignes 612 et 613, à l'ouest de la COMUL suite à une refonte en profondeur des liaisons par bus pour la région Boudry – Cortaillod – Bevaix – La Béroche.

La commission a en outre travaillé à l'extension du réseau Velospot (vélos en libre service) à Neuchâtel et sur la COMUL avec 8 nouvelles stations soit environ 100 nouveaux vélos.

Avec la commission aménagement du territoire, elle a participé aux travaux du Projet d'Agglomération RUN, mesures de première génération (2011-14) et de deuxième génération (2015-18) ainsi que le lancement des études visant à la mise sur pied du projet de troisième génération (2019-22) qui doit être déposé auprès de la Confédération fin 2016. Parmi les autres dossiers traités, il y a la participation à la réflexion autour du projet de rezonage / tarification de la Communauté tarifaire NE - Onde verte (projet finalement repoussé sur l'avis des communes) et à l'amélioration de l'offre en transports publics nocturnes dans le canton de Neuchâtel. Un nouveau dépliant est paru début 2015 pour mieux communiquer l'offre existante à ce sujet.

Enfin, la commission mobilité a lancé les études liées à la réorganisation de la ligne 107 Neuchâtel-Hauterive-St-Blaise-La Tène afin de lui permettre à terme d'être déviée par les Champs-Montants à Marin et de mieux desservir le pôle commercial et les emplois dans cette zone. En fin d'année 2015, la commission a également fait entendre son opposition à la nouvelle clef de financement des transports publics (adoptée par le Grand Conseil en décembre 2015) qui implique une augmentation significative des dépenses pour la Ville de Neuchâtel et les communes de son agglomération. L'Etat s'est engagé a initié dès début 2016 la réflexion sur une nouvelle clef de répartition intercommunale plus équitable.

- La commission Aménagement du territoire de la COMUL, présidée par le directeur de l'Urbanisme a mené des travaux importants visant à construire une vision commune du développement régional menant au futur "Plan directeur régional" demandé par le nouveau Plan directeur cantonal. Une première phase de "Projet de territoire" s'est concentré sur les aspects majeurs que sont les axes urbanisation, mobilité et paysage, intégrant la valorisation des pôles d'urbanisation / logement et pôles d'activités économiques à proximité des pôles de gare / mobilité. La commission a travaillé durant toute l'année avec une équipe d'experts pour faire avancer ce projet de territoire qui devrait être validé au printemps 2016. Ces travaux sont coordonnés avec la révision du plan directeur cantonal et le projet d'agglomération RUN, notamment en termes de limite d'urbanisation et de zones à bâtir en lien avec la croissance démographique envisagée aux horizons 2030 et 2040. Ces travaux permettront également en 2016 le lancement de la révision des plans d'aménagement communaux.

- Suite à sa réflexion visant à soutenir les événements culturels d'envergure régionale, la Commission Sports, Culture et Loisirs a lancé en 2015 le "Prix de soutien COMUL culture & sports" doté de 25'000 CHF/an. Ce prix a été attribué pour la première fois en 2015 et sera reconduit en 2016 suite à un appel à projets en fin d'année 2015. Ce prix est avant tout destiné à soutenir la création

de nouveaux événements sportifs et/ou culturels à cheval sur plusieurs communes de la COMUL. La commission a également continué à accompagner la concrétisation du projet de Skatepark régional (situé à Colombier, à proximité de l'anneau d'athlétisme).

Perspectives

L'année 2016 s'annonce riche avec comme projets principaux :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme de législature COMUL 2013-2016 et le lancement des réflexions sur un nouveau programme de législature COMUL 2017-2020.

- la poursuite des discussions sur les fusions / rapprochements de communes

- l'élaboration du plan directeur régional dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal selon la nouvelle LAT

- l'élaboration du projet d'agglomération de 3^{e} génération et la poursuite de la mise en œuvre des mesures des projets d'agglomération de 1ère génération et 2ème génération.

3.5. Réseau des Trois Villes (R3V)

Le Conseil communal, par le chef de la section du Développement de l'agglomération, est représenté au sein du Comité directeur de l'Association du Réseau des Trois Villes (Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds). Le Comité directeur s'est réuni à quatre reprises en 2015.

Après des activités 2014 intenses liées à l'élaboration d'une nouvelle alliance, l'exercice 2015 marque une phase de transition pour le réseau. Validée par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2014, la signature de la nouvelle alliance, qui devait intervenir durant le premier trimestre 2015 a été dans un premier temps renvoyée, puis provisoirement suspendue suite aux difficultés financières affrontées par l'un de ses membres.

En termes opérationnels, les organes de pilotage du Réseau des Trois Villes et de ses commissions thématiques ont notamment œuvré sur les thèmes et projets suivants :

- **Neuchâtel Mobilité 2030 :** à travers sa participation au Groupe politique Mobilité instauré par le Conseil d'Etat auquel contribue la directrice de la Mobilité, le réseau a participé activement à la construction du nouveau projet de mobilité qui sera soumis en votation à la population le 28 février 2016.
- **Mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération 1ère (2011-2014) et 2ème génération (2015-2018):** le réseau a coordonné la mise en œuvre des mesures contractualisées avec la Confédération à travers les Accords de prestations. L'exercice 2015 aura notamment été marqué par l'inauguration de la nouvelle Place de la Gare de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

- **Participation à l'élaboration du Projet d'agglomération 3ème génération (2ème phase) :** les représentants du Réseau des Trois Villes ont participé activement au pilotage technique et politique du Projet d'agglomération RUN qui sera déposé auprès de la Confédération d'ici décembre 2016.
- **Valorisation des espaces urbains, plateforme urbaine.ch :** la plateforme de valorisation et de partage d'expériences gérée par l'Association Ecoparc, sur mandat du réseau, a poursuivi ses actions de valorisation des projets novateurs en matière de valorisation des espaces publics durable. En 2015, urbaine.ch a notamment organisé deux événements marquants :
    - ***Inauguration de la promenade numérique en Ville du Locle,*** conjointement à l'inauguration du remontoir le samedi 13 juin 2015. Ce parcours touristique audio-guidé est accessible depuis le site www.urbaine.ch, ou par lecture des QRcodes présents sur chacun des neuf postes qui sillonnent la Ville du Locle.
    - ***Promenade de La Chaux-de-Fonds du vendredi 4 septembre 2015***, dédiée à la population qui a conduit les citoyens à travers la ville labellisée par l'UNESCO, du belvédère de la Tour Espacité au nouveau quartier Le Corbusier.
    - ***Promenade de Neuchâtel du samedi 5 septembre 2015*** qui a mené les participants de la tour OFS, symbole de l'entrée du quartier durable Ecoparc, au quartier Microcity.
    - ***Apéro-débat "Mobilité neuchâteloise durable ? Parlons-en !" du 12 novembre 2015*** au Musée international d'horlogerie de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Cet événement a permis à 150 citoyens d'échanger sur l'avenir de la mobilité neuchâteloise durable avec un panel de représentants des usagers des transports, en présence de représentants politiques des Villes et du chef du Département du développement territorial et de l'environnement.

  Des promenades urbaines "numériques" sont disponibles sous la forme d'audio-guides gratuits accessibles depuis tous types de supports numériques (smartphones, tablettes ou ordinateurs portables) www.urbaine.ch.

- **Développement du réseau de vélos en libre-service (VLS) :** le réseau a poursuivi ses travaux afin de développer l'offre sur le territoire des trois villes et à favoriser son extension dans les communes limitrophes de l'agglomération RUN.
- **Ligne nocturne NoctamRUN:** après 4 ans d'exploitation, constatant la croissance régulière de la fréquentation de la ligne, le réseau a décidé de maintenir cette prestation à l'attention des noctambules. La mise en œuvre de l'horaire 2016 a été l'occasion d'ajuster les prestations afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle. Les bases de nouvelles actions de promotion (distribution de billets aux guichets TransN, création d'un billet multi-course, etc.) et du développement de partenariat en 2016 ont été établies.
- **Participation coordonnée à Région Capitale Suisse :** les activités du réseau ont permis d'assurer des positions coordonnées des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans leur action au sein de cette organisation intercantonale.

- **Coordination des positions politiques dans le cadre des travaux menés par les conférences des directeurs communaux thématiques de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) :** disposant d'autorités exécutives professionnelles, chaque membre du réseau a un représentant dans chacune des 10 conférences des directeurs communaux (ci-après CDC) de l'ACN. De manière informelle ou à l'occasion de rencontres formelles, les membres du réseau ont partagé leurs appréciations concernant des dossiers stratégiques d'importance cantonale.

3.6. Association des communes neuchâteloises (ACN)

Cette association a pour but d'être l'interlocuteur privilégié de l'Etat sur les questions touchant les communes, de favoriser l'échange d'informations sur des sujets d'intérêt commun et de renforcer les liens entre autorités communales.

L'ACN se compose de 36 communes membres depuis le 19 novembre 2015, date de la fusion de Brot-Dessus avec Rochefort et travaille en étroite collaboration avec le RUN. L'ACN est dirigée par un comité désigné par l'Assemblée générale et composé d'un président et de 11 représentants des communes, selon la répartition suivante : un membre de chaque commune disposant d'un exécutif professionnel, à plein temps ou à temps partiel, un représentant de la COMUL ; un représentant de la Région de l'Entre-Deux-Lacs, un représentant de la Région de la Béroche, un représentant de la Région Centre-Jura et un représentant de 5 petites communes qui ne sont pas comprises dans les régions citées. En 2015 le comité a siégé à 5 reprises et les communes membres ont été invitées à l'assemblée générale ordinaire du 31 mars à Neuchâtel.

L'ACN est active au sein des commissions suivantes :

- Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) ;
- Tourisme neuchâtelois ;
- Commission de pilotage de l'école neuchâteloise « Copil-HarmoS » ;
- Guichet unique ;
- prévoyance.ne ;
- Groupe d'appui NOMAD « Aide et soins à domicile » ;
- Groupe de pilotage politique Mobilité ;
- Comité de la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public ;
- Chambre de conciliation en matière de litiges relatifs à l'égalité hommes-femmes ;
- Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales ;
- Groupe de travail « Classe de transition TR » ;
- Groupe de travail « Famille-Ecole » ;
- Conseil de gestion CISA ;
- Santé scolaire ;
- Groupe de projet (GPB) « Prestations - mesures renforcées » ;
- Commission cantonale nature-tourisme-loisirs-sports (NTLS) ;
- Commission cantonale de gestion des déchets ;
- Groupe de travail « Archivage communal » ;
- DIRUP (Direction des urgences préhospitalières) ;
- Latitude 21.

L'ACN a confié au RUN un mandat qui comprend un appui scientifique et technique des Conférences des directeurs communaux (CDC) ainsi que la coordination administrative des CDC qui intègre le lien et la coordination avec le comité de l'ACN, son président et le secrétariat. Les communes ont gagné en visibilité et en capacité d'action avec les CDC qui fonctionnent de mieux en mieux. Pour faire suite à la requête légitime du RUN qui demande à être payé au prix coûtant des travaux qu'il effectue pour les CDC, les communes ont accepté de porter la cotisation annuelle de l'ACN dès le 1er janvier 2015 à 95 centimes par habitant.

Les conférences des directeurs communaux (CDC) qui constituent des pôles de compétences dans les domaines qu'elles recouvrent sont les suivantes :

1) CDC-AT (aménagement du territoire) ;
2) CDC-CSL (culture, sports et loisirs) ;
3) CDC-Santé ;
4) CDC-Finances et économie;
5) CDC-IP (instruction publique) ;
6) CDC-Sécurité (comprenant police, police du feu et protection civile ainsi que les ambulances et la salubrité) ;
7) CDC-Social ;
8) CDC-SA (structure d'accueil) (CISA) ;
9) CDC-Transports et Mobilité (CRT) ;
10) CDC-TP/SI (Services industriels, gestion des déchets) comprend eaux et routes.

Chaque CDC est composée en principe de 10 membres des Conseils communaux selon la répartition identique à celle du comité directeur de l'ACN. Depuis leur création, les communes sont devenues les interlocutrices de l'Etat et ont gagné en efficacité et compréhension. Les CDC sont des outils extrêmement intéressants pour les communes et sont de véritables plates-formes d'échange entre elles.

Les conférences des directeurs communaux ont repris les travaux de plusieurs groupes de travail de l'ACN et ont répondu à différentes consultations, notamment :

- projet de loi cantonale sur les sports,
- projet de loi concernant la mobilité du corps enseignant,
- rénovation des filières du 3ème cycle de l'école obligatoire,
- consultation relative à la santé scolaire,
- pré-consultation sur le projet de révision du plan d'affectation cantonal viticole,
- loi sur l'appui au développement économique (LADE),
- règlement d'exécution de la loi et la protection et la gestion des eaux,
- LHRCH, loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants,
- programme d'assainissement financier et péréquation financière intercommunale,
- projet ACCORD (aide sociale),
- gestion des déchets,
- politique d'intégration professionnelle,
- MobilitéNE-2030.

Une structure plus élaborée et sécurisée du site internet de l'ACN à travers le portail ECHO et proposée par le CEG a été discutée fin 2013. La Ville de Neuchâtel a accordé à l'ACN la gratuité du site internet pour une période de 5 ans, relevant les bons échanges et les soutiens important que l'ACN apporte dans le cadre de la collaboration entre le CEG et les communes partenaires. Le nouveau site internet de l'ACN est opérationnel depuis le début de l'année 2014 et sa mise à jour s'est poursuivie durant l'année 2015.

3.7. Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Conseil communal est représenté au sein du bureau du comité. Ce Réseau se compose de 17 communes réparties sur les cantons de Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel. Il entend ainsi faire progresser la constitution d'une zone économique, culturelle et touristique forte et homogène dans la région qu'il représente. La présidence est assurée par une des communes membres pour une durée de deux ans. Actuellement, le Réseau est présidé le directeur du Développement de l'agglomération. Le secrétariat est assuré par l'association intercantonale **arc**jurassien.ch sur mandat du RVAJ.

Suite à des difficultés financière, la Ville de La Chaux-de-Fonds est démissionnaire du RVAJ pour fin décembre 2015. Ainsi, dès 2016, le réseau comptera 16 communes.

Ce réseau permet notamment de :

- consolider les forces existantes et de jouer sur le partage d'expériences;
- créer un espace de dialogue à l'échelle de la région;
- donner un profil et une visibilité au territoire;
- renforcer le poids de la région dans ses relations avec les régions voisines et la Confédération.

Le secrétariat du RVAJ a profité de l'année 2015 pour recontrer les communes membres afin de définir avec elles le programme d'activités 2016-2019 du réseau. A fin 2015, ce programme d'activités est en cours de validation.

Les domaines d'action du RVAJ:

a) La culture

Depuis quatre ans, le RVAJ a développé ses activités dans le domaine de la culture, élargissant ainsi son champ d'action au travers d'un thème fédérateur pour l'Arc jurassien et où le potentiel de collaboration entre les communes paraît élevé. La Commission culture a été mise en veille pour l'année 2015, le temps de définir le programme d'activités global du réseau. Elle sera réactivée dès début 2016 avec notamment un changement de présidence puisque la Ville de La Chaux-de-Fonds, qui l'assurait jusqu'ici, est démissionnaire.

Cette commission est ouverte à l'ensemble des communes du RVAJ et est composée des représentants des exécutifs communaux en charge de la culture. Son rôle est d'orienter le RVAJ dans sa politique culturelle et de favoriser la coordination entre les communes. La commission est parallèlement chargée de veiller sur le bon fonctionnement des projets culturels du Réseau.

b) L'énergie

Le projet Energie du RVAJ existe depuis 2007 et a permis de développer des habitudes de coopération et d'échanges d'expériences profitables entre les communes du Réseau. Ce projet regroupant 12 communes, et au sein duquel la Ville de Neuchâtel est très active, a pour objectif de faire de l'Arc jurassien une "société à 2000 watts" et ainsi de lui permettre de se profiler comme une région phare au niveau énergétique et des ressources naturelles.

Le deuxième bilan énergétique territorial du réseau des Villes de l'Arc jurassien montre une réduction des consommations primaires entre 2010 et 2014, à hauteur de 7% au niveau de l'énergie globale. Ce résultat encourageant est dû aux diverses mesures d'améliorations prises par les propriétaires de bâtiments et les entreprises. Mais la part principale de cette évolution est à mettre au crédit des collectivités qui ont amélioré la qualité de l'électricité distribuée sur leurs territoires en recourant davantage aux énergies renouvelables.Un nouveau programme 2016-2019 est en cours de validation auprès des communes membres.

c) Le tourisme

Créée en 2011, la destination Jura & Trois-Lacs (J3L) s'étend sur six cantons. J3L représente 10% du territoire helvétique et 10% de sa population. Le RVAJ a toujours soutenu les projets touristiques dans leurs différentes évolutions. La structure et ses communes y ont joué un rôle moteur avec la volonté de créer une destination unique dans l'Arc jurassien. Cet objectif est aujourd'hui réalisé avec J3L qui obtient des résultats convaincants. Le soutien financier du RVAJ touche à sa fin en 2015, puisque la destination atteint sa maturité et peut désormais voler de ses propres ailes.

Perspectives

Mise à part le programme énergie géré par Ecoparc, le RVAJ a vu ses principaux projets arrivés à terme ces deux dernières années. Afin de redynamiser les activités du RVAJ, le secrétariat du RVAJ a sollicité les villes du réseau pour définir quelles étaient leurs attentes et/ou besoins dans l'optique d'élaborer un programme d'activités 2016-2019.

En tout, ce sont 15 entretiens qui ont été menés. Tavannes, Orbe et Grandson n'ont pas donné suite à la demande du secrétariat. Globalement, les communes rencontrées ont accueilli positivement la démarche.

Les entretiens ont été conduits de manière ouverte et les thématiques abordées étaient la culture, la médecine de proximité élargie à la santé, le tourisme, l'économie résidentielle/présentielle.

Trois types d'activités sont ressortis des entretiens: les actions de lobbying, les échanges d'expériences et les projets concrets, notamment dans le domaine de la culture, du tourisme, de l'économie résidentielle/présentielle et de la prise en compte des besoins et des enjeux liés au vieillissement de la population. Depuis trois ans, le Réseau a renforcé son rôle central dans le fonctionnement de l'Arc jurassien. Les projets vont de l'avant et la structure a trouvé une certaine solidité grâce notamment au secrétariat permanent.

Culture

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	23'481'253.66	23'867’200.00	+385'946.34
Revenus	3'603'600.42	3'501’400.00	+102'200.42
Excédent	**19'877'653.24**	**20'365’800.00**	**+488'146.76**

L’excédent s’explique principalement par le report à 2016 de la mise en place progressive du dispositif de travailleurs sociaux de proximité et par des recettes plus importantes que prévues au Muséum d’Histoire Naturelle consécutives au succès de l’exposition Emotions.

2. Organigramme

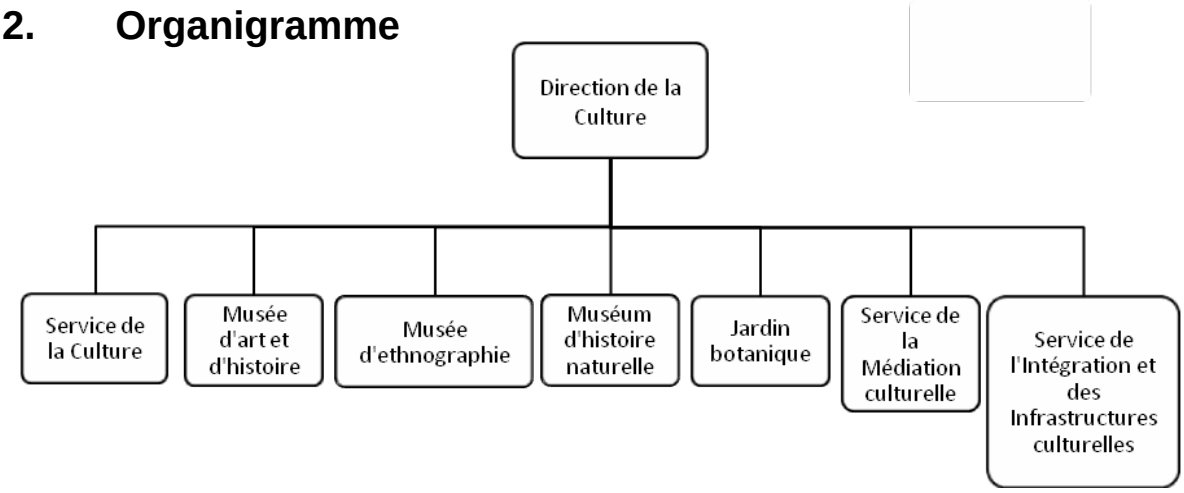

3. Personnel – Départs / Arrivées

Il y a eu au total 15 départs (10.38 EPT), répartis comme suit : 3 au Service de l’Intégration et des Infrastructures culturelles, 1 à la Case à chocs, 4 aux Mesures d’intégration professionnelle, 1 au Service de la Médiation culturelle, 1 au Musée d’art et d’histoire, 4 au Musée d’ethnographie et 1 au Muséum d’histoire naturelle.

Quant aux arrivées, elles sont au nombre de 16 (9.93 EPT) : 2 au Service de l’Intégration et des Infrastructures culturelles, 2 à la Case à chocs, 2 aux Mesures d’intégration professionnelle, 1 au Service de la Médiation culturelle, 2 au Jardin botanique, 1 au Musée d’art et d’histoire, 4 au Musée d’ethnographie et 2 au Muséum d’histoire naturelle.

Stagiaires et apprentis du dicastère : Arrivées : 29 / Départs : 30.

4. Crédits de construction

Les crédits de construction se sont montés à 25'000.- francs en 2015 (budget 50'000.- francs), à savoir :

- Restauration des quatre bacs de compostage existants au Jardin botanique et réfection du pavage de la place : 25'000.- francs.

Aides culturelles

(Entité de gestion n° 133.01)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	5'485'011.70	5'463'100.00	-21'911.70
Revenus	700'687.23	695'000.00	+5'687.23
Excédent	**4'784'324.47**	**4'768'100.00**	**-16'224.47**

Un crédit supplémentaire du compte de résultat s'élevant à 40'000.- francs a été décidé en cours d'année concernant la reprise de la Bibliothèque des Pasteurs par la Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel au titre des frais de transfert.

2. Subventions

2.1. Subventions ponctuelles

Les subventions ponctuelles octroyées en 2015 pour un projet culturel représentent un total de 402'553.70 francs.

	Société, troupe, groupe, etc.	Projet	Versement
Arts de la scène	Théâtre des Lunes	Création du Chœur parlé	1'000.00
	Compagnie Tecem	Norbert et toutes ses guerres	2'000.00
	Compagnie du Boudu	Au plaisir du poème	6'000.00
	Compagnie La Cave Perdue	"Oublier" de Marie Laberge	500.00
	Ligue d'Improvisation neuchâteloise	Saison d'improvisation 2014-2015	2'000.00
	La Roulotte des Mots	Rencontres avec Armand Gatti, poète, cinéaste, dramaturge	1'250.00
	Compagnie Tape'nads Danse	Brian & Jane	5'000.00
	Association Illusion Ephémère	Le Fils qui…	4'000.00
	Compagnie STOA	La Naissance des Dieux	15'000.00
	Réseau Danse Suisse	Fête de la danse	15'000.00
	La Cour des Possibles	Cabaret Express	1'500.00
	Association Poésie en arrosoir	Festival poésie en arrosoir	4'000.00
	Association Pro Prod	Coupe du monde de catch-Impro	5'000.00
	Marionnettes Sophie Reinmann	Histoire de rat	4'000.00
	Compagnie La Rime du Crabe	Qu'on la coupe en tranches	1'500.00
	Théâtre Entracte	L'Avare	2'000.00
	Espace culturel La framboise - théâtre Shantala	Nikkâraa et Tikkâtoo	2'000.00
	L'Atelier Théâtre SmK	Le roi nu	1'000.00

	Festival international du film fantastique	Symposium Imaging the future	5’000.00
	Fédération des arts de la rue suisse	Manifestation "Rue Libre"	5’000.00
	Compagnie L'Outil de la ressemblance	D'acier	10’000.00
	Théâtre des Lunes	Création du Chœur parlé	1’000.00
	Compagnie Tecem	Norbert et toutes ses guerres	2’000.00
	Compagnie du Boudu	Au plaisir du poème	6’000.00
	Compagnie La Cave Perdue	"Oublier" de Marie Laberge	500.00
	Ligue d'Improvisation neuchâteloise	Saison d'improvisation 2014-2015	2’000.00
Total Arts de la scène			**92'750.00**
Arts visuels	Visarte Neuchâtel	Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes et artisans	2’000.00
	Arcane 21	Tournage du court-métrage musical "Norn"	1’500.00
	Clefs d'arT	Performance graffiti	2’000.00
	Association Festisub	Festisub 2015	3’000.00
	Club des amis de la peinture	Activités du club et exposition	3’000.00
	Association Jeudevilain	5ème édition du Festival de courgemétrages	5’000.00
	Tschudi Brothers Production	Tournage de la websérie "Swiss Maker"	4’000.00
	Agence Culturelle Africaine	Festival de films d'Afrique et de la diaspora	2’000.00
	Association Ouverture	Exposition de photos prises avec des téléphones portables	8’000.00
	Visarte Neuchâtel	Exposition Partout	3’000.00
	Smallville	Création d'un espace indépendant d'art contemporain	3’000.00
	FIRES'ART	Exposition collective d'arts plastiques dans la tour Firestone	1’000.00
	HELVETAS	Projections de films en plein air	1’500.00
	Cabinet SR:CH	Workshop interculturel et exposition	3’000.00
Total Arts visuels			**42'000.00**
Littérature	Claude-Alain Wenger	Publication de "Edith Matthey-Junod - ma vie à Chaumont (mémoires)"	500.00
	Fabian Boschung	Publication de "Feeling"	2’500.00
	Editions Plaisir de Lire	Publication de "Le Fils du Highlander" de Rachel Zufferey	1’000.00
	Editions Samizdat	Publication de "L'émacié" d'Alexandre Caldara	1’000.00
	Editions Zoé	Publication de "Lieux Communs" de Jean-Bernard Vuillème	2’000.00
	Société du Livre Contemporain	Rencontre des "Cafés littéraires"	1’200.00
	Editions Infolio SA	Réédition d'un roman de Roger-Louis Junod	1’400.00
	Association pour une collection d'études littéraires	Etude su Agoa Kristof	1’500.00
	Association pour une collection d'études littéraires	Etude sur Blaise Cendrars	1’500.00
Total Littérature			**12'600.00**
Musique	Ouizzz	Enregistrement d'un CD	3’000.00
	Roy& the Devil's Motorcycle	Enregistrement d'un album "live" (Vinyl +CD)	1’500.00
	Collectif 440 Hz	Projet tremplin (concours pour jeunes talents)	1’000.00

	Spahni's Dub Dancers	Enregistrement de "Step by Step"	2’000.00
	Association des Amis de La Sestina	Concerts à l'occasion des 15 ans	3’000.00
	Dawn	Enregistrement d'un album	500.00
	In illo tempore	Les vêpres inédites d'Einsiedeln	3’000.00
	Les concerts de Camille	Saison 2014-2015	3’000.00
	Botschkprod	Concert Faugues	1’000.00
	Ingwhala Switerzland Star's	Enregistrement du CD "Réveillez-vous Afri-K"	1’000.00
	Association Musique au chœur	Création de l'opéra Aleko de Sergei Rachmaninov	5’000.00
	Association In illo tempore	Création de l'oratorio Christus Rex	12’000.00
	L'Avant-scène opéra	Création de La Veuve Joyeuse de Franz Lehàr	12’000.00
	Concours suisse de musique pour la jeunesse	Concours Entrada du concours suisse de musique pour la jeunesse 2015	2’500.00
	Contreband	Tournée en Russie et enregistrement d'un CD	3’000.00
	L'Avant-scène opéra	Concert Bach - Pahud	3’000.00
	Colonia Libera Italiana de Neuchâtel	Concert des voix dorées et de l'orchestre "I musici di Parma"	3’000.00
	Amis du Festival de mai	Festival de musique de Mai	5’000.00
Musique	Charles in the kitchen	Enregistrement d'un CD	1’500.00
	Chœur mixte de la Coudre	Concerts pour les 70 ans du chœur mixte	1’500.00
	The Waffle Machine Orchestra	Enregistrement d'un CD	1’000.00
	Histoires de Musique	Concerts de la saison 2014-2015	4’000.00
	Compagnie Overtones Production	Hollybood Duo - Music for Sarod & Cello	4’000.00
	Les Chambristes	Saison de concerts 2014-2015 et Festival des Chambristes	12’000.00
	Ensemble Vocal de Neuchâtel (EVN)	Concerts J.S. Bach - Purcell	2’500.00
	Majesticks	Neuchâtel DrumShow	5’000.00
	ChocolaKe	Week-end Soulectronic Music Festival	323.00
	Chœur Yaroslavl	Tournée 2015 de chants orthodoxes de Noël	4’000.00
	Juliane Rickenmann quartet	Tournée 2015 en Chine	5’000.00
	Cantabile	Concerts 2015	8’000.00
	Cycle Opérant	Festival des Digitales	3’000.00
	Luca Forcucci	Projet Bodyscape	3’000.00
	Association Culture Nomade	Saison 2014-2015	5’000.00
	Ensemble vocal 5 aux Moulins	Festival "Tournez la Meule"	2’000.00
	Chœurs en ville	Journée chorale au centre-ville	870.70
	La Superette	Festival de la Superette	8’000.00
	Angie Ott	Enregistrement d'un CD	3’000.00
	Nicolas Marthe	Rock The Night Festival	1’500.00
	Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises	Concours neuchâtelois de solistes et ensembles	400.00
	Association RA	Rock Altitude Festival	1’500.00
	Le Moment Baroque	Saison de concerts 2014-2016	4’000.00

	Harmonie de Colombier	Concours national de solistes et quatuors de cuivre	1'000.00
	Auvernier Jazz Festival	Festival de jazz	5'000.00
	Nouvel Ensemble Contemporain	Saison de concerts 2015-2016	4'000.00
	Association Ibaté	Saison 2015-2016	4'000.00
	Association Artempo	Festival de musique	2'000.00
	Compagnie Entre le Ziste et le Zeste	Création de L'isola disabitata, opéra de J. Haydn	3'000.00
	Association Lyrica	Création de l'opéra Elisir d'Amor	8'000.00
	Association RR	Création de l'opéra La Carmencita	5'000.00
	L'avant-scène opéra	Concerts lyriques	3'000.00
	Jardins musicaux	Festival des Jardins musicaux	15'000.00
	Ensemble Vocal de Neuchâtel	Concerts d'automne	2'500.00
	Félix Rabin	Résidence pour enregistrement à la Case à chocs	2'210.00
	Société chorale	Concerts 2015 : requiem de Fauré et Salve Regina de Haydn	8'000.00
Total Musique			**208'303.70**
Soc. cult.	Le Balkkon	Activités socioculturelles 2015 au Garage	3'000.00
Total Socioculturel			**3'000.00**
Autres	Association Printemps culturel	De la Perse à l'Iran contemporain	10'000.00
	Association Capoeira Neuchâtel	13ème Festival de Capoeira	2000.00
	L'Usine	Réalisation d'un défilé de mode	2000.00
	Académie suisse des sciences naturelles	Exposition "Recherche live"	1500.00
	Colonia Libera Italiana de Neuchâtel	Projection d'un film et débat sur le thème de la négociation état- mafia	500.00
	Association pour la Collégiale	Evénements autour du thème de la nuit	2000.00
	Société d'Histoire de l'Art en Suisse	Plaquette sur la brasserie Müller et la salle L'Eplattenier	25000.00
	Communauté urbaine du littoral	Cachets d'artistes pour la soirée du SITRN	900.00
Total Autres			**43'900.00**
Total général			**402'553.70**

Comparatif des attributions 2014 et 2015 des subventions ponctuelles

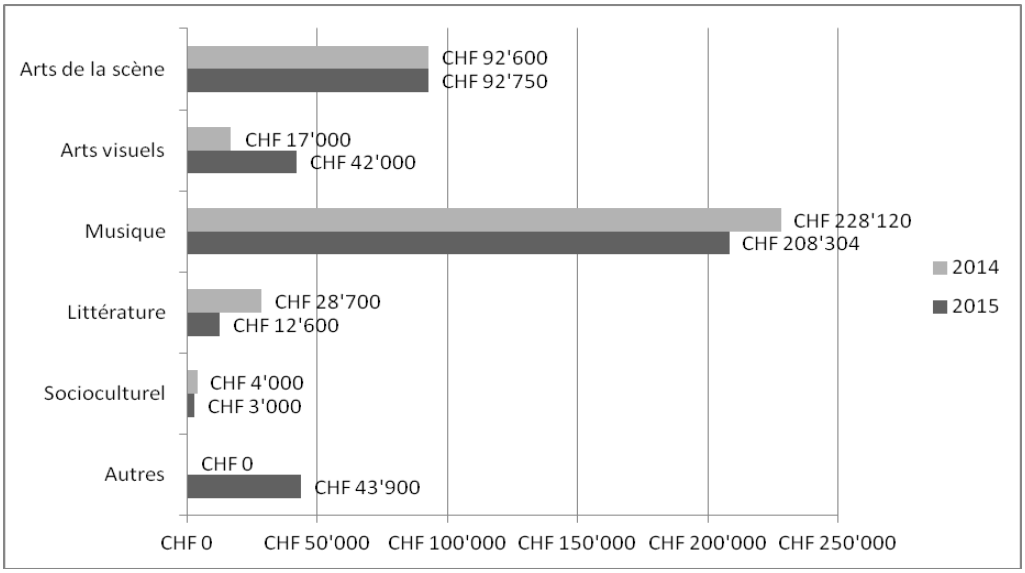

2.2. Subventions régulières

	Société, troupe, groupe, etc.	Montant payé	Budget 2015
Cinéma	Fête du cinéma	6’000.00	6’000.00
	Passion cinéma	10’000.00	10’000.00
	Cinéforom	20’000.00	20’000.00
	Lanterne Magique	65’000.00	65’000.00
	NIFFF	100’000.00	100’000.00
	Dotation du Prix du NIFFF	10’000.00	10’000.00
	Concours de création de jeux vidéo	15’000.00	15’000.00
	Total Cinéma	**226’000.00**	**226’000.00**
Théâtre	Théâtre Tumulte	15’000.00	15’000.00
	Soutien création de compagnies *(*détail donné ci-dessous)*	29’500.00	30’000.00
	Compagnie du Passage	30’000.00	30’000.00
	Saison jeune public du CCN	15’000.00	15’000.00
	Association Maison du Concert	100’000.00	100’000.00
	Commission romande de diffusion des spectacles	10’000.00	10’000.00
	Festival des marionnettes	15’000.00	15’000.00
	Centre culturel neuchâtelois	230’000.00	230’000.00
	Théâtre de la Poudrière	150’000.00	150’000.00
	Théâtre à tous les étages	0.00	15’000.00
	Centre neuchâtelois des arts vivants	10’000.00	10’000.00

	Compagnie De Facto	15’000.00	15’000.00
	Association Paroles	15’000.00	15’000.00
	Total Théâtre	**634’500.00**	**650’000.00**
Littérature	Les Lundis des mots	10’000.00	10’000.00
	Centre Dürrenmatt	110’000.00	110’000.00
	Nouvelle revue neuchâteloise	4’000.00	4’000.00
	Bibliomonde	25’000.00	25’000.00
	Bibliothèque Rott	3’000.00	3’000.00
	Cafés littéraires, philosophiques, scientifiques	5’000.00	15’000.00
	Total Littérature	**157’000.00**	**167’000.00**
Musique	Festi'neuch	20’000.00	20’000.00
	Buskers Festival	15’000.00	15’000.00
	Fondation pour la chanson et les musiques actuelles	15’000.00	15’000.00
	Fête de la musique	10’000.00	10’000.00
	Les Armourins	10’000.00	10’000.00
	Association Betacorn	20’000.00	0.00
	Ensemble Symphonique Neuchâtel	150’000.00	150’000.00
	Société de musique	30’000.00	30’000.00
	Chanson neuchâteloise	1’000.00	1’000.00
	Union des musiques	12’000.00	12’000.00
	Musique militaire	21’800.00	35’000.00
	Festival international de danse	20’000.00	20’000.00
	Chœur Da Camera	0.00	10’000.00
	Concerts de la Collégiale	30’000.00	30’000.00
	Association Les grands interprètes	0.00	20’000.00
	Festival choral international	0.00	18’000.00
	Les chemins de traverse	10’000.00	10’000.00
	Total Musique	**364’800.00**	**406’000.00**
Arts plastiques	CAN - Centre d'Art Neuchâtel	130’000.00	130’000.00
	Soutien exceptionnel pour les 20 ans du CAN	20’000.00	0.00
	Total Arts plastiques	**150’000.00**	**130’000.00**
		'	
Autres	Tourisme neuchâtelois - agenda culturel	7’500.00	7’500.00
	Institut suisse de conservation de la photographie	10’000.00	10’000.00
	Carte culture Caritas	8’000.00	8’000.00

	Société neuchâteloise sciences naturelles	1’000.00	1’000.00
	Musée de la vigne et du vin	5’000.00	5’000.00
	Fête culturelle	130’000.00	130’000.00
	Bourses pour artistes	34’040.80	20’000.00
	Conférence délégués des villes suisses	7’500.00	7’500.00
	Total Autres	**203’040.80**	**189’000.00**
	Total subventions régulières	**1'735'340.90**	**1'768'000.00**

Montants totaux	**Montant payé**	**Budget 2015**
Subventions régulières	1'735’340.80	1'768’000.00
Subventions extraordinaires	402’553.70	370’000.00
Distinction d’honneur pour les 20 ans du Centre Dürrenmatt	5’000.00	5’000.00
Bibliothèque publique universitaire	2'950’000.00	2'950’000.00
Total intermédiaire	**5'092’894.50**	**5'093’000.00**
Crédit complémentaire déménagement Bibliothèque pasteurs	24’000.00	40’000.00
Total	**5'116’894.50**	**5'133’000.00**

***Soutien à des compagnies émergentes :**

Les 30'000.- francs pour le soutien aux artistes émergents et aux jeunes compagnies dans le domaine des arts de la scène (inclus dans les subventions régulières détaillées ci-dessus) ont été répartis comme suit :

Compagnies	**Montant**
Hospice des mille cuisses pour diverses créations	15'000.00
Cie de la Distillerie pour la création de « Tu nous entends ? »	10'000.00
Cie Ars Antica pour la création d’un mini opéra	3'000.00
Association Citrons verts pour la création de « La forme, la marée basse et l’horizon »	1'500.00
Total	**29'500.00**

Commentaires aux subventions :

Bourses pour artistes :

En 2015, en raison du tournus entre les villes suisses, il se trouve que nous avons profité de trois des quatre ateliers pour artistes dont nous disposons à intervalles réguliers: une résidence de six mois pour un peintre à Bruxelles, une résidence de six mois à Neuchâtel pour une soprano de Cordoba, en Argentine, et un séjour de six mois pour un musicien à Buenos Aires. Les bourses liées à ces résidences se sont ainsi additionnées.

Subventions extraordinaires :

Les demandes de soutien extraordinaire ont fortement augmenté en 2015. L'écart par rapport au budget est toutefois compensé par des charges plus faibles dans les subventions régulières de sorte que le montant global des subventions culturelles est conforme au budget.

Bibliothèque publique et universitaire :

Le crédit complémentaire voté en cours d'année par le Conseil communal pour déménager les nombreux ouvrages de la Bibliothèque des pasteurs dans les dépôts de la BPUN n'a été que partiellement utilisé en raison de l'apport de fonds privés plus importants que prévu.

3. Acquisition d'objets de collection

Des objets de collection ont été acquis par les conservateurs des musées pour un montant de 71'420.20 francs. Ce montant a été réparti de la façon suivante :

Total arts plastiques	36'500.00
Total arts appliqués	24'332.00
Total histoire naturelle	10'588.20
Total	**71'420.20**

Théâtre du Passage

(Entité de gestion n° 133.02)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'700'162.00	1'709'800.00	+9'638.00
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	**1'700'162.00**	**1'709'800.00**	**+9'638.00**

Comme en 2014, les coûts de fonctionnement du Théâtre du Passage sont inférieurs au budget grâce à une gestion rigoureuse des dépenses ainsi qu'à des recettes effectives plus importantes que prévu (revenus des locations notamment). Grâce à cela, le déficit d'exploitation total à charge des communes s'élève en 2015 à 2'547'777.15 francs au lieu de 2'598'000.- francs au budget, soit 50'222.85 francs de moins que prévu. Cette somme sera restituée aux communes en 2016 au prorata de leur participation au déficit du Théâtre. A signaler que c'est la troisième année consécutive que le Passage restitue de l'argent aux communes.

2. Organigramme

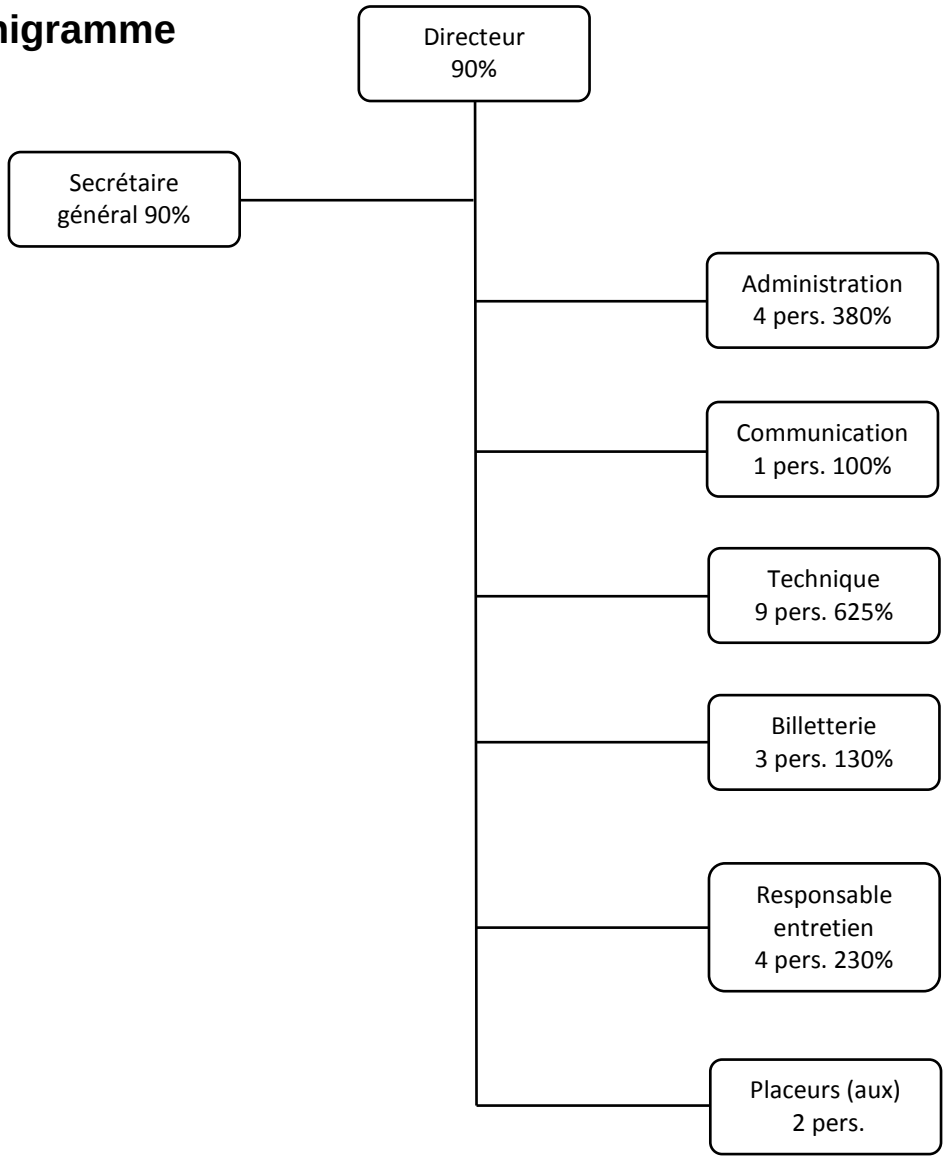

3. Evolution du personnel

L'effectif permanent a augmenté de 1,20 EPT entre 2014 et 2015 principalement en raison de l'engagement d'un stagiaire MPC supplémentaire. En effet, le Théâtre du Passage continue de s'engager pour la formation : deux apprentis à la technique et un à l'entretien, deux stagiaires MPC à l'administration participent au fonctionnement de l'institution dans les domaines correspondant aux filières de formation qu'ils ont choisies et acquièrent des compétences et une première expérience professionnelle dans un environnement stimulant.

L'année 2015 a par ailleurs été marquée par d'importants changements au sein du personnel permanent avec le renouvellement de deux postes, dont celui du secrétaire général suite au départ de la titulaire.

Il est à noter que la progression des effectifs ces cinq dernières années résulte, d'une part, du passage en CDI de collaborateurs jusqu'ici occupés sous CDD et, d'autre part, d'une politique d'engagement progressive d'apprentis et stagiaires MPC initiée en 2010.

Effectifs au 01.09	**2015**	2014	2013	2012	2011	2010
Direction / Administration	**6.6***	6.5	5.6	5.5	4.3	4.2
Technique	**6.25***	6.15	6.15	5.15	4.55	3.55
Billetterie	**1.3**	1.3	1.3	1.3	1.25	1.25
Entretien	**2.3***	1.3	1.3	1.3	1.2	1.1
Total	**16.45**	15.25	14.35	13.25	11.3	10.1

* Dont apprentis ou stagiaires MPC

4. Activités

4.1. Saison

44 spectacles ont été accueillis par le Passage dans le cadre de sa saison au cours de l'année 2015. Comme chaque année, plusieurs genres sont proposés. Le théâtre y prend la plus grande part, avec 22 pièces, dont 5 jeune public et/ou théâtre d'objets. Suivent les spectacles d'humour (9), de danse (5), la musique (3) et l'opéra (3), sans oublier cette année les projections de deux films de Chaplin accompagnées par un orchestre.

Au total, 99 représentations ont été organisées, dont 8 supplémentaires publiques et privées réservées à ses partenaires institutionnels.

A cela s'ajoutent les 8 contades données par Ariane Racine dans le cadre du Pass'contes à Neuchâtel et 7 autres communes du Littoral et les 22 représentations du *Camion à histoires* données pour les tout-petits, là également à Neuchâtel et dans la région.

57% des spectacles programmés (25) ont été des productions suisses, neuchâteloises pour 10 d'entre elles : *Coupe du monde de Catch-Impro* (CDM Productions), *La Veuve Joyeuse* (L'avant-Scène Opéra), *Le poisson combattant* et *La Cerisaie* (Compagnie du Passage), *le Moche* (Nathalie Sandoz/De Facto), Olivia Pedroli, *D'acier* (Robert Sandoz), *Carmencita* (Association RR*), Romulus le Grand* (Association Romulus 25), ainsi que les projections des films de Chaplin (*le Kid* et *la Ruée vers l'or)* avec l'Orchestre des Jardins Musicaux sous la direction de Valentin Reymond.

Quant aux productions étrangères, elles sont venues principalement de France (11), puis de Belgique (5), d'Allemagne, d'Espagne et de Grande-Bretagne.

44 spectacles						
Théâtre	Humour	Danse	Musique	Ciné - musique	Opéra	**Total**
22	9	5	3	2	3	**44**
Suisse	France	Belgique	Allemagne	Espagne	GB	
25	11	5	1	1	1	

4.2. Evénements en marge de la saison

Comme chaque année désormais, le Passage a proposé plusieurs rendez-vous dans le cadre de son Passage de midi : 3 concerts (dont 2 classiques et 1 électro-slam-rock), 4 rencontres avec des auteurs, 3 lectures et une conférence. Au total 350 spectateurs se sont déplacés à ces occasions.

Parallèlement à cela, le Passage a proposé plusieurs expositions dans ses espaces publics ainsi qu'au restaurant : une première exposition, démarrée à l'automne 2014, était consacrée à Horst Tappe. Vingt portraits d'artistes ont ainsi habillé les murs de la galerie et du restaurant Max & Meuron jusqu'en février. Suite à cela, c'est une exposition consacrée au *Poisson combattant*, en marge des représentations du spectacle, qui a investi les murs du théâtre. Dès mi-mars et jusqu'à la fin mai, c'est une exposition consacrée à Ispahan qui a eu lieu. Après l'entre-saison, Visarte a investi les lieux jusqu'en novembre, et c'est une exposition consacrée à Dürrenmatt, plus précisément à son *Romulus le Grand*, qui clôturait l'année, en marge de la création mondiale du spectacle.

Depuis plusieurs années à présent, la présentation de la saison à venir est publique. Un événement qui est désormais largement suivi : lors de la présentation de la saison 2015-2016 qui avait lieu en juin, la grande salle affichait complet. En outre, la présentation était transmise en direct sur écrans au restaurant Max & Meuron.

En novembre, le Théâtre du Passage a accueilli, en collaboration avec la Direction de la culture, plus d'une centaine de conseillers communaux et généraux de la COMUL (Communauté urbaine du Littoral) qui ont pu assister à une répétition de *La Cerisaie,* visiter les coulisses du théâtre et prolonger ensuite ce moment de découverte au restaurant Max & Meuron en compagnie du Président de la Ville de Neuchâtel, de son délégué culturel et de la direction du théâtre.

Toujours en novembre, le Passage accueillait les acteurs économiques du Canton pour Forum 360, qui y tenait sa neuvième édition.

4.3. Créations

Sept spectacles ont été créés au Passage en 2015, toutes des productions neuchâteloises, à commencer par deux créations de la Compagnie du Passage cette année. Robert Bouvier était sur le plateau avec *Le poisson combattant* et *La Cerisaie*, deux spectacles fortement sollicités en tournée par la suite, en Suisse et à l'étranger. La *Coupe du monde de Catch-Impro*, mise sur pied par Noel Antonini et Carlos Henriquez dans la grande salle du théâtre, a réuni des équipes nationales professionnelles de Belgique, France, du Canada (Québec) et de Suisse pour 4 représentations publiques devant près de 1'900 spectateurs. Toujours dans la grande salle du théâtre, deux créations lyriques ont été données cette année dans la saison du Passage, avec *La Veuve Joyeuse* (Avant-Scène Opéra, trois représentations) et *Romulus le Grand* – une création mondiale pour ce dernier ouvrage puisque la pièce signée de Dürrenmatt faisait pour la première fois l'objet d'un ouvrage lyrique. Cette création a eu lieu en présence du compositeur.

En petite salle, *Carmencita* a fait rire et rêver les jeunes et moins jeunes dans une mise en scène de Marianne Radja et avec une distribution de la région, dont Ruben Amoretti en flamboyant Escamillo. Toujours en petite salle, la Compagnie de Facto (Nathalie Sandoz) était à la manœuvre

pour une nouvelle production du *Moche*, de Marius von Mayenburg.

Relevons également que chaque mois jusqu'à la fin de l'été 2015, Ariane Racine a pu poursuivre et clore sa suite des *Contes* qui était donnée (voir plus haut) hors les murs, à Neuchâtel et dans les communes du Littoral, pour la plus grande joie d'un large public de 8 à 88 ans, pas forcément coutumier des salles de spectacle.

4.4. Scolaires et médiation culturelle

Au cours de l'année 2015, 39 représentations scolaires ont été organisées autour de 13 des spectacles de la saison. Elles ont été suivies par 4423 élèves de tous âges en provenance de tout le littoral. Si l'essentiel des scolaires a eu lieu *intra muros*, 20 représentions scolaires du spectacle itinérant pour tout-petits *Le camion à histoires* ont également eu lieu sur tout le littoral.

516 élèves et étudiants sont également venus assister à des représentations publiques dans le cadre d'offres préférentielles et avec un accompagnement spécifique. Le Passage a de plus accueilli 139 personnes âgées, résidents d'institution, membres de communautés étrangères et comédiens amateurs dans le cadre d'offres préférentielles qui leur étaient destinées.

Une nouvelle fois, le généreux soutien de la Loterie Romande, avec l'indispensable concours de l'Association des Amis du Passage, a rendu possible la mise en place de nombreuses actions de médiation. 15 classes de l'EOREN et du CPLN ont pu profiter d'un accompagnement en amont des représentations scolaires de *Douze hommes en colère*, une autre classe en ayant profité sur *Ecoutons Jacques Chessex*. Deux opérations majeures ont également été mises en place sur *Le poisson combattant* et *La cerisaie* : un médiateur est passé dans respectivement 22 et 21 classes des lycées, suite à quoi les élèves intéressés à assister à l'une des représentations publiques de ces spectacle pouvaient le faire avec un tarif spécial. Ce sont ainsi près de 350 lycéens qui ont pu en profiter pour assister à une représentation publique du *Poisson combattant* ou de *La cerisaie*.

Le Passage a également accueilli en 2015 un atelier théâtral organisé avec Cour de Miracle (dans le cadre de son projet Voies théâtrales) autour de *La cerisaie*, ainsi qu'un atelier de danse animé par les deux chorégraphes de *Up !*.

Il est à noter que les représentations du *Camion à histoires* ont pu également être proposées à des prix de faveur aux tout-petits et à leurs accompagnants grâce au soutien de la Loterie romande.

4.5. Collaborations

La collaboration la plus régulière pour le Théâtre du Passage reste celle qui est menée avec l'Association des Amis du Passage. En 2015, l'Association des Amis a renouvelé son soutien aux *Passages de midi* et, grâce à ses démarches auprès de la Loterie Romande, a obtenu un don qui a financé une nouvelle fois les activités de médiation et l'acquisition de matériel technique indispensable au bon fonctionnement du théâtre.

Toujours dans le cadre des *Passages de midi*, le Passage a poursuivi son travail avec la Haute école de musique de Genève – Site de Neuchâtel, organisant avec elle trois concerts, ainsi qu'avec Payot Libraire, partenaire de chacune des conférences et rencontres.

Cette année encore, les collaborations avec les communes partenaires du SITRN ont été particulièrement riches. Il y a eu la suite des représentations du Pass'contes, projet porté par la conteuse neuchâteloise Ariane Racine. Entre janvier et septembre 2015, huit étapes se sont déroulées à Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Petit-Cortaillod, La Tène, Boudry, Saint-Blaise, Cornaux et Neuchâtel (Jardin botanique) pour la dernière étape de ce projet itinérant. Ainsi, le Théâtre du Passage se sera déplacé dans toutes les communes partenaires du SITRN entre 2014 et 2015.

Le Passage a accueilli cette année l'ouverture ainsi qu'une grande partie de la programmation de la seizième édition (bisannuelle) du Festival des MarionNEttes. Le Centre Dürrenmatt est également un partenaire actif du Passage. Cette année, la collaboration était d'autant plus riche qu'elle était centrée sur le vingt-cinquième anniversaire de la disparition de Dûrrenmatt. Le Passage a ainsi accueilli la création mondiale de *Romulus le Grand* dans sa version lyrique (voir

plus haut) ainsi qu'une exposition consacrée aux deux séries de représentations de la pièce donnée en Suisse du vivant de l'écrivain.

Dans le cadre de la venue de Jos Houben pour *l'art du rire,* le Museum d'histoire naturelle s'est associé avec le Passage en accueillant une conférence spectacle de l'artiste en ses murs, en marge du spectacle.

Le Passage est très heureux de pouvoir continuer à offrir à ses spectateurs le baby-sitting gratuit à l'achat de deux billets pour un spectacle de la saison. Cette opération est née à l'initiative de la Croix-Rouge et grâce au soutien de Soroptimist International Club de Neuchâtel et Zonta Club.

4.6. Locations

C'est une constante depuis plusieurs années, les locations marchent fort au Théâtre du Passage ! 2015 n'a pas dérogé à la règle, mettant une fois de plus en lumière la qualité des infrastructures à disposition, mais aussi (et surtout !) les nombreuses compétences et la capacité d'adaptation des équipes techniques. Le volume des prestations réalisées se reflète sur le chiffre d'affaire des locations, particulièrement élevé en 2015 puisqu'il s'agit du deuxième meilleur exercice du Passage dans ce domaine.

Une trentaine de locataires se sont succédé dans les différentes salles du Théâtre. En début d'année, Le Passage a notamment eu le plaisir d'accueillir I Muvrini, groupe de musique corse mondialement (re)connu. Entreprises, associations, autorités ou encore écoles ont également organisé des événements, dont Pro Infirmis, l'Association Capoeira Neuchâtel ou encore le Lycée Denis-de-Rougemont.

Entre manifestations privées (assemblées, cours, ateliers, etc.) et spectacles publics, soit 55 locations au total, il a une nouvelle fois fallu jongler entre ces sollicitations, les contraintes techniques et la programmation de saison, avec toujours l'objectif de satisfaire au mieux les demandes des organisateurs. En termes d'affluence, les manifestations publiques ont donné lieu à 23 représentations qui ont attiré un peu plus de 7000 spectateurs. Ce chiffre, en recul par rapport aux saisons précédentes, s'explique par l'absence en 2015 d'un grand événement populaire joué à guichets fermés plusieurs soirs durant comme ce fut le cas en 2014.

A noter encore que le NIFFF s'est déroulé au Passage au mois de juillet. Bien que la convention de partenariat avec ses organisateurs ait pris fin l'an dernier, l'événement a été maintenu sous la forme d'une location. Sa présence au Passage a une nouvelle fois été couronnée de succès, tout comme celle du Festival international de la marionnette au mois de novembre. Comme toujours, ces deux précieux partenaires ont participé au rayonnement du théâtre auprès du public.

5. Fréquentation

En 2015, la fréquentation a légèrement augmenté par rapport à l'année 2014, pour atteindre 26'170 spectateurs, contre 25'402 l'année précédente. Le taux de fréquentation s'élevait quant à lui à 85%, un très bon chiffre en soi, d'autant s'il est mis en comparaison avec l'année 2014, où il était de 79%.

Ces chiffres sont donc très satisfaisants, mais, comme pour le début de la saison 2014-2015, il est à relever que de plus en plus nombreux sont les spectacles dont la vente démarre tardivement. Cette situation exige, plus fréquemment que par le passé, des moyens de communication additionnels, des actions auprès de publics spécifiques et des opérations « last minute » auprès de nos partenaires et d'entreprises locales.

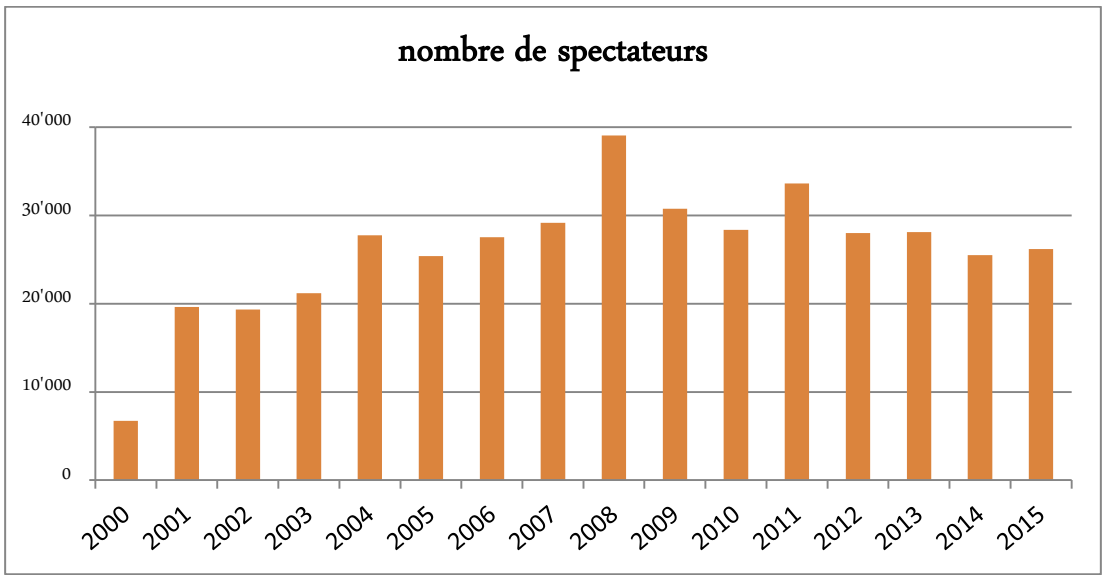

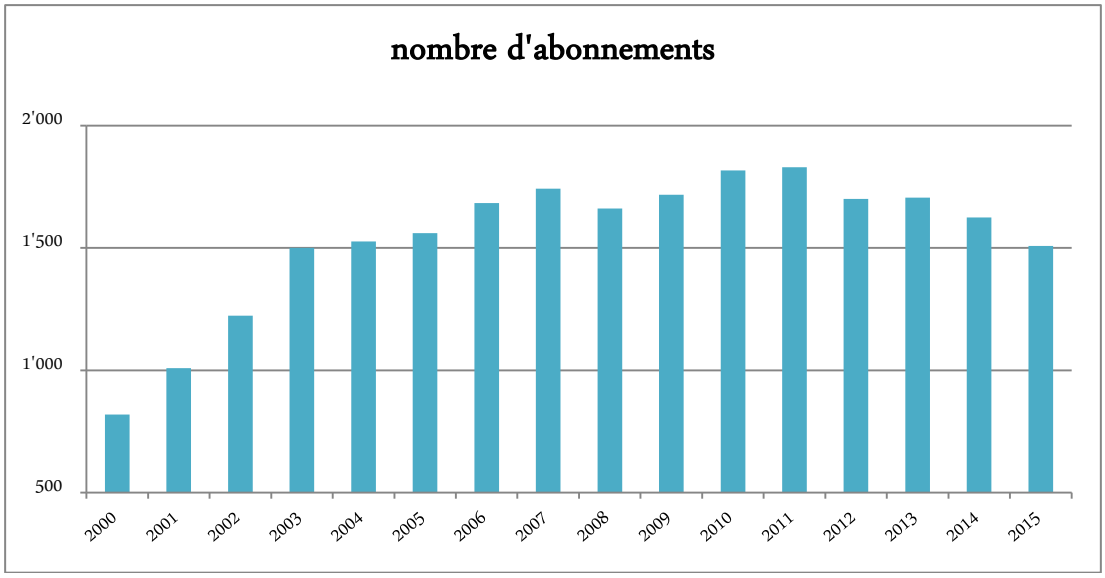

Le nombre d'abonnements a de nouveau diminué en 2015, affichant au total 1'514 abonnés (1'625 en 2014). Une baisse qui se manifeste notamment par le nombre d'abonnements de saison, passé de 1'245 à 1'100, et par le Pass'famille, passé de 161 à 125. Relevons cependant que le nombre des Pass'humour a quant à lui fortement augmenté, passé de 123 à 193, et que le nombre des Pass'jeune est resté stable (84 contre 85 la saison précédente).

Cette baisse du nombre d'abonnements est à nuancer. Si l'on observe la situation depuis l'ouverture du théâtre, le chiffre de 1'500 abonnements est un repère très élevé en soi. D'autre part, le nombre de représentations proposées cette année (99) est plus bas que les années précédentes, un élément à prendre en compte. Enfin, cette baisse est contrebalancée par le nombre de places vendues hors abonnements, plus élevé que l'année précédente.

Néanmoins, cette tendance à la baisse est à prendre au sérieux, et s'ajoute au constat fait que les places se vendent de plus en plus tardivement, constat partagé par l'ensemble des scènes romandes. Une situation qui demande d'agir sur deux axes : un effort supplémentaire sur les moyens et actions de communication d'une part, et sur les moyens et actions de médiation et développement des publics d'autre part. Le prix élevé des spectacles participe aussi à ce phénomène si l'on en croit les nombreuses remarques adressées à ce sujet au personnel de la billetterie.

La répartition géographique ci-dessous nous montre que la majorité des spectateurs abonnés réside dans l'une des 11 communes partenaires du Littoral, suivie de la Ville de Neuchâtel, puis des communes hors du SITRN ou du canton.

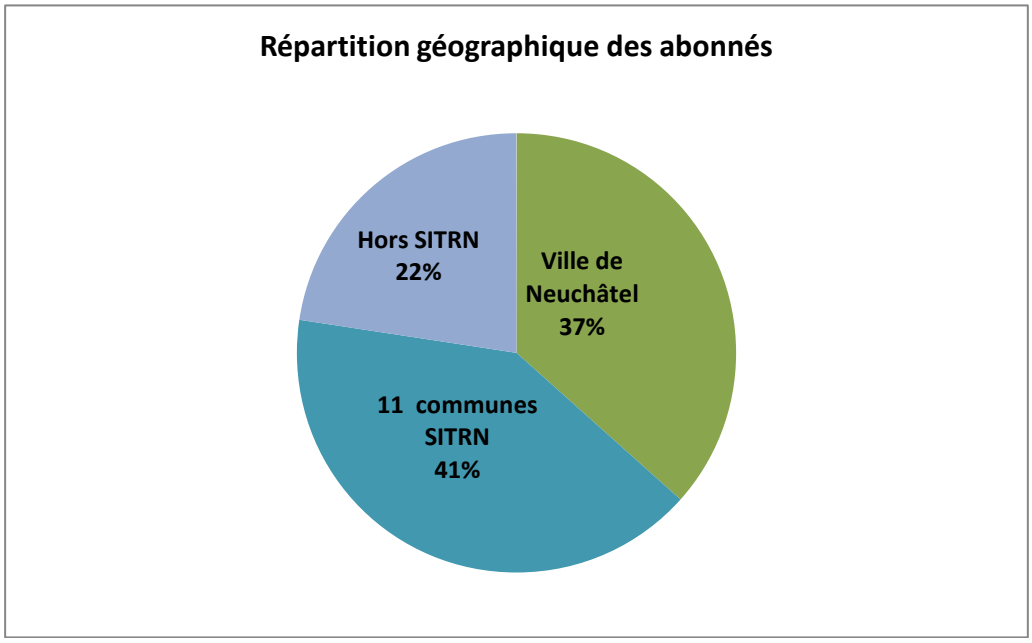

6. Fonctionnement

L'activité liée à l'entretien du bâtiment reste importante en 2015. Les frais de maintenance et d'entretien continuent d'augmenter, conséquence de l'usure du bâtiment qui n'a pourtant que 15 ans. Afin de répondre aux exigences de sécurité, la mise en conformité des infrastructures est nécessaire et fait l'objet d'investissements importants chaque année.

7. Sponsoring

Le Passage peut compter sur la fidélité et le constant soutien de ses partenaires historiques puisqu'il a pu une nouvelle fois maintenir l'entier de ses contrats de partenariats. A cela s'est ajouté les soutiens, pour une année, d'un sponsor et d'un mécène extraordinaires, et les contributions de la Ville de Neuchâtel sur des actions spécifiques, dont le soutien à la politique d'accueil d'artistes neuchâtelois en résidence au Passage, et du canton sur les actions de médiation du Passage, en complément à la Loterie romande.

Case à chocs

(Entité de gestion n° 134.01)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	574'814.45	552'700.00	-22'114.45
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	**574'814.45**	**552'700.00**	**-22’114.45**

La détérioration, par rapport au budget 2015, s’explique par la rémunération d’heures supplémentaires et la reprise du mandat de surveillance confié à Securitas, antérieurement financé par le Service de la culture.

2. Fonctionnement

Une convention de partenariat régit depuis le 1er janvier 2014 les relations entre la Ville de Neuchâtel représentée par sa direction de la culture et l’Association de coordination de la Case à chocs (ACDC). Cette convention précise buts, objectifs et moyens nécessaires à assurer le fonctionnement de l’Institution, ainsi qu’une programmation riche et variée, en adéquation avec la politique culturelle publique. Dès la date précitée, le personnel permanent du lieu (3,3 EPT) bénéficie d’un engagement par notre collectivité.

Le partenariat susmentionné introduit également un soutien financier spécifique à la promotion des groupes régionaux, correspondant au maximum à Fr. 40'000.- en rythme annuel. Cette mesure favorise la production de jeunes artistes de la scène romande, en permettant à l’Association gestionnaire du lieu de réduire sensiblement les risques financiers inhérents à la programmation de nouveaux talents. Au surplus, elle permet d’établir un meilleur rapport entre les concerts et événements produits par l’ACDC et les soirées de type « clubbing » réalisées par des organisateurs privés.

3. Organigramme

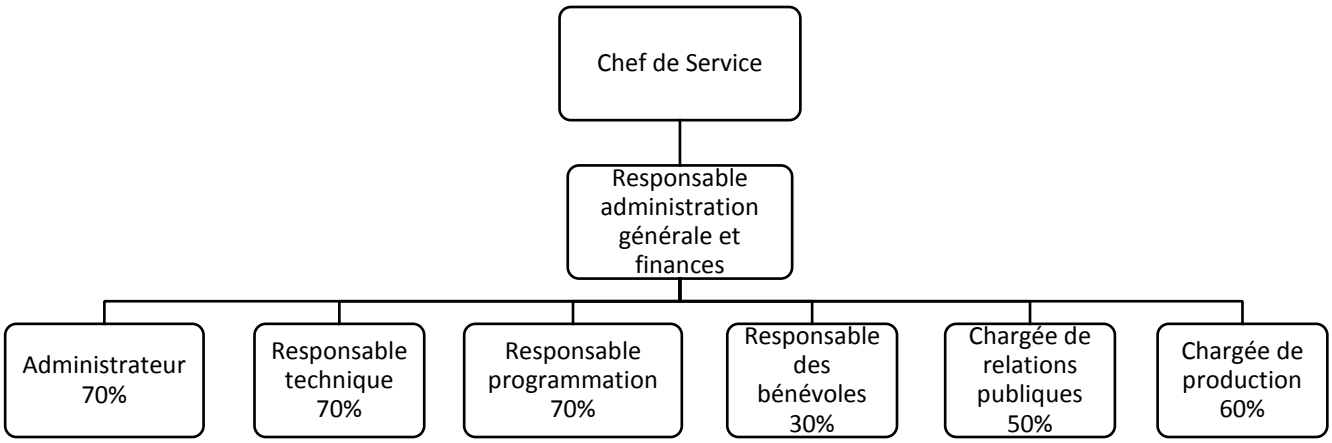

4. Statistiques

	Productions de l'ADCD				Locations à des tiers
	Grande Salle	Club	Nbre de soirées	Nbre événements	Locations Gd salle
Nature des soirées					
Productions	17	36	53		
Co-productions	4	8	12		30
Totaux	**21**	**44**	**65**		**30**

En 2015, la Case à chocs a accueilli 95 événements culturels, socioculturels ou manifestations à caractère privé.

Types					
Concerts	9	33	42	110	10
Clubbing "DJ auteurs-compositeurs"	6	10	16	121	11
Fêtes/ "DJ non auteurs-compositeurs"	6	1	7		9
Totaux	**21**	**44**	**65**	**231**	**30**

	Productions de l'ADCD				Locations à des tiers		
	Grande Salle	**Club**	**Nbre de soirées**	**Nbre événements**	**Locations Gd salle**	**Locations Club**	**Total**
Genres							
Musiques électroniques	7	13	20		10		
Rock-Folk	2	24	26		2		
Hip hop - Soul - Funk	10	5	15		15		
Cinéma, marché aux puces, etc	2	2	4		3		
Totaux	**21**	**44**	**65**		**30**		
Fréquentation du public	**9975**	**4303**	**14278**		**15494**	**Total :**	**29772**

Provenance des artistes

Internationaux	63
Neuchâtelois	99
Autres cantons romands	57
Autres régions de suisse	12

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

(Entité de gestion n° 134.02)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	363'444.70	362'600.00	-844.70
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	**363’444.70**	**362'600.00**	**-844.70**

2. Personnel de la bibliothèque / ludothèque

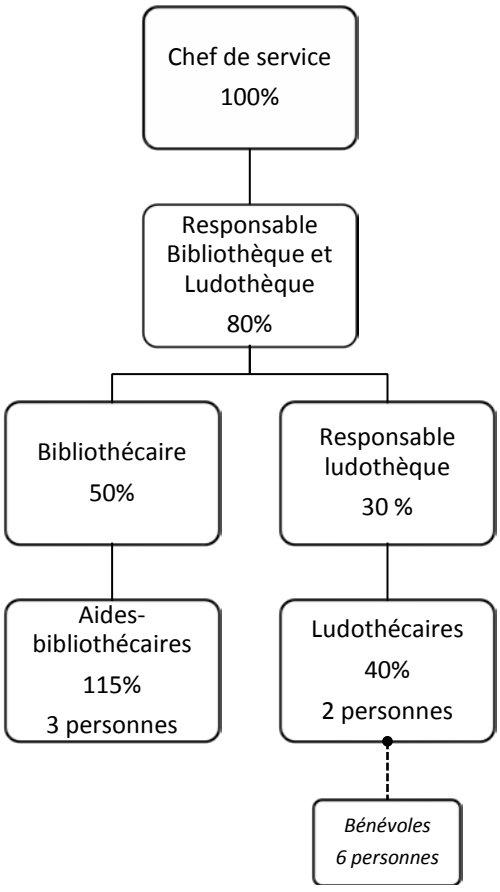

3. Statistiques

Statistiques de la bibliothèque	2015	2014	2013
Enfants inscrits	**3’282**	3'380	3’428
0 à 3 ans	**357**	362	343
4 à 6 ans	**602**	624	628
7 à 9 ans	**760**	756	819
10 à 12 ans	**758**	772	770
13 et plus	**805**	866	868
Adultes inscrits	**815**	827	782
Jours ouvrables	**199**	198	202.5
Passage de lecteurs	**23’765**	24'889	24’308
Enfants	**22’275**	23'173	22’800
Adultes	**1’490**	1'716	1’508
Moyenne journalière	**119.4**	125.7	120.0
Livres prêtés	**123’457**	127'044	126’736
Moyenne journalière de livres prêtés	**620.3**	641.6	625.8
Fiches documentaires prêtées	**1’013**	857	577
Locations de vidéos (DVD)	**3’857**	4'188	5’165
Prêts de cédéroms	**153**	262	285
Visites de classes	**221**	229	200
Visites de groupes	**165**	152	161
Nouveaux lecteurs	**581**	597	599
Achats de livres	**1’378**	1'418	1’549
Rachats	**370**	429	496
Dons de livres	**962**	500	409
Fonds Documents	**25’632**	24'692	25’023
Vidéos (DVD)	**2’168**	2'009	1’821
Cédéroms	**201**	199	199

La participation à l’action « Né pour lire » s’est intensifiée.

Il s’agit d’un projet national, soutenu par Bibliomedia Suisse et par l’Institut Suisse Jeunesse et Médias ISJM. Cette action a pour but d’offrir à chaque nouveau-né en Suisse un coffret de livres et de sensibiliser les parents à l’importance de raconter des histoires et de faire découvrir les livres avec leurs enfants. Les parents des enfants nés à Neuchâtel en 2014 ont été conviés à venir retirer leur coffret de livres à la bibliothèque.

Leur passage a été l’occasion de présenter les services qu’offrent la bibliothèque et la ludothèque aux enfants. De nombreuses familles ont profité de cette visite pour s’inscrire.

Un partenariat avec Heidi.com a été développé cette année. En février et en août, lors de leur déstockage, les clients qui remettaient des ouvrages jeunesse recevaient un bon d’achat

à faire valoir chez notre partenaire. Grâce à cette action, 1600 livres jeunesse sont venus augmenter l'inventaire de livres. Certains de ces ouvrages ont été intégrés dans le fonds, tandis que les autres ont alimenté le stock destiné à la désormais traditionnelle vente de livres d'occasion du mois de novembre. L'intégralité du bénéfice réalisé est affectée à l'achat de nouveaux ouvrages.

Statistiques de la ludothèque	**2015**	**2014**	**2013**
Jeux prêtés	**5'177**	**4'539**	4'859
Moyenne journalière	**58**	**51**	54
Jours ouvrables (4 h)	**90**	**89**	90
Jeux disponibles	**1'855**	**1816**	1'898
Achats de jeux	**144**	**146**	161
Dons (jeux équipés)	**38**	**47**	15

Il y a 35 ans, lors de son ouverture, la ludothèque proposait 250 jeux. Aujourd'hui, le fonds de la ludothèque dépasse les 1800 jeux. C'est dire l'attrait du jeu à tous les âges et dans toutes les cultures, ce qu'un proverbe malais confirme :

« Que nous allions gagner ou perdre, nous l'ignorons, mais une certitude demeure, jouer rend heureux. »

Le jeu permet d'accompagner l'enfant dans son développement. La concentration, la coopération, l'écoute et la patience font partie intégrante du plaisir de jouer.

Cultes

(Entité de gestion n° 134.03)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	530'605.64	609’100.00	+78'494.36
Produits	6'105.00	9'000.00	-2’895.00
Excédent	**524'500.64**	**600’100.00**	**+75’599.36**

L’amélioration, par rapport au budget 2015, s’explique par des charges immobilières moins élevées que les prévisions budgétaires et une facturation tardive de la part de la Manufacture d’orgues pour les forfaits d’entretien et les réparations effectués en 2014 et 2015. Ces prestations seront comptabilisées en 2016.

2. Organigramme

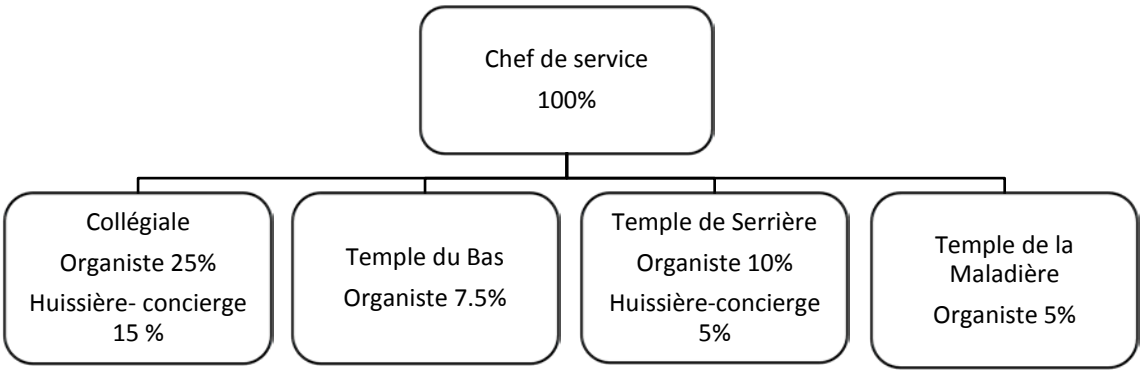

3. Activités sociales et culturelles

La Paroisse réformée de Neuchâtel a bénéficié d’une subvention de CHF 22'120.- au titre du soutien public à ses activités socioculturelles déployées sur le territoire communal. La Paroisse catholique romaine, quant à elle, a bénéficié d’une somme de CHF 57'880.-.

4. Collégiale

Voici le tableau de répartition des manifestations depuis 2010.

	2015	**2014**	**2013**	**2012**	**2011**	**2010**
Mariages	**5**	3	1	8	6	7
Enterrements	**11**	6	5	6	6	8
Répétitions	**9**	6	5	6	3	8
Concerts	**34**	36	37	30	28	34
Cultes	**56**	53	54	56	58	53
Total	**115**	**104**	**102**	**106**	**101**	**110**

Service de l'intégration et des infrastructures culturelles (SIIC)

(Entité de gestion n° 134.04)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'063615.10	1'216'800.00	+153'184.90
Produits	34'880.10	51'600.00	-16'719.90
Excédent	**1'028'735.00**	**1'165'200.00**	**+136'465.00**

L'écart, entre le budget et les comptes 2015, s'explique par une diminution de la masse salariale consécutive à une situation de maladie de longue durée et le décalage dans le recrutement d'une fonction administrative à 80%.

2. Personnel

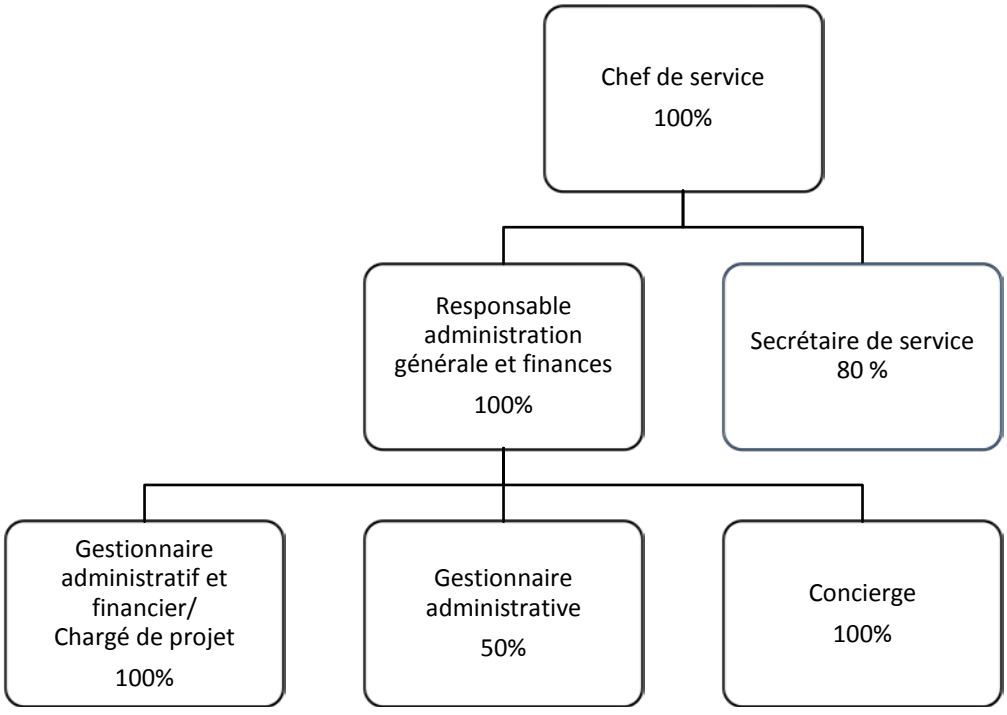

Le Service administratif compte 6 collaborateurs-trices occupant 6 postes équivalent à 530%, y compris le chef de service.

3. Tâches

Le Service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour l'ensemble des entités qui lui sont rattachées.

Il facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, propose de nombreux espaces publics à destination du tissu associatif, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et, dès l'année dernière, organise le prix annuel de la Citoyenneté. Il accueille plusieurs fois par mois les représentations consulaires françaises et portugaises.

Enfin, il administre plusieurs bâtiments à vocation culturelle et cultuelle et participe, sur délégation, à de nombreux comités, commissions, conseils de fondation ou d'administration d'entités menant des activités en lien avec ses missions.

4. Démarche d'accompagnement

Le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles assure une large diversité de missions dans les domaines de la politique de la jeunesse, de celle relevant de l'intégration et de quartiers, de l'intégration professionnelle et de la gestion de lieux culturels et cultuels.

Cette entité, fortement décentralisée, regroupant plus de 80 collaboteurs-trices, verra à court terme son champs d'actions enrichi notamment par le développement d'un dispositif de travailleurs sociaux de proximité et d'un « service des quartiers ».

Afin de solidifier cette organisation récente et de préparer les développements précités, une démarche d'accompagnement à l'organisation a démarré mi-2015, par l'attribution d'un mandat à la société ISMAT Consulting SA, spécialisée dans l'accompagnement d'organisations publiques ou parapubliques.

Mesures d’intégration professionnelle

(Entité de gestion n° 134.05)

1. Résumé

L’amélioration, par rapport au budget 2015, s’explique par un poste de stagiaire budgété au

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'567’100.41	1'677'900.00	+110'799.59
Produits	1'431'220.30	1'484’600.00	-53'379.70
Excédent	**135'880.11**	**193’300.00**	**+57'419.89**

SEMO et finalement financé par l’assurance-invalidité et la vacance d’un poste durant deux mois et par une prise en charge de frais de fournitures par plusieurs Services communaux pour des travaux dont ils ont bénéficié. Il s’explique également par un crédit complémentaire de CHF 47'000.- (subventions allouées à la Fondation Job Service et à son « Village d’artisans »). Jusqu’en 2014, ces subventions étaient versées par le Service de l’action sociale. Lors de l’élaboration du budget 2015, cette subvention a été supprimée par le Service de l’action sociale, sans être reprise par notre Service.

2. Personnel

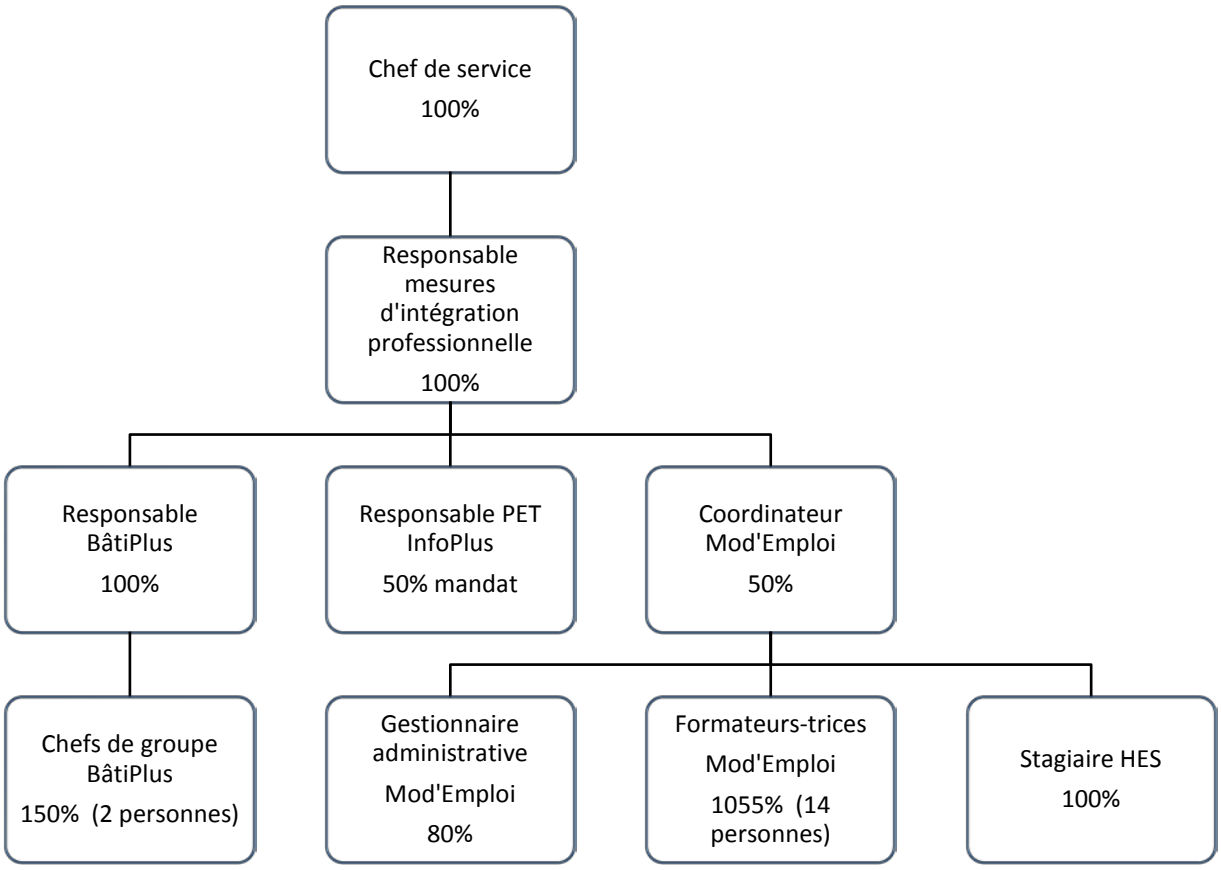

Cette entité est constituée de 20 collaborateurs-trices, soit 15,85 postes en équivalent plein temps (la personne qui occupe la fonction de coordinateur travaille également comme formateur et
n'est donc comptée qu'une seule fois).

3. Programmes spécifiques d'emplois temporaires (PSET)

3.1. PSET BâtiPlus

Le programme spécifique BâtiPlus offre des activités diversifiées aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation ou d'une expérience pratique dans les secteurs primaire et secondaire du bâtiment. Ce programme vise à faciliter l'insertion ou la réinsertion professionnelle rapide et durable et ainsi diminuer le risque de chômage de longue durée en offrant aux participants des contenus de formation pratique et théorique en phase avec les besoins du marché du travail. Ces mesures de formation sont réalisées et attestées selon les normes de la certification EduQua obtenue en 2010. La certification est maintenue en 2015.

En 2015, 41 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 16 participants ont retrouvé un emploi durant leur participation, le plus souvent dans leur domaine d'activité.

Le programme BâtiPlus a notamment réalisé cette année les chantiers suivants :

- Maison du Concert : travaux de peinture, maçonnerie, carrelage et crépissage ;
- Rue des Battieux 20, 22 et 24 : réfection complète des cages d'escaliers (enduisage, peinture de murs, plafonds et boiseries) ;
- Locaux « Pro Juventute », rue des Sablons 48 : démolition de murs, pose de fibre de verre, peinture de différentes salles ;
- Fondation de l'Union Commerciale : travaux de restauration, enduisage et peinture (boiseries, murs et plafonds) ;
- Espace Parents (EPER) : construction et traitement (vernissage) d'un cabanon en bois pour les enfants, pose de dalles de jardin ;
- Avenue de la Gare : nettoyage de graffitis et peinture ;
- Jardin botanique de Neuchâtel : réfection complète de tables et bancs (peinture et vernissage), réfection d'un séchoir à épices (traitement de nouvelles boiseries), réfection d'une salle d'exposition.

Activités formatrices :

- *Sécurité au travail* : le but de cette formation est de sensibiliser le participant aux exigences en matière de sécurité au travail.
- *Peinture* : travail pratique qui permet aux participants de s'initier aux techniques de la peinture.
- *Langage technique* : enseignement des noms des outils à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés avec le français.

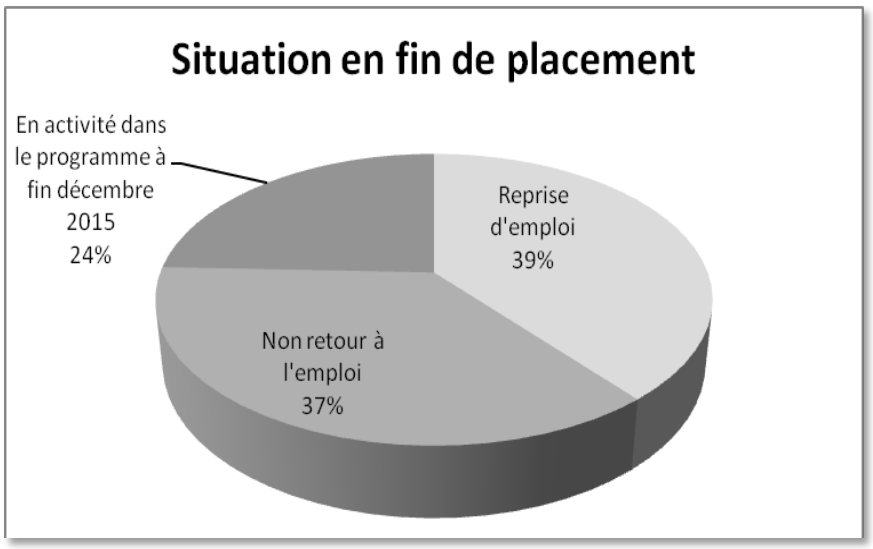

3.2. PET InfoPlus

En partenariat avec le Centre électronique de gestion (CEG), le programme InfoPlus offre une véritable plateforme de formation et d'expérimentation, notamment en matière de logiciels libres et de « nouvelles technologies de l'information ». Les participants ont la possibilité de développer ou compléter leurs compétences dans l'ingénierie d'applications, l'ingénierie WEB et la gestion des prestations (développement) ainsi que pour l'ensemble des activités d'un technicien informatique.

10 places de travail permanentes réparties entre trois ateliers sont mises à disposition de demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation de base en qualité d'informaticien-ne ou d'une formation supérieure de niveau universitaire, HES ou ES, y compris les détenteurs d'un brevet ou d'une maîtrise fédéral :

- *Atelier « Technologie Java / Open-source »* offre une expérience formative dans le domaine des nouvelles technologies de développement (JAVA, J2EE, XML, Web).
- *Atelier « Front office »* accueille des techniciens informatiques et propose des activités d'installation, préparation et configuration de postes de travail.
- *Atelier « WEB »* qui est venu compléter l'offre du programme dès le printemps 2014. Cet atelier permet aux participants de se former au développement et à l'intégration de sites web. Il s'agit d'une formation classique, qui permet d'explorer les bases du web (HTMLS, CSS3, Javascript).

Durant l'année 2015, 23 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 5 participants ont retrouvé un emploi dans leur domaine d'activité.

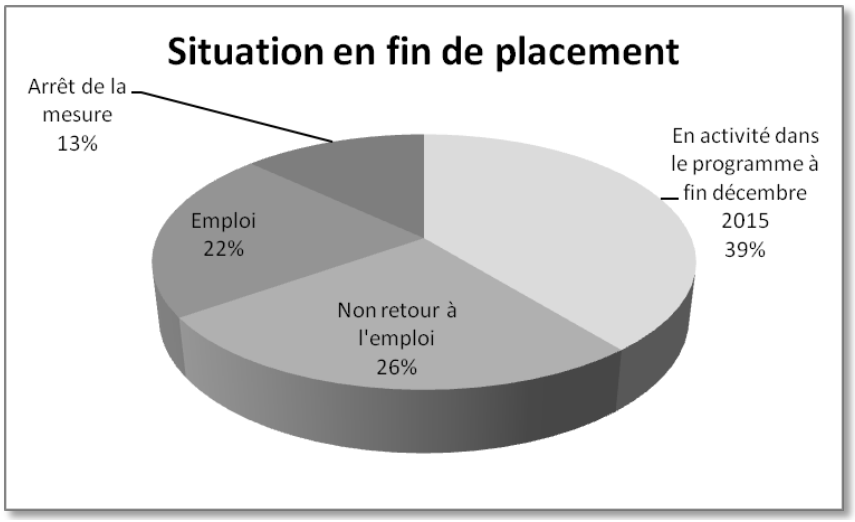

3.3. Semestre de motivation neuchâtelois (Mod'Emploi)

Sur mandat du Département de l'économie et de l'action sociale, le service assure l'organisation, à l'échelle cantonale, du Semestre de motivation (ci-après : Mod'Emploi). Cette mesure, destinée à favoriser l'accès à la formation ou le retour à l'emploi des jeunes âgés de 15 à 25 ans, est entièrement financée par l'assurance-chômage. Mod'Emploi bénéficie de la certification de qualité EduQua depuis 2010. Cette dernière est maintenue pour 2015.

Mod'Emploi propose un encadrement socioprofessionnel afin de définir et concrétiser un projet d'insertion durable, à l'aide de différents ateliers thématiques : menuiserie, métiers de

la restauration, construction métallique, informatique et « créativité ». La mesure propose des cours de français et de mathématiques, de techniques de recherche d'emploi ainsi qu'un atelier de compétences sociales.

Mod'Emploi a accueilli cette année 115 jeunes (52 femmes et 63 hommes). En août 2015, 54% ont trouvé un débouché, 7% poursuivent au SEMO et 39% se trouvent sans solution (dont 19% qui ont volontairement ou non mis fin à leur convention).

Statistiques Mod'Emploi :

Sexe et âge :

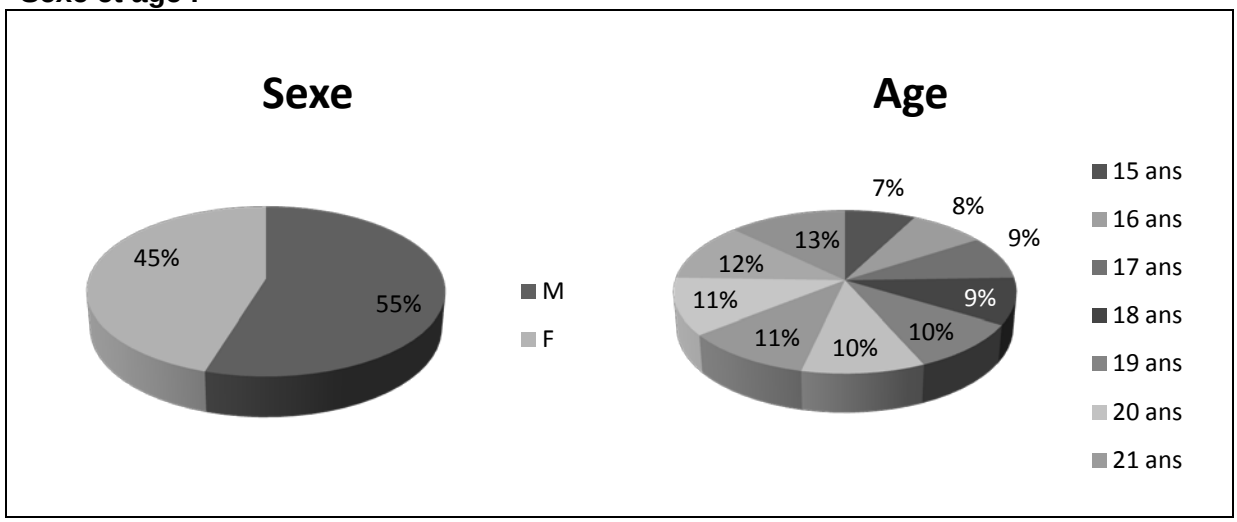

Origines :

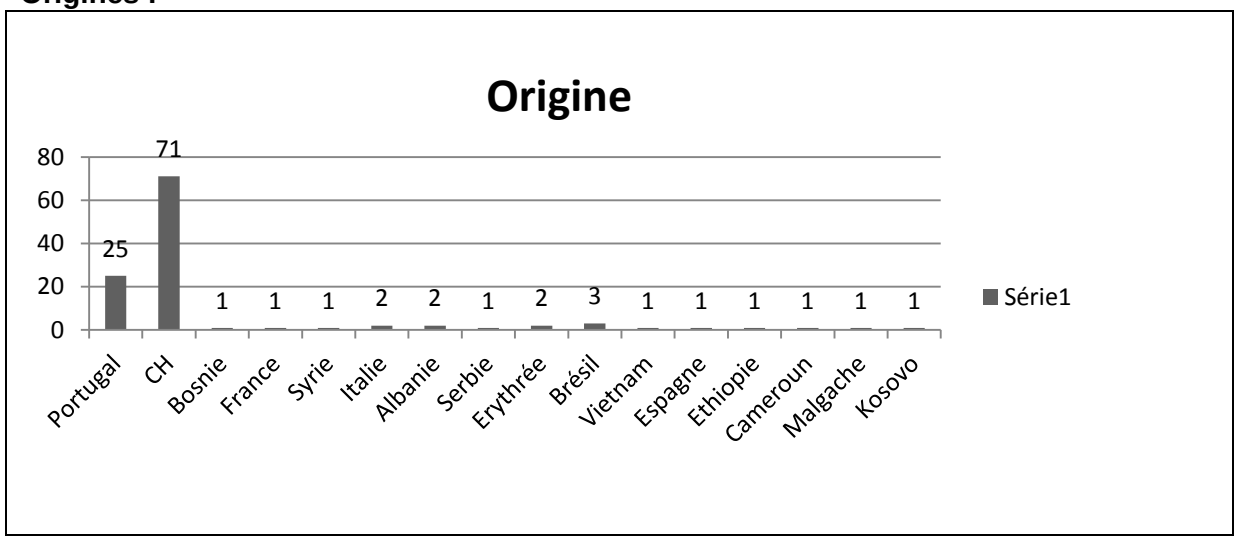

Régions de domiciliation :

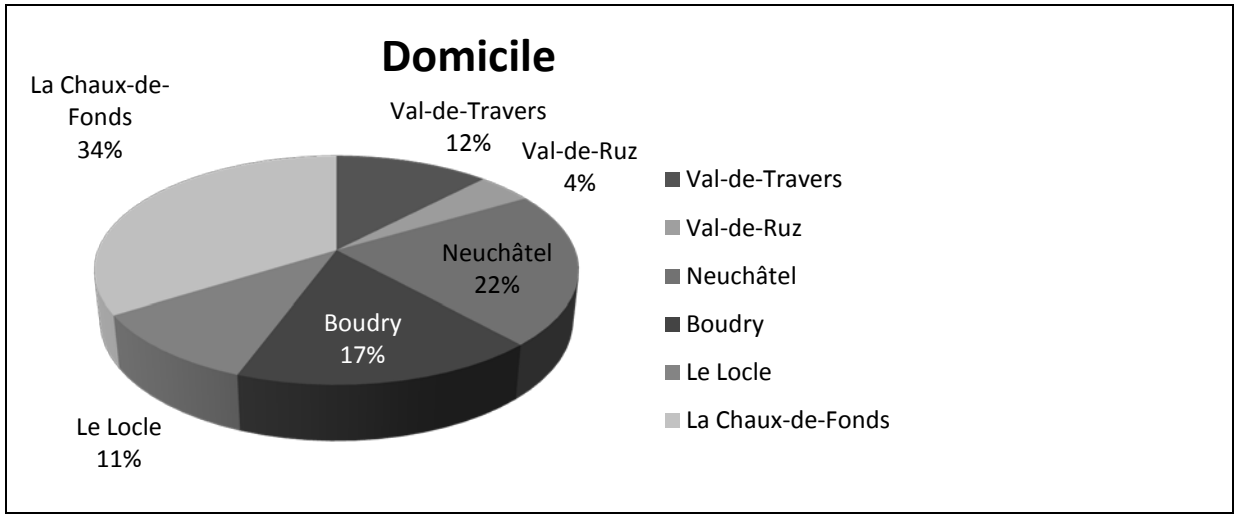

Parcours scolaires :

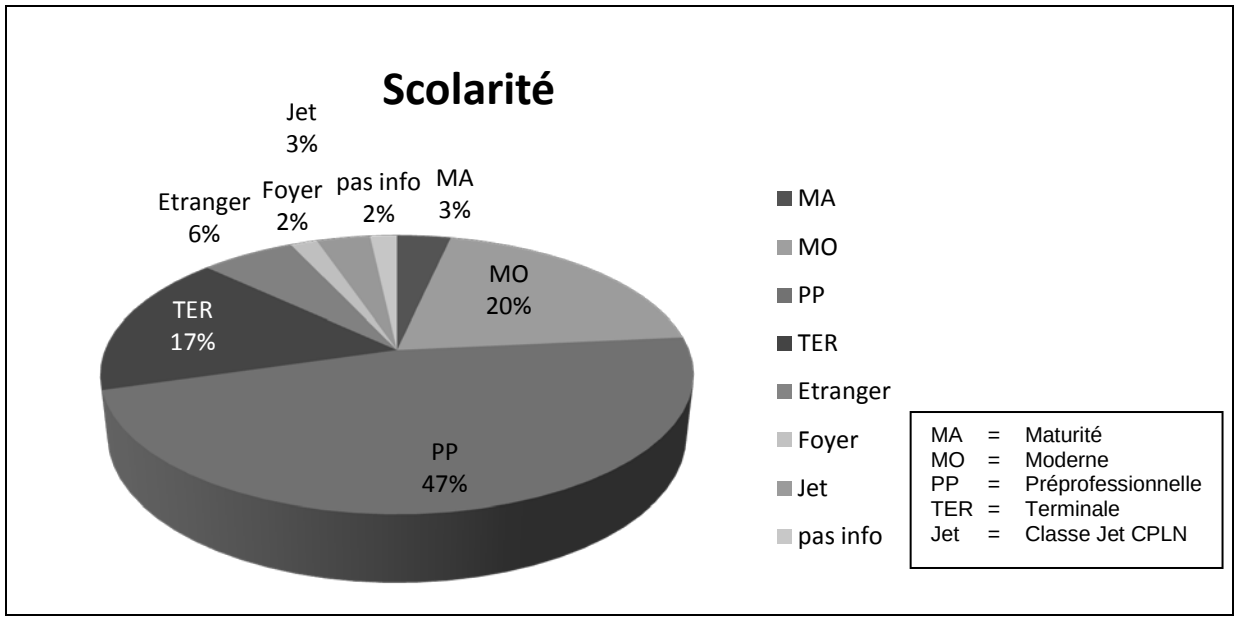

Solutions trouvées :

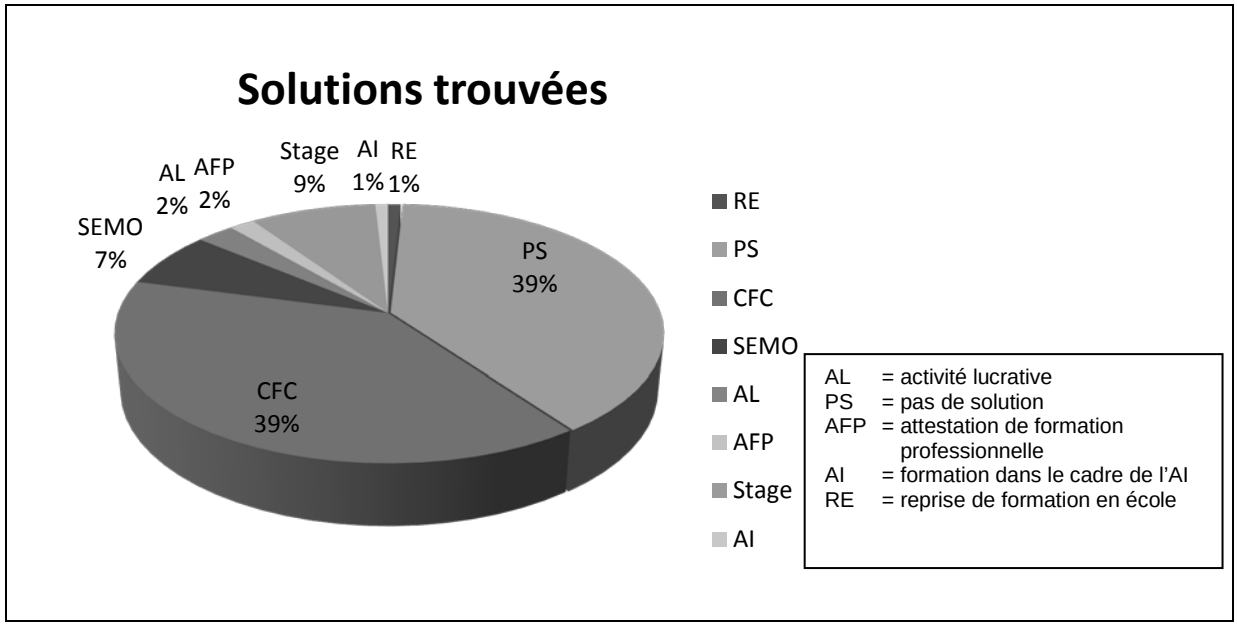

Actions Jeunesse

(Entité de gestion n° 134.06)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	808'332.50	784’100.00	-24'232.50
Produits	1'691.30	7’000.00	-5'308.70
Excédent	**806'641.20**	**777'100.00**	**-29'541.20**

Le résultat s’explique par l’augmentation du volume d’écolages versés en faveur d’étudiants à l’Académie de Meuron, l’augmentation de la subvention « Noctambus » et le versement d’une subvention « loyer » à Pro Juventute Arc jurassien et par des dépenses de fonctionnement du Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte inférieures au budget.

2. Personnel

Cette entité spécialisée dispose d’une fonction à plein temps de Responsable des actions jeunesse et d’une fonction de coordinateur/trice du Conseil des Jeunes de Neuchâtel et de la Côte à 10%.

3. Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte

3.1. Organigramme et nouvelle répartition du financement

Depuis la signature de la convention de partenariat entre les Communes de Neuchâtel, Peseux et Corcelles-Cormondrèche du 20 juin 2014, les élèves du collège des Coteaux (Centre scolaire de la Côte) participent également au Conseil des Jeunes. Voici le nouvel organigramme qui est entré en vigueur dès l'année 2015 :

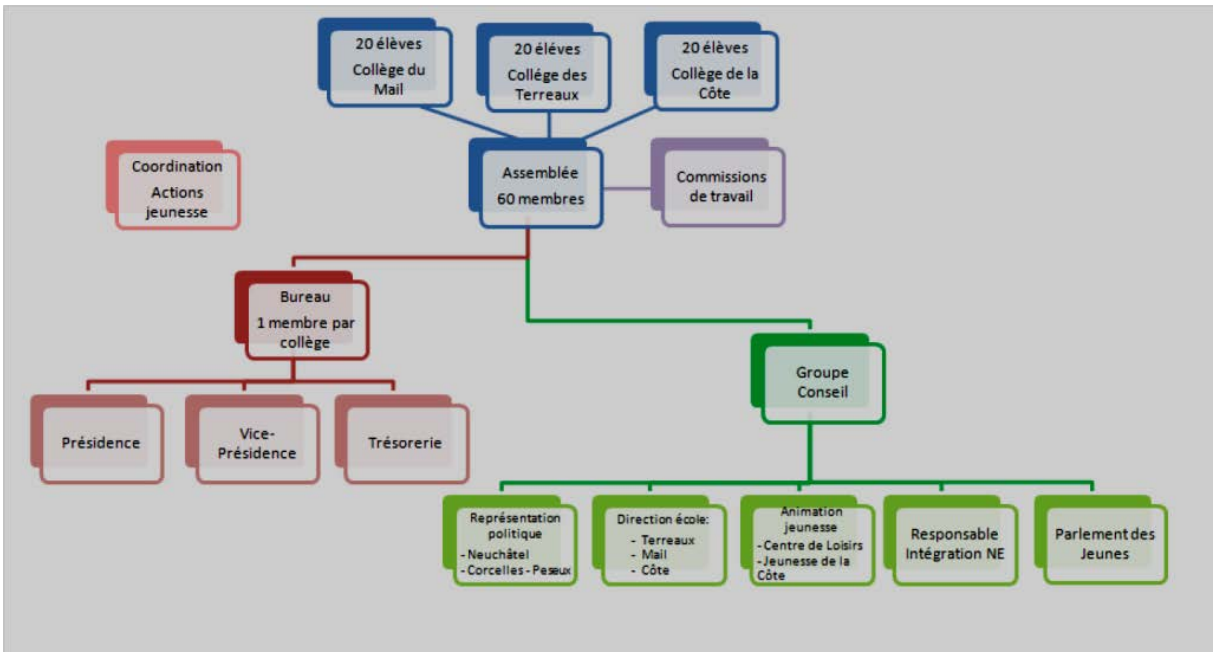

Notons également qu'un nouveau règlement est en cours de rédaction par l'équipe de coordination et le Groupe Conseil (professionnels du domaine socio-pédagogique ayant pour but d'encadrer les travaux du CJ en fournissant conseils et expertises).

3.2. Election du bureau

Au cours de l'année 2015, le Conseil des Jeunes s'est réuni trois fois en séances plénières. La séance constitutive du 7 janvier 2015 a élu pour son bureau exécutif :

Yanis Ducommun	Président	Collège du Mail
Abir Ouni	Vice-présidente	Collège des Terreaux
Pierric Broyot	Trésorier	Collège des Coteaux

3.3. Projets réalisés

- ***Newcastle Gaming***
  Durant le week-end du 4 au 6 décembre, le projet du festival de jeux vidéo a vu le jour. Cet événement a été réalisé par quelques membres du Conseil, la Responsable des actions jeunesse et ce, en étroite collaboration avec les professionnels du Centre de Loisirs de Neuchâtel. Durant trois jours, la maison du chemin de la Boine a accueilli une centaine de jeunes, filles et garçons, qui ont pu participer gratuitement à

des tournois de jeux en ligne (LAN), découvrir les toutes dernières consoles sorties sur le marché et jouer à des jeux inédits. Ce week-end du jeu vidéo se voulait également familial car il accueillait un espace « retro gaming » où les parents nés dans les années 70 et 80 avaient la possibilité de replonger en enfance, en jouant à des consoles anthologiques telles qu'Atari et son cultissime jeu Space Invaders.

- ***Salle de sports***
  L'idée de cette salle de sports spéciale était de mettre à disposition des jeunes un grand espace adapté à des sports « plus modernes » pratiqués habituellement à l'extérieur. Par contre, comme les membres du Conseil des Jeunes n'allaient pas pouvoir construire eux-mêmes une salle de sport, le but de cette commission était davantage de transmettre les besoins des jeunes aux autorités politiques compétentes et de les rencontrer.

3.4. Comptes

Au total, CHF 10'100.35 ont été dépensés pour les activités du Conseil des Jeunes durant l'année civile 2015.

Ci-dessous la répartition des charges au prorata des subventions :

Neuchâtel	CHF 8'409.05
Peseux	CHF 845.65
Corcelles-Cormondrèche	CHF 845.65.

4. Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE)

4.1. Election du bureau

Durant l'année 2015, le Parlement des Jeunes s'est réuni neuf fois à l'occasion de séances plénières. A ce jour, il compte environ 140 membres, actifs et passifs.

Le bureau élu lors de la séance constitutive du 18 décembre 2014 était le suivant :

Timothée Pages	Président
Anyali Oviedo-Castillo	Vice-présidente
Lois Braun	Trésorier

Les séances publiques se sont tenues dans les différents lieux suivants : Espace Jeunes, Musée d'Histoire Naturelle, Musée d'Ethnographie de Neuchâtel.

4.2. Comptes

Au total, pour ses divers projets, activités et actions menées en 2015, le PJNE a dépensé la somme de CHF 36'928.85.

Les frais de représentations-échanges-formations s'élèvent à CHF 5'193.85 et les frais de fonctionnement à CHF 4'966.20. Quant aux subventions externes, 11 projets ont été soutenus. Le montant s'élève à CHF 21'921.-.

4.3. Nouveau règlement et organigramme

L'un des éléments qui a marqué le PJNE durant l'année écoulée fut la rédaction d'un nouveau règlement. Une commission ad hoc s'est attelée à cet important travail de rédaction et en a profité pour redéfinir l'organisation du comité, selon le schéma suivant :

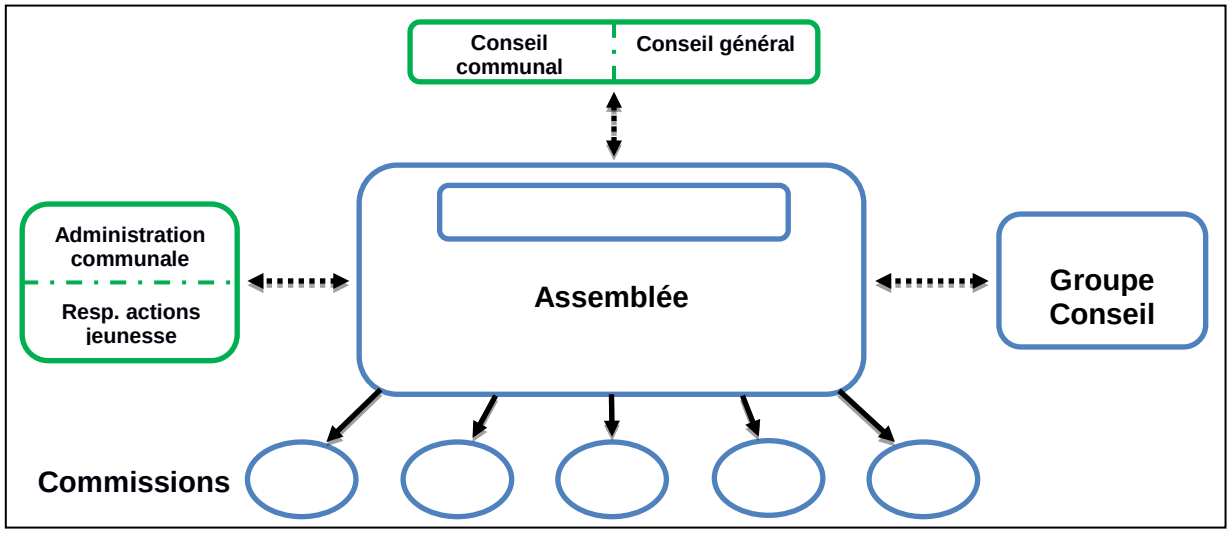

Ainsi, le règlement datant de 2009 a été abrogé et le nouveau est entré en vigueur le 17 décembre, suite à sa ratification par le Conseil communal.

L'élément clé de ce nouveau règlement (www.neuchatelville.ch/parlement-des-jeunes se situe au niveau du changement qui s'opère au sein du bureau. En effet, le nouveau bureau appelé désormais comité, ne se compose plus de trois, mais de cinq personnes dont :

- Un-e président-e
- Un-e vice-président-e
- Un-e secrétaire
- Un-e responsable communication
- Un-e responsable logistique

Le comité qui présidera les séances qui se dérouleront en 2016 a été élu le 17 décembre 2015. Il se compose de :

Anyali Oviedo-Castillo	Présidente
Farah Hrasnica	Vice-présidente
Maël Cattin	Secrétaire
Monica Nogueira	Responsable communication
Elyes Hammami	Responsable logistique

Une rencontre entre le Parlement des Jeunes et le Conseil communal est agendée au 6 janvier 2016.

4.4. Projets et activités 2015

Les membres du PJNE se répartissent dans les organes suivants :
Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ), Commission cantonale de la jeunesse, Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), Ville de Neuchâtel : démarche participative Centre et gare, Comité du Centre de Loisirs, Comité du Noctambus, Comité de l'Association du Skatepark du littoral neuchâtelois, Groupe de travail (A) pour le rapport sur la politique de la jeunesse en Ville de Neuchâtel, Forum Tous Différents – Tous Egaux.

4.4.1. Evènements de délégations du PJNE

30 mai	Discours pour la cérémonie officielle de l'anniversaire des 40 ans de jumelage avec la ville de Besançon.
20 novembre	Présentation du PJNE et discours lors du Colloque cantonal dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant - la participation des enfants et des jeunes.
8 décembre	Délégation du bureau du PJ à la conférence de presse, en marge du sommet COP 21, intitulée **«** 20 ans de Cité de l'énergie, de la parole aux actes », présidée par le conseiller communal Olivier Arni.
11 décembre	Discours de bienvenue lors de la soirée d'accueil des nouveaux citoyens neuchâtelois.

4.4.2. Nouvelles commissions

- ***Char de la Fête des vendanges***
  Construction d'un char du PJNE pour le défilé de la Fête des vendanges sur le thème des jeunes nés dans les années 90 (déguisement de bébés et char représentant un berceau).
- ***PJ Games***
  Week-ends de sport annuels interparlementaires (5-6 septembre 2015 à Lausanne). Deux équipes de huit membres s'y sont rendues et ont pour mission d'organiser l'édition 2016.
- ***Jeux de société***
  Création d'après-midis dédiés aux jeux, entre les membres du PJNE, de manière à tisser des liens entre eux.

4.4.3 Commissions déjà existantes actives

- ***Espace Jeunes***
  Espace confié à la gestion du PJNE pour des activités et des projets au service de la jeunesse neuchâteloise. Un des membres de la commission du PJNE est responsable de gérer ce lieu qui est également partagé avec d'autres associations.
- ***Local bureau***
  Local occupé par le PJNE pour ses rencontres et ses séances plénières.
- ***Court-métrage***
  Réalisation d'un film pour le festival « Courgemétrage ».
- ***Prévention Jeunesse***

Organisation des tables rondes avec des lycéens sur le thème du suicide, en lien avec l'exposition intitulée « C'est pas la mort ! » qui a eu lieu au Musée d'Ethnographie du 27.06.15 au 17.01.16.

- ***Règlement***
  Rédaction d'un nouveau règlement entré en vigueur le 17 décembre.

- ***Sensi'Po***
  Commission visant à sensibiliser les jeunes à la politique. Durant l'année 2015, ses membres ont mis en place des tables rondes dans les écoles du secondaire II. Ils ont également créé une brochure de présentation des partis jeunes.

- ***Médias & Promotion***
  La mission de cette commission sur l'année 2015 a été principalement d'améliorer le site web (projet en cours). Un concours adressé aux étudiants du CPLN a aussi été mis en place pour le renouvellement de l'identité visuelle du PJ (création d'un nouveau logo).

4.4.4 Associations partenaires du PJNE

- ***Snow'Neuch***
  Le week-end de ski à prix avantageux a eu lieu les 7 et 8 février à St-Luc. L'événement a rencontré beaucoup de succès avec 91 participants.

- ***NeuchVox***
  La radio NeuchVox continue d'offrir un espace d'expression et de formation. Deux nouvelles émissions pilotes ont été lancées : Le bocal à mots et Qwertz. Beaucoup de nouveau matériel a été installé pour arriver à une gestion technique toujours plus professionnelle.

- ***Fête des voisins***
  La 4ème édition de la Fête des voisins a eu lieu le vendredi 29 mai et a rencontré un grand succès.

4.4.5 Echanges

- ***Schlossfest Neuburg***
  Trois membres du PJ ont participé à cette fête qui s'est déroulée en juillet à Neuburg-an-der Donau, ville avec laquelle le PJ a des contacts depuis 13 ans.

- ***Action 72H***
  Action 72H est un projet national qui a lieu tous les 5 ans. Il a pour but de fédérer les jeunes suisses et de valoriser leur engagement bénévole par le biais de divers projets d'utilité publique. Le PJNE s'est investi dans ce projet via :
  - NeuchVox : Mise sur pied de deux demi-journées de formation aux médias en présence de deux professionnels de la radio et de la télévision.
  - « Vote Ride » : relais à vélo, entre Neuchâtel et Berne, de délégations du PJ d'Yverdon-les-Bains et de Neuchâtel suivi d'une réunion avec leurs homologues bernois. Cette rencontre avait pour but d'inciter les jeunes à la participation civique (10 au 13 septembre).

- ***Fédération suisse des Parlements des jeunes (FSPJ)***
  Une délégation du PJNE participe régulièrement aux rencontres des PJ romands et suisses (Conférence des PJ à Lugano, Conférence des présidents à Berne, Conférence des PJ locaux à Lausanne, Assemblée des délégués à Schaffhouse).

- ***Délégation du Tchad***
  Présentation du Parlement des jeunes à une délégation de responsables politiques de N'Djamena.
- ***Délégation de Shinshiro***
  Des étudiants japonais de la ville de Shinshiro (Neuchâtel en japonais) sont venus en visite à Neuchâtel. Une délégation du PJNE les a accompagnés lors de diverses activités.

Intégration sociale

(Entité de gestion n° 134.07)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	389’123.75	677’900.00	+ 288’776.25
Produits	74'845.55	42’400.00	+32'445.55
Excédent	**314'278.20**	**635’500.00**	**+ 321’221.80**

L’amélioration, par rapport au budget 2015, s’explique par le report de la mise en place du dispositif de travailleurs sociaux de proximité à 2016 ; par l’ajustement de la subvention allouée pour le mandat de prestations confié au Centre de loisirs pour le développement d’animations hors murs (démarrage à mi-2015) et par le crédit complémentaire de CHF 35'000.- (renforcement du mandat de prestations confié à l’EPER en matière de soutien à la parentalité).

2. Personnel

Le Responsable de l’intégration sociale occupe une fonction à 90% et consacre quelque 20% de son activité aux actions en faveur de la jeunesse.

3. Bureau d’accueil des nouveaux arrivants

Chaque personne qui s’installe sur le territoire communal reçoit des documents d’information générale au Contrôle des habitants et a la possibilité de solliciter le Bureau d’accueil qui répond, en entretien individuel, à toutes les questions relatives à la vie à Neuchâtel. En outre, le Bureau organise tous les 9 mois une soirée au Temple du Bas à son intention. Après une partie formelle où le Conseil communal *in corpore* accueille ses hôtes, un apéritif est servi autour de stands informatifs des principaux services de l’Administration communale ainsi que des associations clés dans l’intégration (associations de quartier, RECIF, Bibliomonde,…). Cette année, une seule soirée des nouveaux arrivants a été organisée, le 16 décembre. 2294 invitations, rédigées en neuf langues, ont été adressées. 213 personnes ont participé à cette manifestation. En sus, 189 personnes ont suivi une visite guidée de la ville durant les 2 premiers week-ends de janvier.

Total des coûts (sans visites guidées) : CHF 5'831.05

Formation linguistique

Le dispositif mis sur pied, en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle, permet d’offrir cinq niveaux de cours de base, gratuits, dans tout le canton coordonnés par le CIFOM. Durant l’année 2015, 163 personnes domiciliées à Neuchâtel ont participé à 18 cours de formation.

4. Prix de la Citoyenneté

Le 13 novembre 2015 a vu la remise du deuxième Prix de la citoyenneté, action phare du Conseil communal pour le programme politique de la législature 2014-2017. Le jury, présidé par M. François Jeannet, a unanimement proposé au Conseil communal la candidature de Mme Zahra Banisadr, pour son action au sein des associations Graine de génie, Graine de citoyen, et pour l'organisation du Printemps culturel.

La cérémonie de remise du Prix s'est tenue en présence du Conseil communal *in corpore* dans la salle du Conseil général. Elle fut agrémentée d'intermèdes musicaux puis suivie d'un apéritif.

La campagne d'appel à candidatures du Prix de la citoyenneté a couru du 25 juin au 25 septembre 2015. Durant cette période, dix dossiers ont été transmis au Service de l'intégration et des infrastructures culturelles.
Total des coûts :CHF 12'787.05.

5. SOS Bénévolat

Le dispositif mis en place permet de lancer rapidement, en cas de situation exceptionnelle (canicule, chaussées gelées, coupure d'électricité/eau prolongée…) un appel auprès de la population afin de recruter des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public-cible ponctuellement en difficulté. Il est affiné et mis à jour chaque année afin de le rendre opérationnel dans les plus brefs délais, si nécessaire.

6. Groupe de coordination des places de sport de quartier

La Ville met à disposition de sa population plus de 30 espaces aménagés en sus des cours d'école afin que les enfants et les jeunes puissent s'amuser à l'extérieur. Le groupe de travail, chapeauté par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, permet de coordonner les passages réguliers du Centre de Loisirs pendant la belle saison sur les places de sport dans le but de favoriser le dialogue social et la prévention. Leurs observations peuvent ainsi être diffusées auprès des acteurs clés communaux intervenant sur ces places.

7. Animation socioculturelle hors murs

Dans la perspective du développement progressif du dispositif de travailleurs sociaux de proximité (TSP), un mandat d'animation socioculturelle hors murs a été confié, dès le 1er septembre 2015, à l'Association du Centre de Loisirs.

L'équipe d'animation va à la rencontre des jeunes dans leur environnement afin de renforcer la cohésion sociale, de favoriser le « vivre ensemble », de proposer de l'information et de l'aide face à leurs préoccupations, de repérer d'éventuelles situations conflictuelles ou de vulnérabilité et de les soutenir dans leurs projets.
Ces animations se déroulent régulièrement les mercredis et samedis après-midis, sur les lieux de rencontres « naturels » des jeunes tels que places de sport de quartier, rives, préaux d'écoles, notamment.

8. Midnight JeuNE

Midnight JeuNE ouvre ses salles de gymnastique aux jeunes de 12 à 17 ans les samedis soirs. Ce programme est encadré par deux chefs/fes de projet qui travaillent en étroite collaboration et fonctionnent alternativement un samedi sur deux. Soutenues par six Seniors coach et 7 Juniors coach, les soirées permettent aux jeunes de se divertir, tant par la pratique du sport que par le biais de jeux de société, de réflexions en groupe ou d'animations musicales.

En 2015, 37 soirées ont été organisées et ont permis d'accueillir 1117 participants réguliers et 438 participants occasionnels (1555 au total). Le nombre moyen de participants par événement s'élève à 37 avec un pic à 110 participants pour une seule soirée.

La grande majorité des participants se situe dans la tranche d'âge 13 – 16 ans (73.5%), et on compte 11.28% pour les 12 ans, 12.62 % pour les 17-18 ans et enfin 2.6% pour les plus de 18 ans.

9. Le Conseil communal ouvre le dialogue dans les quartiers

Le Conseil communal a initié, en octobre 2010, des soirées d'échange avec la population. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la semaine européenne de la démocratie locale. A raison de deux soirées par année, les Autorités se rendent, selon un tournus, dans une des cinq zones prédéfinies de la Ville.

Le cycle de rencontres du Conseil communal dans les quartiers a été suspendu durant l'année 2015, au profit de soirées d'information consacrées au projet de fusion avec les communes de Valangin, Peseux, Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche.
Les rencontres dans les quartiers reprendront leur déroulement normal dès l'année 2016.

10. « J'habite ici, je participe ! »

Le Service de l'intégration a, durant l'année 2015, soutenu le projet de la FéNeCi (fédération neuchâteloise des communautés immigrantes) intitulé « J'habite ici, je participe ! ». Ce projet visait en particulier à s'interroger sur les facteurs éloignant les étrangers des urnes et à inciter ces personnes à s'intégrer davantage dans la vie citoyenne.

L'appui du Service dans ce contexte a été d'offrir un soutien logistique à la FéNeCi pour l'envoi d'un questionnaire faisant partie de l'enquête.

Le Service de l'intégration a également pris en charge l'organisation d'une soirée d'information consacrée aux droits politiques des étrangers établis à Neuchâtel. Cette partie informative était complétée par la tenue d'une table ronde incluant des personnalités neuchâteloises nées à l'étranger issues des milieux du sport, de la culture ou de l'économie.

Cette soirée d'information s'est déroulée le 1er septembre 2015 à l'Espace Facchinetti du stade de la Maladière. Une invitation a été envoyée à tous les détenteurs d'un permis C de la Ville de Neuchâtel, soit 4076 ménages. Parmi ceux-ci, 150 personnes se sont inscrites à cette soirée.

Total des coûts : CHF 8'162.15

11. Semaine de la démocratie locale

La Ville de Neuchâtel participe depuis 2010 à la Semaine de la démocratie locale, manifestation instituée et coordonnée par le Conseil de l'Europe ayant lieu chaque année, en automne, dans de nombreuses villes partenaires.

En 2015, la participation de la Ville de Neuchâtel a pris trois formes différentes :

- Collaboration avec le groupe Up With People et le Parlement des jeunes dans l'organisation d'un Sommet de la jeunesse, au CPLN ;
- Organisation d'un café littéraire interculturel ;
- Cérémonie de remise du Prix de la citoyenneté.

12. Up With People : sommet de la jeunesse

Le groupe d'étudiants étrangers Up With People, voyageant de pays en pays à raison d'une semaine par ville visitée, s'est invité à Neuchâtel du 2 au 8 novembre. Ses membres, en plus de proposer des représentations au Théâtre du Passage, se sont investis dans différents projets d'intérêt public.

Avec le soutien du Parlement des jeunes et de la Ville de Neuchâtel, Up With People a organisé un large « sommet de la jeunesse » au CPLN, le mercredi 4 novembre.
Ce sommet consacré au thème de l'asile a permis aux jeunes de Neuchâtel de débattre et échanger sur un sujet majeur de l'actualité, en présence de professionnels du domaine.

13. Café littéraire interculturel

Dans le cadre de la semaine de la démocratie locale, le Service de l'intégration a organisé en collaboration avec la BPUN, RECIF, Bibliomonde et le Lundi des mots un café littéraire interculturel.

Au cours de cette soirée, ayant eu lieu le 19 novembre 2015 dans la salle de lecture de la BPUN, des lectrices et lecteurs de Neuchâtel ont partagé des récits, des poèmes et des chants dans leur langue maternelle. Le public a ainsi pu découvrir le kurde, l'érythréen, le chinois, le néerlandais, le russe, l'albanais et le somalien.

Le but de cette soirée était de sensibiliser le public à la diversité des langues présentes à Neuchâtel, et d'offrir une place au patrimoine culturel amené par les Neuchâtelois nés à l'étranger.

Total des coûts : CHF 599.90

Temple du Bas – Salle de musique

(Entité de gestion n° 134.08)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	422'689.97	405'800.00	-16'889.97
Produits	85'632.00	76'300.00	+9'332.00
Excédent	**337'057.97**	**329'500.00**	**-7'557.97**

Le résultat s'explique par l'augmentation des charges du personnel engendrée par l'absence de longue durée du régisseur qui a dû être remplacé et par la diminution des coûts imputés par le Service des bâtiments, en matière de charges immobilières.

En 2015, le Temple du Bas a enregistré **210** réservations, dont **22** consacrées aux cultes.

Voici la comparaison avec l'année précédente :

- **2014 :** 169 réservations, dont 27 pour les cultes.

2. Organigramme

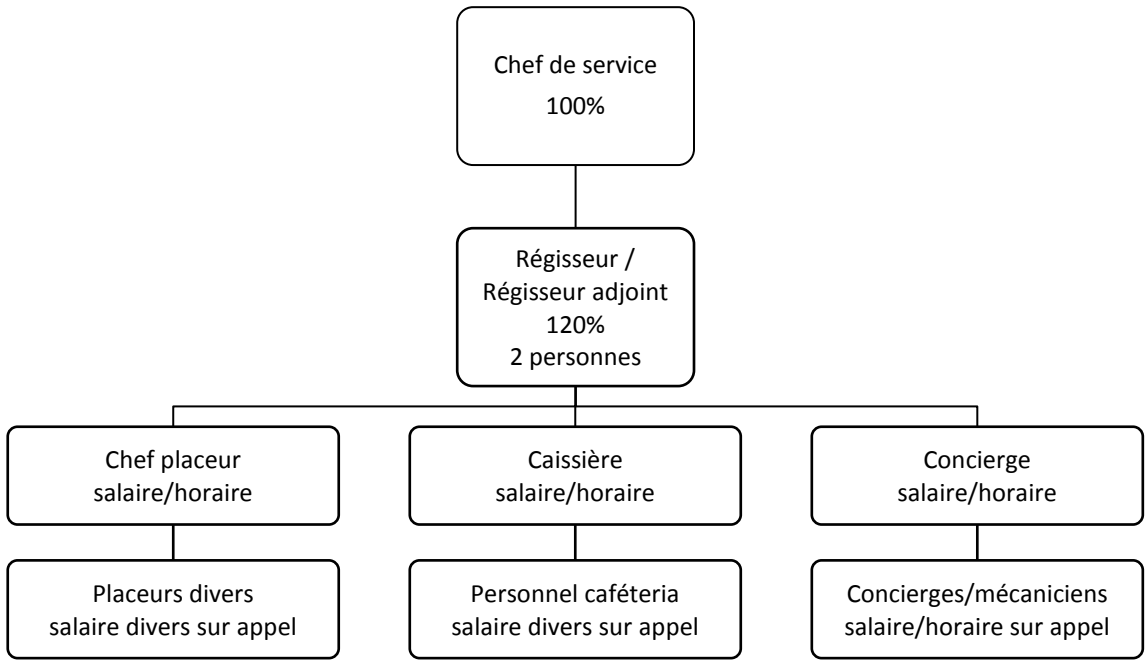

3. Réaménagement des lieux

Les travaux relatifs au projet de réaménagement du Temple du Bas ont été très intenses durant l'année sous revue. L'avant-projet, validé par le comité de pilotage a été soumis, à titre de pré-consultation aux Commissions de l'Urbanisme et de politique culturelle du Conseil général. Le Conseil communal devrait prendre une position définitive à son sujet durant le premier trimestre 2016.

Au cours de l'année 2015, le COPIL a tenu 4 séances et le groupe d'utilisateurs 3.

La composition du COPIL et du groupe d'utilisateurs se présente comme suit:

Comité de Pilotage	***Groupe utilisateurs***
Représentant du maître de l'ouvrage Thomas Facchinetti Directeur de la Culture et du Tourisme	Chef de projet Sylvain Ghirardi Responsable du groupe utilisateurs
Services des bâtiments; des finances, juridique Délégué au centre ville	Délégués à la culturel et au tourisme Régisseur du Temple du Bas
Tourisme neuchâtelois	Tourisme neuchâtelois
GastroNeuchâtel	GastroNeuchâtel
CNCI	Culturels : - Ensemble symphonique de Neuchâtel - Société de musique - Chœur Cantabile - Société Chorale Neuchâtel
Association des Hôteliers Neuchâtel-Jura	Association des Hôteliers Neuchâtel-Jura
Paroisse de Neuchâtel	Paroisse de Neuchâtel
Association Neuchâtel-centre	
Ensemble symphonique de Neuchâtel	

Menuiserie centrale

(Entité de gestion n° 135.00)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	237'678.20	268'300.00	*+30'621.80*
Produits	827.30	0.00	*+827.30*
Excédent	**236'850.90**	**268'000.00**	**+31'449.10**

Le résultat positif de l'exercice tient principalement aux charges de personnel inférieures au budget (-24'658.80), conséquence de l'absence d'apprenti pour l'année 2015. La place d'apprentissage sera repourvue à la rentrée 2016. Le budget n'a également pas été atteint sous le poste 31 (-6'142.20) ; il n'y a pas eu besoin de renouveler le parc des machines.

2. Organigramme

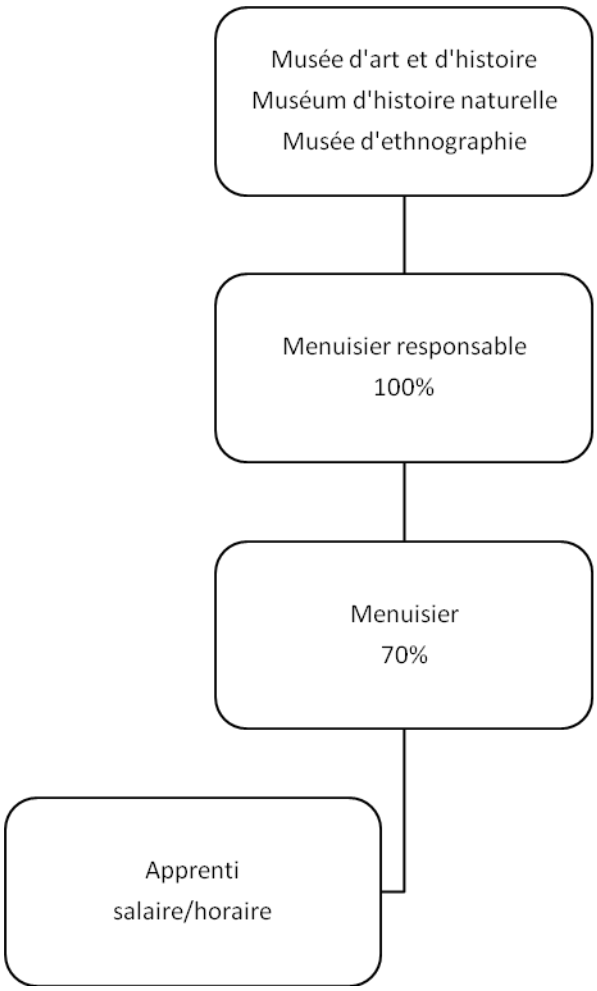

3. Personnel

La menuiserie est placée sous la responsabilité d'un menuisier à temps complet. Il est secondé par un autre professionnel à 80%. L'équipe est en principe complétée par un apprenti, mais en 2015 l'apprenti a interrompu son apprentissage en début d'année et il n'a pas été possible de le remplacer (délai trop court). Un nouvel apprenti commencera une formation de menuisier à la rentrée d'août 2016.

Pour seconder l'équipe, une personne placée par le service de l'action sociale a rejoint les menuisiers en cours d'année. Il travaille à temps partiel.

4. Travaux

La menuiserie réalise les travaux de construction des expositions des musées de la Ville ; musée d'ethnographie, muséum d'histoire naturelle, musée d'art et histoire et du jardin botanique. Elle effectue également un certain nombre de travaux d'entretien courant et d'aménagement des locaux de ces institutions. En 2015, la menuiserie a assuré 5 grands chantiers (A), 5 chantiers de moyenne importance (B) et plusieurs petits chantiers. Dans la mesure de ses disponibilités, elle a également effectué de petits mandats pour d'autres services de la Ville.

A	Musée d'ethnographie	Exposition SECRETS
	Musée d'ethnographie	Exposition C'EST PAS LA MORT
	Muséum d'histoire naturelle	Exposition permanente : DIORAMA
	Muséum d'histoire naturelle	Réaménagement des dépôts
	Musée d'art et d'histoire	Exposition NEUCHATEL AVANT APRES
B	Musée d'art et d'histoire	Exposition 14/18 LA SUISSE ET LA GRANDE GUERRE
	Musée d'art et d'histoire	Salle de conférence : fin des travaux de menuiserie sous la conduite de l'Urbanisme
	Musée d'art et d'histoire	Rénovation des cimaises du rez ouest
	Musée d'art et d'histoire	Mobilier muséum shop
	Jardin Botanique	Exposition permanente
C	Musées de la Ville	Divers travaux : cadres, cloisons, entretien, mobilier, etc.
	Ville de Neuchâtel	Divers travaux d'entretien

Service de la médiation culturelle

(Entité de gestion n° 136.00)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	391'631,09	403'400,00	+11'768,91
Produits	55'825,05	34'200,00	+21'625,05
Excédent	**335'806,04**	**369'200,00**	**+33'393,96**

Le succès des divers accueils (*ateliers sur inscription, ateliers privés et visites guidées*) a dépassé les prévisions et a généré des recettes réjouissantes.

2. Organigramme

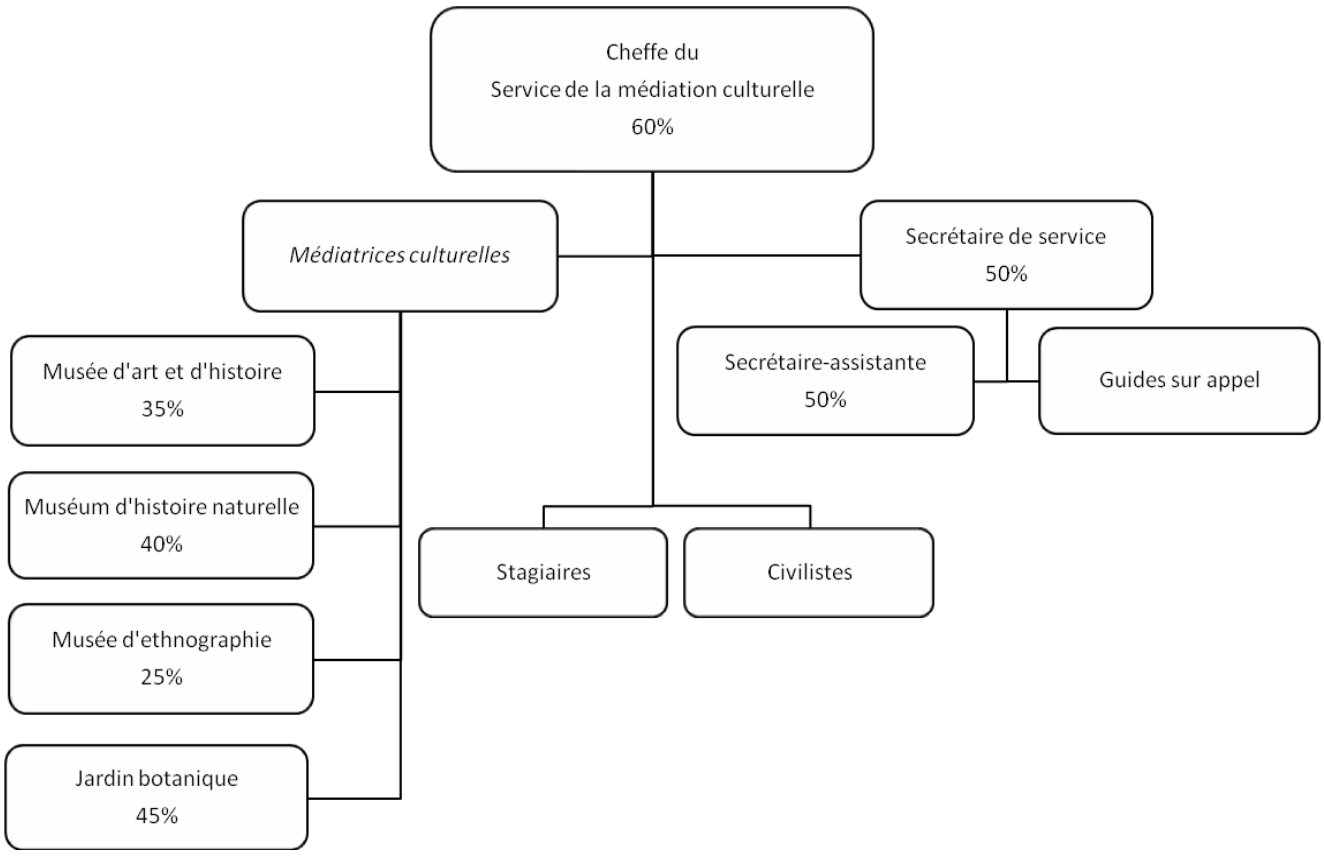

3. Evolution du personnel

L'évolution des emplois en équivalents plein temps (EPT) est la suivante :

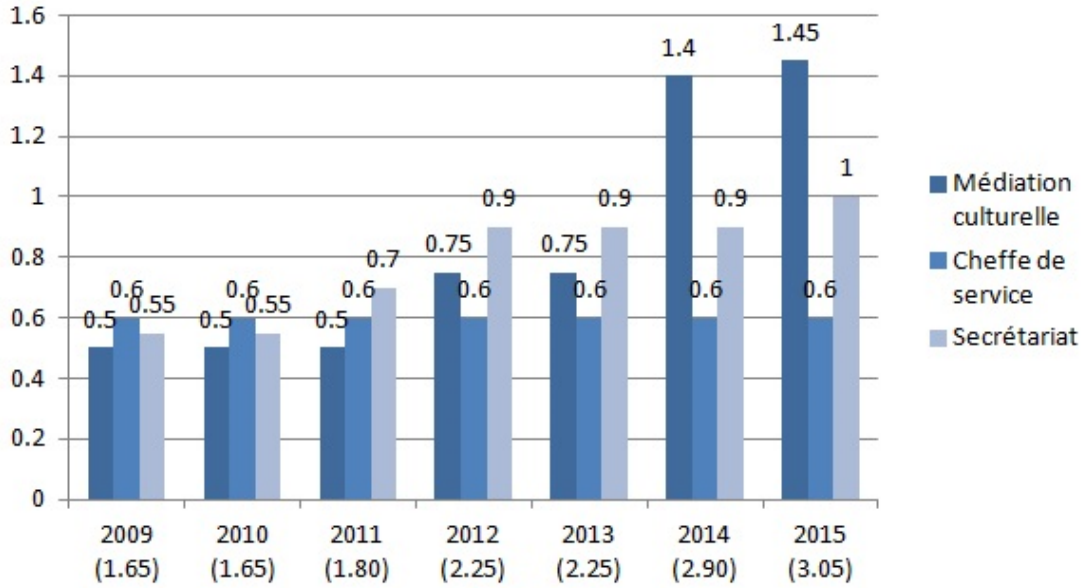

Il n'est pas tenu compte ci-dessus de l'activité des guides sur appel (11 en 2015), très aléatoire en fonction du succès des expositions.

Civilistes : 3 personnes en 2015 (EPT / durée variable). Pas de stagiaire.

4. Missions et activités

Missions du service de la médiation culturelle: développer et favoriser l'accès aux trois musées communaux de la Ville de Neuchâtel et au Jardin botanique pour le public scolaire et hors scolaire (adultes et enfants); valoriser le patrimoine bâti.

A noter que la médiation culturelle du Jardin botanique a été intégrée pour la première fois pour l'année complète dans le service.

Outre les prestations payantes détaillées dans le tableau ci-après, voici les autres prestations fournies :

- Rédaction de documents pédagogiques pour enfants et enseignants autour des expositions temporaires
- Organisation et animation d'accueils pour enseignants; présentation des nouvelles expositions
- Journée « Ecole – Musée » pour les classes de 5ème Harmos du canton
- Animations pour enfants et adultes lors d'événements (*vernissages, Weekend de la Peur, Journée du Bonheur, Nuit des musées, Journée internationale des musées,*

brunches dominicaux du MEN, Fêtes de printemps et d'automne au JB, etc…)

- Organisation d'ateliers musicaux au MHN et au MEN avec des intervenants extérieurs
- Cours de formation continue pour les enseignants de la HEP BEJUNE
- Balade culturelle en ville, mise en valeur du patrimoine bâti auprès des enfants
- Collaboration à la mise sur pied de la 2ème édition des visites des coulisses des institutions culturelles de la Ville : BPU, Théâtre du Passage, Jardin botanique, MHN, MAH et MEN
- Coordination et participation à des émissions radiophoniques avec des classes primaires dans les musées cantonaux
- Coordination de la saison des contes dominicaux au MHN par les conteuses de La Louvrée (MDA)

QUELQUES CHIFFRES…											
	Accueils payants									Site Internet	
Année	Visites guidées	Semaines blanches Nb d'élèves	Partenariat Service des Sports Nb d'enfants	Vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Hors vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Enfants Total	Ateliers+cours Adultes/Aînés Nb de pers. (inscr. indiv.)	Ateliers privés Nb de groupes	Nombre de factures émises	Nb de visites	% de retour
2005	54	98		226	183	507	54	3	534		
2006	99	150		231	217	598	20	4	578	246	1%
2007	240	140		149	208	497	30	30	673	3394	3%
2008	159	122		108	219	449	37	19	437	2939	3%
2009	299	91	60	136	133	420	20	19	588	4443	10%
2010	167	111	160	114	198	583	42	20	515	4524	21%
2011	207	216	54	172	314	756	41	30	489	5179	21%
2012	115	211	90	164	214	679	34	40	504	6043	28%
2013	98	287	72	129	257	745	31	52	523	6367	27%
2014	111	30	72	217	437	726	9	38	523	6095	36%
2015	311	69		214	331	545	8	113	724	6034	27%

Augmentation importante et réjouissante des accueils pour groupes (visites guidées, ateliers privés). A noter que le tableau intègre pour la 1ère fois la médiation culturelle du Jardin botanique pour l'année complète. La diminution du nombre d'inscriptions individuelles des enfants s'explique par le fait qu'ils participent durant les vacances avec les structures parascolaires, désormais ouvertes au moins partiellement lors des longs congés scolaires et dont les demandes d'accueil sont en augmentation.

Musée d’art et d’histoire

(Entité de gestion n° 137.00)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'522'554.60	3'443'800.00	-78'754.60
Produits	246'302.96	214'500.00	+31'802.96
Excédent	**3'2576'251.64**	**3'229'300.00**	**-46’951.64**

Le résultat de l’exercice 2015 du Musée d’art et d’histoire s’explique par des charges de personnel supplémentaires (primes d’anciennetés, mandats, etc.) et des revenus qui n’ont pas été à la hauteur des attentes.

2. Organigramme

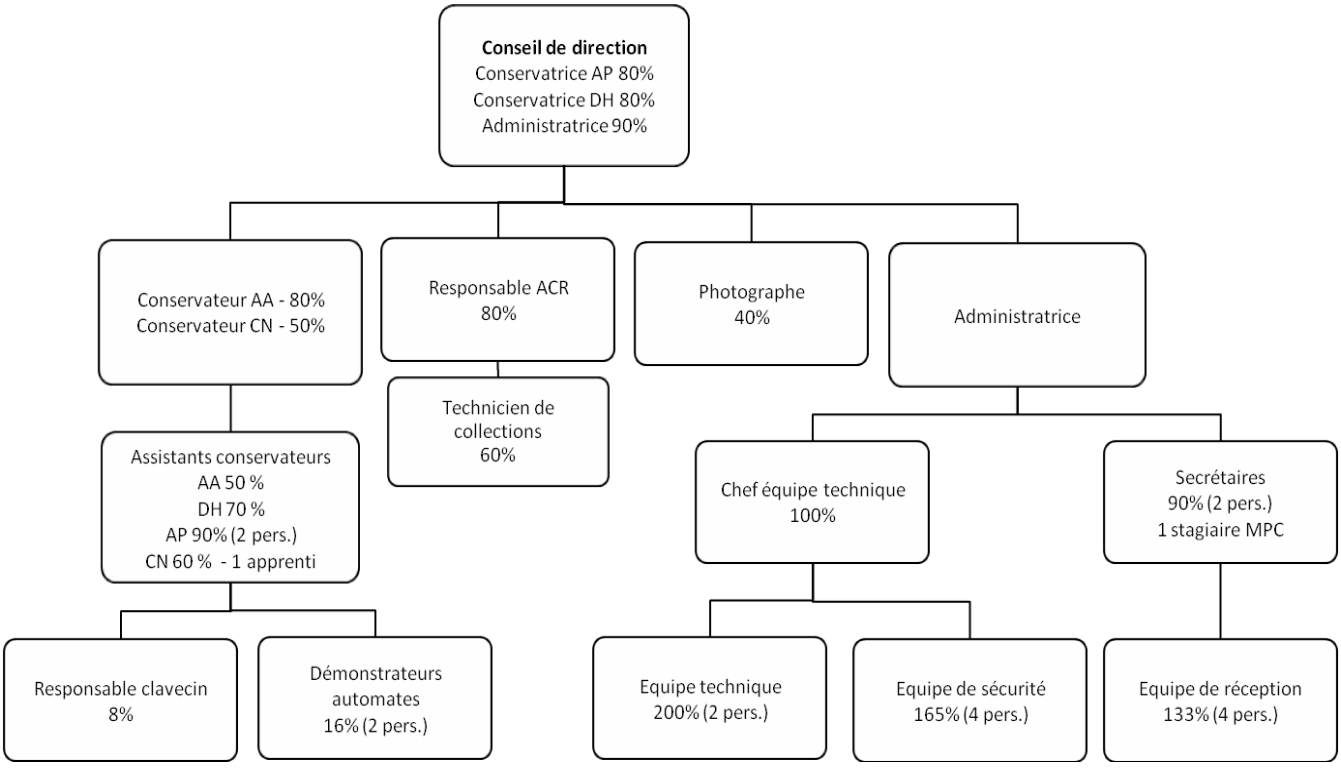

3. Personnel

Le MAHN compte 15.42 EPT pour les postes fixes. Des engagements temporaires ont été sollicités pour des missions spécifiques au cours de l'année. Il s'agit d'une part de travaux dans le cadre des expositions et d'autre part d'un mandat dans le cadre du partenariat entre l'Académie des sciences sociales et humaines, le canton de Neuchâtel et le cabinet de numismatique pour la coordination du volume consacré aux trouvailles monétaires suisses de numismatique. Ces engagements temporaires sont compensés financièrement respectivement par des montants prévus dans le cadre des expositions temporaires et par une subvention de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). L'engagement d'un apprenti AID (agent en information documentaire) est intervenu à la rentrée d'août.

Le MAHN a accueilli huit stagiaires en 2015, notamment dans le cadre de la convention passée avec l'Université de Neuchâtel.

4. Expositions, manifestations, animations

Le MAHN a accueilli 28'094 visiteurs en 2015. La fréquentation est stable et s'inscrit dans la fourchette de la moyenne enregistrée depuis les années 2000. Les entrées payantes sont en augmentation ; la tendance constatée l'année dernière se poursuit, signe sans doute d'un intérêt croissant d'un public venant de l'extérieur.

Comme chaque année, la Nuit des musées (16 mai) et la Journée internationale (17 mai), ont rencontré un franc succès. Le public a pu découvrir de nouvelles facettes des expositions en cours et des collections.

Au niveau des expositions communes, relevons que *L'objet du mois* a trouvé un nouvel écrin au rez-de-chaussée du bâtiment, dans le cadre d'une réorganisation des espaces publics initiée en 2014.

4.1. Département des arts plastiques

La présentation de l'exposition « Renzo Ferrari. Visions nomades » (22 novembre 2014-19 avril 2015), en collaboration avec le Museo cantonale d'arte de Lugano, a représenté l'événement clé de l'année 2015. Une importante publication bilingue, ainsi qu'un riche programme de manifestations ont accompagné et fait vivre ce projet né sous le signe du nomadisme et de l'ouverture inter-cantonale. Parmi les moments forts nous retiendrons en particulier la visite-dialogue avec l'architecte Mario Botta, scénographe de l'exposition, et la série de performances de danse et musique.

L'été 2015 a été marqué par une deuxième exposition, *L'Echappée belle,* conçue tel un voyage au cœur des collections du département des arts plastiques à travers le prisme d'un thème doux-amer : la mort. Dans un accrochage inédit, les œuvres phares d'artistes suisses et neuchâtelois des XIXe et XXe siècles ont été confrontés aux créations contemporaines de Valérie Favre, Elisabeth Llach, Alexandra Roussopulos et Pierre Vadi.

Parallèlement au programme d'exposition, le personnel des arts plastiques s'est consacré à l'inventaire scientifique des nouvelles acquisitions, ainsi qu'aux travaux préparatoires en vue de la grande exposition sur Maximilien de Meuron, prévue pour l'été 2016.

4.2. Département des arts appliqués

Au cours de l'année, le département a travaillé aux préparatifs de trois expositions et a enrichi l'exposition de l'hiver 2015/16 *Neuchâtel avant – après* par des duos d'objets de ses collections. Le département a débuté les travaux de conception de la grande exposition d'hiver 2016/17 *«Prêt à porter ?!» Une histoire des sacs plastiques et en papier en Suisse et à Neuchâtel* ainsi que ceux de la petite exposition *Des automates à la mode ?* Ce dernier projet est l'occasion pour le MAHN de participer à la grande exposition multi-sites qui réunira en 2016 douze musées dans le canton de Neuchâtel et à Yverdon, sous le titre *La Silhouette masculine. Modes et artifices de la fin du Moyen Age à nos jours*.

Les *automates Jaquet-Droz* attirent toujours touristes, enfants et spécialistes lors des démonstrations publiques et privées. Ils engendrent un grand nombre de renseignements et de demandes de photos. Des dépliants informatifs sur l'histoire de ces automates ont été conçus en cinq langues.

Neuf concerts autour du *clavecin Ruckers* ont été donnés et le programme de la saison a été imprimé sous une nouvelle forme attrayante.

4.3. Département historique

Le travail d'inventaire et de mise en ligne des collections s'est poursuivi à un rythme très modéré, en raison de l'inauguration de deux expositions : *14/18 La Suisse et la Grande Guerre* et *Neuchâtel avant - après*. Les cinq mois d'ouverture de la première exposition (14.5-18.10.2015) ont été rythmés par un vaste programme de manifestations associant divers partenaires scientifiques et culturels. La deuxième exposition (29.11.2015-20.03.2016), fruit de la collaboration entre un historien (l'assistant-conservateur du département) et un photographe, a été réalisée avec le concours de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel et avec la collaboration du département des arts appliqués. Cette exposition est également accompagnée d'une publication richement illustrée. Les préparatifs de l'exposition *La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970* se sont poursuivis. Ce projet est l'occasion d'importantes recherches sur les collections photographiques, menées en partenariat avec divers spécialistes et l'Université de Neuchâtel.

4.4. Cabinet de numismatique

Suite à une aide financière des services sociaux, et après une procédure de validation du conservateur en tant que formateur, le collaborateur en placement temporaire a pu être engagé avec un contrat d'apprenti AID. Grâce à lui, l'inventaire et le reconditionnement des collections a encore largement progressé. En juin, les *Journées numismatiques suisses* se sont tenues au MAHN. Le cycle de conférences publiques, une petite exposition, un atelier "découverte", un concours d'artistes et un autre destinés aux graveurs de l'Ecole d'art défendaient la cause de la médaille d'art auprès des collectionneurs et spécialistes venus de tout le pays. Les frais de ces journées ont été majoritairement assumés par les Sociétés suisse et neuchâteloise de numismatique.

Muséum d'Histoire Naturelle

(Entité de gestion n° 138.00)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'396'521	2'476'700	+ 80'178
Revenus	265'218	192'600	+ 72'618
Excédent	**2'131'302**	**2'284'100**	**+ 152'797**

Les comptes du Muséum présentent un résultat positif de 152'797.- francs par rapport au budget. Ce résultat très favorable est à mettre en lien avec le succès remarquable de l'exposition temporaire « Emotions, une histoire naturelle ». Ouverte à fin 2014, elle a été prolongée jusqu'à la fin de 2015. En conséquence, les recettes ont été dopées par le nombre élevé des visiteurs (57'693) et par une période d'ouverture continue durant un an. Autre cause d'améliorations, certains travaux préparatoires pour les futures expositions ont été reportés à 2016. Par ailleurs, les recettes de location d'expositions n'ont pas été compensées en 2015 par des dépenses équivalentes en cours d'année.

Les « charges de personnel » présentent un faible dépassement de 16'679.- francs par rapport au budget causé par des charges imposées.

La rubrique «charges biens, service, autres charges d'exploitation» présente également une amélioration de 159'403.- francs. Toutefois, elle n'est que de 17'296.- francs après déduction du montant attribué au compte *35110.00 Attributions aux fonds du capital propre* (report de charges d'expositions sur 2016). L'amélioration s'explique par le non-paiement en 2015 d'une prime d'assurance pour les collections. Le fort dépassement apparent des « prestations de services de tiers » résulte du nouveau mode de comptabilisation de l'enveloppe des expositions temporaires.

La rubrique « imputations internes » est fortement réduite par une diminution de 78'298.- francs des « frais administratifs d'exploitation ».

Le résultat des « revenus » est positif pour un montant de 72'618.- francs. Les taxes d'entrée (120'752.- francs), les locations de nos expositions temporaires (49'680.- francs) expliquent ce résultat tout à fait exceptionnel.

2. Organigramme Muséum (état au 1er janvier 2015)

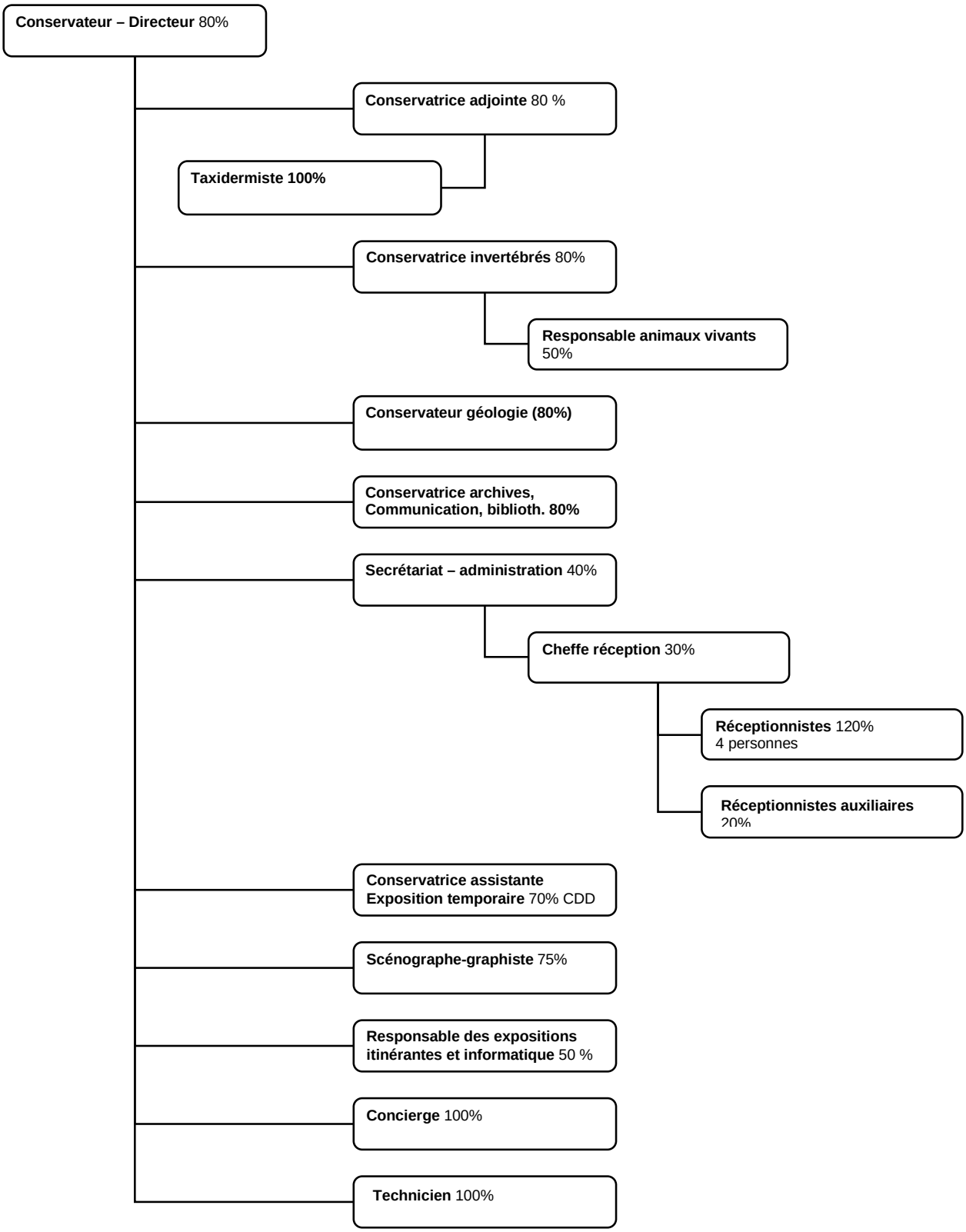

3. Personnel

L'année 2015 a été marquée par l'entrée en fonction d'un conservateur en géologie engagé à durée déterminée pour un an et par le départ à fin juin de l'assistante conservatrice, dont le contrat arrivait à sa fin après une première prolongation. La conservatrice des Invertébrés a débuté son congé maternité le 27 octobre 2015. Elle est remplacée pour une durée de quatre mois par une biologiste qui s'est consacrée à la préparation de la prochaine exposition. Du côté de la réception, une des réceptionnistes auxiliaires a démissionné et a été remplacée début avril. De plus, des stagiaires et civilistes sont venus renforcer l'équipe des collaborateurs fixes du Muséum.

4. Diffusion des connaissances

Indicateurs de la mission « diffusion des connaissances » en 2015

Fréquentation annuelle	Total de visiteurs	57'693
Communiquer efficacement par affichage en Ville de Neuchâtel et en Suisse	Semaines de présence d'affichage R4 dans les principales villes de Suisse (508 quinzaines)	1'016
Communiquer efficacement par le site internet du musée	Nombre d'accès sur la page d'entrée du Muséum	121'626

Expositions temporaires

« Émotions - Une histoire naturelle » (30 novembre 2014 - 29 novembre 2015, prolongation au 3 janvier 2016)

En 2015, le Muséum a présenté pendant toute l'année l'exposition « Emotions - une histoire naturelle » qui a rencontré un succès exceptionnel, tant auprès des visiteurs que des médias. Soutenue par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique, cette exposition est le fruit d'une collaboration avec le Pôle de recherche national en Sciences Affectives–CISA, Université de Genève (UNIGE) et a mis à portée des visiteurs un contenu de haute teneur scientifique. Prolongée jusqu'au 3 janvier 2016, en raison d'une fréquentation qui n'a pas faibli au cours de l'année, l'exposition a attiré depuis son ouverture en novembre 2014 quelque 61'547 visiteurs. Plusieurs animations ont ponctuées l'exposition et permis de mettre en lumière certains aspects spécifiques. Ainsi, le retour du printemps a été célébré par la Journée du Bonheur, le 22 mars. Les Nuit et Journée internationales des musées ont quant à elles été placées sous le signe des émotions et des sens. Le 13 avril, le célèbre primatologue Franz de Waal a donné une conférence suivie par un large public. Un colloque a également été mis sur pied par le Muséum, en collaboration avec l'OCIM et a réuni, les 4 et 5 mai, muséographes, neurologues et conservateurs autour de la thématique de la création d'émotions au sein des expositions pour la première journée, puis pour la seconde, de la gestion des thématiques sensibles dans les musées. Ce sont ainsi une cinquantaine de spécialistes suisses, italiens et français qui ont pu profiter de cet événement. L'automne a vu la mise sur pied d'un Week-end de la peur, les 31 octobre et 1er novembre. Plusieurs institutions et sociétés locales ont participé aux animations durant l'année, confortant le Muséum

dans son rôle d'agrégateur culturel au cœur de la Ville. L'excellente fréquentation de l'exposition et des animations confirme la pertinence de la programmation mise en place.

Expositions itinérantes
L'exposition « parce Queue » a été présentée à Nantes jusqu'au 22 février 2015. « Himalaya Report, La conquête des sommets à l'ère des médias », exposition qui reprenait des modules et créations audio-visuelle de l'exposition « K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya », a été montrée jusqu'au 26 juillet 2015 au Musée Alpin Suisse (MAS) à Berne.
L'exposition « Mouches » créée en 2004 par le MHNN, a été montée à Wiesbaden du 15 mars au 30 août 2015. Des contacts ont été pris pour poursuivre son itinérance en Allemagne.

Nuit des musées, Journée internationale des musées (17-18 mai)
En lien avec l'exposition « Emotions : une histoire naturelle », l'édition 2015 de la Nuit et la Journée des musées a permis au public de se familiariser avec les découvertes les plus récentes dans le domaine de la recherche sur les émotions. Chercheurs du CISA et médiateurs ont ainsi animé plusieurs ateliers et donné des conférences. La nuit a attiré quelques 1357 visiteurs, alors que la fréquentation de la journée a ravi quelques 650 visiteurs.

Conférences
La collaboration avec la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, la Société neuchâteloise d'Entomologie et le WWF a permis d'accueillir un public varié lors de 9 Rendez-Vous Nature, 8 conférences SNSN, et de 4 conférences SNE. L'auditoire a également été mis à disposition de groupes externes à cinquante-neuf reprises.

Fête de la Nature (30 mai)
Une excursion conjointe entre la Société Neuchâteloise d'Entomologie (SNE) et le MHNN a été organisée dans le cadre de la Fête de la Nature. Accompagné par un spécialiste des odonates, 17 participants sont partis à la recherche des libellules dans la Vieille Thielle pour découvrir le mode de vie de ces insectes fascinants.

5. Gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts en relation avec l'histoire naturelle

Indicateurs de la mission « gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts » en 2015

Conservation préventive : T idéale = 13°C	Température [°C] maximale observée dans le courant de l'année dans les locaux de collection	31.2
Conservation curative des objets	Boîtes d'insectes reconditionnées	100
	Vertébrés nettoyés ou restaurés (N. occurrences)	188
	Reconditionnement de la collection d'œufs (N. occurrences, représentant 8'730 œufs d'oiseaux et de reptiles)	2'848
	Mollusques nettoyés et reconditionnés (N. occurrences)	400
	Echantillons géologiques ou paléontologiques reconditionnés (N. occurrences)	13'000
Réaliser un inventaire complet et une informatisation exhaustive des collections	Occurrences saisies et modifiées	1'826
	Occurrences dans la base de données au 31.12.2015	100'640
Favoriser l'enrichissement des collections par des dons et des acquisitions de qualité	Vertébrés reçus	18
	Vertébrés taxidermisés	26
	Entomologie (N. spécimens)	7'500
	Mollusques reçus (N. occurrences)	300
	Echantillons reçus en sciences de la Terre	717

Conditions de conservation

La température élevée dans les locaux de conservation des collections à sec est le principal facteur qui conditionne le développement des ravageurs et la dégradation des spécimens. Cette année, le record de température était de 31.2°C dans la salle des mollusques et des oiseaux. Cette mesure se situe bien au-delà de la température seuil qui offrirait des conditions optimales de conservation et un stockage sûr face aux ravageurs. Une fumigation a été effectuée début mai. En parallèle, le monitoring de l'activité des insectes ravageurs s'est poursuivi en 2015 avec des pièges à lumière verte. Après deux années de piégeage avec de la lumière UV, le changement de piège s'est imposé par le fait que la lumière verte est moins nocive pour les spécimens en collection (émission d'UV presque nulle). De plus, des pièges collants ont été installés dans certains dioramas. Pour effectuer les relevés, la saisie d'information et la rédaction d'un rapport, le MHNN a mandaté une étudiante de la HE-Arc en conservation-restauration.

Conservation curative des objets

L'année 2015 a été riche en efforts pour garantir la bonne conservation des collections. Ces activités ont été favorisées par l'absence de préparation d'exposition temporaire. Les projets ont avant tout concerné les collections entomologiques avec la poursuite du reconditionnement des anciens cadres. Les collections de Vertébrés ont vu le reconditionnement complet de la collection d'œufs d'oiseaux ainsi que la restauration de

plusieurs préparations. Pour la géologie, l'année a été occupée par la révision et le reconditionnement des collections stockées dans le dépôt externe d'ASULAB ainsi que par la création d'une typothèque et le regroupement de la collection d'origine d'Agassiz. Au niveau du bâtiment et des dépôts, de nouveaux équipements dans les combles permettront un redéploiement de certaines collections dans de meilleures conditions.

Inventaire des collections et base de données
1123 fiches informatiques géologie ont été réalisées ou modifiées. Un important travail de recherche documentaire a été fait : 34 publications du XIXe et du XXe siècle ont pu ainsi être traitées et 480 types et figurés ont été retrouvés et mis en concordance avec la publication.
192 nouvelles fiches informatiques sont venues documenter la collection de vertébrés et 101 fiches ont été réalisées pour la collection de mollusques. Le relevé de la collection historique de mollusques à sec s'est poursuivi en 2015 et devra être complété par une documentation des légataires avant leur saisie dans la base de données.

Enrichissement des collections
L'entomologie a connu le plus fort accroissement avec notamment près de 2000 spécimens d'abeilles (Projet liste rouge pour les aculéates, CSCF), plusieurs milliers de spécimens de lépidoptères (CSCF) et une importante collection de staphylins (Coleoptera, Staphylinidae). Pour la géologie, 7 dons de particuliers et d'institutions (représentant plus de 700 pièces) sont à signaler. Pour les Vertébrés, 18 dons ont enrichi la collection scientifique de faune locale.
En février 2015 le Musée d'ethnographie de Neuchâtel a remis au Muséum une collection historique de mollusques (coquilles) de provenance diverses comprenant quelques 300 lots.

6. Activités de recherche

Indicateurs de la mission « activités de recherche » en 2015

Participer à l'extension des connaissances, contributions à l'évolution scientifique	Publications	3
	Conférences et autres interventions	27
Soutenir les activités de recherche liées aux collections et la mise en place d'expositions	Stagiaires accueillis	20
Soutenir les activités de recherche liées aux collections	Personnes ayant consulté les collections et archives	21
	Personnes ayant demandé des renseignements sur des objets ou collections	12
	Nombre de fiches de prêt	24

Musée d'ethnographie

(Entité de gestion n°139.00)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'818'145.64	2'706'300.00	-111'845.64
Produits	269'951.71	198'200.00	+71'751.71
Excédent	**2'548'193.93**	**2'508'100.00**	**-40'093.93**

La différence de 40'093.- francs est principalement due au maintien du taux d'activité du poste de conservation restauration à 80% au lieu de 60. De plus, en raison des travaux de rénovation du MEN, l'exposition temporaire annuelle *Secrets* s'est tenue sur différents sites en Ville, ce qui a engendré un supplément d'heures pour le personnel auxiliaire d'accueil et une baisse des recettes du Café.

2. Organigramme

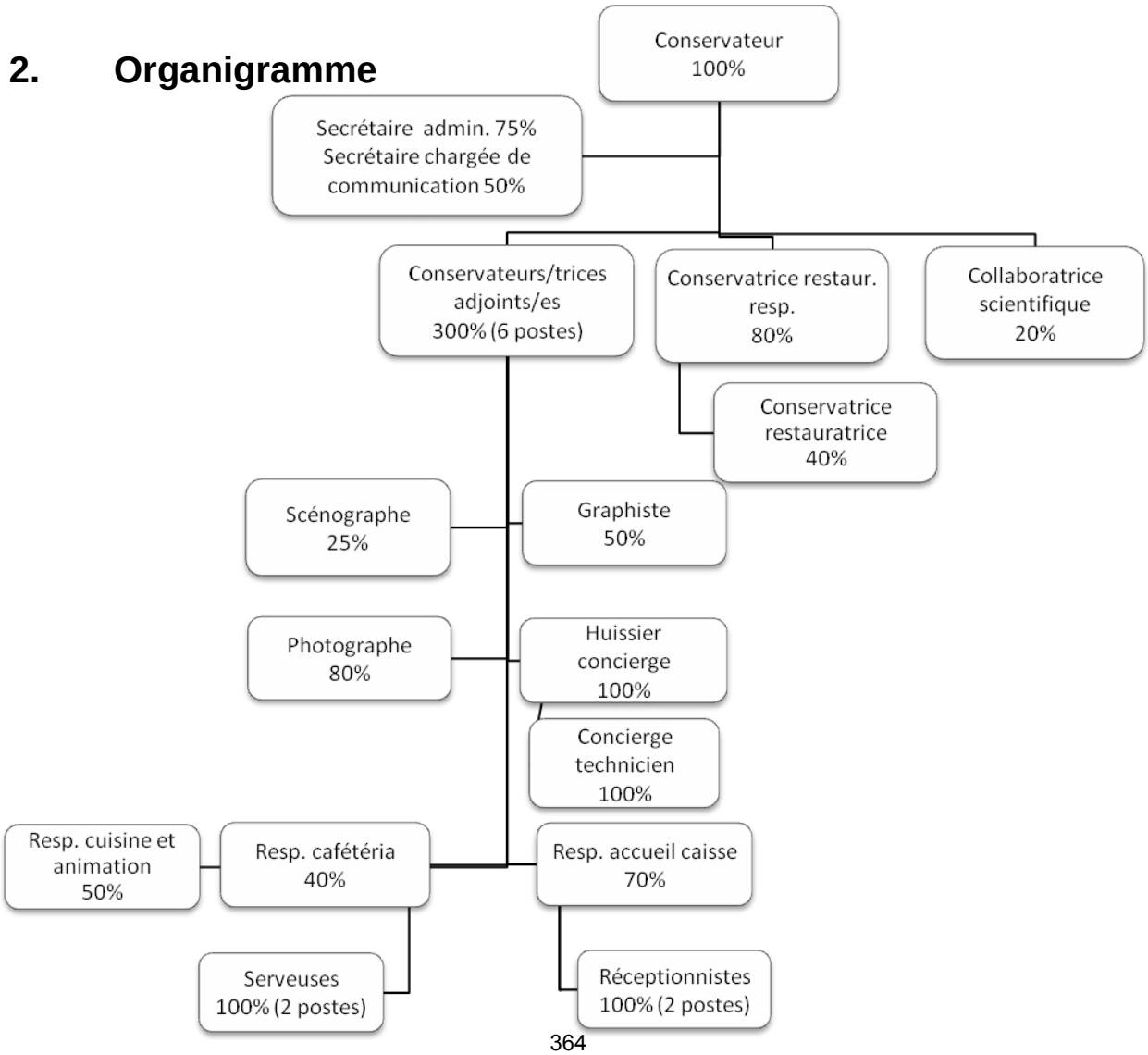

3. Personnel

Engagement de trente-quatre stagiaires dans les domaines suivants: un pour les expositions temporaires, vingt pour l'inventaire et le récolement des collections et treize pour la conservation-restauration dans le cadre du processus de déménagement.

Remplacement d'une collaboratrice durant son congé adoption et d'une autre collaboratrice durant son congé maternité.

Augmentation du taux d'activité de plusieurs collaborateurs, couverte par divers dons et un subside du FNS, afin de réaliser des travaux de recherche, d'étude des archives, de gestion des données, de suivi de la collection d'estampes et de photographies, de montage des expositions temporaires et de rédaction de divers catalogues.

Le MEN a par ailleurs bénéficié de l'aide de personnes placées dans les secteurs de la surveillance, de la conciergerie et de la cuisine dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et des mesures de crise.

4. Collections

En prévision de la rénovation de la Villa de Pury d'ici fin 2016 et suite au déménagement des collections du dépôt Gabus, commencé en 2013, le travail de récolement, d'inventaire et de déménagement des collections africaines et d'ethnomusicologie s'est poursuivi vers le dépôt provisoire des Draizes. Les chiffres des missions muséales liées aux collections sont par conséquent toujours très élevés au MEN.

En raison des travaux liés au déménagement, le MEN possède actuellement trois réserves d'objets, dans lesquelles le climat n'est pas toujours satisfaisant. Ses collaborateurs travaillent à l'amélioration permanente de ces conditions, essentielles pour mener à bien la mission de préservation du patrimoine qui leur incombe. Des humidificateurs (dans le local des Draizes) et des déshumidificateurs (dans le local de Serrières) ont été installés en fin d'année, parant ainsi aux manques les plus pressants dans ces deux espaces. Si les mesures effectuées montrent une amélioration, seule une climatisation complète de ces locaux permettrait une stabilité parfaite. Pour parer aux inondations et incendies, un système de sondes climatiques permettant un contrôle du climat à distance ainsi que l'envoi automatique d'alertes en cas de dépassement de seuil est en train d'être mis en place avec les partenaires du CEG.

6946 fiches d'objets ont été modifiées et 742 objets nouvellement introduits dans la base de données; 5671 objets ont été traités et reconditionnés (sans restauration).

145 objets ont été acquis, dont 2 par des dons et 143 par des achats, 126 objets ont été empruntés et 18 prêtés. 26 objets étaient encore en prêts à l'extérieur au début de l'année 2015.

L'équipe du MEN a par ailleurs accueilli une quarantaine de chercheurs dans ses locaux.

5. Expositions

***Imagine Japan* (du 20 juin 2014 – 19 avril 2015, prolongée jusqu'au 26 avril)**

A l'occasion du 150e anniversaire de la signature du premier Traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon, l'exposition *Imagine Japan* explorait la fascination ancienne et contemporaine pour le Pays du Soleil Levant. A l'occasion du finissage de l'exposition, l'équipe du MEN et la communauté japonaise de Neuchâtel ont proposé une dégustation de gâteaux et de thés traditionnels lors d'une causerie autour de la culture japonaise. L'exposition était accessible gratuitement au public pour ses dernières heures et les responsables ont accompagné les visiteurs en échangeant avec eux commentaires et explications. Les ateliers *origamis* et *kamishibaï* ont rencontré un vif succès.

***Secrets* (du 17 mai – 18 octobre 2015, en ville de Neuchâtel)**

L'exposition Secrets a conclu la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la ville de Neuchâtel illustraient l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société. A l'instar d'un jeu de pistes, des cartes permettaient de s'orienter et donnaient des indices pour découvrir les différents sites du parcours. Le finissage de l'exposition *Secrets* a eu lieu dimanche 18 octobre. Plus de 120 personnes ont assisté à la conférence *Révélations* lors de laquelle Marc-Olivier Gonseth et Yann Laville ont dévoilé l'énigme et les gagnants du concours.

***C'est pas la mort !* (du 27 juin 2015 – 3 janvier 2016, prolongée jusqu'au 17 janvier)**

A l'époque où nous avons établi notre calendrier d'expositions, la grande salle appelée communément Black Box aurait déjà dû être en chantier, raison pour laquelle nous avons décidé de présenter notre exposition *Secrets* en ville de Neuchâtel. Comme cet espace temporaire de 600 m2 était toujours disponible, nous avons décidé d'y déployer l'exercice d'ethnomuséographie réalisé tous les deux ans avec les étudiants de l'Institut d'ethnologie, habituellement confiné aux 60m2 de l'espace de l'accueil. Conçue par un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec l'équipe du MEN, l'exposition évoquait le phénomène indéfinissable qu'est la mort par un parcours tour à tour contemplatif, choquant, surprenant ou émouvant. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une multitude de questionnements et de points de vue à travers une promenade poétique et hautement symbolique.

En 2015, le MEN a accueilli 20'442 personnes dans ses espaces d'exposition et d'accueil (pour rappel, la Villa de Pury est fermée pour transformations depuis le 1er janvier 2013). 56 visites commentées ont été organisées, dont 18 par l'Atelier des musées. Le MEN a bénéficié de 12 semaines d'affichage R4 dans les principales villes de Suisse. Le site Internet du Musée a enregistré 34'872 visites correspondant à 27'320 visiteurs différents.

6. Manifestations

Durant l'année 2015, l'équipe du MEN a organisé plus de 40 manifestations différentes, parmi lesquelles 16 conférences, 11 soirées de projection de films, 4 brunchs assortis à chaque fois de deux visites guidées gratuites, deux programmes composites pour la Nuit des musées et la Journée internationale des musées, deux accueils et présentations à

l'occasion des Journées européennes du patrimoine, deux concerts, deux journées d'inauguration et deux finissages, *Imagine Japan* et *Secrets*. 20 ateliers pour enfants ont par ailleurs été proposés en lien avec l'Atelier des musées.

7. Conférences, communications, enseignement

En plus de l'enseignement régulier de certains de ses collaborateurs, l'équipe du MEN a donné 21 conférences ou communications sur les plans national et international et a donné 15 enseignements dans 9 instituts universitaires différents.

8. Recherche et publications

L'équipe du MEN a organisé en collaboration avec l'Institut d'ethnologie le colloque final du projet de recherche Midas Touch du 22 au 24 mai 2015. Elle a édité un ouvrage collectif (*Imagine Japan*) et un jeu de cartes de navigation (*Secrets*), publié 14 articles dans des revues et livres divers et réalisé 2 films**.**

9. Rénovation des bâtiments

Durant l'année 2015, la rénovation des bâtiments du Musée a franchi une nouvelle étape. Le 10 avril, l'ensemble de l'administration a pris possession de ses nouveaux locaux, sis au 6, passage Max-Meuron, laissant la quasi entièreté de la Villa aux mains des architectes et des ouvriers. Dans un premier temps, les travaux de démontage ont été effectués : désamiantages de certaines parties, démontage des meubles de l'administration et, surtout, démontage de l'ensemble des cloisons du grenier. La Villa est apparue complètement ouverte et dénudée, permettant ainsi à chacun de voir les espaces comme ils ne furent jamais vus ainsi que les palimpsestes laissés par la riche histoire de ces lieux.

Les échafaudages ont également recouvert l'ensemble des murs extérieurs, permettant aux ouvriers de faire un constat d'état définitif des cloisons et d'entamer les travaux de nettoyage et de rénovation de la pierre puis, parallèlement, les travaux de démontage du toit et de rénovation de la charpente, lorsque nécessaire. A la nouvelle année, l'ancienne cage d'escalier était entièrement démontée, tout comme le mur nord du premier étage (en prévision de la création d'un plateau d'exposition traversant), et les travaux de charpente du patio central étaient aboutis.

En coulisses, d'autres travaux, tout aussi importants bien que largement moins spectaculaires, se sont également déroulés. Il s'agissait pour le Service des bâtiments, en lien étroit avec les architectes, le MEN et la Direction de la culture, de préparer la demande de crédit pour la seconde étape des travaux, devant permettre la rénovation de la Blackbox une fois ceux de la Villa terminés.

Jardin botanique

(Entité de gestion n° 140.00)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'209'822.69	1'190'900.00	-18'922.69
Produits	428'073.80	496'000.00	- 67'926.20
Excédent	**781'748.89**	**694'900.00**	**-86'848.89**

Les comptes du Jardin botanique présentent un écart de 86'848.89 francs par rapport au budget qui s'explique par des subventions cantonales et fédérales non obtenues (aides espérées mais non obtenues). A contrario les revenus dus aux activités du Jardin botanique sont plus élevés que prévus, grâce notamment à une excellente fréquentation.

Si dans l'ensemble l'équilibre des charges est maintenu (détérioration de 18'922.69 francs, soit 1,5% de dépassement), il y a de nombreuses différences entre compte et budget dans plusieurs rubriques comptables. Cela est dû aux changements de système comptable qui nécessite une ventilation plus détaillée des dépenses en fonction de leur nature (voir commentaires des comptes).

2. Organigramme

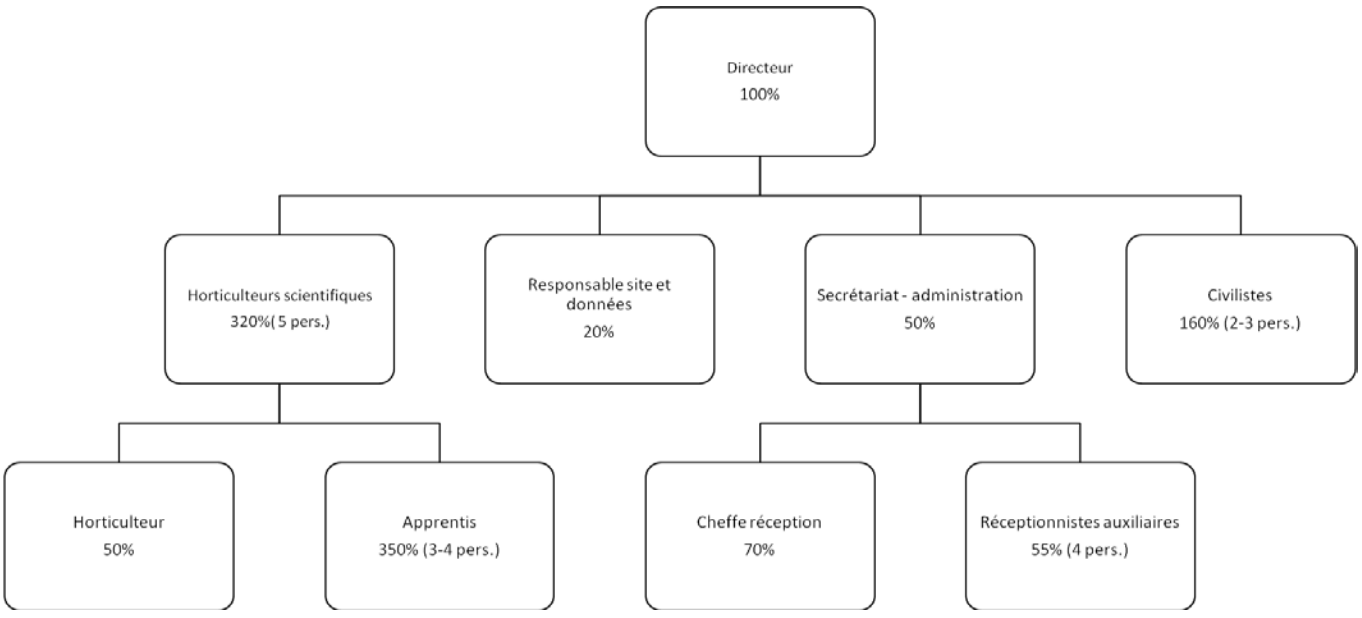

3. Personnel

Au 31 décembre 2015, le service du Jardin botanique comptait 17 personnes pour 10.15 EPT. Concernant les apprentis, nous sommes revenu à la situation normale en août 2015, soit 3 apprentis ; 1 de première, 1 de 2e et 1 de 3e année). Dans l'organigramme sont ajoutés 1,6 places pour des personnes étant placées par le service civil.

4. Missions et indicateurs

Les missions du Jardin botanique sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées) : gestion de collections (4.1), recherches (4.2) et éducation (4.3 : activités pour le public).

4.1 Collections

Les collections d'un jardin botanique peuvent être divisées en deux catégories :

- **les collections « organiques »** comprenant les plantes vivantes, les graines et la collection de miels. En 2015, suite à la rénovation complète du Jardin de l'évolution, on observe une augmentation sensible de plantes présentées au public. Au total, 440 espèces de plantes de tous les continents sont présentées uniquement dans le nouveau jardin de l'évolution.

- **les collections d'objets**, situées en dépôts
  Les collections d'objets se sont enrichies de plusieurs centaines d'outils de la terre, sujet d'une grande exposition temporaire prévue en 2016. En ethnobotanique, l'année 2015 marque également le début des acquisitions des objets du quotidien en lien avec l'utilisation des végétaux provenant du monde entier. De plus, suite au projet de restauration du collège des Parcs, de nombreux objets du musée scolaire ont été récupérés par le Jardin botanique.

Collection	2015 [n]	2014 [n]	2013 [n]	2012 [n]
Organique				
Collection Plantes vivantes[a]	3515	3191	3243	3353
Graines	312[b]	268	49	0
Miels	347	284	222	12
Inorganique				
Ethnobotanique	850[c]	181	10	0
Paléontologie	3400[d]	3000	2	0
Varia	6	6	1	0
Autre	200[e]	0	0	0
Total	8630	6930	3527	3365

[a] A cela s'ajoute chaque année environ 10'000 plantes produites pour l'embellissement du jardin et la recherche
[b] 44 lots de graines nouvelles de l'*Index seminum 2015*

[c] Les collections ethnobotaniques sont principalement constituées par deux lots : un lot d'outils de la terre débuté en 2013 (800 pièces fin 2015) et une collection d'objets du quotidien provenant du monde entier (50 pièces)
[d] En 2015, la collection paléontologique Louis Villars a été inventoriée par une stagiaire, Mme Camille Rieder. Cet inventaire se poursuivra en 2016, mais l'estimation de 3000 pièces a été confirmée. A cela s'ajoute les 300 minéraux inclus dans le don Villars et inventorié par M. Rudolphe Schmid, président de la société neuchâteloise de minéralogie. La centaine de pièces restantes concerne la collection générale de paléobotanique.
[e] Ce lot d'environ 200 pièces concerne la migration d'objets de l'ancien musée scolaire du collège des Parcs. Une liste rapide a été réalisée, mais l'inventaire détaillé reste à faire. La plupart de ces objets intégreront la collection ethnobotanique.

4.2 Recherches

En 2015, des recherches sur les milieux du canton de Neuchâtel ont démarré ainsi que la mise en place de plans d'action sur la conservation de plantes telles que le sabot de Vénus ou la fritillaire du Doubs.

Collaboration	2015 [n projets]	2014 [n projets]	2013 [n projets]	2012 [n projets]
Biologie sol / Université NE	2	2	1	1
Botanique évolutive / Uni NE	2	2	2	2
Conservation Flore / SFFN	5	4	4	3
Ethnobotanique / GPSR	1	1	0	0
Paléobotanique	2	1	0	0
Recherches internes / JBN	4	3	1	1
Autre	1	1	1	1
Total	17	14	9	8

Le nombre de publications est un excellent indicateur pour présenter la valorisation des collections et des recherches des collaborateurs du Jardin botanique. Il reste toutefois très variable d'une année à l'autre. La liste intègre également les travaux de l'Université de Neuchâtel qui se sont déroulés au Jardin botanique ou qui utilisent les compétences de ses employés.

Publications	2015 [n]	2014 [n]	2013 [n]	2012 [n]
Articles scientifiques	14	6	14	0
Rapports	2	1	3	0
Livres	0	1	1	1

4.3 Education et accueil du public

L'effort d'information du public s'est poursuivi en 2015. Un programme riche de 72 activités a été proposé aux visiteurs.

Activité	2015 [n]	2014 [n]	2013 [n]	2012 [n]
Expositions	6	6	6	7
Cours et ateliers	14	14	32	18
Fêtes ou événements	5	7	8	10
Conférences et animations	19	6	8	10

Démonstrations	13*	0	0	0
Concerts ou théâtre	3	1	1	1
Excursions	7	14	13	10
Colloque	0	0	1	0
Autre	5	0	1	1
Total	72	48	70	57

*surtout en lien avec l'exposition sur la laine (démonstration de tonte de moutons, de teinture de laine, de tissage, de cardage, etc.)

A cela s'ajoute un cours de botanique mis en place par l'association Floraneuch, en collaboration avec le Jardin botanique. Les cours en salle ont été donnés à la Maison du Pertuis (site des bureaux administratifs du Jardin botanique) où une salle de cours a été aménagée. Quarante participants ont pu profiter d'un programme de cours riche et attrayant (plus de 8 excursions).

Après une année 2014 très pluvieuse, le nombre de visiteurs est fortement remonté en 2015.

Nombre de visiteurs	2015 [n]	2014 [n]	2013 [n]	2012 [n]
Elèves	1832	1899	2034	1454
Public général	32249	23316	29513	25159
Total	34081	25215	31547	26613

5. Investissements

En 2014, un crédit d'investissement de 23'000.- avait été accordé pour l'aménagement de bacs à compost, en lien avec l'embellissement de la terrasse de la Villa du Jardin botanique. En 2015, un second crédit complémentaire de 25'000.- a également été donné pour la restauration du reste de la zone de compostage. L'ensemble de l'ouvrage en lien avec les deux crédits a été terminé en mai 2015.

Bibliothèque publique et universitaire Neuchâtel (BPUN)

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	4'628'531	4'439'116	-189'415
Produits	428'531	239'116	+189'415
Excédent	**4'200'000**	**4'200'000**	**0**

2. Organigramme

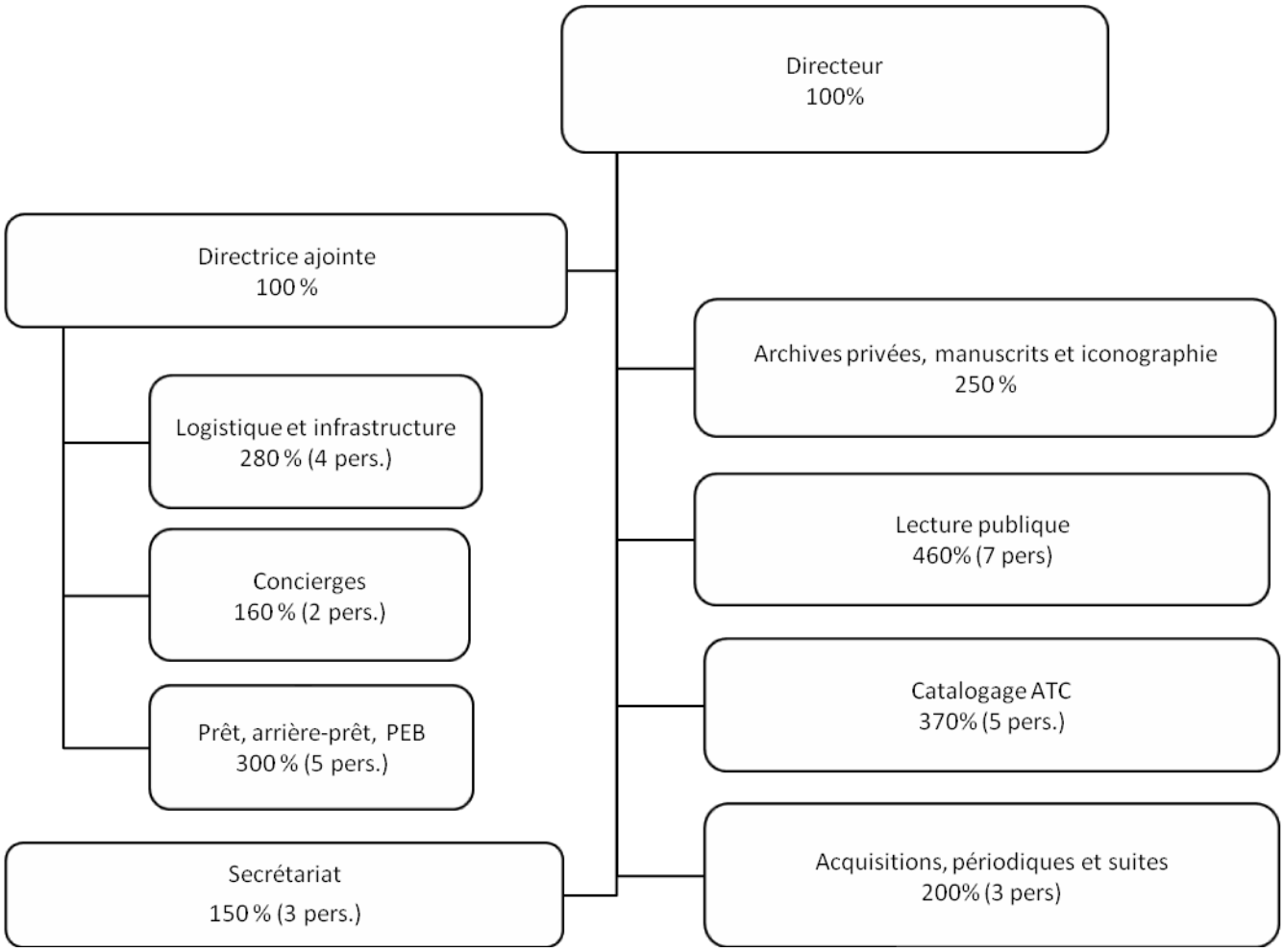

3. Conseil de fondation

Représentants de la Ville : M. Thomas Facchinetti, conseiller communal, président ; Mmes Touria Derrous Brodard, Anne-Dominique Reinhard, Raymonde Wicky ; MM. Gilles Attinger, Jean Berthoud, Stéphane Devaux, Daniel Hess, Jérôme Salmeron.

Représentants de l'Etat : Mmes Zsuzsanna Béri, cheffe du Service des Affaires culturelles ; Rachel Oesch, adjointe au chef du Service des hautes écoles et de la recherche ; M. Lionel Bartolini, archiviste cantonal.

Comité de direction : M. Thomas Facchinetti, président ; Mme Zsuzsanna Béri, vice-présidente ; Mme Rachel Oesch ; MM. Gilles Attinger, Daniel Hess.

4. Personnel (taux moyen)

	2015	2014
Personnel régulier		
32 (30) personnes occupant	22.07 postes	22.47 postes
Personnel temporaire et auxiliaire		
18 (16) personnes occupant	2.5 postes	2.44 postes
Apprentis et stagiaires HES		
5 (5) personnes occupant	4.75 postes	4.58 postes
Concierges		
2 (2) personnes occupant	1.6 postes	1.6 postes
Total		
57 (53) personnes occupant	**30.92 postes**	**31.09 postes**

5 arrivées et 4 départs ont été enregistrés parmi les collaboratrices et collaborateurs fixes en 2015. Par ailleurs, la BPU a accueilli 4 personnes dans le cadre de mesures d'insertion professionnelle, 3 civilistes et 5 stagiaires.

5. Comptes en CHF (à approuver par le Conseil de fondation)

	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
Charges	4'628'531		4'439'116		4'955'157	
Recettes		428'531		239'116		755'157
Subvention communale		2'950'000		2'950'000		2'950'000
Subvention cantonale		1'250'000		1'250'000		1'250'000
Total	**4'628'531**	**4'628'531**	**4'439'116**	**4'439'116**	**4'955'157**	**4'955'157**

Le surplus de charges par rapport au budget s'explique par le transfert de la Bibliothèque des pasteurs, dont les coûts ont été en majeure partie couverts par des apports externes (voir ci-dessous).

6. Transfert de la Bibliothèque des Pasteurs à la BPUN

A la suite de la fermeture de Faculté de théologie, la Société des pasteurs et ministres neuchâtelois (SPMN) a pris la décision de faire don de la Bibliothèque des Pasteurs (BPa) à la Fondation de la BPUN. La convention de donation a été signée le 15 juin 2015, avec effet au 1er janvier 2016.

La BPa constitue la plus ancienne bibliothèque du canton. Fondée au temps de la Réforme, elle contient quelque 100'000 documents occupant 2 km de rayonnage et compte un noyau précieux de près de 1'000 volumes datant du XVIe siècle.

Un accord entre les différents partenaires a permis de répartir les coûts de transfert de la façon suivante (en CHF) :

Ville de Neuchâtel	24'000
Etat de Neuchâtel	24'000
Université	24'000
SPMN	10'000
BPUN	25'000
Sponsors privés (LoRo, Fondation Casino)	100'000
TOTAL	**207'000**

7. La Bibliothèque à l'heure des nouvelles technologies

276 e-books sont désormais disponibles au prêt.

Afin de répondre à une demande croissante et faciliter l'accès aux nouvelles technologies, la BPU met à disposition 14 tablettes de lecture autour de thématiques variées (best-sellers et prix littéraires, romans d'auteurs neuchâtelois, romans de littérature classique, biographies, romans d'amour, romans érotiques, romans du terroir, romans policiers et coups de cœur des bibliothécaires). Cette nouvelle prestation suscite un véritable engouement. Certaines tablettes sont réservées en permanence. L'ajustement régulier des titres et des thèmes proposés permet d'adapter l'offre aux demandes des lecteurs.

8. Statistiques de fréquentation et de prêt

	2015	2014	
Fréquentation (nombre d'entrées)			
Lecture publique	61'267	65'759	
Fonds d'étude	27'498	29'225	
Salle de lecture (nombre d'entrées)	30'172	31'791	
Total	**118'937**	126'775	- 6.2 %
Fréquentation du site internet et services en ligne (nb de pages consultées)	**382'657**	352'342	+ 8.6 %
Prêt			
Lecteurs inscrits	**15'492**	14'744	+ 5 %
Lecteurs actifs*	**9'242**	9'588	- 3.6 %
Nouvelles inscriptions	**1'145**	1'011	+ 13.3 %
Prêts de documents	**156'630**	161'951	- 3.3 %
Documents BPU prêtés par les autres bibliothèques du réseau	**7'787**	7'369	+ 5.7 %
Boîte de retour des documents 24/24 (nb. de doc.)	**25'048**	26'201	-4.4 %

** Lecteurs ayant effectué au moins une opération au cours de l'année*

Le fait que les utilisateurs se déplacent moins confirme une tendance générale révélatrice de l'évolution des comportements. A la BPU, l'absence de véritable espace d'accueil pour le public et l'accès limité aux documents en libre-service contribue pour beaucoup à accentuer le phénomène.

Ce ralentissement est contrebalancé par une augmentation croissante et continue des demandes en réseau et des services en ligne. Avec une moyenne de 420 visiteurs et plus de 500 prêts par jour, la Bibliothèque reste l'institution culturelle la plus fréquentée de la ville et confirme son rôle dans la cité.

Des moyens seront cependant nécessaires pour adapter les prestations aux mutations et aux nouveaux besoins des utilisateurs.

9. Mise à disposition de nouveaux documents

Documents catalogués

	2015	2014
Nouvelles acquisitions	**7'287**	**8'163**
Recatalogage collections	**1'404**	**1'862**
Total	**8'691**	**10'025**

10. Collections d'imprimés (nombre de documents)

	2015	2014
Fonds d'étude	**329'112**	325'615
Lecture publique	**46'292**	48'086
Total	**375'404**	373'701

Périodiques

Séries en cours au 31 décembre	**1'446**	1'556
À disposition en libre-accès	**630**	664

11. Manuscrits, archives privées et iconographie

	2015	2014
Références de la BPU disponibles sur le Portail des archives neuchâteloises (Flora)	**3'549**	1'811
Consultation et recherches sur les fonds patrimoniaux		
sur place	**58**	76
services en ligne	**83**	114
Accroissement des fonds manuscrits (en mètres linéaires)	**15.8 ml**	8 ml
Accroissement des fonds iconographiques	**480**	496

12. Promotion de la lecture, intégration et mise en valeur des collections

- 17 visites et présentations des fonds de la BPU (classes, groupes d'intégration, associations, etc.)
- Espace Rousseau : 539 visiteurs reçus dans le cadre de 22 visites guidées (visites libres non comptabilisées)
- 22 Lectures, concert, animations, interventions extérieures (par ex. home), conférences et cafés littéraires, etc.
- 13 expositions thématiques
- 33 ouvrages précieux + 568 documents iconographiques disponibles en ligne
- (projet national e-rara et Viaticalpes)
- 12 manuscrits disponibles en ligne (projet national e-codices)

Sports

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	13'470'737.51	13'870'100.00	(+) 399’362.49
Produits	4'670'264.32	4'460'200.00	(+) 210'064.32
Excédent	**8'800'473.19**	**9'409'900.00**	**(+) 609'426.81**

Le résultat des comptes est amélioré de plus de 600’000 francs. Les commentaires détaillés figurent à l’annexe du rapport des comptes.

La ligne budgétaire de 200'000 francs prévue pour des travaux d’entretien lourds (crédits de construction) a été entièrement dépensée aux piscines du Nid-du-Crô et répartie sur les objets suivants :

- Mise en conformité des installations électriques selon l’Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT) : 48'000 francs
- Mise en conformité et extension du système de détection incendie selon rapport de la police du feu : 90'000 francs
- Remplacement de la paroi en verre dans le bureau de la secrétaire selon rapport sur la santé et la sécurité au travail : 16'000 francs
- Réfection complète du sol de la terrasse du Fitness située au-dessus de la buvette ouest en raison d’infiltration d’eau dans les locaux et modification de la hotte d’extraction des vapeurs de cuisine: 46'000 francs

2. Organigramme

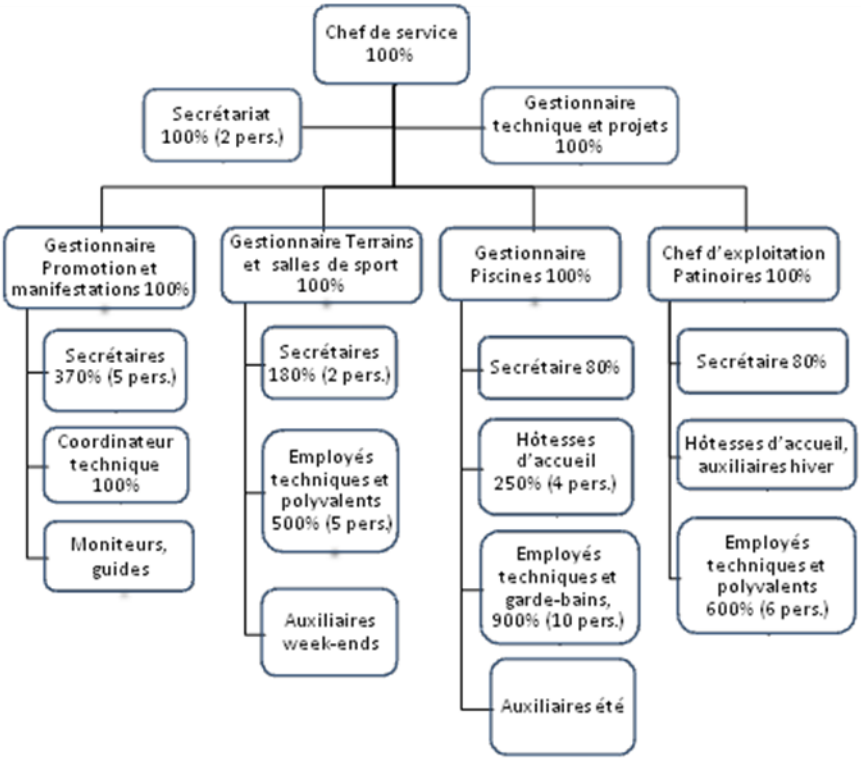

3. Personnel

L'effectif du Service présente une réduction de 1.2 équivalent plein temps durant l'exercice par rapport au budget (50.62 EPT) en raison notamment d'un départ non remplacé et compensé par une mutation à l'interne, un poste laissé vacant durant 4 mois avant d'être repourvu et une réduction des heures d'auxiliaires au stade de la Maladière. Cette réduction de personnel se traduit sur la masse salariale par une baisse de charge par rapport au budget de 125'000 francs.

4. Missions

Les missions du Service des sports sont les suivantes :

a) assurer la liaison avec les sociétés sportives de la ville; à ce titre, il peut être appelé à collaborer à l'organisation de manifestations sportives ;
b) veiller à l'entretien des terrains, locaux, installations et matériel et de fixer leur utilisation par les sociétés intéressées; à ce titre, il gère l'occupation de toutes les salles de gymnastique, en dehors de leur affectation scolaire ;
c) participer aux études et à la réalisation des nouveaux équipements de sports ;
d) gérer et exploiter les bâtiments et les installations qui lui sont confiés;
e) organiser, en période de vacances scolaires, des activités sportives pour les écoliers ;
f) organiser, en s'assurant la collaboration des sociétés, toute autre manifestation dans le cadre du sport dit populaire.

5. Subventions

Sur l'enveloppe budgétaire de 40'000 francs prévue sur le compte 14100-36360.00 afin d'aider les associations sportives qui n'ont pas accès aux infrastructures appartenant à la Ville ou pour soutenir des actions spéciales en faveur du sport de manière générale, les montants suivants ont été engagés : (CHF)

- Formation sur le sponsoring sportif pour les clubs[1]	9'310.-
- Bike attitude[2]	7'650.-
- Fight Move academy	3'000.-
- Club d'échec	3'000.-
- Judo club Cortaillod-Neuchâtel	3'000.-
- Société d'escrime	3'000.-
- Société d'aviron	1'700.-
- Neuchâtel Xamax FCS[3]	4'000.-
- Association Miblou[4]	2'000.-
- Ville de Sokone (Sénégal)	432.-
Total	**37'092.-**

[1] Les membres des clubs ci-après ont participé à cette formation qui s'est déroulée les 2 et 6 février 2015 : NE Xamax FCS, Union NE Basket, Gym Serrières, NE Gym, Judo club Cortaillod-NE, NE Knights, Rugby club NE, Société d'escrime NE, Boxing club NE, Aïkido NE, Kin-ball club NE, Club de Tir-à-l'Arc, Capoeira NE et HC Young Sprinters 2013.

[2] Comprend l'entretien de la piste de VTT le long du sentier entre Chaumont et la Coudre ainsi qu'une participation aux abonnements qui permettent aux membres actifs de se rendre au départ de la piste au moyen du funiculaire.

[3] 15 abonnements offerts par la Ville au public qui se rend au stade pour supporter NE Xamax FCS suite à l'ascension du club en Challenge League.

[4] Contribution aux frais engendrés par le marathon de spinning organisé par l'association durant le Festival des sports.

Terrains et salles de sport

(Entités de gestion n° 143.01, 143.02, 143.04, 143.05, 143.06)

1. Places et salles de sport

1.1. Occupation des terrains

Au total, 50 équipes juniors et adultes issues de 11 clubs différents, dans les disciplines du Football, Football américain, Rubgy à 15, Rugby à 7, Hockey sur gazon et Freesbee, ont occupé les 8 terrains énumérés ci-après.

1.1.1. Centre sportif de Pierre-à-Bot

Stade 100 x 64 (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	1262	1272

Terrain naturel 100 x 64 (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	599	589

Terrain synthétique 100 x 64[5] (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	118	123

1.1.2. Centre sportif du Chanet

Terrain naturel 105 x 68 (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	288	344

Terrain synthétique 90 x 57.6[6] (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	324	92

1.1.3. Terrain des Charmettes

Terrain synthétique 90 x 50[7] (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	47	107

[5] Datant de 1996, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football traditionnel en raison de la qualité de sa surface. Le changement de son revêtement est prévu à la planification financière.

[6] Le nouveau terrain synthétique, dont le crédit d'investissement avait été validé le 2 novembre 2013 par le Conseil général sur présentation du rapport n° 13-024, est accessible aux clubs depuis juillet 2015.

[7] Datant de 1989, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football associatif en raison de la qualité de sa surface et des dimensions non conformes aux exigences de l'ASF. Un projet de réaffectation de la zone est en cours de réflexion.

1.1.4. Terrain de la Riveraine

Terrain naturel 98 x 62 (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	**226**	**267**

1.1.5. Terrain de Puits-Godet

Terrain naturel 110 x 70 (entraînements et matchs)	2015	2014
TOTAL	**326**	**362**

1.2. Occupation des salles

Au total, 64 équipes juniors et adultes issues de 41 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Rock acrobatique, Judo, Boxe, Kempo freestyle, Capoeira, Pilates et Football, ont occupé les salles de gymnastique des écoles mentionnées ci-dessous :

Salles scolaires	Capacité	Taux d'occupation* 2015			Taux d'occupation* 2014		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Acacias	sans public	60.00%	40.00%	**100%**	70.00%	30.00%	**100.00%**
Charmettes	sans public	60.00%	40.00%	**100%**	50.00%	50.00%	**100.00%**
Crêt-du-Chêne	sans public	40.00%	60.00%	**100%**	40.00%	60.00%	**100.00%**
Parcs	sans public	30.00%	70.00%	**100%**	30.00%	70.00%	**100.00%**
Promenade sud-est	sans public	30.00%	70.00%	**100%**	30.00%	70.00%	**100.00%**
Promenade sud-ouest	sans public	40.00%	60.00%	**100%**	40.00%	60.00%	**100.00%**
Serrières	320 pers.	10.00%	90.00%	**100%**	10.00%	80.00%	**90.00%**
St-Hélène	380 pers.	50.00%	50.00%	**100%**	50.00%	50.00%	**100.00%**
Terreaux	sans public	45.00%	35.00%	**80%**	45.00%	35.00%	**80.00%**
NEM (Maladière)	sans public	70.00%	30.00%	**100%**	70.00%	30.00%	**100.00%**
Vauseyon	sans public	30.00%	60.00%	**90%**	30.00%	60.00%	**90.00%**
TOTAL		**43%**	**55%**	**98%**	**42.27%**	**54.09%**	**96 %**

* Taux d'occupation = heures utilisées entre 18h00 et 22h00 / heures disponibles selon le règlement communal.

1.3. Places omnisports et parcours mesurés

La Ville recense 18 emplacements équipés pour la pratique sportive répartis dans les quartiers d'habitation suivants : ***les Acacias*** (football, basketball, handball, pétanque) ; ***le jardin de la Boine*** (basketball, urbafit) ; ***Champ-Monsieur*** (course à pied, VTT, nordic walking) ; ***le Chanet*** (football, basketball, volleyball, piste finlandaise) ; ***les Charmettes***

(football, basketball, handball) ; ***Champréveyres*** (football, basketball, pétanque) ; ***la Coudre*** (football, basketball, handball, tennis de table) ; ***le Gor de Vauseyon*** (mur d'escalade) ; ***les Jeunes-Rives*** (beach-volley, pétanque) ; ***la plaine du Mail*** (beachsoccer, basketball, volleyball, pétanque, athlétisme) ; ***Maujobia*** (football, basketball) ; ***Nid-du-Crô*** (skatepark) ; ***l'Orée*** (football, basketball) ; ***Pierre-à-Bot*** (football, volleyball, tennis de table) ; ***Puits-Godet*** (basketball, volleyball, rink-hockey, tennis de table, piste finlandaise) ; ***le quai Robert-Comtesse*** (football, basketball, handball, athlétisme) ; ***Serrières*** (football, basketball, handball) ; ***les Valangines*** (football, handball, tennis de table).

2. Maison de vacances « Cité-Joie »

Depuis le 1er juin 2009, la maison de vacances « Cité-Joie » est louée par la société "Montagne & Nature Sàrl" pour l'organisation de camps de ski et de camps vert multisports. Selon les indications fournies par le gérant de la société précitée, seul le CPLN a réservé deux semaines entre fin août et début septembre 2015 à Cité-Joie. L'avenir de l'utilisation de ce complexe est à l'étude en lien avec le traitement de la motion n°314 du Conseil général.

3. Complexe sportif de 'La Maladière'

Au total, 45 équipes juniors et adultes issues de 19 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Rock acrobatique, Judo, Boxe, Kempo freestyle, Capoeira, Pilates et Football, ont occupé les salles comprises dans le complexe sportif de la Maladière.

Salles CSM	Capacité	Taux d'occupation* 2015			Taux d'occupation* 2014		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Halle de la Riveraine							
Salle 1	1'425 places	20.00%	80.00%	**100.00%**	20.00%	80.00%	**100.00%**
Salle 2		20.00%	80.00%	**100.00%**	20.00%	80.00%	**100.00%**
Salle 3		20.00%	80.00%	**100.00%**	20.00%	80.00%	**100.00%**
TOTAL Riveraine		**20.00%**	**80.00%**	**100.00%**	**20.00%**	**80.00%**	**100.00%**
Salles de la Maladière							
Salle 1	bancs & chaises avec tapis de protection env. 580 places	30.00%	70.00%	**100.00%**	30.00%	70.00%	**100.00%**
Salle 2		20.00%	80.00%	**100.00%**	20.00%	80.00%	**100.00%**
Salle 3		30.00%	70.00%	**100.00%**	30.00%	70.00%	**100.00%**
Salle 4		70.00%	30.00%	**100.00%**	70.00%	30.00%	**100.00%**
Salle 5		60.00%	40.00%	**100.00%**	60.00%	30.00%	**90.00%**
Salle 6 (agrès)**		63.00%	8.00%	**71.00%**	63.00%	8.00%	**71.00%**
TOTAL Maladière		**64%**	**26%**	**90%**	**64.00%**	**23%**	**87%**
CPLN	sans public	30.00%	70.00%	100.00%	**30.00%**	**70.00%**	**100.00%**
TOTAL CSM		**38%**	**59%**	**97%**	**36%**	**60%**	**96%**

* Heures d'utilisation du lundi au vendredi entre 18h00 et 22h00 (en sachant que le règlement communal permet une utilisation jusqu'à 24h00 mais qu'aucun club ne loue entre 22h00 et 24h00 hormis pour des matchs et manifestations).

** Le taux d'occupation de la salle spécialisée, qui n'est pas occupée par les écoles durant la journée, est calculé sur une période d'utilisation comprise entre 8h00 et 22h00. Cette année, nous avons comptabilisé plus d'heures en raison du concept 'sport études gymniques' qui s'est développé.

4. Stade de 'La Maladière'

Matchs et manifestations	2015	2014
Nombre de matchs NE Xamax FCS (y compris secteur formation)	**72**	81
Nombre d'entraînements NE Xamax FCS (y compris secteur formation)	**386**	581
Nombre de matchs de championnat et amicaux d'autres clubs	**33**	26
Nombre d'entraînements autres clubs	**5**	14
Nombre de tournois, matchs amateurs	**6**	15
TOTAL	**502**[8]	**717**

5. Stand de tir

La Ville confie par convention avec le Club de Tir de Neuchâtel-Sports (CTNS) l'ensemble de la direction et de l'administration des tirs, tant au sens de l'Ordonnance fédérale sur le tir hors du service que le tir purement sportif au stand des Plaines-Roches.

6. Salle d'escalade

L'Association Salle d'Escalade de Neuchâtel (ASEN) loue nos locaux compris dans le bâtiment de l'ancien transformateur électrique de Beauregard situé à l'avenue Edouard-Dubois 34. L'association précitée a effectué, à sa charge, des investissements importants afin de développer ce sport dans un cadre couvert et sécurisé.

[8] La baisse d'utilisation du stade est due aux travaux de remplacement de la pelouse réalisés en juin 2015 (4 semaines) et par le fait que les équipes M11, M12 et M13 de la Fondation Gilbert Facchinetti s'entraînent de manière quasi systématique au Chanet depuis l'ouverture du nouveau terrain synthétique.

Piscines

(Entités de gestion n° 144.01 et 144.02)

Le nombre d'entrées totalisé aux piscines du Nid-du-Crô, bassins intérieurs et extérieurs, en 2015 est de 227'265, ce qui représente une augmentation de 17% par rapport à l'exercice 2014. Les conditions météorologiques particulièrement favorables durant la saison estivale sont à l'origine de cette différence.

	Bassins intérieurs		Bassins extérieurs	
Entrée simple	**2015**	**2014**	**2015**	**2014**
Adulte	**24'764**	20'079	**19'988**	12'552
Enfant / AVS / AI / étudiant	**21'029**	18'096	**17'356**	12'297
Carte 10 entrées				
Adulte	**16'545**	15'536	**3'542**	2'717
Enfant / AVS / AI / étudiant	**9'403**	9'007	**2'949**	2'254
"Soirée" adulte	**126**	126	**45**	58
"Soirée" enfant / AVS / AI / étudiant	**60**	45	**22**	26
Abonnement mensuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**563**	305	**65**	26
Abonnement "saison été"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**1287**	1'043	**951**	1'176
Abonnement "saison hiver"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**3166**	3'389	**-**	-
Abonnement annuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**27'470**	24'984	**2'952**	2'705
Ecoles				
Enfant / étudiant	**5'840**	4'855	**136**	1'512
Groupes				
Adulte /accompagnant	**543**	441	**103**	192
Enfant	**2'952**	774	**1155**	1'122
Sociétés				
Red-Fish / Sauvetage / Nautique / etc.	**42'353**	37'402	**953**	1'092
Fitness				
Entrées fitness + piscine	**20'962**	19'994	**-**	-
TOTAL	**177'036**	**156'076**	**50'229**	**37'729**

Installation solaire photovoltaïque :

L'implantation d'une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du bassin des piscines du Nid-du-Crô (rapport Sports 12-008 du 12 mars 2012) a été effectuée en 2015. Il était prévu initialement la pose de 564 m2 de cellules solaires de type « amorphe » inclinées à 20°. Le dimensionnement de cette centrale représentait une puissance de pointe de 45 kWp pour une production annuelle d'électricité de 46'500 kWh. A la vue de l'évolution particulièrement rapide qu'a connue la technologie photovoltaïque entre la période d'avant-projet (juillet 2010) et celle de l'appel d'offres (mai 2013), une solution bien plus avantageuse a été trouvée, sur préavis du délégué aux énergies, en s'appuyant sur une proposition de la société Viteos qui mène une politique de production énergétique renouvelable ambitieuse.

Les avantages et caractéristiques principales suivantes peuvent être relevées.

L'inclinaison des panneaux, initialement prévue à 20°, a été réduite à 5°. Ceci a permis de diminuer la prise au vent des panneaux et de réduire leur lestage sur la toiture.

La faible inclinaison des panneaux a également permis d'augmenter la surface active solaire puisque chaque rangée de panneaux ne génère quasi plus d'ombre portée sur la rangée voisine.

Afin d'optimiser la productivité de la surface disponible en toiture, 734m2 de panneaux à haut rendement de type « monocristallin » ont été installés (au lieu de 564m2). Cette technologie permet en plus de capter efficacement la lumière diffuse et est optimale avec une inclinaison faible.

La production d'électricité escomptée chaque année se monte à 147'000 kWh, soit plus de 3 fois plus que dans le projet initial.

L'investissement pour la réalisation de ce projet, qui se monte à environ 380'000 francs, a été entièrement pris en charge par Viteos en contrepartie d'une mise à disposition gratuite de la toiture.

D'un point de vue purement administratif, on relèvera que le Service des permis de construire a confirmé que cette nouvelle variante présentait de meilleures caractéristiques d'intégration architecturale par rapport au projet initial sanctionné. Dans ces conditions, sa réalisation, qui a été effective en octobre 2015, ne nécessitait aucune démarche administrative complémentaire.

Pour rappel, la pose d'un nouveau monobloc de ventilation de la halle couverte du Nid-du-Crô a été réalisée dans la période juillet-août 2014 conformément au projet initial.

Promotion et manifestations

(Entités de gestion n° 142.01 et 142.02)

1. Ecoles du sport et camps multisports

		Participants	
Cours	**Public cible**	**2015**	**2014**
Sport entreprise (Midi Tonus)	Dès 16 ans	**335**	289
Centre aquagym	Dès 16 ans	**1230**[9]	1'313
Découverte sportive	3 à 7 ans	**196**	231
Ecoles du sport	3 mois à 16 ans	**384**	384
Ecole de natation enfant	3 mois à 16 ans	**1861**	1'806
Ecole de natation adulte	Dès 16 ans	**139**	131
Ecole de danse	4 à 16 ans	**210**	313
Camps multisports	3 à 16 ans	**1044**	978
TOTAL		**5'399**	**5'445**

2. Promotion du sport et des espaces à louer

2.1. Manifestations

		Participants	
Evénements	**Public cible**	**2015**	**2014**
Festival des sports (estimation)	Tout public	**9'000**	9'000
Gigathlon	Tout public	**-**	8'000
Tour de Romandie (estimation)	Tout public	**-**	5'000
Urban training	Tout public	**575**	483

[9] La baisse de fréquentation est due au fait que le bassin de la commune d'Hauterive n'est plus mis à disposition du Service des sports pour la pratique de l'aquagym depuis août 2014. L'origine de cette décision émane des centres scolaires de l'EOREN qui souhaitent élargir l'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire pour les élèves du cycle 1 (HarmoS 1 à 4), ce qui n'était pas le cas au préalable.

Tour du lac à vélo	Tout public	**330**	-
Mérites sportifs	Sportifs amateurs et d'élite	**226**	265
Journée des clubs services	Membres clubs	**-**	54
Mondial au stade (estimation)	Tout public	**-**	15'000
Tournoi de tennis de table	7 – 16 ans	**62**	78
Triathlon scolaire	Ecoliers 8 – 13 ans	**1887**	1'621
TOTAL		**12'080**	31'501

2.2. Stade de la Maladière

Evénements, séminaires, anniversaires	**2015**	**2014**
Espace Gilbert Facchinetti	**81**	86
Salle de conférence	**142**	124
Visites du stade de La Maladière	**5**	5
Anniversaire au stade[10]	**0**	10
Loges[11]	**22**	-
TOTAL	**250**	**225**

[10] Cette offre a été abandonnée en raison du faible intérêt de la part du public. Une alternative est toutefois proposée par le gérant et sous-locataire du Lobby.

[11] Afin de répondre à la demande de la clientèle désireuse d'organiser des rencontres ou séminaires en petit groupe au stade, nous mettons les loges à disposition en dehors des calendriers sportifs.

Patinoires du Littoral

La Ville a participé pour un montant de 915’719 francs à l’excédent de charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

Anneau d’athlétisme de Colombier

La Ville a participé pour un montant de 167’997 francs à l’excédent de charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

Tourisme

1. Résumé

	Comptes 2015	Budget 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	959,102.44	980,400.00	+21’297.56
Produits	-604.00	-500.00	+104.00
Excédent	**958,498.44**	**979,900.00**	**+21’401.56**

Les comptes 2015 ont enregistré une amélioration de 21'401.56 francs par rapport au budget 2014. 50'000.- francs d’économie sont liés à l’abandon d’un premier projet d’application numérique de visite de ville du fait d’un budget trop cher. Un deuxième projet moins onéreux verra le jour ultérieurement. Les charges du personnel augmentent en raison de l’augmentation du taux d’activité et de la réévaluation de fonction.

2. Organigramme

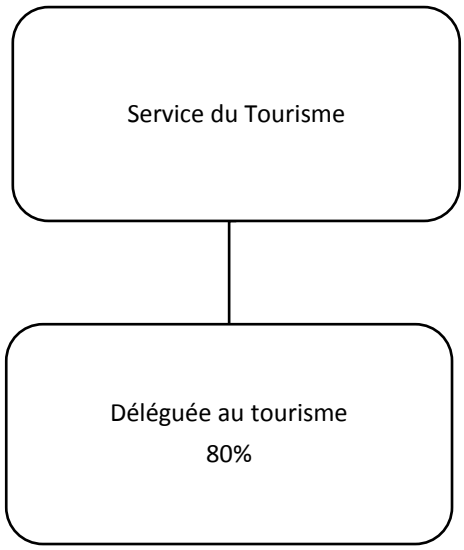

3. Personnel

Le poste de déléguée au tourisme est passé de 50% à 80% dès le 1er janvier 2015, ceci afin de répondre aux nombreuses tâches liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique touristique de la Ville de Neuchâtel.

Les principales missions de la déléguée au tourisme sont :

- Développer des outils de promotion touristique de la Ville basée notamment sur son offre culturelle et ses atouts en général (patrimoine urbain, paysager et historique) et promouvoir l'image de la Ville et son offre culturelle et touristique à l'extérieur du canton de Neuchâtel.
- Développer et entretenir des relations suivies avec les acteurs actifs dans le domaine du tourisme (commerces, sociétés locales, institutions, associations, acteurs culturels) et travailler en étroite collaboration avec Tourisme neuchâtelois.
- Participer au développement de projets touristiques de la Ville en collaboration avec des partenaires internes et externes au service.
- Conduire de manière autonome des projets spécifiques dans le domaine du tourisme sur mandat de la direction et dictés par le programme politique (Auberge de jeunesse, Chocolatissimo, visites numériques, etc.).
- Examiner les demandes de subventions touristiques et les mandats de prestataires externes et les préaviser à l'intention de la Direction.
- Elaborer le budget, les comptes et le rapport de gestion du service.

4. Points forts 2015

4.1. Actions touristiques

Label Q
La Direction du Tourisme obtient le label Qualité de Suisse Tourisme qui distingue les entreprises se préoccupant en permanence de la qualité et donnent le meilleur d'elles-mêmes pour leurs clients, jour après jour.

Allume-moi !
Du 15 au 31 janvier, une création artistique inédite prend place au centre-ville. Cette action est une manière de toucher de nouvelles audiences et d'amener l'art dans la ville et au-devant de la population. Le concept est le suivant : trois interrupteurs géants (190x100cm) sont installés dans les rues du centre ville de Neuchâtel. Sur chaque interrupteur, une inscription « Turn Me ON » (« Allume-moi »), invite les passants à l'actionner. Sur une façade à proximité, le même message projeté en grand format clignote et appelle à l'action. A la tombée de la nuit, lorsque l'on actionne l'un de ces interrupteurs, le message sur la façade laisse place à une paupière fermée. Puis l'œil s'ouvre doucement, s'anime, observe, vit durant une minute avant que la paupière ne se referme puis disparaisse. Jusqu'au prochain passant qui fera apparaître un œil différent. Les interrupteurs déclenchent soit des yeux, soit des bouches.

Jumelage
Organisation d'un stand « Ville de Neuchâtel » au centre de Besançon lors des festivités du 40ème anniversaire du jumelage.

Chocolatissimo
Le chocolat neuchâtelois est à l'honneur durant toute une semaine, du 1er au 8 novembre, principalement au Péristyle de l'Hôtel de Ville et dans les confiseries-chocolateries du canton, mais également ponctuellement au Théâtre du Passage et au Jardin botanique. Une deuxième édition de Chocolatissimo célébrant un savoir-faire ancestral, contribuant à un art de vivre typiquement neuchâtelois et reflétant le dynamisme de son centre-ville, couverte de succès puisque plus de 9000 personnes se sont déplacées pour découvrir les secrets de fabrication des artisans chocolatiers et des apprentis du CPLN.

Signalétique Jardin Botanique et Centre Dürrenmatt
Les panneaux de signalisation de la gare CFF sont modifiés de manière à ce que le Jardin botanique et le Centre Dürrenmatt y soient intégrés, permettant une meilleure visibilité et accessibilité. Par ailleurs, pour renforcer cette signalisation, des panneaux signalétiques piétons indiquent désormais le chemin à suivre depuis la gare CFF jusqu'au Jardin botanique et Centre Dürrenmatt.

Visite guidée Neuchâtel Belle Epoque
En collaboration avec Tourisme neuchâtelois, un important travail de dynamisation des visites de ville est entrepris. Une toute nouvelle visite guidée « Neuchâtel à la Belle Epoque » permettra ainsi de mieux positionner la ville de Neuchâtel dans l'offre du tourisme urbain et sera inaugurée en 2016. Une visite individuelle ainsi qu'une visite numérique sur cette même thématique viendront compléter l'offre.

4.2. Promotion

Il s'agit principalement de promouvoir, ici et ailleurs, l'image de la ville de Neuchâtel, dans un premier temps par le bais de son offre culturelle. Ainsi en 2015, sept campagnes d'affichages format mondial (F4) viennent renforcer la visibilité des grandes expositions des musées de la ville. Ces affichages se sont vus à Bâle, Berne, Bienne, Zürich, Lausanne, Fribourg, Yverdon-les-Bains, Montreux, Vevey et Genève. Dans le même ordre d'idée, sept spots ont été diffusés sur l'écran de la gare de Neuchâtel entre juin et septembre.

Dès 2015 différents spots faisant la promotion des expositions des musées et des grandes manifestations culturelles sont diffusés tout au long de l'année, sur les écrans du réseau TransN dans tout le Canton de Neuchâtel et sur ceux de certaines lignes du réseau RER-TPF dans le Canton de Fribourg, ainsi que sur des écrans à l'aéroport de Genève dans la zone d'attente de l'arrivée.

Des drapeaux Fête de la Danse, Nuit des Musées, Quinzaine, Festineuch, Nifff, Festival du Sport et Festival des Marionnettes pavoisent les rues du centre-ville pendant la durée de la manifestation. En outre, la production de trois totems mobiles permet aux grands événements neuchâtelois une meilleure signalétique au sein même de la ville.

5. Subventions touristiques

	2015
Tourisme neuchâtelois	236'124.-
Jura & Trois-Lacs	43'000.-
Association Trivapor	21'000.-
Train touristique électrique	150'000.-
Association Chocolatissimo	10'500.-
Association promotion du goût	7'000.-
Fédération patrimoine scientifique et industriel	3'000.-
Association STOA	2'500.-
Nifff à la Berlinale	2'000.-
Association Ouverture	2'000.-
Editions Attinger	1'000.-
Divers	930.-
TOTAL	479'054.-

6. Tourisme neuchâtelois - Association Jura & Trois-Lacs

Le comité de Tourisme neuchâtelois s'est réuni à cinq reprises en 2015. Cette année est marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'appui au développement touristique (LTour) qui permet entre autre une redistribution d'une partie de la taxe de séjour aux associations liées à des activités touristiques. Une convention de partenariat avec Onde Verte est signée et permettra dès 2016 d'offrir la gratuité des transports en commun dans tout le canton à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel. Des nouveaux statuts sont adoptés lors de l'assemblée générale. Poursuite de la politique pour promouvoir l'accueil (Label Qualité) et le développement de l'offre (webcams 360°, panoramas on tour, bornes tactiles, visite de la manufacture Corum, etc.). Par ailleurs, des mesures ont été prise pour faire face au franc fort (3 nuits pour le prix de 2, entres gratuite dans les musées, etc.).

Le comité de l'association Jura & Trois-Lacs s'est réuni à trois reprises. L'année 2015 est ponctuée par la démission du directeur et son remplacement. Par ailleurs, le processus de renouvellement des contrats de convention pour la période 2016-2019 a été initié.

7. Fréquentation hôtelière

Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique, l'hôtellerie neuchâteloise a enregistré 223'964 nuitées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015, soit une diminution de 7,1% (-17'154) par rapport à 2014.

L'année 2015 a été marquée par l'abandon du taux plancher entre le franc suisse et l'euro. Cette mesure a certainement influencé la demande étrangère, notamment européenne, principal marché de Neuchâtel. En outre, la fermeture partielle de l'Hôtel Beaulac durant toute l'année en raison de travaux, ainsi que le fait que la manifestation Neuchâtel Trophy n'ait pas eu lieu en 2015, contribuent vraisemblablement à ce résultat.

Afin de diminuer l'effet du franc fort, tous les hébergements du Pays de Neuchâtel, le Groupement des musées neuchâtelois et Tourisme neuchâtelois ont activement collaboré depuis la décision de la BNS afin de mettre en place un train de mesures intitulé "Stop franc fort". Ainsi, toute personne ayant séjourné une nuit dans un hébergement neuchâtelois, quel qu'il soit, s'est vu offrir une entrée gratuite dans un musée ou un site touristique. Par ailleurs, dix hôtels neuchâtelois ont adhéré à l'action 3=2. En clair, cela signifie que le client paie deux nuits et que la troisième lui est tout simplement offerte.

Statistiques hôtelières (pour le Canton de Neuchâtel)

Nuitées	Suisses	Etrangères	Totales	Evolution nb	Evolution %
2010	115'033	120'619	235'652	8'712	3.8
2011	115'886	113'773	229'659	-5'993	-2.5
2012	126'158	107'934	234'092	4'433	1.9
2013	126'035	113'230	239'265	5'173	2.2
2014	125'639	115'479	241'118	1'853	0.8
2015	117'250	106'714	223'964	-17'154	-7.1

Pays de provenance

2015	Nuitées	%	Évolution 2014-2015 %
Suisse	117'250	52.4	+0.3
France	32'641	14.6	+0.3
Allemagne	12'150	5.4	-0.6
Etats-Unis	7'446	3.3	-0.5
Italie	10'757	4.8	+0.6
Royaume-Uni	6'943	3.1	+0.1
Espagne	2'944	1.3	-0.6
Belgique	3'540	1.6	+0.3
Autres pays	30'293	13.5	+0.3
Totaux	223'964	100	-7.1

Pour le surplus, se référer aux rapports complets de Tourisme neuchâtelois et Jura & Trois-Lacs sur leurs activités 2015.

Comptes de résultats

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Présidence	**7'664'499.04**	**8'095'900**	**-431'400.96**	**10'712'370.71**	**-3'047'871.67**
	Charges	8'603'386.38	9'138'200	-534'813.62	11'717'880.96	-3'114'494.58
	Revenus	-938'887.34	-1'042'300	103'412.66	-1'005'510.25	66'622.91
01	**Chancellerie**	**7'664'499.04**	**8'095'900**	**-431'400.96**	**10'712'370.71**	**-3'047'871.67**
	Charges	8'603'386.38	9'138'200	-534'813.62	11'717'880.96	-3'114'494.58
	Revenus	-938'887.34	-1'042'300	103'412.66	-1'005'510.25	66'622.91
	Directions / Chancellerie	**6'869'468.59**	**7'273'400**	**-403'931.41**	**9'812'260.97**	**-2'942'792.38**
	Charges	7'187'050.54	7'533'700	-346'649.46	10'110'484.32	-2'923'433.78
	Revenus	-317'581.95	-260'300	-57'281.95	-298'223.35	-19'358.60
100.01	**Conseil Général**	**162'785.80**	**168'500**	**-5'714.20**	**155'979.50**	**6'806.30**
	Charges	162'785.80	168'500	-5'714.20	155'979.50	6'806.30
30	**Charges de personnel**	**78'269.60**	**80'000**	**-1'730.40**	**0.00**	**78'269.60**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	75'079.60	70'000	5'079.60	0.00	75'079.60
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'190.00	10'000	-6'810.00	0.00	3'190.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**50'542.10**	**50'000**	**542.10**	**0.00**	**50'542.10**
31051.00	Frais de réception	10'188.60	10'000	188.60	0.00	10'188.60
31300.01	Prestations de services de tiers	2'045.00	3'000	-955.00	0.00	2'045.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	38'308.50	36'000	2'308.50	0.00	38'308.50
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**33'974.10**	**38'500**	**-4'525.90**	**0.00**	**33'974.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'336.05	15'800	-13'463.95	0.00	2'336.05
39100.00	Prestations de services	31'638.05	21'900	9'738.05	0.00	31'638.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**155'979.50**	**-155'979.50**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	155'979.50	-155'979.50
100.02	**Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'..**	**743'716.83**	**730'500**	**13'216.83**	**866'875.61**	**-123'158.78**
	Charges	743'716.83	730'500	13'216.83	894'414.01	-150'697.18
	Revenus	0.00	0	0.00	-27'538.40	27'538.40
30	**Charges de personnel**	**517'151.65**	**526'000**	**-8'848.35**	**0.00**	**517'151.65**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	1'512.00	0	1'512.00	0.00	1'512.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	436'825.90	444'200	-7'374.10	0.00	436'825.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'106.40	4'200	-93.60	0.00	4'106.40
30490.02	Allocations compensatoires	3'528.00	3'600	-72.00	0.00	3'528.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	23'226.60	23'700	-473.40	0.00	23'226.60
30500.02	Cotisations patronales AC	4'324.90	4'100	224.90	0.00	4'324.90
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	28'662.30	30'100	-1'437.70	0.00	28'662.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	376.25	500	-123.75	0.00	376.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'142.10	9'400	-257.90	0.00	9'142.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'433.55	3'100	333.55	0.00	3'433.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	243.75	300	-56.25	0.00	243.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	739.90	800	-60.10	0.00	739.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	850.00	0	850.00	0.00	850.00
30990.00	Autres charges de personnel	180.00	2'000	-1'820.00	0.00	180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**178'722.93**	**178'500**	**222.93**	**0.00**	**178'722.93**
31000.00	Matériel de bureau	585.95	3'000	-2'414.05	0.00	585.95
31020.00	Imprimés, publications	3'300.38	2'000	1'300.38	0.00	3'300.38
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'984.90	2'000	-15.10	0.00	1'984.90
31050.00	Denrées alimentaires	405.00	0	405.00	0.00	405.00
31051.00	Frais de réception	13'865.40	15'000	-1'134.60	0.00	13'865.40
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	5'886.00	0	5'886.00	0.00	5'886.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	783.30	0	783.30	0.00	783.30
31300.04	Cotisations	651.30	4'000	-3'348.70	0.00	651.30
31300.05	Frais de ports	2'532.40	1'500	1'032.40	0.00	2'532.40
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	145'104.10	150'000	-4'895.90	0.00	145'104.10
31380.00	Cours, examens et conseils	2'400.00	0	2'400.00	0.00	2'400.00

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.01	Frais de repas	856.35	0	856.35	0.00	856.35
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	11.90	0	11.90	0.00	11.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	123.65	0	123.65	0.00	123.65
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	232.30	0	232.30	0.00	232.30
36	**Charges de transfert**	**10'800.00**	**0**	**10'800.00**	**0.00**	**10'800.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	10'800.00	0	10'800.00	0.00	10'800.00
39	**Imputations internes**	**37'042.25**	**26'000**	**11'042.25**	**0.00**	**37'042.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	5'775.10	0	5'775.10	0.00	5'775.10
39100.00	Prestations de services	3'390.00	0	3'390.00	0.00	3'390.00
39101.00	Prestations informatiques	9'477.15	8'400	1'077.15	0.00	9'477.15
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	18'400.00	17'600	800.00	0.00	18'400.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**894'414.01**	**-894'414.01**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	894'414.01	-894'414.01
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-27'538.40**	**27'538.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-27'538.40	27'538.40
100.03	**Direction des Finances, des Ressources humain..**	**463'700.90**	**417'400**	**46'300.90**	**886'519.65**	**-422'818.75**
	Charges	466'900.90	420'600	46'300.90	917'258.05	-450'357.15
	Revenus	-3'200.00	-3'200	0.00	-30'738.40	27'538.40
30	**Charges de personnel**	**406'684.05**	**400'200**	**6'484.05**	**0.00**	**406'684.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	309'595.70	308'400	1'195.70	0.00	309'595.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'974.30	2'100	-125.70	0.00	1'974.30
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'474.60	16'500	-25.40	0.00	16'474.60
30500.02	Cotisations patronales AC	2'933.30	2'600	333.30	0.00	2'933.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	64'596.85	59'000	5'596.85	0.00	64'596.85
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	243.60	300	-56.40	0.00	243.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'484.40	6'500	-15.60	0.00	6'484.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'563.00	2'800	-237.00	0.00	2'563.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	172.45	200	-27.55	0.00	172.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	524.85	600	-75.15	0.00	524.85
30990.00	Autres charges de personnel	1'121.00	1'200	-79.00	0.00	1'121.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**41'674.00**	**2'600**	**39'074.00**	**0.00**	**41'674.00**
31000.00	Matériel de bureau	531.65	500	31.65	0.00	531.65
31020.00	Imprimés, publications	714.40	0	714.40	0.00	714.40
31051.00	Frais de réception	3'630.80	1'200	2'430.80	0.00	3'630.80
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	235.75	400	-164.25	0.00	235.75
31300.04	Cotisations	4'000.00	0	4'000.00	0.00	4'000.00
31300.05	Frais de ports	247.10	500	-252.90	0.00	247.10
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	31'981.00	0	31'981.00	0.00	31'981.00
31700.01	Frais de repas	106.35	0	106.35	0.00	106.35
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	11.90	0	11.90	0.00	11.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	50.00	0	50.00	0.00	50.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	165.05	0	165.05	0.00	165.05
39	**Imputations internes**	**18'542.85**	**17'800**	**742.85**	**0.00**	**18'542.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	637.85	400	237.85	0.00	637.85
39100.00	Prestations de services	205.00	100	105.00	0.00	205.00
39101.00	Prestations informatiques	4'000.00	4'000	0.00	0.00	4'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	13'700.00	13'300	400.00	0.00	13'700.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**917'258.05**	**-917'258.05**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	917'258.05	-917'258.05
42	**Taxes**	**-3'200.00**	**-3'200**	**0.00**	**0.00**	**-3'200.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-3'200.00	-3'200	0.00	0.00	-3'200.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-30'738.40**	**30'738.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-30'738.40	30'738.40
100.04	**Direction de la Culture, des Sports et du Touris..**	**729'485.65**	**740'100**	**-10'614.35**	**3'704'650.57**	**-2'975'164.92**
	Charges	739'444.40	748'100	-8'655.60	3'745'465.72	-3'006'021.32
	Revenus	-9'958.75	-8'000	-1'958.75	-40'815.15	30'856.40

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**558'948.05**	**560'700**	**-1'751.95**	**0.00**	**558'948.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	430'118.05	436'200	-6'081.95	0.00	430'118.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'786.40	2'500	-713.60	0.00	1'786.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	22'910.05	23'300	-389.95	0.00	22'910.05
30500.02	Cotisations patronales AC	4'259.85	3'000	1'259.85	0.00	4'259.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	85'100.10	72'600	12'500.10	0.00	85'100.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	370.20	400	-29.80	0.00	370.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'017.50	9'200	-182.50	0.00	9'017.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'145.80	2'800	345.80	0.00	3'145.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	239.95	1'500	-1'260.05	0.00	239.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	730.15	700	30.15	0.00	730.15
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'270.00	8'000	-6'730.00	0.00	1'270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**133'227.20**	**136'500**	**-3'272.80**	**0.00**	**133'227.20**
31000.00	Matériel de bureau	934.25	5'000	-4'065.75	0.00	934.25
31020.00	Imprimés, publications	26'432.95	25'000	1'432.95	0.00	26'432.95
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	648.00	1'000	-352.00	0.00	648.00
31051.00	Frais de réception	16'392.50	23'000	-6'607.50	0.00	16'392.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'984.50	5'000	-15.50	0.00	4'984.50
31300.01	Prestations de services de tiers	71'606.25	65'000	6'606.25	0.00	71'606.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	864.50	0	864.50	0.00	864.50
31300.04	Cotisations	3'620.00	4'000	-380.00	0.00	3'620.00
31300.05	Frais de ports	4'588.20	2'000	2'588.20	0.00	4'588.20
31700.01	Frais de repas	1'099.75	1'500	-400.25	0.00	1'099.75
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	39.90	0	39.90	0.00	39.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	50.00	2'500	-2'450.00	0.00	50.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'966.40	2'500	-533.60	0.00	1'966.40
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**963.00**	**1'000**	**-37.00**	**0.00**	**963.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	963.00	0	963.00	0.00	963.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**46'306.15**	**49'900**	**-3'593.85**	**0.00**	**46'306.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	10'162.95	16'600	-6'437.05	0.00	10'162.95
39100.00	Prestations de services	4'118.80	2'400	1'718.80	0.00	4'118.80
39101.00	Prestations informatiques	10'450.50	9'400	1'050.50	0.00	10'450.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	21'366.90	21'300	66.90	0.00	21'366.90
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	207.00	200	7.00	0.00	207.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**3'745'465.72**	**-3'745'465.72**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	3'745'465.72	-3'745'465.72
43	**Revenus divers**	**-9'958.75**	**-8'000**	**-1'958.75**	**0.00**	**-9'958.75**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-7'550.00	-8'000	450.00	0.00	-7'550.00
43900.00	Autres revenus	-2'408.75	0	-2'408.75	0.00	-2'408.75
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-40'815.15**	**40'815.15**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-40'815.15	40'815.15
100.05	**Direction de la Santé, de l'Education et de la Mo..**	**591'229.85**	**643'700**	**-52'470.15**	**911'471.47**	**-320'241.62**
	Charges	619'786.45	668'700	-48'913.55	939'009.87	-319'223.42
	Revenus	-28'556.60	-25'000	-3'556.60	-27'538.40	-1'018.20
30	**Charges de personnel**	**515'067.00**	**546'600**	**-31'533.00**	**0.00**	**515'067.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	443'194.20	461'900	-18'705.80	0.00	443'194.20
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-4'165.00	0	-4'165.00	0.00	-4'165.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'106.40	4'400	-293.60	0.00	4'106.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	23'489.30	24'700	-1'210.70	0.00	23'489.30
30500.02	Cotisations patronales AC	4'379.50	4'300	79.50	0.00	4'379.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	28'343.30	37'100	-8'756.70	0.00	28'343.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	381.55	500	-118.45	0.00	381.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'246.15	9'700	-453.85	0.00	9'246.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'677.15	2'900	777.15	0.00	3'677.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	246.25	300	-53.75	0.00	246.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	748.20	800	-51.80	0.00	748.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'240.00	0	1'240.00	0.00	1'240.00
30990.00	Autres charges de personnel	180.00	0	180.00	0.00	180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**7'309.00**	**19'400**	**-12'091.00**	**0.00**	**7'309.00**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31000.00	Matériel de bureau	151.05	700	-548.95	0.00	151.05
31051.00	Frais de réception	4'045.80	17'000	-12'954.20	0.00	4'045.80
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	283.75	0	283.75	0.00	283.75
31300.01	Prestations de services de tiers	46.00	0	46.00	0.00	46.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	479.50	600	-120.50	0.00	479.50
31300.05	Frais de ports	1'469.95	900	569.95	0.00	1'469.95
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	129.60	200	-70.40	0.00	129.60
31700.01	Frais de repas	106.35	0	106.35	0.00	106.35
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	123.50	0	123.50	0.00	123.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	165.50	0	165.50	0.00	165.50
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	308.00	0	308.00	0.00	308.00
36	**Charges de transfert**	**68'900.00**	**74'400**	**-5'500.00**	**0.00**	**68'900.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	68'900.00	74'400	-5'500.00	0.00	68'900.00
39	**Imputations internes**	**28'510.45**	**28'300**	**210.45**	**0.00**	**28'510.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'349.65	1'000	349.65	0.00	1'349.65
39100.00	Prestations de services	36.00	1'000	-964.00	0.00	36.00
39101.00	Prestations informatiques	10'424.80	10'000	424.80	0.00	10'424.80
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	16'700.00	16'300	400.00	0.00	16'700.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**939'009.87**	**-939'009.87**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	939'009.87	-939'009.87
49	**Imputations internes**	**-28'556.60**	**-25'000**	**-3'556.60**	**0.00**	**-28'556.60**
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-28'556.60	-25'000	-3'556.60	0.00	-28'556.60
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-27'538.40**	**27'538.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-27'538.40	27'538.40
100.06	**Direction Infrastructures et énergies, Sécurité e..**	**540'339.40**	**558'900**	**-18'560.60**	**1'058'800.54**	**-518'461.14**
	Charges	540'299.40	558'900	-18'600.60	1'087'478.94	-547'179.54
	Revenus	40.00	0	40.00	-28'678.40	28'718.40
30	**Charges de personnel**	**458'745.25**	**441'800**	**16'945.25**	**0.00**	**458'745.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	387'355.15	375'600	11'755.15	0.00	387'355.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'933.90	6'700	233.90	0.00	6'933.90
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'629.85	20'100	529.85	0.00	20'629.85
30500.02	Cotisations patronales AC	3'791.10	3'400	391.10	0.00	3'791.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	27'124.75	23'300	3'824.75	0.00	27'124.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	325.70	400	-74.30	0.00	325.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'118.00	7'900	218.00	0.00	8'118.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'457.35	3'400	57.35	0.00	3'457.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	217.40	300	-82.60	0.00	217.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	657.05	700	-42.95	0.00	657.05
30990.00	Autres charges de personnel	135.00	0	135.00	0.00	135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**16'947.10**	**51'200**	**-34'252.90**	**0.00**	**16'947.10**
31000.00	Matériel de bureau	316.85	1'000	-683.15	0.00	316.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'063.55	0	1'063.55	0.00	1'063.55
31020.00	Imprimés, publications	436.75	1'000	-563.25	0.00	436.75
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	102.00	200	-98.00	0.00	102.00
31051.00	Frais de réception	3'903.15	10'000	-6'096.85	0.00	3'903.15
31300.01	Prestations de services de tiers	5'581.85	4'000	1'581.85	0.00	5'581.85
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	449.55	100	349.55	0.00	449.55
31300.04	Cotisations	1'600.00	2'500	-900.00	0.00	1'600.00
31300.05	Frais de ports	1'546.20	1'000	546.20	0.00	1'546.20
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	1'620.00	30'000	-28'380.00	0.00	1'620.00
31340.09	Primes d'assurances	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	106.40	200	-93.60	0.00	106.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	212.80	200	12.80	0.00	212.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	8.00	0	8.00	0.00	8.00
36	**Charges de transfert**	**40'000.00**	**40'000**	**0.00**	**0.00**	**40'000.00**
36240.00	Subv. compens. charges entrepr. publiques	40'000.00	40'000	0.00	0.00	40'000.00
39	**Imputations internes**	**24'607.05**	**25'900**	**-1'292.95**	**0.00**	**24'607.05**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	758.20	900	-141.80	0.00	758.20
39100.00	Prestations de services	1'418.85	1'300	118.85	0.00	1'418.85

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39101.00	Prestations informatiques	6'900.00	8'400	-1'500.00	0.00	6'900.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'280.00	15'300	-20.00	0.00	15'280.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'087'478.94**	**-1'087'478.94**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'087'478.94	-1'087'478.94
42	**Taxes**	**40.00**	**0**	**40.00**	**0.00**	**40.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	40.00	0	40.00	0.00	40.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-28'678.40**	**28'678.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-28'678.40	28'678.40
100.07	**Chancellerie / Secrétariat**	**3'638'210.16**	**4'014'300**	**-376'089.84**	**2'227'963.63**	**1'410'246.53**
	Charges	3'914'116.76	4'238'400	-324'283.24	2'370'878.23	1'543'238.53
	Revenus	-275'906.60	-224'100	-51'806.60	-142'914.60	-132'992.00
30	**Charges de personnel**	**2'334'587.50**	**2'414'200**	**-79'612.50**	**0.00**	**2'334'587.50**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	5'893.60	14'000	-8'106.40	0.00	5'893.60
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'162'826.55	1'199'700	-36'873.45	0.00	1'162'826.55
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-146.05	0	-146.05	0.00	-146.05
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	15'540.00	25'000	-9'460.00	0.00	15'540.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'594.70	7'000	3'594.70	0.00	10'594.70
30490.02	Allocations compensatoires	2'040.00	900	1'140.00	0.00	2'040.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	59'628.20	64'000	-4'371.80	0.00	59'628.20
30500.02	Cotisations patronales AC	11'526.15	12'600	-1'073.85	0.00	11'526.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	141'782.20	151'000	-9'217.80	0.00	141'782.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'081.10	1'300	-218.90	0.00	1'081.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	23'469.20	25'200	-1'730.80	0.00	23'469.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'779.55	8'600	179.55	0.00	8'779.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	625.85	800	-174.15	0.00	625.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'900.95	2'100	-199.05	0.00	1'900.95
30600.00	Pensions	885'756.60	900'000	-14'243.40	0.00	885'756.60
30990.00	Autres charges de personnel	3'288.90	2'000	1'288.90	0.00	3'288.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**854'511.58**	**1'069'200**	**-214'688.42**	**0.00**	**854'511.58**
31000.00	Matériel de bureau	1'782.85	4'000	-2'217.15	0.00	1'782.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'218.30	30'000	-23'781.70	0.00	6'218.30
31020.00	Imprimés, publications	245'078.45	230'000	15'078.45	0.00	245'078.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	6'164.50	10'000	-3'835.50	0.00	6'164.50
31050.00	Denrées alimentaires	41.80	0	41.80	0.00	41.80
31051.00	Frais de réception	52'103.72	97'000	-44'896.28	0.00	52'103.72
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	14'662.50	20'000	-5'337.50	0.00	14'662.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	13'000	-13'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	2'383.50	6'500	-4'116.50	0.00	2'383.50
31200.02	Electricité	24'692.90	30'000	-5'307.10	0.00	24'692.90
31300.01	Prestations de services de tiers	154'639.20	333'000	-178'360.80	0.00	154'639.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'275.70	6'700	-2'424.30	0.00	4'275.70
31300.04	Cotisations	24'705.60	22'000	2'705.60	0.00	24'705.60
31300.05	Frais de ports	122'391.46	0	122'391.46	0.00	122'391.46
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	66'787.90	100'000	-33'212.10	0.00	66'787.90
31370.04	Taxes pour véhicules de services	70.00	0	70.00	0.00	70.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	2'309.90	10'000	-7'690.10	0.00	2'309.90
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	-500.00	0	-500.00	0.00	-500.00
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'800.00	16'000	-13'200.00	0.00	2'800.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	1'247.40	0	1'247.40	0.00	1'247.40
31700.01	Frais de repas	28'615.50	22'500	6'115.50	0.00	28'615.50
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	22'712.00	22'500	212.00	0.00	22'712.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	46'239.15	73'500	-27'260.85	0.00	46'239.15
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	24'839.25	22'500	2'339.25	0.00	24'839.25
31990.00	Autres charges d'exploitation	250.00	0	250.00	0.00	250.00
34	**Charges financières**	**174.10**	**0**	**174.10**	**0.00**	**174.10**
34315.01	Frais de repas	174.10	0	174.10	0.00	174.10
36	**Charges de transfert**	**405'594.73**	**373'700**	**31'894.73**	**0.00**	**405'594.73**
36310.00	Subventions aux cantons	4'050.00	0	4'050.00	0.00	4'050.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	401'544.73	373'700	27'844.73	0.00	401'544.73
39	**Imputations internes**	**319'248.85**	**381'300**	**-62'051.15**	**0.00**	**319'248.85**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	101'549.40	102'300	-750.60	0.00	101'549.40
39100.00	Prestations de services	66'142.45	124'900	-58'757.55	0.00	66'142.45
39101.00	Prestations informatiques	22'372.00	22'900	-528.00	0.00	22'372.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	128'585.00	130'600	-2'015.00	0.00	128'585.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'370'878.23**	**-2'370'878.23**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'370'878.23	-2'370'878.23
42	**Taxes**	**-28'706.00**	**-35'000**	**6'294.00**	**0.00**	**-28'706.00**
42100.00	Emoluments administratifs	-20'495.00	-25'000	4'505.00	0.00	-20'495.00
42600.00	Remboursement de tiers	-8'211.00	-10'000	1'789.00	0.00	-8'211.00
44	**Revenus financiers**	**-127'348.35**	**-61'000**	**-66'348.35**	**0.00**	**-127'348.35**
44610.00	Entreprises de droit public des cantons	-25'323.00	-20'000	-5'323.00	0.00	-25'323.00
44620.00	Syndicats intercommunaux	-1'250.00	-20'000	18'750.00	0.00	-1'250.00
44630.00	Entreprises publiques de droit privé	-100'276.30	-20'000	-80'276.30	0.00	-100'276.30
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-499.05	-1'000	500.95	0.00	-499.05
49	**Imputations internes**	**-119'852.25**	**-128'100**	**8'247.75**	**0.00**	**-119'852.25**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-1'253.00	0	-1'253.00	0.00	-1'253.00
49100.00	Prestations de services	-118'599.25	-128'100	9'500.75	0.00	-118'599.25
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-142'914.60**	**142'914.60**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-142'914.60	142'914.60
	Centre d'impression	**472'203.61**	**491'400**	**-19'196.39**	**550'881.93**	**-78'678.32**
	Charges	1'089'704.75	1'270'100	-180'395.25	1'253'272.33	-163'567.58
	Revenus	-617'501.14	-778'700	161'198.86	-702'390.40	84'889.26
101.00	**Centre d'impression**	**472'203.61**	**491'400**	**-19'196.39**	**550'881.93**	**-78'678.32**
	Charges	1'089'704.75	1'270'100	-180'395.25	1'253'272.33	-163'567.58
	Revenus	-617'501.14	-778'700	161'198.86	-702'390.40	84'889.26
30	**Charges de personnel**	**473'912.19**	**475'400**	**-1'487.81**	**0.00**	**473'912.19**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	383'546.85	385'700	-2'153.15	0.00	383'546.85
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'656.00	7'700	-44.00	0.00	7'656.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'464.70	20'600	-135.30	0.00	20'464.70
30500.02	Cotisations patronales AC	4'219.25	4'300	-80.75	0.00	4'219.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	43'024.95	44'300	-1'275.05	0.00	43'024.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	402.15	600	-197.85	0.00	402.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'054.10	8'100	-45.90	0.00	8'054.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'033.15	3'100	-66.85	0.00	3'033.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	214.50	300	-85.50	0.00	214.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	651.90	700	-48.10	0.00	651.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'329.64	0	2'329.64	0.00	2'329.64
30990.00	Autres charges de personnel	315.00	0	315.00	0.00	315.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**527'398.76**	**711'400**	**-184'001.24**	**0.00**	**527'398.76**
31000.00	Matériel de bureau	939.89	1'000	-60.11	0.00	939.89
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	331'292.24	430'000	-98'707.76	0.00	331'292.24
31020.00	Imprimés, publications	84'383.50	92'000	-7'616.50	0.00	84'383.50
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	471.00	0	471.00	0.00	471.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	10'831.20	14'000	-3'168.80	0.00	10'831.20
31200.02	Electricité	5'611.85	6'000	-388.15	0.00	5'611.85
31300.01	Prestations de services de tiers	13'003.30	4'000	9'003.30	0.00	13'003.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	502.25	500	2.25	0.00	502.25
31300.04	Cotisations	1'264.00	400	864.00	0.00	1'264.00
31300.05	Frais de ports	555.70	800	-244.30	0.00	555.70
31340.09	Primes d'assurances	2'783.60	0	2'783.60	0.00	2'783.60
31370.02	TVA forfait	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	24'315.05	40'000	-15'684.95	0.00	24'315.05
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	51'150.38	120'000	-68'849.62	0.00	51'150.38
31700.01	Frais de repas	66.80	100	-33.20	0.00	66.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	228.00	500	-272.00	0.00	228.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39	**Imputations internes**	**88'393.80**	**83'300**	**5'093.80**	**0.00**	**88'393.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'017.00	100	917.00	0.00	1'017.00
39100.00	Prestations de services	242.00	1'000	-758.00	0.00	242.00
39101.00	Prestations informatiques	13'484.80	8'500	4'984.80	0.00	13'484.80
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	73'400.00	73'400	0.00	0.00	73'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'253'272.33**	**-1'253'272.33**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'253'272.33	-1'253'272.33
42	**Taxes**	**-236'579.39**	**-362'000**	**125'420.61**	**0.00**	**-236'579.39**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-186'366.36	-181'000	-5'366.36	0.00	-186'366.36
42500.00	Ventes	-50'213.03	-181'000	130'786.97	0.00	-50'213.03
43	**Revenus divers**	**-16'450.50**	**0**	**-16'450.50**	**0.00**	**-16'450.50**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-12'683.50	0	-12'683.50	0.00	-12'683.50
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	-3'767.00	0	-3'767.00	0.00	-3'767.00
49	**Imputations internes**	**-364'471.25**	**-416'700**	**52'228.75**	**0.00**	**-364'471.25**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-93'996.85	-198'000	104'003.15	0.00	-93'996.85
49100.00	Prestations de services	-270'474.40	-218'700	-51'774.40	0.00	-270'474.40
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-702'390.40**	**702'390.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-702'390.40	702'390.40
	Archives	**322'826.84**	**331'100**	**-8'273.16**	**349'227.81**	**-26'400.97**
	Charges	326'631.09	334'400	-7'768.91	354'124.31	-27'493.22
	Revenus	-3'804.25	-3'300	-504.25	-4'896.50	1'092.25
102.00	**Archives**	**322'826.84**	**331'100**	**-8'273.16**	**349'227.81**	**-26'400.97**
	Charges	326'631.09	334'400	-7'768.91	354'124.31	-27'493.22
	Revenus	-3'804.25	-3'300	-504.25	-4'896.50	1'092.25
30	**Charges de personnel**	**158'087.65**	**146'600**	**11'487.65**	**0.00**	**158'087.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	132'994.55	122'900	10'094.55	0.00	132'994.55
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-833.00	0	-833.00	0.00	-833.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'095.85	5'400	1'695.85	0.00	7'095.85
30500.02	Cotisations patronales AC	1'463.05	1'200	263.05	0.00	1'463.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'135.80	13'400	-264.20	0.00	13'135.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	139.65	200	-60.35	0.00	139.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'792.90	2'200	592.90	0.00	2'792.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	908.00	1'000	-92.00	0.00	908.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	74.65	100	-25.35	0.00	74.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	226.20	200	26.20	0.00	226.20
30990.00	Autres charges de personnel	90.00	0	90.00	0.00	90.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**61'509.24**	**70'500**	**-8'990.76**	**0.00**	**61'509.24**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	280.40	500	-219.60	0.00	280.40
31051.00	Frais de réception	245.25	1'000	-754.75	0.00	245.25
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'319.79	1'200	119.79	0.00	1'319.79
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	20'853.45	22'000	-1'146.55	0.00	20'853.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	189.45	300	-110.55	0.00	189.45
31300.04	Cotisations	350.00	400	-50.00	0.00	350.00
31300.05	Frais de ports	20.00	100	-80.00	0.00	20.00
31340.09	Primes d'assurances	760.30	900	-139.70	0.00	760.30
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	37'490.60	38'000	-509.40	0.00	37'490.60
31700.01	Frais de repas	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**2'000.00**	**2'000**	**0.00**	**0.00**	**2'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'000.00	2'000	0.00	0.00	2'000.00
39	**Imputations internes**	**105'034.20**	**115'300**	**-10'265.80**	**0.00**	**105'034.20**

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	18.64	100	-81.36	0.00	18.64
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	4'204.95	6'000	-1'795.05	0.00	4'204.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	7'163.11	0	7'163.11	0.00	7'163.11
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	93'647.50	109'100	-15'452.50	0.00	93'647.50
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**354'124.31**	**-354'124.31**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	354'124.31	-354'124.31
42	**Taxes**	**-246.25**	**-300**	**53.75**	**0.00**	**-246.25**
42500.00	Ventes	-246.25	-300	53.75	0.00	-246.25
46	**Revenus de transfert**	**-3'558.00**	**-3'000**	**-558.00**	**0.00**	**-3'558.00**
46300.00	Subventions de la Confédération	-3'558.00	0	-3'558.00	0.00	-3'558.00
46330.00	Subventions des assurances sociales publiques	0.00	-3'000	3'000.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-4'896.50**	**4'896.50**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-4'896.50	4'896.50

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Dicastère Finances, Ressources humaines, ion sociale	**Act**	**-119'214'791.07**	**-127'011'800**	**7'797'008.93**	**-140'463'786.12**	**21'248'995.05**
	Charges		60'966'948.25	56'576'300	4'390'648.25	89'518'943.68	-28'551'995.43
	Revenus		-180'181'739.32	-183'588'100	3'406'360.68	-229'982'729.80	49'800'990.48
02	**Finances**		**-139'600'546.90**	**-147'074'000**	**7'473'453.10**	**-162'924'782.56**	**23'324'235.66**
	Charges		38'354'258.00	34'596'800	3'757'458.00	65'263'812.47	-26'909'554.47
	Revenus		-177'954'804.90	-181'670'800	3'715'995.10	-228'188'595.03	50'233'790.13
	Service financier		**-140'198'534.40**	**-149'191'200**	**8'992'665.60**	**-163'913'459.57**	**23'714'925.17**
	Charges		24'468'796.87	20'920'700	3'548'096.87	50'912'906.70	-26'444'109.83
	Revenus		-164'667'331.27	-170'111'900	5'444'568.73	-214'826'366.27	50'159'035.00
103.01	**Service financier**		**-1'329'412.73**	**-8'679'200**	**7'349'787.27**	**-8'011'277.23**	**6'681'864.50**
	Charges		12'694'700.12	9'482'700	3'212'000.12	25'026'052.37	-12'331'352.25
	Revenus		-14'024'112.85	-18'161'900	4'137'787.15	-33'037'329.60	19'013'216.75
30	**Charges de personnel**		**1'460'515.15**	**1'475'200**	**-14'684.85**	**0.00**	**1'460'515.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation		1'174'304.70	1'190'900	-16'595.30	0.00	1'174'304.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation		21'258.95	14'900	6'358.95	0.00	21'258.95
30490.02	Allocations compensatoires		3'276.60	4'000	-723.40	0.00	3'276.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG		62'626.25	63'500	-873.75	0.00	62'626.25
30500.02	Cotisations patronales AC		12'390.85	12'200	190.85	0.00	12'390.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres		148'215.30	152'000	-3'784.70	0.00	148'215.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents		1'142.70	1'200	-57.30	0.00	1'142.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales		24'649.70	25'100	-450.30	0.00	24'649.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie		9'322.15	8'500	822.15	0.00	9'322.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle		657.05	800	-142.95	0.00	657.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil		1'995.90	2'100	-104.10	0.00	1'995.90
30990.00	Autres charges de personnel		675.00	0	675.00	0.00	675.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**		**119'195.90**	**222'200**	**-103'004.10**	**0.00**	**119'195.90**
31000.00	Matériel de bureau		1'551.75	1'500	51.75	0.00	1'551.75
31020.00	Imprimés, publications		601.35	0	601.35	0.00	601.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines		585.80	600	-14.20	0.00	585.80
31051.00	Frais de réception		1'566.80	0	1'566.80	0.00	1'566.80
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau		0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers		12'020.15	10'000	2'020.15	0.00	12'020.15
31300.02	Frais bancaires et postaux		28'002.05	28'000	2.05	0.00	28'002.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications		1'686.55	1'600	86.55	0.00	1'686.55
31300.04	Cotisations		60.00	100	-40.00	0.00	60.00
31300.05	Frais de ports		6'363.05	6'000	363.05	0.00	6'363.05
31340.02	Primes d'assurances véhicules		6'352.30	6'400	-47.70	0.00	6'352.30
31340.09	Primes d'assurances		43'811.55	64'700	-20'888.45	0.00	43'811.55
31370.01	Impôts et taxes		0.60	0	0.60	0.00	0.60
31700.01	Frais de repas		465.80	900	-434.20	0.00	465.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)		32.00	0	32.00	0.00	32.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)		0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)		0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives		16'096.15	100'000	-83'903.85	0.00	16'096.15
34	**Charges financières**		**7'273'171.82**	**7'580'600**	**-307'428.18**	**0.00**	**7'273'171.82**
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants		234.05	1'000	-765.95	0.00	234.05
34010.00	Intérêts passifs des engage. fin. à court terme		-2'883.90	40'000	-42'883.90	0.00	-2'883.90
34060.00	Intérêts passifs des engage. fin. à long terme		7'190'705.57	7'500'000	-309'294.43	0.00	7'190'705.57
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères		0.01	1'600	-1'599.99	0.00	0.01
34200.00	Acquisition et administration de capital		29'122.20	38'000	-8'877.80	0.00	29'122.20
34990.00	Autres charges financières		55'993.89	0	55'993.89	0.00	55'993.89
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**		**1'000'000.00**	**0**	**1'000'000.00**	**0.00**	**1'000'000.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre		1'000'000.00	0	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00
36	**Charges de transfert**		**58.30**	**500**	**-441.70**	**0.00**	**58.30**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats		58.30	0	58.30	0.00	58.30
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif		0.00	500	-500.00	0.00	0.00
38	**Charges extraordinaires**		**2'658'944.00**	**0**	**2'658'944.00**	**0.00**	**2'658'944.00**
38100.00	Biens et services, autres charges exploit. extraord.		858'944.00	0	858'944.00	0.00	858'944.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
38940.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	1'800'000.00	0	1'800'000.00	0.00	1'800'000.00
39	**Imputations internes**	**182'814.95**	**204'200**	**-21'385.05**	**0.00**	**182'814.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'034.60	2'300	-265.40	0.00	2'034.60
39100.00	Prestations de services	2'641.80	2'300	341.80	0.00	2'641.80
39101.00	Prestations informatiques	27'425.55	26'700	725.55	0.00	27'425.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	38'350.00	38'000	350.00	0.00	38'350.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	111'763.00	134'300	-22'537.00	0.00	111'763.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**25'026'052.37**	**-25'026'052.37**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	25'026'052.37	-25'026'052.37
42	**Taxes**	**-71'193.30**	**-38'400**	**-32'793.30**	**0.00**	**-71'193.30**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-34'920.00	-38'400	3'480.00	0.00	-34'920.00
42900.00	Autres taxes	-36'273.30	0	-36'273.30	0.00	-36'273.30
43	**Revenus divers**	**-43.45**	**0**	**-43.45**	**0.00**	**-43.45**
43900.00	Autres revenus	-43.45	0	-43.45	0.00	-43.45
44	**Revenus financiers**	**-5'954'497.10**	**-4'577'300**	**-1'377'197.10**	**0.00**	**-5'954'497.10**
44000.00	Intérêts des disponibilités	-854.99	-20'000	19'145.01	0.00	-854.99
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-82'882.49	-105'000	22'117.51	0.00	-82'882.49
44070.00	Intérêts des placements financiers à long terme	-683'600.00	-684'600	1'000.00	0.00	-683'600.00
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-1.37	0	-1.37	0.00	-1.37
44200.00	Dividendes	-5'177'602.50	-3'764'900	-1'412'702.50	0.00	-5'177'602.50
44500.00	Revenus de prêts PA	-4'587.75	-2'800	-1'787.75	0.00	-4'587.75
44900.00	Autres produits des biens-fonds loués	-4'968.00	0	-4'968.00	0.00	-4'968.00
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**-4'750'000**	**4'750'000.00**	**0.00**	**0.00**
48940.00	Prélèv. s/réserve de politique budgétaire	0.00	-4'750'000	4'750'000.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-7'998'379.00**	**-8'796'200**	**797'821.00**	**0.00**	**-7'998'379.00**
49100.00	Prestations de services	-1'588.00	0	-1'588.00	0.00	-1'588.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-200.00	0	-200.00	0.00	-200.00
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-7'996'591.00	-8'796'200	799'609.00	0.00	-7'996'591.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-33'037'329.60**	**33'037'329.60**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-33'037'329.60	33'037'329.60
103.02	**Impôts**	**-138'869'121.67**	**-140'512'000**	**1'642'878.33**	**-155'902'182.34**	**17'033'060.67**
	Charges	11'774'096.75	11'438'000	336'096.75	25'886'854.33	-14'112'757.58
	Revenus	-150'643'218.42	-151'950'000	1'306'781.58	-181'789'036.67	31'145'818.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**581'408.75**	**438'000**	**143'408.75**	**0.00**	**581'408.75**
31300.06	Frais de poursuites	145'730.75	0	145'730.75	0.00	145'730.75
31331.00	Frais de participation au Bordereau Unique	435'678.00	438'000	-2'322.00	0.00	435'678.00
36	**Charges de transfert**	**11'192'688.00**	**11'000'000**	**192'688.00**	**0.00**	**11'192'688.00**
36227.00	Péréquation financière intercommunale	11'192'688.00	11'000'000	192'688.00	0.00	11'192'688.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**25'886'854.33**	**-25'886'854.33**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	25'886'854.33	-25'886'854.33
40	**Revenus fiscaux**	**-149'367'389.13**	**-150'900'000**	**1'532'610.87**	**0.00**	**-149'367'389.13**
40000.00	Impôts s/revenu, PP- année fiscale	-72'031'091.12	-71'500'000	-531'091.12	0.00	-72'031'091.12
40001.00	Impôts s/revenu, PP - années précédentes	-2'289'248.83	-500'000	-1'789'248.83	0.00	-2'289'248.83
40002.00	Rappels d'impôts, personnes physiques	-705'732.80	-1'100'000	394'267.20	0.00	-705'732.80
40006.00	Imputation forfaitaire d'impôt, PP	108'740.85	100'000	8'740.85	0.00	108'740.85
40008.00	ADB, remises et non-valeur PP	2'266'000.13	1'500'000	766'000.13	0.00	2'266'000.13
40010.00	Impôts sur la fortune, PP - année fiscale	-8'337'282.25	-7'600'000	-737'282.25	0.00	-8'337'282.25
40020.00	Impôts à la source, personnes physiques	-8'306'401.37	-7'700'000	-606'401.37	0.00	-8'306'401.37
40030.00	Prestations en capital	-1'343'840.00	-900'000	-443'840.00	0.00	-1'343'840.00
40050.00	Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	-6'320'647.70	-6'600'000	279'352.30	0.00	-6'320'647.70
40100.00	Impôts sur le bénéfice, PM - année fiscale	-40'126'611.73	-45'100'000	4'973'388.27	0.00	-40'126'611.73
40101.00	Impôts sur le bénéfice, PM - années précédentes	-631'234.56	0	-631'234.56	0.00	-631'234.56
40102.00	Rappels d'impôts, personnes morales	-31'056.35	0	-31'056.35	0.00	-31'056.35
40110.00	Impôts s/capital, PM - année fiscale	-1'195'632.74	-1'000'000	-195'632.74	0.00	-1'195'632.74
40190.00	IPM part en proportion de la population	-3'135'739.82	-3'200'000	64'260.18	0.00	-3'135'739.82
40191.00	IPM part en proportion du nombre d'EPT	-4'769'354.84	-4'800'000	30'645.16	0.00	-4'769'354.84

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
40210.00	Impôts fonciers	-2'518'256.00	-2'500'000	-18'256.00	0.00	-2'518'256.00
42	**Taxes**	**-500'335.29**	**0**	**-500'335.29**	**0.00**	**-500'335.29**
42600.00	Remboursement de tiers	-169'628.02	0	-169'628.02	0.00	-169'628.02
42900.00	Autres taxes	-330'707.27	0	-330'707.27	0.00	-330'707.27
44	**Revenus financiers**	**-775'494.00**	**-1'050'000**	**274'506.00**	**0.00**	**-775'494.00**
44011.00	Intérêts moratoires sur impôts	-921'026.95	-1'250'000	328'973.05	0.00	-921'026.95
44019.00	Int. rémuné. s/impôts (cpte de dimin. revenu)	145'532.95	200'000	-54'467.05	0.00	145'532.95
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-181'789'036.67**	**181'789'036.67**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-181'789'036.67	181'789'036.67
	Contrôle des finances	**215'730.70**	**217'800**	**-2'069.30**	**200'581.33**	**15'149.37**
	Charges	217'530.70	219'000	-1'469.30	202'381.33	15'149.37
	Revenus	-1'800.00	-1'200	-600.00	-1'800.00	0.00
104.00	**Contrôle des finances**	**215'730.70**	**217'800**	**-2'069.30**	**200'581.33**	**15'149.37**
	Charges	217'530.70	219'000	-1'469.30	202'381.33	15'149.37
	Revenus	-1'800.00	-1'200	-600.00	-1'800.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**135'357.05**	**138'000**	**-2'642.95**	**0.00**	**135'357.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	109'141.50	109'200	-58.50	0.00	109'141.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-2'183.50	0	-2'183.50	0.00	-2'183.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'784.00	2'800	-16.00	0.00	2'784.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'822.80	5'900	-77.20	0.00	5'822.80
30500.02	Cotisations patronales AC	1'200.55	1'300	-99.45	0.00	1'200.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	14'569.80	14'700	-130.20	0.00	14'569.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	114.45	200	-85.55	0.00	114.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'291.90	2'300	-8.10	0.00	2'291.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	982.15	1'000	-17.85	0.00	982.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	61.10	100	-38.90	0.00	61.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	185.30	200	-14.70	0.00	185.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	120.00	0	120.00	0.00	120.00
30990.00	Autres charges de personnel	267.00	300	-33.00	0.00	267.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**77'058.65**	**75'800**	**1'258.65**	**0.00**	**77'058.65**
31000.00	Matériel de bureau	193.90	200	-6.10	0.00	193.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	61.95	100	-38.05	0.00	61.95
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	76'675.00	75'000	1'675.00	0.00	76'675.00
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	96.00	100	-4.00	0.00	96.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	31.80	100	-68.20	0.00	31.80
39	**Imputations internes**	**5'115.00**	**5'200**	**-85.00**	**0.00**	**5'115.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	115.00	100	15.00	0.00	115.00
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'000.00	4'000	0.00	0.00	4'000.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**202'381.33**	**-202'381.33**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	202'381.33	-202'381.33
42	**Taxes**	**-1'800.00**	**-1'200**	**-600.00**	**0.00**	**-1'800.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'800.00	-1'200	-600.00	0.00	-1'800.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'800.00**	**1'800.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'800.00	1'800.00
	Centre électronique de gestion	**-343'159.55**	**1'153'000**	**-1'496'159.55**	**-45'006.20**	**-298'153.35**
	Charges	12'915'398.08	12'702'700	212'698.08	13'285'132.46	-369'734.38
	Revenus	-13'258'557.63	-11'549'700	-1'708'857.63	-13'330'138.66	71'581.03
105.00	**Centre électronique de gestion**	**-343'159.55**	**1'153'000**	**-1'496'159.55**	**-45'006.20**	**-298'153.35**
	Charges	12'915'398.08	12'702'700	212'698.08	13'285'132.46	-369'734.38
	Revenus	-13'258'557.63	-11'549'700	-1'708'857.63	-13'330'138.66	71'581.03

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**6'968'141.75**	**7'433'900**	**-465'758.25**	**0.00**	**6'968'141.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'622'269.80	5'955'900	-333'630.20	0.00	5'622'269.80
30100.02	Indemnités journalières	13'788.90	0	13'788.90	0.00	13'788.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-15'762.10	0	-15'762.10	0.00	-15'762.10
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-50'774.25	0	-50'774.25	0.00	-50'774.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	94'632.80	91'700	2'932.80	0.00	94'632.80
30490.02	Allocations compensatoires	8'400.00	8'400	0.00	0.00	8'400.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	13'750.00	0	13'750.00	0.00	13'750.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	299'839.45	317'500	-17'660.55	0.00	299'839.45
30500.02	Cotisations patronales AC	61'010.20	63'900	-2'889.80	0.00	61'010.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	730'125.95	777'800	-47'674.05	0.00	730'125.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	5'757.90	6'900	-1'142.10	0.00	5'757.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	118'018.15	125'100	-7'081.85	0.00	118'018.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	46'456.65	47'800	-1'343.35	0.00	46'456.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'145.00	3'600	-455.00	0.00	3'145.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	9'551.80	10'300	-748.20	0.00	9'551.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'490.00	0	2'490.00	0.00	2'490.00
30990.00	Autres charges de personnel	5'441.50	25'000	-19'558.50	0.00	5'441.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**5'821'868.43**	**5'137'500**	**684'368.43**	**0.00**	**5'821'868.43**
31000.00	Matériel de bureau	4'536.64	8'000	-3'463.36	0.00	4'536.64
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'919'829.17	1'300'000	619'829.17	0.00	1'919'829.17
31010.02	Carburants voitures/machines	4'923.67	7'000	-2'076.33	0.00	4'923.67
31020.00	Imprimés, publications	3'479.36	12'000	-8'520.64	0.00	3'479.36
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	96.05	2'000	-1'903.95	0.00	96.05
31051.00	Frais de réception	15'755.27	20'000	-4'244.73	0.00	15'755.27
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	6'814.11	40'000	-33'185.89	0.00	6'814.11
31110.02	Achats de véhicules	-4'907.41	0	-4'907.41	0.00	-4'907.41
31130.00	Achats de matériel informatique	40'192.83	50'000	-9'807.17	0.00	40'192.83
31180.00	Immobilisations incorporelles	588'405.16	390'000	198'405.16	0.00	588'405.16
31200.02	Electricité	84'371.73	160'000	-75'628.27	0.00	84'371.73
31300.01	Prestations de services de tiers	1'105'376.56	870'000	235'376.56	0.00	1'105'376.56
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	13'546.17	13'700	-153.83	0.00	13'546.17
31300.04	Cotisations	970.00	1'000	-30.00	0.00	970.00
31300.05	Frais de ports	976.50	2'500	-1'523.50	0.00	976.50
31301.00	Contrat de prestation police	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	113'412.92	50'000	63'412.92	0.00	113'412.92
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	115'159.91	127'000	-11'840.09	0.00	115'159.91
31340.02	Primes d'assurances véhicules	4'477.95	4'500	-22.05	0.00	4'477.95
31340.09	Primes d'assurances	46'257.65	52'000	-5'742.35	0.00	46'257.65
31370.03	TVA Non récupérable	19'882.87	32'300	-12'417.13	0.00	19'882.87
31370.04	Taxes pour véhicules de services	3'078.00	4'000	-922.00	0.00	3'078.00
31510.02	Entretien de véhicules	2'708.51	9'000	-6'291.49	0.00	2'708.51
31530.00	Entretien de matériel informatique	402'600.82	310'000	92'600.82	0.00	402'600.82
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	871'849.56	900'000	-28'150.44	0.00	871'849.56
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	436'113.65	722'500	-286'386.35	0.00	436'113.65
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	11'390.74	15'000	-3'609.26	0.00	11'390.74
31700.01	Frais de repas	1'049.45	3'000	-1'950.55	0.00	1'049.45
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'098.80	23'000	-15'901.20	0.00	7'098.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'246.14	3'000	-1'753.86	0.00	1'246.14
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	175.65	5'000	-4'824.35	0.00	175.65
39	**Imputations internes**	**125'387.90**	**131'300**	**-5'912.10**	**0.00**	**125'387.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'352.25	3'400	-1'047.75	0.00	2'352.25
39100.00	Prestations de services	108'055.65	112'900	-4'844.35	0.00	108'055.65
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'380.00	14'400	-20.00	0.00	14'380.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**13'285'132.46**	**-13'285'132.46**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	13'285'132.46	-13'285'132.46
42	**Taxes**	**-12'145'526.48**	**-10'460'000**	**-1'685'526.48**	**0.00**	**-12'145'526.48**
42310.00	Taxes de cours	-20'180.00	-10'000	-10'180.00	0.00	-20'180.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-10'478'842.76	-9'140'000	-1'338'842.76	0.00	-10'478'842.76
42500.00	Ventes	-1'646'492.17	-1'310'000	-336'492.17	0.00	-1'646'492.17
42600.00	Remboursement de tiers	-11.55	0	-11.55	0.00	-11.55
43	**Revenus divers**	**-10'009.95**	**0**	**-10'009.95**	**0.00**	**-10'009.95**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-10'009.95	0	-10'009.95	0.00	-10'009.95

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
49	**Imputations internes**	**-1'103'021.20**	**-1'089'700**	**-13'321.20**	**0.00**	**-1'103'021.20**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-38'000.00	-38'000	0.00	0.00	-38'000.00
49100.00	Prestations de services	-32'000.00	-32'000	0.00	0.00	-32'000.00
49101.00	Prestations informatiques	-1'033'021.20	-1'019'700	-13'321.20	0.00	-1'033'021.20
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-13'330'138.66**	**13'330'138.66**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-13'330'138.66	13'330'138.66
	Service juridique	**725'416.35**	**746'400**	**-20'983.65**	**833'101.88**	**-107'685.53**
	Charges	752'532.35	754'400	-1'867.65	863'391.98	-110'859.63
	Revenus	-27'116.00	-8'000	-19'116.00	-30'290.10	3'174.10
106.00	**Service juridique**	**725'416.35**	**746'400**	**-20'983.65**	**833'101.88**	**-107'685.53**
	Charges	752'532.35	754'400	-1'867.65	863'391.98	-110'859.63
	Revenus	-27'116.00	-8'000	-19'116.00	-30'290.10	3'174.10
30	**Charges de personnel**	**641'994.35**	**629'600**	**12'394.35**	**0.00**	**641'994.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	523'381.90	513'800	9'581.90	0.00	523'381.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-364.25	0	-364.25	0.00	-364.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'810.60	2'700	1'110.60	0.00	3'810.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	27'924.65	27'400	524.65	0.00	27'924.65
30500.02	Cotisations patronales AC	5'438.05	5'100	338.05	0.00	5'438.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	64'053.90	63'100	953.90	0.00	64'053.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	494.25	500	-5.75	0.00	494.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'991.15	10'800	191.15	0.00	10'991.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'946.35	3'900	46.35	0.00	3'946.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	292.55	400	-107.45	0.00	292.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	890.20	900	-9.80	0.00	890.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	730.00	0	730.00	0.00	730.00
30990.00	Autres charges de personnel	405.00	1'000	-595.00	0.00	405.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**61'561.35**	**77'800**	**-16'238.65**	**0.00**	**61'561.35**
31000.00	Matériel de bureau	3'696.80	5'000	-1'303.20	0.00	3'696.80
31020.00	Imprimés, publications	829.05	3'000	-2'170.95	0.00	829.05
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'700.80	4'000	-2'299.20	0.00	1'700.80
31051.00	Frais de réception	67.50	0	67.50	0.00	67.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	552.75	500	52.75	0.00	552.75
31300.05	Frais de ports	895.05	500	395.05	0.00	895.05
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	53'533.10	25'000	28'533.10	0.00	53'533.10
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	32'800	-32'800.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	76.20	500	-423.80	0.00	76.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	210.10	2'000	-1'789.90	0.00	210.10
39	**Imputations internes**	**48'976.65**	**47'000**	**1'976.65**	**0.00**	**48'976.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	98.85	800	-701.15	0.00	98.85
39100.00	Prestations de services	1'983.35	1'000	983.35	0.00	1'983.35
39101.00	Prestations informatiques	11'644.45	9'900	1'744.45	0.00	11'644.45
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	35'000.00	35'000	0.00	0.00	35'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**863'391.98**	**-863'391.98**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	863'391.98	-863'391.98
42	**Taxes**	**-236.00**	**0**	**-236.00**	**0.00**	**-236.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	1'510.00	0	1'510.00	0.00	1'510.00
42600.00	Remboursement de tiers	-1'746.00	0	-1'746.00	0.00	-1'746.00
46	**Revenus de transfert**	**-26'880.00**	**0**	**-26'880.00**	**0.00**	**-26'880.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-26'880.00	0	-26'880.00	0.00	-26'880.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-8'000**	**8'000.00**	**0.00**	**0.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-8'000	8'000.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-30'290.10**	**30'290.10**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-30'290.10	30'290.10

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
03	**Ressources humaines**	**1'222'125.35**	**480'300**	**741'825.35**	**2'633'459.96**	**-1'411'334.61**
	Charges	1'662'280.37	881'500	780'780.37	2'694'160.15	-1'031'879.78
	Revenus	-440'155.02	-401'200	-38'955.02	-60'700.19	-379'454.83
	Service des ressources humaines	**1'222'125.35**	**480'300**	**741'825.35**	**2'633'459.96**	**-1'411'334.61**
	Charges	1'662'280.37	881'500	780'780.37	2'694'160.15	-1'031'879.78
	Revenus	-440'155.02	-401'200	-38'955.02	-60'700.19	-379'454.83
107.00	**Ressources humaines**	**1'222'125.35**	**480'300**	**741'825.35**	**2'633'459.96**	**-1'411'334.61**
	Charges	1'662'280.37	881'500	780'780.37	2'694'160.15	-1'031'879.78
	Revenus	-440'155.02	-401'200	-38'955.02	-60'700.19	-379'454.83
30	**Charges de personnel**	**1'485'572.32**	**745'100**	**740'472.32**	**0.00**	**1'485'572.32**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	789'809.55	724'200	65'609.55	0.00	789'809.55
30100.02	Indemnités journalières	0.00	350'000	-350'000.00	0.00	0.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-6'633.15	-400'000	393'366.85	0.00	-6'633.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-1'891.10	-800'000	798'108.90	0.00	-1'891.10
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-11'215.75	-115'000	103'784.25	0.00	-11'215.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	12'620.05	7'000	5'620.05	0.00	12'620.05
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	356'129.00	400'000	-43'871.00	0.00	356'129.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	42'085.15	38'600	3'485.15	0.00	42'085.15
30500.02	Cotisations patronales AC	8'425.70	7'600	825.70	0.00	8'425.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	101'531.10	92'600	8'931.10	0.00	101'531.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	785.20	700	85.20	0.00	785.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	16'565.45	15'300	1'265.45	0.00	16'565.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'587.45	5'300	1'287.45	0.00	6'587.45
30590.99	Différences sur cotisations sociales	71'841.62	0	71'841.62	0.00	71'841.62
30591.00	Fonds de formation professionnelle	441.95	500	-58.05	0.00	441.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'340.40	1'300	40.40	0.00	1'340.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	20'967.35	400'000	-379'032.65	0.00	20'967.35
30990.00	Autres charges de personnel	76'182.35	17'000	59'182.35	0.00	76'182.35
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**93'628.60**	**65'600**	**28'028.60**	**0.00**	**93'628.60**
31000.00	Matériel de bureau	3'376.70	5'000	-1'623.30	0.00	3'376.70
31020.00	Imprimés, publications	6'906.70	4'000	2'906.70	0.00	6'906.70
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	620.75	1'000	-379.25	0.00	620.75
31060.00	Matériel médical et sanitaire	277.55	0	277.55	0.00	277.55
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	5'454.50	0	5'454.50	0.00	5'454.50
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.50	0	0.50	0.00	0.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'101.55	800	301.55	0.00	1'101.55
31300.04	Cotisations	1'270.00	2'000	-730.00	0.00	1'270.00
31300.05	Frais de ports	7'176.30	8'500	-1'323.70	0.00	7'176.30
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	50'943.55	20'000	30'943.55	0.00	50'943.55
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	13'841.30	8'000	5'841.30	0.00	13'841.30
31700.01	Frais de repas	911.65	3'500	-2'588.35	0.00	911.65
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'360.25	800	560.25	0.00	1'360.25
31700.03	Frais de déplacement (autres)	50.00	2'000	-1'950.00	0.00	50.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	337.30	0	337.30	0.00	337.30
39	**Imputations internes**	**83'079.45**	**70'800**	**12'279.45**	**0.00**	**83'079.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'800.40	2'900	-1'099.60	0.00	1'800.40
39100.00	Prestations de services	6'511.60	3'100	3'411.60	0.00	6'511.60
39101.00	Prestations informatiques	45'367.45	35'000	10'367.45	0.00	45'367.45
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	29'150.00	29'500	-350.00	0.00	29'150.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'694'160.15**	**-2'694'160.15**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'694'160.15	-2'694'160.15
40	**Revenus fiscaux**	**0.00**	**-1'400**	**1'400.00**	**0.00**	**0.00**
40020.00	Impôts à la source, personnes physiques	0.00	-1'400	1'400.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-18'558.00**	**-15'600**	**-2'958.00**	**0.00**	**-18'558.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-14'000.00	-14'000	0.00	0.00	-14'000.00
43900.00	Autres revenus	-4'558.00	-1'600	-2'958.00	0.00	-4'558.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-605.00**	**-200**	**-405.00**	**0.00**	**-605.00**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-605.00	-200	-405.00	0.00	-605.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-346'000**	**346'000.00**	**0.00**	**0.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-346'000	346'000.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-65'981.17**	**-38'000**	**-27'981.17**	**0.00**	**-65'981.17**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-1'534.27	0	-1'534.27	0.00	-1'534.27
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-14'300.00	0	-14'300.00	0.00	-14'300.00
46900.00	Redistribution taxe CO2	-50'146.90	-38'000	-12'146.90	0.00	-50'146.90
48	**Revenus extraordinaires**	**-355'010.85**	**0**	**-355'010.85**	**0.00**	**-355'010.85**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-355'010.85	0	-355'010.85	0.00	-355'010.85
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-60'700.19**	**60'700.19**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-60'700.19	60'700.19
06	**Action sociale**	**19'163'630.48**	**19'581'900**	**-418'269.52**	**19'827'536.48**	**-663'906.00**
	Charges	20'950'409.88	21'098'000	-147'590.12	21'560'971.06	-610'561.18
	Revenus	-1'786'779.40	-1'516'100	-270'679.40	-1'733'434.58	-53'344.82
	Guichet social régional	**16'160'650.86**	**16'519'100**	**-358'449.14**	**16'454'340.30**	**-293'689.44**
	Charges	17'797'461.61	17'873'200	-75'738.39	18'052'132.95	-254'671.34
	Revenus	-1'636'810.75	-1'354'100	-282'710.75	-1'597'792.65	-39'018.10
110.00	**Guichet social - administration**	**16'160'650.86**	**16'519'100**	**-358'449.14**	**16'454'340.30**	**-293'689.44**
	Charges	17'797'461.61	17'873'200	-75'738.39	18'052'132.95	-254'671.34
	Revenus	-1'636'810.75	-1'354'100	-282'710.75	-1'597'792.65	-39'018.10
30	**Charges de personnel**	**1'603'965.85**	**1'670'000**	**-66'034.15**	**0.00**	**1'603'965.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'305'069.40	1'366'300	-61'230.60	0.00	1'305'069.40
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'383.00	0	-3'383.00	0.00	-3'383.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'715.50	3'900	6'815.50	0.00	10'715.50
30490.02	Allocations compensatoires	5'400.00	5'400	0.00	0.00	5'400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	69'628.25	72'900	-3'271.75	0.00	69'628.25
30500.02	Cotisations patronales AC	14'033.85	14'500	-466.15	0.00	14'033.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	154'317.10	163'500	-9'182.90	0.00	154'317.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'314.05	1'400	-85.95	0.00	1'314.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	27'405.15	28'700	-1'294.85	0.00	27'405.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'559.75	10'100	459.75	0.00	10'559.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	729.50	900	-170.50	0.00	729.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'218.35	2'400	-181.65	0.00	2'218.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'539.80	0	4'539.80	0.00	4'539.80
30990.00	Autres charges de personnel	1'418.15	0	1'418.15	0.00	1'418.15
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**543'988.55**	**512'200**	**31'788.55**	**0.00**	**543'988.55**
31000.00	Matériel de bureau	2'796.30	10'000	-7'203.70	0.00	2'796.30
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'746.00	1'000	3'746.00	0.00	4'746.00
31010.02	Carburants voitures/machines	56.15	500	-443.85	0.00	56.15
31020.00	Imprimés, publications	43.10	3'800	-3'756.90	0.00	43.10
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'483.90	4'000	-1'516.10	0.00	2'483.90
31051.00	Frais de réception	1'897.90	4'100	-2'202.10	0.00	1'897.90
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	13'131.45	14'000	-868.55	0.00	13'131.45
31200.02	Electricité	4'070.95	8'000	-3'929.05	0.00	4'070.95
31300.01	Prestations de services de tiers	31'680.70	37'000	-5'319.30	0.00	31'680.70
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'807.75	2'200	-392.25	0.00	1'807.75
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'710.15	7'000	-5'289.85	0.00	1'710.15
31300.04	Cotisations	4'000.00	5'000	-1'000.00	0.00	4'000.00
31300.05	Frais de ports	4'741.95	4'500	241.95	0.00	4'741.95
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	110'003.65	45'000	65'003.65	0.00	110'003.65
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	553.10	700	-146.90	0.00	553.10
31340.02	Primes d'assurances véhicules	996.00	1'100	-104.00	0.00	996.00
31340.09	Primes d'assurances	580.60	600	-19.40	0.00	580.60
31370.04	Taxes pour véhicules de services	193.05	300	-106.95	0.00	193.05
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'846.55	3'000	-1'153.45	0.00	1'846.55
31510.02	Entretien de véhicules	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	354'000.00	354'000	0.00	0.00	354'000.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	1'800.00	1'800	0.00	0.00	1'800.00
31700.01	Frais de repas	178.10	1'000	-821.90	0.00	178.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	206.80	0	206.80	0.00	206.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	104.00	3'000	-2'896.00	0.00	104.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	360.40	0	360.40	0.00	360.40
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**10'697.00**	**8'100**	**2'597.00**	**0.00**	**10'697.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	10'697.00	0	10'697.00	0.00	10'697.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	8'100	-8'100.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**15'577'849.26**	**15'627'900**	**-50'050.74**	**0.00**	**15'577'849.26**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	15'386'264.61	15'400'000	-13'735.39	0.00	15'386'264.61
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	141'053.65	142'900	-1'846.35	0.00	141'053.65
36370.00	Subventions aux personnes physiques	50'531.00	85'000	-34'469.00	0.00	50'531.00
39	**Imputations internes**	**60'960.95**	**55'000**	**5'960.95**	**0.00**	**60'960.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	83.25	2'600	-2'516.75	0.00	83.25
39100.00	Prestations de services	11'918.20	8'400	3'518.20	0.00	11'918.20
39101.00	Prestations informatiques	45'994.50	41'500	4'494.50	0.00	45'994.50
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	2'365.00	1'900	465.00	0.00	2'365.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**18'052'132.95**	**-18'052'132.95**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	18'052'132.95	-18'052'132.95
43	**Revenus divers**	**-1'944.00**	**-900**	**-1'044.00**	**0.00**	**-1'944.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-1'944.00	-900	-1'044.00	0.00	-1'944.00
44	**Revenus financiers**	**-45.95**	**-200**	**154.05**	**0.00**	**-45.95**
44000.00	Intérêts des disponibilités	-45.95	-200	154.05	0.00	-45.95
46	**Revenus de transfert**	**-1'433'520.80**	**-1'146'000**	**-287'520.80**	**0.00**	**-1'433'520.80**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-1'433'520.80	-1'146'000	-287'520.80	0.00	-1'433'520.80
49	**Imputations internes**	**-201'300.00**	**-207'000**	**5'700.00**	**0.00**	**-201'300.00**
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-201'300.00	-207'000	5'700.00	0.00	-201'300.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'597'792.65**	**1'597'792.65**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'597'792.65	1'597'792.65
	Aide sociale	**2'113'862.97**	**2'161'100**	**-47'237.03**	**2'388'700.61**	**-274'837.64**
	Charges	2'193'931.32	2'265'600	-71'668.68	2'438'467.14	-244'535.82
	Revenus	-80'068.35	-104'500	24'431.65	-49'766.53	-30'301.82
111.00	**Aide sociale**	**2'113'862.97**	**2'161'100**	**-47'237.03**	**2'388'700.61**	**-274'837.64**
	Charges	2'193'931.32	2'265'600	-71'668.68	2'438'467.14	-244'535.82
	Revenus	-80'068.35	-104'500	24'431.65	-49'766.53	-30'301.82
30	**Charges de personnel**	**2'024'618.70**	**2'110'200**	**-85'581.30**	**0.00**	**2'024'618.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'620'971.95	1'697'300	-76'328.05	0.00	1'620'971.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-5'008.15	0	-5'008.15	0.00	-5'008.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-12'093.75	0	-12'093.75	0.00	-12'093.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	33'118.00	27'900	5'218.00	0.00	33'118.00
30490.02	Allocations compensatoires	4'800.00	4'800	0.00	0.00	4'800.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	86'487.00	90'500	-4'013.00	0.00	86'487.00
30500.02	Cotisations patronales AC	17'831.20	18'700	-868.80	0.00	17'831.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	208'381.30	215'800	-7'418.70	0.00	208'381.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'702.70	1'800	-97.30	0.00	1'702.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	34'040.70	35'700	-1'659.30	0.00	34'040.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	13'932.60	13'600	332.60	0.00	13'932.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	908.40	1'100	-191.60	0.00	908.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'755.15	3'000	-244.85	0.00	2'755.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	15'756.60	0	15'756.60	0.00	15'756.60
30990.00	Autres charges de personnel	1'035.00	0	1'035.00	0.00	1'035.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**98'483.77**	**105'800**	**-7'316.23**	**0.00**	**98'483.77**
31000.00	Matériel de bureau	6'256.72	10'500	-4'243.28	0.00	6'256.72
31020.00	Imprimés, publications	692.80	0	692.80	0.00	692.80
31051.00	Frais de réception	90.90	3'100	-3'009.10	0.00	90.90

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	3'226.45	0	3'226.45	0.00	3'226.45
31300.01	Prestations de services de tiers	1'160.95	900	260.95	0.00	1'160.95
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	8'893.45	7'300	1'593.45	0.00	8'893.45
31300.04	Cotisations	2'951.00	3'000	-49.00	0.00	2'951.00
31300.05	Frais de ports	15'500.00	15'000	500.00	0.00	15'500.00
31332.00	Contrat de prestation informatique	57'749.20	60'000	-2'250.80	0.00	57'749.20
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	320.00	0	320.00	0.00	320.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	749.10	0	749.10	0.00	749.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	893.20	3'000	-2'106.80	0.00	893.20
36	**Charges de transfert**	**19'296.60**	**0**	**19'296.60**	**0.00**	**19'296.60**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	19'296.60	0	19'296.60	0.00	19'296.60
39	**Imputations internes**	**51'532.25**	**49'600**	**1'932.25**	**0.00**	**51'532.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	6'487.30	8'200	-1'712.70	0.00	6'487.30
39100.00	Prestations de services	8'860.80	7'800	1'060.80	0.00	8'860.80
39101.00	Prestations informatiques	35'584.15	33'000	2'584.15	0.00	35'584.15
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'438'467.14**	**-2'438'467.14**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'438'467.14	-2'438'467.14
43	**Revenus divers**	**-34'247.40**	**-104'500**	**70'252.60**	**0.00**	**-34'247.40**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-34'247.40	-104'500	70'252.60	0.00	-34'247.40
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-19'296.60**	**0**	**-19'296.60**	**0.00**	**-19'296.60**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-19'296.60	0	-19'296.60	0.00	-19'296.60
46	**Revenus de transfert**	**-26'524.35**	**0**	**-26'524.35**	**0.00**	**-26'524.35**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-26'524.35	0	-26'524.35	0.00	-26'524.35
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-49'766.53**	**49'766.53**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-49'766.53	49'766.53
	Agence AVS/AI	**889'116.65**	**901'700**	**-12'583.35**	**984'495.57**	**-95'378.92**
	Charges	959'016.95	959'200	-183.05	1'070'370.97	-111'354.02
	Revenus	-69'900.30	-57'500	-12'400.30	-85'875.40	15'975.10
112.00	**Agence AVS/AI**	**889'116.65**	**901'700**	**-12'583.35**	**984'495.57**	**-95'378.92**
	Charges	959'016.95	959'200	-183.05	1'070'370.97	-111'354.02
	Revenus	-69'900.30	-57'500	-12'400.30	-85'875.40	15'975.10
30	**Charges de personnel**	**350'050.35**	**337'300**	**12'750.35**	**0.00**	**350'050.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	309'325.45	276'300	33'025.45	0.00	309'325.45
30100.02	Indemnités journalières	7'979.25	0	7'979.25	0.00	7'979.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-8'464.05	0	-8'464.05	0.00	-8'464.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-318.70	0	-318.70	0.00	-318.70
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-29'627.75	0	-29'627.75	0.00	-29'627.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'220.00	3'500	1'720.00	0.00	5'220.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'052.15	14'800	1'252.15	0.00	16'052.15
30500.02	Cotisations patronales AC	3'309.50	3'100	209.50	0.00	3'309.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	37'166.45	31'500	5'666.45	0.00	37'166.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	316.00	300	16.00	0.00	316.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'317.75	5'900	417.75	0.00	6'317.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'734.55	1'200	534.55	0.00	1'734.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	168.55	200	-31.45	0.00	168.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	511.20	500	11.20	0.00	511.20
30990.00	Autres charges de personnel	360.00	0	360.00	0.00	360.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**5'958.90**	**11'800**	**-5'841.10**	**0.00**	**5'958.90**
31000.00	Matériel de bureau	1'149.05	4'000	-2'850.95	0.00	1'149.05
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	336.70	100	236.70	0.00	336.70
31051.00	Frais de réception	87.60	500	-412.40	0.00	87.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	692.15	700	-7.85	0.00	692.15
31300.05	Frais de ports	3'656.80	4'000	-343.20	0.00	3'656.80
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	36.60	0	36.60	0.00	36.60

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
36	**Charges de transfert**	**550'586.00**	**557'000**	**-6'414.00**	**0.00**	**550'586.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	550'586.00	557'000	-6'414.00	0.00	550'586.00
39	**Imputations internes**	**52'421.70**	**53'100**	**-678.30**	**0.00**	**52'421.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'368.10	900	468.10	0.00	1'368.10
39100.00	Prestations de services	1'324.00	900	424.00	0.00	1'324.00
39101.00	Prestations informatiques	8'479.60	10'000	-1'520.40	0.00	8'479.60
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	41'250.00	41'300	-50.00	0.00	41'250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'070'370.97**	**-1'070'370.97**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'070'370.97	-1'070'370.97
43	**Revenus divers**	**-2'317.50**	**-500**	**-1'817.50**	**0.00**	**-2'317.50**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-2'317.50	-500	-1'817.50	0.00	-2'317.50
46	**Revenus de transfert**	**-67'582.80**	**-57'000**	**-10'582.80**	**0.00**	**-67'582.80**
46130.00	Dédommagements des ass. sociales publiques	-67'582.80	-57'000	-10'582.80	0.00	-67'582.80
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-85'875.40**	**85'875.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-85'875.40	85'875.40

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Dicastère Economie, Urbanisme, Env ironnement	**3'514'100.22**	**4'595'900**	**-1'081'799.78**	**11'719'325.71**	**-8'205'225.49**
	Charges	29'971'366.32	31'272'500	-1'301'133.68	31'120'950.32	-1'149'584.00
	Revenus	-26'457'266.10	-26'676'600	219'333.90	-19'401'624.61	-7'055'641.49
04	**Economie**	**538'822.40**	**646'400**	**-107'577.60**	**774'405.30**	**-235'582.90**
	Charges	588'822.40	946'400	-357'577.60	774'405.30	-185'582.90
	Revenus	-50'000.00	-300'000	250'000.00	0.00	-50'000.00
	Serv. de l'économie, délégué(e) au centre ville	**538'822.40**	**646'400**	**-107'577.60**	**774'405.30**	**-235'582.90**
	Charges	588'822.40	946'400	-357'577.60	774'405.30	-185'582.90
	Revenus	-50'000.00	-300'000	250'000.00	0.00	-50'000.00
108.00	**Economie**	**538'822.40**	**646'400**	**-107'577.60**	**774'405.30**	**-235'582.90**
	Charges	588'822.40	946'400	-357'577.60	774'405.30	-185'582.90
	Revenus	-50'000.00	-300'000	250'000.00	0.00	-50'000.00
30	**Charges de personnel**	**225'867.55**	**224'900**	**967.55**	**0.00**	**225'867.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	181'490.60	181'400	90.60	0.00	181'490.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'983.60	2'000	-16.40	0.00	1'983.60
30490.02	Allocations compensatoires	167.40	200	-32.60	0.00	167.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	9'642.90	9'700	-57.10	0.00	9'642.90
30500.02	Cotisations patronales AC	1'948.65	2'000	-51.35	0.00	1'948.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	24'189.70	24'300	-110.30	0.00	24'189.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	182.60	200	-17.40	0.00	182.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'795.70	3'900	-104.30	0.00	3'795.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'623.95	600	1'023.95	0.00	1'623.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	101.80	200	-98.20	0.00	101.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	307.15	400	-92.85	0.00	307.15
30990.00	Autres charges de personnel	433.50	0	433.50	0.00	433.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**141'916.75**	**206'300**	**-64'383.25**	**0.00**	**141'916.75**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'363.00	1'600	-237.00	0.00	1'363.00
31051.00	Frais de réception	14'843.30	19'600	-4'756.70	0.00	14'843.30
31300.01	Prestations de services de tiers	67'342.70	0	67'342.70	0.00	67'342.70
31300.05	Frais de ports	363.75	3'000	-2'636.25	0.00	363.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	57'754.00	176'000	-118'246.00	0.00	57'754.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	250.00	3'000	-2'750.00	0.00	250.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**49'700.00**	**49'700**	**0.00**	**0.00**	**49'700.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	49'700.00	49'700	0.00	0.00	49'700.00
36	**Charges de transfert**	**137'792.50**	**411'000**	**-273'207.50**	**0.00**	**137'792.50**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	37'792.50	411'000	-373'207.50	0.00	37'792.50
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	100'000.00	0	100'000.00	0.00	100'000.00
39	**Imputations internes**	**33'545.60**	**54'500**	**-20'954.40**	**0.00**	**33'545.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'226.00	1'000	226.00	0.00	1'226.00
39100.00	Prestations de services	805.10	19'700	-18'894.90	0.00	805.10
39101.00	Prestations informatiques	2'056.50	2'500	-443.50	0.00	2'056.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	5'600.00	5'600	0.00	0.00	5'600.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	700.00	0	700.00	0.00	700.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	23'158.00	25'700	-2'542.00	0.00	23'158.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**774'405.30**	**-774'405.30**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	774'405.30	-774'405.30
48	**Revenus extraordinaires**	**-50'000.00**	**-300'000**	**250'000.00**	**0.00**	**-50'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-50'000.00	-300'000	250'000.00	0.00	-50'000.00
08	**Urbanisme**	**2'656'335.91**	**3'121'000**	**-464'664.09**	**9'082'283.14**	**-6'425'947.23**
	Charges	24'861'622.37	25'154'900	-293'277.63	24'730'951.44	130'670.93
	Revenus	-22'205'286.46	-22'033'900	-171'386.46	-15'648'668.30	-6'556'618.16
	Développement urbanistique	**725'185.65**	**726'500**	**-1'314.35**	**1'420'431.20**	**-695'245.55**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Charges	1'063'557.10	1'056'500	7'057.10	1'423'382.45	-359'825.35
	Revenus	-338'371.45	-330'000	-8'371.45	-2'951.25	-335'420.20
118.00	**Développement urbanistique**	**725'185.65**	**726'500**	**-1'314.35**	**1'420'431.20**	**-695'245.55**
	Charges	1'063'557.10	1'056'500	7'057.10	1'423'382.45	-359'825.35
	Revenus	-338'371.45	-330'000	-8'371.45	-2'951.25	-335'420.20
30	**Charges de personnel**	**602'919.70**	**654'700**	**-51'780.30**	**0.00**	**602'919.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	480'373.55	522'600	-42'226.45	0.00	480'373.55
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-1'457.75	0	-1'457.75	0.00	-1'457.75
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	6'704.40	0	6'704.40	0.00	6'704.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'684.50	5'300	1'384.50	0.00	6'684.50
30490.02	Allocations compensatoires	1'860.00	1'900	-40.00	0.00	1'860.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	25'576.80	27'900	-2'323.20	0.00	25'576.80
30500.02	Cotisations patronales AC	4'935.30	5'200	-264.70	0.00	4'935.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	60'668.60	71'200	-10'531.40	0.00	60'668.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'948.70	2'000	-51.30	0.00	1'948.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'067.25	11'000	-932.75	0.00	10'067.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'906.60	4'300	-393.40	0.00	3'906.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	267.65	400	-132.35	0.00	267.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	814.10	900	-85.90	0.00	814.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	300.00	0	300.00	0.00	300.00
30990.00	Autres charges de personnel	270.00	2'000	-1'730.00	0.00	270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**445'296.05**	**379'800**	**65'496.05**	**0.00**	**445'296.05**
31000.00	Matériel de bureau	1'135.15	3'000	-1'864.85	0.00	1'135.15
31020.00	Imprimés, publications	15'722.45	3'000	12'722.45	0.00	15'722.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'231.95	2'500	-1'268.05	0.00	1'231.95
31051.00	Frais de réception	3'684.15	1'500	2'184.15	0.00	3'684.15
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'300.00	1'000	1'300.00	0.00	2'300.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	520.90	1'800	-1'279.10	0.00	520.90
31300.04	Cotisations	8'688.65	12'000	-3'311.35	0.00	8'688.65
31300.05	Frais de ports	99.00	1'500	-1'401.00	0.00	99.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	411'007.55	350'000	61'007.55	0.00	411'007.55
31700.01	Frais de repas	201.00	1'000	-799.00	0.00	201.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	705.25	2'000	-1'294.75	0.00	705.25
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**15'341.35**	**22'000**	**-6'658.65**	**0.00**	**15'341.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	738.70	4'100	-3'361.30	0.00	738.70
39100.00	Prestations de services	472.65	2'800	-2'327.35	0.00	472.65
39101.00	Prestations informatiques	5'080.00	6'000	-920.00	0.00	5'080.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	8'800.00	8'800	0.00	0.00	8'800.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'423'382.45**	**-1'423'382.45**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'423'382.45	-1'423'382.45
42	**Taxes**	**-8'371.45**	**0**	**-8'371.45**	**0.00**	**-8'371.45**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-8'371.45	0	-8'371.45	0.00	-8'371.45
48	**Revenus extraordinaires**	**-330'000.00**	**-330'000**	**0.00**	**0.00**	**-330'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-330'000.00	-330'000	0.00	0.00	-330'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-2'951.25**	**2'951.25**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-2'951.25	2'951.25
	Service des bâtiments et du logement	**-673'783.66**	**-247'600**	**-426'183.66**	**5'408'099.46**	**-6'081'883.12**
	Charges	19'746'080.85	20'548'300	-802'219.15	20'343'722.66	-597'641.81
	Revenus	-20'419'864.51	-20'795'900	376'035.49	-14'935'623.20	-5'484'241.31
119.01	**Gérance des bâtiments**	**-12'833'571.91**	**-12'689'900**	**-143'671.91**	**541'994.80**	**-13'375'566.71**
	Charges	3'119'181.60	3'324'600	-205'418.40	782'085.60	2'337'096.00
	Revenus	-15'952'753.51	-16'014'500	61'746.49	-240'090.80	-15'712'662.71
30	**Charges de personnel**	**714'072.70**	**676'500**	**37'572.70**	**0.00**	**714'072.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	577'892.70	548'500	29'392.70	0.00	577'892.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'538.00	3'900	-362.00	0.00	3'538.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	30'733.70	29'300	1'433.70	0.00	30'733.70
30500.02	Cotisations patronales AC	6'250.05	5'900	350.05	0.00	6'250.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	73'607.10	69'800	3'807.10	0.00	73'607.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'589.10	2'300	289.10	0.00	2'589.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'096.90	11'600	496.90	0.00	12'096.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'148.90	3'800	1'348.90	0.00	5'148.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	322.30	400	-77.70	0.00	322.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	978.95	1'000	-21.05	0.00	978.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	600.00	0	600.00	0.00	600.00
30990.00	Autres charges de personnel	315.00	0	315.00	0.00	315.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'640'156.55**	**2'220'400**	**-580'243.45**	**0.00**	**1'640'156.55**
31000.00	Matériel de bureau	1'806.10	4'800	-2'993.90	0.00	1'806.10
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	239.00	2'000	-1'761.00	0.00	239.00
31051.00	Frais de réception	55.00	0	55.00	0.00	55.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'134.80	6'000	-3'865.20	0.00	2'134.80
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	101'855.35	155'700	-53'844.65	0.00	101'855.35
31200.02	Electricité	156'014.75	208'000	-51'985.25	0.00	156'014.75
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	385'473.30	460'000	-74'526.70	0.00	385'473.30
31300.01	Prestations de services de tiers	815.15	0	815.15	0.00	815.15
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'535.75	3'000	-1'464.25	0.00	1'535.75
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'563.45	2'500	-936.55	0.00	1'563.45
31300.04	Cotisations	1'400.00	2'500	-1'100.00	0.00	1'400.00
31300.05	Frais de ports	8'985.85	7'000	1'985.85	0.00	8'985.85
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	22'713.55	20'000	2'713.55	0.00	22'713.55
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	600'496.95	69'400	531'096.95	0.00	600'496.95
31340.09	Primes d'assurances	1'226.25	1'000	226.25	0.00	1'226.25
31370.01	Impôts et taxes	-177.00	23'500	-23'677.00	0.00	-177.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	20'712.00	50'000	-29'288.00	0.00	20'712.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	11'264.40	11'300	-35.60	0.00	11'264.40
31700.01	Frais de repas	15.00	2'000	-1'985.00	0.00	15.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	164.00	1'000	-836.00	0.00	164.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	7'402.60	9'300	-1'897.40	0.00	7'402.60
31990.00	Autres charges d'exploitation	314'460.30	1'177'400	-862'939.70	0.00	314'460.30
34	**Charges financières**	**162'629.30**	**264'000**	**-101'370.70**	**0.00**	**162'629.30**
34391.01	Eau - PF	127'352.70	147'000	-19'647.30	0.00	127'352.70
34391.02	Eléctricité	35'276.60	117'000	-81'723.40	0.00	35'276.60
36	**Charges de transfert**	**250'284.00**	**0**	**250'284.00**	**0.00**	**250'284.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	250'284.00	0	250'284.00	0.00	250'284.00
39	**Imputations internes**	**352'039.05**	**163'700**	**188'339.05**	**0.00**	**352'039.05**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'515.00	2'300	-785.00	0.00	1'515.00
39100.00	Prestations de services	302'355.85	111'900	190'455.85	0.00	302'355.85
39101.00	Prestations informatiques	15'958.20	17'200	-1'241.80	0.00	15'958.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	31'960.00	32'000	-40.00	0.00	31'960.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**782'085.60**	**-782'085.60**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	782'085.60	-782'085.60
42	**Taxes**	**-277'059.80**	**-333'800**	**56'740.20**	**0.00**	**-277'059.80**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-133'398.60	-121'500	-11'898.60	0.00	-133'398.60
42600.00	Remboursement de tiers	-143'661.20	-212'300	68'638.80	0.00	-143'661.20
44	**Revenus financiers**	**-12'066'051.65**	**-11'748'600**	**-317'451.65**	**0.00**	**-12'066'051.65**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-5'659'953.85	-5'361'000	-298'953.85	0.00	-5'659'953.85
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'406'097.80	-6'322'600	-83'497.80	0.00	-6'406'097.80
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	0.00	-50'000	50'000.00	0.00	0.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0.00	-15'000	15'000.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-96'366.25**	**-274'400**	**178'033.75**	**0.00**	**-96'366.25**
46300.00	Subventions de la Confédération	-96'366.25	-274'400	178'033.75	0.00	-96'366.25
49	**Imputations internes**	**-3'513'275.81**	**-3'657'700**	**144'424.19**	**0.00**	**-3'513'275.81**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-39'292.10	0	-39'292.10	0.00	-39'292.10

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
49100.00	Prestations de services	-193'513.15	-216'100	22'586.85	0.00	-193'513.15
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'686'294.40	-1'637'400	-48'894.40	0.00	-1'686'294.40
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-1'594'176.16	-1'804'200	210'023.84	0.00	-1'594'176.16
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-240'090.80**	**240'090.80**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-240'090.80	240'090.80
119.02	**Bâtiments**	**10'334'650.17**	**10'623'700**	**-289'049.83**	**4'866'104.66**	**5'468'545.51**
	Charges	14'745'886.17	15'402'100	-656'213.83	19'561'637.06	-4'815'750.89
	Revenus	-4'411'236.00	-4'778'400	367'164.00	-14'695'532.40	10'284'296.40
30	**Charges de personnel**	**1'451'321.05**	**1'431'100**	**20'221.05**	**0.00**	**1'451'321.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'177'383.10	1'148'200	29'183.10	0.00	1'177'383.10
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-592.90	0	-592.90	0.00	-592.90
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-19'858.05	0	-19'858.05	0.00	-19'858.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	26'027.60	26'400	-372.40	0.00	26'027.60
30490.02	Allocations compensatoires	660.00	700	-40.00	0.00	660.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	62'033.40	61'300	733.40	0.00	62'033.40
30500.02	Cotisations patronales AC	12'558.20	12'400	158.20	0.00	12'558.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	148'479.00	141'800	6'679.00	0.00	148'479.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	5'236.90	5'000	236.90	0.00	5'236.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	24'416.85	24'200	216.85	0.00	24'416.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'843.50	8'400	443.50	0.00	8'843.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	651.35	700	-48.65	0.00	651.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'976.30	2'000	-23.70	0.00	1'976.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'390.80	0	1'390.80	0.00	1'390.80
30990.00	Autres charges de personnel	2'115.00	0	2'115.00	0.00	2'115.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**3'025'644.55**	**3'033'300**	**-7'655.45**	**0.00**	**3'025'644.55**
31000.00	Matériel de bureau	2'862.65	3'000	-137.35	0.00	2'862.65
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	160'252.50	170'000	-9'747.50	0.00	160'252.50
31010.02	Carburants voitures/machines	133.70	0	133.70	0.00	133.70
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'854.90	2'500	-645.10	0.00	1'854.90
31051.00	Frais de réception	5'314.65	0	5'314.65	0.00	5'314.65
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'280.00	5'000	-3'720.00	0.00	1'280.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	921.95	2'000	-1'078.05	0.00	921.95
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	2'972.60	0	2'972.60	0.00	2'972.60
31200.01	Eau - PA	0.00	9'500	-9'500.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	12'500	-12'500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	5'626.15	4'700	926.15	0.00	5'626.15
31300.04	Cotisations	630.00	1'000	-370.00	0.00	630.00
31300.05	Frais de ports	1'277.90	2'000	-722.10	0.00	1'277.90
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	71'318.20	70'000	1'318.20	0.00	71'318.20
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	0.00	2'600	-2'600.00	0.00	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.75	0	639.75	0.00	639.75
31370.04	Taxes pour véhicules de services	771.00	0	771.00	0.00	771.00
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	2'735'670.60	2'696'500	39'170.60	0.00	2'735'670.60
31510.02	Entretien de véhicules	3'527.65	4'000	-472.35	0.00	3'527.65
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	30'091.90	40'000	-9'908.10	0.00	30'091.90
31700.01	Frais de repas	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	492.20	1'000	-507.80	0.00	492.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	6.25	0	6.25	0.00	6.25
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**4'501'539.87**	**4'450'600**	**50'939.87**	**0.00**	**4'501'539.87**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	5'201.00	0	5'201.00	0.00	5'201.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'697'653.00	0	3'697'653.00	0.00	3'697'653.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	9'672.00	0	9'672.00	0.00	9'672.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	4'450'600	-4'450'600.00	0.00	0.00
33014.00	Amort. non planif., terrains bâtis PA cpte général	789'013.87	0	789'013.87	0.00	789'013.87
34	**Charges financières**	**1'866'753.85**	**1'836'000**	**30'753.85**	**0.00**	**1'866'753.85**
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'115'866.35	1'109'000	6'866.35	0.00	1'115'866.35
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	728'856.50	727'000	1'856.50	0.00	728'856.50
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	22'031.00	0	22'031.00	0.00	22'031.00
39	**Imputations internes**	**3'900'626.85**	**4'651'100**	**-750'473.15**	**0.00**	**3'900'626.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'937.05	3'800	-1'862.95	0.00	1'937.05
39100.00	Prestations de services	120'505.35	387'900	-267'394.65	0.00	120'505.35

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39101.00	Prestations informatiques	20'917.45	18'000	2'917.45	0.00	20'917.45
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	55'330.00	58'300	-2'970.00	0.00	55'330.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'701'687.00	4'182'800	-481'113.00	0.00	3'701'687.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**19'561'637.06**	**-19'561'637.06**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	19'561'637.06	-19'561'637.06
42	**Taxes**	**0.00**	**-50'000**	**50'000.00**	**0.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-50'000	50'000.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-50'000.00**	**0**	**-50'000.00**	**0.00**	**-50'000.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-50'000.00	0	-50'000.00	0.00	-50'000.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-4'255'000.00**	**-4'625'000**	**370'000.00**	**0.00**	**-4'255'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-4'255'000.00	-4'625'000	370'000.00	0.00	-4'255'000.00
49	**Imputations internes**	**-106'236.00**	**-103'400**	**-2'836.00**	**0.00**	**-106'236.00**
49100.00	Prestations de services	-106'236.00	-103'400	-2'836.00	0.00	-106'236.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-14'695'532.40**	**14'695'532.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-14'695'532.40	14'695'532.40
119.03	**Concierges**	**1'825'138.08**	**1'818'600**	**6'538.08**	**0.00**	**1'825'138.08**
	Charges	1'881'013.08	1'821'600	59'413.08	0.00	1'881'013.08
	Revenus	-55'875.00	-3'000	-52'875.00	0.00	-55'875.00
30	**Charges de personnel**	**1'874'317.23**	**1'816'600**	**57'717.23**	**0.00**	**1'874'317.23**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'507'631.95	1'461'900	45'731.95	0.00	1'507'631.95
30100.02	Indemnités journalières	4'892.40	0	4'892.40	0.00	4'892.40
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-5'964.60	0	-5'964.60	0.00	-5'964.60
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-16'022.90	0	-16'022.90	0.00	-16'022.90
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-42'536.20	0	-42'536.20	0.00	-42'536.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	27'035.50	30'300	-3'264.50	0.00	27'035.50
30490.02	Allocations compensatoires	5'580.00	5'600	-20.00	0.00	5'580.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	32'515.05	0	32'515.05	0.00	32'515.05
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	80'985.31	75'300	5'685.31	0.00	80'985.31
30500.02	Cotisations patronales AC	16'695.56	15'600	1'095.56	0.00	16'695.56
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	167'153.50	175'900	-8'746.50	0.00	167'153.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	41'480.30	6'700	34'780.30	0.00	41'480.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	31'874.75	29'700	2'174.75	0.00	31'874.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	12'266.25	12'200	66.25	0.00	12'266.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	849.05	900	-50.95	0.00	849.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'581.31	2'500	81.31	0.00	2'581.31
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'300.00	0	7'300.00	0.00	7'300.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'487.60**	**4'000**	**487.60**	**0.00**	**4'487.60**
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	3'779.30	4'000	-220.70	0.00	3'779.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	661.35	0	661.35	0.00	661.35
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	46.95	0	46.95	0.00	46.95
39	**Imputations internes**	**2'208.25**	**1'000**	**1'208.25**	**0.00**	**2'208.25**
39100.00	Prestations de services	99.30	0	99.30	0.00	99.30
39101.00	Prestations informatiques	2'108.95	1'000	1'108.95	0.00	2'108.95
42	**Taxes**	**-7'027.50**	**-3'000**	**-4'027.50**	**0.00**	**-7'027.50**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-7'027.50	0	-7'027.50	0.00	-7'027.50
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-3'000	3'000.00	0.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-48'555.00**	**0**	**-48'555.00**	**0.00**	**-48'555.00**
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	-48'555.00	0	-48'555.00	0.00	-48'555.00
49	**Imputations internes**	**-292.50**	**0**	**-292.50**	**0.00**	**-292.50**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-292.50	0	-292.50	0.00	-292.50
	Serv. Permis de construire et Aménag. urbain	**1'851'589.02**	**1'884'700**	**-33'110.98**	**1'788'695.44**	**62'893.58**
	Charges	2'404'855.52	2'292'700	112'155.52	1'944'928.29	459'927.23
	Revenus	-553'266.50	-408'000	-145'266.50	-156'232.85	-397'033.65

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
120.01	**Espaces publics et aménagement urbain**	**1'297'098.62**	**1'228'100**	**68'998.62**	**1'181'387.49**	**115'711.13**
	Charges	1'534'998.62	1'453'100	81'898.62	1'183'302.84	351'695.78
	Revenus	-237'900.00	-225'000	-12'900.00	-1'915.35	-235'984.65
30	**Charges de personnel**	**619'951.60**	**573'600**	**46'351.60**	**0.00**	**619'951.60**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	494'315.75	462'600	31'715.75	0.00	494'315.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-924.00	0	-924.00	0.00	-924.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'872.50	4'100	1'772.50	0.00	5'872.50
30490.02	Allocations compensatoires	1'314.00	1'400	-86.00	0.00	1'314.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	25'694.20	24'700	994.20	0.00	25'694.20
30500.02	Cotisations patronales AC	5'297.75	5'100	197.75	0.00	5'297.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	61'734.30	58'400	3'334.30	0.00	61'734.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'261.95	2'200	61.95	0.00	2'261.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'113.45	9'800	313.45	0.00	10'113.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'204.05	4'200	4.05	0.00	4'204.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	269.80	300	-30.20	0.00	269.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	819.35	800	19.35	0.00	819.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	8'303.50	0	8'303.50	0.00	8'303.50
30990.00	Autres charges de personnel	675.00	0	675.00	0.00	675.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**301'998.62**	**303'800**	**-1'801.38**	**0.00**	**301'998.62**
31000.00	Matériel de bureau	2'149.30	2'000	149.30	0.00	2'149.30
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	42.00	0	42.00	0.00	42.00
31020.00	Imprimés, publications	2'889.59	2'000	889.59	0.00	2'889.59
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	547.81	1'500	-952.19	0.00	547.81
31051.00	Frais de réception	803.35	3'000	-2'196.65	0.00	803.35
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'471.00	3'000	1'471.00	0.00	4'471.00
31200.01	Eau - PA	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	819.75	1'100	-280.25	0.00	819.75
31300.05	Frais de ports	2'530.75	3'000	-469.25	0.00	2'530.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	257'648.45	220'000	37'648.45	0.00	257'648.45
31380.00	Cours, examens et conseils	1'350.00	3'000	-1'650.00	0.00	1'350.00
31430.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	28'049.02	62'000	-33'950.98	0.00	28'049.02
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	15.50	0	15.50	0.00	15.50
31700.01	Frais de repas	215.40	500	-284.60	0.00	215.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	329.80	500	-170.20	0.00	329.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	136.90	1'000	-863.10	0.00	136.90
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**435'971.00**	**436'500**	**-529.00**	**0.00**	**435'971.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	6'866.00	0	6'866.00	0.00	6'866.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	379'498.00	0	379'498.00	0.00	379'498.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	49'607.00	436'500	-386'893.00	0.00	49'607.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**50'000**	**-50'000.00**	**0.00**	**0.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	50'000	-50'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**177'077.40**	**89'200**	**87'877.40**	**0.00**	**177'077.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'213.70	3'000	-1'786.30	0.00	1'213.70
39100.00	Prestations de services	6'735.50	5'900	835.50	0.00	6'735.50
39101.00	Prestations informatiques	16'620.70	15'200	1'420.70	0.00	16'620.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	53'732.50	55'200	-1'467.50	0.00	53'732.50
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	98'525.00	9'600	88'925.00	0.00	98'525.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'183'302.84**	**-1'183'302.84**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'183'302.84	-1'183'302.84
42	**Taxes**	**-11'760.00**	**0**	**-11'760.00**	**0.00**	**-11'760.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-11'556.00	0	-11'556.00	0.00	-11'556.00
42500.00	Ventes	-204.00	0	-204.00	0.00	-204.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-225'000.00**	**-225'000**	**0.00**	**0.00**	**-225'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-225'000.00	-225'000	0.00	0.00	-225'000.00
49	**Imputations internes**	**-1'140.00**	**0**	**-1'140.00**	**0.00**	**-1'140.00**
49100.00	Prestations de services	-1'140.00	0	-1'140.00	0.00	-1'140.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'915.35**	**1'915.35**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'915.35	1'915.35
120.02	**Permis de construire**	**554'490.40**	**656'600**	**-102'109.60**	**607'307.95**	**-52'817.55**
	Charges	869'856.90	839'600	30'256.90	761'625.45	108'231.45
	Revenus	-315'366.50	-183'000	-132'366.50	-154'317.50	-161'049.00
30	**Charges de personnel**	**665'128.65**	**729'600**	**-64'471.35**	**0.00**	**665'128.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	533'073.25	588'400	-55'326.75	0.00	533'073.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'288.20	5'600	2'688.20	0.00	8'288.20
30490.02	Allocations compensatoires	2'280.00	2'300	-20.00	0.00	2'280.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	28'434.85	31'400	-2'965.15	0.00	28'434.85
30500.02	Cotisations patronales AC	5'669.50	6'200	-530.50	0.00	5'669.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	68'261.00	76'400	-8'139.00	0.00	68'261.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'305.05	2'100	205.05	0.00	2'305.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	11'192.90	12'400	-1'207.10	0.00	11'192.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'069.60	3'300	769.60	0.00	4'069.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	297.90	400	-102.10	0.00	297.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	906.40	1'100	-193.60	0.00	906.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	350.00	0	350.00	0.00	350.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**13'735.50**	**19'500**	**-5'764.50**	**0.00**	**13'735.50**
31000.00	Matériel de bureau	486.85	1'500	-1'013.15	0.00	486.85
31020.00	Imprimés, publications	2'314.60	2'000	314.60	0.00	2'314.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31051.00	Frais de réception	1'535.40	1'200	335.40	0.00	1'535.40
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	511.90	1'500	-988.10	0.00	511.90
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'000.00	2'000	0.00	0.00	2'000.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	904.60	700	204.60	0.00	904.60
31300.04	Cotisations	2'455.60	1'000	1'455.60	0.00	2'455.60
31300.05	Frais de ports	1'768.25	2'000	-231.75	0.00	1'768.25
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31380.00	Cours, examens et conseils	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	828.00	0	828.00	0.00	828.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	897.80	300	597.80	0.00	897.80
31810.00	Pertes sur créances effectives	32.50	0	32.50	0.00	32.50
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**157'000.00**	**50'000**	**107'000.00**	**0.00**	**157'000.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	157'000.00	50'000	107'000.00	0.00	157'000.00
39	**Imputations internes**	**33'992.75**	**40'500**	**-6'507.25**	**0.00**	**33'992.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	282.15	3'300	-3'017.85	0.00	282.15
39100.00	Prestations de services	4'222.85	8'600	-4'377.15	0.00	4'222.85
39101.00	Prestations informatiques	13'717.75	12'800	917.75	0.00	13'717.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'770.00	15'800	-30.00	0.00	15'770.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**761'625.45**	**-761'625.45**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	761'625.45	-761'625.45
42	**Taxes**	**-314'116.50**	**-183'000**	**-131'116.50**	**0.00**	**-314'116.50**
42000.01	Taxes d'exemption pour places de parcs	-157'000.00	-50'000	-107'000.00	0.00	-157'000.00
42100.00	Emoluments administratifs	-143'288.00	-120'000	-23'288.00	0.00	-143'288.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-13'756.50	-13'000	-756.50	0.00	-13'756.50
42500.00	Ventes	-72.00	0	-72.00	0.00	-72.00
43	**Revenus divers**	**-570.00**	**0**	**-570.00**	**0.00**	**-570.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-570.00	0	-570.00	0.00	-570.00
49	**Imputations internes**	**-680.00**	**0**	**-680.00**	**0.00**	**-680.00**
49100.00	Prestations de services	-680.00	0	-680.00	0.00	-680.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-154'317.50**	**154'317.50**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-154'317.50	154'317.50
	Planif. énergétique, délégué(e) à l'énergie	**753'344.90**	**757'400**	**-4'055.10**	**465'057.04**	**288'287.86**
	Charges	1'647'128.90	1'257'400	389'728.90	1'018'918.04	628'210.86
	Revenus	-893'784.00	-500'000	-393'784.00	-553'861.00	-339'923.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
121.00	**Délégué à l'énergie**	**753'344.90**	**757'400**	**-4'055.10**	**465'057.04**	**288'287.86**
	Charges	1'647'128.90	1'257'400	389'728.90	1'018'918.04	628'210.86
	Revenus	-893'784.00	-500'000	-393'784.00	-553'861.00	-339'923.00
30	**Charges de personnel**	**184'022.15**	**178'600**	**5'422.15**	**0.00**	**184'022.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	145'946.10	145'000	946.10	0.00	145'946.10
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	4'912.90	0	4'912.90	0.00	4'912.90
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'733.10	7'800	-66.90	0.00	7'733.10
30500.02	Cotisations patronales AC	1'480.75	1'400	80.75	0.00	1'480.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	19'095.60	18'900	195.60	0.00	19'095.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	132.60	600	-467.40	0.00	132.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'043.95	3'100	-56.05	0.00	3'043.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'304.55	1'400	-95.45	0.00	1'304.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	81.25	100	-18.75	0.00	81.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	246.35	300	-53.65	0.00	246.35
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**266'314.80**	**68'000**	**198'314.80**	**0.00**	**266'314.80**
31000.00	Matériel de bureau	7.90	500	-492.10	0.00	7.90
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	86.30	500	-413.70	0.00	86.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	535.45	500	35.45	0.00	535.45
31051.00	Frais de réception	410.50	1'000	-589.50	0.00	410.50
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	832.05	1'000	-167.95	0.00	832.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	123.30	200	-76.70	0.00	123.30
31300.04	Cotisations	16'234.00	14'000	2'234.00	0.00	16'234.00
31300.05	Frais de ports	117.80	500	-382.20	0.00	117.80
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	247'660.30	40'000	207'660.30	0.00	247'660.30
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	7'600	-7'600.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	307.20	1'000	-692.80	0.00	307.20
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**500'000.00**	**500'000**	**0.00**	**0.00**	**500'000.00**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	500'000.00	500'000	0.00	0.00	500'000.00
36	**Charges de transfert**	**682'536.00**	**500'000**	**182'536.00**	**0.00**	**682'536.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	256'458.00	100'000	156'458.00	0.00	256'458.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	36'700.00	100'000	-63'300.00	0.00	36'700.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	389'378.00	300'000	89'378.00	0.00	389'378.00
39	**Imputations internes**	**14'255.95**	**10'800**	**3'455.95**	**0.00**	**14'255.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	2'036.00	600	1'436.00	0.00	2'036.00
39101.00	Prestations informatiques	5'619.95	3'500	2'119.95	0.00	5'619.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'600.00	6'600	0.00	0.00	6'600.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'018'918.04**	**-1'018'918.04**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'018'918.04	-1'018'918.04
42	**Taxes**	**-1'248.00**	**0**	**-1'248.00**	**0.00**	**-1'248.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'248.00	0	-1'248.00	0.00	-1'248.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-682'536.00**	**-500'000**	**-182'536.00**	**0.00**	**-682'536.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-682'536.00	-500'000	-182'536.00	0.00	-682'536.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-210'000.00**	**0**	**-210'000.00**	**0.00**	**-210'000.00**
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	-210'000.00	0	-210'000.00	0.00	-210'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-553'861.00**	**553'861.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-553'861.00	553'861.00
09	**Environnement**	**318'941.91**	**828'500**	**-509'558.09**	**1'862'637.27**	**-1'543'695.36**
	Charges	4'520'921.55	5'171'200	-650'278.45	5'615'593.58	-1'094'672.03
	Revenus	-4'201'979.64	-4'342'700	140'720.36	-3'752'956.31	-449'023.33
	Caves de la Ville	**-70'366.97**	**0**	**-70'366.97**	**-104'960.72**	**34'593.75**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Charges	819'601.84	926'400	-106'798.16	836'309.67	-16'707.83
	Revenus	-889'968.81	-926'400	36'431.19	-941'270.39	51'301.58
122.00	**Caves de la Ville**	**-70'366.97**	**0**	**-70'366.97**	**-104'960.72**	**34'593.75**
	Charges	819'601.84	926'400	-106'798.16	836'309.67	-16'707.83
	Revenus	-889'968.81	-926'400	36'431.19	-941'270.39	51'301.58
30	**Charges de personnel**	**228'486.50**	**227'300**	**1'186.50**	**0.00**	**228'486.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	187'784.90	186'000	1'784.90	0.00	187'784.90
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	10'019.20	10'000	19.20	0.00	10'019.20
30500.02	Cotisations patronales AC	2'065.65	1'900	165.65	0.00	2'065.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	22'118.10	23'000	-881.90	0.00	22'118.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	196.75	300	-103.25	0.00	196.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'943.85	4'000	-56.15	0.00	3'943.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'520.90	1'400	120.90	0.00	1'520.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	105.20	400	-294.80	0.00	105.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	319.35	300	19.35	0.00	319.35
30990.00	Autres charges de personnel	412.60	0	412.60	0.00	412.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**561'015.71**	**682'100**	**-121'084.29**	**0.00**	**561'015.71**
31000.00	Matériel de bureau	888.40	3'500	-2'611.60	0.00	888.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	104'794.95	112'000	-7'205.05	0.00	104'794.95
31010.02	Carburants voitures/machines	860.19	2'000	-1'139.81	0.00	860.19
31020.00	Imprimés, publications	1'385.60	5'500	-4'114.40	0.00	1'385.60
31051.00	Frais de réception	10'553.25	6'000	4'553.25	0.00	10'553.25
31110.01	Achats de machines et outils	16'652.50	20'500	-3'847.50	0.00	16'652.50
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	103.00	0	103.00	0.00	103.00
31200.01	Eau - PA	2'644.70	4'000	-1'355.30	0.00	2'644.70
31200.02	Electricité	11'998.40	18'000	-6'001.60	0.00	11'998.40
31200.03	Gaz	64.80	100	-35.20	0.00	64.80
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	354'061.97	415'500	-61'438.03	0.00	354'061.97
31300.02	Frais bancaires et postaux	308.06	1'500	-1'191.94	0.00	308.06
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	774.00	0	774.00	0.00	774.00
31300.04	Cotisations	4'752.34	7'200	-2'447.66	0.00	4'752.34
31300.05	Frais de ports	2'029.10	1'700	329.10	0.00	2'029.10
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	31.00	1'200	-1'169.00	0.00	31.00
31332.00	Contrat de prestation informatique	7'998.50	6'300	1'698.50	0.00	7'998.50
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.75	1'300	-660.25	0.00	639.75
31340.09	Primes d'assurances	35'719.75	33'500	2'219.75	0.00	35'719.75
31370.01	Impôts et taxes	2'994.85	0	2'994.85	0.00	2'994.85
31370.02	TVA forfait	0.00	23'500	-23'500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	13.20	10'000	-9'986.80	0.00	13.20
31510.02	Entretien de véhicules	688.55	3'000	-2'311.45	0.00	688.55
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	259.20	0	259.20	0.00	259.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	15.85	2'000	-1'984.15	0.00	15.85
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	783.80	3'000	-2'216.20	0.00	783.80
34	**Charges financières**	**2'914.73**	**2'300**	**614.73**	**0.00**	**2'914.73**
34393.04	Taxes pour véhicules de services	558.00	0	558.00	0.00	558.00
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'865.40	2'300	-434.60	0.00	1'865.40
34990.00	Autres charges financières	491.33	0	491.33	0.00	491.33
36	**Charges de transfert**	**10'000.00**	**0**	**10'000.00**	**0.00**	**10'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	10'000.00	0	10'000.00	0.00	10'000.00
39	**Imputations internes**	**17'184.90**	**14'700**	**2'484.90**	**0.00**	**17'184.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	589.85	1'200	-610.15	0.00	589.85
39100.00	Prestations de services	2'157.20	1'200	957.20	0.00	2'157.20
39101.00	Prestations informatiques	3'987.85	2'000	1'987.85	0.00	3'987.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'000.00	10'000	0.00	0.00	10'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	450.00	300	150.00	0.00	450.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**836'309.67**	**-836'309.67**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	836'309.67	-836'309.67
42	**Taxes**	**-522'081.51**	**-849'200**	**327'118.49**	**0.00**	**-522'081.51**
42500.00	Ventes	-371'573.51	-734'200	362'626.49	0.00	-371'573.51
42600.00	Remboursement de tiers	-150'508.00	-115'000	-35'508.00	0.00	-150'508.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
43	**Revenus divers**	**-297'000.00**	**0**	**-297'000.00**	**0.00**	**-297'000.00**
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	-300'378.10	0	-300'378.10	0.00	-300'378.10
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	3'378.10	0	3'378.10	0.00	3'378.10
44	**Revenus financiers**	**-3.40**	**0**	**-3.40**	**0.00**	**-3.40**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-3.40	0	-3.40	0.00	-3.40
49	**Imputations internes**	**-70'883.90**	**-77'200**	**6'316.10**	**0.00**	**-70'883.90**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-70'883.90	-77'200	6'316.10	0.00	-70'883.90
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-941'270.39**	**941'270.39**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-941'270.39	941'270.39
	Domaines, délégué(e) aux domaines	**-547'968.48**	**-33'300**	**-514'668.48**	**585'330.17**	**-1'133'298.65**
	Charges	1'531'487.72	1'772'400	-240'912.28	2'168'910.95	-637'423.23
	Revenus	-2'079'456.20	-1'805'700	-273'756.20	-1'583'580.78	-495'875.42
123.00	**Domaines**	**-547'968.48**	**-33'300**	**-514'668.48**	**585'330.17**	**-1'133'298.65**
	Charges	1'531'487.72	1'772'400	-240'912.28	2'168'910.95	-637'423.23
	Revenus	-2'079'456.20	-1'805'700	-273'756.20	-1'583'580.78	-495'875.42
30	**Charges de personnel**	**254'756.65**	**257'200**	**-2'443.35**	**0.00**	**254'756.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	207'843.70	209'400	-1'556.30	0.00	207'843.70
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	11'049.50	11'200	-150.50	0.00	11'049.50
30500.02	Cotisations patronales AC	2'278.60	2'400	-121.40	0.00	2'278.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	26'464.45	27'100	-635.55	0.00	26'464.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	217.35	300	-82.65	0.00	217.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	4'348.85	4'400	-51.15	0.00	4'348.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'762.10	1'800	-37.90	0.00	1'762.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	115.55	200	-84.45	0.00	115.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	351.55	400	-48.45	0.00	351.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	100.00	0	100.00	0.00	100.00
30990.00	Autres charges de personnel	225.00	0	225.00	0.00	225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**-9'338.10**	**0**	**-9'338.10**	**0.00**	**-9'338.10**
31051.00	Frais de réception	631.90	0	631.90	0.00	631.90
31300.04	Cotisations	30.00	0	30.00	0.00	30.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	-10'000.00	0	-10'000.00	0.00	-10'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**63'939.60**	**262'700**	**-198'760.40**	**0.00**	**63'939.60**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	10'052.00	0	10'052.00	0.00	10'052.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	9'436.00	0	9'436.00	0.00	9'436.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	27'996.00	0	27'996.00	0.00	27'996.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	262'700	-262'700.00	0.00	0.00
33019.00	Amort. non planif., autres immo. corpo. PA du cpte ..	16'455.60	0	16'455.60	0.00	16'455.60
34	**Charges financières**	**705'301.37**	**689'600**	**15'701.37**	**0.00**	**705'301.37**
34110.00	Pertes réalisées sur les terrains PF	0.45	0	0.45	0.00	0.45
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	70'169.55	70'500	-330.45	0.00	70'169.55
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	300'855.87	300'000	855.87	0.00	300'855.87
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	50'080.00	0	50'080.00	0.00	50'080.00
34311.02	Carburant utilisé pour PF	1'485.90	700	785.90	0.00	1'485.90
34312.01	Acquisition de meubles et appareils de bureau	66.65	0	66.65	0.00	66.65
34313.03	Entretien de véhicules	8'078.85	10'000	-1'921.15	0.00	8'078.85
34314.05	Autres loyers et frais d'utilisation	230.00	60'250	-60'020.00	0.00	230.00
34315.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
34315.03	Frais de déplacement (autres)	15.00	200	-185.00	0.00	15.00
34315.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	20.70	800	-779.30	0.00	20.70
34390.01	Matériel de bureau	570.65	700	-129.35	0.00	570.65
34390.02	Imprimés, publications	4'120.50	5'200	-1'079.50	0.00	4'120.50
34391.01	Eau - PF	17'066.60	15'600	1'466.60	0.00	17'066.60
34391.02	Eléctricité	18'466.25	20'000	-1'533.75	0.00	18'466.25
34391.03	Gaz	14'989.75	13'000	1'989.75	0.00	14'989.75
34391.04	Mazout	729.60	1'600	-870.40	0.00	729.60
34391.09	Autres charges d'alimentation et élimination	1'814.40	8'500	-6'685.60	0.00	1'814.40
34392.00	Taxes d'évac. eaux usées et d'élimin. ordures	-298.00	2'000	-2'298.00	0.00	-298.00
34393.01	Impôts et taxes	19'556.20	13'000	6'556.20	0.00	19'556.20
34393.04	Taxes pour véhicules de services	683.00	550	133.00	0.00	683.00
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	45'151.50	40'000	5'151.50	0.00	45'151.50

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
34394.02	Primes d'assurances véhicules	1'429.45	1'400	29.45	0.00	1'429.45
34394.09	Primes d'assurances	12'510.10	12'900	-389.90	0.00	12'510.10
34395.01	Prestations de services de tiers	34'164.00	35'000	-836.00	0.00	34'164.00
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	914.50	1'400	-485.50	0.00	914.50
34395.05	Frais de ports	690.75	1'000	-309.25	0.00	690.75
34397.00	Honoraires de conseillers externes et experts	65'328.15	75'000	-9'671.85	0.00	65'328.15
34410.00	Réévaluations des terrains PF	996.00	0	996.00	0.00	996.00
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	35'415.00	0	35'415.00	0.00	35'415.00
36	**Charges de transfert**	**14'572.50**	**0**	**14'572.50**	**0.00**	**14'572.50**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	14'572.50	0	14'572.50	0.00	14'572.50
39	**Imputations internes**	**502'255.70**	**562'900**	**-60'644.30**	**0.00**	**502'255.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'229.80	800	429.80	0.00	1'229.80
39100.00	Prestations de services	63'792.60	89'500	-25'707.40	0.00	63'792.60
39101.00	Prestations informatiques	6'969.30	5'200	1'769.30	0.00	6'969.30
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'000.00	10'000	0.00	0.00	10'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'050.00	300	750.00	0.00	1'050.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	419'034.00	457'100	-38'066.00	0.00	419'034.00
39800.00	Reports internes	180.00	0	180.00	0.00	180.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'168'910.95**	**-2'168'910.95**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'168'910.95	-2'168'910.95
42	**Taxes**	**-7'564.85**	**-14'500**	**6'935.15**	**0.00**	**-7'564.85**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-549.25	0	-549.25	0.00	-549.25
42600.00	Remboursement de tiers	-7'015.60	-14'500	7'484.40	0.00	-7'015.60
44	**Revenus financiers**	**-1'472'536.00**	**-1'296'200**	**-176'336.00**	**0.00**	**-1'472'536.00**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-1'458'586.60	-1'282'000	-176'586.60	0.00	-1'458'586.60
44320.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	0.00	-4'200	4'200.00	0.00	0.00
44390.00	Remboursement de charges	-13'024.20	-10'000	-3'024.20	0.00	-13'024.20
44391.00	Autres remboursement de tiers	-925.20	0	-925.20	0.00	-925.20
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-370'000**	**370'000.00**	**0.00**	**0.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-370'000	370'000.00	0.00	0.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-370'000.00**	**0**	**-370'000.00**	**0.00**	**-370'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-370'000.00	0	-370'000.00	0.00	-370'000.00
49	**Imputations internes**	**-229'355.35**	**-125'000**	**-104'355.35**	**0.00**	**-229'355.35**
49100.00	Prestations de services	-44'542.10	-400	-44'142.10	0.00	-44'542.10
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-184'813.25	-124'600	-60'213.25	0.00	-184'813.25
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'583'580.78**	**1'583'580.78**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'583'580.78	1'583'580.78
	Forêts	**879'054.36**	**810'100**	**68'954.36**	**1'382'267.82**	**-503'213.46**
	Charges	2'111'608.99	2'420'700	-309'091.01	2'610'372.96	-498'763.97
	Revenus	-1'232'554.63	-1'610'600	378'045.37	-1'228'105.14	-4'449.49
124.00	**Forêts**	**879'054.36**	**810'100**	**68'954.36**	**1'382'267.82**	**-503'213.46**
	Charges	2'111'608.99	2'420'700	-309'091.01	2'610'372.96	-498'763.97
	Revenus	-1'232'554.63	-1'610'600	378'045.37	-1'228'105.14	-4'449.49
30	**Charges de personnel**	**1'072'533.25**	**1'127'100**	**-54'566.75**	**0.00**	**1'072'533.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	857'226.50	881'300	-24'073.50	0.00	857'226.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-29'208.40	0	-29'208.40	0.00	-29'208.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	9'860.00	10'500	-640.00	0.00	9'860.00
30490.02	Allocations compensatoires	4'405.00	5'000	-595.00	0.00	4'405.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	45'057.75	47'000	-1'942.25	0.00	45'057.75
30500.02	Cotisations patronales AC	9'289.60	9'700	-410.40	0.00	9'289.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	103'102.70	102'400	702.70	0.00	103'102.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	42'286.15	43'100	-813.85	0.00	42'286.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'734.25	18'600	-865.75	0.00	17'734.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'376.40	7'400	-23.60	0.00	7'376.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	813.30	600	213.30	0.00	813.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'435.60	1'500	-64.40	0.00	1'435.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'524.40	0	2'524.40	0.00	2'524.40

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30990.00	Autres charges de personnel	630.00	0	630.00	0.00	630.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**770'978.25**	**1'024'100**	**-253'121.75**	**0.00**	**770'978.25**
31000.00	Matériel de bureau	525.45	3'000	-2'474.55	0.00	525.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	13'391.40	52'000	-38'608.60	0.00	13'391.40
31010.02	Carburants voitures/machines	13'717.50	28'000	-14'282.50	0.00	13'717.50
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	48.00	0	48.00	0.00	48.00
31051.00	Frais de réception	2'189.70	5'000	-2'810.30	0.00	2'189.70
31060.00	Matériel médical et sanitaire	62.95	0	62.95	0.00	62.95
31110.01	Achats de machines et outils	7'716.40	40'000	-32'283.60	0.00	7'716.40
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	8'430.00	17'000	-8'570.00	0.00	8'430.00
31200.02	Electricité	277.20	0	277.20	0.00	277.20
31200.04	Mazout	2'977.60	3'000	-22.40	0.00	2'977.60
31200.05	Chauffage à distance	2'474.00	2'000	474.00	0.00	2'474.00
31300.01	Prestations de services de tiers	587'062.60	715'000	-127'937.40	0.00	587'062.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'693.65	4'500	-1'806.35	0.00	2'693.65
31300.04	Cotisations	1'140.00	2'500	-1'360.00	0.00	1'140.00
31300.05	Frais de ports	878.80	2'500	-1'621.20	0.00	878.80
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	10'577.60	10'000	577.60	0.00	10'577.60
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	530.85	500	30.85	0.00	530.85
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'498.55	4'200	-701.45	0.00	3'498.55
31370.01	Impôts et taxes	1'421.00	0	1'421.00	0.00	1'421.00
31370.02	TVA forfait	0.00	11'900	-11'900.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'993.75	0	1'993.75	0.00	1'993.75
31510.01	Entretien de machines et outils	8'635.40	12'000	-3'364.60	0.00	8'635.40
31510.02	Entretien de véhicules	14'528.55	15'000	-471.45	0.00	14'528.55
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	60'560.00	60'000	560.00	0.00	60'560.00
31700.01	Frais de repas	9'286.50	12'000	-2'713.50	0.00	9'286.50
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	11'179.20	12'000	-820.80	0.00	11'179.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	3'411.00	2'000	1'411.00	0.00	3'411.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	8'000	-8'000.00	0.00	0.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'770.60	2'000	-229.40	0.00	1'770.60
34	**Charges financières**	**8'388.79**	**0**	**8'388.79**	**0.00**	**8'388.79**
34990.00	Autres charges financières	8'388.79	0	8'388.79	0.00	8'388.79
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**75'316.00**	**85'000**	**-9'684.00**	**0.00**	**75'316.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	75'316.00	85'000	-9'684.00	0.00	75'316.00
36	**Charges de transfert**	**40'000.00**	**40'000**	**0.00**	**0.00**	**40'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	40'000.00	40'000	0.00	0.00	40'000.00
39	**Imputations internes**	**144'392.70**	**144'500**	**-107.30**	**0.00**	**144'392.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	855.75	1'200	-344.25	0.00	855.75
39100.00	Prestations de services	12'204.95	1'300	10'904.95	0.00	12'204.95
39101.00	Prestations informatiques	6'000.00	6'000	0.00	0.00	6'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	21'704.00	21'000	704.00	0.00	21'704.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	103'028.00	114'400	-11'372.00	0.00	103'028.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'610'372.96**	**-2'610'372.96**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'610'372.96	-2'610'372.96
42	**Taxes**	**-701'350.73**	**-872'000**	**170'649.27**	**0.00**	**-701'350.73**
42000.03	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-19'871.22	-50'000	30'128.78	0.00	-19'871.22
42500.00	Ventes	-681'479.51	-820'000	138'520.49	0.00	-681'479.51
43	**Revenus divers**	**26'129.60**	**0**	**26'129.60**	**0.00**	**26'129.60**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-7'310.40	0	-7'310.40	0.00	-7'310.40
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	33'440.00	0	33'440.00	0.00	33'440.00
44	**Revenus financiers**	**-50'645.35**	**-55'000**	**4'354.65**	**0.00**	**-50'645.35**
44510.00	Revenus de participations PA	-100.00	0	-100.00	0.00	-100.00
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-50'545.35	-50'000	-545.35	0.00	-50'545.35
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	0.00	-5'000	5'000.00	0.00	0.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-200'000.00**	**-268'000**	**68'000.00**	**0.00**	**-200'000.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-200'000.00	-268'000	68'000.00	0.00	-200'000.00

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
46	**Revenus de transfert**	**-228'687.95**	**-317'000**	**88'312.05**	**0.00**	**-228'687.95**
46100.00	Dédommagements de la Confédération	-7'960.65	-8'000	39.35	0.00	-7'960.65
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-95'425.30	-89'000	-6'425.30	0.00	-95'425.30
46300.00	Subventions de la Confédération	-81'635.00	-170'000	88'365.00	0.00	-81'635.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-43'667.00	-50'000	6'333.00	0.00	-43'667.00
49	**Imputations internes**	**-78'000.20**	**-98'600**	**20'599.80**	**0.00**	**-78'000.20**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-1'602.50	-900	-702.50	0.00	-1'602.50
49100.00	Prestations de services	-8'901.70	-26'500	17'598.30	0.00	-8'901.70
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-30'280.00	-30'000	-280.00	0.00	-30'280.00
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-37'216.00	-41'200	3'984.00	0.00	-37'216.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'228'105.14**	**1'228'105.14**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'228'105.14	1'228'105.14
	Environnement, délégué(e) à l'environnement	**58'223.00**	**51'700**	**6'523.00**	**0.00**	**58'223.00**
	Charges	58'223.00	51'700	6'523.00	0.00	58'223.00
125.00	**Délégué à l'environnement**	**58'223.00**	**51'700**	**6'523.00**	**0.00**	**58'223.00**
	Charges	58'223.00	51'700	6'523.00	0.00	58'223.00
30	**Charges de personnel**	**58'223.00**	**51'700**	**6'523.00**	**0.00**	**58'223.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	46'296.70	40'700	5'596.70	0.00	46'296.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'160.40	1'100	60.40	0.00	1'160.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'408.95	2'200	208.95	0.00	2'408.95
30500.02	Cotisations patronales AC	477.95	500	-22.05	0.00	477.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'083.85	5'500	583.85	0.00	6'083.85
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	44.15	200	-155.85	0.00	44.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	947.90	900	47.90	0.00	947.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	406.25	400	6.25	0.00	406.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	25.15	100	-74.85	0.00	25.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	76.70	100	-23.30	0.00	76.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	250.00	0	250.00	0.00	250.00
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Dicastère Education, Santé, Mobilité	**46'455'631.18**	**49'538'000**	**-3'082'368.82**	**52'076'939.71**	**-5'621'308.53**
	Charges	58'791'118.38	60'610'500	-1'819'381.62	63'445'275.27	-4'654'156.89
	Revenus	-12'335'487.20	-11'072'500	-1'262'987.20	-11'368'335.56	-967'151.64
05	**Santé**	**763'296.56**	**904'700**	**-141'403.44**	**1'081'093.14**	**-317'796.58**
	Charges	2'562'342.51	2'643'300	-80'957.49	2'792'491.99	-230'149.48
	Revenus	-1'799'045.95	-1'738'600	-60'445.95	-1'711'398.85	-87'647.10
	Service de la Santé	**763'296.56**	**904'700**	**-141'403.44**	**1'081'093.14**	**-317'796.58**
	Charges	2'562'342.51	2'643'300	-80'957.49	2'792'491.99	-230'149.48
	Revenus	-1'799'045.95	-1'738'600	-60'445.95	-1'711'398.85	-87'647.10
109.01	**Centre de santé sexuelle**	**189'560.08**	**214'600**	**-25'039.92**	**267'597.92**	**-78'037.84**
	Charges	404'444.38	406'000	-1'555.62	462'171.82	-57'727.44
	Revenus	-214'884.30	-191'400	-23'484.30	-194'573.90	-20'310.40
30	**Charges de personnel**	**332'253.60**	**326'400**	**5'853.60**	**0.00**	**332'253.60**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	261'757.10	262'800	-1'042.90	0.00	261'757.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'278.50	3'500	2'778.50	0.00	6'278.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	13'965.00	14'100	-135.00	0.00	13'965.00
30500.02	Cotisations patronales AC	2'878.95	2'900	-21.05	0.00	2'878.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	33'961.80	34'100	-138.20	0.00	33'961.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	274.60	300	-25.40	0.00	274.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'496.35	5'600	-103.65	0.00	5'496.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'354.50	2'400	-45.50	0.00	2'354.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	146.65	200	-53.35	0.00	146.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	445.15	500	-54.85	0.00	445.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'515.00	0	4'515.00	0.00	4'515.00
30990.00	Autres charges de personnel	180.00	0	180.00	0.00	180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**10'303.28**	**17'400**	**-7'096.72**	**0.00**	**10'303.28**
31000.00	Matériel de bureau	241.05	4'000	-3'758.95	0.00	241.05
31020.00	Imprimés, publications	20.00	0	20.00	0.00	20.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	291.10	1'000	-708.90	0.00	291.10
31051.00	Frais de réception	45.65	0	45.65	0.00	45.65
31060.00	Matériel médical et sanitaire	2'123.63	4'000	-1'876.37	0.00	2'123.63
31300.01	Prestations de services de tiers	4'153.70	6'000	-1'846.30	0.00	4'153.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	581.65	500	81.65	0.00	581.65
31300.04	Cotisations	812.00	500	312.00	0.00	812.00
31300.05	Frais de ports	253.15	400	-146.85	0.00	253.15
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	165.00	0	165.00	0.00	165.00
31700.01	Frais de repas	400.00	0	400.00	0.00	400.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	482.20	1'000	-517.80	0.00	482.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	734.15	0	734.15	0.00	734.15
39	**Imputations internes**	**61'887.50**	**62'200**	**-312.50**	**0.00**	**61'887.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	1'300	-1'300.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	2'869.10	1'900	969.10	0.00	2'869.10
39101.00	Prestations informatiques	8'568.40	8'500	68.40	0.00	8'568.40
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	50'450.00	50'500	-50.00	0.00	50'450.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**462'171.82**	**-462'171.82**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	462'171.82	-462'171.82
42	**Taxes**	**-12'884.30**	**-6'400**	**-6'484.30**	**0.00**	**-12'884.30**
42310.00	Taxes de cours	-9'221.20	-6'000	-3'221.20	0.00	-9'221.20
42500.00	Ventes	-132.30	-400	267.70	0.00	-132.30
42600.00	Remboursement de tiers	-3'530.80	0	-3'530.80	0.00	-3'530.80
46	**Revenus de transfert**	**-202'000.00**	**-185'000**	**-17'000.00**	**0.00**	**-202'000.00**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-202'000.00	-185'000	-17'000.00	0.00	-202'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-194'573.90**	**194'573.90**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-194'573.90	194'573.90
109.02	**Centre d'orthophonie**	**290'249.20**	**344'500**	**-54'250.80**	**659'758.35**	**-369'509.15**
	Charges	1'726'136.70	1'750'300	-24'163.30	2'034'775.25	-308'638.55
	Revenus	-1'435'887.50	-1'405'800	-30'087.50	-1'375'016.90	-60'870.60

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**1'530'206.91**	**1'583'700**	**-53'493.09**	**0.00**	**1'530'206.91**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'218'283.45	1'250'800	-32'516.55	0.00	1'218'283.45
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-4'549.30	0	-4'549.30	0.00	-4'549.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'199.75	6'400	-200.25	0.00	6'199.75
30490.02	Allocations compensatoires	150.00	300	-150.00	0.00	150.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	64'736.95	66'700	-1'963.05	0.00	64'736.95
30500.02	Cotisations patronales AC	13'346.45	13'800	-453.55	0.00	13'346.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	156'970.05	168'900	-11'929.95	0.00	156'970.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'275.05	1'400	-124.95	0.00	1'275.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'481.25	26'300	-818.75	0.00	25'481.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'541.10	10'500	41.10	0.00	10'541.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	680.15	800	-119.85	0.00	680.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'061.75	2'200	-138.25	0.00	2'061.75
30593.00	Caisse de remplacement	17'014.40	17'600	-585.60	0.00	17'014.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	17'070.86	18'000	-929.14	0.00	17'070.86
30990.00	Autres charges de personnel	945.00	0	945.00	0.00	945.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**18'723.69**	**21'700**	**-2'976.31**	**0.00**	**18'723.69**
31000.00	Matériel de bureau	2'738.75	3'500	-761.25	0.00	2'738.75
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	452.40	0	452.40	0.00	452.40
31040.00	Matériel didactique	2'564.59	5'000	-2'435.41	0.00	2'564.59
31051.00	Frais de réception	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	844.65	2'500	-1'655.35	0.00	844.65
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	1'656.50	0	1'656.50	0.00	1'656.50
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'200.95	1'600	600.95	0.00	2'200.95
31300.04	Cotisations	110.00	0	110.00	0.00	110.00
31300.05	Frais de ports	1'719.25	1'900	-180.75	0.00	1'719.25
31302.00	Médecin / dentiste	120.00	0	120.00	0.00	120.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	170.00	0	170.00	0.00	170.00
31340.09	Primes d'assurances	68.65	100	-31.35	0.00	68.65
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	3'386.40	5'000	-1'613.60	0.00	3'386.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	891.85	0	891.85	0.00	891.85
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	844.70	0	844.70	0.00	844.70
31810.00	Pertes sur créances effectives	955.00	500	455.00	0.00	955.00
34	**Charges financières**	**-472.00**	**0**	**-472.00**	**0.00**	**-472.00**
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	-472.00	0	-472.00	0.00	-472.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**2'000**	**-2'000.00**	**0.00**	**0.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**177'678.10**	**142'900**	**34'778.10**	**0.00**	**177'678.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	946.35	2'300	-1'353.65	0.00	946.35
39100.00	Prestations de services	34'779.05	2'300	32'479.05	0.00	34'779.05
39101.00	Prestations informatiques	20'299.70	21'200	-900.30	0.00	20'299.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	121'653.00	117'100	4'553.00	0.00	121'653.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'034'775.25**	**-2'034'775.25**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'034'775.25	-2'034'775.25
42	**Taxes**	**-1'174'303.30**	**-1'088'200**	**-86'103.30**	**0.00**	**-1'174'303.30**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'171'721.80	-1'088'000	-83'721.80	0.00	-1'171'721.80
42600.00	Remboursement de tiers	-2'581.50	-200	-2'381.50	0.00	-2'581.50
46	**Revenus de transfert**	**-223'763.80**	**-317'600**	**93'836.20**	**0.00**	**-223'763.80**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-161'319.00	-191'000	29'681.00	0.00	-161'319.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-62'444.80	-126'600	64'155.20	0.00	-62'444.80
49	**Imputations internes**	**-37'820.40**	**0**	**-37'820.40**	**0.00**	**-37'820.40**
49100.00	Prestations de services	-31'074.00	0	-31'074.00	0.00	-31'074.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-6'746.40	0	-6'746.40	0.00	-6'746.40
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'375'016.90**	**1'375'016.90**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'375'016.90	1'375'016.90

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
109.03	**Santé bucco-dentaire**	**132'270.35**	**150'600**	**-18'329.65**	**153'736.87**	**-21'466.52**
	Charges	279'544.50	292'000	-12'455.50	295'544.92	-16'000.42
	Revenus	-147'274.15	-141'400	-5'874.15	-141'808.05	-5'466.10
30	**Charges de personnel**	**60'064.85**	**61'000**	**-935.15**	**0.00**	**60'064.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	47'851.70	47'900	-48.30	0.00	47'851.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'653.00	2'100	-447.00	0.00	1'653.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'552.65	2'600	-47.35	0.00	2'552.65
30500.02	Cotisations patronales AC	526.50	600	-73.50	0.00	526.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	5'842.20	5'900	-57.80	0.00	5'842.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	50.10	100	-49.90	0.00	50.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'004.90	1'100	-95.10	0.00	1'004.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	430.90	500	-69.10	0.00	430.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	26.65	100	-73.35	0.00	26.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	81.25	100	-18.75	0.00	81.25
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**177'748.90**	**176'700**	**1'048.90**	**0.00**	**177'748.90**
31000.00	Matériel de bureau	56.00	1'000	-944.00	0.00	56.00
31051.00	Frais de réception	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'285.50	1'000	285.50	0.00	1'285.50
31300.01	Prestations de services de tiers	638.20	0	638.20	0.00	638.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	61.85	100	-38.15	0.00	61.85
31300.05	Frais de ports	719.75	700	19.75	0.00	719.75
31302.00	Médecin / dentiste	56'578.50	60'000	-3'421.50	0.00	56'578.50
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	118'390.90	113'400	4'990.90	0.00	118'390.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	16.30	0	16.30	0.00	16.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1.90	0	1.90	0.00	1.90
36	**Charges de transfert**	**28'033.25**	**40'000**	**-11'966.75**	**0.00**	**28'033.25**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	28'033.25	40'000	-11'966.75	0.00	28'033.25
39	**Imputations internes**	**13'697.50**	**14'300**	**-602.50**	**0.00**	**13'697.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	47.50	300	-252.50	0.00	47.50
39100.00	Prestations de services	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	1'400.00	1'400	0.00	0.00	1'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	12'250.00	12'300	-50.00	0.00	12'250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**295'544.92**	**-295'544.92**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	295'544.92	-295'544.92
44	**Revenus financiers**	**-118'390.90**	**-113'400**	**-4'990.90**	**0.00**	**-118'390.90**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-118'390.90	-113'400	-4'990.90	0.00	-118'390.90
46	**Revenus de transfert**	**-28'883.25**	**-28'000**	**-883.25**	**0.00**	**-28'883.25**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-28'883.25	-28'000	-883.25	0.00	-28'883.25
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-141'808.05**	**141'808.05**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-141'808.05	141'808.05
109.04	**Attaché(e) aux personnes âgées**	**151'216.93**	**195'000**	**-43'783.07**	**0.00**	**151'216.93**
	Charges	152'216.93	195'000	-42'783.07	0.00	152'216.93
	Revenus	-1'000.00	0	-1'000.00	0.00	-1'000.00
30	**Charges de personnel**	**78'449.20**	**60'900**	**17'549.20**	**0.00**	**78'449.20**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	63'321.00	49'600	13'721.00	0.00	63'321.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'378.00	2'700	678.00	0.00	3'378.00
30500.02	Cotisations patronales AC	696.20	600	96.20	0.00	696.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	7'861.80	6'600	1'261.80	0.00	7'861.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	66.35	100	-33.65	0.00	66.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'329.30	1'100	229.30	0.00	1'329.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	570.00	0	570.00	0.00	570.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	35.70	100	-64.30	0.00	35.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	107.85	100	7.85	0.00	107.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'038.00	0	1'038.00	0.00	1'038.00
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**20'765.18**	**83'000**	**-62'234.82**	**0.00**	**20'765.18**
31000.00	Matériel de bureau	29.35	500	-470.65	0.00	29.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	50.00	0	50.00	0.00	50.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31051.00	Frais de réception	44.00	6'000	-5'956.00	0.00	44.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	19'675.88	75'000	-55'324.12	0.00	19'675.88
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	34.65	0	34.65	0.00	34.65
31300.05	Frais de ports	816.30	500	316.30	0.00	816.30
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	75.00	0	75.00	0.00	75.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	40.00	0	40.00	0.00	40.00
36	**Charges de transfert**	**38'084.00**	**38'100**	**-16.00**	**0.00**	**38'084.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	38'084.00	38'100	-16.00	0.00	38'084.00
39	**Imputations internes**	**14'918.55**	**13'000**	**1'918.55**	**0.00**	**14'918.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	124.35	0	124.35	0.00	124.35
39100.00	Prestations de services	994.20	0	994.20	0.00	994.20
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	800.00	0	800.00	0.00	800.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	12'000.00	12'000	0.00	0.00	12'000.00
46	**Revenus de transfert**	**-1'000.00**	**0**	**-1'000.00**	**0.00**	**-1'000.00**
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-1'000.00	0	-1'000.00	0.00	-1'000.00
11	**Education**	**36'742'134.98**	**39'206'600**	**-2'464'465.02**	**41'564'400.88**	**-4'822'265.90**
	Charges	45'893'536.71	47'053'900	-1'160'363.29	50'351'840.07	-4'458'303.36
	Revenus	-9'151'401.73	-7'847'300	-1'304'101.73	-8'787'439.19	-363'962.54
	Accueil de l'enfance	**7'940'563.99**	**10'215'400**	**-2'274'836.01**	**10'101'787.59**	**-2'161'223.60**
	Charges	16'776'467.02	17'706'200	-929'732.98	18'527'276.03	-1'750'809.01
	Revenus	-8'835'903.03	-7'490'800	-1'345'103.03	-8'425'488.44	-410'414.59
131.01	**Service administratil de l'accueil de l'enfance**	**786'112.55**	**859'100**	**-72'987.45**	**1'242'971.89**	**-456'859.34**
	Charges	786'112.55	859'100	-72'987.45	1'262'003.04	-475'890.49
	Revenus	0.00	0	0.00	-19'031.15	19'031.15
30	**Charges de personnel**	**689'968.00**	**726'500**	**-36'532.00**	**0.00**	**689'968.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	664'366.85	589'700	74'666.85	0.00	664'366.85
30100.02	Indemnités journalières	16'960.60	0	16'960.60	0.00	16'960.60
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-62'891.05	0	-62'891.05	0.00	-62'891.05
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-23'505.10	0	-23'505.10	0.00	-23'505.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'786.50	6'300	1'486.50	0.00	7'786.50
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-47'287.20	0	-47'287.20	0.00	-47'287.20
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	31'957.10	31'500	457.10	0.00	31'957.10
30500.02	Cotisations patronales AC	6'464.30	6'300	164.30	0.00	6'464.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	75'340.35	73'900	1'440.35	0.00	75'340.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	607.10	700	-92.90	0.00	607.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'578.80	12'400	178.80	0.00	12'578.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'510.35	4'200	310.35	0.00	4'510.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	335.80	400	-64.20	0.00	335.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'018.60	1'100	-81.40	0.00	1'018.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'230.00	0	1'230.00	0.00	1'230.00
30990.00	Autres charges de personnel	495.00	0	495.00	0.00	495.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**14'370.65**	**21'300**	**-6'929.35**	**0.00**	**14'370.65**
31000.00	Matériel de bureau	2'716.35	3'000	-283.65	0.00	2'716.35
31020.00	Imprimés, publications	381.00	0	381.00	0.00	381.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	91.15	600	-508.85	0.00	91.15
31051.00	Frais de réception	65.00	4'000	-3'935.00	0.00	65.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	59.05	0	59.05	0.00	59.05
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'727.65	4'500	227.65	0.00	4'727.65
31130.00	Achats de matériel informatique	19.35	100	-80.65	0.00	19.35
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'500.00	1'100	400.00	0.00	1'500.00
31300.04	Cotisations	2'000.00	2'000	0.00	0.00	2'000.00
31300.05	Frais de ports	1'313.30	100	1'213.30	0.00	1'313.30
31340.09	Primes d'assurances	327.00	200	127.00	0.00	327.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	100.00	0	100.00	0.00	100.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'070.80	2'000	-929.20	0.00	1'070.80

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**8'200**	**-8'200.00**	**0.00**	**0.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	8'200	-8'200.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**41'700.00**	**46'000**	**-4'300.00**	**0.00**	**41'700.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	41'700.00	46'000	-4'300.00	0.00	41'700.00
39	**Imputations internes**	**40'073.90**	**57'100**	**-17'026.10**	**0.00**	**40'073.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'120.60	6'700	-3'579.40	0.00	3'120.60
39100.00	Prestations de services	187.30	7'300	-7'112.70	0.00	187.30
39101.00	Prestations informatiques	18'116.00	19'500	-1'384.00	0.00	18'116.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	18'400.00	22'600	-4'200.00	0.00	18'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'262'003.04**	**-1'262'003.04**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'262'003.04	-1'262'003.04
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-19'031.15**	**19'031.15**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-19'031.15	19'031.15
131.02	**Contributions aux crêches**	**5'035'279.26**	**5'779'500**	**-744'220.74**	**5'385'423.98**	**-350'144.72**
	Charges	5'035'279.26	5'779'500	-744'220.74	5'425'272.00	-389'992.74
	Revenus	0.00	0	0.00	-39'848.02	39'848.02
36	**Charges de transfert**	**5'035'279.26**	**5'779'500**	**-744'220.74**	**0.00**	**5'035'279.26**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	2'975'596.40	5'731'000	-2'755'403.60	0.00	2'975'596.40
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	2'043'182.86	0	2'043'182.86	0.00	2'043'182.86
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	16'500.00	48'500	-32'000.00	0.00	16'500.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**5'425'272.00**	**-5'425'272.00**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	5'425'272.00	-5'425'272.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-39'848.02**	**39'848.02**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-39'848.02	39'848.02
131.03	**Accueil pré-scolaire**	**1'083'607.50**	**1'967'700**	**-884'092.50**	**1'818'837.24**	**-735'229.74**
	Charges	5'819'296.65	6'262'600	-443'303.35	6'388'136.77	-568'840.12
	Revenus	-4'735'689.15	-4'294'900	-440'789.15	-4'569'299.53	-166'389.62
30	**Charges de personnel**	**4'928'162.48**	**5'100'200**	**-172'037.52**	**0.00**	**4'928'162.48**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	4'131'964.25	4'201'700	-69'735.75	0.00	4'131'964.25
30100.02	Indemnités journalières	297.55	0	297.55	0.00	297.55
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-4'332.65	0	-4'332.65	0.00	-4'332.65
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-28'021.55	0	-28'021.55	0.00	-28'021.55
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-56'009.00	0	-56'009.00	0.00	-56'009.00
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-2'249.10	0	-2'249.10	0.00	-2'249.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	37'201.50	27'700	9'501.50	0.00	37'201.50
30490.02	Allocations compensatoires	4'320.00	4'400	-80.00	0.00	4'320.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	214'553.84	224'000	-9'446.16	0.00	214'553.84
30500.02	Cotisations patronales AC	44'234.15	46'100	-1'865.85	0.00	44'234.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	436'340.20	469'500	-33'159.80	0.00	436'340.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4'335.43	4'400	-64.57	0.00	4'335.43
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	84'446.52	88'500	-4'053.48	0.00	84'446.52
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	29'890.05	24'100	5'790.05	0.00	29'890.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'251.91	2'600	-348.09	0.00	2'251.91
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'834.93	7'200	-365.07	0.00	6'834.93
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	16'185.45	0	16'185.45	0.00	16'185.45
30990.00	Autres charges de personnel	5'919.00	0	5'919.00	0.00	5'919.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**704'784.37**	**777'000**	**-72'215.63**	**0.00**	**704'784.37**
31000.00	Matériel de bureau	2'585.65	4'400	-1'814.35	0.00	2'585.65
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	30'152.71	49'800	-19'647.29	0.00	30'152.71
31020.00	Imprimés, publications	896.00	0	896.00	0.00	896.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	381.00	900	-519.00	0.00	381.00
31040.00	Matériel didactique	23'691.00	19'300	4'391.00	0.00	23'691.00
31050.00	Denrées alimentaires	160'440.81	159'800	640.81	0.00	160'440.81
31051.00	Frais de réception	203.60	1'600	-1'396.40	0.00	203.60

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31060.00	Matériel médical et sanitaire	46'845.44	37'300	9'545.44	0.00	46'845.44
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'656.10	200	1'456.10	0.00	1'656.10
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	29'874.30	38'500	-8'625.70	0.00	29'874.30
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	3'991.31	8'500	-4'508.69	0.00	3'991.31
31130.00	Achats de matériel informatique	543.00	100	443.00	0.00	543.00
31200.01	Eau - PA	2'770.80	2'700	70.80	0.00	2'770.80
31200.02	Electricité	8'956.83	11'400	-2'443.17	0.00	8'956.83
31200.03	Gaz	375.87	2'700	-2'324.13	0.00	375.87
31300.01	Prestations de services de tiers	220'920.70	271'900	-50'979.30	0.00	220'920.70
31300.02	Frais bancaires et postaux	116.00	300	-184.00	0.00	116.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	7'792.05	7'600	192.05	0.00	7'792.05
31300.04	Cotisations	100.00	200	-100.00	0.00	100.00
31300.05	Frais de ports	4'770.70	700	4'070.70	0.00	4'770.70
31340.09	Primes d'assurances	1'139.50	1'600	-460.50	0.00	1'139.50
31370.01	Impôts et taxes	770.00	0	770.00	0.00	770.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	5'200	-5'200.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	287.30	0	287.30	0.00	287.30
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	127'239.60	136'000	-8'760.40	0.00	127'239.60
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	650.00	500	150.00	0.00	650.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	17'888.00	15'100	2'788.00	0.00	17'888.00
31700.01	Frais de repas	1'320.00	0	1'320.00	0.00	1'320.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	597.35	700	-102.65	0.00	597.35
31800.00	Réévaluations sur créances	151.35	0	151.35	0.00	151.35
31810.00	Pertes sur créances effectives	7'677.40	0	7'677.40	0.00	7'677.40
34	**Charges financières**	**0.60**	**0**	**0.60**	**0.00**	**0.60**
34990.00	Autres charges financières	0.60	0	0.60	0.00	0.60
39	**Imputations internes**	**186'349.20**	**385'400**	**-199'050.80**	**0.00**	**186'349.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'929.70	3'600	1'329.70	0.00	4'929.70
39100.00	Prestations de services	6'919.20	12'200	-5'280.80	0.00	6'919.20
39101.00	Prestations informatiques	6'398.55	6'500	-101.45	0.00	6'398.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	109'200.00	130'100	-20'900.00	0.00	109'200.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	58'901.75	233'000	-174'098.25	0.00	58'901.75
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**6'388'136.77**	**-6'388'136.77**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	6'388'136.77	-6'388'136.77
42	**Taxes**	**-1'576'036.55**	**-1'348'100**	**-227'936.55**	**0.00**	**-1'576'036.55**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'576'036.55	-1'348'100	-227'936.55	0.00	-1'576'036.55
44	**Revenus financiers**	**-6.40**	**0**	**-6.40**	**0.00**	**-6.40**
44000.00	Intérêts des disponibilités	-1.40	0	-1.40	0.00	-1.40
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-5.00	0	-5.00	0.00	-5.00
46	**Revenus de transfert**	**-3'159'646.20**	**-2'946'800**	**-212'846.20**	**0.00**	**-3'159'646.20**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'784'846.65	-1'890'800	105'953.35	0.00	-1'784'846.65
46300.00	Subventions de la Confédération	-44'972.00	-45'000	28.00	0.00	-44'972.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-1'329'827.55	-1'011'000	-318'827.55	0.00	-1'329'827.55
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-4'569'299.53**	**4'569'299.53**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-4'569'299.53	4'569'299.53
131.04	**Accueil para-scolaire**	**1'035'564.68**	**1'609'100**	**-573'535.32**	**1'654'554.48**	**-618'989.80**
	Charges	5'135'778.56	4'805'000	330'778.56	5'451'864.22	-316'085.66
	Revenus	-4'100'213.88	-3'195'900	-904'313.88	-3'797'309.74	-302'904.14
30	**Charges de personnel**	**3'952'960.25**	**3'920'900**	**32'060.25**	**0.00**	**3'952'960.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'318'245.15	3'206'700	111'545.15	0.00	3'318'245.15
30100.02	Indemnités journalières	318.80	0	318.80	0.00	318.80
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-8'427.10	0	-8'427.10	0.00	-8'427.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-6'440.70	0	-6'440.70	0.00	-6'440.70
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-64'206.25	0	-64'206.25	0.00	-64'206.25
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-51'358.70	0	-51'358.70	0.00	-51'358.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	40'998.70	26'600	14'398.70	0.00	40'998.70
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	177'159.75	173'500	3'659.75	0.00	177'159.75
30500.02	Cotisations patronales AC	36'528.25	35'800	728.25	0.00	36'528.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	383'637.60	378'800	4'837.60	0.00	383'637.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'496.35	3'500	-3.65	0.00	3'496.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	69'729.35	68'400	1'329.35	0.00	69'729.35

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	24'041.25	19'900	4'141.25	0.00	24'041.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'859.55	2'000	-140.45	0.00	1'859.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	5'644.70	5'700	-55.30	0.00	5'644.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	14'977.55	0	14'977.55	0.00	14'977.55
30990.00	Autres charges de personnel	6'756.00	0	6'756.00	0.00	6'756.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**883'499.36**	**847'300**	**36'199.36**	**0.00**	**883'499.36**
31000.00	Matériel de bureau	3'636.90	6'800	-3'163.10	0.00	3'636.90
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'099.57	41'000	-34'900.43	0.00	6'099.57
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	754.55	0	754.55	0.00	754.55
31040.00	Matériel didactique	18'724.05	19'400	-675.95	0.00	18'724.05
31050.00	Denrées alimentaires	136'328.37	177'500	-41'171.63	0.00	136'328.37
31051.00	Frais de réception	1'064.75	700	364.75	0.00	1'064.75
31060.00	Matériel médical et sanitaire	3'001.20	1'300	1'701.20	0.00	3'001.20
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	2'788.90	700	2'088.90	0.00	2'788.90
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	36'463.07	21'500	14'963.07	0.00	36'463.07
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'400	-1'400.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'269.90	0	1'269.90	0.00	1'269.90
31130.00	Achats de matériel informatique	246.85	0	246.85	0.00	246.85
31200.01	Eau - PA	1'663.25	3'500	-1'836.75	0.00	1'663.25
31200.02	Electricité	7'301.25	7'000	301.25	0.00	7'301.25
31200.03	Gaz	2'227.95	2'700	-472.05	0.00	2'227.95
31200.04	Mazout	2'642.30	0	2'642.30	0.00	2'642.30
31300.01	Prestations de services de tiers	423'732.90	440'600	-16'867.10	0.00	423'732.90
31300.02	Frais bancaires et postaux	480.00	700	-220.00	0.00	480.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	11'423.35	11'400	23.35	0.00	11'423.35
31300.04	Cotisations	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	9'678.95	700	8'978.95	0.00	9'678.95
31340.02	Primes d'assurances véhicules	500.00	2'100	-1'600.00	0.00	500.00
31340.09	Primes d'assurances	1'464.40	0	1'464.40	0.00	1'464.40
31370.01	Impôts et taxes	250.00	0	250.00	0.00	250.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	168'549.05	82'300	86'249.05	0.00	168'549.05
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	60.00	0	60.00	0.00	60.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	33'282.00	23'800	9'482.00	0.00	33'282.00
31700.01	Frais de repas	340.00	0	340.00	0.00	340.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'237.75	1'500	737.75	0.00	2'237.75
31700.03	Frais de déplacement (autres)	75.00	0	75.00	0.00	75.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	421.35	0	421.35	0.00	421.35
31810.00	Pertes sur créances effectives	6'791.75	0	6'791.75	0.00	6'791.75
34	**Charges financières**	**7.60**	**0**	**7.60**	**0.00**	**7.60**
34990.00	Autres charges financières	7.60	0	7.60	0.00	7.60
36	**Charges de transfert**	**-915.05**	**0**	**-915.05**	**0.00**	**-915.05**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	-915.05	0	-915.05	0.00	-915.05
39	**Imputations internes**	**300'226.40**	**36'800**	**263'426.40**	**0.00**	**300'226.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	6'372.65	6'400	-27.35	0.00	6'372.65
39100.00	Prestations de services	1'609.85	5'600	-3'990.15	0.00	1'609.85
39101.00	Prestations informatiques	10'749.70	7'000	3'749.70	0.00	10'749.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	77'175.00	14'800	62'375.00	0.00	77'175.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	204'319.20	3'000	201'319.20	0.00	204'319.20
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**5'451'864.22**	**-5'451'864.22**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	5'451'864.22	-5'451'864.22
42	**Taxes**	**-1'637'530.69**	**-1'261'200**	**-376'330.69**	**0.00**	**-1'637'530.69**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'637'530.69	-1'261'200	-376'330.69	0.00	-1'637'530.69
44	**Revenus financiers**	**-2.60**	**0**	**-2.60**	**0.00**	**-2.60**
44000.00	Intérêts des disponibilités	-2.30	0	-2.30	0.00	-2.30
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-0.30	0	-0.30	0.00	-0.30
46	**Revenus de transfert**	**-2'462'680.59**	**-1'934'700**	**-527'980.59**	**0.00**	**-2'462'680.59**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'500'502.35	-1'261'200	-239'302.35	0.00	-1'500'502.35
46300.00	Subventions de la Confédération	-54'053.35	-25'000	-29'053.35	0.00	-54'053.35
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-908'124.89	-648'500	-259'624.89	0.00	-908'124.89
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-3'797'309.74**	**3'797'309.74**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-3'797'309.74	3'797'309.74

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Ecoles	**28'801'570.99**	**28'991'200**	**-189'629.01**	**31'462'613.29**	**-2'661'042.30**
	Charges	29'117'069.69	29'347'700	-230'630.31	31'824'564.04	-2'707'494.35
	Revenus	-315'498.70	-356'500	41'001.30	-361'950.75	46'452.05
132.01	**Enseignement obligatoire**	**28'549'420.93**	**28'716'800**	**-167'379.07**	**31'129'027.73**	**-2'579'606.80**
	Charges	28'563'588.73	28'736'800	-173'211.27	31'144'082.73	-2'580'494.00
	Revenus	-14'167.80	-20'000	5'832.20	-15'055.00	887.20
30	**Charges de personnel**	**62'712.55**	**41'400**	**21'312.55**	**0.00**	**62'712.55**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	0.00	15'000	-15'000.00	0.00	0.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	56'302.25	21'300	35'002.25	0.00	56'302.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'711.50	0	2'711.50	0.00	2'711.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'003.75	1'200	1'803.75	0.00	3'003.75
30500.02	Cotisations patronales AC	619.35	300	319.35	0.00	619.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	-1'293.05	2'800	-4'093.05	0.00	-1'293.05
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	59.20	100	-40.80	0.00	59.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'182.30	500	682.30	0.00	1'182.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	31.45	100	-68.55	0.00	31.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	95.80	100	-4.20	0.00	95.80
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**210'185.75**	**331'300**	**-121'114.25**	**0.00**	**210'185.75**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	96.75	0	96.75	0.00	96.75
31020.00	Imprimés, publications	964.45	0	964.45	0.00	964.45
31050.00	Denrées alimentaires	3'415.10	0	3'415.10	0.00	3'415.10
31051.00	Frais de réception	1'369.95	2'000	-630.05	0.00	1'369.95
31300.01	Prestations de services de tiers	204'084.80	288'500	-84'415.20	0.00	204'084.80
31300.05	Frais de ports	207.70	500	-292.30	0.00	207.70
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	40'000	-40'000.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	47.00	0	47.00	0.00	47.00
36	**Charges de transfert**	**28'194'332.98**	**28'354'500**	**-160'167.02**	**0.00**	**28'194'332.98**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	28'107'671.48	28'151'500	-43'828.52	0.00	28'107'671.48
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	72'170.00	159'000	-86'830.00	0.00	72'170.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	14'491.50	44'000	-29'508.50	0.00	14'491.50
39	**Imputations internes**	**96'357.45**	**9'600**	**86'757.45**	**0.00**	**96'357.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	137.75	4'800	-4'662.25	0.00	137.75
39100.00	Prestations de services	9'379.70	4'800	4'579.70	0.00	9'379.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	86'700.00	0	86'700.00	0.00	86'700.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	140.00	0	140.00	0.00	140.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**31'144'082.73**	**-31'144'082.73**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	31'144'082.73	-31'144'082.73
42	**Taxes**	**-13'848.10**	**-20'000**	**6'151.90**	**0.00**	**-13'848.10**
42500.00	Ventes	-13'080.00	-20'000	6'920.00	0.00	-13'080.00
42600.00	Remboursement de tiers	-768.10	0	-768.10	0.00	-768.10
43	**Revenus divers**	**-319.70**	**0**	**-319.70**	**0.00**	**-319.70**
43900.00	Autres revenus	-319.70	0	-319.70	0.00	-319.70
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-15'055.00**	**15'055.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-15'055.00	15'055.00
132.02	**Service médical**	**252'150.06**	**274'400**	**-22'249.94**	**333'585.56**	**-81'435.50**
	Charges	553'480.96	610'900	-57'419.04	680'481.31	-127'000.35
	Revenus	-301'330.90	-336'500	35'169.10	-346'895.75	45'564.85
30	**Charges de personnel**	**443'571.65**	**512'500**	**-68'928.35**	**0.00**	**443'571.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	353'417.25	413'200	-59'782.75	0.00	353'417.25
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-1'916.20	0	-1'916.20	0.00	-1'916.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'597.50	6'000	597.50	0.00	6'597.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'855.50	22'100	-3'244.50	0.00	18'855.50
30500.02	Cotisations patronales AC	3'878.95	4'600	-721.05	0.00	3'878.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	44'854.60	52'900	-8'045.40	0.00	44'854.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	369.70	500	-130.30	0.00	369.70

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'421.70	8'700	-1'278.30	0.00	7'421.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'915.95	3'400	-484.05	0.00	2'915.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	198.10	300	-101.90	0.00	198.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	600.90	800	-199.10	0.00	600.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'017.70	0	6'017.70	0.00	6'017.70
30990.00	Autres charges de personnel	360.00	0	360.00	0.00	360.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**45'438.46**	**37'600**	**7'838.46**	**0.00**	**45'438.46**
31000.00	Matériel de bureau	528.35	1'000	-471.65	0.00	528.35
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	47.00	500	-453.00	0.00	47.00
31020.00	Imprimés, publications	815.40	0	815.40	0.00	815.40
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	363.00	500	-137.00	0.00	363.00
31040.00	Matériel didactique	2'341.75	0	2'341.75	0.00	2'341.75
31051.00	Frais de réception	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	7'182.36	0	7'182.36	0.00	7'182.36
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31200.03	Gaz	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	15'000	-15'000.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	375.80	300	75.80	0.00	375.80
31300.04	Cotisations	1'360.00	2'000	-640.00	0.00	1'360.00
31300.05	Frais de ports	429.25	1'500	-1'070.75	0.00	429.25
31302.00	Médecin / dentiste	27'280.00	0	27'280.00	0.00	27'280.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'255.45	0	1'255.45	0.00	1'255.45
31700.01	Frais de repas	133.20	0	133.20	0.00	133.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'791.10	5'000	-2'208.90	0.00	2'791.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	455.80	0	455.80	0.00	455.80
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	80.00	0	80.00	0.00	80.00
39	**Imputations internes**	**64'470.85**	**60'800**	**3'670.85**	**0.00**	**64'470.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	718.00	900	-182.00	0.00	718.00
39100.00	Prestations de services	2'217.95	900	1'317.95	0.00	2'217.95
39101.00	Prestations informatiques	8'123.20	9'000	-876.80	0.00	8'123.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	53'161.70	49'700	3'461.70	0.00	53'161.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**680'481.31**	**-680'481.31**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	680'481.31	-680'481.31
42	**Taxes**	**-34'263.60**	**-16'500**	**-17'763.60**	**0.00**	**-34'263.60**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-33'613.60	-10'000	-23'613.60	0.00	-33'613.60
42600.00	Remboursement de tiers	-650.00	-6'500	5'850.00	0.00	-650.00
46	**Revenus de transfert**	**-267'067.30**	**-320'000**	**52'932.70**	**0.00**	**-267'067.30**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	0.00	-35'000	35'000.00	0.00	0.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-267'067.30	-15'000	-252'067.30	0.00	-267'067.30
46320.00	Subventions des communes et des synd. inter.	0.00	-270'000	270'000.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-346'895.75**	**346'895.75**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-346'895.75	346'895.75
14	**Mobilité**	**8'950'199.64**	**9'426'700**	**-476'500.36**	**9'431'445.69**	**-481'246.05**
	Charges	10'335'239.16	10'913'300	-578'060.84	10'300'943.21	34'295.95
	Revenus	-1'385'039.52	-1'486'600	101'560.48	-869'497.52	-515'542.00
	Service du développement durable, délégué(e) à..	**8'950'199.64**	**9'426'700**	**-476'500.36**	**9'431'445.69**	**-481'246.05**
	Charges	10'335'239.16	10'913'300	-578'060.84	10'300'943.21	34'295.95
	Revenus	-1'385'039.52	-1'486'600	101'560.48	-869'497.52	-515'542.00
146.01	**Mobilité**	**8'793'880.61**	**9'165'000**	**-371'119.39**	**9'251'182.79**	**-457'302.18**
	Charges	9'476'437.45	10'097'400	-620'962.55	9'487'973.99	-11'536.54
	Revenus	-682'556.84	-932'400	249'843.16	-236'791.20	-445'765.64
30	**Charges de personnel**	**301'590.55**	**367'500**	**-65'909.45**	**0.00**	**301'590.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	260'508.85	300'300	-39'791.15	0.00	260'508.85

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30109.00 Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-13'422.35	0	-13'422.35	0.00	-13'422.35
30109.01 Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'262.50	0	-3'262.50	0.00	-3'262.50
30400.00 Allocations pour enfants et de formation	1'160.40	1'400	-239.60	0.00	1'160.40
30490.02 Allocations compensatoires	500.00	800	-300.00	0.00	500.00
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	13'649.05	16'100	-2'450.95	0.00	13'649.05
30500.02 Cotisations patronales AC	2'795.50	3'300	-504.50	0.00	2'795.50
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	31'336.20	35'100	-3'763.80	0.00	31'336.20
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	265.20	1'000	-734.80	0.00	265.20
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'372.10	6'400	-1'027.90	0.00	5'372.10
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	2'110.45	2'300	-189.55	0.00	2'110.45
30591.00 Fonds de formation professionnelle	143.00	200	-57.00	0.00	143.00
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	434.65	600	-165.35	0.00	434.65
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	**241'879.65**	**247'400**	**-5'520.35**	**0.00**	**241'879.65**
31000.00 Matériel de bureau	2'771.75	3'000	-228.25	0.00	2'771.75
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	104.50	0	104.50	0.00	104.50
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	30.00	1'000	-970.00	0.00	30.00
31051.00 Frais de réception	804.50	2'000	-1'195.50	0.00	804.50
31130.00 Achats de matériel informatique	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31300.01 Prestations de services de tiers	226'920.10	214'000	12'920.10	0.00	226'920.10
31300.02 Frais bancaires et postaux	1'197.60	1'000	197.60	0.00	1'197.60
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	951.15	2'200	-1'248.85	0.00	951.15
31300.04 Cotisations	7'000.00	8'600	-1'600.00	0.00	7'000.00
31300.05 Frais de ports	1'218.10	1'500	-281.90	0.00	1'218.10
31340.09 Primes d'assurances	149.60	100	49.60	0.00	149.60
31370.02 TVA forfait	0.00	9'700	-9'700.00	0.00	0.00
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.01 Frais de repas	31.20	0	31.20	0.00	31.20
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	220.90	0	220.90	0.00	220.90
31700.03 Frais de déplacement (autres)	222.00	2'000	-1'778.00	0.00	222.00
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	258.25	0	258.25	0.00	258.25
33 Amortissements du patrimoine administratif	**109'776.00**	**97'000**	**12'776.00**	**0.00**	**109'776.00**
33000.00 Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	23'125.00	0	23'125.00	0.00	23'125.00
33004.00 Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	49'107.00	0	49'107.00	0.00	49'107.00
33006.00 Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	9'417.00	0	9'417.00	0.00	9'417.00
33009.00 Amort. planif., autres immo. corporelles PA	28'127.00	97'000	-68'873.00	0.00	28'127.00
36 Charges de transfert	**8'703'199.05**	**9'252'000**	**-548'800.95**	**0.00**	**8'703'199.05**
36110.00 Dédommagements cantons et concordats	7'491'163.80	7'800'000	-308'836.20	0.00	7'491'163.80
36340.00 Subventions aux entreprises publiques	195'630.90	232'000	-36'369.10	0.00	195'630.90
36350.00 Subventions aux entreprises privées	52'160.00	55'000	-2'840.00	0.00	52'160.00
36360.00 Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
36370.00 Subventions aux personnes physiques	964'244.35	1'160'000	-195'755.65	0.00	964'244.35
39 Imputations internes	**119'992.20**	**133'500**	**-13'507.80**	**0.00**	**119'992.20**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	1'359.35	4'900	-3'540.65	0.00	1'359.35
39100.00 Prestations de services	24'042.40	34'200	-10'157.60	0.00	24'042.40
39101.00 Prestations informatiques	11'356.45	12'700	-1'343.55	0.00	11'356.45
39200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	32'000.00	33'200	-1'200.00	0.00	32'000.00
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	50'984.00	48'200	2'784.00	0.00	50'984.00
93 Charges années précédentes	**0.00**	**0**	**0.00**	**9'487'973.99**	**-9'487'973.99**
39333.33 Historique MCH1	0.00	0	0.00	9'487'973.99	-9'487'973.99
42 Taxes	**-218'012.59**	**-210'000**	**-8'012.59**	**0.00**	**-218'012.59**
42500.00 Ventes	-217'762.09	-210'000	-7'762.09	0.00	-217'762.09
42600.00 Remboursement de tiers	-250.50	0	-250.50	0.00	-250.50
48 Revenus extraordinaires	**-458'298.25**	**-720'000**	**261'701.75**	**0.00**	**-458'298.25**
48500.00 Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-458'298.25	-720'000	261'701.75	0.00	-458'298.25
49 Imputations internes	**-6'246.00**	**-2'400**	**-3'846.00**	**0.00**	**-6'246.00**
49100.00 Prestations de services	-6'246.00	-2'400	-3'846.00	0.00	-6'246.00
94 Revenus années précédentes	**0.00**	**0**	**0.00**	**-236'791.20**	**236'791.20**
49444.44 Historique MCH1	0.00	0	0.00	-236'791.20	236'791.20

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
146.02	**Fun'ambule**	**-25'737.83**	**-44'600**	**18'862.17**	**-37'470.38**	**11'732.55**
	Charges	409'262.17	390'400	18'862.17	406'788.87	2'473.30
	Revenus	-435'000.00	-435'000	0.00	-444'259.25	9'259.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**158'239.57**	**120'400**	**37'839.57**	**0.00**	**158'239.57**
31051.00	Frais de réception	333.60	0	333.60	0.00	333.60
31200.01	Eau - PA	913.39	0	913.39	0.00	913.39
31300.01	Prestations de services de tiers	34'956.17	33'400	1'556.17	0.00	34'956.17
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'636.21	0	1'636.21	0.00	1'636.21
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	888.80	0	888.80	0.00	888.80
31340.09	Primes d'assurances	2'609.50	0	2'609.50	0.00	2'609.50
31510.02	Entretien de véhicules	9'901.90	10'000	-98.10	0.00	9'901.90
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	107'000.00	77'000	30'000.00	0.00	107'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**130'000.00**	**130'000**	**0.00**	**0.00**	**130'000.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	130'000.00	0	130'000.00	0.00	130'000.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	130'000	-130'000.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**5'647.40**	**11'500**	**-5'852.60**	**0.00**	**5'647.40**
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
34394.09	Primes d'assurances	5'647.40	9'000	-3'352.60	0.00	5'647.40
39	**Imputations internes**	**115'375.20**	**128'500**	**-13'124.80**	**0.00**	**115'375.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	231.20	0	231.20	0.00	231.20
39100.00	Prestations de services	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	115'144.00	127'800	-12'656.00	0.00	115'144.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**406'788.87**	**-406'788.87**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	406'788.87	-406'788.87
42	**Taxes**	**-35'000.00**	**-35'000**	**0.00**	**0.00**	**-35'000.00**
42600.00	Remboursement de tiers	-35'000.00	-35'000	0.00	0.00	-35'000.00
44	**Revenus financiers**	**-400'000.00**	**-400'000**	**0.00**	**0.00**	**-400'000.00**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-400'000.00	-400'000	0.00	0.00	-400'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-444'259.25**	**444'259.25**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-444'259.25	444'259.25
146.03	**Développement durable**	**182'056.86**	**306'300**	**-124'243.14**	**217'733.28**	**-35'676.42**
	Charges	449'539.54	425'500	24'039.54	406'180.35	43'359.19
	Revenus	-267'482.68	-119'200	-148'282.68	-188'447.07	-79'035.61
30	**Charges de personnel**	**75'954.15**	**51'700**	**24'254.15**	**0.00**	**75'954.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	45'283.55	40'700	4'583.55	0.00	45'283.55
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	18'515.00	0	18'515.00	0.00	18'515.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'159.20	1'100	59.20	0.00	1'159.20
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'406.75	2'200	206.75	0.00	2'406.75
30500.02	Cotisations patronales AC	476.90	500	-23.10	0.00	476.90
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'082.60	5'500	582.60	0.00	6'082.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	44.15	200	-155.85	0.00	44.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	947.40	900	47.40	0.00	947.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	406.20	400	6.20	0.00	406.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	25.70	100	-74.30	0.00	25.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	76.70	100	-23.30	0.00	76.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	350.00	0	350.00	0.00	350.00
30990.00	Autres charges de personnel	180.00	0	180.00	0.00	180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**298'219.79**	**284'600**	**13'619.79**	**0.00**	**298'219.79**
31000.00	Matériel de bureau	642.85	3'000	-2'357.15	0.00	642.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	69'683.91	0	69'683.91	0.00	69'683.91
31010.02	Carburants voitures/machines	1'323.70	1'500	-176.30	0.00	1'323.70
31020.00	Imprimés, publications	852.65	0	852.65	0.00	852.65
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'106.65	0	1'106.65	0.00	1'106.65
31040.00	Matériel didactique	110.00	0	110.00	0.00	110.00
31051.00	Frais de réception	4'223.50	600	3'623.50	0.00	4'223.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	120.00	2'000	-1'880.00	0.00	120.00
31110.02	Achats de véhicules	-4'618.00	38'000	-42'618.00	0.00	-4'618.00
31130.00	Achats de matériel informatique	32.15	0	32.15	0.00	32.15
31200.02	Electricité	586.65	0	586.65	0.00	586.65

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31200.03	Gaz	74.00	0	74.00	0.00	74.00
31300.01	Prestations de services de tiers	151'977.55	101'300	50'677.55	0.00	151'977.55
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'518.80	0	1'518.80	0.00	1'518.80
31300.04	Cotisations	4'580.00	5'000	-420.00	0.00	4'580.00
31300.05	Frais de ports	48.00	1'600	-1'552.00	0.00	48.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	15'810.98	80'000	-64'189.02	0.00	15'810.98
31332.00	Contrat de prestation informatique	29'089.65	19'000	10'089.65	0.00	29'089.65
31340.02	Primes d'assurances véhicules	4'345.70	4'000	345.70	0.00	4'345.70
31340.09	Primes d'assurances	5'967.50	0	5'967.50	0.00	5'967.50
31370.01	Impôts et taxes	33.00	0	33.00	0.00	33.00
31370.02	TVA forfait	0.00	6'100	-6'100.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	665.60	0	665.60	0.00	665.60
31510.02	Entretien de véhicules	4'407.85	8'500	-4'092.15	0.00	4'407.85
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	437.10	0	437.10	0.00	437.10
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	5'200.00	4'000	1'200.00	0.00	5'200.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**36'862.00**	**46'900**	**-10'038.00**	**0.00**	**36'862.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	36'862.00	46'900	-10'038.00	0.00	36'862.00
34	**Charges financières**	**1'360.00**	**1'500**	**-140.00**	**0.00**	**1'360.00**
34393.04	Taxes pour véhicules de services	1'360.00	1'500	-140.00	0.00	1'360.00
36	**Charges de transfert**	**1'249.90**	**22'000**	**-20'750.10**	**0.00**	**1'249.90**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	1'130.00	7'000	-5'870.00	0.00	1'130.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	119.90	15'000	-14'880.10	0.00	119.90
39	**Imputations internes**	**35'893.70**	**18'800**	**17'093.70**	**0.00**	**35'893.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'135.25	0	3'135.25	0.00	3'135.25
39100.00	Prestations de services	13'120.95	0	13'120.95	0.00	13'120.95
39101.00	Prestations informatiques	3'111.50	0	3'111.50	0.00	3'111.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	12'697.00	12'200	497.00	0.00	12'697.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'529.00	6'600	-3'071.00	0.00	3'529.00
39800.00	Reports internes	300.00	0	300.00	0.00	300.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**406'180.35**	**-406'180.35**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	406'180.35	-406'180.35
42	**Taxes**	**-153'061.10**	**-35'000**	**-118'061.10**	**0.00**	**-153'061.10**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-30'665.90	0	-30'665.90	0.00	-30'665.90
42500.00	Ventes	-122'395.20	-35'000	-87'395.20	0.00	-122'395.20
43	**Revenus divers**	**-92'421.58**	**-57'000**	**-35'421.58**	**0.00**	**-92'421.58**
43900.00	Autres revenus	-92'421.58	-57'000	-35'421.58	0.00	-92'421.58
44	**Revenus financiers**	**0.00**	**-7'200**	**7'200.00**	**0.00**	**0.00**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	0.00	-7'200	7'200.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-20'000.00**	**-20'000**	**0.00**	**0.00**	**-20'000.00**
46340.00	Subventions des entreprises publiques	-20'000.00	-20'000	0.00	0.00	-20'000.00
49	**Imputations internes**	**-2'000.00**	**0**	**-2'000.00**	**0.00**	**-2'000.00**
49100.00	Prestations de services	-2'000.00	0	-2'000.00	0.00	-2'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-188'447.07**	**188'447.07**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-188'447.07	188'447.07

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Dicastère Infrastructure et énergies, Sécurité, Développement de l'agglomération	**30'493'684.17**	**33'927'600**	**-3'433'915.83**	**34'920'252.09**	**-4'426'567.92**
	Charges	80'449'151.81	83'768'100	-3'318'948.19	84'264'216.36	-3'815'064.55
	Revenus	-49'955'467.64	-49'840'500	-114'967.64	-49'343'964.27	-611'503.37
07	**Infrastructures et énergies**	**19'343'605.39**	**20'366'600**	**-1'022'994.61**	**22'280'467.97**	**-2'936'862.58**
	Charges	48'231'480.13	51'154'900	-2'923'419.87	51'544'960.67	-3'313'480.54
	Revenus	-28'887'874.74	-30'788'300	1'900'425.26	-29'264'492.70	376'617.96
	Service administratif infrastructures et énergies	**-767'269.18**	**-694'700**	**-72'569.18**	**-586'071.93**	**-181'197.25**
	Charges	10'910'094.09	10'786'100	123'994.09	10'677'548.25	232'545.84
	Revenus	-11'677'363.27	-11'480'800	-196'563.27	-11'263'620.18	-413'743.09
113.01	**Energies**	**-2'962'594.65**	**-2'999'700**	**37'105.35**	**-2'936'244.13**	**-26'350.52**
	Charges	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
	Revenus	-2'962'594.65	-3'000'000	37'405.35	-2'936'244.13	-26'350.52
39	**Imputations internes**	**0.00**	**300**	**-300.00**	**0.00**	**0.00**
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
42	**Taxes**	**-2'962'594.65**	**-3'000'000**	**37'405.35**	**0.00**	**-2'962'594.65**
42400.01	Taxes d'utilisation	-2'962'594.65	-3'000'000	37'405.35	0.00	-2'962'594.65
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-2'936'244.13**	**2'936'244.13**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-2'936'244.13	2'936'244.13
113.02	**Eaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	8'714'768.62	8'480'800	233'968.62	8'327'376.05	387'392.57
	Revenus	-8'714'768.62	-8'480'800	-233'968.62	-8'327'376.05	-387'392.57
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**5'112'888.83**	**4'901'000**	**211'888.83**	**0.00**	**5'112'888.83**
31300.01	Prestations de services de tiers	5'112'888.83	4'900'000	212'888.83	0.00	5'112'888.83
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'394'399.97**	**2'481'800**	**-87'400.03**	**0.00**	**2'394'399.97**
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	2'394'399.97	0	2'394'399.97	0.00	2'394'399.97
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	2'481'800	-2'481'800.00	0.00	0.00
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**471'950.82**	**298'700**	**173'250.82**	**0.00**	**471'950.82**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	471'950.82	298'700	173'250.82	0.00	471'950.82
39	**Imputations internes**	**735'529.00**	**799'300**	**-63'771.00**	**0.00**	**735'529.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	735'529.00	799'300	-63'771.00	0.00	735'529.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**8'327'376.05**	**-8'327'376.05**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	8'327'376.05	-8'327'376.05
42	**Taxes**	**-8'647'963.62**	**-8'400'000**	**-247'963.62**	**0.00**	**-8'647'963.62**
42500.00	Ventes	-8'647'963.62	-8'400'000	-247'963.62	0.00	-8'647'963.62
49	**Imputations internes**	**-66'805.00**	**-80'800**	**13'995.00**	**0.00**	**-66'805.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-66'805.00	-80'800	13'995.00	0.00	-66'805.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-8'327'376.05**	**8'327'376.05**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-8'327'376.05	8'327'376.05
113.03	**Eclairage public**	**2'195'325.47**	**2'305'000**	**-109'674.53**	**2'350'172.20**	**-154'846.73**
	Charges	2'195'325.47	2'305'000	-109'674.53	2'350'172.20	-154'846.73
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'195'325.47**	**2'305'000**	**-109'674.53**	**0.00**	**2'195'325.47**
31200.02	Electricité	470'577.95	550'000	-79'422.05	0.00	470'577.95
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	106'954.55	90'000	16'954.55	0.00	106'954.55
31300.01	Prestations de services de tiers	1'111'792.97	1'159'000	-47'207.03	0.00	1'111'792.97
31990.00	Autres charges d'exploitation	506'000.00	506'000	0.00	0.00	506'000.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'350'172.20**	**-2'350'172.20**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'350'172.20	-2'350'172.20

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Service technique	**1'247'410.36**	**1'467'600**	**-220'189.64**	**1'478'231.55**	**-230'821.19**
	Charges	1'652'580.51	1'863'900	-211'319.49	1'930'285.42	-277'704.91
	Revenus	-405'170.15	-396'300	-8'870.15	-452'053.87	46'883.72
114.00	**Bureau technique**	**1'247'410.36**	**1'467'600**	**-220'189.64**	**1'478'231.55**	**-230'821.19**
	Charges	1'652'580.51	1'863'900	-211'319.49	1'930'285.42	-277'704.91
	Revenus	-405'170.15	-396'300	-8'870.15	-452'053.87	46'883.72
30	**Charges de personnel**	**1'340'450.36**	**1'429'700**	**-89'249.64**	**0.00**	**1'340'450.36**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'081'288.80	1'160'900	-79'611.20	0.00	1'081'288.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-11'399.15	0	-11'399.15	0.00	-11'399.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'730.00	8'700	2'030.00	0.00	10'730.00
30490.02	Allocations compensatoires	7'545.00	8'300	-755.00	0.00	7'545.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	57'139.95	60'100	-2'960.05	0.00	57'139.95
30500.02	Cotisations patronales AC	11'317.05	11'100	217.05	0.00	11'317.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	137'482.15	141'500	-4'017.85	0.00	137'482.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'796.75	2'700	1'096.75	0.00	3'796.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	22'489.55	23'700	-1'210.45	0.00	22'489.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'463.65	9'500	-36.35	0.00	9'463.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	598.70	800	-201.30	0.00	598.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'820.70	2'400	-579.30	0.00	1'820.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'457.21	0	7'457.21	0.00	7'457.21
30990.00	Autres charges de personnel	720.00	0	720.00	0.00	720.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**136'103.15**	**193'000**	**-56'896.85**	**0.00**	**136'103.15**
31000.00	Matériel de bureau	6'001.60	5'000	1'001.60	0.00	6'001.60
31020.00	Imprimés, publications	1'650.20	500	1'150.20	0.00	1'650.20
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'227.95	5'000	-3'772.05	0.00	1'227.95
31050.00	Denrées alimentaires	91.15	0	91.15	0.00	91.15
31051.00	Frais de réception	456.60	1'000	-543.40	0.00	456.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'014.20	3'000	-985.80	0.00	2'014.20
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	12'000	-12'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	20'470.70	30'000	-9'529.30	0.00	20'470.70
31300.01	Prestations de services de tiers	12'708.50	15'000	-2'291.50	0.00	12'708.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'725.85	7'000	-4'274.15	0.00	2'725.85
31300.04	Cotisations	5'333.35	6'000	-666.65	0.00	5'333.35
31300.05	Frais de ports	1'183.85	3'000	-1'816.15	0.00	1'183.85
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	74'824.75	80'000	-5'175.25	0.00	74'824.75
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	186.60	0	186.60	0.00	186.60
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	3'500	-3'500.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	603.80	0	603.80	0.00	603.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	5'343.00	8'000	-2'657.00	0.00	5'343.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'131.05	0	1'131.05	0.00	1'131.05
31810.00	Pertes sur créances effectives	150.00	0	150.00	0.00	150.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**29'051.00**	**56'200**	**-27'149.00**	**0.00**	**29'051.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	29'051.00	0	29'051.00	0.00	29'051.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	56'200	-56'200.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**146'976.00**	**185'000**	**-38'024.00**	**0.00**	**146'976.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'553.30	25'700	-24'146.70	0.00	1'553.30
39100.00	Prestations de services	20'863.00	26'200	-5'337.00	0.00	20'863.00
39101.00	Prestations informatiques	19'636.70	18'700	936.70	0.00	19'636.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	97'800.00	99'400	-1'600.00	0.00	97'800.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	610.00	600	10.00	0.00	610.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	6'513.00	14'400	-7'887.00	0.00	6'513.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'930'285.42**	**-1'930'285.42**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'930'285.42	-1'930'285.42
42	**Taxes**	**-79'225.00**	**-45'000**	**-34'225.00**	**0.00**	**-79'225.00**
42100.00	Emoluments administratifs	-18'375.00	-20'000	1'625.00	0.00	-18'375.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-29'400.00	0	-29'400.00	0.00	-29'400.00
42500.00	Ventes	-31'450.00	-25'000	-6'450.00	0.00	-31'450.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
43	**Revenus divers**	**-259.20**	**-50'000**	**49'740.80**	**0.00**	**-259.20**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-259.20	-50'000	49'740.80	0.00	-259.20
49	**Imputations internes**	**-325'685.95**	**-301'300**	**-24'385.95**	**0.00**	**-325'685.95**
49100.00	Prestations de services	-325'535.95	-59'800	-265'735.95	0.00	-325'535.95
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-150.00	0	-150.00	0.00	-150.00
49800.00	Reports internes	0.00	-241'500	241'500.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-452'053.87**	**452'053.87**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-452'053.87	452'053.87
	Service de la voirie	**13'340'669.49**	**14'147'100**	**-806'430.51**	**14'845'682.47**	**-1'505'012.98**
	Charges	22'196'641.14	24'501'800	-2'305'158.86	23'918'658.95	-1'722'017.81
	Revenus	-8'855'971.65	-10'354'700	1'498'728.35	-9'072'976.48	217'004.83
115.01	**Voirie**	**12'302'010.83**	**12'931'200**	**-629'189.17**	**13'466'290.24**	**-1'164'279.41**
	Charges	16'157'913.82	17'085'800	-927'886.18	16'454'328.33	-296'414.51
	Revenus	-3'855'902.99	-4'154'600	298'697.01	-2'988'038.09	-867'864.90
30	**Charges de personnel**	**7'352'422.45**	**7'753'200**	**-400'777.55**	**0.00**	**7'352'422.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'887'754.50	6'134'200	-246'445.50	0.00	5'887'754.50
30100.02	Indemnités journalières	123'907.45	0	123'907.45	0.00	123'907.45
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-123'851.65	0	-123'851.65	0.00	-123'851.65
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-55'950.65	0	-55'950.65	0.00	-55'950.65
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-252'971.30	0	-252'971.30	0.00	-252'971.30
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	191'060.30	40'000	151'060.30	0.00	191'060.30
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	12'220.00	0	12'220.00	0.00	12'220.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	94'975.00	87'200	7'775.00	0.00	94'975.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-48'133.25	0	-48'133.25	0.00	-48'133.25
30490.02	Allocations compensatoires	48'850.00	48'100	750.00	0.00	48'850.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	48'050.00	0	48'050.00	0.00	48'050.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	310'476.70	319'300	-8'823.30	0.00	310'476.70
30500.02	Cotisations patronales AC	63'954.35	65'800	-1'845.65	0.00	63'954.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	702'084.80	726'100	-24'015.20	0.00	702'084.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	133'437.65	138'900	-5'462.35	0.00	133'437.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	122'203.25	125'800	-3'596.75	0.00	122'203.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	49'205.60	49'900	-694.40	0.00	49'205.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'260.70	3'600	-339.30	0.00	3'260.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	9'891.70	10'300	-408.30	0.00	9'891.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	27'434.80	0	27'434.80	0.00	27'434.80
30990.00	Autres charges de personnel	4'562.50	4'000	562.50	0.00	4'562.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'187'041.80**	**4'616'400**	**-429'358.20**	**0.00**	**4'187'041.80**
31000.00	Matériel de bureau	2'347.34	4'000	-1'652.66	0.00	2'347.34
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	990'379.21	1'010'000	-19'620.79	0.00	990'379.21
31010.02	Carburants voitures/machines	389'094.70	475'000	-85'905.30	0.00	389'094.70
31020.00	Imprimés, publications	1'508.20	1'000	508.20	0.00	1'508.20
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31051.00	Frais de réception	639.20	1'000	-360.80	0.00	639.20
31060.00	Matériel médical et sanitaire	1'464.13	1'000	464.13	0.00	1'464.13
31110.01	Achats de machines et outils	48'531.56	40'000	8'531.56	0.00	48'531.56
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	12'680.25	35'000	-22'319.75	0.00	12'680.25
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	21'171.45	50'000	-28'828.55	0.00	21'171.45
31200.01	Eau - PA	32'422.50	40'000	-7'577.50	0.00	32'422.50
31200.02	Electricité	38'856.30	50'000	-11'143.70	0.00	38'856.30
31200.03	Gaz	37'258.50	60'000	-22'741.50	0.00	37'258.50
31300.01	Prestations de services de tiers	1'654'719.98	1'580'000	74'719.98	0.00	1'654'719.98
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	16'792.50	20'500	-3'707.50	0.00	16'792.50
31300.04	Cotisations	1'350.00	600	750.00	0.00	1'350.00
31300.05	Frais de ports	3'207.60	0	3'207.60	0.00	3'207.60
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	11'332.35	9'000	2'332.35	0.00	11'332.35
31340.02	Primes d'assurances véhicules	87'014.95	90'000	-2'985.05	0.00	87'014.95
31340.09	Primes d'assurances	4'647.05	5'000	-352.95	0.00	4'647.05
31370.02	TVA forfait	0.00	19'300	-19'300.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	180'406.00	180'000	406.00	0.00	180'406.00
31510.01	Entretien de machines et outils	20'416.65	30'000	-9'583.35	0.00	20'416.65
31510.02	Entretien de véhicules	618'105.83	900'000	-281'894.17	0.00	618'105.83
31700.01	Frais de repas	3'280.70	4'000	-719.30	0.00	3'280.70

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	3'009.60	3'000	9.60	0.00	3'009.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'578.00	4'000	-2'422.00	0.00	1'578.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	3'314.65	0	3'314.65	0.00	3'314.65
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'512.60	2'000	-487.40	0.00	1'512.60
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'292'287.55**	**3'183'800**	**108'487.55**	**0.00**	**3'292'287.55**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	125'892.20	0	125'892.20	0.00	125'892.20
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	2'163'539.10	0	2'163'539.10	0.00	2'163'539.10
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	600.00	0	600.00	0.00	600.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	163'764.60	0	163'764.60	0.00	163'764.60
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	784'072.65	0	784'072.65	0.00	784'072.65
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	54'419.00	3'183'800	-3'129'381.00	0.00	54'419.00
34	**Charges financières**	**1.12**	**0**	**1.12**	**0.00**	**1.12**
34990.00	Autres charges financières	1.12	0	1.12	0.00	1.12
39	**Imputations internes**	**1'326'160.90**	**1'532'400**	**-206'239.10**	**0.00**	**1'326'160.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'577.75	4'500	77.75	0.00	4'577.75
39100.00	Prestations de services	179'187.05	5'400	173'787.05	0.00	179'187.05
39101.00	Prestations informatiques	39'404.10	63'900	-24'495.90	0.00	39'404.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	58'784.00	76'200	-17'416.00	0.00	58'784.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	6'830.00	600	6'230.00	0.00	6'830.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	991'186.00	1'044'900	-53'714.00	0.00	991'186.00
39800.00	Reports internes	46'192.00	336'900	-290'708.00	0.00	46'192.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**16'454'328.33**	**-16'454'328.33**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	16'454'328.33	-16'454'328.33
42	**Taxes**	**-431'159.19**	**-585'000**	**153'840.81**	**0.00**	**-431'159.19**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-414'690.10	-550'000	135'309.90	0.00	-414'690.10
42500.00	Ventes	-16'469.09	-30'000	13'530.91	0.00	-16'469.09
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-5'000	5'000.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-154'027.33**	**-100'000**	**-54'027.33**	**0.00**	**-154'027.33**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-15'959.70	-100'000	84'040.30	0.00	-15'959.70
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	-138'067.63	0	-138'067.63	0.00	-138'067.63
44	**Revenus financiers**	**-49'577.45**	**-20'000**	**-29'577.45**	**0.00**	**-49'577.45**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-49'577.45	-20'000	-29'577.45	0.00	-49'577.45
46	**Revenus de transfert**	**-108'576.44**	**-130'000**	**21'423.56**	**0.00**	**-108'576.44**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-108'576.44	-130'000	21'423.56	0.00	-108'576.44
48	**Revenus extraordinaires**	**-90'000.00**	**-90'000**	**0.00**	**0.00**	**-90'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-90'000.00	-90'000	0.00	0.00	-90'000.00
49	**Imputations internes**	**-3'022'562.58**	**-3'229'600**	**207'037.42**	**0.00**	**-3'022'562.58**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-23'147.06	-2'700	-20'447.06	0.00	-23'147.06
49100.00	Prestations de services	-161'288.64	-142'600	-18'688.64	0.00	-161'288.64
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
49800.00	Reports internes	-2'838'126.88	-3'077'800	239'673.12	0.00	-2'838'126.88
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-2'988'038.09**	**2'988'038.09**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-2'988'038.09	2'988'038.09
115.02	**Déchets ménage**	**1'038'658.66**	**1'215'900**	**-177'241.34**	**1'379'392.23**	**-340'733.57**
	Charges	5'323'186.31	6'203'700	-880'513.69	6'423'404.22	-1'100'217.91
	Revenus	-4'284'527.65	-4'987'800	703'272.35	-5'044'011.99	759'484.34
30	**Charges de personnel**	**6'820.00**	**0**	**6'820.00**	**0.00**	**6'820.00**
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	6'820.00	0	6'820.00	0.00	6'820.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'294'062.05**	**1'775'900**	**-481'837.95**	**0.00**	**1'294'062.05**
31000.00	Matériel de bureau	371.71	2'000	-1'628.29	0.00	371.71
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	14'505.07	70'000	-55'494.93	0.00	14'505.07
31010.02	Carburants voitures/machines	569.59	0	569.59	0.00	569.59
31020.00	Imprimés, publications	665.28	30'000	-29'334.72	0.00	665.28
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	184.55	0	184.55	0.00	184.55

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	2'034.19	5'000	-2'965.81	0.00	2'034.19
31200.02	Electricité	4'450.77	5'000	-549.23	0.00	4'450.77
31300.01	Prestations de services de tiers	1'203'439.30	1'450'000	-246'560.70	0.00	1'203'439.30
31300.02	Frais bancaires et postaux	46.00	0	46.00	0.00	46.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	20'761.58	32'300	-11'538.42	0.00	20'761.58
31300.05	Frais de ports	1'231.60	30'000	-28'768.40	0.00	1'231.60
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	322.40	0	322.40	0.00	322.40
31370.02	TVA forfait	0.00	29'600	-29'600.00	0.00	0.00
31370.03	TVA Non récupérable	40'424.33	0	40'424.33	0.00	40'424.33
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	78.18	0	78.18	0.00	78.18
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'977.50	100'000	-95'022.50	0.00	4'977.50
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**846'566.00**	**836'800**	**9'766.00**	**0.00**	**846'566.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	840'361.00	0	840'361.00	0.00	840'361.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	6'205.00	0	6'205.00	0.00	6'205.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	836'800	-836'800.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**35.73**	**0**	**35.73**	**0.00**	**35.73**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	1.91	0	1.91	0.00	1.91
34990.00	Autres charges financières	33.82	0	33.82	0.00	33.82
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**650'000.00**	**887'000**	**-237'000.00**	**0.00**	**650'000.00**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	650'000.00	887'000	-237'000.00	0.00	650'000.00
39	**Imputations internes**	**2'525'702.53**	**2'704'000**	**-178'297.47**	**0.00**	**2'525'702.53**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'184.65	700	484.65	0.00	1'184.65
39100.00	Prestations de services	137'872.95	700	137'172.95	0.00	137'872.95
39101.00	Prestations informatiques	55'200.00	56'700	-1'500.00	0.00	55'200.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	161'536.00	158'900	2'636.00	0.00	161'536.00
39800.00	Reports internes	2'169'908.93	2'487'000	-317'091.07	0.00	2'169'908.93
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**6'423'404.22**	**-6'423'404.22**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	6'423'404.22	-6'423'404.22
42	**Taxes**	**-2'593'404.16**	**-3'490'000**	**896'595.84**	**0.00**	**-2'593'404.16**
42310.00	Taxes de cours	2'546.30	0	2'546.30	0.00	2'546.30
42400.02	Prestations de services pour tiers	-11'041.94	0	-11'041.94	0.00	-11'041.94
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-1'982'312.79	-2'100'000	117'687.21	0.00	-1'982'312.79
42500.00	Ventes	-570'425.43	-650'000	79'574.57	0.00	-570'425.43
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-730'000	730'000.00	0.00	0.00
42700.00	Amendes	-32'150.00	-10'000	-22'150.00	0.00	-32'150.00
42900.00	Autres taxes	-20.30	0	-20.30	0.00	-20.30
44	**Revenus financiers**	**-496.99**	**0**	**-496.99**	**0.00**	**-496.99**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-496.99	0	-496.99	0.00	-496.99
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-390'000.00**	**0**	**-390'000.00**	**0.00**	**-390'000.00**
45100.00	Prélèvements sur financements spéciaux capital pr..	-390'000.00	0	-390'000.00	0.00	-390'000.00
46	**Revenus de transfert**	**-852'454.60**	**-900'000**	**47'545.40**	**0.00**	**-852'454.60**
46040.00	Quotes-parts revenus des entreprises publiques	-556'740.00	-600'000	43'260.00	0.00	-556'740.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-295'714.60	-300'000	4'285.40	0.00	-295'714.60
49	**Imputations internes**	**-448'171.90**	**-597'800**	**149'628.10**	**0.00**	**-448'171.90**
49100.00	Prestations de services	-31'714.20	-1'700	-30'014.20	0.00	-31'714.20
49800.00	Reports internes	-416'457.70	-596'100	179'642.30	0.00	-416'457.70
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-5'044'011.99**	**5'044'011.99**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-5'044'011.99	5'044'011.99
115.03	**Déchets entreprise**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	715'541.01	1'212'300	-496'758.99	1'040'926.40	-325'385.39
	Revenus	-715'541.01	-1'212'300	496'758.99	-1'040'926.40	325'385.39
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**18'702.98**	**90'000**	**-71'297.02**	**0.00**	**18'702.98**
31300.01	Prestations de services de tiers	9'421.58	90'000	-80'578.42	0.00	9'421.58
31810.00	Pertes sur créances effectives	9'281.40	0	9'281.40	0.00	9'281.40

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**267'804.03**	**569'000**	**-301'195.97**	**0.00**	**267'804.03**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	267'804.03	569'000	-301'195.97	0.00	267'804.03
39	**Imputations internes**	**429'034.00**	**553'300**	**-124'266.00**	**0.00**	**429'034.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	17'034.00	21'600	-4'566.00	0.00	17'034.00
39800.00	Reports internes	412'000.00	531'700	-119'700.00	0.00	412'000.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'040'926.40**	**-1'040'926.40**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'040'926.40	-1'040'926.40
42	**Taxes**	**-524'394.38**	**-535'000**	**10'605.62**	**0.00**	**-524'394.38**
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-524'394.38	-535'000	10'605.62	0.00	-524'394.38
44	**Revenus financiers**	**-244.68**	**0**	**-244.68**	**0.00**	**-244.68**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-244.68	0	-244.68	0.00	-244.68
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-462'300**	**462'300.00**	**0.00**	**0.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-462'300	462'300.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-190'901.95**	**-215'000**	**24'098.05**	**0.00**	**-190'901.95**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-0.03	0	-0.03	0.00	-0.03
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-40'901.92	-28'800	-12'101.92	0.00	-40'901.92
49800.00	Reports internes	-150'000.00	-186'200	36'200.00	0.00	-150'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'040'926.40**	**1'040'926.40**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'040'926.40	1'040'926.40
	Service des parcs et promenades	**5'522'794.72**	**5'446'600**	**76'194.72**	**6'542'625.88**	**-1'019'831.16**
	Charges	7'667'015.39	7'859'500	-192'484.61	9'015'886.07	-1'348'870.68
	Revenus	-2'144'220.67	-2'412'900	268'679.33	-2'473'260.19	329'039.52
116.00	**Parcs et promenades**	**5'522'794.72**	**5'446'600**	**76'194.72**	**6'542'625.88**	**-1'019'831.16**
	Charges	7'667'015.39	7'859'500	-192'484.61	9'015'886.07	-1'348'870.68
	Revenus	-2'144'220.67	-2'412'900	268'679.33	-2'473'260.19	329'039.52
30	**Charges de personnel**	**5'262'675.68**	**5'265'700**	**-3'024.32**	**0.00**	**5'262'675.68**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	4'112'531.90	4'103'400	9'131.90	0.00	4'112'531.90
30100.02	Indemnités journalières	218.60	0	218.60	0.00	218.60
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'846.90	0	-3'846.90	0.00	-3'846.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-24'665.00	0	-24'665.00	0.00	-24'665.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-13'111.95	0	-13'111.95	0.00	-13'111.95
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-8'330.00	0	-8'330.00	0.00	-8'330.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	133'234.30	130'000	3'234.30	0.00	133'234.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	63'228.70	49'500	13'728.70	0.00	63'228.70
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-17'117.10	0	-17'117.10	0.00	-17'117.10
30490.02	Allocations compensatoires	18'754.80	19'100	-345.20	0.00	18'754.80
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	3'487.50	0	3'487.50	0.00	3'487.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	216'615.50	218'800	-2'184.50	0.00	216'615.50
30500.02	Cotisations patronales AC	44'567.75	45'000	-432.25	0.00	44'567.75
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	464'824.35	470'400	-5'575.65	0.00	464'824.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	91'737.75	93'400	-1'662.25	0.00	91'737.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	85'261.75	86'300	-1'038.25	0.00	85'261.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	31'388.55	30'300	1'088.55	0.00	31'388.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'276.25	2'500	-223.75	0.00	2'276.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'903.90	7'000	-96.10	0.00	6'903.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	49'899.38	0	49'899.38	0.00	49'899.38
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	4'815.65	8'000	-3'184.35	0.00	4'815.65
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'149'639.78**	**1'295'000**	**-145'360.22**	**0.00**	**1'149'639.78**
31000.00	Matériel de bureau	3'133.60	3'500	-366.40	0.00	3'133.60
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	633'573.12	684'000	-50'426.88	0.00	633'573.12
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	488.75	500	-11.25	0.00	488.75
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'366.55	2'000	366.55	0.00	2'366.55
31051.00	Frais de réception	368.00	2'000	-1'632.00	0.00	368.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	362.10	2'000	-1'637.90	0.00	362.10
31110.01	Achats de machines et outils	64'985.02	60'000	4'985.02	0.00	64'985.02
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	18'812.40	31'000	-12'187.60	0.00	18'812.40

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31200.01	Eau - PA	26'213.80	36'000	-9'786.20	0.00	26'213.80
31200.02	Electricité	13'324.15	12'000	1'324.15	0.00	13'324.15
31200.05	Chauffage à distance	87'135.20	131'500	-44'364.80	0.00	87'135.20
31300.01	Prestations de services de tiers	267'702.65	284'000	-16'297.35	0.00	267'702.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'819.60	5'600	-780.40	0.00	4'819.60
31300.04	Cotisations	835.00	2'800	-1'965.00	0.00	835.00
31300.05	Frais de ports	276.30	0	276.30	0.00	276.30
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31340.09	Primes d'assurances	6'812.50	6'600	212.50	0.00	6'812.50
31370.01	Impôts et taxes	402.90	500	-97.10	0.00	402.90
31370.02	TVA forfait	0.00	10'500	-10'500.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	5'738.89	2'000	3'738.89	0.00	5'738.89
31510.02	Entretien de véhicules	31.80	500	-468.20	0.00	31.80
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
31700.01	Frais de repas	8'224.45	7'500	724.45	0.00	8'224.45
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	905.60	1'000	-94.40	0.00	905.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	61.90	1'000	-938.10	0.00	61.90
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'065.50	0	1'065.50	0.00	1'065.50
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	500.00	0	500.00	0.00	500.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	500.00	1'000	-500.00	0.00	500.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**164'262.00**	**164'600**	**-338.00**	**0.00**	**164'262.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	31'730.00	0	31'730.00	0.00	31'730.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	124'337.00	0	124'337.00	0.00	124'337.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	8'195.00	0	8'195.00	0.00	8'195.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	164'600	-164'600.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**-0.02**	**0**	**-0.02**	**0.00**	**-0.02**
34990.00	Autres charges financières	-0.02	0	-0.02	0.00	-0.02
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**45'298.30**	**0**	**45'298.30**	**0.00**	**45'298.30**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	45'298.30	0	45'298.30	0.00	45'298.30
39	**Imputations internes**	**1'045'139.65**	**1'134'200**	**-89'060.35**	**0.00**	**1'045'139.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	20'626.17	16'000	4'626.17	0.00	20'626.17
39100.00	Prestations de services	92'335.55	30'100	62'235.55	0.00	92'335.55
39101.00	Prestations informatiques	18'260.95	22'000	-3'739.05	0.00	18'260.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	28'080.00	27'300	780.00	0.00	28'080.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	3'214.68	600	2'614.68	0.00	3'214.68
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	42'743.00	47'500	-4'757.00	0.00	42'743.00
39800.00	Reports internes	839'879.30	990'700	-150'820.70	0.00	839'879.30
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**9'015'886.07**	**-9'015'886.07**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	9'015'886.07	-9'015'886.07
42	**Taxes**	**-388'485.47**	**-283'500**	**-104'985.47**	**0.00**	**-388'485.47**
42000.03	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	-12'498.30	0	-12'498.30	0.00	-12'498.30
42000.04	Taxes d'exemption pour places de jeux	-32'800.00	0	-32'800.00	0.00	-32'800.00
42310.00	Taxes de cours	-1'530.25	-1'500	-30.25	0.00	-1'530.25
42400.02	Prestations de services pour tiers	-261'338.01	-250'000	-11'338.01	0.00	-261'338.01
42500.00	Ventes	-80'083.96	-31'000	-49'083.96	0.00	-80'083.96
42600.00	Remboursement de tiers	-234.95	-1'000	765.05	0.00	-234.95
43	**Revenus divers**	**-14'432.20**	**-60'000**	**45'567.80**	**0.00**	**-14'432.20**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-14'432.20	-60'000	45'567.80	0.00	-14'432.20
44	**Revenus financiers**	**-6'000.00**	**-7'000**	**1'000.00**	**0.00**	**-6'000.00**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-6'000.00	-7'000	1'000.00	0.00	-6'000.00
49	**Imputations internes**	**-1'735'303.00**	**-2'062'400**	**327'097.00**	**0.00**	**-1'735'303.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-208'387.65	-185'500	-22'887.65	0.00	-208'387.65
49100.00	Prestations de services	-1'526'203.35	-1'551'000	24'796.65	0.00	-1'526'203.35
49800.00	Reports internes	-712.00	-325'900	325'188.00	0.00	-712.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-2'473'260.19**	**2'473'260.19**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-2'473'260.19	2'473'260.19

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Station d'épuration des eaux	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	5'805'149.00	6'143'600	-338'451.00	6'002'581.98	-197'432.98
	Revenus	-5'805'149.00	-6'143'600	338'451.00	-6'002'581.98	197'432.98
117.00	**Station d'épuration des eaux et réseau**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	5'805'149.00	6'143'600	-338'451.00	6'002'581.98	-197'432.98
	Revenus	-5'805'149.00	-6'143'600	338'451.00	-6'002'581.98	197'432.98
30	**Charges de personnel**	**1'162'478.23**	**1'189'200**	**-26'721.77**	**0.00**	**1'162'478.23**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	887'962.55	930'800	-42'837.45	0.00	887'962.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	23'374.00	23'300	74.00	0.00	23'374.00
30490.02	Allocations compensatoires	6'780.00	6'800	-20.00	0.00	6'780.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'688.40	0	24'688.40	0.00	24'688.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	48'693.85	49'700	-1'006.15	0.00	48'693.85
30500.02	Cotisations patronales AC	10'018.10	10'300	-281.90	0.00	10'018.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	106'349.80	116'200	-9'850.20	0.00	106'349.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	20'053.20	22'800	-2'746.80	0.00	20'053.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	19'166.00	19'600	-434.00	0.00	19'166.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'758.40	7'500	-741.60	0.00	6'758.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	511.20	600	-88.80	0.00	511.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'551.55	1'600	-48.45	0.00	1'551.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'076.18	0	6'076.18	0.00	6'076.18
30990.00	Autres charges de personnel	495.00	0	495.00	0.00	495.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'807'580.06**	**3'028'300**	**-220'719.94**	**0.00**	**2'807'580.06**
31000.00	Matériel de bureau	942.87	1'000	-57.13	0.00	942.87
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	424'141.49	555'000	-130'858.51	0.00	424'141.49
31010.02	Carburants voitures/machines	2'721.25	4'000	-1'278.75	0.00	2'721.25
31020.00	Imprimés, publications	1'291.06	0	1'291.06	0.00	1'291.06
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	39.02	500	-460.98	0.00	39.02
31051.00	Frais de réception	1'129.56	2'000	-870.44	0.00	1'129.56
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	36'093.01	50'000	-13'906.99	0.00	36'093.01
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	2'610.09	6'000	-3'389.91	0.00	2'610.09
31130.00	Achats de matériel informatique	39'368.80	40'000	-631.20	0.00	39'368.80
31200.01	Eau - PA	24'040.17	25'000	-959.83	0.00	24'040.17
31200.02	Electricité	211'371.43	220'000	-8'628.57	0.00	211'371.43
31200.03	Gaz	525.14	700	-174.86	0.00	525.14
31200.04	Mazout	3'032.41	5'000	-1'967.59	0.00	3'032.41
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	5'597.45	0	5'597.45	0.00	5'597.45
31300.01	Prestations de services de tiers	1'559'128.50	1'600'000	-40'871.50	0.00	1'559'128.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	10'054.99	13'500	-3'445.01	0.00	10'054.99
31300.04	Cotisations	1'898.89	1'500	398.89	0.00	1'898.89
31300.05	Frais de ports	187.35	300	-112.65	0.00	187.35
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	56'739.30	60'000	-3'260.70	0.00	56'739.30
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	18'786.85	16'500	2'286.85	0.00	18'786.85
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'082.10	3'200	-117.90	0.00	3'082.10
31340.09	Primes d'assurances	26'531.40	42'000	-15'468.60	0.00	26'531.40
31370.01	Impôts et taxes	-8.89	0	-8.89	0.00	-8.89
31370.02	TVA forfait	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	2'025.60	0	2'025.60	0.00	2'025.60
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	368'948.98	370'000	-1'051.02	0.00	368'948.98
31510.02	Entretien de véhicules	3'070.46	4'000	-929.54	0.00	3'070.46
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	3'678.98	3'000	678.98	0.00	3'678.98
31700.01	Frais de repas	145.00	500	-355.00	0.00	145.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	189.60	500	-310.40	0.00	189.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	17.20	500	-482.80	0.00	17.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	200.00	500	-300.00	0.00	200.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'106'054.25**	**1'134'100**	**-28'045.75**	**0.00**	**1'106'054.25**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	37'439.00	0	37'439.00	0.00	37'439.00
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	1'066'821.25	0	1'066'821.25	0.00	1'066'821.25
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'794.00	0	1'794.00	0.00	1'794.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	1'134'100	-1'134'100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**1.11**	**0**	**1.11**	**0.00**	**1.11**
34990.00	Autres charges financières	1.11	0	1.11	0.00	1.11
39	**Imputations internes**	**729'035.35**	**792'000**	**-62'964.65**	**0.00**	**729'035.35**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	711.10	1'400	-688.90	0.00	711.10
39100.00	Prestations de services	148'063.45	1'400	146'663.45	0.00	148'063.45
39101.00	Prestations informatiques	17'746.65	17'300	446.65	0.00	17'746.65
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'150.80	600	550.80	0.00	1'150.80
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	528'507.00	603'100	-74'593.00	0.00	528'507.00
39800.00	Reports internes	32'856.35	168'200	-135'343.65	0.00	32'856.35
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**6'002'581.98**	**-6'002'581.98**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	6'002'581.98	-6'002'581.98
42	**Taxes**	**-4'761'961.76**	**-5'033'000**	**271'038.24**	**0.00**	**-4'761'961.76**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-270'985.00	-310'000	39'015.00	0.00	-270'985.00
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-4'488'516.53	-4'720'000	231'483.47	0.00	-4'488'516.53
42500.00	Ventes	-2'460.23	-3'000	539.77	0.00	-2'460.23
43	**Revenus divers**	**-136.10**	**0**	**-136.10**	**0.00**	**-136.10**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-136.10	0	-136.10	0.00	-136.10
44	**Revenus financiers**	**-7'844.99**	**-8'000**	**155.01**	**0.00**	**-7'844.99**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-7'844.99	-8'000	155.01	0.00	-7'844.99
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-172'463.96**	**-424'700**	**252'236.04**	**0.00**	**-172'463.96**
45100.00	Prélèvements sur financements spéciaux capital pr..	-172'463.96	0	-172'463.96	0.00	-172'463.96
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-424'700	424'700.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-748'053.94**	**-575'000**	**-173'053.94**	**0.00**	**-748'053.94**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-748'053.94	-575'000	-173'053.94	0.00	-748'053.94
49	**Imputations internes**	**-114'688.25**	**-102'900**	**-11'788.25**	**0.00**	**-114'688.25**
49100.00	Prestations de services	-19'268.25	-13'300	-5'968.25	0.00	-19'268.25
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	-2'600	2'600.00	0.00	0.00
49800.00	Reports internes	-95'420.00	-87'000	-8'420.00	0.00	-95'420.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-6'002'581.98**	**6'002'581.98**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-6'002'581.98	6'002'581.98
10	**Sécurité**	**10'714'032.63**	**13'107'700**	**-2'393'667.37**	**12'333'959.80**	**-1'619'927.17**
	Charges	31'781'625.53	32'159'900	-378'274.47	32'413'431.37	-631'805.84
	Revenus	-21'067'592.90	-19'052'200	-2'015'392.90	-20'079'471.57	-988'121.33
	Service communal de la population	**1'125'042.38**	**1'080'400**	**44'642.38**	**1'207'178.28**	**-82'135.90**
	Charges	2'009'030.13	1'996'300	12'730.13	1'888'889.95	120'140.18
	Revenus	-883'987.75	-915'900	31'912.25	-681'711.67	-202'276.08
126.01	**Etat civil**	**285'529.83**	**318'800**	**-33'270.17**	**360'706.62**	**-75'176.79**
	Charges	500'168.58	521'400	-21'231.42	583'995.99	-83'827.41
	Revenus	-214'638.75	-202'600	-12'038.75	-223'289.37	8'650.62
30	**Charges de personnel**	**448'089.75**	**449'200**	**-1'110.25**	**0.00**	**448'089.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	364'641.90	364'200	441.90	0.00	364'641.90
30100.02	Indemnités journalières	317.85	0	317.85	0.00	317.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-371.80	0	-371.80	0.00	-371.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'015.00	1'800	-785.00	0.00	1'015.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'408.40	19'500	-91.60	0.00	19'408.40
30500.02	Cotisations patronales AC	4'001.45	4'100	-98.55	0.00	4'001.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	44'971.20	45'600	-628.80	0.00	44'971.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	381.80	500	-118.20	0.00	381.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'639.90	7'700	-60.10	0.00	7'639.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'342.50	2'400	-57.50	0.00	2'342.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	203.85	300	-96.15	0.00	203.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	618.70	700	-81.30	0.00	618.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'100.00	0	2'100.00	0.00	2'100.00
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	819.00	400	419.00	0.00	819.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**22'229.13**	**33'900**	**-11'670.87**	**0.00**	**22'229.13**
31000.00	Matériel de bureau	3'004.10	4'000	-995.90	0.00	3'004.10
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	400	-400.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	280.20	8'500	-8'219.80	0.00	280.20
31300.02	Frais bancaires et postaux	396.98	1'000	-603.02	0.00	396.98
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	611.55	600	11.55	0.00	611.55
31300.04	Cotisations	360.00	400	-40.00	0.00	360.00
31300.05	Frais de ports	4'498.95	0	4'498.95	0.00	4'498.95
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	10'605.50	15'900	-5'294.50	0.00	10'605.50
31700.01	Frais de repas	500.00	400	100.00	0.00	500.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'469.10	400	1'069.10	0.00	1'469.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	502.75	0	502.75	0.00	502.75
34	**Charges financières**	**75.00**	**0**	**75.00**	**0.00**	**75.00**
34393.01	Impôts et taxes	75.00	0	75.00	0.00	75.00
39	**Imputations internes**	**29'774.70**	**38'300**	**-8'525.30**	**0.00**	**29'774.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'990.65	900	1'090.65	0.00	1'990.65
39100.00	Prestations de services	584.05	900	-315.95	0.00	584.05
39101.00	Prestations informatiques	6'000.00	16'000	-10'000.00	0.00	6'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	20'950.00	20'200	750.00	0.00	20'950.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**583'995.99**	**-583'995.99**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	583'995.99	-583'995.99
42	**Taxes**	**-214'638.75**	**-202'600**	**-12'038.75**	**0.00**	**-214'638.75**
42100.00	Emoluments administratifs	-211'740.75	-200'000	-11'740.75	0.00	-211'740.75
42400.01	Taxes d'utilisation	-90.00	0	-90.00	0.00	-90.00
42600.00	Remboursement de tiers	-2'808.00	-2'600	-208.00	0.00	-2'808.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-223'289.37**	**223'289.37**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-223'289.37	223'289.37
126.02	**Contrôle des habitants**	**839'512.55**	**761'600**	**77'912.55**	**846'471.66**	**-6'959.11**
	Charges	1'508'861.55	1'474'900	33'961.55	1'304'893.96	203'967.59
	Revenus	-669'349.00	-713'300	43'951.00	-458'422.30	-210'926.70
30	**Charges de personnel**	**1'005'830.50**	**1'017'100**	**-11'269.50**	**0.00**	**1'005'830.50**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	813'474.65	811'000	2'474.65	0.00	813'474.65
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-724.50	0	-724.50	0.00	-724.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-1'252.75	0	-1'252.75	0.00	-1'252.75
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-6'120.00	0	-6'120.00	0.00	-6'120.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	19'140.00	23'400	-4'260.00	0.00	19'140.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'004.00	1'700	304.00	0.00	2'004.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	43'294.15	43'300	-5.85	0.00	43'294.15
30500.02	Cotisations patronales AC	8'881.20	8'900	-18.80	0.00	8'881.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	99'350.70	100'600	-1'249.30	0.00	99'350.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	844.05	900	-55.95	0.00	844.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'040.20	17'100	-59.80	0.00	17'040.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'301.20	7'300	1.20	0.00	7'301.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	454.40	500	-45.60	0.00	454.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'379.20	1'400	-20.80	0.00	1'379.20
30990.00	Autres charges de personnel	764.00	1'000	-236.00	0.00	764.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**37'020.30**	**40'000**	**-2'979.70**	**0.00**	**37'020.30**
31000.00	Matériel de bureau	2'522.95	2'000	522.95	0.00	2'522.95
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	466.00	500	-34.00	0.00	466.00
31051.00	Frais de réception	53.20	0	53.20	0.00	53.20
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'399.95	5'000	-600.05	0.00	4'399.95
31200.02	Electricité	3'935.95	4'000	-64.05	0.00	3'935.95
31300.01	Prestations de services de tiers	2'095.40	21'700	-19'604.60	0.00	2'095.40
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'731.55	2'000	-268.45	0.00	1'731.55
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'518.70	1'200	318.70	0.00	1'518.70
31300.04	Cotisations	70.00	100	-30.00	0.00	70.00
31300.05	Frais de ports	18'740.35	0	18'740.35	0.00	18'740.35
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	540.00	2'000	-1'460.00	0.00	540.00
31700.01	Frais de repas	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	508.00	250	258.00	0.00	508.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.03	Frais de déplacement (autres)	43.60	250	-206.40	0.00	43.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	314.65	500	-185.35	0.00	314.65
31810.00	Pertes sur créances effectives	80.00	0	80.00	0.00	80.00
36	**Charges de transfert**	**386'074.80**	**335'000**	**51'074.80**	**0.00**	**386'074.80**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	386'074.80	335'000	51'074.80	0.00	386'074.80
39	**Imputations internes**	**79'935.95**	**82'800**	**-2'864.05**	**0.00**	**79'935.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'262.95	4'200	62.95	0.00	4'262.95
39100.00	Prestations de services	4'797.00	4'800	-3.00	0.00	4'797.00
39101.00	Prestations informatiques	16'276.00	19'200	-2'924.00	0.00	16'276.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	54'000.00	54'000	0.00	0.00	54'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'304'893.96**	**-1'304'893.96**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'304'893.96	-1'304'893.96
42	**Taxes**	**-638'431.50**	**-680'000**	**41'568.50**	**0.00**	**-638'431.50**
42100.00	Emoluments administratifs	-638'431.50	-680'000	41'568.50	0.00	-638'431.50
43	**Revenus divers**	**-4'092.50**	**-4'500**	**407.50**	**0.00**	**-4'092.50**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-4'092.50	-4'500	407.50	0.00	-4'092.50
44	**Revenus financiers**	**-20.00**	**0**	**-20.00**	**0.00**	**-20.00**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-20.00	0	-20.00	0.00	-20.00
49	**Imputations internes**	**-26'805.00**	**-28'800**	**1'995.00**	**0.00**	**-26'805.00**
49100.00	Prestations de services	-26'805.00	-28'800	1'995.00	0.00	-26'805.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-458'422.30**	**458'422.30**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-458'422.30	458'422.30
	Service de sécurité urbaine	**2'627'420.04**	**4'178'500**	**-1'551'079.96**	**3'944'071.29**	**-1'316'651.25**
	Charges	9'616'897.12	10'723'300	-1'106'402.88	11'284'514.53	-1'667'617.41
	Revenus	-6'989'477.08	-6'544'800	-444'677.08	-7'340'443.24	350'966.16
127.01	**Contrôle du bruit**	**140'840.95**	**137'800**	**3'040.95**	**154'258.85**	**-13'417.90**
	Charges	142'455.95	141'300	1'155.95	154'258.85	-11'802.90
	Revenus	-1'615.00	-3'500	1'885.00	0.00	-1'615.00
30	**Charges de personnel**	**129'973.10**	**130'400**	**-426.90**	**0.00**	**129'973.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	103'142.00	103'200	-58.00	0.00	103'142.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'480.00	3'500	-20.00	0.00	3'480.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'502.90	5'500	2.90	0.00	5'502.90
30500.02	Cotisations patronales AC	1'134.30	1'200	-65.70	0.00	1'134.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'233.00	13'300	-67.00	0.00	13'233.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	108.50	100	8.50	0.00	108.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'165.85	2'200	-34.15	0.00	2'165.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	928.20	1'000	-71.80	0.00	928.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	57.85	100	-42.15	0.00	57.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	175.50	200	-24.50	0.00	175.50
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	100	-55.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**10'254.40**	**8'400**	**1'854.40**	**0.00**	**10'254.40**
31000.00	Matériel de bureau	151.45	1'000	-848.55	0.00	151.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	9'221.35	4'200	5'021.35	0.00	9'221.35
31200.02	Electricité	133.15	500	-366.85	0.00	133.15
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	551.65	0	551.65	0.00	551.65
31300.05	Frais de ports	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	150.00	200	-50.00	0.00	150.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	900	-900.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	46.80	600	-553.20	0.00	46.80
39	**Imputations internes**	**2'228.45**	**2'500**	**-271.55**	**0.00**	**2'228.45**
39100.00	Prestations de services	34.00	0	34.00	0.00	34.00
39101.00	Prestations informatiques	2'194.45	2'500	-305.55	0.00	2'194.45
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**154'258.85**	**-154'258.85**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	154'258.85	-154'258.85
42	**Taxes**	**-1'615.00**	**-3'500**	**1'885.00**	**0.00**	**-1'615.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'615.00	-3'500	1'885.00	0.00	-1'615.00
127.02	**Accueil et coordination**	**3'006'583.44**	**3'173'400**	**-166'816.56**	**0.00**	**3'006'583.44**
	Charges	3'755'438.99	3'700'400	55'038.99	0.00	3'755'438.99
	Revenus	-748'855.55	-527'000	-221'855.55	0.00	-748'855.55
30	**Charges de personnel**	**1'094'585.80**	**1'104'400**	**-9'814.20**	**0.00**	**1'094'585.80**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	874'388.15	882'300	-7'911.85	0.00	874'388.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'803.00	10'800	1'003.00	0.00	11'803.00
30490.02	Allocations compensatoires	4'170.00	3'600	570.00	0.00	4'170.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	7'035.00	0	7'035.00	0.00	7'035.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	47'027.05	47'100	-72.95	0.00	47'027.05
30500.02	Cotisations patronales AC	9'480.10	9'800	-319.90	0.00	9'480.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	108'818.30	121'900	-13'081.70	0.00	108'818.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	887.95	1'200	-312.05	0.00	887.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	18'510.10	18'600	-89.90	0.00	18'510.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'329.90	6'400	929.90	0.00	7'329.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	493.15	600	-106.85	0.00	493.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'498.10	1'600	-101.90	0.00	1'498.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'740.00	0	2'740.00	0.00	2'740.00
30990.00	Autres charges de personnel	405.00	500	-95.00	0.00	405.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**313'433.29**	**286'200**	**27'233.29**	**0.00**	**313'433.29**
31000.00	Matériel de bureau	339.80	1'000	-660.20	0.00	339.80
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	9'286.85	10'000	-713.15	0.00	9'286.85
31010.02	Carburants voitures/machines	838.10	1'000	-161.90	0.00	838.10
31020.00	Imprimés, publications	830.30	0	830.30	0.00	830.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'085.65	500	585.65	0.00	1'085.65
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'465.34	2'000	-534.66	0.00	1'465.34
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	3'500	-3'500.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	10'604.25	15'000	-4'395.75	0.00	10'604.25
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	1'600	-1'600.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	1'446.45	700	746.45	0.00	1'446.45
31200.02	Electricité	3'409.80	5'000	-1'590.20	0.00	3'409.80
31200.03	Gaz	30.25	200	-169.75	0.00	30.25
31300.01	Prestations de services de tiers	255'096.10	216'000	39'096.10	0.00	255'096.10
31300.02	Frais bancaires et postaux	42.05	500	-457.95	0.00	42.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	10'823.85	10'100	723.85	0.00	10'823.85
31300.04	Cotisations	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	4'083.60	5'000	-916.40	0.00	4'083.60
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	45.00	1'000	-955.00	0.00	45.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'279.40	600	679.40	0.00	1'279.40
31340.09	Primes d'assurances	5'325.55	6'200	-874.45	0.00	5'325.55
31370.04	Taxes pour véhicules de services	160.00	0	160.00	0.00	160.00
31510.01	Entretien de machines et outils	182.50	0	182.50	0.00	182.50
31510.02	Entretien de véhicules	3'288.55	2'000	1'288.55	0.00	3'288.55
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	2'438.20	2'000	438.20	0.00	2'438.20
31700.01	Frais de repas	964.45	1'000	-35.55	0.00	964.45
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	367.25	0	367.25	0.00	367.25
34	**Charges financières**	**377.00**	**0**	**377.00**	**0.00**	**377.00**
34315.01	Frais de repas	377.00	0	377.00	0.00	377.00
36	**Charges de transfert**	**2'326'236.00**	**2'300'500**	**25'736.00**	**0.00**	**2'326'236.00**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	32'460.00	30'000	2'460.00	0.00	32'460.00
36310.00	Subventions aux cantons	2'293'776.00	2'270'500	23'276.00	0.00	2'293'776.00
39	**Imputations internes**	**20'806.90**	**9'300**	**11'506.90**	**0.00**	**20'806.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	5'653.25	0	5'653.25	0.00	5'653.25
39100.00	Prestations de services	5'350.15	0	5'350.15	0.00	5'350.15
39101.00	Prestations informatiques	9'203.50	8'700	503.50	0.00	9'203.50
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
40	**Revenus fiscaux**	**-127'066.00**	**-123'000**	**-4'066.00**	**0.00**	**-127'066.00**
40330.00	Taxe des chiens	-127'066.00	-123'000	-4'066.00	0.00	-127'066.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
41	**Revenus régaliens et de concessions**	**-85'224.65**	**0**	**-85'224.65**	**0.00**	**-85'224.65**
41200.00	Revenus de concessions	-85'224.65	0	-85'224.65	0.00	-85'224.65
42	**Taxes**	**-536'564.20**	**-404'000**	**-132'564.20**	**0.00**	**-536'564.20**
42100.00	Emoluments administratifs	-23'502.00	-4'000	-19'502.00	0.00	-23'502.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-488'308.00	-400'000	-88'308.00	0.00	-488'308.00
42500.00	Ventes	302.40	0	302.40	0.00	302.40
42600.00	Remboursement de tiers	-25'056.60	0	-25'056.60	0.00	-25'056.60
44	**Revenus financiers**	**-0.70**	**0**	**-0.70**	**0.00**	**-0.70**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-0.70	0	-0.70	0.00	-0.70
127.03	**Proximité quartiers**	**1'545'080.09**	**1'813'500**	**-268'419.91**	**3'794'010.88**	**-2'248'930.79**
	Charges	1'545'080.09	1'821'200	-276'119.91	5'569'825.68	-4'024'745.59
	Revenus	0.00	-7'700	7'700.00	-1'775'814.80	1'775'814.80
30	**Charges de personnel**	**1'229'504.65**	**1'521'300**	**-291'795.35**	**0.00**	**1'229'504.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	980'777.10	1'239'600	-258'822.90	0.00	980'777.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-10'259.50	0	-10'259.50	0.00	-10'259.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-4'912.05	0	-4'912.05	0.00	-4'912.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'543.60	3'500	5'043.60	0.00	8'543.60
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	4'800	-1'200.00	0.00	3'600.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	3'050.00	0	3'050.00	0.00	3'050.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	52'465.35	66'100	-13'634.65	0.00	52'465.35
30500.02	Cotisations patronales AC	10'804.25	13'000	-2'195.75	0.00	10'804.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	120'484.35	155'600	-35'115.65	0.00	120'484.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'030.40	1'300	-269.60	0.00	1'030.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	20'649.50	26'100	-5'450.50	0.00	20'649.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'895.05	7'600	-704.95	0.00	6'895.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	551.10	800	-248.90	0.00	551.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'671.50	2'200	-528.50	0.00	1'671.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	33'344.00	0	33'344.00	0.00	33'344.00
30990.00	Autres charges de personnel	810.00	700	110.00	0.00	810.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**144'009.99**	**115'700**	**28'309.99**	**0.00**	**144'009.99**
31000.00	Matériel de bureau	703.50	1'500	-796.50	0.00	703.50
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	9'760.14	10'000	-239.86	0.00	9'760.14
31010.02	Carburants voitures/machines	2'006.70	2'000	6.70	0.00	2'006.70
31020.00	Imprimés, publications	1'993.15	0	1'993.15	0.00	1'993.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	211.95	500	-288.05	0.00	211.95
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	5'500	-5'500.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	87'547.00	45'000	42'547.00	0.00	87'547.00
31200.01	Eau - PA	711.75	1'000	-288.25	0.00	711.75
31200.02	Electricité	4'146.70	7'600	-3'453.30	0.00	4'146.70
31200.03	Gaz	42.00	200	-158.00	0.00	42.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'573.15	6'400	-3'826.85	0.00	2'573.15
31300.04	Cotisations	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'629.85	1'500	1'129.85	0.00	2'629.85
31340.09	Primes d'assurances	7'337.85	9'300	-1'962.15	0.00	7'337.85
31370.04	Taxes pour véhicules de services	941.60	200	741.60	0.00	941.60
31510.01	Entretien de machines et outils	7'864.45	13'000	-5'135.55	0.00	7'864.45
31510.02	Entretien de véhicules	3'640.65	4'000	-359.35	0.00	3'640.65
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	4'392.00	3'000	1'392.00	0.00	4'392.00
31700.01	Frais de repas	7'364.55	1'500	5'864.55	0.00	7'364.55
31700.03	Frais de déplacement (autres)	143.00	500	-357.00	0.00	143.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**5'000**	**-5'000.00**	**0.00**	**0.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**171'565.45**	**179'200**	**-7'634.55**	**0.00**	**171'565.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'158.40	5'100	-3'941.60	0.00	1'158.40
39100.00	Prestations de services	2'327.05	4'700	-2'372.95	0.00	2'327.05
39101.00	Prestations informatiques	16'000.00	16'000	0.00	0.00	16'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	152'080.00	152'100	-20.00	0.00	152'080.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	1'300	-1'300.00	0.00	0.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**5'569'825.68**	**-5'569'825.68**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	5'569'825.68	-5'569'825.68

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-7'700**	**7'700.00**	**0.00**	**0.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	-300	300.00	0.00	0.00
49100.00	Prestations de services	0.00	-7'400	7'400.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'775'814.80**	**1'775'814.80**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'775'814.80	1'775'814.80
127.04	**Mouvements**	**688'694.00**	**45'700**	**642'994.00**	**691'471.49**	**-2'777.49**
	Charges	1'028'271.85	1'321'000	-292'728.15	2'234'642.68	-1'206'370.83
	Revenus	-339'577.85	-1'275'300	935'722.15	-1'543'171.19	1'203'593.34
30	**Charges de personnel**	**548'297.90**	**664'900**	**-116'602.10**	**0.00**	**548'297.90**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	445'758.80	524'700	-78'941.20	0.00	445'758.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	12'097.50	13'200	-1'102.50	0.00	12'097.50
30490.02	Allocations compensatoires	450.00	2'400	-1'950.00	0.00	450.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'425.00	0	2'425.00	0.00	2'425.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	23'015.35	27'800	-4'784.65	0.00	23'015.35
30500.02	Cotisations patronales AC	4'729.20	5'800	-1'070.80	0.00	4'729.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	45'247.95	73'300	-28'052.05	0.00	45'247.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	467.50	900	-432.50	0.00	467.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'058.95	11'000	-1'941.05	0.00	9'058.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'868.10	4'300	-1'431.90	0.00	2'868.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	241.50	400	-158.50	0.00	241.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	733.05	900	-166.95	0.00	733.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	350.00	0	350.00	0.00	350.00
30990.00	Autres charges de personnel	855.00	200	655.00	0.00	855.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**311'181.10**	**432'700**	**-121'518.90**	**0.00**	**311'181.10**
31000.00	Matériel de bureau	311.55	1'000	-688.45	0.00	311.55
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	100'191.40	132'000	-31'808.60	0.00	100'191.40
31010.02	Carburants voitures/machines	1'330.75	1'000	330.75	0.00	1'330.75
31020.00	Imprimés, publications	10'039.85	7'000	3'039.85	0.00	10'039.85
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'095.95	1'000	95.95	0.00	1'095.95
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	10'951.35	12'000	-1'048.65	0.00	10'951.35
31200.01	Eau - PA	368.75	300	68.75	0.00	368.75
31200.02	Electricité	23'135.15	37'000	-13'864.85	0.00	23'135.15
31200.03	Gaz	49.60	100	-50.40	0.00	49.60
31300.01	Prestations de services de tiers	40'887.85	40'000	887.85	0.00	40'887.85
31300.02	Frais bancaires et postaux	8.10	500	-491.90	0.00	8.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	9'299.35	9'700	-400.65	0.00	9'299.35
31300.04	Cotisations	580.00	1'500	-920.00	0.00	580.00
31300.05	Frais de ports	5'833.05	20'000	-14'166.95	0.00	5'833.05
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	530.85	3'000	-2'469.15	0.00	530.85
31340.02	Primes d'assurances véhicules	4'720.85	3'800	920.85	0.00	4'720.85
31340.09	Primes d'assurances	5'757.85	7'500	-1'742.15	0.00	5'757.85
31370.04	Taxes pour véhicules de services	752.35	300	452.35	0.00	752.35
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	82'904.65	135'000	-52'095.35	0.00	82'904.65
31510.02	Entretien de véhicules	3'278.00	3'000	278.00	0.00	3'278.00
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	968.40	800	168.40	0.00	968.40
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	554.40	0	554.40	0.00	554.40
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	5'400.00	5'400	0.00	0.00	5'400.00
31700.01	Frais de repas	2'231.05	4'300	-2'068.95	0.00	2'231.05
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**74'604.60**	**108'400**	**-33'795.40**	**0.00**	**74'604.60**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	18'700.60	0	18'700.60	0.00	18'700.60
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	15'541.00	0	15'541.00	0.00	15'541.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	40'363.00	0	40'363.00	0.00	40'363.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	108'400	-108'400.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**94'188.25**	**115'000**	**-20'811.75**	**0.00**	**94'188.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	865.80	1'700	-834.20	0.00	865.80
39100.00	Prestations de services	137.45	9'800	-9'662.55	0.00	137.45
39101.00	Prestations informatiques	5'000.00	5'000	0.00	0.00	5'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	76'125.00	76'100	25.00	0.00	76'125.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	12'060.00	22'400	-10'340.00	0.00	12'060.00

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'234'642.68**	**-2'234'642.68**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'234'642.68	-2'234'642.68
42	**Taxes**	**-339'577.85**	**-1'266'000**	**926'422.15**	**0.00**	**-339'577.85**
42100.00	Emoluments administratifs	-30'082.00	-30'000	-82.00	0.00	-30'082.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-30'417.00	-30'000	-417.00	0.00	-30'417.00
42500.00	Ventes	-137'500.00	-1'000	-136'500.00	0.00	-137'500.00
42600.00	Remboursement de tiers	-15'002.85	-4'000	-11'002.85	0.00	-15'002.85
42700.00	Amendes	-121'913.00	-1'200'000	1'078'087.00	0.00	-121'913.00
42900.00	Autres taxes	-4'663.00	-1'000	-3'663.00	0.00	-4'663.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-9'300**	**9'300.00**	**0.00**	**0.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-9'300	9'300.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'543'171.19**	**1'543'171.19**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'543'171.19	1'543'171.19
127.05	**Stationnement**	**-2'378'285.84**	**-772'200**	**-1'606'085.84**	**-695'669.93**	**-1'682'615.91**
	Charges	1'957'834.31	2'432'400	-474'565.69	2'526'043.97	-568'209.66
	Revenus	-4'336'120.15	-3'204'600	-1'131'520.15	-3'221'713.90	-1'114'406.25
30	**Charges de personnel**	**1'192'306.15**	**1'532'700**	**-340'393.85**	**0.00**	**1'192'306.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'004'204.05	1'219'300	-215'095.95	0.00	1'004'204.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'918.00	0	-1'918.00	0.00	-1'918.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-54'328.70	0	-54'328.70	0.00	-54'328.70
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-11'495.40	0	-11'495.40	0.00	-11'495.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	13'775.00	18'500	-4'725.00	0.00	13'775.00
30490.02	Allocations compensatoires	4'800.00	4'900	-100.00	0.00	4'800.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	800.00	0	800.00	0.00	800.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	53'645.60	65'000	-11'354.40	0.00	53'645.60
30500.02	Cotisations patronales AC	11'060.40	13'500	-2'439.60	0.00	11'060.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	132'466.40	171'500	-39'033.60	0.00	132'466.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'055.00	1'300	-245.00	0.00	1'055.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	21'115.40	25'700	-4'584.60	0.00	21'115.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'824.80	9'400	-575.20	0.00	8'824.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	562.55	800	-237.45	0.00	562.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'709.05	2'100	-390.95	0.00	1'709.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'400.00	0	5'400.00	0.00	5'400.00
30990.00	Autres charges de personnel	630.00	700	-70.00	0.00	630.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**253'340.06**	**415'200**	**-161'859.94**	**0.00**	**253'340.06**
31000.00	Matériel de bureau	806.80	1'500	-693.20	0.00	806.80
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	23'868.58	23'500	368.58	0.00	23'868.58
31010.02	Carburants voitures/machines	1'495.90	1'500	-4.10	0.00	1'495.90
31020.00	Imprimés, publications	4'098.60	5'000	-901.40	0.00	4'098.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	211.95	1'000	-788.05	0.00	211.95
31110.01	Achats de machines et outils	34'383.20	58'000	-23'616.80	0.00	34'383.20
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	37'527.00	39'000	-1'473.00	0.00	37'527.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	125'000	-125'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	711.75	1'000	-288.25	0.00	711.75
31200.02	Electricité	14'760.05	21'000	-6'239.95	0.00	14'760.05
31200.03	Gaz	52.65	200	-147.35	0.00	52.65
31300.01	Prestations de services de tiers	36'731.45	30'000	6'731.45	0.00	36'731.45
31300.02	Frais bancaires et postaux	3'420.25	3'000	420.25	0.00	3'420.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	3'483.15	3'600	-116.85	0.00	3'483.15
31300.04	Cotisations	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	4'213.50	12'000	-7'786.50	0.00	4'213.50
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	4'770.15	6'000	-1'229.85	0.00	4'770.15
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'294.30	1'500	794.30	0.00	2'294.30
31340.09	Primes d'assurances	5'132.65	7'500	-2'367.35	0.00	5'132.65
31370.04	Taxes pour véhicules de services	900.80	300	600.80	0.00	900.80
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	59'938.88	59'000	938.88	0.00	59'938.88
31510.02	Entretien de véhicules	4'473.80	4'000	473.80	0.00	4'473.80
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	6'066.65	3'000	3'066.65	0.00	6'066.65
31700.01	Frais de repas	3'558.20	4'000	-441.80	0.00	3'558.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	236.80	1'000	-763.20	0.00	236.80
31810.00	Pertes sur créances effectives	203.00	2'000	-1'797.00	0.00	203.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**137'682.00**	**137'700**	**-18.00**	**0.00**	**137'682.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	135'532.00	0	135'532.00	0.00	135'532.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	2'150.00	0	2'150.00	0.00	2'150.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	137'700	-137'700.00	0.00	0.00
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**208'797.45**	**185'000**	**23'797.45**	**0.00**	**208'797.45**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	208'797.45	185'000	23'797.45	0.00	208'797.45
39	**Imputations internes**	**165'708.65**	**161'800**	**3'908.65**	**0.00**	**165'708.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'715.25	3'800	-84.75	0.00	3'715.25
39100.00	Prestations de services	57'612.40	51'400	6'212.40	0.00	57'612.40
39101.00	Prestations informatiques	9'000.00	9'000	0.00	0.00	9'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	76'040.00	76'100	-60.00	0.00	76'040.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	19'341.00	21'500	-2'159.00	0.00	19'341.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'526'043.97**	**-2'526'043.97**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'526'043.97	-2'526'043.97
42	**Taxes**	**-4'328'310.15**	**-3'078'000**	**-1'250'310.15**	**0.00**	**-4'328'310.15**
42100.00	Emoluments administratifs	-725'224.00	-720'000	-5'224.00	0.00	-725'224.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-2'090'253.89	-1'850'000	-240'253.89	0.00	-2'090'253.89
42500.00	Ventes	-884.00	0	-884.00	0.00	-884.00
42600.00	Remboursement de tiers	-7'142.00	-8'000	858.00	0.00	-7'142.00
42700.00	Amendes	-1'504'806.26	-500'000	-1'004'806.26	0.00	-1'504'806.26
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**-125'000**	**125'000.00**	**0.00**	**0.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	-125'000	125'000.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-7'810.00**	**-1'600**	**-6'210.00**	**0.00**	**-7'810.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-1'600	1'600.00	0.00	0.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-7'810.00	0	-7'810.00	0.00	-7'810.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-3'221'713.90**	**3'221'713.90**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-3'221'713.90	3'221'713.90
127.06	**Voie publique**	**-375'492.60**	**-219'700**	**-155'792.60**	**0.00**	**-375'492.60**
	Charges	413'383.35	511'300	-97'916.65	0.00	413'383.35
	Revenus	-788'875.95	-731'000	-57'875.95	0.00	-788'875.95
30	**Charges de personnel**	**371'943.90**	**364'200**	**7'743.90**	**0.00**	**371'943.90**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	298'923.95	292'800	6'123.95	0.00	298'923.95
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'305.00	1'800	-495.00	0.00	1'305.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'005.00	1'900	105.00	0.00	2'005.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'750.00	0	2'750.00	0.00	2'750.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'046.60	15'600	446.60	0.00	16'046.60
30500.02	Cotisations patronales AC	3'308.05	3'300	8.05	0.00	3'308.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	37'536.60	38'600	-1'063.40	0.00	37'536.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	316.80	400	-83.20	0.00	316.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'316.00	6'200	116.00	0.00	6'316.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'621.45	2'700	-78.55	0.00	2'621.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	168.55	200	-31.45	0.00	168.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	510.90	500	10.90	0.00	510.90
30990.00	Autres charges de personnel	135.00	200	-65.00	0.00	135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**38'055.45**	**143'400**	**-105'344.55**	**0.00**	**38'055.45**
31000.00	Matériel de bureau	290.40	1'000	-709.60	0.00	290.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	43.65	2'600	-2'556.35	0.00	43.65
31010.02	Carburants voitures/machines	479.35	500	-20.65	0.00	479.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	10'174.30	15'000	-4'825.70	0.00	10'174.30
31200.01	Eau - PA	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	575.25	1'500	-924.75	0.00	575.25
31200.03	Gaz	20.00	100	-80.00	0.00	20.00
31300.01	Prestations de services de tiers	13'514.05	110'000	-96'485.95	0.00	13'514.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	599.95	2'100	-1'500.05	0.00	599.95
31300.04	Cotisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	232.50	3'000	-2'767.50	0.00	232.50
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.70	0	639.70	0.00	639.70
31510.02	Entretien de véhicules	1'447.35	2'000	-552.65	0.00	1'447.35
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	838.80	600	238.80	0.00	838.80

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.01	Frais de repas	189.60	500	-310.40	0.00	189.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	9'010.55	2'000	7'010.55	0.00	9'010.55
34	**Charges financières**	**1.10**	**0**	**1.10**	**0.00**	**1.10**
34990.00	Autres charges financières	1.10	0	1.10	0.00	1.10
39	**Imputations internes**	**3'382.90**	**3'700**	**-317.10**	**0.00**	**3'382.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	180.40	0	180.40	0.00	180.40
39100.00	Prestations de services	202.50	700	-497.50	0.00	202.50
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	3'000	0.00	0.00	3'000.00
41	**Revenus régaliens et de concessions**	**-167'039.65**	**-159'000**	**-8'039.65**	**0.00**	**-167'039.65**
41200.00	Revenus de concessions	-167'039.65	-159'000	-8'039.65	0.00	-167'039.65
42	**Taxes**	**-613'836.30**	**-572'000**	**-41'836.30**	**0.00**	**-613'836.30**
42100.00	Emoluments administratifs	-4'400.00	-7'000	2'600.00	0.00	-4'400.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-609'472.30	-455'000	-154'472.30	0.00	-609'472.30
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-100'000	100'000.00	0.00	0.00
42500.00	Ventes	36.00	0	36.00	0.00	36.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-10'000	10'000.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-8'000.00**	**0**	**-8'000.00**	**0.00**	**-8'000.00**
49100.00	Prestations de services	-8'000.00	0	-8'000.00	0.00	-8'000.00
127.07	**Ports**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	774'432.58	795'700	-21'267.42	799'743.35	-25'310.77
	Revenus	-774'432.58	-795'700	21'267.42	-799'743.35	25'310.77
30	**Charges de personnel**	**172'234.65**	**198'000**	**-25'765.35**	**0.00**	**172'234.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	137'261.15	157'700	-20'438.85	0.00	137'261.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'392.00	2'100	-708.00	0.00	1'392.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'500	-100.00	0.00	2'400.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	890.00	0	890.00	0.00	890.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'370.75	8'500	-1'129.25	0.00	7'370.75
30500.02	Cotisations patronales AC	1'501.80	1'600	-98.20	0.00	1'501.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	16'811.40	19'900	-3'088.60	0.00	16'811.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	141.55	200	-58.45	0.00	141.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'900.60	3'400	-499.40	0.00	2'900.60
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'207.65	1'300	-92.35	0.00	1'207.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	77.85	400	-322.15	0.00	77.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	234.90	300	-65.10	0.00	234.90
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	100	-55.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**111'328.95**	**112'900**	**-1'571.05**	**0.00**	**111'328.95**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	84'481.80	50'000	34'481.80	0.00	84'481.80
31010.02	Carburants voitures/machines	387.05	500	-112.95	0.00	387.05
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	2'276.65	3'000	-723.35	0.00	2'276.65
31200.01	Eau - PA	5'555.90	6'000	-444.10	0.00	5'555.90
31200.02	Electricité	11'142.20	15'000	-3'857.80	0.00	11'142.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	810.80	300	510.80	0.00	810.80
31340.02	Primes d'assurances véhicules	110.30	300	-189.70	0.00	110.30
31370.02	TVA forfait	0.00	28'400	-28'400.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	156.00	200	-44.00	0.00	156.00
31510.02	Entretien de véhicules	408.25	1'000	-591.75	0.00	408.25
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	6'000.00	6'000	0.00	0.00	6'000.00
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**219'376.00**	**218'300**	**1'076.00**	**0.00**	**219'376.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	43'713.00	0	43'713.00	0.00	43'713.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	125'661.00	0	125'661.00	0.00	125'661.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	50'002.00	0	50'002.00	0.00	50'002.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	218'300	-218'300.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**4.56**	**0**	**4.56**	**0.00**	**4.56**
34990.00	Autres charges financières	4.56	0	4.56	0.00	4.56
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**89'734.72**	**75'000**	**14'734.72**	**0.00**	**89'734.72**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	89'734.72	75'000	14'734.72	0.00	89'734.72
39	**Imputations internes**	**181'753.70**	**191'500**	**-9'746.30**	**0.00**	**181'753.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	90.20	0	90.20	0.00	90.20
39100.00	Prestations de services	88'058.50	88'000	58.50	0.00	88'058.50
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	92'355.00	102'200	-9'845.00	0.00	92'355.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**799'743.35**	**-799'743.35**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	799'743.35	-799'743.35
42	**Taxes**	**-766'686.53**	**-786'000**	**19'313.47**	**0.00**	**-766'686.53**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-6'380.30	-1'000	-5'380.30	0.00	-6'380.30
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-744'600.43	-765'000	20'399.57	0.00	-744'600.43
42600.00	Remboursement de tiers	-15'705.80	-20'000	4'294.20	0.00	-15'705.80
44	**Revenus financiers**	**-4.05**	**0**	**-4.05**	**0.00**	**-4.05**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-4.05	0	-4.05	0.00	-4.05
49	**Imputations internes**	**-7'742.00**	**-9'700**	**1'958.00**	**0.00**	**-7'742.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-7'742.00	-9'700	1'958.00	0.00	-7'742.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-799'743.35**	**799'743.35**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-799'743.35	799'743.35
	Cimetière	**293'156.42**	**425'700**	**-132'543.58**	**621'007.61**	**-327'851.19**
	Charges	1'567'567.08	1'707'700	-140'132.92	1'677'546.46	-109'979.38
	Revenus	-1'274'410.66	-1'282'000	7'589.34	-1'056'538.85	-217'871.81
128.00	**Cimetière**	**293'156.42**	**425'700**	**-132'543.58**	**621'007.61**	**-327'851.19**
	Charges	1'567'567.08	1'707'700	-140'132.92	1'677'546.46	-109'979.38
	Revenus	-1'274'410.66	-1'282'000	7'589.34	-1'056'538.85	-217'871.81
30	**Charges de personnel**	**373'975.49**	**361'200**	**12'775.49**	**0.00**	**373'975.49**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	304'095.85	292'400	11'695.85	0.00	304'095.85
30490.02	Allocations compensatoires	3'760.00	4'600	-840.00	0.00	3'760.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'198.30	15'600	598.30	0.00	16'198.30
30500.02	Cotisations patronales AC	3'340.00	3'300	40.00	0.00	3'340.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	36'171.75	35'900	271.75	0.00	36'171.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	318.70	300	18.70	0.00	318.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'375.10	6'200	175.10	0.00	6'375.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'460.55	2'200	260.55	0.00	2'460.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	170.40	200	-29.60	0.00	170.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	516.15	500	16.15	0.00	516.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	343.69	0	343.69	0.00	343.69
30990.00	Autres charges de personnel	225.00	0	225.00	0.00	225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**190'880.62**	**347'800**	**-156'919.38**	**0.00**	**190'880.62**
31000.00	Matériel de bureau	618.45	5'000	-4'381.55	0.00	618.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	47'309.65	47'000	309.65	0.00	47'309.65
31051.00	Frais de réception	52.70	0	52.70	0.00	52.70
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	527.00	500	27.00	0.00	527.00
31110.01	Achats de machines et outils	316.10	500	-183.90	0.00	316.10
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	11.00	600	-589.00	0.00	11.00
31200.01	Eau - PA	999.45	1'000	-0.55	0.00	999.45
31200.02	Electricité	32'745.55	30'000	2'745.55	0.00	32'745.55
31200.03	Gaz	17'401.10	15'000	2'401.10	0.00	17'401.10
31200.04	Mazout	8'589.85	15'000	-6'410.15	0.00	8'589.85
31300.01	Prestations de services de tiers	25'059.10	86'600	-61'540.90	0.00	25'059.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	433.90	600	-166.10	0.00	433.90
31300.04	Cotisations	752.80	0	752.80	0.00	752.80
31300.05	Frais de ports	2'632.05	0	2'632.05	0.00	2'632.05
31340.09	Primes d'assurances	1'294.95	1'000	294.95	0.00	1'294.95
31370.02	TVA forfait	0.00	43'700	-43'700.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	49'336.10	37'000	12'336.10	0.00	49'336.10
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	60'000	-60'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	122.00	0	122.00	0.00	122.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	107.20	150	-42.80	0.00	107.20

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	150	-150.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'571.67	4'000	-1'428.33	0.00	2'571.67
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**108'954.00**	**99'400**	**9'554.00**	**0.00**	**108'954.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	108'954.00	0	108'954.00	0.00	108'954.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	99'400	-99'400.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**9.07**	**0**	**9.07**	**0.00**	**9.07**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	4.30	0	4.30	0.00	4.30
34990.00	Autres charges financières	4.77	0	4.77	0.00	4.77
39	**Imputations internes**	**893'747.90**	**899'300**	**-5'552.10**	**0.00**	**893'747.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	185'607.35	185'800	-192.65	0.00	185'607.35
39100.00	Prestations de services	615'434.55	616'600	-1'165.45	0.00	615'434.55
39101.00	Prestations informatiques	7'500.00	7'500	0.00	0.00	7'500.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	32'667.00	32'400	267.00	0.00	32'667.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	52'539.00	57'000	-4'461.00	0.00	52'539.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'677'546.46**	**-1'677'546.46**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'677'546.46	-1'677'546.46
40	**Revenus fiscaux**	**0.00**	**-8'000**	**8'000.00**	**0.00**	**0.00**
40390.00	Autres impôts s/ la possession et s/ la dépense	0.00	-8'000	8'000.00	0.00	0.00
42	**Taxes**	**-1'132'858.28**	**-1'085'000**	**-47'858.28**	**0.00**	**-1'132'858.28**
42400.01	Taxes d'utilisation	-1'132'858.28	-1'045'000	-87'858.28	0.00	-1'132'858.28
42500.00	Ventes	0.00	-40'000	40'000.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-7'692.00**	**0**	**-7'692.00**	**0.00**	**-7'692.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-7'692.00	0	-7'692.00	0.00	-7'692.00
44	**Revenus financiers**	**-133'860.38**	**-189'000**	**55'139.62**	**0.00**	**-133'860.38**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-7.26	0	-7.26	0.00	-7.26
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-86'600.20	-25'000	-61'600.20	0.00	-86'600.20
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-47'252.92	-164'000	116'747.08	0.00	-47'252.92
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'056'538.85**	**1'056'538.85**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'056'538.85	1'056'538.85
	Service d'incendie et de secours	**5'854'429.69**	**6'329'600**	**-475'170.31**	**5'502'550.11**	**351'879.58**
	Charges	17'691'883.30	16'553'300	1'138'583.30	16'372'751.62	1'319'131.68
	Revenus	-11'837'453.61	-10'223'700	-1'613'753.61	-10'870'201.51	-967'252.10
129.01	**Services généraux**	**10'947'930.36**	**11'959'700**	**-1'011'769.64**	**0.00**	**10'947'930.36**
	Charges	10'947'886.36	12'014'700	-1'066'813.64	0.00	10'947'886.36
	Revenus	44.00	-55'000	55'044.00	0.00	44.00
30	**Charges de personnel**	**9'176'304.05**	**10'239'900**	**-1'063'595.95**	**0.00**	**9'176'304.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	7'404'930.55	7'680'200	-275'269.45	0.00	7'404'930.55
30100.02	Indemnités journalières	19'425.25	0	19'425.25	0.00	19'425.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-26'073.10	0	-26'073.10	0.00	-26'073.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-74'423.90	0	-74'423.90	0.00	-74'423.90
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-56'173.80	0	-56'173.80	0.00	-56'173.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	110'707.50	102'700	8'007.50	0.00	110'707.50
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-179'249.70	0	-179'249.70	0.00	-179'249.70
30420.00	Indemnités de repas	125'283.00	100'000	25'283.00	0.00	125'283.00
30490.02	Allocations compensatoires	26'400.00	25'600	800.00	0.00	26'400.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	35'361.00	0	35'361.00	0.00	35'361.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	395'940.30	880'400	-484'459.70	0.00	395'940.30
30500.02	Cotisations patronales AC	80'834.60	78'500	2'334.60	0.00	80'834.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	1'060'463.15	1'023'700	36'763.15	0.00	1'060'463.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	7'954.10	8'800	-845.90	0.00	7'954.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	155'842.10	161'500	-5'657.90	0.00	155'842.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	53'126.20	48'700	4'426.20	0.00	53'126.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	4'153.70	4'600	-446.30	0.00	4'153.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	12'618.25	13'200	-581.75	0.00	12'618.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	8'677.20	18'000	-9'322.80	0.00	8'677.20
30910.00	Recrutement du personnel	300.00	0	300.00	0.00	300.00
30920.00	Soldes	0.00	82'000	-82'000.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30990.00	Autres charges de personnel	10'207.65	12'000	-1'792.35	0.00	10'207.65
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'475'017.21**	**1'507'600**	**-32'582.79**	**0.00**	**1'475'017.21**
31000.00	Matériel de bureau	13'905.70	15'100	-1'194.30	0.00	13'905.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	19'351.44	21'000	-1'648.56	0.00	19'351.44
31010.02	Carburants voitures/machines	12'664.95	15'000	-2'335.05	0.00	12'664.95
31020.00	Imprimés, publications	1'218.60	1'700	-481.40	0.00	1'218.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'855.90	600	1'255.90	0.00	1'855.90
31110.02	Achats de véhicules	49'129.15	70'000	-20'870.85	0.00	49'129.15
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	119'145.99	104'700	14'445.99	0.00	119'145.99
31180.00	Immobilisations incorporelles	3'155.00	0	3'155.00	0.00	3'155.00
31200.01	Eau - PA	6'198.20	5'000	1'198.20	0.00	6'198.20
31200.02	Electricité	54'595.40	70'000	-15'404.60	0.00	54'595.40
31200.05	Chauffage à distance	64'684.00	60'000	4'684.00	0.00	64'684.00
31300.01	Prestations de services de tiers	165'683.19	145'000	20'683.19	0.00	165'683.19
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'931.14	2'100	-168.86	0.00	1'931.14
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	65'592.10	116'500	-50'907.90	0.00	65'592.10
31300.05	Frais de ports	17'438.30	0	17'438.30	0.00	17'438.30
31340.09	Primes d'assurances	20'257.65	18'100	2'157.65	0.00	20'257.65
31370.01	Impôts et taxes	398.20	0	398.20	0.00	398.20
31370.04	Taxes pour véhicules de services	181.45	0	181.45	0.00	181.45
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	53'422.90	28'000	25'422.90	0.00	53'422.90
31510.02	Entretien de véhicules	4'645.55	5'000	-354.45	0.00	4'645.55
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	643'476.00	674'800	-31'324.00	0.00	643'476.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	91'359.60	145'000	-53'640.40	0.00	91'359.60
31700.01	Frais de repas	6'371.50	2'000	4'371.50	0.00	6'371.50
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	53'447.25	1'000	52'447.25	0.00	53'447.25
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	4'908.05	7'000	-2'091.95	0.00	4'908.05
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**138'233.00**	**138'300**	**-67.00**	**0.00**	**138'233.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	138'233.00	0	138'233.00	0.00	138'233.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	138'300	-138'300.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**158'332.10**	**128'900**	**29'432.10**	**0.00**	**158'332.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	15'423.25	7'100	8'323.25	0.00	15'423.25
39100.00	Prestations de services	17'243.80	19'900	-2'656.20	0.00	17'243.80
39101.00	Prestations informatiques	101'276.05	74'900	26'376.05	0.00	101'276.05
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	23'789.00	26'400	-2'611.00	0.00	23'789.00
42	**Taxes**	**612.00**	**-55'000**	**55'612.00**	**0.00**	**612.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-55'000	55'000.00	0.00	0.00
42500.00	Ventes	612.00	0	612.00	0.00	612.00
49	**Imputations internes**	**-568.00**	**0**	**-568.00**	**0.00**	**-568.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-478.00	0	-478.00	0.00	-478.00
49100.00	Prestations de services	-90.00	0	-90.00	0.00	-90.00
129.02	**Sanitaire**	**-3'555'714.56**	**-5'183'800**	**1'628'085.44**	**1'402'026.81**	**-4'957'741.37**
	Charges	3'473'660.89	1'121'200	2'352'460.89	7'257'669.29	-3'784'008.40
	Revenus	-7'029'375.45	-6'305'000	-724'375.45	-5'855'642.48	-1'173'732.97
30	**Charges de personnel**	**146'905.46**	**161'900**	**-14'994.54**	**0.00**	**146'905.46**
30420.00	Indemnités de repas	18'500.00	19'000	-500.00	0.00	18'500.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	97'841.46	123'900	-26'058.54	0.00	97'841.46
30920.00	Soldes	27'750.00	19'000	8'750.00	0.00	27'750.00
30990.00	Autres charges de personnel	2'814.00	0	2'814.00	0.00	2'814.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**877'954.45**	**955'600**	**-77'645.55**	**0.00**	**877'954.45**
31000.00	Matériel de bureau	8.55	0	8.55	0.00	8.55
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	292'510.66	276'300	16'210.66	0.00	292'510.66
31010.02	Carburants voitures/machines	44'168.80	35'000	9'168.80	0.00	44'168.80
31020.00	Imprimés, publications	404.70	0	404.70	0.00	404.70
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	20.00	0	20.00	0.00	20.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	76'531.67	55'000	21'531.67	0.00	76'531.67
31110.02	Achats de véhicules	-50'370.85	155'000	-205'370.85	0.00	-50'370.85
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	62'921.60	70'100	-7'178.40	0.00	62'921.60
31300.01	Prestations de services de tiers	116'940.35	98'200	18'740.35	0.00	116'940.35
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	5'508.00	0	5'508.00	0.00	5'508.00
31300.04	Cotisations	4'550.00	3'100	1'450.00	0.00	4'550.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31340.02	Primes d'assurances véhicules	8'500.00	8'000	500.00	0.00	8'500.00
31370.01	Impôts et taxes	1'085.25	2'000	-914.75	0.00	1'085.25
31370.04	Taxes pour véhicules de services	180.00	0	180.00	0.00	180.00
31510.01	Entretien de machines et outils	15'710.20	30'400	-14'689.80	0.00	15'710.20
31510.02	Entretien de véhicules	56'240.27	50'000	6'240.27	0.00	56'240.27
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	13'500.00	0	13'500.00	0.00	13'500.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	172.80	2'500	-2'327.20	0.00	172.80
31700.01	Frais de repas	2'932.90	7'000	-4'067.10	0.00	2'932.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	13'000	-13'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	414.00	0	414.00	0.00	414.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	225'525.55	150'000	75'525.55	0.00	225'525.55
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	500.00	0	500.00	0.00	500.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'635.00**	**3'600**	**35.00**	**0.00**	**3'635.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	3'635.00	0	3'635.00	0.00	3'635.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	3'600	-3'600.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**677.93**	**0**	**677.93**	**0.00**	**677.93**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	233.83	0	233.83	0.00	233.83
34990.00	Autres charges financières	444.10	0	444.10	0.00	444.10
36	**Charges de transfert**	**2'441'191.50**	**0**	**2'441'191.50**	**0.00**	**2'441'191.50**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	2'441'191.50	0	2'441'191.50	0.00	2'441'191.50
39	**Imputations internes**	**3'296.55**	**100**	**3'196.55**	**0.00**	**3'296.55**
39100.00	Prestations de services	3'184.55	0	3'184.55	0.00	3'184.55
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	112.00	100	12.00	0.00	112.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**7'257'669.29**	**-7'257'669.29**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	7'257'669.29	-7'257'669.29
42	**Taxes**	**-5'249'898.65**	**-4'505'000**	**-744'898.65**	**0.00**	**-5'249'898.65**
42400.01	Taxes d'utilisation	-5'215'648.65	-4'505'000	-710'648.65	0.00	-5'215'648.65
42600.00	Remboursement de tiers	-34'250.00	0	-34'250.00	0.00	-34'250.00
44	**Revenus financiers**	**-2.75**	**0**	**-2.75**	**0.00**	**-2.75**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-2.75	0	-2.75	0.00	-2.75
46	**Revenus de transfert**	**-1'779'474.05**	**-1'800'000**	**20'525.95**	**0.00**	**-1'779'474.05**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'779'474.05	-1'800'000	20'525.95	0.00	-1'779'474.05
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-5'855'642.48**	**5'855'642.48**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-5'855'642.48	5'855'642.48
129.03	**Lac**	**-313'681.13**	**-303'400**	**-10'281.13**	**178'642.01**	**-492'323.14**
	Charges	143'451.37	153'000	-9'548.63	749'340.91	-605'889.54
	Revenus	-457'132.50	-456'400	-732.50	-570'698.90	113'566.40
30	**Charges de personnel**	**800.00**	**20'500**	**-19'700.00**	**0.00**	**800.00**
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	800.00	17'000	-16'200.00	0.00	800.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	3'500	-3'500.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**83'696.37**	**124'600**	**-40'903.63**	**0.00**	**83'696.37**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	19'159.25	21'000	-1'840.75	0.00	19'159.25
31010.02	Carburants voitures/machines	7'049.60	9'000	-1'950.40	0.00	7'049.60
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	10'008.72	20'000	-9'991.28	0.00	10'008.72
31200.02	Electricité	5'219.20	6'000	-780.80	0.00	5'219.20
31300.01	Prestations de services de tiers	8'478.30	8'000	478.30	0.00	8'478.30
31300.04	Cotisations	2'092.60	3'000	-907.40	0.00	2'092.60
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	900	-900.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	345.85	200	145.85	0.00	345.85
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	18'904.85	41'000	-22'095.15	0.00	18'904.85
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	12'000.00	12'000	0.00	0.00	12'000.00
31700.01	Frais de repas	438.00	0	438.00	0.00	438.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**7'500.00**	**7'500**	**0.00**	**0.00**	**7'500.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	7'500.00	0	7'500.00	0.00	7'500.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	7'500	-7'500.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
36	**Charges de transfert**	**50'000.00**	**0**	**50'000.00**	**0.00**	**50'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	50'000.00	0	50'000.00	0.00	50'000.00
39	**Imputations internes**	**1'455.00**	**400**	**1'055.00**	**0.00**	**1'455.00**
39100.00	Prestations de services	1'096.00	0	1'096.00	0.00	1'096.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	359.00	400	-41.00	0.00	359.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**749'340.91**	**-749'340.91**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	749'340.91	-749'340.91
42	**Taxes**	**-10'732.50**	**-4'000**	**-6'732.50**	**0.00**	**-10'732.50**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-10'732.50	-4'000	-6'732.50	0.00	-10'732.50
46	**Revenus de transfert**	**-446'400.00**	**-452'400**	**6'000.00**	**0.00**	**-446'400.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-446'400.00	-452'400	6'000.00	0.00	-446'400.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-570'698.90**	**570'698.90**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-570'698.90	570'698.90
129.04	**Pompiers**	**-1'819'714.55**	**-1'198'500**	**-621'214.55**	**3'060'351.74**	**-4'880'066.29**
	Charges	1'440'860.49	1'073'300	367'560.49	6'193'656.02	-4'752'795.53
	Revenus	-3'260'575.04	-2'271'800	-988'775.04	-3'133'304.28	-127'270.76
30	**Charges de personnel**	**196'899.45**	**199'000**	**-2'100.55**	**0.00**	**196'899.45**
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-765.55	0	-765.55	0.00	-765.55
30420.00	Indemnités de repas	19'000.00	19'000	0.00	0.00	19'000.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	178'605.00	180'000	-1'395.00	0.00	178'605.00
30990.00	Autres charges de personnel	60.00	0	60.00	0.00	60.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**658'761.11**	**727'900**	**-69'138.89**	**0.00**	**658'761.11**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	282'942.68	304'200	-21'257.32	0.00	282'942.68
31010.02	Carburants voitures/machines	21'940.60	35'000	-13'059.40	0.00	21'940.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'071.22	600	1'471.22	0.00	2'071.22
31050.00	Denrées alimentaires	196.30	0	196.30	0.00	196.30
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	52'291.62	31'700	20'591.62	0.00	52'291.62
31200.05	Chauffage à distance	1'799.50	0	1'799.50	0.00	1'799.50
31300.01	Prestations de services de tiers	62'246.51	105'800	-43'553.49	0.00	62'246.51
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	23'652.00	0	23'652.00	0.00	23'652.00
31300.04	Cotisations	4'209.00	4'900	-691.00	0.00	4'209.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	17'559.30	16'000	1'559.30	0.00	17'559.30
31340.09	Primes d'assurances	0.00	10'400	-10'400.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	1'030.95	4'000	-2'969.05	0.00	1'030.95
31370.02	TVA forfait	0.00	16'200	-16'200.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	576.00	0	576.00	0.00	576.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	4'252.01	5'000	-747.99	0.00	4'252.01
31510.01	Entretien de machines et outils	9'084.83	19'400	-10'315.17	0.00	9'084.83
31510.02	Entretien de véhicules	68'220.07	65'000	3'220.07	0.00	68'220.07
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	66'657.00	84'200	-17'543.00	0.00	66'657.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	448.00	0	448.00	0.00	448.00
31700.01	Frais de repas	13'046.40	10'000	3'046.40	0.00	13'046.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	859.20	12'000	-11'140.80	0.00	859.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	20'573.00	0	20'573.00	0.00	20'573.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	5'104.92	3'000	2'104.92	0.00	5'104.92
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**121'649.00**	**116'100**	**5'549.00**	**0.00**	**121'649.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	121'649.00	0	121'649.00	0.00	121'649.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	116'100	-116'100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**0.38**	**0**	**0.38**	**0.00**	**0.38**
34990.00	Autres charges financières	0.38	0	0.38	0.00	0.38
36	**Charges de transfert**	**428'059.05**	**0**	**428'059.05**	**0.00**	**428'059.05**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	428'059.05	0	428'059.05	0.00	428'059.05
39	**Imputations internes**	**35'491.50**	**30'300**	**5'191.50**	**0.00**	**35'491.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	35.00	0	35.00	0.00	35.00
39100.00	Prestations de services	6'745.25	1'000	5'745.25	0.00	6'745.25
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	5'425.25	5'500	-74.75	0.00	5'425.25

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	23'286.00	23'800	-514.00	0.00	23'286.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**6'193'656.02**	**-6'193'656.02**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	6'193'656.02	-6'193'656.02
42	**Taxes**	**-361'115.69**	**-330'000**	**-31'115.69**	**0.00**	**-361'115.69**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-143'278.05	-280'000	136'721.95	0.00	-143'278.05
42600.00	Remboursement de tiers	-217'837.64	-50'000	-167'837.64	0.00	-217'837.64
46	**Revenus de transfert**	**-2'896'879.35**	**-1'928'000**	**-968'879.35**	**0.00**	**-2'896'879.35**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-895'570.35	-870'000	-25'570.35	0.00	-895'570.35
46300.00	Subventions de la Confédération	0.00	-140'000	140'000.00	0.00	0.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	0.00	-100'000	100'000.00	0.00	0.00
46340.00	Subventions des entreprises publiques	-2'001'309.00	-818'000	-1'183'309.00	0.00	-2'001'309.00
49	**Imputations internes**	**-2'580.00**	**-13'800**	**11'220.00**	**0.00**	**-2'580.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-13'800	13'800.00	0.00	0.00
49800.00	Reports internes	-2'580.00	0	-2'580.00	0.00	-2'580.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-3'133'304.28**	**3'133'304.28**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-3'133'304.28	3'133'304.28
129.05	**Protection civile**	**535'057.85**	**877'900**	**-342'842.15**	**738'555.41**	**-203'497.56**
	Charges	1'480'427.70	1'775'100	-294'672.30	1'835'400.36	-354'972.66
	Revenus	-945'369.85	-897'200	-48'169.85	-1'096'844.95	151'475.10
30	**Charges de personnel**	**452'399.75**	**542'700**	**-90'300.25**	**0.00**	**452'399.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	347'685.60	409'900	-62'214.40	0.00	347'685.60
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'514.05	0	-1'514.05	0.00	-1'514.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'700.00	7'000	1'700.00	0.00	8'700.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'538.00	21'900	-3'362.00	0.00	18'538.00
30500.02	Cotisations patronales AC	3'822.45	4'600	-777.55	0.00	3'822.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	44'033.80	52'200	-8'166.20	0.00	44'033.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4'267.25	4'700	-432.75	0.00	4'267.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'296.70	8'700	-1'403.30	0.00	7'296.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'582.55	3'700	-1'117.45	0.00	2'582.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	195.05	300	-104.95	0.00	195.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	590.10	700	-109.90	0.00	590.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	724.50	0	724.50	0.00	724.50
30920.00	Soldes	15'087.80	23'500	-8'412.20	0.00	15'087.80
30990.00	Autres charges de personnel	390.00	5'500	-5'110.00	0.00	390.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**363'471.45**	**558'500**	**-195'028.55**	**0.00**	**363'471.45**
31000.00	Matériel de bureau	1'396.87	0	1'396.87	0.00	1'396.87
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	127'314.58	155'000	-27'685.42	0.00	127'314.58
31010.02	Carburants voitures/machines	6'342.75	7'000	-657.25	0.00	6'342.75
31020.00	Imprimés, publications	633.15	1'000	-366.85	0.00	633.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	381.00	500	-119.00	0.00	381.00
31050.00	Denrées alimentaires	16'806.50	19'000	-2'193.50	0.00	16'806.50
31110.02	Achats de véhicules	0.00	70'000	-70'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	189.80	0	189.80	0.00	189.80
31130.00	Achats de matériel informatique	1'668.10	0	1'668.10	0.00	1'668.10
31180.00	Immobilisations incorporelles	11'640.00	0	11'640.00	0.00	11'640.00
31200.01	Eau - PA	5'168.70	2'500	2'668.70	0.00	5'168.70
31200.02	Electricité	35'380.45	51'500	-16'119.55	0.00	35'380.45
31200.03	Gaz	25'859.20	12'000	13'859.20	0.00	25'859.20
31300.01	Prestations de services de tiers	86'669.85	150'500	-63'830.15	0.00	86'669.85
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	17'742.05	33'000	-15'257.95	0.00	17'742.05
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'439.60	5'500	-2'060.40	0.00	3'439.60
31340.09	Primes d'assurances	6'262.80	5'500	762.80	0.00	6'262.80
31370.01	Impôts et taxes	191.10	15'000	-14'808.90	0.00	191.10
31370.04	Taxes pour véhicules de services	90.00	0	90.00	0.00	90.00
31510.01	Entretien de machines et outils	3'600.20	21'500	-17'899.80	0.00	3'600.20
31510.02	Entretien de véhicules	5'646.05	8'000	-2'353.95	0.00	5'646.05
31700.01	Frais de repas	5'168.05	0	5'168.05	0.00	5'168.05
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	843.05	500	343.05	0.00	843.05
31700.03	Frais de déplacement (autres)	512.60	500	12.60	0.00	512.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	525.00	0	525.00	0.00	525.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**121'191.00**	**121'200**	**-9.00**	**0.00**	**121'191.00**

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	121'191.00	0	121'191.00	0.00	121'191.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	121'200	-121'200.00	0.00	0.00
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**0.00**	**1'000**	**-1'000.00**	**0.00**	**0.00**
35000.00	Attrib. aux financements spéciaux capitaux tiers	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**472'248.00**	**466'000**	**6'248.00**	**0.00**	**472'248.00**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	472'248.00	466'000	6'248.00	0.00	472'248.00
39	**Imputations internes**	**71'117.50**	**85'700**	**-14'582.50**	**0.00**	**71'117.50**
39100.00	Prestations de services	2'370.95	10'800	-8'429.05	0.00	2'370.95
39101.00	Prestations informatiques	9'174.55	10'300	-1'125.45	0.00	9'174.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	7'400.00	7'400	0.00	0.00	7'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	51'262.00	56'900	-5'638.00	0.00	51'262.00
39800.00	Reports internes	660.00	0	660.00	0.00	660.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'835'400.36**	**-1'835'400.36**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'835'400.36	-1'835'400.36
42	**Taxes**	**-28'210.60**	**-1'000**	**-27'210.60**	**0.00**	**-28'210.60**
42000.02	Taxes d'exemption pour abris PC	0.00	-1'000	1'000.00	0.00	0.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-5'243.15	0	-5'243.15	0.00	-5'243.15
42600.00	Remboursement de tiers	-22'967.45	0	-22'967.45	0.00	-22'967.45
44	**Revenus financiers**	**-71'000.00**	**-71'000**	**0.00**	**0.00**	**-71'000.00**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-71'000.00	-71'000	0.00	0.00	-71'000.00
46	**Revenus de transfert**	**-846'159.25**	**-825'200**	**-20'959.25**	**0.00**	**-846'159.25**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-846'159.25	-825'200	-20'959.25	0.00	-846'159.25
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'096'844.95**	**1'096'844.95**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'096'844.95	1'096'844.95
129.06	**Pompiers volontaires**	**60'551.72**	**177'700**	**-117'148.28**	**122'974.14**	**-62'422.42**
	Charges	205'596.49	416'000	-210'403.51	336'685.04	-131'088.55
	Revenus	-145'044.77	-238'300	93'255.23	-213'710.90	68'666.13
30	**Charges de personnel**	**189'692.20**	**256'600**	**-66'907.80**	**0.00**	**189'692.20**
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'179.95	15'000	-13'820.05	0.00	1'179.95
30920.00	Soldes	179'888.00	238'800	-58'912.00	0.00	179'888.00
30990.00	Autres charges de personnel	8'624.25	2'800	5'824.25	0.00	8'624.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**15'904.29**	**159'400**	**-143'495.71**	**0.00**	**15'904.29**
31000.00	Matériel de bureau	3'777.35	7'100	-3'322.65	0.00	3'777.35
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	72'605.00	75'000	-2'395.00	0.00	72'605.00
31010.02	Carburants voitures/machines	4'653.35	6'000	-1'346.65	0.00	4'653.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	450.00	0	450.00	0.00	450.00
31110.02	Achats de véhicules	-105'000.00	0	-105'000.00	0.00	-105'000.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	3'339.50	15'000	-11'660.50	0.00	3'339.50
31300.01	Prestations de services de tiers	27.00	0	27.00	0.00	27.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	20'000	-20'000.00	0.00	0.00
31300.04	Cotisations	3'225.00	4'000	-775.00	0.00	3'225.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'300.00	3'300	0.00	0.00	3'300.00
31370.01	Impôts et taxes	323.85	500	-176.15	0.00	323.85
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	19'756.84	20'000	-243.16	0.00	19'756.84
31700.01	Frais de repas	7'446.40	8'000	-553.60	0.00	7'446.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'000.00	0	2'000.00	0.00	2'000.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**336'685.04**	**-336'685.04**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	336'685.04	-336'685.04
42	**Taxes**	**-21'800.00**	**-23'000**	**1'200.00**	**0.00**	**-21'800.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-20'000.00	-20'000	0.00	0.00	-20'000.00
42600.00	Remboursement de tiers	-1'800.00	-3'000	1'200.00	0.00	-1'800.00
46	**Revenus de transfert**	**-123'244.77**	**-215'300**	**92'055.23**	**0.00**	**-123'244.77**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-103'244.77	-190'000	86'755.23	0.00	-103'244.77
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-20'000.00	-25'300	5'300.00	0.00	-20'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-213'710.90**	**213'710.90**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-213'710.90	213'710.90
	Service de salubrité et prévention incendie	**813'669.10**	**1'093'500**	**-279'830.90**	**1'059'152.51**	**-245'483.41**
	Charges	895'932.90	1'179'300	-283'367.10	1'189'728.81	-293'795.91
	Revenus	-82'263.80	-85'800	3'536.20	-130'576.30	48'312.50
130.01	**Service de salubrité et prévention incendie**	**813'669.10**	**828'700**	**-15'030.90**	**842'551.66**	**-28'882.56**
	Charges	895'932.90	899'700	-3'767.10	955'747.96	-59'815.06
	Revenus	-82'263.80	-71'000	-11'263.80	-113'196.30	30'932.50
30	**Charges de personnel**	**773'900.85**	**728'500**	**45'400.85**	**0.00**	**773'900.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	619'818.30	550'200	69'618.30	0.00	619'818.30
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-8'780.80	0	-8'780.80	0.00	-8'780.80
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	250.00	37'000	-36'750.00	0.00	250.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	9'033.50	5'300	3'733.50	0.00	9'033.50
30490.01	Indemnités de déplacement	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'000	400.00	0.00	2'400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	32'573.05	29'400	3'173.05	0.00	32'573.05
30500.02	Cotisations patronales AC	6'646.25	6'000	646.25	0.00	6'646.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	76'351.75	67'900	8'451.75	0.00	76'351.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	685.80	9'800	-9'114.20	0.00	685.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'820.40	11'600	1'220.40	0.00	12'820.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'216.95	4'400	816.95	0.00	5'216.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	341.15	400	-58.85	0.00	341.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'037.35	1'000	37.35	0.00	1'037.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	9'456.55	0	9'456.55	0.00	9'456.55
30990.00	Autres charges de personnel	6'050.60	1'500	4'550.60	0.00	6'050.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**88'230.10**	**139'900**	**-51'669.90**	**0.00**	**88'230.10**
31000.00	Matériel de bureau	6'537.55	9'500	-2'962.45	0.00	6'537.55
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	16.90	0	16.90	0.00	16.90
31020.00	Imprimés, publications	703.60	2'000	-1'296.40	0.00	703.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	907.50	1'000	-92.50	0.00	907.50
31051.00	Frais de réception	855.00	0	855.00	0.00	855.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	3'939.85	8'400	-4'460.15	0.00	3'939.85
31110.01	Achats de machines et outils	9'303.20	5'200	4'103.20	0.00	9'303.20
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	1'800	-1'800.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	283.70	2'800	-2'516.30	0.00	283.70
31200.02	Electricité	3'384.40	8'000	-4'615.60	0.00	3'384.40
31200.05	Chauffage à distance	0.00	8'000	-8'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	5'933.35	0	5'933.35	0.00	5'933.35
31300.02	Frais bancaires et postaux	11.00	2'000	-1'989.00	0.00	11.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'801.50	6'300	-3'498.50	0.00	2'801.50
31300.04	Cotisations	1'274.00	1'500	-226.00	0.00	1'274.00
31300.05	Frais de ports	101.30	0	101.30	0.00	101.30
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	7'800	-7'800.00	0.00	0.00
31390.00	Examens de fin d'apprentissage	0.00	1'800	-1'800.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'480.10	2'500	-1'019.90	0.00	1'480.10
31510.01	Entretien de machines et outils	3'895.60	3'400	495.60	0.00	3'895.60
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	29'000	-29'000.00	0.00	0.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	1'393.60	3'500	-2'106.40	0.00	1'393.60
31700.01	Frais de repas	8'207.95	6'000	2'207.95	0.00	8'207.95
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	5'079.60	6'400	-1'320.40	0.00	5'079.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	613.75	0	613.75	0.00	613.75
31710.00	Excursions, voyages scolaires et camps	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	100.00	500	-400.00	0.00	100.00
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	500.00	0	500.00	0.00	500.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	30'906.65	20'000	10'906.65	0.00	30'906.65
39	**Imputations internes**	**33'801.95**	**31'300**	**2'501.95**	**0.00**	**33'801.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'363.60	6'500	-4'136.40	0.00	2'363.60
39100.00	Prestations de services	11'298.50	5'400	5'898.50	0.00	11'298.50
39101.00	Prestations informatiques	17'116.05	18'300	-1'183.95	0.00	17'116.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	2'375.00	800	1'575.00	0.00	2'375.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	648.80	300	348.80	0.00	648.80

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**955'747.96**	**-955'747.96**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	955'747.96	-955'747.96
42	**Taxes**	**-80'445.80**	**-63'500**	**-16'945.80**	**0.00**	**-80'445.80**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-81'603.80	-18'500	-63'103.80	0.00	-81'603.80
42600.00	Remboursement de tiers	1'158.00	-45'000	46'158.00	0.00	1'158.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**-6'500**	**6'500.00**	**0.00**	**0.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-1'818.00**	**-1'000**	**-818.00**	**0.00**	**-1'818.00**
49100.00	Prestations de services	-300.00	-1'000	700.00	0.00	-300.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'518.00	0	-1'518.00	0.00	-1'518.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-113'196.30**	**113'196.30**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-113'196.30	113'196.30
130.02	**Santé et sécurité au travail**	**0.00**	**264'800**	**-264'800.00**	**216'600.85**	**-216'600.85**
	Charges	0.00	279'600	-279'600.00	233'980.85	-233'980.85
	Revenus	0.00	-14'800	14'800.00	-17'380.00	17'380.00
30	**Charges de personnel**	**0.00**	**210'100**	**-210'100.00**	**0.00**	**0.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	0.00	152'500	-152'500.00	0.00	0.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	6'500	-6'500.00	0.00	0.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	0.00	2'400	-2'400.00	0.00	0.00
30490.01	Indemnités de déplacement	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	0.00	8'200	-8'200.00	0.00	0.00
30500.02	Cotisations patronales AC	0.00	1'700	-1'700.00	0.00	0.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	0.00	30'100	-30'100.00	0.00	0.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	0.00	2'700	-2'700.00	0.00	0.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	0.00	3'200	-3'200.00	0.00	0.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	0.00	900	-900.00	0.00	0.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**0.00**	**67'400**	**-67'400.00**	**0.00**	**0.00**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	37'000	-37'000.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	2'100	-2'100.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'400	-1'400.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	15'000	-15'000.00	0.00	0.00
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31300.04	Cotisations	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'300	-1'300.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**0.00**	**2'100**	**-2'100.00**	**0.00**	**0.00**
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**233'980.85**	**-233'980.85**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	233'980.85	-233'980.85
42	**Taxes**	**0.00**	**-500**	**500.00**	**0.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-500	500.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**-14'300**	**14'300.00**	**0.00**	**0.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	0.00	-14'300	14'300.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-17'380.00**	**17'380.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-17'380.00	17'380.00

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	SPS	**315.00**	**0**	**315.00**	**0.00**	**315.00**
	Charges	315.00	0	315.00	0.00	315.00
149.01	**SPS**	**315.00**	**0**	**315.00**	**0.00**	**315.00**
	Charges	315.00	0	315.00	0.00	315.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**315.00**	**0**	**315.00**	**0.00**	**315.00**
31700.01	Frais de repas	315.00	0	315.00	0.00	315.00
16	**Développement de l'agglomération**	**436'046.15**	**453'300**	**-17'253.85**	**305'824.32**	**130'221.83**
	Charges	436'046.15	453'300	-17'253.85	305'824.32	130'221.83
	Développement de l'agglomération	**436'046.15**	**453'300**	**-17'253.85**	**305'824.32**	**130'221.83**
	Charges	436'046.15	453'300	-17'253.85	305'824.32	130'221.83
148.00	**Politique d'agglomération**	**436'046.15**	**453'300**	**-17'253.85**	**305'824.32**	**130'221.83**
	Charges	436'046.15	453'300	-17'253.85	305'824.32	130'221.83
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**425'904.95**	**453'300**	**-27'395.05**	**0.00**	**425'904.95**
31051.00	Frais de réception	6'348.05	0	6'348.05	0.00	6'348.05
31300.01	Prestations de services de tiers	7'000.00	0	7'000.00	0.00	7'000.00
31300.04	Cotisations	204'719.00	227'800	-23'081.00	0.00	204'719.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	124'766.85	150'000	-25'233.15	0.00	124'766.85
31990.00	Autres charges d'exploitation	83'071.05	75'500	7'571.05	0.00	83'071.05
39	**Imputations internes**	**10'141.20**	**0**	**10'141.20**	**0.00**	**10'141.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	539.95	0	539.95	0.00	539.95
39100.00	Prestations de services	8'153.25	0	8'153.25	0.00	8'153.25
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	890.00	0	890.00	0.00	890.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	558.00	0	558.00	0.00	558.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**305'824.32**	**-305'824.32**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	305'824.32	-305'824.32

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Dicastère Culture, Sports et Tourisme	**29'636'624.87**	**30'755'600**	**-1'118'975.13**	**30'586'544.37**	**-949'919.50**
	Charges	37'911'093.61	38'717'700	-806'606.39	38'544'835.39	-633'741.78
	Revenus	-8'274'468.74	-7'962'100	-312'368.74	-7'958'291.02	-316'177.72
12	**Culture**	**19'877'653.24**	**20'365'800**	**-488'146.76**	**19'624'727.91**	**252'925.33**
	Charges	23'481'253.66	23'867'200	-385'946.34	22'421'113.48	1'060'140.18
	Revenus	-3'603'600.42	-3'501'400	-102'200.42	-2'796'385.57	-807'214.85
	Culture, délégué(e) à la culture	**6'484'486.47**	**6'477'900**	**6'586.47**	**5'439'035.73**	**1'045'450.74**
	Charges	7'185'173.70	7'172'900	12'273.70	5'439'035.73	1'746'137.97
	Revenus	-700'687.23	-695'000	-5'687.23	0.00	-700'687.23
133.01	**Aides culturelles**	**4'784'324.47**	**4'768'100**	**16'224.47**	**3'732'600.00**	**1'051'724.47**
	Charges	5'485'011.70	5'463'100	21'911.70	3'732'600.00	1'752'411.70
	Revenus	-700'687.23	-695'000	-5'687.23	0.00	-700'687.23
30	**Charges de personnel**	**168'088.60**	**165'000**	**3'088.60**	**0.00**	**168'088.60**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	133'916.05	132'500	1'416.05	0.00	133'916.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'436.00	1'300	1'136.00	0.00	2'436.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'144.85	7'100	44.85	0.00	7'144.85
30500.02	Cotisations patronales AC	1'425.70	1'400	25.70	0.00	1'425.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	18'377.40	18'100	277.40	0.00	18'377.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	132.45	200	-67.55	0.00	132.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'812.20	2'800	12.20	0.00	2'812.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'191.50	1'200	-8.50	0.00	1'191.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	74.95	100	-25.05	0.00	74.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	227.50	300	-72.50	0.00	227.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	350.00	0	350.00	0.00	350.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**175'023.95**	**172'900**	**2'123.95**	**0.00**	**175'023.95**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	703.95	2'000	-1'296.05	0.00	703.95
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'500.00	1'500	0.00	0.00	1'500.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	71'420.20	70'000	1'420.20	0.00	71'420.20
31300.01	Prestations de services de tiers	23'601.30	25'000	-1'398.70	0.00	23'601.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	39.80	900	-860.20	0.00	39.80
31300.05	Frais de ports	7.00	0	7.00	0.00	7.00
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	15'000.00	15'000	0.00	0.00	15'000.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	58'869.40	52'000	6'869.40	0.00	58'869.40
31700.01	Frais de repas	851.80	1'000	-148.20	0.00	851.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'211.90	0	1'211.90	0.00	1'211.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'045.70	2'000	-954.30	0.00	1'045.70
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	772.90	1'000	-227.10	0.00	772.90
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'303.00**	**5'000**	**-3'697.00**	**0.00**	**1'303.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'303.00	0	1'303.00	0.00	1'303.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**5'116'894.50**	**5'093'000**	**23'894.50**	**0.00**	**5'116'894.50**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	5'116'894.50	5'093'000	23'894.50	0.00	5'116'894.50
39	**Imputations internes**	**23'701.65**	**27'200**	**-3'498.35**	**0.00**	**23'701.65**
39100.00	Prestations de services	270.65	0	270.65	0.00	270.65
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	4'500	-1'500.00	0.00	3'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	19'900.00	21'100	-1'200.00	0.00	19'900.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	281.00	1'300	-1'019.00	0.00	281.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**3'732'600.00**	**-3'732'600.00**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	3'732'600.00	-3'732'600.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-695'000**	**695'000.00**	**0.00**	**0.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-695'000	695'000.00	0.00	0.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-700'687.23**	**0**	**-700'687.23**	**0.00**	**-700'687.23**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-700'687.23	0	-700'687.23	0.00	-700'687.23

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
133.02	**Théatre du Passage**	**1'700'162.00**	**1'709'800**	**-9'638.00**	**1'706'435.73**	**-6'273.73**
	Charges	1'700'162.00	1'709'800	-9'638.00	1'706'435.73	-6'273.73
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**112'507.00**	**112'500**	**7.00**	**0.00**	**112'507.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	42'507.00	0	42'507.00	0.00	42'507.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	70'000.00	112'500	-42'500.00	0.00	70'000.00
36	**Charges de transfert**	**1'500'000.00**	**1'500'000**	**0.00**	**0.00**	**1'500'000.00**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	1'500'000.00	1'500'000	0.00	0.00	1'500'000.00
39	**Imputations internes**	**87'655.00**	**97'300**	**-9'645.00**	**0.00**	**87'655.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	87'655.00	97'300	-9'645.00	0.00	87'655.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'706'435.73**	**-1'706'435.73**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'706'435.73	-1'706'435.73
	Serv. Intégration et Infrastructures culturelles	**4'085'352.27**	**4'534'000**	**-448'647.73**	**4'145'475.27**	**-60'123.00**
	Charges	5'719'726.52	6'204'900	-485'173.48	5'791'850.07	-72'123.55
	Revenus	-1'634'374.25	-1'670'900	36'525.75	-1'646'374.80	12'000.55
134.01	**Case à chocs**	**574'814.45**	**552'700**	**22'114.45**	**396'669.20**	**178'145.25**
	Charges	574'814.45	552'700	22'114.45	396'669.20	178'145.25
30	**Charges de personnel**	**359'055.05**	**335'800**	**23'255.05**	**0.00**	**359'055.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	302'951.30	279'300	23'651.30	0.00	302'951.30
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'163.90	14'900	1'263.90	0.00	16'163.90
30500.02	Cotisations patronales AC	3'332.80	3'100	232.80	0.00	3'332.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	27'332.45	31'000	-3'667.55	0.00	27'332.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	317.65	400	-82.35	0.00	317.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'361.70	5'900	461.70	0.00	6'361.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'639.90	500	1'139.90	0.00	1'639.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	170.30	200	-29.70	0.00	170.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	515.05	500	15.05	0.00	515.05
30990.00	Autres charges de personnel	270.00	0	270.00	0.00	270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**6'431.60**	**40'000**	**-33'568.40**	**0.00**	**6'431.60**
31300.01	Prestations de services de tiers	6'431.60	0	6'431.60	0.00	6'431.60
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	20'000	-20'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**76'144.00**	**77'400**	**-1'256.00**	**0.00**	**76'144.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	13'000.00	0	13'000.00	0.00	13'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	63'144.00	0	63'144.00	0.00	63'144.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	77'400	-77'400.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**79'869.80**	**40'000**	**39'869.80**	**0.00**	**79'869.80**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	79'869.80	40'000	39'869.80	0.00	79'869.80
39	**Imputations internes**	**53'314.00**	**59'500**	**-6'186.00**	**0.00**	**53'314.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	53'314.00	59'500	-6'186.00	0.00	53'314.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**396'669.20**	**-396'669.20**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	396'669.20	-396'669.20
134.02	**Bibliothèque Pestalozzi**	**363'444.70**	**362'600**	**844.70**	**416'905.35**	**-53'460.65**
	Charges	363'444.70	362'600	844.70	416'905.35	-53'460.65
30	**Charges de personnel**	**328'334.70**	**327'600**	**734.70**	**0.00**	**328'334.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	264'496.70	264'500	-3.30	0.00	264'496.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'262.00	2'300	-38.00	0.00	2'262.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'388.00	2'400	-12.00	0.00	2'388.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	14'111.60	14'100	11.60	0.00	14'111.60
30500.02	Cotisations patronales AC	2'909.95	3'000	-90.05	0.00	2'909.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	32'005.20	32'300	-294.80	0.00	32'005.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	277.60	300	-22.40	0.00	277.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'554.85	5'600	-45.15	0.00	5'554.85

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'380.85	2'400	-19.15	0.00	2'380.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	148.15	200	-51.85	0.00	148.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	449.80	500	-50.20	0.00	449.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'080.00	0	1'080.00	0.00	1'080.00
30990.00	Autres charges de personnel	270.00	0	270.00	0.00	270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**0.00**	**200**	**-200.00**	**0.00**	**0.00**
31370.01	Impôts et taxes	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**7'000.00**	**7'000**	**0.00**	**0.00**	**7'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	7'000.00	7'000	0.00	0.00	7'000.00
39	**Imputations internes**	**28'110.00**	**27'800**	**310.00**	**0.00**	**28'110.00**
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	27'860.00	27'500	360.00	0.00	27'860.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**416'905.35**	**-416'905.35**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	416'905.35	-416'905.35
134.03	**Gestion des églises**	**524'500.64**	**600'100**	**-75'599.36**	**544'206.32**	**-19'705.68**
	Charges	530'605.64	609'100	-78'494.36	550'458.32	-19'852.68
	Revenus	-6'105.00	-9'000	2'895.00	-6'252.00	147.00
30	**Charges de personnel**	**85'521.34**	**88'500**	**-2'978.66**	**0.00**	**85'521.34**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	70'615.35	73'800	-3'184.65	0.00	70'615.35
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'683.90	3'400	283.90	0.00	3'683.90
30500.02	Cotisations patronales AC	759.65	700	59.65	0.00	759.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	8'114.80	8'300	-185.20	0.00	8'114.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	73.49	100	-26.51	0.00	73.49
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'449.55	1'400	49.55	0.00	1'449.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	443.95	500	-56.05	0.00	443.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	38.35	100	-61.65	0.00	38.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	117.30	200	-82.70	0.00	117.30
30990.00	Autres charges de personnel	225.00	0	225.00	0.00	225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**30'987.05**	**45'700**	**-14'712.95**	**0.00**	**30'987.05**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	366.95	0	366.95	0.00	366.95
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	4'835.75	5'000	-164.25	0.00	4'835.75
31200.03	Gaz	21'037.60	25'000	-3'962.40	0.00	21'037.60
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	1'808.00	0	1'808.00	0.00	1'808.00
31340.09	Primes d'assurances	2'207.25	4'300	-2'092.75	0.00	2'207.25
31510.01	Entretien de machines et outils	731.50	8'400	-7'668.50	0.00	731.50
31700.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**500.00**	**0**	**500.00**	**0.00**	**500.00**
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	500.00	0	500.00	0.00	500.00
36	**Charges de transfert**	**79'900.00**	**79'900**	**0.00**	**0.00**	**79'900.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	79'900.00	79'900	0.00	0.00	79'900.00
39	**Imputations internes**	**333'697.25**	**395'000**	**-61'302.75**	**0.00**	**333'697.25**
39100.00	Prestations de services	2'000.00	7'000	-5'000.00	0.00	2'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	331'697.25	388'000	-56'302.75	0.00	331'697.25
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**550'458.32**	**-550'458.32**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	550'458.32	-550'458.32
42	**Taxes**	**-2'660.00**	**0**	**-2'660.00**	**0.00**	**-2'660.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-490.00	0	-490.00	0.00	-490.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-2'170.00	0	-2'170.00	0.00	-2'170.00
44	**Revenus financiers**	**-3'445.00**	**-9'000**	**5'555.00**	**0.00**	**-3'445.00**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-3'445.00	-9'000	5'555.00	0.00	-3'445.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-6'252.00**	**6'252.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-6'252.00	6'252.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
134.04	**Culture et intégration**	**1'028'735.00**	**1'165'200**	**-136'465.00**	**1'224'978.77**	**-196'243.77**
	Charges	1'063'615.10	1'216'800	-153'184.90	1'265'972.27	-202'357.17
	Revenus	-34'880.10	-51'600	16'719.90	-40'993.50	6'113.40
30	**Charges de personnel**	**880'351.15**	**1'014'300**	**-133'948.85**	**0.00**	**880'351.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	766'526.85	814'900	-48'373.15	0.00	766'526.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-4'228.75	0	-4'228.75	0.00	-4'228.75
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-66'832.60	0	-66'832.60	0.00	-66'832.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'569.00	8'100	-531.00	0.00	7'569.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'200.00	1'200	0.00	0.00	1'200.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	40'898.40	43'500	-2'601.60	0.00	40'898.40
30500.02	Cotisations patronales AC	8'196.65	8'600	-403.35	0.00	8'196.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	94'687.45	108'300	-13'612.55	0.00	94'687.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	764.25	900	-135.75	0.00	764.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	16'096.75	17'200	-1'103.25	0.00	16'096.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'179.15	6'700	-520.85	0.00	6'179.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	428.90	500	-71.10	0.00	428.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'303.30	1'400	-96.70	0.00	1'303.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'201.80	0	7'201.80	0.00	7'201.80
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	360.00	0	360.00	0.00	360.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**141'051.75**	**146'800**	**-5'748.25**	**0.00**	**141'051.75**
31000.00	Matériel de bureau	1'825.85	5'000	-3'174.15	0.00	1'825.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'939.35	4'000	-2'060.65	0.00	1'939.35
31010.02	Carburants voitures/machines	138.00	500	-362.00	0.00	138.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	483.00	0	483.00	0.00	483.00
31050.00	Denrées alimentaires	0.00	3'800	-3'800.00	0.00	0.00
31051.00	Frais de réception	6'448.70	10'500	-4'051.30	0.00	6'448.70
31060.00	Matériel médical et sanitaire	64.35	0	64.35	0.00	64.35
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'757.30	0	1'757.30	0.00	1'757.30
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	7'769.40	5'000	2'769.40	0.00	7'769.40
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	158.40	0	158.40	0.00	158.40
31200.02	Electricité	1'458.70	2'000	-541.30	0.00	1'458.70
31300.01	Prestations de services de tiers	9'577.00	9'000	577.00	0.00	9'577.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	3'280.70	2'700	580.70	0.00	3'280.70
31300.04	Cotisations	430.00	4'000	-3'570.00	0.00	430.00
31300.05	Frais de ports	7'834.15	6'500	1'334.15	0.00	7'834.15
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	730.00	1'600	-870.00	0.00	730.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	15.50	100	-84.50	0.00	15.50
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.75	500	139.75	0.00	639.75
31340.09	Primes d'assurances	257.50	200	57.50	0.00	257.50
31370.01	Impôts et taxes	0.00	1'200	-1'200.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	670.00	0	670.00	0.00	670.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'159.95	500	659.95	0.00	1'159.95
31510.01	Entretien de machines et outils	1'675.20	0	1'675.20	0.00	1'675.20
31510.02	Entretien de véhicules	2'119.50	1'200	919.50	0.00	2'119.50
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	88'575.65	84'000	4'575.65	0.00	88'575.65
31700.01	Frais de repas	20.00	500	-480.00	0.00	20.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'951.80	2'500	-548.20	0.00	1'951.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	56.00	1'500	-1'444.00	0.00	56.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	16.00	0	16.00	0.00	16.00
36	**Charges de transfert**	**5'000.00**	**5'000**	**0.00**	**0.00**	**5'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	5'000.00	5'000	0.00	0.00	5'000.00
39	**Imputations internes**	**37'212.20**	**50'700**	**-13'487.80**	**0.00**	**37'212.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'940.40	1'700	1'240.40	0.00	2'940.40
39100.00	Prestations de services	6'475.05	16'200	-9'724.95	0.00	6'475.05
39101.00	Prestations informatiques	21'546.75	25'000	-3'453.25	0.00	21'546.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'000.00	7'500	-1'500.00	0.00	6'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'265'972.27**	**-1'265'972.27**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'265'972.27	-1'265'972.27
42	**Taxes**	**-9'645.85**	**-3'000**	**-6'645.85**	**0.00**	**-9'645.85**
42500.00	Ventes	-2'500.00	0	-2'500.00	0.00	-2'500.00
42600.00	Remboursement de tiers	-7'145.85	-3'000	-4'145.85	0.00	-7'145.85

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-24'234.25**	**-47'000**	**22'765.75**	**0.00**	**-24'234.25**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-17'034.25	-31'000	13'965.75	0.00	-17'034.25
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-7'200.00	-16'000	8'800.00	0.00	-7'200.00
49	**Imputations internes**	**-1'000.00**	**-1'600**	**600.00**	**0.00**	**-1'000.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'000.00	-1'600	600.00	0.00	-1'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-40'993.50**	**40'993.50**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-40'993.50	40'993.50
134.05	**Mesures d'intégration professionnelle**	**135'880.11**	**146'300**	**-10'419.89**	**239'077.56**	**-103'197.45**
	Charges	1'567'100.41	1'630'900	-63'799.59	1'716'049.01	-148'948.60
	Revenus	-1'431'220.30	-1'484'600	53'379.70	-1'476'971.45	45'751.15
30	**Charges de personnel**	**1'480'547.55**	**1'542'000**	**-61'452.45**	**0.00**	**1'480'547.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'238'861.75	1'277'000	-38'138.25	0.00	1'238'861.75
30100.02	Indemnités journalières	-2'723.55	0	-2'723.55	0.00	-2'723.55
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-986.25	0	-986.25	0.00	-986.25
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-6'111.30	0	-6'111.30	0.00	-6'111.30
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-18'160.35	0	-18'160.35	0.00	-18'160.35
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-15'577.10	0	-15'577.10	0.00	-15'577.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	24'534.00	24'100	434.00	0.00	24'534.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	66'251.10	62'400	3'851.10	0.00	66'251.10
30500.02	Cotisations patronales AC	13'658.30	12'900	758.30	0.00	13'658.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	149'803.30	136'900	12'903.30	0.00	149'803.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'304.85	1'300	4.85	0.00	1'304.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	26'075.55	24'600	1'475.55	0.00	26'075.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	695.40	800	-104.60	0.00	695.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'111.85	2'000	111.85	0.00	2'111.85
30990.00	Autres charges de personnel	810.00	0	810.00	0.00	810.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**3'652.86**	**53'000**	**-49'347.14**	**0.00**	**3'652.86**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	2'965.76	50'000	-47'034.24	0.00	2'965.76
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	15.50	0	15.50	0.00	15.50
31700.01	Frais de repas	588.40	1'000	-411.60	0.00	588.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	9.00	0	9.00	0.00	9.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	74.20	2'000	-1'925.80	0.00	74.20
36	**Charges de transfert**	**82'300.00**	**35'300**	**47'000.00**	**0.00**	**82'300.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	82'300.00	35'300	47'000.00	0.00	82'300.00
39	**Imputations internes**	**600.00**	**600**	**0.00**	**0.00**	**600.00**
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'716'049.01**	**-1'716'049.01**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'716'049.01	-1'716'049.01
46	**Revenus de transfert**	**-1'431'220.30**	**-1'484'600**	**53'379.70**	**0.00**	**-1'431'220.30**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-1'431'220.30	-1'484'600	53'379.70	0.00	-1'431'220.30
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'476'971.45**	**1'476'971.45**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'476'971.45	1'476'971.45
134.06	**Actions jeunesse**	**806'641.20**	**777'100**	**29'541.20**	**802'157.00**	**4'484.20**
	Charges	808'332.50	784'100	24'232.50	802'657.00	5'675.50
	Revenus	-1'691.30	-7'000	5'308.70	-500.00	-1'191.30
30	**Charges de personnel**	**2'675.55**	**0**	**2'675.55**	**0.00**	**2'675.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'465.60	0	1'465.60	0.00	1'465.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	78.20	0	78.20	0.00	78.20
30500.02	Cotisations patronales AC	16.10	0	16.10	0.00	16.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1.55	0	1.55	0.00	1.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	30.80	0	30.80	0.00	30.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.80	0	0.80	0.00	0.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2.50	0	2.50	0.00	2.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'080.00	0	1'080.00	0.00	1'080.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**40'198.05**	**47'200**	**-7'001.95**	**0.00**	**40'198.05**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31000.00	Matériel de bureau	24.90	0	24.90	0.00	24.90
31051.00	Frais de réception	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	16'573.10	0	16'573.10	0.00	16'573.10
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	259.75	0	259.75	0.00	259.75
31300.01	Prestations de services de tiers	-760.00	24'300	-25'060.00	0.00	-760.00
31300.04	Cotisations	700.00	0	700.00	0.00	700.00
31300.05	Frais de ports	159.00	0	159.00	0.00	159.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	2'806.20	0	2'806.20	0.00	2'806.20
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	114.00	0	114.00	0.00	114.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	17'950.00	18'900	-950.00	0.00	17'950.00
31700.01	Frais de repas	264.20	0	264.20	0.00	264.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	140.75	0	140.75	0.00	140.75
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'966.15	0	1'966.15	0.00	1'966.15
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**12'157.80**	**4'000**	**8'157.80**	**0.00**	**12'157.80**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	7'800.00	0	7'800.00	0.00	7'800.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	4'357.80	0	4'357.80	0.00	4'357.80
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**734'832.50**	**715'000**	**19'832.50**	**0.00**	**734'832.50**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	734'832.50	715'000	19'832.50	0.00	734'832.50
39	**Imputations internes**	**18'468.60**	**17'900**	**568.60**	**0.00**	**18'468.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	196.00	0	196.00	0.00	196.00
39100.00	Prestations de services	92.60	0	92.60	0.00	92.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'000.00	14'000	0.00	0.00	14'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'930.00	3'600	330.00	0.00	3'930.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**802'657.00**	**-802'657.00**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	802'657.00	-802'657.00
46	**Revenus de transfert**	**-1'691.30**	**-7'000**	**5'308.70**	**0.00**	**-1'691.30**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'691.30	-7'000	5'308.70	0.00	-1'691.30
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-500.00**	**500.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-500.00	500.00
134.07	**Intégration sociale**	**314'278.20**	**600'500**	**-286'221.80**	**173'058.95**	**141'219.25**
	Charges	389'123.75	642'900	-253'776.25	210'342.60	178'781.15
	Revenus	-74'845.55	-42'400	-32'445.55	-37'283.65	-37'561.90
30	**Charges de personnel**	**60'365.00**	**232'100**	**-171'735.00**	**0.00**	**60'365.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	49'028.45	192'400	-143'371.55	0.00	49'028.45
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	4'080.00	0	4'080.00	0.00	4'080.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'615.85	10'300	-7'684.15	0.00	2'615.85
30500.02	Cotisations patronales AC	539.55	1'500	-960.45	0.00	539.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	0.00	22'900	-22'900.00	0.00	0.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	97.80	300	-202.20	0.00	97.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'030.00	4'100	-3'070.00	0.00	1'030.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	27.70	200	-172.30	0.00	27.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	83.65	400	-316.35	0.00	83.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'187.00	0	2'187.00	0.00	2'187.00
30990.00	Autres charges de personnel	675.00	0	675.00	0.00	675.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**28'228.65**	**31'600**	**-3'371.35**	**0.00**	**28'228.65**
31020.00	Imprimés, publications	151.95	0	151.95	0.00	151.95
31051.00	Frais de réception	630.50	2'000	-1'369.50	0.00	630.50
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'429.35	0	1'429.35	0.00	1'429.35
31110.01	Achats de machines et outils	115.85	0	115.85	0.00	115.85
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	283.90	0	283.90	0.00	283.90
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	3'500	-3'500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'502.30	0	2'502.30	0.00	2'502.30
31300.04	Cotisations	600.00	1'000	-400.00	0.00	600.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	600.00	4'000	-3'400.00	0.00	600.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	15.50	0	15.50	0.00	15.50
31370.01	Impôts et taxes	140.00	700	-560.00	0.00	140.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	21'350.90	20'400	950.90	0.00	21'350.90
31700.01	Frais de repas	18.00	0	18.00	0.00	18.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	390.40	0	390.40	0.00	390.40

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
36	**Charges de transfert**	**296'635.60**	**370'100**	**-73'464.40**	**0.00**	**296'635.60**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	296'635.60	370'100	-73'464.40	0.00	296'635.60
39	**Imputations internes**	**3'894.50**	**9'100**	**-5'205.50**	**0.00**	**3'894.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	30.90	100	-69.10	0.00	30.90
39100.00	Prestations de services	363.60	2'500	-2'136.40	0.00	363.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'500.00	6'500	-3'000.00	0.00	3'500.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**210'342.60**	**-210'342.60**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	210'342.60	-210'342.60
43	**Revenus divers**	**-35'000.00**	**0**	**-35'000.00**	**0.00**	**-35'000.00**
43900.00	Autres revenus	-35'000.00	0	-35'000.00	0.00	-35'000.00
44	**Revenus financiers**	**-21'350.90**	**-20'400**	**-950.90**	**0.00**	**-21'350.90**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-21'350.90	-20'400	-950.90	0.00	-21'350.90
46	**Revenus de transfert**	**-18'494.65**	**-22'000**	**3'505.35**	**0.00**	**-18'494.65**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-18'494.65	-22'000	3'505.35	0.00	-18'494.65
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-37'283.65**	**37'283.65**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-37'283.65	37'283.65
134.08	**Temple du bas / salle de musique**	**337'057.97**	**329'500**	**7'557.97**	**348'422.12**	**-11'364.15**
	Charges	422'689.97	405'800	16'889.97	432'796.32	-10'106.35
	Revenus	-85'632.00	-76'300	-9'332.00	-84'374.20	-1'257.80
30	**Charges de personnel**	**215'072.05**	**177'600**	**37'472.05**	**0.00**	**215'072.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	166'650.40	123'700	42'950.40	0.00	166'650.40
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	10'535.00	22'000	-11'465.00	0.00	10'535.00
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	3'600	0.00	0.00	3'600.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	8'891.20	6'600	2'291.20	0.00	8'891.20
30500.02	Cotisations patronales AC	1'833.05	1'400	433.05	0.00	1'833.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	17'754.15	15'900	1'854.15	0.00	17'754.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	174.40	200	-25.60	0.00	174.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'499.90	2'600	899.90	0.00	3'499.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'262.10	1'200	62.10	0.00	1'262.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	93.80	100	-6.20	0.00	93.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	283.05	300	-16.95	0.00	283.05
30990.00	Autres charges de personnel	495.00	0	495.00	0.00	495.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**81'595.50**	**89'600**	**-8'004.50**	**0.00**	**81'595.50**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	3'954.10	0	3'954.10	0.00	3'954.10
31050.00	Denrées alimentaires	3'127.60	8'000	-4'872.40	0.00	3'127.60
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	487.75	1'300	-812.25	0.00	487.75
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	430.00	1'500	-1'070.00	0.00	430.00
31200.01	Eau - PA	1'239.75	3'000	-1'760.25	0.00	1'239.75
31200.02	Electricité	19'890.20	20'000	-109.80	0.00	19'890.20
31200.03	Gaz	46'303.15	50'000	-3'696.85	0.00	46'303.15
31300.01	Prestations de services de tiers	241.40	0	241.40	0.00	241.40
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'146.55	1'300	-153.45	0.00	1'146.55
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	1'380.00	0	1'380.00	0.00	1'380.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'395.00	0	3'395.00	0.00	3'395.00
39	**Imputations internes**	**126'022.42**	**138'600**	**-12'577.58**	**0.00**	**126'022.42**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'642.55	1'600	42.55	0.00	1'642.55
39100.00	Prestations de services	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	0.00	2'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	122'199.87	134'700	-12'500.13	0.00	122'199.87
39800.00	Reports internes	180.00	0	180.00	0.00	180.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**432'796.32**	**-432'796.32**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	432'796.32	-432'796.32
42	**Taxes**	**-37'065.48**	**-25'000**	**-12'065.48**	**0.00**	**-37'065.48**
42400.01	Taxes d'utilisation	-6'401.48	-15'000	8'598.52	0.00	-6'401.48
42400.02	Prestations de services pour tiers	-14'063.00	0	-14'063.00	0.00	-14'063.00

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
42500.00	Ventes	-16'601.00	-10'000	-6'601.00	0.00	-16'601.00
44	**Revenus financiers**	**-44'414.72**	**-50'000**	**5'585.28**	**0.00**	**-44'414.72**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-44'414.72	-50'000	5'585.28	0.00	-44'414.72
49	**Imputations internes**	**-4'151.80**	**-1'300**	**-2'851.80**	**0.00**	**-4'151.80**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'965.00	-1'300	-1'665.00	0.00	-2'965.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-1'186.80	0	-1'186.80	0.00	-1'186.80
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-84'374.20**	**84'374.20**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-84'374.20	84'374.20
	Menuiserie centrale	**236'850.90**	**268'300**	**-31'449.10**	**297'878.78**	**-61'027.88**
	Charges	237'678.20	268'300	-30'621.80	298'737.78	-61'059.58
	Revenus	-827.30	0	-827.30	-859.00	31.70
135.00	**Menuiserie centrale**	**236'850.90**	**268'300**	**-31'449.10**	**297'878.78**	**-61'027.88**
	Charges	237'678.20	268'300	-30'621.80	298'737.78	-61'059.58
	Revenus	-827.30	0	-827.30	-859.00	31.70
30	**Charges de personnel**	**203'641.20**	**228'300**	**-24'658.80**	**0.00**	**203'641.20**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	166'698.25	186'100	-19'401.75	0.00	166'698.25
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-2'406.55	0	-2'406.55	0.00	-2'406.55
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	0.00	2'400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	8'894.35	10'000	-1'105.65	0.00	8'894.35
30500.02	Cotisations patronales AC	1'833.35	2'100	-266.65	0.00	1'833.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	20'681.40	21'400	-718.60	0.00	20'681.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	175.00	200	-25.00	0.00	175.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'500.70	4'000	-499.30	0.00	3'500.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'487.85	1'500	-12.15	0.00	1'487.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	93.65	200	-106.35	0.00	93.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	283.20	400	-116.80	0.00	283.20
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**9'157.80**	**15'300**	**-6'142.20**	**0.00**	**9'157.80**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	5'218.05	6'000	-781.95	0.00	5'218.05
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	524.55	2'000	-1'475.45	0.00	524.55
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'884.15	2'000	-115.85	0.00	1'884.15
31340.02	Primes d'assurances véhicules	253.75	0	253.75	0.00	253.75
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	76.90	0	76.90	0.00	76.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	856.20	1'500	-643.80	0.00	856.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	344.20	300	44.20	0.00	344.20
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'350.00**	**1'400**	**-50.00**	**0.00**	**1'350.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'350.00	0	1'350.00	0.00	1'350.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	1'400	-1'400.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**23'529.20**	**23'300**	**229.20**	**0.00**	**23'529.20**
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	22'988.20	22'700	288.20	0.00	22'988.20
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	291.00	300	-9.00	0.00	291.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**298'737.78**	**-298'737.78**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	298'737.78	-298'737.78
42	**Taxes**	**-827.30**	**0**	**-827.30**	**0.00**	**-827.30**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-827.30	0	-827.30	0.00	-827.30
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-859.00**	**859.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-859.00	859.00
	Service de médiation culturelle	**335'806.04**	**369'200**	**-33'393.96**	**373'569.62**	**-37'763.58**
	Charges	391'631.09	403'400	-11'768.91	415'745.67	-24'114.58
	Revenus	-55'825.05	-34'200	-21'625.05	-42'176.05	-13'649.00
136.00	**Médiation culturelle**	**335'806.04**	**369'200**	**-33'393.96**	**373'569.62**	**-37'763.58**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Charges	391'631.09	403'400	-11'768.91	415'745.67	-24'114.58
	Revenus	-55'825.05	-34'200	-21'625.05	-42'176.05	-13'649.00
30	**Charges de personnel**	**360'050.65**	**371'400**	**-11'349.35**	**0.00**	**360'050.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	288'085.25	296'900	-8'814.75	0.00	288'085.25
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'145.50	0	-1'145.50	0.00	-1'145.50
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	3'487.80	6'000	-2'512.20	0.00	3'487.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'452.50	4'400	2'052.50	0.00	6'452.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'306.45	15'900	-593.55	0.00	15'306.45
30500.02	Cotisations patronales AC	3'156.05	3'300	-143.95	0.00	3'156.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	35'064.20	34'600	464.20	0.00	35'064.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	301.55	400	-98.45	0.00	301.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'024.25	6'300	-275.75	0.00	6'024.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'003.90	2'000	3.90	0.00	2'003.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	161.00	200	-39.00	0.00	161.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	488.20	600	-111.80	0.00	488.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	285.00	0	285.00	0.00	285.00
30990.00	Autres charges de personnel	380.00	800	-420.00	0.00	380.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**7'897.59**	**8'500**	**-602.41**	**0.00**	**7'897.59**
31000.00	Matériel de bureau	127.10	700	-572.90	0.00	127.10
31040.00	Matériel didactique	2'439.14	3'200	-760.86	0.00	2'439.14
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'048.15	800	248.15	0.00	1'048.15
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	1'740.00	600	1'140.00	0.00	1'740.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	499.45	400	99.45	0.00	499.45
31300.04	Cotisations	665.00	700	-35.00	0.00	665.00
31300.05	Frais de ports	669.25	500	169.25	0.00	669.25
31700.01	Frais de repas	494.10	400	94.10	0.00	494.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	145.20	300	-154.80	0.00	145.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	70.20	0	70.20	0.00	70.20
34	**Charges financières**	**5.00**	**0**	**5.00**	**0.00**	**5.00**
34990.00	Autres charges financières	5.00	0	5.00	0.00	5.00
39	**Imputations internes**	**23'677.85**	**23'500**	**177.85**	**0.00**	**23'677.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'245.05	1'200	45.05	0.00	1'245.05
39100.00	Prestations de services	2'302.80	800	1'502.80	0.00	2'302.80
39101.00	Prestations informatiques	8'680.00	10'000	-1'320.00	0.00	8'680.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	11'200.00	11'200	0.00	0.00	11'200.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**415'745.67**	**-415'745.67**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	415'745.67	-415'745.67
42	**Taxes**	**-54'848.55**	**-32'500**	**-22'348.55**	**0.00**	**-54'848.55**
42310.00	Taxes de cours	-29'277.00	-15'500	-13'777.00	0.00	-29'277.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-25'213.75	-16'800	-8'413.75	0.00	-25'213.75
42600.00	Remboursement de tiers	-357.80	-200	-157.80	0.00	-357.80
43	**Revenus divers**	**-551.50**	**-500**	**-51.50**	**0.00**	**-551.50**
43900.00	Autres revenus	-551.50	-500	-51.50	0.00	-551.50
49	**Imputations internes**	**-425.00**	**-1'200**	**775.00**	**0.00**	**-425.00**
49100.00	Prestations de services	-425.00	-1'200	775.00	0.00	-425.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-42'176.05**	**42'176.05**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-42'176.05	42'176.05
	Musée d'Art et d'Histoire	**3'276'251.64**	**3'229'300**	**46'951.64**	**3'508'716.83**	**-232'465.19**
	Charges	3'522'554.60	3'443'800	78'754.60	3'731'215.53	-208'660.93
	Revenus	-246'302.96	-214'500	-31'802.96	-222'498.70	-23'804.26
137.00	**Musée d'art et d'histoire**	**3'276'251.64**	**3'229'300**	**46'951.64**	**3'508'716.83**	**-232'465.19**
	Charges	3'522'554.60	3'443'800	78'754.60	3'731'215.53	-208'660.93
	Revenus	-246'302.96	-214'500	-31'802.96	-222'498.70	-23'804.26
30	**Charges de personnel**	**2'001'574.80**	**1'933'000**	**68'574.80**	**0.00**	**2'001'574.80**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'639'168.10	1'557'900	81'268.10	0.00	1'639'168.10
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-28'311.90	0	-28'311.90	0.00	-28'311.90
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	1'000.00	0	1'000.00	0.00	1'000.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	230.10	0	230.10	0.00	230.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	27'049.95	24'500	2'549.95	0.00	27'049.95
30490.02	Allocations compensatoires	2'289.00	2'400	-111.00	0.00	2'289.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	87'161.60	83'100	4'061.60	0.00	87'161.60
30500.02	Cotisations patronales AC	17'943.00	17'200	743.00	0.00	17'943.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	196'688.95	197'700	-1'011.05	0.00	196'688.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'717.45	1'700	17.45	0.00	1'717.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	34'306.65	32'800	1'506.65	0.00	34'306.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	13'321.00	12'000	1'321.00	0.00	13'321.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	915.10	1'000	-84.90	0.00	915.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'775.80	2'700	75.80	0.00	2'775.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'745.00	0	3'745.00	0.00	3'745.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'575.00	0	1'575.00	0.00	1'575.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**758'142.89**	**737'000**	**21'142.89**	**0.00**	**758'142.89**
31000.00	Matériel de bureau	4'295.05	9'000	-4'704.95	0.00	4'295.05
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	64'912.95	19'800	45'112.95	0.00	64'912.95
31010.02	Carburants voitures/machines	2'433.10	2'000	433.10	0.00	2'433.10
31020.00	Imprimés, publications	77'240.60	22'000	55'240.60	0.00	77'240.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	9'537.26	9'000	537.26	0.00	9'537.26
31050.00	Denrées alimentaires	2'882.60	2'300	582.60	0.00	2'882.60
31051.00	Frais de réception	421.20	3'000	-2'578.80	0.00	421.20
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	11'138.50	10'000	1'138.50	0.00	11'138.50
31110.01	Achats de machines et outils	6'173.80	6'000	173.80	0.00	6'173.80
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	76.70	500	-423.30	0.00	76.70
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	2'407.30	3'300	-892.70	0.00	2'407.30
31200.01	Eau - PA	2'037.25	2'000	37.25	0.00	2'037.25
31200.02	Electricité	42'673.15	43'000	-326.85	0.00	42'673.15
31200.03	Gaz	13'498.05	55'000	-41'501.95	0.00	13'498.05
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	3'426.55	2'000	1'426.55	0.00	3'426.55
31300.01	Prestations de services de tiers	269'960.65	32'500	237'460.65	0.00	269'960.65
31300.02	Frais bancaires et postaux	180.32	0	180.32	0.00	180.32
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	15'193.00	15'000	193.00	0.00	15'193.00
31300.04	Cotisations	5'821.50	4'500	1'321.50	0.00	5'821.50
31300.05	Frais de ports	19'275.91	20'000	-724.09	0.00	19'275.91
31301.00	Contrat de prestation police	3'620.00	1'000	2'620.00	0.00	3'620.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'860.45	1'500	360.45	0.00	1'860.45
31340.09	Primes d'assurances	42'767.00	41'000	1'767.00	0.00	42'767.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'309.00	100	1'209.00	0.00	1'309.00
31510.01	Entretien de machines et outils	17'594.63	18'000	-405.37	0.00	17'594.63
31510.02	Entretien de véhicules	5'937.85	4'000	1'937.85	0.00	5'937.85
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	69'921.62	53'000	16'921.62	0.00	69'921.62
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	5'451.15	3'000	2'451.15	0.00	5'451.15
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	39'142.80	45'000	-5'857.20	0.00	39'142.80
31700.01	Frais de repas	6'991.40	4'500	2'491.40	0.00	6'991.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	3'491.30	1'000	2'491.30	0.00	3'491.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'705.60	3'500	-794.40	0.00	2'705.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	3'395.65	3'500	-104.35	0.00	3'395.65
31920.00	Indemnisation de droits	369.00	0	369.00	0.00	369.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	297'000	-297'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**48'901.00**	**46'300**	**2'601.00**	**0.00**	**48'901.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	48'901.00	0	48'901.00	0.00	48'901.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	46'300	-46'300.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**5'203.19**	**22'000**	**-16'796.81**	**0.00**	**5'203.19**
34311.01	Matériel d'exploitation et fournitures	5'122.69	8'000	-2'877.31	0.00	5'122.69
34313.02	Entretien de machines et outils	0.00	11'000	-11'000.00	0.00	0.00
34313.03	Entretien de véhicules	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
34990.00	Autres charges financières	80.50	0	80.50	0.00	80.50
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**16'813.94**	**0**	**16'813.94**	**0.00**	**16'813.94**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	16'813.94	0	16'813.94	0.00	16'813.94
39	**Imputations internes**	**691'918.78**	**705'500**	**-13'581.22**	**0.00**	**691'918.78**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	41'877.05	7'900	33'977.05	0.00	41'877.05
39100.00	Prestations de services	12'612.20	21'200	-8'587.80	0.00	12'612.20

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39101.00	Prestations informatiques	48'889.75	49'800	-910.25	0.00	48'889.75
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	547'450.78	582'100	-34'649.22	0.00	547'450.78
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	40'729.00	44'500	-3'771.00	0.00	40'729.00
39800.00	Reports internes	360.00	0	360.00	0.00	360.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**3'731'215.53**	**-3'731'215.53**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	3'731'215.53	-3'731'215.53
42	**Taxes**	**-72'699.46**	**-103'000**	**30'300.54**	**0.00**	**-72'699.46**
42100.00	Emoluments administratifs	-39'031.60	-51'000	11'968.40	0.00	-39'031.60
42500.00	Ventes	-33'111.36	-44'500	11'388.64	0.00	-33'111.36
42600.00	Remboursement de tiers	-556.50	-7'500	6'943.50	0.00	-556.50
44	**Revenus financiers**	**-100.00**	**0**	**-100.00**	**0.00**	**-100.00**
44320.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-100.00	0	-100.00	0.00	-100.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-30'936.55**	**0**	**-30'936.55**	**0.00**	**-30'936.55**
45010.00	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	-18'149.40	0	-18'149.40	0.00	-18'149.40
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-12'787.15	0	-12'787.15	0.00	-12'787.15
46	**Revenus de transfert**	**-36'800.00**	**0**	**-36'800.00**	**0.00**	**-36'800.00**
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-36'800.00	0	-36'800.00	0.00	-36'800.00
49	**Imputations internes**	**-105'766.95**	**-111'500**	**5'733.05**	**0.00**	**-105'766.95**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-0.02	0	-0.02	0.00	-0.02
49100.00	Prestations de services	0.00	-700	700.00	0.00	0.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-12'369.43	-2'000	-10'369.43	0.00	-12'369.43
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-93'397.50	-108'800	15'402.50	0.00	-93'397.50
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-222'498.70**	**222'498.70**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-222'498.70	222'498.70
	Muséum d'Histoire Naturelle	**2'131'302.60**	**2'284'100**	**-152'797.40**	**2'306'130.47**	**-174'827.87**
	Charges	2'396'521.22	2'476'700	-80'178.78	2'527'801.42	-131'280.20
	Revenus	-265'218.62	-192'600	-72'618.62	-221'670.95	-43'547.67
138.00	**Musée d'histoire naturelle**	**2'131'302.60**	**2'284'100**	**-152'797.40**	**2'306'130.47**	**-174'827.87**
	Charges	2'396'521.22	2'476'700	-80'178.78	2'527'801.42	-131'280.20
	Revenus	-265'218.62	-192'600	-72'618.62	-221'670.95	-43'547.67
30	**Charges de personnel**	**1'527'479.25**	**1'510'800**	**16'679.25**	**0.00**	**1'527'479.25**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	1'660.05	0	1'660.05	0.00	1'660.05
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'224'690.75	1'223'100	1'590.75	0.00	1'224'690.75
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-2'443.70	0	-2'443.70	0.00	-2'443.70
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-9'414.50	0	-9'414.50	0.00	-9'414.50
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	31'450.20	0	31'450.20	0.00	31'450.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'339.00	9'600	1'739.00	0.00	11'339.00
30490.02	Allocations compensatoires	8'340.00	8'400	-60.00	0.00	8'340.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	65'018.00	65'200	-182.00	0.00	65'018.00
30500.02	Cotisations patronales AC	13'368.20	13'400	-31.80	0.00	13'368.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	140'481.25	152'700	-12'218.75	0.00	140'481.25
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'272.80	1'800	-527.20	0.00	1'272.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'591.50	25'700	-108.50	0.00	25'591.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'701.05	8'000	701.05	0.00	8'701.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'233.25	800	433.25	0.00	1'233.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'071.40	2'100	-28.60	0.00	2'071.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'860.00	0	2'860.00	0.00	2'860.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'260.00	0	1'260.00	0.00	1'260.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**482'596.35**	**642'000**	**-159'403.65**	**0.00**	**482'596.35**
31000.00	Matériel de bureau	2'192.45	3'000	-807.55	0.00	2'192.45
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	32'534.32	28'000	4'534.32	0.00	32'534.32
31010.02	Carburants voitures/machines	253.10	800	-546.90	0.00	253.10
31020.00	Imprimés, publications	51'333.20	45'000	6'333.20	0.00	51'333.20
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	5'212.29	5'000	212.29	0.00	5'212.29
31050.00	Denrées alimentaires	13'002.20	8'000	5'002.20	0.00	13'002.20
31110.01	Achats de machines et outils	39'929.20	30'000	9'929.20	0.00	39'929.20
31130.00	Achats de matériel informatique	17'006.80	18'000	-993.20	0.00	17'006.80
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	1'400.00	6'800	-5'400.00	0.00	1'400.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31200.02	Electricité	30'544.35	29'000	1'544.35	0.00	30'544.35
31200.05	Chauffage à distance	24'147.30	30'000	-5'852.70	0.00	24'147.30
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	9'887.30	11'000	-1'112.70	0.00	9'887.30
31300.01	Prestations de services de tiers	104'297.91	10'000	94'297.91	0.00	104'297.91
31300.02	Frais bancaires et postaux	277.65	0	277.65	0.00	277.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	9'473.90	10'000	-526.10	0.00	9'473.90
31300.04	Cotisations	1'510.99	2'000	-489.01	0.00	1'510.99
31300.05	Frais de ports	10'749.05	11'000	-250.95	0.00	10'749.05
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	14'374.10	0	14'374.10	0.00	14'374.10
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.75	1'200	-560.25	0.00	639.75
31340.09	Primes d'assurances	514.35	22'000	-21'485.65	0.00	514.35
31370.04	Taxes pour véhicules de services	495.85	0	495.85	0.00	495.85
31400.00	Entretien des terrains	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	30'954.87	29'000	1'954.87	0.00	30'954.87
31510.01	Entretien de machines et outils	424.70	4'000	-3'575.30	0.00	424.70
31510.02	Entretien de véhicules	151.00	1'000	-849.00	0.00	151.00
31530.00	Entretien de matériel informatique	15.50	13'000	-12'984.50	0.00	15.50
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	51'536.17	50'000	1'536.17	0.00	51'536.17
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	22'200.00	22'200	0.00	0.00	22'200.00
31700.01	Frais de repas	3'049.65	2'500	549.65	0.00	3'049.65
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'109.70	1'000	109.70	0.00	1'109.70
31700.03	Frais de déplacement (autres)	364.60	4'000	-3'635.40	0.00	364.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	2'014.10	2'500	-485.90	0.00	2'014.10
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000.00	240'000	-239'000.00	0.00	1'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**7'122.00**	**7'100**	**22.00**	**0.00**	**7'122.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	7'122.00	0	7'122.00	0.00	7'122.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	7'100	-7'100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**2.35**	**0**	**2.35**	**0.00**	**2.35**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	2.35	0	2.35	0.00	2.35
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**142'107.52**	**0**	**142'107.52**	**0.00**	**142'107.52**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	142'107.52	0	142'107.52	0.00	142'107.52
39	**Imputations internes**	**237'213.75**	**316'800**	**-79'586.25**	**0.00**	**237'213.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'835.66	7'800	-5'964.34	0.00	1'835.66
39100.00	Prestations de services	12'030.90	9'200	2'830.90	0.00	12'030.90
39101.00	Prestations informatiques	2'392.80	1'000	1'392.80	0.00	2'392.80
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'177.74	0	1'177.74	0.00	1'177.74
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	211'401.65	289'700	-78'298.35	0.00	211'401.65
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	8'195.00	9'100	-905.00	0.00	8'195.00
39800.00	Reports internes	180.00	0	180.00	0.00	180.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'527'801.42**	**-2'527'801.42**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'527'801.42	-2'527'801.42
42	**Taxes**	**-189'919.75**	**-177'000**	**-12'919.75**	**0.00**	**-189'919.75**
42400.01	Taxes d'utilisation	-120'752.25	-100'000	-20'752.25	0.00	-120'752.25
42500.00	Ventes	-63'033.05	-75'000	11'966.95	0.00	-63'033.05
42600.00	Remboursement de tiers	-6'134.45	-2'000	-4'134.45	0.00	-6'134.45
43	**Revenus divers**	**-60'767.95**	**-13'500**	**-47'267.95**	**0.00**	**-60'767.95**
43090.01	Locations d'expositions	-49'680.50	0	-49'680.50	0.00	-49'680.50
43900.00	Autres revenus	-11'087.45	-13'500	2'412.55	0.00	-11'087.45
44	**Revenus financiers**	**-11'250.92**	**0**	**-11'250.92**	**0.00**	**-11'250.92**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-0.92	0	-0.92	0.00	-0.92
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-11'250.00	0	-11'250.00	0.00	-11'250.00
49	**Imputations internes**	**-3'280.00**	**-2'100**	**-1'180.00**	**0.00**	**-3'280.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-80.00	0	-80.00	0.00	-80.00
49100.00	Prestations de services	-1'250.00	0	-1'250.00	0.00	-1'250.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'950.00	-2'100	150.00	0.00	-1'950.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-221'670.95**	**221'670.95**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-221'670.95	221'670.95
	Musée d'Ethnographie	**2'548'193.93**	**2'508'100**	**40'093.93**	**2'863'599.56**	**-315'405.63**
	Charges	2'818'145.64	2'706'300	111'845.64	3'121'583.88	-303'438.24

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Revenus	-269'951.71	-198'200	-71'751.71	-257'984.32	-11'967.39
139.00	**Musée d'ethnographie**	**2'548'193.93**	**2'508'100**	**40'093.93**	**2'863'599.56**	**-315'405.63**
	Charges	2'818'145.64	2'706'300	111'845.64	3'121'583.88	-303'438.24
	Revenus	-269'951.71	-198'200	-71'751.71	-257'984.32	-11'967.39
30	**Charges de personnel**	**1'764'189.60**	**1'609'500**	**154'689.60**	**0.00**	**1'764'189.60**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'451'536.30	1'314'100	137'436.30	0.00	1'451'536.30
30100.02	Indemnités journalières	554.35	0	554.35	0.00	554.35
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-557.75	0	-557.75	0.00	-557.75
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-2'739.60	0	-2'739.60	0.00	-2'739.60
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-10'412.50	0	-10'412.50	0.00	-10'412.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	12'383.00	10'400	1'983.00	0.00	12'383.00
30490.02	Allocations compensatoires	168.00	200	-32.00	0.00	168.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	77'233.45	69'700	7'533.45	0.00	77'233.45
30500.02	Cotisations patronales AC	15'738.35	14'100	1'638.35	0.00	15'738.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	169'340.40	158'500	10'840.40	0.00	169'340.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'489.20	1'400	89.20	0.00	1'489.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	30'398.90	27'600	2'798.90	0.00	30'398.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'356.00	10'400	-44.00	0.00	10'356.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	810.65	800	10.65	0.00	810.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'460.85	2'300	160.85	0.00	2'460.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'360.00	0	3'360.00	0.00	3'360.00
30990.00	Autres charges de personnel	2'070.00	0	2'070.00	0.00	2'070.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**721'548.25**	**792'100**	**-70'551.75**	**0.00**	**721'548.25**
31000.00	Matériel de bureau	2'458.70	6'000	-3'541.30	0.00	2'458.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	86'791.47	28'000	58'791.47	0.00	86'791.47
31010.02	Carburants voitures/machines	1'864.84	2'000	-135.16	0.00	1'864.84
31020.00	Imprimés, publications	23'599.44	15'500	8'099.44	0.00	23'599.44
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	5'650.77	8'000	-2'349.23	0.00	5'650.77
31050.00	Denrées alimentaires	33'070.87	45'000	-11'929.13	0.00	33'070.87
31051.00	Frais de réception	5'160.44	5'500	-339.56	0.00	5'160.44
31060.00	Matériel médical et sanitaire	39.10	100	-60.90	0.00	39.10
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	15'543.71	25'600	-10'056.29	0.00	15'543.71
31110.01	Achats de machines et outils	2'917.55	2'000	917.55	0.00	2'917.55
31110.02	Achats de véhicules	1'666.67	0	1'666.67	0.00	1'666.67
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	2'250	-2'250.00	0.00	0.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	8'555.50	8'400	155.50	0.00	8'555.50
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	8'106.85	0	8'106.85	0.00	8'106.85
31200.02	Electricité	26'351.14	30'000	-3'648.86	0.00	26'351.14
31200.03	Gaz	24'010.97	26'000	-1'989.03	0.00	24'010.97
31200.04	Mazout	3'777.50	4'000	-222.50	0.00	3'777.50
31300.01	Prestations de services de tiers	169'506.59	60'600	108'906.59	0.00	169'506.59
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'030.90	500	530.90	0.00	1'030.90
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'454.36	4'500	-45.64	0.00	4'454.36
31300.04	Cotisations	2'658.38	2'800	-141.62	0.00	2'658.38
31300.05	Frais de ports	16'344.40	17'000	-655.60	0.00	16'344.40
31310.00	Planifications et projections de tiers	165.60	0	165.60	0.00	165.60
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	87'140.53	62'000	25'140.53	0.00	87'140.53
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	232.64	250	-17.36	0.00	232.64
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.75	600	39.75	0.00	639.75
31340.09	Primes d'assurances	9'562.80	6'400	3'162.80	0.00	9'562.80
31370.01	Impôts et taxes	1'149.65	0	1'149.65	0.00	1'149.65
31370.03	TVA Non récupérable	33'869.70	19'500	14'369.70	0.00	33'869.70
31370.04	Taxes pour véhicules de services	743.00	400	343.00	0.00	743.00
31380.00	Cours, examens et conseils	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	295.00	3'000	-2'705.00	0.00	295.00
31510.01	Entretien de machines et outils	5'092.85	2'000	3'092.85	0.00	5'092.85
31510.02	Entretien de véhicules	2'455.64	2'000	455.64	0.00	2'455.64
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	17'875.20	20'000	-2'124.80	0.00	17'875.20
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	108'640.00	108'700	-60.00	0.00	108'640.00
31700.01	Frais de repas	1'955.95	1'000	955.95	0.00	1'955.95
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'806.35	1'000	1'806.35	0.00	2'806.35
31700.03	Frais de déplacement (autres)	630.37	4'000	-3'369.63	0.00	630.37
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	422.75	4'000	-3'577.25	0.00	422.75
31920.00	Indemnisation de droits	1'324.84	1'000	324.84	0.00	1'324.84
31990.00	Autres charges d'exploitation	2'985.48	260'000	-257'014.52	0.00	2'985.48
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'344.00**	**2'400**	**-56.00**	**0.00**	**2'344.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	1'670.00	0	1'670.00	0.00	1'670.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	674.00	0	674.00	0.00	674.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	2'400	-2'400.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**5.25**	**0**	**5.25**	**0.00**	**5.25**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	3.47	0	3.47	0.00	3.47
34990.00	Autres charges financières	1.78	0	1.78	0.00	1.78
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**80'106.63**	**0**	**80'106.63**	**0.00**	**80'106.63**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	80'106.63	0	80'106.63	0.00	80'106.63
39	**Imputations internes**	**249'951.91**	**302'300**	**-52'348.09**	**0.00**	**249'951.91**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'851.07	6'600	-3'748.93	0.00	2'851.07
39100.00	Prestations de services	7'078.05	2'700	4'378.05	0.00	7'078.05
39101.00	Prestations informatiques	103'242.65	99'900	3'342.65	0.00	103'242.65
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	32'614.48	31'900	714.48	0.00	32'614.48
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	93'908.66	150'000	-56'091.34	0.00	93'908.66
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	10'077.00	11'200	-1'123.00	0.00	10'077.00
39800.00	Reports internes	180.00	0	180.00	0.00	180.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**3'121'583.88**	**-3'121'583.88**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	3'121'583.88	-3'121'583.88
42	**Taxes**	**-184'830.90**	**-184'000**	**-830.90**	**0.00**	**-184'830.90**
42400.01	Taxes d'utilisation	-30'457.95	-25'000	-5'457.95	0.00	-30'457.95
42400.02	Prestations de services pour tiers	-41'769.52	-15'000	-26'769.52	0.00	-41'769.52
42500.00	Ventes	-100'530.41	-131'000	30'469.59	0.00	-100'530.41
42600.00	Remboursement de tiers	-12'073.02	-13'000	926.98	0.00	-12'073.02
43	**Revenus divers**	**-53'265.00**	**-2'300**	**-50'965.00**	**0.00**	**-53'265.00**
43900.00	Autres revenus	-53'265.00	-2'300	-50'965.00	0.00	-53'265.00
44	**Revenus financiers**	**-8'894.21**	**-9'500**	**605.79**	**0.00**	**-8'894.21**
44000.00	Intérêts des disponibilités	-1.24	0	-1.24	0.00	-1.24
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-2.59	0	-2.59	0.00	-2.59
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'520.00	-8'500	-20.00	0.00	-8'520.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-370.38	-1'000	629.62	0.00	-370.38
46	**Revenus de transfert**	**-22'869.00**	**0**	**-22'869.00**	**0.00**	**-22'869.00**
46300.00	Subventions de la Confédération	-22'869.00	0	-22'869.00	0.00	-22'869.00
49	**Imputations internes**	**-92.60**	**-2'400**	**2'307.40**	**0.00**	**-92.60**
49100.00	Prestations de services	-92.60	-400	307.40	0.00	-92.60
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-257'984.32**	**257'984.32**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-257'984.32	257'984.32
	Service du jardin botanique	**779'409.39**	**694'900**	**84'509.39**	**690'321.65**	**89'087.74**
	Charges	1'209'822.69	1'190'900	18'922.69	1'095'143.40	114'679.29
	Revenus	-430'413.30	-496'000	65'586.70	-404'821.75	-25'591.55
140.00	**Jardin botanique**	**779'409.39**	**694'900**	**84'509.39**	**690'321.65**	**89'087.74**
	Charges	1'209'822.69	1'190'900	18'922.69	1'095'143.40	114'679.29
	Revenus	-430'413.30	-496'000	65'586.70	-404'821.75	-25'591.55
30	**Charges de personnel**	**810'780.05**	**822'200**	**-11'419.95**	**0.00**	**810'780.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	641'534.15	650'700	-9'165.85	0.00	641'534.15
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-5'784.30	0	-5'784.30	0.00	-5'784.30
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	23'108.90	15'000	8'108.90	0.00	23'108.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'755.00	3'500	-745.00	0.00	2'755.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'800.00	1'800	0.00	0.00	1'800.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	33'754.25	34'700	-945.75	0.00	33'754.25
30500.02	Cotisations patronales AC	6'848.90	7'000	-151.10	0.00	6'848.90
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	73'763.70	75'500	-1'736.30	0.00	73'763.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	11'706.50	11'900	-193.50	0.00	11'706.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	13'285.50	13'700	-414.50	0.00	13'285.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'476.60	4'800	-323.40	0.00	4'476.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	354.75	400	-45.25	0.00	354.75

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'074.95	1'200	-125.05	0.00	1'074.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'201.15	0	1'201.15	0.00	1'201.15
30990.00	Autres charges de personnel	900.00	2'000	-1'100.00	0.00	900.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**303'324.74**	**309'500**	**-6'175.26**	**0.00**	**303'324.74**
31000.00	Matériel de bureau	1'508.20	800	708.20	0.00	1'508.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	30'959.65	30'000	959.65	0.00	30'959.65
31010.02	Carburants voitures/machines	89.80	2'500	-2'410.20	0.00	89.80
31020.00	Imprimés, publications	12'902.30	12'000	902.30	0.00	12'902.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'738.15	1'500	1'238.15	0.00	2'738.15
31040.00	Matériel didactique	1'183.30	2'000	-816.70	0.00	1'183.30
31050.00	Denrées alimentaires	15'470.65	9'000	6'470.65	0.00	15'470.65
31051.00	Frais de réception	3'135.35	2'000	1'135.35	0.00	3'135.35
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	55'769.60	50'000	5'769.60	0.00	55'769.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	12'405.95	1'000	11'405.95	0.00	12'405.95
31110.01	Achats de machines et outils	12'071.90	10'000	2'071.90	0.00	12'071.90
31130.00	Achats de matériel informatique	4'909.25	2'000	2'909.25	0.00	4'909.25
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	5'826.05	6'000	-173.95	0.00	5'826.05
31200.01	Eau - PA	8'742.80	9'000	-257.20	0.00	8'742.80
31200.02	Electricité	16'179.15	11'000	5'179.15	0.00	16'179.15
31200.03	Gaz	28'701.70	30'000	-1'298.30	0.00	28'701.70
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	262.45	0	262.45	0.00	262.45
31300.01	Prestations de services de tiers	19'610.60	27'000	-7'389.40	0.00	19'610.60
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31300.04	Cotisations	1'413.79	1'800	-386.21	0.00	1'413.79
31300.05	Frais de ports	2'505.10	1'000	1'505.10	0.00	2'505.10
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	24'559.20	67'000	-42'440.80	0.00	24'559.20
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	11.90	0	11.90	0.00	11.90
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'279.45	2'200	-920.55	0.00	1'279.45
31340.09	Primes d'assurances	508.30	1'000	-491.70	0.00	508.30
31370.01	Impôts et taxes	1'200.00	0	1'200.00	0.00	1'200.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	770.00	500	270.00	0.00	770.00
31400.00	Entretien des terrains	26'534.00	20'000	6'534.00	0.00	26'534.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'387.65	1'000	387.65	0.00	1'387.65
31510.01	Entretien de machines et outils	3'316.55	4'000	-683.45	0.00	3'316.55
31510.02	Entretien de véhicules	1'076.55	1'000	76.55	0.00	1'076.55
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	607.10	1'000	-392.90	0.00	607.10
31700.01	Frais de repas	2'023.40	500	1'523.40	0.00	2'023.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'025.05	1'000	25.05	0.00	1'025.05
31700.03	Frais de déplacement (autres)	606.00	1'000	-394.00	0.00	606.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	2'033.85	500	1'533.85	0.00	2'033.85
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**6'136.00**	**2'100**	**4'036.00**	**0.00**	**6'136.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	6'136.00	0	6'136.00	0.00	6'136.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	2'100	-2'100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**12'085.30**	**0**	**12'085.30**	**0.00**	**12'085.30**
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	12'085.30	0	12'085.30	0.00	12'085.30
39	**Imputations internes**	**77'496.60**	**57'100**	**20'396.60**	**0.00**	**77'496.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'657.86	0	2'657.86	0.00	2'657.86
39100.00	Prestations de services	39'139.64	25'000	14'139.64	0.00	39'139.64
39101.00	Prestations informatiques	3'400.10	1'000	2'400.10	0.00	3'400.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'280.00	30'000	280.00	0.00	30'280.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	0.00	600.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	1'419.00	500	919.00	0.00	1'419.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'095'143.40**	**-1'095'143.40**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'095'143.40	-1'095'143.40
42	**Taxes**	**-49'076.90**	**-29'000**	**-20'076.90**	**0.00**	**-49'076.90**
42310.00	Taxes de cours	-3'091.25	0	-3'091.25	0.00	-3'091.25
42400.01	Taxes d'utilisation	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-3'537.00	0	-3'537.00	0.00	-3'537.00
42500.00	Ventes	-42'448.65	-25'000	-17'448.65	0.00	-42'448.65
43	**Revenus divers**	**-22'254.75**	**-6'000**	**-16'254.75**	**0.00**	**-22'254.75**
43090.01	Locations d'expositions	-20'000.00	-5'000	-15'000.00	0.00	-20'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
43090.09	Autres revenus d'exploitation	0.00	-1'000	1'000.00	0.00	0.00
43900.00	Autres revenus	-2'254.75	0	-2'254.75	0.00	-2'254.75
44	**Revenus financiers**	**-26'424.60**	**-20'000**	**-6'424.60**	**0.00**	**-26'424.60**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-26'424.60	-20'000	-6'424.60	0.00	-26'424.60
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-2'339.50**	**0**	**-2'339.50**	**0.00**	**-2'339.50**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-2'339.50	0	-2'339.50	0.00	-2'339.50
46	**Revenus de transfert**	**-328'812.90**	**-436'000**	**107'187.10**	**0.00**	**-328'812.90**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-3'812.90	0	-3'812.90	0.00	-3'812.90
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-245'000.00	-304'000	59'000.00	0.00	-245'000.00
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-80'000.00	-132'000	52'000.00	0.00	-80'000.00
49	**Imputations internes**	**-1'504.65**	**-5'000**	**3'495.35**	**0.00**	**-1'504.65**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-1'504.65	-5'000	3'495.35	0.00	-1'504.65
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-404'821.75**	**404'821.75**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-404'821.75	404'821.75
13	**Sports**	**8'800'473.19**	**9'409'900**	**-609'426.81**	**10'214'964.94**	**-1'414'491.75**
	Charges	13'470'737.51	13'870'100	-399'362.49	15'376'214.39	-1'905'476.88
	Revenus	-4'670'264.32	-4'460'200	-210'064.32	-5'161'249.45	490'985.13
	Service administratif sports	**693'801.37**	**693'700**	**101.37**	**726'957.75**	**-33'156.38**
	Charges	693'801.37	693'700	101.37	729'065.80	-35'264.43
	Revenus	0.00	0	0.00	-2'108.05	2'108.05
141.00	**Service administratif des sports**	**693'801.37**	**693'700**	**101.37**	**726'957.75**	**-33'156.38**
	Charges	693'801.37	693'700	101.37	729'065.80	-35'264.43
	Revenus	0.00	0	0.00	-2'108.05	2'108.05
30	**Charges de personnel**	**462'398.30**	**456'800**	**5'598.30**	**0.00**	**462'398.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	367'910.15	367'700	210.15	0.00	367'910.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'368.00	7'400	3'968.00	0.00	11'368.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'629.35	19'600	29.35	0.00	19'629.35
30500.02	Cotisations patronales AC	3'872.40	3'800	72.40	0.00	3'872.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	45'277.70	46'200	-922.30	0.00	45'277.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'286.65	1'000	286.65	0.00	1'286.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'726.20	7'800	-73.80	0.00	7'726.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'108.45	2'300	808.45	0.00	3'108.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	206.00	300	-94.00	0.00	206.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	625.20	700	-74.80	0.00	625.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	950.00	0	950.00	0.00	950.00
30990.00	Autres charges de personnel	438.20	0	438.20	0.00	438.20
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**176'834.22**	**178'800**	**-1'965.78**	**0.00**	**176'834.22**
31000.00	Matériel de bureau	1'614.25	4'000	-2'385.75	0.00	1'614.25
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	131.60	0	131.60	0.00	131.60
31010.02	Carburants voitures/machines	670.12	2'500	-1'829.88	0.00	670.12
31020.00	Imprimés, publications	1'349.15	0	1'349.15	0.00	1'349.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	666.00	600	66.00	0.00	666.00
31051.00	Frais de réception	24'413.60	25'000	-586.40	0.00	24'413.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	3'774.20	4'000	-225.80	0.00	3'774.20
31200.02	Electricité	2'755.10	3'500	-744.90	0.00	2'755.10
31200.05	Chauffage à distance	6'610.05	5'800	810.05	0.00	6'610.05
31300.01	Prestations de services de tiers	16'527.90	16'000	527.90	0.00	16'527.90
31300.02	Frais bancaires et postaux	32.00	0	32.00	0.00	32.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'495.90	3'000	-1'504.10	0.00	1'495.90
31300.04	Cotisations	1'800.00	1'800	0.00	0.00	1'800.00
31300.05	Frais de ports	1'012.45	0	1'012.45	0.00	1'012.45
31340.02	Primes d'assurances véhicules	639.70	1'000	-360.30	0.00	639.70
31340.09	Primes d'assurances	337.45	300	37.45	0.00	337.45
31370.04	Taxes pour véhicules de services	499.00	0	499.00	0.00	499.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	108.00	0	108.00	0.00	108.00
31510.02	Entretien de véhicules	1'264.05	0	1'264.05	0.00	1'264.05
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	109'172.00	110'000	-828.00	0.00	109'172.00
31700.01	Frais de repas	336.40	500	-163.60	0.00	336.40

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	526.90	300	226.90	0.00	526.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	50.40	500	-449.60	0.00	50.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'048.00	0	1'048.00	0.00	1'048.00
36	**Charges de transfert**	**37'092.00**	**40'000**	**-2'908.00**	**0.00**	**37'092.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	37'092.00	40'000	-2'908.00	0.00	37'092.00
39	**Imputations internes**	**17'476.85**	**18'100**	**-623.15**	**0.00**	**17'476.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'030.05	3'600	-2'569.95	0.00	1'030.05
39100.00	Prestations de services	5'689.40	4'200	1'489.40	0.00	5'689.40
39101.00	Prestations informatiques	10'507.40	10'000	507.40	0.00	10'507.40
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**729'065.80**	**-729'065.80**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	729'065.80	-729'065.80
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-2'108.05**	**2'108.05**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-2'108.05	2'108.05
	Promotion et manifestions	**346'630.12**	**548'300**	**-201'669.88**	**698'294.57**	**-351'664.45**
	Charges	1'653'149.07	1'755'700	-102'550.93	2'375'604.57	-722'455.50
	Revenus	-1'306'518.95	-1'207'400	-99'118.95	-1'677'310.00	370'791.05
142.01	**Ecoles du sport et camps multisports**	**125'960.36**	**321'800**	**-195'839.64**	**436'253.47**	**-310'293.11**
	Charges	1'167'648.16	1'236'800	-69'151.84	1'509'302.37	-341'654.21
	Revenus	-1'041'687.80	-915'000	-126'687.80	-1'073'048.90	31'361.10
30	**Charges de personnel**	**766'713.40**	**828'200**	**-61'486.60**	**0.00**	**766'713.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	639'233.20	694'200	-54'966.80	0.00	639'233.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-452.70	0	-452.70	0.00	-452.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'546.75	3'000	3'546.75	0.00	6'546.75
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	33'888.65	37'100	-3'211.35	0.00	33'888.65
30500.02	Cotisations patronales AC	6'986.85	7'100	-113.15	0.00	6'986.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	51'106.15	57'400	-6'293.85	0.00	51'106.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	7'881.20	8'700	-818.80	0.00	7'881.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	13'338.95	14'900	-1'561.05	0.00	13'338.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'716.00	4'100	-1'384.00	0.00	2'716.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	355.40	500	-144.60	0.00	355.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'079.15	1'200	-120.85	0.00	1'079.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'593.80	0	2'593.80	0.00	2'593.80
30990.00	Autres charges de personnel	1'440.00	0	1'440.00	0.00	1'440.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**335'169.76**	**341'300**	**-6'130.24**	**0.00**	**335'169.76**
31000.00	Matériel de bureau	205.65	500	-294.35	0.00	205.65
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	13'576.45	15'000	-1'423.55	0.00	13'576.45
31010.02	Carburants voitures/machines	1'602.86	2'000	-397.14	0.00	1'602.86
31050.00	Denrées alimentaires	56'384.70	50'000	6'384.70	0.00	56'384.70
31200.02	Electricité	2'085.60	4'000	-1'914.40	0.00	2'085.60
31200.03	Gaz	8'645.40	11'000	-2'354.60	0.00	8'645.40
31300.01	Prestations de services de tiers	103'161.85	100'000	3'161.85	0.00	103'161.85
31300.02	Frais bancaires et postaux	405.70	0	405.70	0.00	405.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'787.85	2'300	-512.15	0.00	1'787.85
31300.04	Cotisations	860.00	2'000	-1'140.00	0.00	860.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'036.10	2'500	-463.90	0.00	2'036.10
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'685.00	0	1'685.00	0.00	1'685.00
31510.02	Entretien de véhicules	4'673.85	1'000	3'673.85	0.00	4'673.85
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	136'537.75	150'000	-13'462.25	0.00	136'537.75
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'521.00	1'000	521.00	0.00	1'521.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'785.00**	**3'000**	**785.00**	**0.00**	**3'785.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'785.00	0	3'785.00	0.00	3'785.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**4.50**	**0**	**4.50**	**0.00**	**4.50**
34990.00	Autres charges financières	4.50	0	4.50	0.00	4.50
39	**Imputations internes**	**61'975.50**	**64'300**	**-2'324.50**	**0.00**	**61'975.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	49.20	700	-650.80	0.00	49.20
39100.00	Prestations de services	144.00	1'700	-1'556.00	0.00	144.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39101.00	Prestations informatiques	11'312.30	11'500	-187.70	0.00	11'312.30
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	50'000.00	50'000	0.00	0.00	50'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	220.00	100	120.00	0.00	220.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'509'302.37**	**-1'509'302.37**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'509'302.37	-1'509'302.37
42	**Taxes**	**-1'020'916.80**	**-900'000**	**-120'916.80**	**0.00**	**-1'020'916.80**
42310.00	Taxes de cours	-1'020'516.80	-900'000	-120'516.80	0.00	-1'020'516.80
42600.00	Remboursement de tiers	-400.00	0	-400.00	0.00	-400.00
43	**Revenus divers**	**-2'846.00**	**0**	**-2'846.00**	**0.00**	**-2'846.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-3'700.00	0	-3'700.00	0.00	-3'700.00
43210.00	Varia. de stocks, trav. en cours (prest. de serv.)	854.00	0	854.00	0.00	854.00
44	**Revenus financiers**	**-17'925.00**	**-15'000**	**-2'925.00**	**0.00**	**-17'925.00**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-17'925.00	-15'000	-2'925.00	0.00	-17'925.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'073'048.90**	**1'073'048.90**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'073'048.90	1'073'048.90
142.02	**Promotion et manifestations**	**220'669.76**	**226'500**	**-5'830.24**	**262'041.10**	**-41'371.34**
	Charges	485'500.91	518'900	-33'399.09	866'302.20	-380'801.29
	Revenus	-264'831.15	-292'400	27'568.85	-604'261.10	339'429.95
30	**Charges de personnel**	**149'541.25**	**173'800**	**-24'258.75**	**0.00**	**149'541.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	123'719.15	141'100	-17'380.85	0.00	123'719.15
30100.02	Indemnités journalières	14'013.80	0	14'013.80	0.00	14'013.80
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-14'013.80	0	-14'013.80	0.00	-14'013.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	696.00	900	-204.00	0.00	696.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	6'240.20	7'600	-1'359.80	0.00	6'240.20
30500.02	Cotisations patronales AC	1'276.30	1'600	-323.70	0.00	1'276.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'517.80	17'400	-3'882.20	0.00	13'517.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	436.85	500	-63.15	0.00	436.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'456.10	3'000	-543.90	0.00	2'456.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	709.15	1'300	-590.85	0.00	709.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	65.55	100	-34.45	0.00	65.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	199.15	300	-100.85	0.00	199.15
30990.00	Autres charges de personnel	225.00	0	225.00	0.00	225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**322'811.56**	**329'800**	**-6'988.44**	**0.00**	**322'811.56**
31000.00	Matériel de bureau	255.00	500	-245.00	0.00	255.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'425.18	5'000	1'425.18	0.00	6'425.18
31020.00	Imprimés, publications	6'875.00	0	6'875.00	0.00	6'875.00
31051.00	Frais de réception	3'517.63	5'000	-1'482.37	0.00	3'517.63
31300.01	Prestations de services de tiers	288'674.09	300'000	-11'325.91	0.00	288'674.09
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	727.22	600	127.22	0.00	727.22
31370.01	Impôts et taxes	110.00	0	110.00	0.00	110.00
31370.03	TVA Non récupérable	10'637.01	18'700	-8'062.99	0.00	10'637.01
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	5'274.07	0	5'274.07	0.00	5'274.07
31920.00	Indemnisation de droits	316.36	0	316.36	0.00	316.36
39	**Imputations internes**	**13'148.10**	**15'300**	**-2'151.90**	**0.00**	**13'148.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'000.00	0	1'000.00	0.00	1'000.00
39100.00	Prestations de services	7'090.40	7'700	-609.60	0.00	7'090.40
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	0.00	2'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	2'807.70	5'300	-2'492.30	0.00	2'807.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**866'302.20**	**-866'302.20**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	866'302.20	-866'302.20
42	**Taxes**	**-158'800.00**	**-165'000**	**6'200.00**	**0.00**	**-158'800.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-158'800.00	-165'000	6'200.00	0.00	-158'800.00
43	**Revenus divers**	**-57'760.77**	**-60'000**	**2'239.23**	**0.00**	**-57'760.77**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-57'760.77	-60'000	2'239.23	0.00	-57'760.77
44	**Revenus financiers**	**-46'670.38**	**-65'000**	**18'329.62**	**0.00**	**-46'670.38**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-15'000.00	-65'000	50'000.00	0.00	-15'000.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-31'670.38	0	-31'670.38	0.00	-31'670.38
49	**Imputations internes**	**-1'600.00**	**-2'400**	**800.00**	**0.00**	**-1'600.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'600.00	-2'400	800.00	0.00	-1'600.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-604'261.10**	**604'261.10**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-604'261.10	604'261.10
	Terrains et salles de sport	**4'389'984.80**	**4'622'600**	**-232'615.20**	**4'571'772.04**	**-181'787.24**
	Charges	5'898'741.00	5'989'600	-90'859.00	6'171'134.74	-272'393.74
	Revenus	-1'508'756.20	-1'367'000	-141'756.20	-1'599'362.70	90'606.50
143.01	**Terrains et salles de sport**	**2'180'882.21**	**2'314'700**	**-133'817.79**	**2'315'509.37**	**-134'627.16**
	Charges	2'281'291.61	2'403'200	-121'908.39	2'458'291.32	-176'999.71
	Revenus	-100'409.40	-88'500	-11'909.40	-142'781.95	42'372.55
30	**Charges de personnel**	**468'449.57**	**490'600**	**-22'150.43**	**0.00**	**468'449.57**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	370'970.25	391'000	-20'029.75	0.00	370'970.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'960.00	7'000	-40.00	0.00	6'960.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'747.33	20'900	-1'152.67	0.00	19'747.33
30500.02	Cotisations patronales AC	4'072.55	4'400	-327.45	0.00	4'072.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'040.10	47'200	-1'159.90	0.00	46'040.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'490.66	7'800	690.66	0.00	8'490.66
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'772.28	8'300	-527.72	0.00	7'772.28
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'073.80	3'000	73.80	0.00	3'073.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	208.00	300	-92.00	0.00	208.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	629.60	700	-70.40	0.00	629.60
30990.00	Autres charges de personnel	485.00	0	485.00	0.00	485.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**411'083.84**	**413'900**	**-2'816.16**	**0.00**	**411'083.84**
31000.00	Matériel de bureau	36.05	200	-163.95	0.00	36.05
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	36'091.50	30'000	6'091.50	0.00	36'091.50
31010.02	Carburants voitures/machines	2'693.18	2'800	-106.82	0.00	2'693.18
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	143.06	0	143.06	0.00	143.06
31110.02	Achats de véhicules	45'400.00	45'000	400.00	0.00	45'400.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	106.90	0	106.90	0.00	106.90
31200.01	Eau - PA	29'714.10	32'000	-2'285.90	0.00	29'714.10
31200.02	Electricité	43'218.15	42'000	1'218.15	0.00	43'218.15
31200.03	Gaz	19'710.75	48'000	-28'289.25	0.00	19'710.75
31200.04	Mazout	4'683.20	0	4'683.20	0.00	4'683.20
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	9'139.85	0	9'139.85	0.00	9'139.85
31300.01	Prestations de services de tiers	176'912.10	180'000	-3'087.90	0.00	176'912.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	6'634.70	4'500	2'134.70	0.00	6'634.70
31300.05	Frais de ports	30.00	0	30.00	0.00	30.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	756.00	2'000	-1'244.00	0.00	756.00
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	8'457.85	0	8'457.85	0.00	8'457.85
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'319.40	9'000	-6'680.60	0.00	2'319.40
31340.09	Primes d'assurances	1'551.85	2'300	-748.15	0.00	1'551.85
31350.00	Prestations de services pour pers. en garde	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	15'045.15	0	15'045.15	0.00	15'045.15
31370.04	Taxes pour véhicules de services	230.00	0	230.00	0.00	230.00
31510.02	Entretien de véhicules	4'622.70	0	4'622.70	0.00	4'622.70
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	1'615.00	15'000	-13'385.00	0.00	1'615.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	65.35	0	65.35	0.00	65.35
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	673.00	0	673.00	0.00	673.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'222.00	0	1'222.00	0.00	1'222.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	12.00	0	12.00	0.00	12.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**618'722.25**	**649'600**	**-30'877.75**	**0.00**	**618'722.25**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	351'137.25	0	351'137.25	0.00	351'137.25
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	267'585.00	0	267'585.00	0.00	267'585.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	649'600	-649'600.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**17'521.70**	**13'000**	**4'521.70**	**0.00**	**17'521.70**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	17'521.70	13'000	4'521.70	0.00	17'521.70

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
39	**Imputations internes**	**765'514.25**	**836'100**	**-70'585.75**	**0.00**	**765'514.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.01	0	0.01	0.00	0.01
39100.00	Prestations de services	510'240.20	551'300	-41'059.80	0.00	510'240.20
39101.00	Prestations informatiques	4'406.15	6'200	-1'793.85	0.00	4'406.15
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	93'000.00	95'300	-2'300.00	0.00	93'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	2'449.89	300	2'149.89	0.00	2'449.89
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	155'418.00	183'000	-27'582.00	0.00	155'418.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'458'291.32**	**-2'458'291.32**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'458'291.32	-2'458'291.32
42	**Taxes**	**-500.00**	**0**	**-500.00**	**0.00**	**-500.00**
42500.00	Ventes	-500.00	0	-500.00	0.00	-500.00
44	**Revenus financiers**	**-98'909.40**	**-82'000**	**-16'909.40**	**0.00**	**-98'909.40**
44391.00	Autres remboursement de tiers	-9'606.85	0	-9'606.85	0.00	-9'606.85
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'864.80	0	-2'864.80	0.00	-2'864.80
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-86'437.75	-82'000	-4'437.75	0.00	-86'437.75
46	**Revenus de transfert**	**-1'000.00**	**0**	**-1'000.00**	**0.00**	**-1'000.00**
46330.00	Subventions des assurances sociales publiques	-1'000.00	0	-1'000.00	0.00	-1'000.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-6'500**	**6'500.00**	**0.00**	**0.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-142'781.95**	**142'781.95**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-142'781.95	142'781.95
143.02	**Maison de vacances cité-Joie**	**-32'920.10**	**9'400**	**-42'320.10**	**-34'599.40**	**1'679.30**
	Charges	50'721.90	51'400	-678.10	65'400.60	-14'678.70
	Revenus	-83'642.00	-42'000	-41'642.00	-100'000.00	16'358.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**6'194.96**	**0**	**6'194.96**	**0.00**	**6'194.96**
31300.01	Prestations de services de tiers	3'819.96	0	3'819.96	0.00	3'819.96
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	2'375.00	0	2'375.00	0.00	2'375.00
34	**Charges financières**	**8'629.94**	**11'600**	**-2'970.06**	**0.00**	**8'629.94**
34393.01	Impôts et taxes	4'606.39	7'500	-2'893.61	0.00	4'606.39
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	3'728.25	3'800	-71.75	0.00	3'728.25
34394.09	Primes d'assurances	295.30	300	-4.70	0.00	295.30
39	**Imputations internes**	**35'897.00**	**39'800**	**-3'903.00**	**0.00**	**35'897.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	35'897.00	39'800	-3'903.00	0.00	35'897.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**65'400.60**	**-65'400.60**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	65'400.60	-65'400.60
44	**Revenus financiers**	**-83'642.00**	**-42'000**	**-41'642.00**	**0.00**	**-83'642.00**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-83'642.00	-42'000	-41'642.00	0.00	-83'642.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-100'000.00**	**100'000.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-100'000.00	100'000.00
143.03	**Anneau d'athlétisme Colombier**	**167'997.00**	**170'000**	**-2'003.00**	**175'200.00**	**-7'203.00**
	Charges	167'997.00	170'000	-2'003.00	175'200.00	-7'203.00
36	**Charges de transfert**	**167'997.00**	**170'000**	**-2'003.00**	**0.00**	**167'997.00**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	167'997.00	170'000	-2'003.00	0.00	167'997.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**175'200.00**	**-175'200.00**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	175'200.00	-175'200.00
143.04	**Complexe de la Maladière**	**1'009'897.94**	**1'047'900**	**-38'002.06**	**914'670.15**	**95'227.79**
	Charges	2'180'137.69	2'145'100	35'037.69	2'116'240.40	63'897.29
	Revenus	-1'170'239.75	-1'097'200	-73'039.75	-1'201'570.25	31'330.50
30	**Charges de personnel**	**50'678.75**	**49'000**	**1'678.75**	**0.00**	**50'678.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	42'001.75	41'400	601.75	0.00	42'001.75

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'305.00	0	1'305.00	0.00	1'305.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'234.35	2'300	-65.65	0.00	2'234.35
30500.02	Cotisations patronales AC	460.65	400	60.65	0.00	460.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	2'974.20	3'300	-325.80	0.00	2'974.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	563.30	400	163.30	0.00	563.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	879.45	900	-20.55	0.00	879.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	120.70	0	120.70	0.00	120.70
30591.00	Fonds de formation professionnelle	23.35	200	-176.65	0.00	23.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	71.00	100	-29.00	0.00	71.00
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'892'975.19**	**1'850'600**	**42'375.19**	**0.00**	**1'892'975.19**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	75'419.14	81'000	-5'580.86	0.00	75'419.14
31110.01	Achats de machines et outils	15'631.05	27'000	-11'368.95	0.00	15'631.05
31200.01	Eau - PA	3'417.80	5'500	-2'082.20	0.00	3'417.80
31200.02	Electricité	112'147.95	105'000	7'147.95	0.00	112'147.95
31200.05	Chauffage à distance	119'151.55	168'500	-49'348.45	0.00	119'151.55
31300.01	Prestations de services de tiers	393'202.20	320'800	72'402.20	0.00	393'202.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	6'673.85	500	6'173.85	0.00	6'673.85
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	918.00	0	918.00	0.00	918.00
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	11'575.45	11'600	-24.55	0.00	11'575.45
31340.09	Primes d'assurances	1'313.55	1'000	313.55	0.00	1'313.55
31370.01	Impôts et taxes	1'403.50	0	1'403.50	0.00	1'403.50
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	863'884.15	868'500	-4'615.85	0.00	863'884.15
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	8'100.00	0	8'100.00	0.00	8'100.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	260'068.00	261'200	-1'132.00	0.00	260'068.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	20'069.00	0	20'069.00	0.00	20'069.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**137'744.00**	**134'900**	**2'844.00**	**0.00**	**137'744.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	101'417.00	0	101'417.00	0.00	101'417.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	36'327.00	0	36'327.00	0.00	36'327.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	134'900	-134'900.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**98'739.75**	**110'600**	**-11'860.25**	**0.00**	**98'739.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	2'400	-2'400.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	0.00	1'700	-1'700.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'851.75	0	1'851.75	0.00	1'851.75
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	95'708.00	105'500	-9'792.00	0.00	95'708.00
39800.00	Reports internes	180.00	0	180.00	0.00	180.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'116'240.40**	**-2'116'240.40**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'116'240.40	-2'116'240.40
42	**Taxes**	**-12'805.00**	**0**	**-12'805.00**	**0.00**	**-12'805.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-10'345.00	0	-10'345.00	0.00	-10'345.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-300.00	0	-300.00	0.00	-300.00
42500.00	Ventes	-2'160.00	0	-2'160.00	0.00	-2'160.00
44	**Revenus financiers**	**-1'011'259.75**	**-951'000**	**-60'259.75**	**0.00**	**-1'011'259.75**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-52'838.75	0	-52'838.75	0.00	-52'838.75
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-958'421.00	-951'000	-7'421.00	0.00	-958'421.00
46	**Revenus de transfert**	**-146'175.00**	**-146'200**	**25.00**	**0.00**	**-146'175.00**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-146'175.00	-146'200	25.00	0.00	-146'175.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'201'570.25**	**1'201'570.25**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-1'201'570.25	1'201'570.25
143.05	**Stade de la Maladière**	**1'085'322.00**	**1'104'300**	**-18'978.00**	**1'211'264.07**	**-125'942.07**
	Charges	1'202'859.05	1'206'300	-3'440.95	1'329'346.57	-126'487.52
	Revenus	-117'537.05	-102'000	-15'537.05	-118'082.50	545.45
30	**Charges de personnel**	**309'279.70**	**334'800**	**-25'520.30**	**0.00**	**309'279.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	247'078.05	272'700	-25'621.95	0.00	247'078.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'380.00	3'500	2'880.00	0.00	6'380.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	13'234.00	13'000	234.00	0.00	13'234.00
30500.02	Cotisations patronales AC	2'728.15	2'700	28.15	0.00	2'728.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	28'871.10	29'900	-1'028.90	0.00	28'871.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'145.85	5'000	-1'854.15	0.00	3'145.85

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'208.85	5'100	108.85	0.00	5'208.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'859.40	2'200	-340.60	0.00	1'859.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	138.35	200	-61.65	0.00	138.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	420.95	500	-79.05	0.00	420.95
30990.00	Autres charges de personnel	215.00	0	215.00	0.00	215.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**651'631.80**	**628'500**	**23'131.80**	**0.00**	**651'631.80**
31000.00	Matériel de bureau	144.07	500	-355.93	0.00	144.07
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	68'031.91	70'000	-1'968.09	0.00	68'031.91
31010.02	Carburants voitures/machines	1'296.74	0	1'296.74	0.00	1'296.74
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	30'000	-30'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	692.69	0	692.69	0.00	692.69
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'001.39	0	1'001.39	0.00	1'001.39
31200.02	Electricité	70'301.58	80'000	-9'698.42	0.00	70'301.58
31200.05	Chauffage à distance	47'781.97	60'000	-12'218.03	0.00	47'781.97
31300.01	Prestations de services de tiers	162'227.77	120'000	42'227.77	0.00	162'227.77
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	18'524.14	2'900	15'624.14	0.00	18'524.14
31300.05	Frais de ports	17.90	0	17.90	0.00	17.90
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'311.00	1'200	111.00	0.00	1'311.00
31340.09	Primes d'assurances	590.55	600	-9.45	0.00	590.55
31370.03	TVA Non récupérable	35'781.23	33'300	2'481.23	0.00	35'781.23
31370.04	Taxes pour véhicules de services	50.00	0	50.00	0.00	50.00
31510.02	Entretien de véhicules	10'761.45	0	10'761.45	0.00	10'761.45
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	232'567.41	230'000	2'567.41	0.00	232'567.41
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	550.00	0	550.00	0.00	550.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**216'957.00**	**217'000**	**-43.00**	**0.00**	**216'957.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	216'957.00	0	216'957.00	0.00	216'957.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	217'000	-217'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**24'990.55**	**26'000**	**-1'009.45**	**0.00**	**24'990.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	679.30	0	679.30	0.00	679.30
39100.00	Prestations de services	210.00	5'500	-5'290.00	0.00	210.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	5'805.25	300	5'505.25	0.00	5'805.25
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	17'296.00	19'200	-1'904.00	0.00	17'296.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1'329'346.57**	**-1'329'346.57**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	1'329'346.57	-1'329'346.57
42	**Taxes**	**-3'816.18**	**0**	**-3'816.18**	**0.00**	**-3'816.18**
42600.00	Remboursement de tiers	-3'816.18	0	-3'816.18	0.00	-3'816.18
43	**Revenus divers**	**-4'800.00**	**0**	**-4'800.00**	**0.00**	**-4'800.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-4'800.00	0	-4'800.00	0.00	-4'800.00
44	**Revenus financiers**	**-108'920.87**	**-102'000**	**-6'920.87**	**0.00**	**-108'920.87**
44510.00	Revenus de participations PA	-24.85	0	-24.85	0.00	-24.85
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-28'749.75	-30'000	1'250.25	0.00	-28'749.75
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-57'924.07	-60'000	2'075.93	0.00	-57'924.07
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-22'222.20	-12'000	-10'222.20	0.00	-22'222.20
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-118'082.50**	**118'082.50**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-118'082.50	118'082.50
143.06	**Stand de tir**	**-21'194.25**	**-23'700**	**2'505.75**	**-10'272.15**	**-10'922.10**
	Charges	15'733.75	13'600	2'133.75	26'655.85	-10'922.10
	Revenus	-36'928.00	-37'300	372.00	-36'928.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**13'352.50**	**10'600**	**2'752.50**	**0.00**	**13'352.50**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	518.40	0	518.40	0.00	518.40
31200.01	Eau - PA	1'595.40	2'300	-704.60	0.00	1'595.40
31200.02	Electricité	231.40	200	31.40	0.00	231.40
31300.01	Prestations de services de tiers	8'253.65	6'000	2'253.65	0.00	8'253.65
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	2'178.00	2'100	78.00	0.00	2'178.00
31370.01	Impôts et taxes	575.65	0	575.65	0.00	575.65
36	**Charges de transfert**	**2'381.25**	**3'000**	**-618.75**	**0.00**	**2'381.25**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'381.25	3'000	-618.75	0.00	2'381.25

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**26'655.85**	**-26'655.85**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	26'655.85	-26'655.85
44	**Revenus financiers**	**-36'628.00**	**-37'000**	**372.00**	**0.00**	**-36'628.00**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	0.00	-37'000	37'000.00	0.00	0.00
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-36'628.00	0	-36'628.00	0.00	-36'628.00
49	**Imputations internes**	**-300.00**	**-300**	**0.00**	**0.00**	**-300.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-300.00	-300	0.00	0.00	-300.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-36'928.00**	**36'928.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-36'928.00	36'928.00
	Piscines	**2'453'322.60**	**2'529'500**	**-76'177.40**	**2'946'185.41**	**-492'862.81**
	Charges	3'408'311.77	3'515'300	-106'988.23	3'924'717.56	-516'405.79
	Revenus	-954'989.17	-985'800	30'810.83	-978'532.15	23'542.98
144.01	**Piscines de Serrières et plages Ville**	**227'423.83**	**233'500**	**-6'076.17**	**216'072.45**	**11'351.38**
	Charges	227'423.83	233'500	-6'076.17	216'072.45	11'351.38
30	**Charges de personnel**	**117'467.25**	**123'200**	**-5'732.75**	**0.00**	**117'467.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	95'222.40	94'500	722.40	0.00	95'222.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'740.00	0	1'740.00	0.00	1'740.00
30490.02	Allocations compensatoires	400.00	600	-200.00	0.00	400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'080.40	5'100	-19.60	0.00	5'080.40
30500.02	Cotisations patronales AC	1'047.65	1'100	-52.35	0.00	1'047.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	8'708.00	15'900	-7'192.00	0.00	8'708.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'379.70	2'900	-520.30	0.00	2'379.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'999.80	2'000	-0.20	0.00	1'999.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	674.00	800	-126.00	0.00	674.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	53.25	100	-46.75	0.00	53.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	162.05	200	-37.95	0.00	162.05
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**53'650.58**	**53'400**	**250.58**	**0.00**	**53'650.58**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	7'634.73	12'000	-4'365.27	0.00	7'634.73
31200.01	Eau - PA	22'022.98	22'000	22.98	0.00	22'022.98
31200.02	Electricité	3'960.00	4'000	-40.00	0.00	3'960.00
31300.01	Prestations de services de tiers	5'605.80	1'000	4'605.80	0.00	5'605.80
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	206.05	200	6.05	0.00	206.05
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	585.45	0	585.45	0.00	585.45
31340.09	Primes d'assurances	126.55	200	-73.45	0.00	126.55
31370.01	Impôts et taxes	13'509.02	14'000	-490.98	0.00	13'509.02
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**30'735.00**	**30'700**	**35.00**	**0.00**	**30'735.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	30'735.00	0	30'735.00	0.00	30'735.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	30'700	-30'700.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**25'571.00**	**26'200**	**-629.00**	**0.00**	**25'571.00**
39100.00	Prestations de services	20'000.00	20'000	0.00	0.00	20'000.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	0.00	250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	5'321.00	5'900	-579.00	0.00	5'321.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**216'072.45**	**-216'072.45**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	216'072.45	-216'072.45
144.02	**Piscines et plage du Nid-du-Cro**	**2'225'898.77**	**2'296'000**	**-70'101.23**	**2'730'112.96**	**-504'214.19**
	Charges	3'180'887.94	3'281'800	-100'912.06	3'708'645.11	-527'757.17
	Revenus	-954'989.17	-985'800	30'810.83	-978'532.15	23'542.98
30	**Charges de personnel**	**1'514'147.35**	**1'504'600**	**9'547.35**	**0.00**	**1'514'147.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'318'396.15	1'194'400	123'996.15	0.00	1'318'396.15
30100.02	Indemnités journalières	20'506.20	0	20'506.20	0.00	20'506.20
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-20'944.20	0	-20'944.20	0.00	-20'944.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-9'825.05	0	-9'825.05	0.00	-9'825.05
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-90'281.60	0	-90'281.60	0.00	-90'281.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	12'180.00	15'700	-3'520.00	0.00	12'180.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-19'424.20	0	-19'424.20	0.00	-19'424.20
30490.02	Allocations compensatoires	800.00	600	200.00	0.00	800.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	69'272.70	63'700	5'572.70	0.00	69'272.70
30500.02	Cotisations patronales AC	14'281.50	12'800	1'481.50	0.00	14'281.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	150'034.10	151'000	-965.90	0.00	150'034.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	27'734.90	29'100	-1'365.10	0.00	27'734.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	27'265.85	25'300	1'965.85	0.00	27'265.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'877.15	9'100	777.15	0.00	9'877.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'076.80	800	276.80	0.00	1'076.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'207.05	2'100	107.05	0.00	2'207.05
30990.00	Autres charges de personnel	990.00	0	990.00	0.00	990.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'034'673.69**	**1'067'900**	**-33'226.31**	**0.00**	**1'034'673.69**
31000.00	Matériel de bureau	541.32	1'000	-458.68	0.00	541.32
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	99'286.69	300'000	-200'713.31	0.00	99'286.69
31010.02	Carburants voitures/machines	394.15	1'000	-605.85	0.00	394.15
31050.00	Denrées alimentaires	8'173.54	8'000	173.54	0.00	8'173.54
31051.00	Frais de réception	50.00	0	50.00	0.00	50.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	948.16	1'000	-51.84	0.00	948.16
31110.01	Achats de machines et outils	1'365.87	5'000	-3'634.13	0.00	1'365.87
31200.01	Eau - PA	145'656.36	140'000	5'656.36	0.00	145'656.36
31200.02	Electricité	181'756.99	160'000	21'756.99	0.00	181'756.99
31200.03	Gaz	153'377.92	210'000	-56'622.08	0.00	153'377.92
31300.01	Prestations de services de tiers	291'478.19	100'000	191'478.19	0.00	291'478.19
31300.02	Frais bancaires et postaux	2'973.98	5'000	-2'026.02	0.00	2'973.98
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	7'218.40	5'300	1'918.40	0.00	7'218.40
31300.04	Cotisations	400.00	500	-100.00	0.00	400.00
31300.05	Frais de ports	77.80	0	77.80	0.00	77.80
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	18'367.25	16'500	1'867.25	0.00	18'367.25
31340.02	Primes d'assurances véhicules	-31.50	0	-31.50	0.00	-31.50
31340.09	Primes d'assurances	7'528.05	7'600	-71.95	0.00	7'528.05
31370.01	Impôts et taxes	70'099.98	63'000	7'099.98	0.00	70'099.98
31370.03	TVA Non récupérable	41'970.74	40'500	1'470.74	0.00	41'970.74
31510.01	Entretien de machines et outils	3'278.20	0	3'278.20	0.00	3'278.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'536.60	3'500	-1'963.40	0.00	1'536.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	-1'775.00	0	-1'775.00	0.00	-1'775.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**413'797.00**	**455'500**	**-41'703.00**	**0.00**	**413'797.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	408'975.00	0	408'975.00	0.00	408'975.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	4'822.00	0	4'822.00	0.00	4'822.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	455'500	-455'500.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**1'051.85**	**0**	**1'051.85**	**0.00**	**1'051.85**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	1'051.85	0	1'051.85	0.00	1'051.85
39	**Imputations internes**	**217'218.05**	**253'800**	**-36'581.95**	**0.00**	**217'218.05**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'184.55	100	1'084.55	0.00	1'184.55
39100.00	Prestations de services	16'917.70	24'400	-7'482.30	0.00	16'917.70
39101.00	Prestations informatiques	10'484.25	10'700	-215.75	0.00	10'484.25
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	2'029.55	600	1'429.55	0.00	2'029.55
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	186'362.00	218'000	-31'638.00	0.00	186'362.00
39800.00	Reports internes	240.00	0	240.00	0.00	240.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**3'708'645.11**	**-3'708'645.11**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	3'708'645.11	-3'708'645.11
42	**Taxes**	**-866'749.35**	**-912'000**	**45'250.65**	**0.00**	**-866'749.35**
42400.01	Taxes d'utilisation	-837'295.55	-880'000	42'704.45	0.00	-837'295.55
42500.00	Ventes	-29'453.80	-32'000	2'546.20	0.00	-29'453.80
43	**Revenus divers**	**-441.76**	**0**	**-441.76**	**0.00**	**-441.76**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-441.76	0	-441.76	0.00	-441.76
44	**Revenus financiers**	**-85'838.06**	**-73'800**	**-12'038.06**	**0.00**	**-85'838.06**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-65'424.96	-58'800	-6'624.96	0.00	-65'424.96
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-20'413.10	-15'000	-5'413.10	0.00	-20'413.10
49	**Imputations internes**	**-1'960.00**	**0**	**-1'960.00**	**0.00**	**-1'960.00**
49100.00	Prestations de services	-1'960.00	0	-1'960.00	0.00	-1'960.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-978'532.15**	**978'532.15**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-978'532.15	978'532.15

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
	Patinoires	**916'734.30**	**1'015'800**	**-99'065.70**	**1'271'755.17**	**-355'020.87**
	Charges	1'816'734.30	1'915'800	-99'065.70	2'175'691.72	-358'957.42
	Revenus	-900'000.00	-900'000	0.00	-903'936.55	3'936.55
145.00	**Patinoire**	**916'734.30**	**1'015'800**	**-99'065.70**	**1'271'755.17**	**-355'020.87**
	Charges	1'816'734.30	1'915'800	-99'065.70	2'175'691.72	-358'957.42
	Revenus	-900'000.00	-900'000	0.00	-903'936.55	3'936.55
30	**Charges de personnel**	**882'469.30**	**884'900**	**-2'430.70**	**0.00**	**882'469.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	703'851.15	716'200	-12'348.85	0.00	703'851.15
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-5'232.80	0	-5'232.80	0.00	-5'232.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'092.00	3'500	6'592.00	0.00	10'092.00
30490.02	Allocations compensatoires	7'200.00	7'200	0.00	0.00	7'200.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	550.00	0	550.00	0.00	550.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	37'582.55	38'200	-617.45	0.00	37'582.55
30500.02	Cotisations patronales AC	7'748.45	7'200	548.45	0.00	7'748.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	82'960.65	78'000	4'960.65	0.00	82'960.65
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	12'190.95	11'200	990.95	0.00	12'190.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	14'792.55	15'100	-307.45	0.00	14'792.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'265.15	5'800	-534.85	0.00	5'265.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	394.60	1'300	-905.40	0.00	394.60
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'197.55	1'200	-2.45	0.00	1'197.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'111.50	0	3'111.50	0.00	3'111.50
30990.00	Autres charges de personnel	765.00	0	765.00	0.00	765.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**40'000.00**	**40'000**	**0.00**	**0.00**	**40'000.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	40'000.00	40'000	0.00	0.00	40'000.00
36	**Charges de transfert**	**875'599.00**	**970'000**	**-94'401.00**	**0.00**	**875'599.00**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	875'599.00	970'000	-94'401.00	0.00	875'599.00
39	**Imputations internes**	**18'666.00**	**20'900**	**-2'234.00**	**0.00**	**18'666.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	18'666.00	20'700	-2'034.00	0.00	18'666.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'175'691.72**	**-2'175'691.72**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	2'175'691.72	-2'175'691.72
42	**Taxes**	**-900'000.00**	**-900'000**	**0.00**	**0.00**	**-900'000.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-900'000.00	-900'000	0.00	0.00	-900'000.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-903'936.55**	**903'936.55**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-903'936.55	903'936.55
15	**Tourisme**	**958'498.44**	**979'900**	**-21'401.56**	**746'851.52**	**211'646.92**
	Charges	959'102.44	980'400	-21'297.56	747'507.52	211'594.92
	Revenus	-604.00	-500	-104.00	-656.00	52.00
	Service du Tourisme, délégué(e) au tourisme	**958'498.44**	**979'900**	**-21'401.56**	**746'851.52**	**211'646.92**
	Charges	959'102.44	980'400	-21'297.56	747'507.52	211'594.92
	Revenus	-604.00	-500	-104.00	-656.00	52.00
147.00	**Tourisme**	**958'498.44**	**979'900**	**-21'401.56**	**746'851.52**	**211'646.92**
	Charges	959'102.44	980'400	-21'297.56	747'507.52	211'594.92
	Revenus	-604.00	-500	-104.00	-656.00	52.00
30	**Charges de personnel**	**133'503.15**	**100'700**	**32'803.15**	**0.00**	**133'503.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	105'887.25	81'600	24'287.25	0.00	105'887.25
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'596.15	4'400	1'196.15	0.00	5'596.15
30500.02	Cotisations patronales AC	1'153.80	900	253.80	0.00	1'153.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	17'365.35	10'800	6'565.35	0.00	17'365.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	110.20	100	10.20	0.00	110.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'202.75	1'800	402.75	0.00	2'202.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	905.85	800	105.85	0.00	905.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	58.60	100	-41.40	0.00	58.60

Classification institutionnelle		Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts	Comptes 2014	Ecarts
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	178.20	200	-21.80	0.00	178.20
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**327'268.64**	**396'000**	**-68'731.36**	**0.00**	**327'268.64**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	464.60	600	-135.40	0.00	464.60
31200.02	Electricité	3'834.90	2'600	1'234.90	0.00	3'834.90
31300.01	Prestations de services de tiers	315'383.84	380'000	-64'616.16	0.00	315'383.84
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	39.80	300	-260.20	0.00	39.80
31300.04	Cotisations	4'067.60	5'000	-932.40	0.00	4'067.60
31300.05	Frais de ports	86.70	500	-413.30	0.00	86.70
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	2'500.00	2'500	0.00	0.00	2'500.00
31700.01	Frais de repas	841.20	1'500	-658.80	0.00	841.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	50.00	1'500	-1'450.00	0.00	50.00
36	**Charges de transfert**	**479'054.00**	**479'000**	**54.00**	**0.00**	**479'054.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	479'054.00	479'000	54.00	0.00	479'054.00
39	**Imputations internes**	**19'276.65**	**4'700**	**14'576.65**	**0.00**	**19'276.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	211.80	0	211.80	0.00	211.80
39100.00	Prestations de services	14'324.85	0	14'324.85	0.00	14'324.85
39101.00	Prestations informatiques	1'200.00	1'200	0.00	0.00	1'200.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'200.00	3'200	0.00	0.00	3'200.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	340.00	300	40.00	0.00	340.00
93	**Charges années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**747'507.52**	**-747'507.52**
39333.33	Historique MCH1	0.00	0	0.00	747'507.52	-747'507.52
42	**Taxes**	**-604.00**	**-500**	**-104.00**	**0.00**	**-604.00**
42500.00	Ventes	-604.00	-500	-104.00	0.00	-604.00
94	**Revenus années précédentes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-656.00**	**656.00**
49444.44	Historique MCH1	0.00	0	0.00	-656.00	656.00

Commentaires détaillés des comptes de résultats

Ville de Neuchâtel

01 CHANCELLERIE

100.01 CONSEIL GENERAL

39100.00	Prestation de services	Prestations de services plus importantes que prévues par rapport aux achats de matériel et marchandises

100.02 DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ECONOMIE

31000.00	Matériel de bureau	Texte (1ère lettre en majuscule et sans point final !)
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31050.00	Denrées alimentaires	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31300.01	Prestations de services de tiers	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31300.05	Frais de ports	Augmentation de la masse de courriers
31380.00	Cours, examens et conseils	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31700.01	Frais de repas	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31700.03	Frais de déplacement (autres)	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
31700.01	Autres frais (hors repas et déplacements)	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2
36350.00	Subventions aux entreprises privées	Frais non-budgétés lors du passage au MCH2. Participation à l'inauguration de la façade photovoltaïque du CSEM
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Imputations internes non-budgétées lors du passage au MCH2
39100.00	Prestations de services	Imputations internes non-budgétées lors du passage au MCH2
39101.00	Prestations informatiques	Imputations internes non-budgétées lors du passage au MCH2
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Imputations internes non-budgétées lors du passage au MCH2

100.03 DIRECTION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE

31020.00	Imprimés, publications	Annonces parues dans la presse pour le remplacement de la secrétaire de direction. Montant non prévu au budget
31051.00	Frais de réception	Frais inhérents à l'organisation de la Conférence d'automne de l'Initiative des villes pour la politique sociale
31300.04	Cotisations	Cotisation pour la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes. Montant non prévu au budget
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandat pour la réalisation d'une étude sur les charges de centre. Montant non prévu au budget

100.04 DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DU TOURISME

31300.01	Prestations de services de tiers	Ecart par rapport au budget en raison de l'étude complémentaire liée au projet de réaménagement du sous-sol des Caves du Palais

100.05 DIRECTION DE LA SANTE, DE L'EDUCATION ET DE LA MOBILITE

30100.01	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Salaire de l'Attachée scolaire attribué au 132.01depuis le 01.06.2015.
31051.00	Frais de réception	Les frais de réception liés à l'organisation de la fête de fin d'année ont été ventilés directement dans les services

100.06 DIRECTION INFRASTRUCTURES ET ENERGIES

31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Avant les frais de réception des jubilaires ou retraités étaient pris en charge par les services. Le budget sera corrigé pour 2017
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Le montant prévu pour les achats-tests a été entièrement financé par la Dîme cantonale alcool

100.07 CHANCELLERIE / SECRETARIAT

31051.00	Frais de réception	Selon les directives comptables, certaines factures ont été imputées dans les comptes 3170001 à 3170009
31300.01	Prestations de services de tiers	Les frais de ports ont été imputés sur le compte spécifique
31300.05	Frais de ports	Les frais de ports ont été budgétés sur le compte 3130001
44630.00	Entreprises publiques de droit privé	Jetons de présence touchés en fonction du calendrier propre aux entreprises publiques de droit privé

101.00 CENTRE D'IMPRESSION

31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	La diminution des commandes de fournitures et d'imprimés se reflètent par une diminution des charges
31020.00	Imprimés, publications	Nous avons dû sous-traiter moins de travaux d'impression
31300.01	Prestations de services de tiers	Plusieurs mises sous pli pour la fusion (BAN). Interface WinPress - Abacus
31510.01	Entretien de machines et outils	Economies de frais d'entretien dues au remplacement d'une machine couleur
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	Economie de mensualités de leasing dues au remplacement d'une machine couleur
39101.00	Prestations informatiques	Nouveau poste et Licences Adobe
42400.02	Prestations de services pour tiers	Comptes 424 et 425 groupés sur Argos, sépares sur Abacus permettent une meilleure visualisation des ventes et des prestations
42500.00	Ventes	Baisse des ventes et des prestations aux clients externes
49000.00	Approv en matériel et en marchandises	Comptes 490 et 491 groupés sur Argos, séparés sur Abacus permettent une meilleure visualisation des ventes et des prestations
49100.00	Prestations de services	Diminution des commandes et prestations prévues par les services

102.00 ARCHIVES COMMUNALES

39200.00	Imputation pour loyer et frais d'utilisation	Part des Archives pour le chauffage du bâtiment avenue DuPeyrou 7. Compte inexistant au budget 2015 initial ; transfert du compte 3930000
39300.00	Imputation pour frais administratifs et exploitation	Le solde positif de 15`453.- équilibre le dépassement de 7'163.11 du chauffage inscrit au compte 3920000

02 FINANCES

103.01 SERVICE FINANCIER

31051.00	Frais de réception	Accueil de l'assemblée générale de l'Association pour les Finances et la Comptabilité Public

31100.00	Achats de meubles	Pas de besoin en 2015
31340.09	Primes d'assurances	Ristourne primes RC basée sur la masse salariale totale
31810.00	Pertes sur créances	Il s'agit de pertes sur des frais de rappels et de poursuites qui s'ajoutent à ceux comptabilisés au 3499000
34010.00	Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	Taux négatifs produisant des revenus
34060.00	Intérêts passifs des engagements financiers à long terme	Taux plus bas que budgétés et renouvellement inférieur au montant prévu
34990.00	Autres charges financières	Il s'agit de pertes sur des frais de rappels et de poursuites
35110.00	Attribution aux fonds du capital propre	Versement supplémentaire au fonds photovoltaïque compte tenu de la hausse du dividende de Viteos SA
38100.00	Biens et services, autres charges d'exploitation extraordinaires	Part de l'assainissement du sous-sol du CPLN non couverte par la provision qui avait été constituée au bouclement de l'exercice 2014
38940.00	Attribution à la réserve de politique conjoncturelle	Un montant de 1,8 million de francs est versé à la réserve conjoncturelle
44200.00	Dividendes	Dividendes de Viteos SA et de Video 2000 SA en hausse
48940.00	Prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle	Pas de prélèvement compte tenu du résultat bénéficiaire
49400.00	Intérêts et charges financières théorique	Avec des taux d'intérêts bas, les imputations internes sont en baisse

103.02 IMPOTS

31300.06	Frais de poursuites	Nouvelle comptabilisation des frais de poursuites selon le modèle du Service des communes
40001.00	Impôt sur le revenu, années précédentes	Nombreux rectificatifs d'impôts à la hausse, conséquence de l'amnistie partielle
40002.00	Rappels d'impôts, personnes physiques	Les effets directs de l'amnistie partielle sont difficilement prévisibles
40008.00	Actes de défauts de biens, remises	Rattrapage du retard par l'office des poursuites
40010.00	Impôts sur la fortune	Hausse importante due aux conséquences de l'amnistie partielle
40050.00	Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	Selon le principe d'échéance, double comptabilisation en 2015
40100.00	Impôts sur le bénéfice	Baisse essentiellement due à notre plus grand contribuable
40101.00	Impôts sur le bénéfice, années précédentes	Les rectificatifs d'impôts des personnes morales sont imprévisibles
42600.00	Remboursement de tiers	Nouvelle comptabilisation des frais de poursuites selon le modèle du Service des communes
42900.00	Autres taxes	Encaissements sur relances d'actes de défauts de biens

104.00 CONTROLE DES FINANCES

31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Dépassement lié à des travaux supplémentaires (notamment dans le domaine de la LPP et du changement prévu de primauté en 2039) dans le cadre de la révision des comptes 2014

105.00 CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Difficulté dans le recrutement, engagements décalés
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Augmentation des achats de matériels refacturés à des tiers

31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Projet de réaménagement des locaux décalé
31180.00	Immobilisations incorporelles	Mise à niveau des licences logicielles
31200.02	Electricité	Optimisation de l'infrastructure d'exploitation
31300.01	Prestations de services de tiers	Mandats d'accompagnements dans la refonte des processus internes
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandat d'étude pour la transformation du bâtiment Verger-Rond 2
31530.00	Entretien de matériel informatique	Adaptation de l'infrastructure centrale en adéquation avec les besoins de production
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	Contrat de maintenance repris par notre partenaire de la santé
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Projet de réaménagement des locaux décalé
42400.02	Prestations de services pour tiers	Augmentation des recettes en fonction du renouvellement des conventions et des mandats de prestations
42500.00	Ventes	Augmentation des ventes en adéquation avec les achats

106.00 SERVICE JURIDIQUE

31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Aucun achat pour l'année
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Montant difficilement planifiable et dépendant des différents dossiers en cours dans l'ensemble de l'administration
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	Montant introduit par erreur suite au changement de programme informatique
39101.00	Prestations informatiques	Remplacement d'un poste informatique qui avait été remis à titre gracieux par les Affaires culturelles et donc non compris dans le parc informatique initial du service
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. Interco.	Note d'honoraires non budgétisées
49100.00	Prestations de service	Omission de transmettre la facture annuelle relative au forfait dû par le CEG

03 RESSOURCES HUMAINES

107.00 RESSOURCES HUMAINES

30100.01	Salaire personnel admin	Dépassements liés au transfert de 2 collaborateurs du SST au SRH
Et suivants	Charges sociales du personnel	Dépassements liés au transfert de 2 collaborateurs du SST au SRH
30100.02	Indemnités journalières	Montant comme chaque année au budget du SRH mais IJ dispatchées dans les services
30109.01 à .03	Remboursement par assurances	Montant comme chaque année au budget du SRH mais IJ dispatchées dans les services
30490.09	Autres allocations	Il s'agit des allocations retraites. Enveloppe annuelle au SRH
30590.99	Différence sur cotisations sociales	Correction LAA (SUVA 2013 et 2014) suite à des retenues insuffisantes (problème de paramétrage de taux dans SAP)
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Montant total au budget du SRH mais formations payées dispatchées dans les services
30990.00	Autres charges de personnel	Dépassement lié à la reconstitution de la provision « Litiges et vacances ».
31300.01	Prestation de tiers	Déménagement du SRH pas prévu au budget

46120.00	Dédomm. Des communes et des syndic.	Prestation du SST à la commune de Peseux, pas au budget du SRH en 2015

04 ECONOMIE

108.00 ECONOMIE

31300.01	Prestations de service de tiers	Au budget 2015 l'intégralité des montants figurait sous 3132000
36350.00	Subv aux entreprises privées	Un montant de 250'000.- figurait au budget 2015 pour le projet Omnicity. Projet retiré par la suite
36360.00	Subv aux organisations privées sans but lucratif	L'intégralité de la subvention NeuchâtelCentre figurait au budget sous le compte 3635000

05 SANTE

109.01 CENTRE DE SANTE SEXUELLE

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Budget centralisé au SRH
46110.00	Dédommagements des cantons et des concordats	La contribution de l'Etat est calculée sur le résultat de l'année précédente. 50% du déficit est pris en charge par le Canton. La correction de la synchronisation entre survenance de la charge et comptabilisation de la recette se fera en 2016. En 2015 nous avons donc encaissé la participation aux charges de 2014

109.02 CENTRE D'ORTHOPHONIE

39100.00	Imputations internes pour prestations de services	31'074 CHF correspondent à la part des traitements payés par la Ville
49100.00	Imputations internes pour prestations de services	31'074 CHF correspondent à la part des traitement facturés à la Ville
42400.02	Prestations de services pour tiers	Ensemble des prestations facturées (OES, Parents, communes hors VDN et institutions)
46110.00	Dédommagements des cantons et des concordats	Dédommagement de l'OES pour le travail de contrôle et de gestion. Montant défini sur la base du solde de l'enveloppe globale pour les centre d'orthophonie définie par le canton (2.9 millions) réparti selon les EPT des 3 centres
46120.00	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Participation au déficit des communes conventionnées (hors VDN) et taxe par habitant (0.20 CHF/habitant). Montant plus bas que budgété, car calculé sur le déficit du centre (moindre que prévu en 2015)

109.03 SANTE BUCCO-DENTAIRE

36370.00	Subventions aux personnes physiques	Part de la Ville dans les traitements dentaires.
46120.00	Dédommagements des communes et des syndicats intercom..	Refacturation des actes de dépistages à l'éorén.
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Loyer du Centre Medico-dentaire. Payé par la Ville et refacturé aux dentistes exploitant le centre (4480000)

109.04 ATTACHEE AU PERSONNES AGEES

30100.01	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	La différence par rapport au budget 2015 s'explique par le choix de la collaboratrice, qui bénéficie d'une grande expérience et donc d'un échelon plus élevé que le niveau budgété
36360.00	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Mouvement des Aînés (14'200), AVIVO (5'900), ProSenectute et repas à domicile(18'000)
39300.00	Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	Loyer

06 ACTION SOCIALE

110.00 GUICHET SOCIAL - ADMINISTRATION

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste vacant repourvu en juin 2015
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Pas budgété dans le service mais par les RH
31000.00	Matériel de bureau	Diminution des charges
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Montant budgété avec le contrat de la conciergerie, compte 3130001
31020.00	Imprimés, publications	Pas d'événement pour la boutique d'information sociale
31300.01	Prestations de services de tiers	Fournitures et matériels ventilés sur le compte 3101001
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Demande de crédit supplémentaire pour la structure organisationnelle de la Section Action sociale, décision du CC le 1.7.15
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Distribution de sacs taxés en diminution
39101.00	Prestations informatiques	Achat d'un scanner , hors budget
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	Contribution de l'Etat pour la participation des frais d'infrastructure et du personnel GSR/ACCORD. Répartition en fonction du nombre d'habitants

111.00 AIDE SOCIALE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste vacant à 0.90 EPT repourvu en septembre 2015, voir compte 4309009
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Pas budgété dans le service mais par les RH
31000.00	Matériel de bureau	Diminution des charges car ventilé sur le compte achat de meubles et machines de bureau
31051.00	Frais de réception	Diminution des charges
31100.00	Achat de meubles et machines de bureau	Montant pas budgété dans le compte 3100000
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	Aucun frais pour 2015
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Participation de la Ville pour la formation des bénéficiaire de l'aide sociale, voir compte 4511000
39101.00	Prestations informatiques	Achat d'un PC portable, pas budgété
43090.09	Autres revenus d'exploitation	Subvention pour l'étude EESP, calculée depuis septembre 2015, se compense avec le compte 3010001
45110.00	Prélèvements sur fonds et financ. Spéciaux	Se compense avec le compte 3637000

112.00 AGENCE AVS ET AI

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Réévaluation des traitements pour tout le personnel
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	Aucun frais pour 2015
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	Aucun frais pour 2015
31100.00	Achat de meubles et machines de bureau	Montant pas budgété dans le compte 3100000
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	Aucun frais pour 2015

07 INFRASTRUCTURES ET ENERGIES

113.02 EAUX

42500.00	Ventes	Consommation d'eau en augmentation, 244 litres par habitant pour 2015 contre 237 litres en 2014

114.00 BUREAU TECHNIQUE

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les RH
31110.01	Achat de machines et outils	Changement du plotter pour l'impression de plans reporté
31180.00	Immobilisations incorporelles	Coûts en diminution suite à la collaboration mise en place avec le Canton, SITN
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	Coûts en diminution suite à la collaboration mise en place avec le Canton, SITN
33001.00	Amort. Planif. Routes, voies de comm.	Report du compte 33009.00. Calcul d'amortissement au budget surestimé. Ces amortissements seront imputés sur les comptes de la Voirie à futur
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Moins de commandes à l'Economat. Montant à corriger pour les prochains budgets
42400.02	Prestations de services pour tiers	Prestations du bureau technique pour la commune du Val-de-Ruz
49100.00	Prestations de services	Report du compte 4980000

115.01 VOIRIE

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les RH
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	Absences de longue durée de personnel à compenser
31110.01	Acquisition de machines et outils	Acquisition de rangements pour outillage et matériel garage, l'ancien étant défectueux
31510.02	Entretien de véhicules	Maîtrise des dépenses due en partie au renouvellement des véhicules et machines
39100.00	Prestations de services	Budgétisé sur 3980000
43200.00	Variation de stock	Correction comptable du stock du magasin

115.02 DECHETS MENAGE

31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Budget à adapter
31020.00	Imprimés, publications	Imputations des coûts sur travaux de tiers
31300.01	Prestations de services de tiers	Coût des transports renégocié
31300.05	Frais de ports	Factures envoyées en janvier 2016
39800.00	Reports internes	Facturation du personnel et machines de la voirie
42500.00	Ventes	Baisse des cours cartons, papier, ferraille
42600.00	Remboursement de tiers	Erreur d'imputation au budget 2015, va sur le 45100.00

115.03 DECHETS ENTREPRISE

31300.01	Prestations de services de tiers	Prestations facturées directement par le prestataire de service aux clients et non plus par la Ville

116.00 PARCS ET PROMENADES

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les RH
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Moins de fournitures, diminution des travaux à l'interne 49 (pour autres services) et des prestations à l'investissement 4310000
31110.01	Achats de machines et outils	Plusieurs petites machines ainsi que du petit outillage ont dû être remplacés
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideau	Essais de vêtements avant de renouveler la gamme
31200.01	Eau-PA	Plusieurs factures concernant l'exercice 2015 nous sont parvenues à la fin du mois de janvier 2016
31300.01	Prestations de services de tiers	Moins de prestations car diminution des travaux à l'interne 49 (pour autres services) et des prestations à l'investissement 4310000
31370.02	TVA forfait	Ce compte est supprimé, les déductions de TVA sont faites sur les comptes des recettes 42
31510.01	Entretien de machines et outils	Montant sous-évalué lors de l'établissement du budget
35110.00	Attribution au fonds du capital propre	Les recettes (non budgétisées) des rubriques 4200003 et 4200004 sont versées sur les fonds de réserve respectifs par l'intermédiaire de ce compte
39	Imputations internes	Moins de frais pour la réparation des véhicules par le garage de la voirie
42000.03	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	Recette non budgétisée car ensuite attribuée au fonds de réserve par l'intermédiaire du compte 3511000
42000.04	Taxes d'exemption pour places de jeux	Recette non budgétisée car ensuite attribuée au fonds de réserve par l'intermédiaire du compte 3511000
42400.02	Prestations de service pour tiers	Variable selon les demandes et nos disponibilités
42500.00	Ventes	Variable selon les demandes, Evologia a passé une plus grande commande qu'habituellement pour les fleurs des jardins extraordinaires
43100.00	Prest. propres s/immo. Corp. Portées à l'actif	Moins de travaux exécutés dans le cadre de crédits d'investissement
49	Imputations internes	Moins de travaux exécutés pour les autres services de la Ville

117.00 STATION D'EPURATION DES EAUX ET RESEAU

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les RH
31010.01	Matériel d'exploitation et fourniture	Conséquence du report du couplage chaleur-force suite au recours. Montant surévalué au budget
31340.09	Primes d'assurance	Primes revues à la baisse suite au changement d'assurance. Adaptation du budget
39100.00	Prestations de services	Report du 3980000
46120.00	Dédommagement des communes et des syndicats intercommunaux	Adaptation du calcul des prestations pour les communes raccordées à la Step

08 URBANISME

118.00 DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste d'urbaniste vacant 4 mois

31000.00	Matériel de bureau	Commandes inférieures aux prévisions
31020.00	Imprimés, publications	Frais liés à la démarche participative Centre et gare et à la mise au concours du poste d'urbaniste
31051.00	Frais de réception	Frais liés à la démarche participative Centre et gare
31100.00	Achat de meubles et machines de bureau	Achat d'un meuble pour le secrétariat non budgétisé
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Tenant compte d'un crédit supplémentaire de Fr.117'000.- pour le projet de territoire de la Comul, diminution des dépenses de Fr.55'000.- par rapport au budget
42400.02	Prestations de services pour tiers	Facturation des prestations de l'architecte-urbaniste communal en tant que président du jury de concours pour une crèche et une structure parascolaire pour la commune des Brenets

119.01 GERANCE DES BATIMENTS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Le poste de comptable a été réévalué. Le poste de secrétaire-réceptionniste a été budgété par erreur à 30%, puisqu'il est occupé à 60% pour le 119.01 et 20% pour le 119.03. Il en ressort un excédent de charges de l'ordre de CHF 50'000.–. Au vu des éléments précités, nous respectons le budget (positif de CHF 12'500.—)
31000.00	Matériel de bureau	Commande de matériel réduite suite à la mise en place d'une gestion centralisée pour l'ensemble du service
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Contrairement aux prévisions, aucun nouveau poste de travail n'a dû être équipé en 2015
31200.01	Eau - PA	La différence provient essentiellement des décalages de facturation par Viteos, mais aussi d'une baisse générale de la consommation pour l'année écoulée
31200.02	Électricité	La différence provient essentiellement des décalages de facturation par Viteos, mais aussi d'une baisse générale de la consommation pour l'année écoulée
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	Les frais de chauffage à charge des comptes de certains immeubles sont moins élevés que prévus suite à un hiver plus clément, ainsi qu'à une baisse de prix sur les combustibles. Sont aussi constatées des diminutions des frais de poursuites et d'expulsions qui font l'objet d'estimations à l'élaboration du budget
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	Montant prévu au budget, au compte : 31990.00 Autres charges d'exploitation
31370.01	Impôts et taxes	Montants versés à la Voirie suite au changement de système de perception de la taxe déchets dès le 1er janvier 2015. Reste un solde positif suite à des départs de locataires sans laisser d'adresse
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	Ce compte de charges permet de payer les loyers d'appartements en gérance privée de concierges dans des écoles ne bénéficiant pas d'appartement de fonction. Les recettes des loyers des concierges résidents se trouvent au 119.03 - 44710.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	Historiquement ce compte comptabilise toutes les factures de frais généraux, ainsi que les frais d'entretien d'objets mobiliers de jardins et de véhicules, les frais de chauffage et d'assurances. Cette situation n'est plus possible avec le nouveau plan comptable. Si une modification au budget 2015 était prématurée, une nouvelle ventilation en fonction de la nature des charges a été faite pour le budget 2016 et sera affinée dans le budget 2017
34391.01	Eau - PF	La différence provient essentiellement des décalages de facturation par Viteos, mais aussi d'une baisse générale de la consommation pour l'année écoulée
34391.02	Électricité	La différence provient essentiellement des décalages de facturation par Viteos, mais aussi d'une baisse générale de la consommation pour l'année écoulée

36370.00	Subventions aux personnes physiques	Il s'agit de l'aide communale au logement accordée par la Ville, tant aux propriétaires privés qu'à la Ville elle-même (immeubles Cadolles 12D-12E). Ce poste, qui figurait historiquement dans les budgets de la Direction de l'urbanisme, a été oublié lors de l'élaboration du budget 2015
39100.00	Prestations de services	Charges facturées par le Service des parcs et promenades et non prises en compte lors de l'élaboration du budget dans ce compte. Elles étaient budgétées au 31990.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	Hausse des honoraires de gérance calculés sur l'augmentation du revenu locatif des immeubles gérés pour des tiers (Prévoyance.ne, FMPA, etc.)
42600.00	Remboursement de tiers	Diminution du nombre de sinistres en 2015 et des réclamations de frais aux locataires
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Augmentation des loyers des appartements des immeubles Orée 58 à 68 suite à leur rénovation, avec effet dès le 01.10.2015 et transfert de l'immeuble Pierre-à-Bot 30-32 du PA au PF
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	Transfert de l'immeuble Pierre-à-Bot 30-32 du PA au PF
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	La recette se trouve au 119.03 – 44710.00 dont le budget est de CHF 0.–. Voir aussi les explications au 31600.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	Erreur au moment de l'élaboration du budget 2015. Nous n'avons aucune charge pour l'utilisation des biens-fonds du PA
46300.00	Subventions de la Confédération	La fin des aides LCAP dans le courant de l'année 2015 pour plusieurs immeubles n'a pas été prise en compte au moment de l'élaboration du budget 2015

119.02 BATIMENTS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Nous avons pour CHF 3'505.– de charges non-budgétées (problème de transfert MCH2). De plus, la secrétaire de service est absente à 50% depuis mars 2015. Le personnel étant couvert pour les absences dès le quatrième mois, la partie salaire non couverte se monte à CHF 21'120.–. Toutefois, pour la bonne marche du service, nous avons dû pallier son arrêt maladie, ce qui a un coût. Au vu des éléments précités, nous respectons le budget (positif de CHF 1'000.–)
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Le mandat de nettoyage de la piscine du Crêt-du-Chêne à une entreprise spécialisée a permis de réduire les dépenses en matière de consommables (produist d'entretien), puisque la fourniture est comprise dans le contrat. Les frais liés au mandat sont imputés au 31440.00
31051.00	Frais de réception	Frais d'inauguration lors de l'achèvement de certains chantiers d'intérêt public (fontaine du Lion, fontaine du Banneret, passage des Fausses-Brayes, etc.) non prévus lors de l'élaboration du budget
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Contrairement aux prévisions, aucun nouveau poste de travail n'a dû être équipé en 2015
31180.00	Immobilisations incorporelles	Frais licence CAN (catalogue des articles normalisés) non prévue
31200.01	Eau – PA	Ces charges ont été imputées au 119.01
31200.02	Électricité	Ces charges ont été imputées au 119.01
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Ce très faible dépassement illustre une très bonne maîtrise de l'entretien du patrimoine
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	Une mise à jour pour notre logiciel métier de gestion du patrimoine n'a pas été facturée dans les délais
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	C'est une opération comptable effectuée par le Service des finances et intitulée : reclassement d'amortissement

119.03 CONCIERGES

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Il manque (voir 119.01) la charge du poste de secrétaire-réceptionniste (environ CHF 25'000.–). Lors du passage à MCH2, il y a CHF 7'300.– de frais de formation et CHF 32'500.– pour les piquets qui n'ont pas été inclus, soit approximativement CHF 40'000.–. À cela s'ajoute environ CHF 15'000.– dus à la

		compensation de l'occupation par intérim du poste de chef concierge. Il faut également tenir compte des absences et des délais de carence, soit pour le chef concierge CHF 26'100.– et pour un concierge CHF 22'680.–, pour les plus importantes. Au vu des éléments précités, nous respectons le budget (positif de CHF 16'000.–)
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	La recette a été budgetée au 119.01. Étant donné la nature liée aux prestations des concierges des écoles, l'imputation s'est faite au 119.03 (voir 119.01 44710.00 et 31600.00)

120.01 ESPACES PUBLICS ET AMENAGEMENT URBAIN

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Augmentation de 0.1 EPT d'un poste d'architecte (soutien aux démarches participatives en cours) à partir du 01.08.15. Engagement architecte en CDD, en remplacement de la titulaire en congé maternité à partir du 01.11.15 Cumul gratifications 2014 et 2015
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Cours de perfectionnement DAO pour les dessinateurs en planification du territoire (yc apprenti) et diverses finances d'inscription pour séminaires ou journées d'étude
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Prestations complémentaires imprévues dans diverses études en cours (expertise de l'EIE Tivoli, PDS Lac et rives, PDS/PAL Portes-Rouges)
31430.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Travaux non réalisés ou différés (ex. : adaptation des grilles d'arbres à l'Espace de l'Europe)
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Montant destiné à l'encouragement de concours ou études urbanistiques par les privés, non utilisé en 2015
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Montant supplémentaire lié aux investissements effectués en 2014, non connus au moment de l'élaboration du budget
42400.02	Prestations de services pour tiers	Participation de tiers à la réalisation d'études urbanistiques mandatées par le service

120.02 PERMIS DE CONSTRUIRE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste d'inspecteur des chantiers vacant jusqu'au 01.06.15
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	Montant versé au fonds pour l'amélioration de l'accessibilité au centre-ville, dépendant des recettes comptabilisées au 4200001
42000.01	Taxes d'exemption pour places de parc	Montant dépendant de la nature des projets sanctionnés
42100.00	Emoluments administratifs	Montant dépendant du volume des constructions sanctionnées (supérieur aux prévisions)

121.00 DELEGUE A L'ENERGIE

30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Budgétisé par erreur dans Honoraires de conseillers externes
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Financement de la façade solaire du CSEM selon le rapport URBANISME 14-014
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	Loyer budgétisé à double par erreur
36350.00	Subventions aux entreprises privées	Sous-estimation des subventions photovoltaïques versées en 2015 à des entreprises privées
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Sur-estimation des subventions photovoltaïques versées en 2015 à des organisations privées à but non lucratif
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Sous-estimation des subventions photovoltaïques versées en 2015 à des personnes physiques
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	Prélèvements sur le fonds photovoltaïque
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	Prélèvement sur le fonds d'aglo. pour la façade solaire du CSEM

Ville de Neuchâtel

09 ENVIRONNEMENT

123.00 SERVICE DES DOMAINES

31810.00	Pertes sur créances effectives	Diminution de CHF 10'000 de la provision de CHF 20'000 sur les débiteurs douteux (ducroire) au 31.12.2015, car risques débiteurs plus faibles qu'en 2011/2012. La dissolution d'une provision est une recette
33000.00	Amortissements planifiés	CHF 262'700 au budget 2015 et CHF 64'000 francs d'amortissements aux comptes 2015 (pour les crédits de construction), diminution des charges de CHF 199'000
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	Diminution des charges de copropriété Rouvraie de plus de CHF 10'000 Charges de copropriété de la Rouvraie, placées par erreur dans le budget 2015 dans compte autres loyers et frais d'utilisation 3431405
34391.09	Autres charges d'alimentation et élimination	Diminution des primes annuelles abo dépannage de CHF 6'685
34392.00	Taxes d'évacuation EU et ordures	Suppression de la taxe de déchets facturée directement aux locataires, diminution de charges de CHF 2'300
34393.01	Impôts et taxes	Budget CHF 13000 dépassé car taxes foncières de 2014 payées en 2015, droits de mutation Vieux-Châtel, plusieurs demandes de permis de construire, imputation des ACR prévus au 34390.02
34394.01	Primes d'assurances	Revalorisation du patrimoine, réévaluation des valeurs d'assurances à neuf des bâtiments PFavec hausse des primes
34397.00	Honoraires des conseillers externes	Prestations en dessous de l'enveloppe budgétaire, économie de charges de fonctionnement de CHF 10'000
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	Reclassement des amortissements 2015 (investissement PF G2i), charge supplémentaire de CHF 35'415
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	Rétribution au canton de la part de redevance du DDP Jeunes-Rives (compte 44300.00 loyers et fermages)
39100.00	Prestations de service	Diminution des prestations des services liés à l'entretien du PF de plus de CHF 25'000
39101.00	Prestations informatiques	Dépassement pour renouvellement poste info NI et imprimantes, poste secrétariat domaines non renouvelé mais hors garantie
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	CHF 457'100 de charges financières théoriques au budget et CHF 419'000 aux comptes, diminution des charges de plus de CHF 38'000 (diminution du taux moyen de la dette et réalité des investissements inférieure aux dépenses 2014 lors de l'élaboration du budget des investissements 2015)
44300.00	Loyers et fermages biens-fonds PF	CHF 175'000 de revenus locatifs supplémentaires, dont DDP Viteos rattrapage depuis fusion en 2007 (106'), Carrière Cernia (+53' redevance m3 remblayé), Swisscom (5'), terrains chantier (2'), places parc
49100.00	Prestations de services	Refacturation aux services demandeurs des plans de mutation pour cession au DPCom, des frais notariés, des mises à ban, des ACR pour plus de CHF 44'000
48500.00	Revenus extraordinaires	Prélèvement extraordinaire sur fonds de rénovation et entretien du patrimoine de CHF 370'000
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Facturation d'un loyer pour la Rouvraie CHF 82'000 par prestation interne au lieu des recettes loyers et fermages 44300.00

124.00 EXPLOITATION DES FORETS

31000.00	Matériel de bureau	Texte (1ère lettre en majuscule et sans point final !)
34990.00	Autres charges financières	Oubli lors de l'élaboration du budget
42400.02	Prestations de services pour tiers	Peu de travaux réalisés chez des privés
42500.00	Ventes	Prix du bois en baisse (franc fort)

43209.00	Variations de stocks	Diminution du stock de bois de déchiquetage
46300.00	Subvention de la Confédération	Travaux réalisés décomptés sur la période précédente
46310.00	Subvention des cantons et des concordats	Travaux réalisés décomptés sur la période précédente

10 SECURITE

126.01 ETAT CIVIL

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Formation d'officier d'Etat civil avec brevet fédéral
31300.01	Prestations de services de tiers	Les frais de ports ont été comptabilisés dans le compte spécifique 3130005 « Frais de ports »
31300.05	Frais de ports	Les frais de ports ont été budgétés dans le compte 3130001 « Prestations de services de tiers »

126.02 CONTROLE DES HABITANTS

31300.01	Prestations de services de tiers	Les frais de ports ont été comptabilisés dans le compte spécifique 3130005 « Frais de ports »
31300.05	Frais de ports	Les frais de ports ont été budgétés dans le compte 3130001 « Prestations de services de tiers »
36010.00	Quote-part revenus pour cantons et concordats	La quote-part du canton est passée de 1 / 2 à 2 / 3 des émoluments encaissés sur les permis de séjours. Cette décision n'était pas connue au moment de l'élaboration du budget
42100.00	Emoluments administratifs	La taxe d'annonce de 10.- a été abrogée au 31 décembre 2014. Cette décision n'était pas connue au moment de l'élaboration du budget

127.02 ACCUEIL ET COORDINATION

31300.01	Prestations de services de tiers	Les commandements de payer à notifier ont augmenté de plus de 1200 unités par rapport à l'année 2014
36310.00	Subventions aux cantons	Part de Fr. 68.- par habitant pour le financement LPol, la différence provient de l'augmentation de la population entre l'établissement du budget et la facture
40330.00	Taxe des chiens	Augmentation du nombre de chiens sur le territoire communal
41200.00	Revenus de concessions	Versement du solde 2014 des parts communales sur les patentes des établissements publics
42100.00	Emoluments administratifs	Ouvertures prolongées jusqu'à 4h00 des établissements publics
42400.02	Prestations de services pour tiers	Les commandements de payer à notifier ont augmenté de plus de 1200 unités par rapport à l'année 2014
42600.00	Remboursement de tiers	Remboursements de frais de la commune de Corcelles-Cormondrèche et des frais de repas pour le personnel de PONE à la Fête des Vendanges

127.03 PROXIMITE QUARTIERS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Echelonnement des engagements des nouveaux agents de sécurité et des agents médiateurs
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Budget de formation centralisé par le SRH. Les dépenses sont imputées dans les services bénéficiaires
31020.00	Imprimés, publications	Offres d'emploi pour les agents de sécurité et agents médiateurs
31110.01	Achats de machines et outils	L'acquisition de tablettes ou ordinateurs portables pour les agents de quartier a dû être reportée afin de finaliser l'analyse technologique
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	Un crédit complémentaire a été octroyé en cours d'année pour l'achat de gilet "seconde chance" pour les agents de sécurité

31700.01	Frais de repas	Frais de repas pour le personnel de PONE engagé à la Fête des Vendanges, qui a été refacturé
33009.00	Amortissements	Aucun crédit à amortir pour cette entité de gestion
49100.00	Prestations de service	Pas de prestations effectuées pour d'autres services de l'Administration

128.00 CIMETIERE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Passage de 80 à 100% pour le poste de l'incinérateur dû à l'augmentation du nombre de crémations causées par la fermeture du crématoire de Bienne pour travaux
31200.02	Electricité	Augmentation de l'électricité due au plus grand nombre d'incinérations
31200.03	Gaz	Augmentation de l'occupation de la chapelle et du pavillon mortuaire
31200.04	Mazout	Diminution de la consommation de mazout due aux températures élevées et à la baisse du prix du mazout
31300.01	Prestations de services de tiers	De nombreuses dépenses ont été imputées sur le compte « 3151001 : entretien de machines et outils » au lieu d'être imputées sur ce compte
31300.05	Frais de port	Ce compte n'avait pas été mis au budget 2015
31510.01	Entretien de machines et outils	De nombreuses factures ont été imputées sur ce compte au lieu d'être imputées sur le compte « 3130001 : prestations de service de tiers »
31810.00	Pertes sur créances effectives	Moins de pertes que prévu sur les débiteurs
33004.00	Amortissements	Augmentation des amortissements due aux investissements pour les nouvelles infrastructures
42400.01	Taxes d'utilisation	Augmentation du revenu grâce, entre autre, à un plus grand nombre de crémations
43090.09	Autres revenus d'exploitation	Concerne les taxes de pose de monuments. Ces taxes avaient été budgétées sur le compte « 4039000 : autres impôts sur la possession et la dépense »
44700.00	Loyers et fermages, bien-fonds PA	Seule la location des niches avait été budgétisée sur ce compte. Dans les faits, et la location des niches et la location des chambres mortuaires ont été comptabilisées.
44790.00	Autres produits des bien-fonds PA	Sur ce compte avaient été budgétisées, entre autre, la location des chambres mortuaires et les fournitures pour les niches cinéraires. Finalement, que les fournitures pour les niches cinéraires ont été comptabilisées

129.01 SERVICES GENERAUX

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Rythme des engagements moins rapide que prévu
30420.00	Indemnités de repas	L'augmentation de l'effectif n'a pas été prise en compte à l'élaboration du budget pour cette rubrique
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Moins de cours en raison du sous-effectif momentané
30920.00	Soldes	Soldes transformées en heures supplémentaires
31100.02	Achats de véhicules	Achat de véhicule moins onéreux que prévu
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	Achats d'équipements pour nouveaux collaborateurs
31300.02	Frais de ports	Rubrique budgétée dans prestations de tiers

31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	Contrat de maintenance polycom imputé dans les entités sanitaire et pompiers, et contrat E-alarme facturé à l'ECAP
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	Transformations des locaux suite à la création du Service de Protection et de Sauvetage
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	Coût d'hébergement « Eagle » inférieur au budget, en raison d'un retard à la mise en place d'une partie du programme (matériel embarqué)
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	Les frais de déplacements pour les collaborateurs en formation sanitaire et feu ont été regroupés pour toutes les entités
42400.02	Prestations de services pour tiers	Contrat E-alarme facturation gérée par l'ECAP

129.02 SANITAIRE

30920.00	Soldes	Soldes first responder pour la fête des vendanges
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Achats de matériel en relation avec l'augmentation des interventions
31010.02	Carburants voitures/machines	Achats de carburant en relation avec l'augmentation des interventions et des transferts
31060.00	Matériel médical et sanitaires	Achats de médicaments en relation avec l'augmentation des interventions
31110.02	Achats de véhicules	Dissolution des réserves pour achat d'ambulances
31300.01	Prestations de services de tiers	Renfort de deux ambulances et personnel pour la fête des vendanges
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	Contrat de maintenance polycom budgété dans les services généraux
31510.01	Entretien de machines et outils	Entretien des locaux sanitaires imputé aux Services Généraux
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	Location d'ambulance à des tiers au vu du retard dans la commande de la nouvelle ambulance
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	Frais de déplacement imputés aux Services Généraux
31810.00	Pertes sur créances effectives	Pertes sur débiteurs en proportion des recettes d'interventions
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	Remboursements aux communes de Val-de-Ruz et Val-de-Travers suite à la mutualisation des coûts du service sanitaire
42400.01	Taxes d'utilisation	Augmentation des interventions et des transferts

129.03 LAC

31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	Report de l'acquisition de nouvelles combinaisons
31510.02	Entretien de véhicules	Entretien du moteur du bateau pas effectué en 2015
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Participation à l'achat du bateau d'intervention de la Société de sauvetage du Bas-Lac (Crédit supplémentaire)

129.04 POMPIERS

31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	Equipement feu pour nouveaux collaborateurs
31300.01	Prestation de services de tiers	Révision du matériel budgété mais non réalisé et modification de ventilation MCH2 entre budget et comptes
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	Contrat de maintenance polycom budgété dans les services généraux

31370.02	TVA forfait	Avec le nouveau système, la TVA est déduite dans les comptes soumis
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	Frais de déplacement imputés aux services généraux
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	Hébergement dans abri PCI pour aspirants à l'école latine à Genève (ventilation MCH2 s'est affinée en cours d'année)
36120.00	Dédomm. communes et synd. Intercommunaux	Missions de secours facturées part l'ECAP (nouveau)
46300.00	Subventions de la confédération	Subvention supprimée et remplacée par les subventions des entreprises privées
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	Subvention supprimée et remplacée par les subventions des entreprises privées
46340.00	Subventions des entreprises publiques	Subventions de l'ECAP pour défense incendie et missions de secours

129.05 PROTECTION CIVILE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste vacant pendant quelques mois
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Report de plusieurs achats
31110.02	Achats de véhicules	Report d'un remplacement de véhicule
31180.00	Immobilisations incorporelles	Développement d'une application de gestion du stock PCI
31300.01	Prestations de services de tiers	Report de plusieurs entretiens
31700.01	Frais de repas	Lors de plusieurs cours, cuisiniers défaillants d'où obligation d'aller au restaurant avec les astreints
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	Remboursement de la recapitalisation de prévoyance.ne

129.06 POMPIERS VOLONTAIRES

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Renoncement à certains cours dans l'attente de la création du syndicat intercommunal des sapeurs-pompiers volontaires du littoral
30920.00	Soldes	Diminution de l'effectif des pompiers volontaires
31110.02	Achats de véhicules	Dissolution des réserves pour acquisition de véhicules
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	Indemnités Pager intégrées dans le compte 3092000
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Remboursement aux communes de la dissolution des réserves

130.01 SERVICE DE SALUBRITE ET PREVENTION INCENDIE

31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Achats de machines outils budgétés à tort dans ce compte et comptabilisés au compte achats machines et outils
31100.01	Achats de machines et outils	Achats de machines outils budgétés au compte achats de meubles et machines de bureau
31200.05	Chauffage à distance	Charges comptabilisées aux Services Généraux (129.01)
31300.02	Prestations de service de tiers	Prise en charge de factures pour diverses manifestations et refacturées
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	Charges comptabilisées aux Services Généraux (129.01)
31990.00	Autres charges d'exploitation	Prise en charges de factures pour diverses manifestations et refacturées
42400.02	Prestations de services pour tiers	Factures diverses pour utilisation de l'esplanade de la Maladière

42600.00	Remboursement de tiers	Prestations pour tiers comptabilisées à tort dans ce compte

11 EDUCATION

131.01 - SERVICE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

30100.01	Salaires du personnel administratif	Plusieurs engagements à durée déterminée afin de soutenir le SAE dans le cadre de l'absence partielle de longue durée d'un collaborateur. Salaires compensés par la perception d' indemnités journalières(cptes 3010900 + 3010902 + 3040900)
39100.00	Prestation de services	Montant reporté dans les comptes de chaque structure

131.02 - CONTRIBUTIONS AUX CRECHES

36140.00	Dédommagement aux entreprises publiques	La totalité du BU2015 a été imputé sur ce compte. MCH2 demande de faire la distinction entre les dédommagements aux communes et ceux aux entreprises publiques (associations)
36120.00	Dédommagement communes & syndicat intercommunaux	Un montant de 576'000 frs a été inscrit au BU2015 pour la prise en charge des parts communales de places d'accueil privées dont un grand nombre a été reportée sur 2016.
131.02	Général	Moins de subv. versées pour les structures/ateliers privés (pirouette …) car moins de liste d'attente pour les structures communales Le crédit complémentaire de 57'0000 frs correspond à la création de 30 nouvelles places para (dont 20 TM) Mise en place de mesures d'économies (Economie annoncées : 100'000 frs) Contrôle accrus des VCC Suppression des rabais « spéciaux VDN » Dans le cadre de la liste d'attente cantonale pour l'accueil préscolaire, contrôle de toutes les demandes parentales (critères d'activité …) gérée au niveau cantonal (l'OAEF contrôle toutes les demandes, critères d'activité…, avant la mise sur la liste d'attente Entrée en vigueur de la LAE2 au 01.08.2015 avec. Inversion des rabais fratrie (le rabais est appliqué à l'ainé des enfants). Report de charge sur les parents Conjoncture : Le calcul de la capacité contributive est établi sur la dernière taxation fiscale connue (pour 2015 il s'agissait de 2014). La masse fiscale 2014 a été meilleure que 2013

131.03 ACCUEIL PRE-SCOLAIRE

39100.00	Prestations de services	Entretien de la place de jeux de Serrières moins coûteux
39200.00	Imputations internes pour fermages	Le Mikado a repris en 2014 en plus de son local, celui de la crèche des Acacias qui a déménagé au Cadolles. Le Sbâtlo a continué à budgéter le loyer sur la crèche des cadolles (20'000 frs)
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Les frais administratifs (charges financières achat) ont été budgété par le Sbâtlo sur le 131.03 alors que cela concernait également du 131.04 pour 175'000.-
31300.01	Prestations de services de tiers	Changement pour 2 structures du fournisseurs de repas (-80 cts par repas)
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	Augmentation de la taxe sur ETIC-AEF payée au canton à 100 frs par place d'accueil

131.04 ACCUEIL PARA-SCOLAIRE

131.04	Général	Le crédit complémentaire de158'000 frs (107'000 frs pour les salaires et 51'000 pour le cpte 3130001 « Prestations de service de tiers » a été accepté pour : o 10 places « Domino » o 10 places « 12 du Serpentin » o 10 places « 12 du Scoubidou »

		Il ne prenait pas en comptes les recettes(part parents, part commune & subv. du fonds cantonal) pour un montant d'env. 80'000 frs. Mesures d'efficiences : Définition, application & suivi des règles d'admission = meilleure occupation des places d'accueil = plus de facturation et de subventions cantonales
31100.00	Achat de meubles	Compensé avec 3130001 prestations serv. de tiers
31300.05	Frais de port	BU2014 par Chancellerie : rien pour 2015
31340.09	Primes d'assurance	BU2015 par erreur dans 3134002 (assurance véhicule)
31600.00	Loyers et Fermages des biens-fonds	Loyer de la structure du Scoubidou budgété par erreur sur 6 mois au lieu de 12 mois
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	Augmentation de la taxe sur ETIC-AEF payée au canton à 100 frs par place d'accueil + création de 30 nouvelles places d'accueil
39200.00	Imputations internes pour fermages	Le Mikado a repris en 2014 en plus de son local, le local de la crèche des Acacias qui a déménagé au Cadolles. Le Sbâtlo a continué à budgéter le loyer sur la crèche des cadolles (20'000 frs) Le Domino est resté définitivement dans les locaux de l'école initialement prévu pour 1 année. Loyer payé au SBATLO pour 5 mois uniquement.
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Les frais administratifs (charges financières achat) ont été budgété par le Sbâtlo sur le 131.03 alors que cela concernait également du 131.04 pour 175'000.-

132.01 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

36120.00	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercom.	Ecolage facturé par l'éorén (inclus le solde de charge de 2014). Le solde de charge (ou excédent) 2015 sera comptabilisé en 2016. (Synchronisation à corriger en 2016)
31300.01	Prestations de services de tiers	Fête de la Jeunesse (41'228 CHF), le marathon des écoliers (5'455 CHF), les devoirs surveillés (125'489 CHF), Calendrier des Ecoles (8'469 CHF) Sport scolaire facultatif (17'500 CHF), théâtre (5'000 CHF), et soutien de diverses activités et manifestations scolaires
36360.00	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Neuchâtel Junior College (50'000 CHF), Course Desor (2'000 CHF), Université populaire (5'000 CHF) et participations aux camps pour les jeunes. Le montant de 82'000 CHF attribué aux Services des Domaines pour la part de copropriété dans la Rouvraie est comptabilisé sous 39200.00
36370.00	Subvention aux personnes physiques	Baisse des subventions due à l'abandon du subside pour les abonnements de bus, remplacé par l'ABO ADO

132.02 SERVICE MEDICAL DES ECOLES

30100.01	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	Suite à la retraite du médecin scolaire, la Ville s'est attaché les services de 4 médecins indépendants, rémunérés à l'heure, sous rubrique 3130200. Le salaire correspondant au 90% de médecin scolaire est donc diminué du compte 3010001 depuis le 1er août 2015
31302.00	Médecin / dentiste	Honoraires des médecins scolaires, selon contrats de prestations. Y compris cours de prophylaxie dentaire (budgété sous 3132000)
31300.01	Prestations de services de tiers	Charges effectives ventilées selon leur nature (matériel médical, littérature spécialisée, matériel didactique…)
42400.02	Prestation de service pour tiers	Facturation des heures d'audiométrie effectuées pour divers partenaires
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	Budget lié au mandat fourni par l'Etat pour l'audiométrie. Dénoncé en 2014

46120.00	Dédommagements des communes et des syndicats intercom.	Part de l'éorén aux coût de la médecine scolaire pour les élèves des collèges du cycle 3. Facturé à CHF124.30 par élève, soit 243'547 CHF (budgété sous 4632000). Facturation des heures de visites médicales à Peseux et Corcelles-Cormondrèche (dès 2015) selon convention (23'520 CHF)

12 CULTURE

133.01 AIDES CULTURELLES

31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	Rattrapage du loyer 2014 de la Galerie YD facturé sur 2015 par l'Urbanisme
36360.00	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Coûts du déménagement de la Bibliothèque des pasteurs dans les dépôts de la BPUN qui a fait l'objet d'un crédit complémentaire voté par le Conseil communal

134.01 CASE A CHOCS

30100.01	Charges du personnel	Rémunération d'heures supplémentaires
31300.01	Prestation de service de tiers	La charge liée au mandat de surveillance des alentours du bâtiment de l'ancienne brasserie Müller était antérieurement imputée auprès du Service de la culture (délégué culturel). Elle est dorénavant directement imputée dans l'entité de gestion « Case à chocs »
36360.00	Subventions aux orga. Privées à but non lucratif	Regroupement, sous forme de subvention, des moyens alloués à l'entretien du matériel son et lumière. Le montant global budgété de Fr. 40'000 avait été réparti dans les rubriques 3132000; 3150000 et 3151001

134.03 GESTION DES EGLISES

30100.01	Charges du personnel	L'organiste titulaire du Temple de Serrières a quitté ses fonctions au 31 août. Il est remplacé depuis lors par un organiste indépendant, rémunéré par mandat (31320.00)
31510.01	Entretien de machines et outils	Les prestations de la Manufacture d'orgues (forfaits d'entretien et de réparations) qu'elle a omis de facturer pour 2014 et 2015 seront comptabilisées en 2016
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Charges immobilières facturées par le Service des bâtiments inférieures aux prévisions budgétaires
42 et 44	Taxes et revenus financiers	Le budget 2015 intègre l'ensemble des recettes dans la rubrique 4472000. Avec l'entrée en vigueur de MCH2, une nouvelle ventilation des recettes par nature a été opérée

134.04 CULTURE ET INTEGRATION

30100.01	Charges du personnel	Décalage du recrutement d'une fonction administrative à 80% et indemnisation APG
31050.00	Denrées alimentaires	Le montant de Fr. 3'800.-, inscrit au budget, a été intégré à la rubrique « Autres charges de matériel et de marchandises – 3109000 »
31051.00	Frais de réception	Une seule soirée d'accueil des nouveaux arrivants a été organisée en 2015, plutôt que deux, en raison des trois soirées d'information consacrées à la démarche de fusion
31100.00	Achat de meubles et machines de bureau	L'écart est compensé par la revente du mobilier de la salle de conférence pour Fr. 2500, comptabilisée dans le compte 42500000
31300.04	Cotisation	L'association Pôle Industrie, dont la Ville est fondatrice, a renoncé à la perception d'une cotisation annuelle
31370.01	Impôts et taxes	Nouvelle ventilation MCH2 au sein des rubriques 3101001 et 3137004
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Première adaptation très légère du loyer, depuis 1998
44720.00	Paiements pour utilisation des bien-fonds PA	Dès le 1er janvier 2015, les recettes liées aux indemnités de piquet des concierges et des prestations de nettoyage sont directement encaissées par le Service des bâtiments et du

		logement
44800.00	Loyers des bien-fonds loués	Conservation d'un local technique nécessaire aux besoins du Service, qui était antérieurement destiné à être sous-loué

134.05 MESURES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE

30100.01	Charges du personnel	Poste de stagiaire au SEMO financé par l'assurance-invalidité et vacance de poste de deux mois
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Une partie importante des travaux a été réalisée à la demande de services communaux(bâtiments, sports, Jardin botanique), qui ont pris en charge les fournitures
36360.00	Subventions aux orga. Privées a but non lucratif	Transfert, dès l'exercice 2015, des subventions allouées à la Fondation Job Service et son Village d'artisans, antérieurement comptabilisées au sein du Service de l'action sociale
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	La subvention fédérale est proportionnellement adaptée à la masse salariale réelle (3010001)

134.06 ACTIONS JEUNESSE

30100.01	Charges du personnel	Imputation de la charge de traitement de la fonction de coordinateur du Conseil des jeunes, antérieurement comptabilisée en diminution de la subvention annuelle allouée audit Conseil
Groupe 31	Charges biens, service autres ch. d'exploit.	Le différentiel budget/comptes est exclusivement imputable aux moindres dépenses de fonctionnement du Conseil des jeunes
36360.00	Subventions aux orga. privées a but non lucratif	Augmentation du volume d'écolages versés en faveur d'étudiants à l'Académie de Meuron et augmentation de la subvention « Noctambus »

134.07 INTEGRATION SOCIALE

30100.01	Charges du personnel	Mise en place du dispositif de travailleurs sociaux de proximité décalée en 2016
36360.00	Subventions aux orga. Privées a but non lucratif	Le mandat de prestations confié au Centre de loisirs pour le développement d'animations hors murs a été attribué en cours d'année. La subvention a été ajustée en proportion. La charge effective du dispositif de mentorat « Alter connexion » est inférieure au montant budgété
46310.00	Subvention des cantons et des concordats	La subvention cantonale au programme de mentorat « Alter connexion » correspond à la moitié des charges effectives de l'exercice

134.08 TEMPLE DU BAS

30100.01	Charges du personnel	Ecart en raison d'un remplacement nécessaire pour cause de maladie
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Diminution des coûts imputés par le Service des bâtiments

135.00 MENUISERIE CENTRALE

30100.01	Salaires personnel administratif	Disponible en raison du poste d'apprenti resté vacant en 2015
31110.01	Achats de machines et outils	Le budget n'a pas été totalement dépensé car le parc mobilier n'a pas nécessité le remplacement de machines

136.00 MÉDIATION CULTURELLE (Atelier des musées)

30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit	Accident non prof. d'une collaboratrice fin 2014
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Civiliste engagé sur courte période
31300.01	Prestations de services de tiers	Nouvelle conception graphique

39100.00	Prestations de services	Augmentation des frais d'impression liée à la nouvelle ligne graphique des flyers
42310.00	Taxes de cours	1ère année complète intégrant les recettes des ateliers au Jardin botanique / Intensification de la collaboration avec les HEP (formation continue) / Succès vif et croissant des ateliers privés
42400.02	Prestations de services pour tiers	1ère année complète intégrant les recettes des visites guidées au Jardin botanique / Vif succès de l'exposition « Emotions – Une histoire naturelle »

137.00 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

31000.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Ecart lié à des primes d'ancienneté, des mandats et à la formation. La plus grande partie de ce dépassement est compensé par des fonds (formation/4511000, exposition/3199000, subventions/4636000)
30109.00	Rbt de salaire du personnel admi.	Subvention du Fonds cantonal pour les trouvailles monétaires pour un engagement temporaire
31000.00	Matériel de bureau	Solde disponible en raison du retard de livraison de matériel de bureau
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Ecart compensé totalement par le disponible du compte 319900 autres charges d'exploitation (montant annuel de l'enveloppe budgétaire des expositions temporaires du MAHN)
31020.00	Imprimés, publications	Ecart compensé globalement par le disponible du compte 319900 autres charges d'exploitation (montant annuel de l'enveloppe budgétaire des expositions temporaires du MAHN)
31200.03	Gaz	Disponible en raison d'un changement d'affectation pour la facturation du chauffage du MAHN : désormais sous 3900000. Reste sous ce compte le chauffage des Galeries de l'histoire
31300.01	Prestations de services de tiers	Ecart partiellement compensé par le disponible du compte 319900. Le surplus concerne notamment des frais reportés et imprévus (ligne graphique, communication)
31540.00	Restauration d'objets du Patrimoine	Ecart totalement compensé par le sponsoring enregistré sous 4501000
31700.01	Frais de repas	Ecart compensé globalement par le disponible du compte 319900 autres charges d'exploitation (montant annuel de l'enveloppe budgétaire des expositions temporaires du MAHN)
31990.00	Autres charges d'exploitation	Le disponible de ce compte compense tous les frais concernant les expositions temporaires affectés sur les comptes 30 et 31
34311.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Ce compte utilisé en début d'année a été ensuite remplacé par son homonyme sous 31 (3101001) à la demande des services financiers
34130.02	Entretien de machines et outils	Non utilisation de ce compte à la demande des services financiers et utilisation de son homonyme sous 31 (3151001)
34313.03	Entretien de véhicules	Non utilisation de ce compte à la demande des services financiers et utilisation de son homonyme sous 31 (3151002)
35110.00	Attribution aux fonds du capital propre	Transfert du montant disponible de la dotation annuelle de l'enveloppe quadriennale pour les expositions
39000.00	Approvisionnement matériel et march.	Dépassement dû aux frais de chauffage du MAHN (voir 3120003)
42100.00	Emoluments administratifs	Entrées en dessous des attentes
42500.00	Ventes	Ventes en dessous des attentes
42600.00	Remboursement de tiers	Ecart car le remboursement de certains frais passent désormais par le compte 4920000
45010.00	Prél. Fonds des capitaux de tiers	Sponsoring reçu pour la restauration d'œuvres (3154000)
45110.00	Prél. Fonds du capital propre	En compensation du salaire de l'apprenti AID (Agent en Information Documentaire)

46360.00	Sub. des organes privés à but non lucratif	Sponsoring reçus pour les expositions Argent, jeux, enjeux et Renzo Ferrari
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Ecart en raison du changement de facturation

138.00 MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE

31010.01	Matériel exploitation et fourniture	Achats augmentés dus à la forte affluence de visiteurs, compensé par recettes entrées et muséum shop
31020.00	Imprimés, publications	Imprimés de l'exposition de début 2016 payés en 2015
31050.00	Denrées alimentaires	Achat augmenté dû à la forte affluence de visiteurs
31110.01	Achat de machines et outils	Renouvellement de machines et outils, compensé par 31510.01
31140.00	Achat objets du patrimoine culturel	Peu d'achat de collections en 2015
31200.05	Chauffage à distance	Facture 4ème trimestre 2015 reçue en 2016
31300.01	Prestations de services de tiers	Conséquence comptabilisation expositions temporaires (expo Abysses)
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	Compensé par 31530.00
31340.09	Primes d'assurances	Non-paiement en 2015 d'une prime d'assurance pour les collections basée sur des valeurs agrées. A corriger en 2016
31510.01	Entretien de machines et outils	Moins d'entretien, compensé par 31110.01.
31530.00	Entretien de matériel informatique	Compensé par 31330.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	Peu d'interventions extérieures

139.00 MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Maintien du taux d'activité du poste de conservation restauration à 80% au lieu de 60% (selon accord du Conseil communal du 22.10.2014). Supplément d'heures effectuées par le personnel auxiliaire d'accueil en raison de la tenue de l'exposition *Secrets* sur différents sites en Ville. Remplacement durant le congé maternité d'une collaboratrice compensé par 3010902 et 3010903. Augmentation, à durée déterminée, du taux d'activité de plusieurs conservateurs adjoints et de collaborateurs scientifiques financé par divers dons et d'un subside de recherche. Ceci afin de réaliser des travaux de recherche, d'étude des archives, de gestion des données, de suivi de la collection d'estampes et de photographies, de montage des expositions temporaires et de rédaction de divers catalogues, compensé par 4390000 et 4630000
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'expl.	Compense le 3010001
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'expl.	Compense le 3010001
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Excédent (charges expositions temporaires et particulières) compensé par 3199000 et 4240002
31020.00	Imprimés, publications	Excédent (charges expositions temporaires et particulières) compensé par 3199000 et 4240002
31050.00	Denrées alimentaires	Baisse de fréquentation du Café car l'exposition *Secrets* s'est tenue à l'extérieur du MEN, en relation avec le 4250000
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	Excédent compensé par 3110000 achats de meubles et appareils de bureau
31300.01	Prestations de services de tiers	Excédent (charges expositions temporaires et particulières) compensé par 3199000 et 4240002

31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Excédent (charges expositions temporaires et particulières) compensé par 3199000 et 4240002
31510.01	Entretien de machines et outils	Excédent compensé par 3150000
31990.00	Autres charges d'exploitation	Compense les excédents de charges cités ci-dessus
42400.01	Taxes d'utilisation	Très bonne fréquentation de l'exposition *Secrets*
42400.02	Prestations de services pour tiers	Compense les excédents de charges cités ci-dessus
42500.00	Ventes	Baisse de fréquentation du Café car l'expo *Secrets* s'est tenue à l'extérieur du MEN, en relation avec le 3105000
43900.00	Autres revenus	Divers dons reçus en compensation de 3010001

140.00 JARDIN BOTANIQUE

31010.02	Carburant voitures/machines	Dorénavant en imputation interne (39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises)
31050.00	Denrées alimentaires	Achats plus importants, notamment pour les fêtes de printemps et automne, mais recettes plus importantes aussi (voir 42500.00 Ventes)
31100.00	Achats de meubles et machines	Dépassement exceptionnel dû à l'aménagement d'une salle de cours de botanique (part du soutien financier de la Fondation du Jardin botanique)
31130.00	Achat de matériel informatique	Dépassement exceptionnel dû à l'aménagement d'une salle de cours de botanique (part du soutien financier de la Fondation du Jardin botanique)
31300.01	Prestation de services de tiers	Montant plus faible, mais une partie du travail de conciergerie se retrouve dans les charges financières 34310.00, car en lien avec la location des chambres
31320.00	Honoraires de conseillers externes	Charges nettement moins importantes que prévues pour le mandat d'une personne qualifiée de l'entreprise Edel's. Cette différence est due au fait que l'entreprise Edel's a touché une subvention importante de l'Etat (voir aussi commentaire du poste 46310.00
31400.00	Entretien des terrains	Dépassement dû à des travaux d'aménagement importants dans le Jardin de l'évolution
34310.00	Entretien courant des bien-fonds	Service de conciergerie pour les travaux d'entretien de location de chambres. Dans le budget 2015 étaient prévus sous 31300.01. Ce sera encore le cas dans le budget 2016, mais corrigé dans le budget 2017
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Approvisionnement en carburants au sein de la Ville et non plus à l'externe (voir commentaire pour 31010.02)
39100.00	Prestations de services	Dépassement dû à un aménagement de places par les Parcs & Promenades plus important que prévu (surtout par la location de machines)
42500.00	Ventes	Produits de la vente beaucoup plus importants que prévus, dû à une excellente fréquentation du public en 2015
43090.01	Locations d'expositions	Recettes plus élevées que prévues dû à la location de l'exposition Fleurs d'abeilles à la Ville de Lausanne
44300.00	Loyers et fermages	Recettes plus importantes dues à une excellente fréquentation des chambres louées sur l'ensemble de l'année
46310.00 et 46360.00	Subvention des cantons	Subventions plus faibles que budgétées notamment par le fait que l'aide de l'Etat pour la mise à disposition d'une personne externe (voir charge sous 31320.00) a été octroyée directement à l'entreprise Edel's plutôt que versée au Jardin botanique.

Ville de Neuchâtel

13 SPORTS

142.01 ECOLES DU SPORT ET CAMPS MULTISPORTS

30	Charges de personnel	Le départ de la secrétaire des piscines a été compensé par une mutation interne au Service. Une secrétaire du secteur des « Ecoles du sport et camps multisports » a repris la fonction à hauteur de 80% au Nid-du-Crô le 1er janvier 2015, ce qui explique la baisse de charges salariales (-61'486 francs)
31050.00	Denrées alimentaires	66 inscriptions supplémentaires aux repas des camps multisports. Les frais de repas étant compris dans la finance d'inscription (voir compte 42310.00)
31600.00	Loyers et fermage des biens fonds	Il n'est plus possible de louer la piscine d'Hauterive pour les cours d'aquagym et de natation en raison de la décision prise par les directions des centres scolaires de l'EOREN sur l'élargissement de l'apprentissage de la natation aux élèves du cycle 1 depuis la rentrée scolaire d'août 2014 (-10'000 francs). Toutefois, des solutions alternatives ont pu être trouvées au Nid-du-Crô avec l'utilisation du bassin non nageur en journée
42310.00	Taxes de cours	Le nouveau concept d'apprentissage de la natation pour les enfants et adolescents développé en collaboration avec le Red-Fish n'a pas été mis en œuvre en 2015 comme prévu au budget et ceci sur décision du comité de direction du club. La baisse de revenus escomptée n'a donc pas été réalisée (+90'000 francs). A cela s'ajoutent les inscriptions supplémentaires aux camps multisports (+18'000 francs), celles de midi tonus (+ 3'000 francs) ainsi que l'augmentation de la proportion des résidents hors ville à nos cours (+ 9'000 francs)

142.02 PROMOTION ET MANIFESTATIONS

30	Charges de personnel	Suite au décès du titulaire du poste à fin décembre 2014, la fonction de gestionnaire de la promotion du sport et des manifestations n'a été repourvue qu'au 1er juin 2015 (-24'258 francs)
31300.01	Prestations de service de tiers	Les frais de production des affiches et des programme de camps sont comptabilisés sur le compte 31020.00 (-6'875 francs) et un contrat de contre-prestations n'a pas été prolongé à fin juin 2015 (-5'000 francs)
31370.03	TVA non récupérable	L'entité de gestion 142.02 est assujettie à la TVA selon la méthode dite «effective », méthode qui permet de récupérer une part ou la totalité de la TVA payée à ses fournisseurs pour des biens et/ou prestations (TVA préalable). Dans ce cadre, on ne peut récupérer la TVA que proportionnellement à la part du chiffre d'affaires soumise à TVA. Or, le chiffre d'affaires a baissé par rapport au budget en 2015 (-27'568 francs), ce qui explique la baisse de charge (-8'062 francs)
42400.01	Taxes d'utilisation	Un des contrats de contre-prestations n'a pas été prolongé à fin juin 2015 (-5'000 francs)
44	Revenus financiers	Les prestations facturées par le traiteur du stade de la Maladière (promotion des espaces à louer) sont directement adressées au client et non plus au Service des sports depuis le 1er janvier 2015. Cela a permis de réduire le risque de non paiement de la part de clients. En contrepartie de la marge qui était versée par le traiteur au Service sur les commandes des clients (-15'000 francs environ), le traiteur loue la cuisine agencée du stade et assume son entretien courant, ce qui n'était pas le cas auparavant

143.01 TERRAINS ET SALLES DE SPORT

30	Charges de personnel	Le départ d'une secrétaire à 100% en juillet 2014 a été remplacé par une collaboratrice à 80% et dont la collocation est répartie pour moitié sur l'entité de gestion 143.01 et pour moitié (-22'150 francs) sur l'entité de gestion 143.05 (-22'520 francs). En raison de l'inexploitation du petit terrain du Chanet pour cause de travaux sur la période janvier-juin 2015, des frais de personnel auxiliaire ont été réduits également
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Un incendie a endommagé la totalité des équipements existants dans les anciens vestiaires. Le matériel remplacé (environ 6'000 francs) est à l'origine du dépassement de budget

31200.03	Gaz	Le budget de 48'000 francs comprenait également les besoins en mazout (citerne des vestiaires du Chanet) et les fournitures de pellets (chauffage des vestiaires sud de Pierre-à-Bot) dont les charges sont réparties sur les comptes 31200.04 (+ 4'683 francs) et 31200.09 (+ 9'139 francs)
31370.01	Impôts et taxes	Les taxes d'épuration de l'eau et la redevance cantonale fixe basée sur le calibre du compteur, prévues initialement sur le compte 31200.01, sont imputées sur cette rubrique. Le prix au m3 de la taxe est passé de 1.40 francs à 1.57407 au 1er janvier 2015 (+12.5%). L'augmentation de charge globale liée à la consommation d'eau résulte d'un arrosage des terrains naturels plus important en raison des conditions atmosphériques extrêmement sèches en été 2015
31600.00	Loyers et fermage des biens fonds	Les locations de la salle de gymnastique des Terreaux et du local de lutte des Sablons ne sont plus facturées par l'EOREN, mais sont nouvellement comprises sur le compte 39200.00 (-11'900 francs)
33	Amortissements du patrimoine administratif	L'ajournement des travaux de construction des nouveaux vestiaires au Chanet explique la baisse de valeur d'amortissement sur ce compte
39100.00	Prestations de services	Le changement de revêtement du terrain naturel au Chanet par une surface synthétique réduit les charges d'entretien de 30'000 francs. A cela s'ajoutent 10'000 francs de prestations en moins en lien avec les places de sport de quartier qui comportent des surfaces synthétiques, car celles-ci ont été transférées du Service des parcs et promenade au personnel d'exploitation du Service des sports
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	L'ajournement des travaux de construction des nouveaux vestiaires au Chanet explique la baisse des charges d'intérêts planifiés sur ce compte
44391.00	Autres remboursements de tiers	Valeur du sinistre remboursé par l'ECAP et expliqué sous le compte 31010.01

143.02 MAISON DE VACANCES CITE-JOIE

31300.01	Prestations de service de tiers	Réparation de fenêtres brisées et remplacement de corps de chauffe dans les pavillons
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	A la demande de la commission « Sport pour tous », une 3ème expertise immobilière a été effectuée sur la valeur du domaine et de ses édicules
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Etant donné que la vente de Cité-Joie n'a pas été réalisée comme suggérée et prévue par le Conseil communal, le bail avec le locataire 'Montagne et Nature Sàrl' a été prolongé d'un an à savoir du 1er juin 2015 au 31 mai 2016. Le nouveau loyer étant de 80'000 francs annuel

143.04 COMPLEXE DE LA MALADIERE

31110.01	Achats de machines et outils	L'acquisition d'enrouleurs pour taraflex (surface de jeu spécifique pour le volleyball exigé en compétition de coupes d'Europe) a été différé sur l'exercice suivant et dépendra de la session ou non de cet équipement par notre fournisseur actuel qui souhaitait s'en séparer (-10'000 francs)
31200.02	Electricité	L'augmentation de la consommation électrique est induite par l'utilisation accrue des écrans vidéo de la halle lors des manifestations et compétitions sportives et du tableau d'affichage secondaire installé en janvier 2015 selon les exigences de la ligue nationale de Basket
31200.05	Chauffage à distance	La forte différence de charges (-49'348 francs) tient son origine à la fois sur une surévaluation budgétaire, une consommation moindre en raison d'un hiver plus doux que d'habitude sur la période janvier-mars 2015 et une réévaluation de la clé de répartition des charges de chauffage par la gérance de la copropriété du complexe de la Maladière
31300.01	Prestations de service de tiers	Une provision d'un montant de 68'000 francs est comptabilisée sur cette rubrique en raison d'un litige juridique avec le bureau d'architecture qui a été mandaté pour la construction de la halle

		triple de la Riveraine
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	L'exploitation d'un réseau de communication sans fil (wifi) dans les salles de la Riveraine et de la Maladière engendre des coûts de l'ordre de 4'900 francs par année. Le contrat court jusqu'en juin 2016 et sera ensuite repris par le CEG dans le cadre du projet NEMO
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	A l'occasion des matchs de coupe d'Europe du NUC, une surface de jeu spécifique au volleyball (taraflex) et exigé par la fédération internationale est louée auprès d'un tiers. La location est toutefois entièrement compensée par une convention de sponsoring avec une société de la région (la compensation figure sur le compte 42400.01)
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Le taux d'intérêts moyen appliqué sur la dette lors de l'établissement du budget était de 2.6566, or le taux moyen réel pris en compte sur l'exercice est de 2.3931
42400.01	Taxes d'utilisation	Voir commentaire sur le compte 31610.01
44720.00	Paiements pour utilisation du bien-fonds PA	Cette rubrique comprend les locations payées par les clubs pour l'utilisation des salles de la Riveraine, de la Maladière et du CPLN. Le budget est à 0 franc en raison d'une erreur de saisie

143.05 STADE DE LA MALADIERE

30	Charges de personnel	Voir commentaire sur l'entité de gestion 143.01
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	Nous avons renoncé à remplacer le tapis dans l'Espace Facchinetti en raison de la survenance d'autres frais non prévus au budget et imputés sur le compte 31300.01. La dépense sera prévue dans le cadre du budget 2017 (10 ans d'exploitation du stade)
31200.02	Electricité	Les mâts du stade ne sont plus actionnés durant les entraînements depuis le mois d'août. Des compléments luminaires sous la toiture des tribunes ont été installés durant la pause estivale
31200.05	Chauffage à distance	La différence de charges (-12'218 francs) tient son origine à la fois sur une surévaluation budgétaire, une consommation moindre en raison d'un hiver plus doux que d'habitude sur la période janvier-mars 2015 et une réévaluation de la clé de répartition des charges de chauffage par la gérance de la copropriété du complexe de la Maladière
31300.01	Prestations de service de tiers	Des charges imprévues et indispensables de l'ordre de 41'000 francs ont été absorbées sur ce compte et induites par : - La mise en conformité des installations électriques selon un rapport OIBT (16'200 francs) ; - La modification de l'éclairage de secours du Lobby sur exigence de la police du feu (5'900 francs) ; - L'installation de luminaires d'appoint sous les tribunes (4'200 francs) ; - Le remplacement, suite à un incident crée par une mauvaise manœuvre d'un employé, de la barrière d'accès à la rampe du stade (4'300 francs) ; - La réparation d'un véhicule de samaritain utilisé lors des matchs en cas de joueurs blessés sur le terrain (5'200 francs) ; - L'intervention d'une entreprise pour le nettoyage des tôles situées sous la toiture des tribunes dans les secteurs D et B avec l'aide d'une nacelle (5'500 francs)
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	L'exploitation d'un réseau de communication sans fil (wifi) dans le stade engendre des coûts de l'ordre de 14'800 francs par année. Le contrat court jusqu'en juin 2016 et sera ensuite repris par le CEG dans le cadre du projet NEMO
31510.02	Entretien de véhicules	Entretien du véhicule utilitaire (2'200 francs) et réparation de la machine d'entretien courante de la pelouse synthétique tombée en panne après 8 années d'utilisation intensive (6'800 francs)
42600.00	Remboursement de tiers	Montant versé par l'assureur de la personne qui a commis un dommage sur le véhicule de samaritain (voir commentaire sur le compte 31300.01)
43090.09	Autres revenus d'exploitation	Comme le stade dispose d'un nombre de tourniquets suffisant pour assurer le contrôle des entrées avec une moyenne de 3000

		spectateurs (sur une capacité totale de 11'900 places), nous louons une partie des équipements à la patinoire de Fribourg pour couvrir ses besoins de sécurité exigée par la ligue nationale de hockey
44800.00	Loyers des bien-fonds loués	La sous-location du Lobby a été augmentée au 1er février 2015 suite à la reprise par un nouveau gérant

144.02 PISCINES ET PLAGE DU NID-DU-CRO

31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Lors de la saisie du budget 2015, les montants entre le compte 31010.01 et le compte 31300.01 ont été inversés
31200.01	Eau	La consommation d'eau d'appoint a été plus importante que prévu en raison de la forte chaleur qui a sévi durant la période estivale
31200.02	Electricité	L'augmentation de la consommation électrique est induite par le nouveau monobloc de ventilation de la halle couverte des bassins installé en octobre 2014 et plus puissant que le précédent. Le rapport énergétique est toutefois positif puisque la consommation de gaz a fortement diminué sur l'exercice 2015 (-56'600 francs)
31200.03	Gaz	Voir commentaire sur le compte 31200.02
31300.01	Prestations de service de tiers	Voir commentaire sur le compte 31010.01
31370.01	Impôts et taxes	Le prix au m3 de la taxe est passé de 1.40 francs à 1.57407 au 1er janvier 2015 (+12.5%). Voir également commentaire sur le compte 31200.01
31510.01	Entretien de machines et outils	Une nacelle a dû être entièrement révisée pour des aspects de sécurité
33	Amortissements du patrimoine administratif	L'investissement prévu pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture plane du Nid-du-Crô et adopté sur présentation d'un rapport par le Conseil communal en mars 2012 a fait l'objet d'une réévaluation avec l'appui du délégué à l'énergie en raison de l'optimisation continue de la technologie en la matière. Ainsi, en lieu et place d'une dépense importante à charge de la Ville sur des équipements soumis à une obsolescence rapide, nous avons pris l'option de mettre la toiture gratuitement à disposition de la société Viteos, spécialisée dans le domaine. Entre la pré-étude réalisée en 2011 (564 m2) et la pose des panneaux par Viteos en automne 2015 (734 m2), nous avons ainsi pu tripler la puissance de rendement de l'installation (147'000 au lieu de 46'500 kWh/an). La Ville évite dans le même temps une dépense de l'ordre de 380'000 francs tout en atteignant son objectif politique de soutien au développement de la production d'électricité solaire
39100.00	Prestations de services	Certaines prestations prévues par le Service des parcs et promenade ont été différées
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Voir commentaire sur le compte 33. Au surplus, le taux d'intérêts moyen appliqué sur la dette lors de l'établissement du budget était de 2.6566, or le taux moyen réel pris en compte sur l'exercice est de 2.3931
42400.01	Taxes d'utilisation	La différence est induite par une surévaluation de la vente des titres d'entrée (+25'000 francs) dont la base de calcul repose sur l'exercice 2013. A cela s'ajoutent les effets comptables évoqués sous les comptes 44700.00 et 44720.00
44700.00	Loyers et fermages, bien-fonds PA	L'indemnité versée par l'entreprise de télécommunication pour l'antenne téléphonique située sur le site figure dans ce compte alors qu'elle était prévue sur le compte 42400.01 (+6'200 francs)
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	Un nouveau concept de location de lignes d'eau a été lancé durant les créneaux de faible fréquentation pour les personnes appartenant à des groupes ou sociétés qui souhaitent nager ensemble

145.00 PATINOIRES

36228.00	Subv. compens. charges et synd. Intercom.	En raison du bon résultat opérationnel atteint sur l'exercice 2014, un montant de 66'594 francs a été restitué par le syndicat des patinoires à la Ville de Neuchâtel

42400.01	Taxes d'utilisation	Mandat de gestion facturé par le Service des sports au syndicat des patinoires et qui couvre les charges de personnel selon la convention convenue entre les parties et entrée en vigueur le 1er janvier 2013

146.01 MOBILITE

30100.01	Salaires du personnel administratif et exploitation	50% de poste de collaborateur de projet n'a été repourvu qu'en janvier 2016. Ce montant a cependant permis d'engager dès août et de manière transitoire une collaboratrice administrative à 70%
36110.00	Dédommagements aux cantons et aux concordats	Part au pot commun des transports
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	Ligne Maladière (107'285 CHF), lignes littoral ouest (54'933 CHF) et NoctamRun (30'234 CHF), Snowbus (3'178 CHF budgété sous 3636000)
36350.00	Subventions aux entreprises privées	Fête des Vendanges (50'000 CHF), Festineuch (2'158 CHF),
31300.01	Prestations de services de tiers	Principalement les achats des cartes journalières CFF et Navigation, revendue à la population et au personnel de l'administration (voir 4250000)
42500.00	Ventes	Revente des cartes journalières CFF et Navigation
36370.00	Subventions aux personnes physiques	ABOADO (380'167 CHF) et subvention adulte (584'076 CHF)
48500.00	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	Prélèvement aux fonds pour le financement de l'ABOADO et des projets d'agglomération

14 MOBILITE

146.02 FUN'AMBULE

31590.00	Entretien d'autres biens meubles	Attribution 2015 à la réserve. Un montant supplémentaire de 30'000 CHF a été attribué en prévision de la grande prévision prévue en 2016
42600.00	Remboursement de tiers	Participation de TransN au frais d'entretiens courants
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	Location versée par TransN pour l'exploitation du Fun'ambule

146.03 DEVELOPPEMENT DURABLE

30100.01	Salaire du personnel administratif et d'exploitation.	Part du salaire du délégué à la Mobilité, à l'Environnement et au Développement durable attribuée au Développement durable
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Défraiements des civilistes et personnel de l'aide sociale pour la gestion de la station Neuchâtelroule et l'entretien des vélos (budgété sous salaires du 146.01)
31010.01	Matériel d'exploitation, fournitures	Montant budgété sous rubrique : prestation de service de tiers, et ventilés selon la nature de la dépense effective. (63'500 CHF pour Neuchâtelroule)
31051.00	Frais de réception	A mettre en relation avec 146.01. Une part de ces frais est lié à l'organisation du Printemps de la Mobilité
31300.01	Prestation de service de tiers	En relation avec 3101001, l'augmentation des charges est principalement due au développement du réseau Neuchâtelroule. Ces charges sont compensées par des recettes en augmentation
31110.02	Achats de véhicules	Achat d'un véhicule électrique. La provision effectuée en 2014 selon l'offre reçue était supérieure aux montant effectif de l'achat pour près de 10'000 CHF. Nous avons également acheté une remorque pour l'équilibrage des stations Neuchâtelroule
31332.00	Contrat de prestation informatique	Licence et maintenance des logiciels pour l'exploitation du Neuchâtelroule. Montant payé en fonction du nombre de vélo et/ou station

31590.00	Entretien d'autres biens meubles	Montants imputés sous prestations de services de tiers ou matériel d'exploitation. Budgété séparément pour l'entretien des infrastructures Neuchâtelroule (hors véhicules)
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandise	A mettre en relation avec 146.01. Il s'agit principalement de matériel fourni par le centre d'impression. Une part de ces actions avait été budgétée sous 31300.01
39100.00	Prestations de services	Idem que 3900000
42400.02	Prestations de services pour tiers	Facturation aux communes partenaires des frais d'exploitation des stations Neuchâtelroule
42500.00	Ventes	Ventes des abonnements Neuchâtelroule et Vélostation
43900.00	Autres revenus	Sponsoring Neuchâtelroule

15 TOURISME

147.00 SERVICE TOURISME

31300.01	Prestations de service de tiers	Un montant de 14'576.65 francs concerne des dépenses prévues au budget sur cette rubrique mais imputées sur la rubrique 39100.00 Prestations de services car il s'agit d'imputations internes (production de drapeaux=8'723.10 francs, impression programmes Chocolatissimo=1'420.65 francs, encartage programme Chocolatissimo dans Vivre la Ville=711.65 francs) 50'000.- francs correspondent à un premier projet d'application numérique de visite de ville abandonné car trop cher. Le projet est redimensionné et sera réalisé en 2016
39100.00	Prestation de services	A mettre en lien avec la rubrique 31300.01 et son commentaire
30100.00	Salaires personnel administratif et exploitation	Réévaluation de fonction par le SRH

Investissements détaillés et commentaires

Récapitulation des investissements par section (patrimoine administratif)	COMPTES 2015		BUDGET 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Infrastructures, énergies	8'649'419	-1'260'598	14'636'000	-1'018'000
Urbanisme	4'406'934	-48'275	12'333'000	-5'110'000
Sécurité	1'180'039	-683'522	4'450'000	-200'000
Education	808'935	-	1'132'000	-
Culture	876'834	-107'686	2'950'000	-
Sports	2'321'883	-62'234	1'920'000	-225'000
Mobilité	53'818	-	1'300'000	-1'000'000
Tourisme	-	-	2'500'000	-
Total	18'297'862	-2'162'315	41'221'000	-7'553'000
Investissements nets	16'135'547		33'668'000	

Les investissements suivants sont totalement financés par des taxes ou le tarif de l'eau:

Epuration des eaux et évacuation	1'549'816	-797'244
Enlèvement des déchets	-	-
Utilisation des ports	-	-
Energies (eau)	1'920'595	-6'965
Total	**3'470'411**	**-804'209**
Nets	2'666'202	

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Infrastructures et énergies		**96'252'681**	**-2'000'750**	**8'649'419**	**-1'260'598**	**14'636'000**	**-1'018'000**
Points de collecte des déchets enterrés	18.12.2006	6'990'000	0	306	0		
PGEE mise en oeuvre de la première étape	06.02.2006	13'500'000	0	1'528	0		
STEP renouvellement équipements automation	03.06.2013	3'460'000	-400'000	733'238	-346'361	1'500'000	
Etude du traitement des micropolluants		800'000				200'000	
Assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar	31.03.2014	897'000	0	886'440	0	897'000	
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines	07.02.2011	1'768'000	0	152'240	0	0	
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.01.2011	1'199'500	-599'750	1'833	0		
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartiers CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	2'810'000	-769'000	423'766	0		
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	06.09.2010	752'000	0	231'600	0		
Programme d'entretien sur le domaine public 2011	07.02.2011	1'783'000	0	6'417	0		
Mise en conformité des places de jeux	06.06.2011	362'000	0	35'405	0		
Restauration de la grotte-fontaine du par du MEN	16.11.2011	84'000	-12'000	10'509	-10'576		
Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	1'906'000	0	325'104	-5'530		
Divers véhicules et machines Voirie	02.07.2012	428'000	0	0	0		
Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	02.07.2012	693'000	0	22'281	0	300'000	
Remplacement d'une pelle retro	02.07.2012	187'000	0	0	0		
Remplacement d'une petit balayeuse	02.07.2012	140'000	0	144'812	0		
Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013	04.02.2013	1'960'000	0	117'212	-1'435		
Etude de la rénovation de la station de pompage de Champ-Bougin	04.02.2013	50'000	0	20'505	0		
Divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot	04.02.2013	1'014'000	0	82'811	0		
Travaux du PGEE	31.03.2014	1'250'000	0	610'211	-313'343	500'000	
Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	20'000	0	1'790	0		
Infrastructures - Crédit de construction 2014		300'000	0	542	0		
Travaux du PGEE 2015	31.03.2014	500'000	0	204'839	-137'540		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Programme d'entretien du domaine public 2015	31.03.2014	2'013'000	0	1'914'647	-445'813	2'000'000	
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.2014	723'000	0	472'098	0		
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015	31.03.2014	814'000	0	428'846	0		
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2015	31.03.2014	187'500	0	172'242	0		
Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée	02.06.2014	526'000	-122'000	220'273	0		
Application des nouvelles normes de sécurité routières, en relation avec la révision de la LCR		1'000'000				200'000	
Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	3'931'000	-150'000	168'326	0	2'000'000	
Amélioration secteur bâtiment Tunnels (voirie et parcs et promenades) yc toiture Petitpierre et Grisel		3'500'000				400'000	
Automatisation et télégestion, rénovation		440'000	-88'000			110'000	-22'000
Renouvellement des équipements et compteurs		7'600'000				894'000	
Déchetterie (vestiaires, sanitaires, gestion des toxiques)		1'000'000	0			900'000	
Place de la Coudre		300'000	-300'000			300'000	-300'000
Application de nouveaux plans d'alignement (Caselle, Deurres et Arnold- Guyot)		1'000'000	500'000			300'000	
Divers véhicules et machines Voirie	01.09.2014	810'000	0	229'183	0	1'300'000	
Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	01.09.2014	980'000	0	104'240	0		
Divers véhicules et machines STEP	01.09.2014	120'000	0	0	0		
Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.2014	500'000	0	0	0		
Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	500'000	0	0	0		
Camionnette avec nacelle élévatrice	01.09.2014	170'000	0	68'170	0		
Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.2014	130'000	0	0	0		
Camionnette double cabine - basculant	01.09.2014	130'000	0	0	0		
Camion 7.5 t avec pont / grue	01.09.2014	130'000	0	0	0		
Assainissement escalier privé entre Côte 3 et fbg Gare 13	22.10.2014	123'681	-26'000	78'818	0		
Infrastructures - Crédit de construction 2015		300'000	0	84'519	0	300'000	

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Energies, eaux - Crédit de construction 2015		150'000	0	164'315	0	150'000	
Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières	01.06.2015	100'000	-15'000	54'331	0		
Remplacement de la colonne de distribution de carburant au dépôt de la voirie	17.06.2015	95'000	0	90'146	0	120'000	
Transformation du couloir central dans les serres (ouvrants, chauffage, etc.)		200'000				200'000	
Remplacement du radeau des Jeunes-Rives	17.06.2015	18'000	0	17'810	0		
Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	853'000	-19'000	275'366	0	700'000	
Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»	07.09.2015	36'000	0	14'500	0		
Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	23'285'000	0	0	0	500'000	-350'000
Fontaine-André, rénovation réservoir		1'620'000				865'000	-346'000
Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	114'000	0	78'200	0		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Urbanisme		**46'197'500**	**-9'907'560**	**4'406'934**	**-48'275**	**12'333'000**	**-5'110'000**
Saint-Nicolas, musée, loge	30.06.2002	0	0	1'000'000	0		
EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	988'500	0	278'736	0	400'000	
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 6ème étape	01.01.2010	310'000	0	0	-4'212		
Démolition ancien Collège de la Maladière	29.06.2009	700'000	0	0	-2'298		
Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	250'000	0	13'705	0	0	
Poursuite des travaux de mise en conformité du Muséee d'art et d'histoire	02.07.2012	400'000	0	18	0		
Rue de la Collégiale 6,7 et 10. Assainissement des toitures, des façades nord et chauffage	19.04.2010	1'500'000	0	27'155	-6'673		
Amélioration de la sécurité des cours d'école	06.06.2011	363'000	0	229	0		
Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	1'550'000	-703'560	17'697	0	0	
Assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire	02.04.2012	1'200'000	120'000	0	-35'092		
Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.2013	277'000	0	5'130	0		
Remise en état des salles 102-104 de la BPU	18.02.2013	135'000	0	107	0		
Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.2013	1'350'000	-20'000	1'127'752	0	1'400'000	-20'000
Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.2013	325'000	0	88	0		
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	15'200'000	-6'000'000	901'466	0	1'700'000	
Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	3'360'000	1'300'000	696'535	0	1'500'000	
Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept "vision nocturne" - zone piétonne	19.11.2014	40'000	0	40'200	0		
Hôtel communal, façade et ascenseur		500'000				500'000	
Réaménagement espace public Draizes-Bourgogne		1'100'000	-563'000			100'000	-100'000
Cité de l'énergie 7ème étape		500'000				200'000	
Réaménagement des jeunes-Rives (etude projet)		1'500'000				1'000'000	-1'000'000
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie Piaget, Port (étude projet)		1'500'000				1'000'000	-1'000'000
Réaménagement d'espaces publics à Serrières		4'000'000	-1'000'000			1'000'000	-1'000'000
Réaménagement d'espaces publics à Monruz		4'000'000	-2'000'000			1'200'000	-1'200'000

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Création d'un jardin public au Clos-de-Serrières		413'000	-290'000			413'000	-290'000
Etude complémentaire développement Charmettes		300'000				150'000	
Réalisation aménagement rue Crêt-Taconnet, projets d'agglomération 1ère génération		970'000	-290'000			920'000	-500'000
Crédit d'étude structure d'accueil Jaquet-Droz 9		400'000	-100'000			200'000	
Révision du plan directeur et du plan d'aménagement		2'000'000	-50'000			300'000	
Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré	17.12.2014	130'000	0	51'763	0		
Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site	16.02.2015	70'000	0	38'290	0		
Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	414'000	-311'000	7'310	0		
Urbanisme - Crédit de construction 2015		277'000	0	153'200	0	350'000	
Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	115'000	0	46'205	0		
Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	60'000	0	1'348	0		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Sécurité		**16'546'000**	**-2'125'000**	**1'180'039**	**-683'522**	**4'450'000**	**-200'000**
3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	4'825'000	-1'000'000	129'859	-129'859	100'000	-100'000
Camion pionnier lourd	18.10.2010	500'000	-250'000	0	-553'663	0	
Camion échelle EPA 30M	18.10.2014	1'200'000	-600'000	0	0		
Berce pour concept "mousse"	18.10.2010	150'000	-75'000	129'600	0	200'000	-100'000
Désaffection du quartier A	15.03.2010	100'000	0	2'000	0		
Aménagement du quartier G	15.03.2010	600'000	0	14'530	0		
Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	300'000	-150'000	272'160	0		
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	5'800'000	-50'000	75'254	0	3'000'000	
Acquisition de mobilier pour le SECOPO	24.06.2013	200'000	0	156'377	0		
Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont Mail – Portes-Rouges – Cibleries	07.09.2015	271'000	0	101'143	0		
Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles	01.09.2014	340'000	0	152'942	0		
Signalisation		1'550'000				600'000	
Equipement centrale 144/118 au SIS		500'000				500'000	
Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	18.03.2015	60'000	0	38'840	0		
Sécurité - Crédit de construction 2015	01.01.2015	50'000	0	0	0	50'000	
Mise à disposition centrale d'engagements 118 du SISNE au SISMN à l'ECAP et aux missions de secours	19.01.2015	100'000	0	107'334	0		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Education		**13'382'000**	**-239'100**	**808'935**	**0**	**1'132'000**	**0**
Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	11'725'000	-125'000	528'455	0	0	
Agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.2012	475'000	-100'000			0	
Etude et concours d'architecture du Collège des Parcs (salle de gym)		450'000				400'000	
1e/2e primaire Serrières, agrandissement réaménagement classe	02.02.2015	240'000	-14'100	241'179	0	240'000	
Assainissement du "Domino"	03.02.2014	492'000	0	39'301	0	492'000	

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Culture		**14'390'000**	**-4'185'000**	**876'834**	**-107'686**	**2'950'000**	**0**
Réaménagement de bacs à compost - Jardin Botanique	26.11.2014	23'000	0	23'004	0		
Culture - Crédit de construction 2015		50'000	0	24'151	0	50'000	
Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	8'477'000	-4'150'000	76'838	-107'686	100'000	
Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	5'800'000	-35'000	712'702	0	2'800'000	
Achat d'appareils d'humidification / déshumidification de l'air pour les dépôts - rénovation MEN	02.11.2015	40'000	0	40'139	0		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Sports		**3'747'000**	**-205'000**	**2'321'883**	**-62'234**	**1'920'000**	**-225'000**
Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines	02.07.2012	1'100'000	-160'000	96'753	0		
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	1'770'000	0	1'517'820	0	1'270'000	-180'000
Sports - Crédit de construction 2014		200'000	0	21'902	-5'120		
Sports - Crédit de construction 2015		200'000	0	196'270	0	200'000	
Remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière	30.03.2015	450'000	-45'000	458'744	-57'114	450'000	-45'000
Assainissement des installations sanitaires situées dans le stand de tir des Plaines-Roches	12.08.2015	27'000	0	30'394	0		

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Mobilité		**9'454'000**	**-2'036'000**	**53'818**	**0**	**1'300'000**	**-1'000'000**
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	1'054'000	-236'000	53'818	0	0	
Projets d'agglomération 2ème génération		6'000'000	-1'800'000			500'000	-500'000
Crédit d'étude mesures Ecluse-Gare-Fahys et passerelle, projets d'agglomération 2ème génération		1'500'000				500'000	-500'000
Mesures en faveur d'une mobilité durable		500'000				100'000	
Agenda 21.2		400'000				200'000	

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Tourisme		**6'500'000**	**-1'200'000**	**0**	**0**	**2'500'000**	**0**
Réaménagement du Temple du Bas, Espace de congrès		6'500'000	-1'200'000			2'500'000	

Récapitulation des placements par section (patrimoine financier)	COMPTES 2015		BUDGET 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Urbanisme	413'547	-185'820	500'000	-
Environnement	905'262	-	3'705'000	-3'361'000
Total	1'318'809	-185'820	4'205'000	-3'361'000
Placements nets	1'132'989		844'000	

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Urbanisme				**413'547**	**-185'820**	**500'000**	**0**
Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68	07.05.2012	7'800'000	-200'000	305'265	-185'820		
Urbanisme - Crédit de construction 2014		195'000		1'500			
Etude préliminaire quartier Gouttes-d'Or - Monruz sud	14.05.2014	129'600	-50'000	32'400			
Concours de projet concernant site des anciennes serres à Vieux-Châtel	02.06.2014	127'400		49'164			
Brasserie du Théâtre (toîture)		500'000				500'000	
Urbanisme - Crédit de construction 2015		73'000		25'218			

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2015 Dépenses 2015	COMPTES 2015 Recettes 2015	BUDGET 2015 Dépenses 2015	BUDGET 2015 Recettes 2015
Environnement				**905'262**	**0**	**3'705'000**	**-3'361'000**
Réfections lourdes		800'000				625'000	-625'000
Reconstruction de la Rotte 1	03.06.2013	1'105'300	-1'105'300			1'405'000	-736'000
Reconstruction de la ferme de la Rotte 1, divers et imprévus	03.06.2013	150'000		63'440			
Environnement - Crédit de construction 2014		175'000		327			
Droit de superficie sur une parcelle de terrain concédée par la Fondation Russ	09.03.2015	750'000	-525'000	750'000		750'000	-500'000
Environnement - Crédit de construction 2015		175'000		87'472		175'000	
Acquisition et vente d'immeubles		2'000'000	-6'000'000			750'000	-1'500'000
Réfection lourde de l'ancienne maison du Vigneron, sise Champréveyres 7 à Hauterive	30.11.2015	120'000		4'023			

07 INFRASTRUCTURES

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Step renouvellement équipement et automation	03.06.2013	Investissement partiellement reporté suite au recours relatif à l'attribution du marché public pour le couplage chaleur – force. Le Tribunal fédéral a donné raison à la Ville en date du 13 janvier 2016
Aménagement surface et équipement dans le cadre de la réalisation des tunnels de Serrières	23.06.2014	Retard sur les travaux en raison de la nouvelle procédure OFT concernant le tracé et les conditions du Littorail
Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	Travaux scindés sur 2 hivers conformément au rapport relatif à la demande de crédit
Rénovation de la station de traitement d'eau potable de la station de Champ-Bougin	07.09.2015	Dépense reportée en fonction de la demande tardive du crédit en 2015
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	Le crédit de 2'810'000 francs présente 2'774'146 francs de dépenses au 31.12.2015 (- 35'854 francs). Les recettes budgétisées de 769'000 francs présentent un montant de 848'048 francs (+ 79'048 francs). Le crédit pourra être bouclé à fin 2016

08 URBANISME

PATRIMOINE FINANCIER

Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68	07.05.2012	Les travaux se sont terminés comme prévu en automne 2015. Reste des factures en attente, le montant du crédit a été respecté. Le Service des bâtiments et du logement s'est occupé de la direction des travaux En raison du décalage des travaux, les subventions ont été demandées en 2015. Celles-ci sont inférieures de CHF 15'000.- aux subventions estimées, en raison de la modification du programme bâtiment entre 2012 (date du vote du crédit) et 2015 (date de la demande des subventions)
Brasserie du Théâtre (toiture)		D'entente avec les gérants du restaurant, les travaux sont planifiés pour l'été 2017

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	Sur un crédit de 1'550'000 francs, un solde de 170'576 francs est disponible. Les dernières dépenses seront comptabilisées en 2016. Les recettes totales de 805'635 francs sont supérieures de 405'635 francs à ce qui était escompté dans le rapport de demande de crédit. Le décompte final pour les demandes de subvention (projet d'agglomération) sera déposé à la Confédération en 2016
Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	Les travaux sont terminés et les dépenses 2015 correspondent au solde des factures payées en cours d'année. Les dépenses au 31.12.2015 sont de 195'722 francs pour un crédit de 250'000 francs (- 54'278 francs)
Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01 2013	Bien que le gros du chantier soit achevé depuis 2013, un reliquat de travaux a encore été effectué cette année. Les dépenses au 31.12.2015 sont de 269'904 francs pour un crédit de 277'000 francs (- 7'096 francs)
Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept « vision nocturne » - zone piétonne	19.11.2014	L'étude est terminée. Le crédit pourra être bouclé en 2016
Réaménagement espace public Draizes-Bourgogne	11.11.2013	En attente du projet immobilier privé

Réaménagement d'espaces publics à Monruz	09.11.2015	L'étape 1 des travaux sera effectuée au premier semestre 2016
Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	Les travaux commencés au printemps 2015 sont en cours
Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	Etude nécessaire à la préparation de la demande de crédit concernant ce jardin public
Honoraires et frais mandat d'études d'aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	Etude nécessaire à la préparation de la demande de crédit concernant cet aménagement
EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal - 1ère étape	12.03.2012	Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape sont terminées. La phase d'analyse des données a débuté en fin d'année. Le Service des bâtiments et du logement coordonne et pilote les différentes phases du projet
Restauration et mise en valeur de la Collégiale - étape 2	31.03.2014	Les travaux ont débuté et poursuivent leur cours selon le calendrier voté. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage
Restauration-rénovation et assainissements partiels de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	Les travaux sont en cours et continueront sur l'année 2016. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux
Rénovation de locaux pour SECOPO	24.06.2013	La phase I s'est achevée en septembre 2015, ce qui a permis d'ouvrir dans un premier temps le nouveau front office du Contrôle des habitants et de l'État civil, ainsi que les nouveaux bureaux de ces derniers. Pour les locaux du Contrôle des habitants, les travaux se terminent d'ici juin 2016. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux

09 ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE FINANCIER

Réfections lourdes	2014-2017	Aucune dépense en 2014 et 2015, aucun crédit sollicité.
Reconstruction de la Rotte 1	03.06.2013	Modification du projet de reconstruction de la Rotte suite aux soumissions pour la reconstruction à l'identique, devis à CHF 2'050'00. Suppression du logement. Décision ECAP du 03.09.2015 de diminuer l'indemnité suite à ladite suppression, Diminution de l'indemnité de CHF 1'105'300 à CHF 977'600. Acompte reçu de l'ECAP de CHF 369'700 en 2012
Reconstruction de la Rotte 1, divers et imprévus	03.06.2013	Frais et dépenses pour la finalisation de l'étude de reconstruction et honoraires supplémentaires pour la modification du projet de reconstruction de la Rotte sans logement
Droit de superficie en faveur de VDN sur terrain Fondation Russ à Serrières	09.03.2015	Acquisition par VDN du DDP pour l'aménagement d'un jardin public à Serrières d'une durée de 31 ans avec versement d'une rente unique de CHF 750'000, dont CHF 525'000 à prélever au fonds « Mesures d'agglomération et valorisation urbaine (70% de l'investissement) »
Acquisition et vente d'immeubles		Recettes de CHF 910'000 de la vente des PPE au Parking du Seyon SA versées au fonds pour la construction de logement d'utilité publique, après déduction de la valeur au bilan Retrait et annulation de la vente de Cité-Joie, recette estimée CHF 2'400'000

Ville de Neuchâtel

10 SECURITE

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	Le projet est en cours de développement ; le dépôt du permis de construire est prévu durant le premier semestre 2016. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage
Camion pionnier lourd	18.10.2010	Ce véhicule est passé à la charge du fond des missions de secours auprès de l'ECAP. Cet établissement nous a donc amorti le solde du crédit
Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	Achat planifié en 2013 et reporté en 2015 dans le cadre des réformes de l'organisation cantonale de la défense incendie
Equipement centrale 144/118 au SIS		Projet abandonné suite à la décision du Conseil d'Etat de mettre en place une nouvelle centrale d'alarme et d'engagement feu 118 auprès de la CET de la Police neuchâteloise

11 EDUCATION

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

École du Crêt-du-Chêne, rénovation complète		Les travaux se sont achevés selon le calendrier et l'école est en fonction dans sa totalité depuis la rentrée scolaire d'août 2014. Les décomptes finaux sont en discussion avec l'entreprise générale. Le Service des bâtiments et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage pour le Service de l'éducation
Assainissement du « Domino »	03.02.2014	Les travaux s'effectueront sur l'année 2016 pour une mise à disposition des locaux à la rentrée scolaire 2016-2017. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage
1e/2e Harmos Serrières, agrandissement et réaménagement classe	02.02.2015	Le projet a été réalisé en respectant les délais calendaires et les contraintes budgétaires. La salle de classe est en fonction depuis la rentrée d'août 2015. Le Service des bâtiments et du logement a assuré la direction architecturale et la direction des travaux

12 CULTURE

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Restauration et mise en valeur de la Collégiale - étape 1	30.06.2008	Les travaux de l'étape 1 sont globalement terminés, cependant des travaux de finitions ont dû être mis en attente afin d'être réalisés en coordination avec l'étape 2. Le dossier est piloté par la Direction de l'urbanisme
Crédit pour la première étape de la rénovation du MEN	07.05.2012	Les interventions sur la Villa de Pury ont commencé et le projet de la Black box est finalisé. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage, en étroite collaboration avec la direction du musée

13 SPORTS

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Crédit de construction 2015	17.06.2015	Mise en conformité des installations électriques aux piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 48'000 francs). L'objet 40028 peut être bouclé
	17.06.2015	Remplacement de la paroi en plots de verre entre le bureau du secrétariat et la halle couverte des piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 16'000 francs). L'objet 40029 peut être bouclé
	17.06.2015	Mise en conformité et extension du système de détection incendie aux piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 90'000 francs). L'objet 40030 peut être bouclé
	19.08.2015	Réfection complète du sol de la terrasse extérieure du Fitness (montant du crédit : 46'000 francs). L'objet 40035 peut être bouclé

Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	Les travaux ont débuté en septembre 2014 et se sont terminés en juillet 2015. La livraison d'une machine d'entretien est en attente avant de pouvoir boucler de crédit. La recette provenant de la commission Loro-Sport sera perçue en début d'année 2016
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	Le crédit sollicité avait été amendé pour un montant de 300'000 francs lors de la séance du Conseil général du 2 novembre, ce qui nous a contraints à abandonner l'avant-projet issu du concours d'architecture que nous avions lancé et de redéfinir un nouveau projet à l'interne. Celui-ci débutera vraisemblablement, avec l'appui du Service des bâtiments et du logement, dans le courant du printemps 2016
Remplacement du monobloc de ventilation et pose de capteurs photovoltaïques aux piscines du Nid-du-Crô	02.07.2012	L'installation du nouveau monobloc de ventilation de la halle couverte a été réalisée en 2014 durant la fermeture estivale des bassins intérieurs. L'investissement prévu pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture plane du Nid-du-Crô a fait l'objet d'une réévaluation avec l'appui du délégué à l'énergie en raison de l'optimisation effrénée de la technologie en la matière. Ainsi, en lieu et place d'une dépense importante à charge de la Ville sur des équipements soumis à une obsolescence rapide, nous avons pris l'option de mettre la toiture gratuitement à disposition de la société Viteos, spécialisée dans le domaine. Entre la pré-étude réalisée en 2011 (564 m2) et la pose des panneaux par Viteos en automne 2015 (734 m2), nous avons ainsi pu tripler la puissance de rendement de l'installation (147'000 au lieu de 46'500 kWh/an). La Ville évite dans le même temps une dépense de l'ordre de 380'000 francs tout en atteignant son objectif politique de soutien au développement de la production d'électricité solaire. Les panneaux ont été posés en octobre 2015. Le crédit peut être bouclé
Remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière	30.03.2015	Les travaux ont été réalisés en juin 2015 lors de la trêve estivale des compétitions footballistiques. Le crédit peut être bouclé
Assainissement des installations sanitaires situées dans le stand de tir des Plaines-Roches	12.08.2015	En réponse à l'interpellation du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consorts déposée le 5 novembre 2013, les sanitaires du stand de tir ont été entièrement rénovés. Le crédit peut être bouclé

14 MOBILITE

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	Les dépenses au 31.12.2015 sont de 958'865 francs pour un crédit de 1'054'000 francs (- 95'135 francs). Les recettes sont de 106'831 francs (-129'169 francs). Le décompte final pour les demandes de subvention (projet d'agglomération) sera déposé à la Confédération en 2016

Classification fonctionnelle

Ville de Neuchâtel

	Classification fonctionnelle	Comptes 2015	Budget 2015	Ecarts		
0	**Administration Générale**	**12'808'744.09**	**2'504'100.00**	**10'304'644.09**	**0.00**	**0.00**
01	Législatif et exécutif	4'026'941.50	3'259'100.00	767'841.50	0.00	0.00
02	Services généraux	8'781'802.59	-755'000.00	9'536'802.59	0.00	0.00
1	**Ordre et sécurité publique**	**11'406'089.51**	**19'307'400.00**	**-7'901'310.49**	**0.00**	**0.00**
11	Sécurité publique	2'627'420.04	4'178'500.00	-1'551'079.96	0.00	0.00
14	Questions juridiques	2'404'949.13	2'483'400.00	-78'450.87	0.00	0.00
15	Service du feu	5'838'662.49	11'767'600.00	-5'928'937.51	0.00	0.00
16	Défense	535'057.85	877'900.00	-342'842.15	0.00	0.00
2	**Formation**	**31'648'956.39**	**37'309'000.00**	**-5'660'043.61**	**0.00**	**0.00**
21	Scolarité obligatoire	31'161'978.34	36'964'500.00	-5'802'521.66	0.00	0.00
22	Ecoles spéciales	290'249.20	344'500.00	-54'250.80	0.00	0.00
29	Formation, autres	196'728.85	0.00	196'728.85	0.00	0.00
3	**Culture, Sports, Loisirs et Eglises**	**32'658'144.02**	**33'300'900.00**	**-642'755.98**	**0.00**	**0.00**
31	Héritage culturel	7'751'485.99	8'021'500.00	-270'014.01	0.00	0.00
32	Culture, autres	9'476'386.23	9'055'100.00	421'286.23	0.00	0.00
33	Médias	83'500.00	0.00	83'500.00	0.00	0.00
34	Sports et loisirs	14'822'271.16	15'624'200.00	-801'928.84	0.00	0.00
35	Eglises et affaires religieuses	524'500.64	600'100.00	-75'599.36	0.00	0.00
4	**Santé**	**1'268'321.33**	**-4'797'400.00**	**6'065'721.33**	**0.00**	**0.00**
42	Soins ambulatoires	870'515.42	-5'487'200.00	6'357'715.42	0.00	0.00
43	Prévention de la santé	397'805.91	425'000.00	-27'194.09	0.00	0.00
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	0.00	264'800.00	-264'800.00	0.00	0.00
5	**Sécurité sociale**	**25'154'070.49**	**23'871'200.00**	**1'282'870.49**	**0.00**	**0.00**
53	Vieillesse et survivants	1'040'333.58	1'096'700.00	-56'366.42	0.00	0.00
54	Famille et jeunesse	4'998'257.34	2'182'300.00	2'815'957.34	0.00	0.00
55	Chômage	1'182'649.36	1'311'500.00	-128'850.64	0.00	0.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile	17'832'120.26	19'280'700.00	-1'448'579.74	0.00	0.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	100'709.95	0.00	100'709.95	0.00	0.00
6	**Transports**	**23'974'650.90**	**26'130'500.00**	**-2'155'849.10**	**0.00**	**0.00**
61	Circulation routière	14'993'786.26	16'703'800.00	-1'710'013.74	0.00	0.00
62	Transports publics	8'314'489.91	0.00	8'314'489.91	0.00	0.00
63	Transports, autres	666'374.73	9'426'700.00	-8'760'325.27	0.00	0.00
7	**Protection de l'environnement et aménagement du territoire**	**3'288'565.98**	**3'374'700.00**	**-86'134.02**	**0.00**	**0.00**
71	Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
72	Traitement des eaux usées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Gestion des déchets	1'038'658.66	1'215'900.00	-177'241.34	0.00	0.00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	185'223.13	0.00	185'223.13	0.00	0.00
77	Protection de l'environnement, autres	331'539.42	477'400.00	-145'860.58	0.00	0.00
79	Aménagement du territoire	1'733'144.77	1'681'400.00	51'744.77	0.00	0.00
8	**Economie publique**	**-656'586.42**	**-563'300.00**	**-93'286.42**	**0.00**	**0.00**
81	Agriculture	-70'366.97	0.00	-70'366.97	0.00	0.00
82	Sylviculture	879'054.36	810'100.00	68'954.36	0.00	0.00
84	Tourisme	958'498.44	979'900.00	-21'401.56	0.00	0.00
85	Industrie, artisanat et commerce	538'822.40	646'400.00	-107'577.60	0.00	0.00
87	Combustibles et énergie	-2'962'594.65	-2'999'700.00	37'105.35	0.00	0.00
9	**Finances et impôts**	**-143'001'207.88**	**-140'535'900.00**	**-2'465'307.88**	**0.00**	**0.00**
91	Impôts	-148'946'297.12	-140'512'000.00	-8'434'297.12	0.00	0.00
93	Péréquation financière et compensation des charges	11'192'688.00	0.00	11'192'688.00	0.00	0.00
96	Administration de la fortune et de la dette	-5'247'598.76	-23'900.00	-5'223'698.76	0.00	0.00
	Excédent des charges/revenus (-)	**-1'450'251.59**	**-98'800.00**	**-1'351'451.59**	**0.00**	**0.00**

Bilan

Ville de Neuchâtel

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
1	ACTIF	492'659'843.44	1'299'184'411.31	1'319'082'298.59	472'761'956.16
10	PATRIMOINE FINANCIER	259'977'384.28	1'282'892'856.53	1'301'672'036.44	241'198'204.37
100	Disponibilités et placements à court terme	3'831'947.79	638'444'083.93	634'936'478.82	7'339'552.90
1000	Liquidités	56'752.70	631'634.15	619'746.65	68'640.20
10000	Liquidités	13'362.00	56'894.00	61'000.00	9'256.00
10001	Caisses secondaires	30'200.00	535'607.15	521'144.75	44'662.40
10002	Avances de caisse	13'190.70	39'133.00	37'601.90	14'721.80
1001	Postfinance	1'508'504.36	194'451'005.54	192'623'340.39	3'336'169.51
10010	Comptes commerciaux Postfinance	1'508'504.36	194'451'005.54	192'623'340.39	3'336'169.51
1002	Banque	2'266'690.73	443'352'409.39	441'684'356.93	3'934'743.19
10020	Banque	2'264'376.38	443'352'259.25	441'683'584.13	3'933'051.50
10028	Comptes bancaires à l'étranger	2'314.35	150.14	772.80	1'691.69
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	9'034.85	9'034.85	0.00
10040	Cartes de débit et de crédit	0.00	9'034.85	9'034.85	0.00
101	Créances	39'851'377.60	618'705'523.02	623'580'020.66	34'976'879.96
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers	12'507'897.21	72'756'194.07	72'799'936.24	12'464'155.04
10100	Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers	11'898'371.97	70'943'737.85	71'290'411.00	11'551'698.82
10101	Créances résultant de l'impôt anticipé	609'525.24	1'812'456.22	1'509'525.24	912'456.22
1011	Comptes courants avec des tiers	25'990'834.20	196'710'404.87	218'688'195.21	4'013'043.86
10110	Comptes courants avec des tiers	25'893'098.73	195'509'967.16	217'427'008.60	3'976'057.29
10111	Comptes courants avec les assurances sociales	97'735.47	1'200'437.71	1'261'186.61	36'986.57
1012	Créances fiscales	-600'000.00	155'061'517.75	138'032'772.59	16'428'745.16
10120	Ducroire impôts	-600'000.00	0.00	300'000.00	-900'000.00
10121	Débiteurs impôts personnes physiques	0.00	95'788'831.67	77'889'064.53	17'899'767.14
10122	Débiteurs impôts personnes morales	0.00	49'978'860.06	50'979'719.73	-1'000'859.67
10123	Débiteurs impôts des contribuables taxés à la source	0.00	8'871'174.61	8'485'909.20	385'265.41
10124	Contentieux des personnes morales (PMGEN)	0.00	402'510.91	378'079.13	24'431.78
10125	Débiteurs impôts fonciers	0.00	20'140.50	0.00	20'140.50
1013	Acomptes à des tiers	0.00	93'775.00	92'975.00	800.00
10131	Acomptes à des tiers	0.00	93'775.00	92'975.00	800.00
1015	Comptes courants internes	1'697'279.59	193'405'625.77	193'275'359.19	1'827'546.17
10150	Comptes courants internes	1'700'902.14	146'365'414.16	146'236'091.68	1'830'224.62
10153	Comptes de compensation, salaires	-3'622.55	1'505'555.65	1'504'611.55	-2'678.45
10154	Comptes de compensation, opérations de paiements	0.00	45'534'655.96	45'534'655.96	0.00
1016	Avances pour frais administratifs provisoires	0.00	117'960.00	112'486.15	5'473.85
10160	Avances pour frais administratifs provisoires	0.00	117'960.00	112'486.15	5'473.85
1017	Comptes d'attentes	163'662.30	0.00	0.00	163'662.30

Ville de Neuchâtel

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
10170	**Comptes d'attentes**	**163'662.30**	0.00	0.00	**163'662.30**
1019	**Autres créances**	**91'704.30**	560'045.56	578'296.28	**73'453.58**
10190	**Autres créances**	**41'450.00**	4'747.90	41'450.00	**4'747.90**
10192	**Impôt préalable de la TVA**	**50'254.30**	555'297.66	536'846.28	**68'705.68**
102	**Placements financiers à court terme**	**29'000.00**	9'220.60	28'820.50	**9'400.10**
1020	**Prêts à court terme**	**29'000.00**	9'220.60	28'820.50	**9'400.10**
10200	**Prêts à court terme**	**29'000.00**	9'220.60	28'820.50	**9'400.10**
104	**Actifs de régularisation**	**31'256'857.80**	20'929'083.33	31'387'151.80	**20'798'789.33**
1040	**Charges de personnel**	**1'030.45**	0.00	1'030.45	**0.00**
10400	**Charges de personnel**	**1'030.45**	0.00	1'030.45	**0.00**
1041	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**60'890.65**	89'281.39	60'890.65	**89'281.39**
10410	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**60'890.65**	89'281.39	60'890.65	**89'281.39**
1042	**Impôts**	**19'955'890.37**	6'215'442.14	19'955'890.37	**6'215'442.14**
10420	**Impôts**	**19'955'890.37**	6'215'442.14	19'955'890.37	**6'215'442.14**
1043	**Transferts du compte de résultats**	**7'662'203.60**	367'945.00	8'030'148.60	**0.00**
10430	**Transferts du compte de résultats**	**7'662'203.60**	367'945.00	8'030'148.60	**0.00**
1044	**Charges financières/revenus financiers**	**756'588.73**	0.00	756'588.73	**0.00**
10440	**Charges financières/revenus financiers**	**756'588.73**	0.00	756'588.73	**0.00**
1045	**Autres revenus d'exploitation**	**2'582'603.00**	14'256'414.80	2'582'603.00	**14'256'414.80**
10450	**Autres revenus d'exploitation**	**2'582'603.00**	14'256'414.80	2'582'603.00	**14'256'414.80**
1046	**Actifs de régularisation, compte des investissements**	**237'651.00**	0.00	0.00	**237'651.00**
10460	**Actifs de régularisation, compte des investissements**	**237'651.00**	0.00	0.00	**237'651.00**
106	**Stocks, fournitures et travaux en cours**	**985'954.42**	1'058'311.96	586'056.79	**1'458'209.59**
1060	**Articles de commerce**	**36'000.00**	3'767.00	0.00	**39'767.00**
10600	**Compte général**	**36'000.00**	3'767.00	0.00	**39'767.00**
1061	**Matières premières et auxiliaires**	**126'627.52**	754'166.86	552'616.79	**328'177.59**
10610	**Matières premières et auxiliaires**	**126'627.52**	754'166.86	552'616.79	**328'177.59**
1062	**Produits semi-finis et finis**	**823'326.90**	300'378.10	33'440.00	**1'090'265.00**
10620	**Produits semi-finis et finis**	**823'326.90**	300'378.10	33'440.00	**1'090'265.00**
107	**Placements financiers**	**83'591'515.00**	293'850.00	10'000'000.00	**73'885'365.00**
1070	**Actions et parts sociales**	**50'811'015.00**	293'850.00	0.00	**51'104'865.00**
10700	**Actions et parts sociales**	**50'811'009.00**	0.00	0.00	**50'811'009.00**
10702	**Parts sociales**	**6.00**	293'850.00	0.00	**293'856.00**
1071	**Placements à intérêts**	**32'780'500.00**	0.00	10'000'000.00	**22'780'500.00**
10710	**Placements à intérêts**	**32'780'500.00**	0.00	10'000'000.00	**22'780'500.00**
108	**Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)**	**100'430'731.67**	3'452'783.69	1'153'507.87	**102'730'007.49**

Ville de Neuchâtel

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
1080	**Terrains PF**	**6'657'213.68**	3'076'965.48	11'048.00	**9'723'131.16**
10800	**Terrains PF**	**6'657'213.68**	3'076'965.48	11'048.00	**9'723'131.16**
1084	**Bâtiments PF**	**93'737'567.59**	375'818.21	1'142'459.87	**92'970'925.93**
10840	**Bâtiments PF**	**93'737'567.59**	375'818.21	1'142'459.87	**92'970'925.93**
1088	**Avances PF**	**35'950.40**	0.00	0.00	**35'950.40**
10880	**Avances PF**	**35'950.40**	0.00	0.00	**35'950.40**
14	**PATRIMOINE ADMINISTRATIF**	**232'682'459.16**	16'291'554.78	17'410'262.15	**231'563'751.79**
140	**Immobilisations corporelles du PA**	**224'798'580.16**	16'162'054.78	17'124'754.15	**223'835'880.79**
1400	**Terrains PA non bâtis**	**8'661'815.93**	72'712.67	2'747'535.93	**5'986'992.67**
14000	**Compte général**	**8'661'815.93**	72'712.67	2'747'535.93	**5'986'992.67**
1401	**Routes / voies de communication**	**46'554'776.86**	3'412'320.76	3'539'652.70	**46'427'444.92**
14010	**Compte général**	**46'554'776.86**	3'412'320.76	3'539'652.70	**46'427'444.92**
1403	**Autres ouvrages de génie civil**	**52'459'952.42**	2'666'201.43	3'461'821.22	**51'664'332.63**
14031	**Approvisionnement en eau**	**30'735'457.02**	1'913'629.68	2'394'399.97	**30'254'686.73**
14032	**Traitements des eaux usées**	**21'724'495.40**	752'571.75	1'067'421.25	**21'409'645.90**
1404	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**104'539'921.74**	9'141'531.69	6'041'433.40	**107'640'020.03**
14040	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**104'539'921.74**	9'141'531.69	6'041'433.40	**107'640'020.03**
1405	**Forêts**	**4'209'681.00**	0.00	0.00	**4'209'681.00**
14050	**Forêts**	**4'209'681.00**	0.00	0.00	**4'209'681.00**
1406	**Biens mobiliers PA**	**5'641'385.38**	829'088.23	1'082'787.65	**5'387'685.96**
14060	**Compte général**	**5'641'385.38**	829'088.23	1'082'787.65	**5'387'685.96**
1409	**Autres immobilisations corporelles**	**2'731'046.83**	40'200.00	251'523.25	**2'519'723.58**
14090	**Compte général**	**2'731'046.83**	40'200.00	251'523.25	**2'519'723.58**
144	**Prêts**	**1'929'900.00**	3'500.00	44'882.00	**1'888'518.00**
1444	**Prêts aux entreprises publiques**	**432'500.00**	0.00	15'000.00	**417'500.00**
14440	**Compte général**	**432'500.00**	0.00	15'000.00	**417'500.00**
1445	**Prêts aux entreprises privées**	**1'497'400.00**	3'500.00	29'882.00	**1'471'018.00**
14450	**Compte général**	**1'497'400.00**	3'500.00	29'882.00	**1'471'018.00**
145	**Participations, capital social**	**5'109'760.00**	126'000.00	187'827.00	**5'047'933.00**
1452	**Participations aux communes et aux syndicats de communes**	**3'159'999.00**	0.00	110'000.00	**3'049'999.00**
14520	**Compte général**	**3'159'999.00**	0.00	110'000.00	**3'049'999.00**
1454	**Participations aux entreprises publiques**	**1'382'058.00**	0.00	28'127.00	**1'353'931.00**
14540	**Compte général**	**1'382'058.00**	0.00	28'127.00	**1'353'931.00**
1455	**Participations aux entreprises privées**	**567'700.00**	126'000.00	49'700.00	**644'000.00**
14550	**Compte général**	**567'700.00**	126'000.00	49'700.00	**644'000.00**

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
1456	**Participations aux organisations privées à but non lucratif**	**3.00**	0.00	0.00	**3.00**
14560	**Compte général**	**3.00**	0.00	0.00	**3.00**
146	**Subventions d'investissement**	**844'219.00**	0.00	52'799.00	**791'420.00**
1465	**Subventions d'investissements aux entreprises privées**	**610'179.00**	0.00	27'125.00	**583'054.00**
14650	**Compte général**	**610'179.00**	0.00	27'125.00	**583'054.00**
1466	**Subventions d'investissements aux organisations privées à but non lucratif**	**234'040.00**	0.00	25'674.00	**208'366.00**
14660	**Compte général**	**234'040.00**	0.00	25'674.00	**208'366.00**

Ville de Neuchâtel

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
2	PASSIF	-492'659'843.44	529'007'214.54	509'109'327.26	-472'761'956.16
20	CAPITAUX DE TIERS	-386'253'466.10	520'162'482.20	501'187'358.96	-367'278'342.86
200	Engagements courants	-7'066'272.49	304'674'933.66	309'913'968.80	-12'305'307.63
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-5'329'786.19	158'657'080.70	163'574'298.27	-10'247'003.76
20000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	-5'329'786.19	158'657'080.70	163'574'298.27	-10'247'003.76
2001	Comptes courants avec des tiers	-799'806.32	30'160'624.42	30'721'946.76	-1'361'128.66
20010	Comptes courants avec des tiers, compte général	-664'306.20	2'378'991.47	2'409'430.77	-694'745.50
20011	Comptes courants avec les assurances sociales	-135'500.12	27'781'632.95	28'312'515.99	-666'383.16
2002	Impôts	-493'460.89	233'409.79	104'875.02	-364'926.12
20022	Dettes fiscales de la TVA	-493'460.89	233'409.79	104'875.02	-364'926.12
2005	Comptes courants internes	29'893.35	115'389'876.01	115'481'098.90	-61'329.54
20052	Compte de compensation, autres impôts	0.00	111'106.68	111'120.82	-14.14
20053	Compte de compensation, salaires	1'797.10	67'235'584.88	67'225'794.08	11'587.90
20055	Compte de compensation, salaires	28'096.25	48'043'184.45	48'144'184.00	-72'903.30
2006	Dépôts et cautions	-473'112.44	233'942.74	31'749.85	-270'919.55
20060	Dépôts et cautions	-336'164.79	134'495.09	31'749.85	-233'419.55
20062	Dépôts pour l'entretien des tombes	-99'447.65	99'447.65	0.00	0.00
20063	Garanties de construction	-37'500.00	0.00	0.00	-37'500.00
201	Engagements financiers à court terme	-25'000'000.00	115'000'000.00	146'000'000.00	-56'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-25'000'000.00	115'000'000.00	116'000'000.00	-26'000'000.00
20102	Engagements à court terme envers des banques	-25'000'000.00	105'000'000.00	96'000'000.00	-16'000'000.00
20103	Engagements à court terme envers d'autres établissements de crédit	0.00	10'000'000.00	20'000'000.00	-10'000'000.00
2014	Part à court terme d'engagements à long terme	0.00	0.00	30'000'000.00	-30'000'000.00
20140	Part à court terme d'engagements à long terme	0.00	0.00	30'000'000.00	-30'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-20'374'506.84	16'334'806.84	7'469'839.97	-11'509'539.97
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-767'268.48	767'268.48	6'207'436.92	-6'207'436.92
20410	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-767'268.48	767'268.48	6'207'436.92	-6'207'436.92
2043	Transferts du compte de résultats	-14'039'471.71	14'039'471.71	0.00	0.00
20430	Transferts du compte de résultats	-14'039'471.71	14'039'471.71	0.00	0.00
2044	Charges financières/revenus financiers	-4'513'800.60	474'100.60	142'202.80	-4'181'902.80
20440	Charges financières/revenus financiers	-4'513'800.60	474'100.60	142'202.80	-4'181'902.80
2045	Autres revenus d'exploitation	-1'053'966.05	1'053'966.05	1'120'200.25	-1'120'200.25
20450	Autres revenus d'exploitation	-1'053'966.05	1'053'966.05	1'120'200.25	-1'120'200.25
205	Provisions à court terme	-20'908'839.30	19'108'246.50	7'685'001.85	-9'485'594.65

Ville de Neuchâtel

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
2050	**Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel**	**-1'300'000.00**	64'047.40	64'047.40	**-1'300'000.00**
20500	**Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel**	**-1'300'000.00**	64'047.40	64'047.40	**-1'300'000.00**
2051	**Provisions à court terme pour autres droits du personnel**	**0.00**	6'084'840.35	6'085'954.45	**-1'114.10**
20510	**Provisions à court terme pour autres droits du personnel**	**0.00**	6'084'840.35	6'085'954.45	**-1'114.10**
2056	**Provisions à court terme pour engagements de prévoyance**	**-2'350'000.00**	2'350'000.00	0.00	**0.00**
20560	**Provisions à court terme pour engagements de prévoyance**	**-2'350'000.00**	2'350'000.00	0.00	**0.00**
2059	**Autres provisions à court terme**	**-17'258'839.30**	10'609'358.75	1'535'000.00	**-8'184'480.55**
20590	**Autres provisions à court terme**	**-17'258'839.30**	10'609'358.75	1'535'000.00	**-8'184'480.55**
206	**Engagements financiers à long terme**	**-305'000'000.00**	65'000'000.00	30'000'000.00	**-270'000'000.00**
2063	**Emprunts**	**-305'000'000.00**	65'000'000.00	30'000'000.00	**-270'000'000.00**
20630	**Emprunts**	**-305'000'000.00**	65'000'000.00	30'000'000.00	**-270'000'000.00**
208	**Provisions à long terme**	**-4'220'504.77**	0.00	0.00	**-4'220'504.77**
2086	**Provisions pour engagements de prévoyance**	**-4'220'504.77**	0.00	0.00	**-4'220'504.77**
20860	**Provisions pour engagements de prévoyance**	**-4'220'504.77**	0.00	0.00	**-4'220'504.77**
209	**Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers**	**-3'683'342.70**	44'495.20	118'548.34	**-3'757'395.84**
2091	**Engagements envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers**	**-3'683'342.70**	44'495.20	118'548.34	**-3'757'395.84**
20910	**Engagements envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers**	**-3'683'342.70**	44'495.20	118'548.34	**-3'757'395.84**
29	**CAPITAUX PROPRES**	**-106'406'377.34**	8'844'732.34	7'921'968.30	**-105'483'613.30**
290	**Financements spéciaux, engagements (-) et avances (+)**	**-1'091'852.08**	734'314.96	1'651'340.57	**-2'008'877.69**
2900	**Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres**	**-1'091'852.08**	734'314.96	1'651'340.57	**-2'008'877.69**
29001	**Financement spécial, Station de pompage**	**-2'791'583.47**	171'851.00	643'801.82	**-3'263'534.29**
29002	**Financement spécial, traitement des eaux usées**	**42'604.93**	172'463.96	0.00	**215'068.89**
29003	**Financement spécial, élimination des déchets ménages**	**1'268'831.65**	390'000.00	650'000.00	**1'008'831.65**
29005	**Financement spécial, élimination des déchets entreprises**	**711'812.87**	0.00	267'804.03	**444'008.84**
29007	**Financement spécial, ports**	**-323'518.06**	0.00	89'734.72	**-413'252.78**
291	**Fonds**	**-19'860'712.65**	6'935'417.38	3'020'376.14	**-15'945'671.41**
2910	**Fonds enregistrés comme capitaux propres**	**-19'860'712.65**	6'935'417.38	3'020'376.14	**-15'945'671.41**
29100	**Fonds taxes compensatoires pour places de stationnement**	**-2'564'462.10**	537'760.05	385'399.95	**-2'412'102.00**
29101	**Fonds forestier**	**-1'555'154.91**	200'000.00	75'316.00	**-1'430'470.91**
29102	**Fonds d'auto-assurance**	**-1'742'865.83**	0.00	160'058.80	**-1'902'924.63**
29104	**Fonds culturels**	**-700'687.23**	700'687.23	0.00	**0.00**
29105	**Fonds bâtiments**	**-10'938'038.45**	4'425'000.00	614'000.00	**-7'127'038.45**
29106	**Fonds photovoltaïque**	**-844'234.00**	682'536.00	1'500'000.00	**-1'661'698.00**

BILAN 2015

		Situation au 01.01.2015	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2015
29107	**Fonds compensatoires**	**-1'257'324.17**	0.00	45'298.30	**-1'302'622.47**
29108	**Fonds formation**	**-387'094.60**	387'094.60	1'275.00	**-1'275.00**
29109	**Fonds Musées**	**129'148.64**	2'339.50	239'028.09	**-107'539.95**
293	**Préfinancements**	**-19'000'000.00**	1'175'000.00	0.00	**-17'825'000.00**
2930	**Préfinancements**	**-19'000'000.00**	1'175'000.00	0.00	**-17'825'000.00**
29300	**Compte général**	**-19'000'000.00**	1'175'000.00	0.00	**-17'825'000.00**
294	**Réserve de politique budgétaire**	**-10'000'000.00**	0.00	1'800'000.00	**-11'800'000.00**
2940	**Réserve de politique budgétaire**	**-10'000'000.00**	0.00	1'800'000.00	**-11'800'000.00**
29400	**Réserve de politique budgétaire**	**-10'000'000.00**	0.00	1'800'000.00	**-11'800'000.00**
299	**Excédent/découvert du bilan**	**-56'453'812.61**	0.00	1'450'251.59	**-57'904'064.20**
2990	**Résultat annuel**	**0.00**	0.00	1'450'251.59	**-1'450'251.59**
29900	**Résultat annuel**	**0.00**	0.00	1'450'251.59	**-1'450'251.59**
2999	**Résultats cumulés des années précédentes**	**-56'453'812.61**	0.00	0.00	**-56'453'812.61**
29990	**Résultats cumulés des années précédentes**	**-56'453'812.61**	0.00	0.00	**-56'453'812.61**

Annexe

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2015	Réduction	Augmentation	Situation au 31.12.2015
29	**CAPITAUX PROPRES**	**-106'406'377**	**8'825'130**	**7'902'366**	**-105'483'613**
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	**-1'091'852**	**734'315**	**1'651'341**	**-2'008'878**
29001.01	Eaux	-2'791'583	171'851	643'802	-3'263'534
29002.01	Epuration des eaux usées	42'605	172'464	0	215'069
29003.01	Déchets, taxe ménages	1'268'832	390'000	650'000	1'008'832
29005.01	Déchets, taxe entreprises	711'813	0	267'804	444'009
29007.01	Ports	-323'518	0	89'735	-413'253
291	Fonds enregistrés sous capital propre	**-19'860'713**	**6'915'815**	**3'000'774**	**-15'945'671**
29100.01	Amélioration accessibilité Ville	-2'564'462	518'158	365'797	-2'412'102
29101.01	Fonds forestier de réserve	-1'555'155	200'000	75'316	-1'430'471
29102.01	Fonds auto-assurance dégats d'eau	-1'540'399	0	157'887	-1'698'286
29102.02	Fonds auto-assurance casco véhicules	-202'467	0	2'172	-204'639
29104.01	Prix culturel	-51'241	51'241	0	0
29104.02	Pourcent culturel	-207'764	207'764	0	0
29104.03	Achat objets de collections	-441'682	441'682	0	0
29105.01	Entretien bâtiments locatifs	-7'938'038	4'425'000	0	-3'513'038
29105.02	Logements locatifs	-3'000'000	0	614'000	-3'614'000
29106.01	Fonds photovoltaïque	-844'234	682'536	1'500'000	-1'661'698
29107.01	Fonds espaces de jeux	-78'000	0	32'800	-110'800
29107.02	Fonds compensation plantation d'arbres	-814'768	0	12'498	-827'266
29107.03	Fonds approvisionnement en énergies	-364'556	0	0	-364'556
29108.01	Encouragement à la formation	-387'095	387'095	1'275	-1'275
29109.01	Fonds Musée art et histoire	32'265	0	16'814	15'451
29109.02	Fonds Musée histoire naturelle	-103'344	0	142'108	-245'452
29109.03	Fonds Musée ethnographie	205'039	0	80'107	124'932
29109.04	Fonds Jardin botanique	-4'811	2'340	0	-2'471
293	Préfinancements	**-19'000'000**	**1'175'000**	**0**	**-17'825'000**
29300.01	Fonds projet d'agglomération	-19'000'000	1'175'000	0	-17'825'000
294	Réserve de politique budgétaire	**-10'000'000**	**0**	**1'800'000**	**-11'800'000**
29400.01	Rséerve conjoncturelle	-10'000'000	0	1'800'000	-11'800'000

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2015	Réduction	Augmentation	Situation au 31.12.2015
299	Excédent / découvert du bilan	**-56'453'813**	**0**	**1'450'252**	**-57'904'064**
29900.01	Résultat annuel	0	0	1'450'252	-1'450'252
29990.01	Résultats cumulés des années précédentes	-56'453'813	0	0	-56'453'813

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2015	Utilisations	Dissolutions	Constitutions (augmentations incluses)	Situation au 31.12.2015
20	**CAPITAUX DE TIERS**	**-25'129'344**	**18'812'364**	**295'882**	**7'685'002**	**-13'706'099**
205	Provisions à court terme	**-20'908'839**	**18'812'364**	**295'882**	**7'685'002**	**-9'485'595**
2050	Prov. à ct terme provenant de prestations suppl. du personnel	**-1'300'000**	**64'047**	**0**	**64'047**	**-1'300'000**
20500.01	Provision à court terme personnel	-1'300'000	64'047	0	64'047	-1'300'000
2051	Prov. à ct terme pour autres droits du personnel	**0**	**6'084'840**	**0**	**6'085'954**	**-1'114**
20510.01	Provision 13ème salaires	0	6'084'840	0	6'085'954	-1'114
2056	Provisions à court terme pour engagements de prévoyance	**-2'350'000**	**2'345'032**	**4'968**	**0**	**0**
20560.01	Provision garantie Vidéo 2000	-2'350'000	2'345'032	4'968	0	0
2059	Autres provisions à court terme	**-17'258'839**	**10'318'444**	**290'914**	**1'535'000**	**-8'184'481**
20590.01	Provision engagements existants	-2'958'839	1'018'444	290'914	1'535'000	-3'184'481
20590.02	Provision assainissement sous-sol CPLN	-1'800'000	1'800'000	0	0	0
20590.03	Provision péréquation 2015/2016	-12'500'000	7'500'000	0	0	-5'000'000
208	Provisions à long terme	**-4'220'505**	**0**	**0**	**0**	**-4'220'505**
2086	Provisions pour engagements de prévoyance	**-4'220'505**	**0**	**0**	**0**	**-4'220'505**
20860.01	Provision assainissement	-3'098'100	0	0	0	-3'098'100
20860.02	Prov. recap & assainiss. EOREN	-921'072	0	0	0	-921'072
20860.03	Prov. recap & assainiss. SIPLN	-13'482	0	0	0	-13'482
20860.04	Prov. recap & assainiss. BPU	-174'000	0	0	0	-174'000
20860.05	Prov. recap & assainiss. SYTR	-13'851	0	0	0	-13'851

Commentaires :

20500.01 L'évaluation par le Service des Ressources Humaines des soldes de vacances, d'heures ainsi que des litiges en cours est maintenu au même niveau.

20510.01 Le solde de provision sera liquidé avec le versement des salaires en 2016

20560.01 La convention établie en date du 28.12.2009 avec Vidéo 2000 SA, a été dénoncée et conformément au contenu de l'Annexe 1 le montant de CHF 2'435'032.- a été versé.

20590.01 Cette rubrique contient diverses provisions en lien avec la gestion courante. Elle augmente légèrement par rapport à l'exercice précédent.

20590.02 La part de la Ville aux travaux d'assanissement du sous-sol du CPLN s'est montée CHF 2'658'944.-. Par conséquent, cette provision a été entièrement utilisée.

20590.03 Conformément à ce qui avait été prévu lors de la constitution de cette provision, le montant de 7,5 millions de francs a été utilisé.

2086 Provisions constituées en prévision du montant à charge de la Ville prévu dans le cadre de l'assainissement de prévoyance.ne.

PARTICIPATIONS ET GARANTIES

Nature	Libellé	Nombre	Unitaire nominal	Valeur nominale	Situation au 01.01.2015	Amortiss.	Acquisition	Situation au 31.12.2015
107	**PLACEMENTS FINANCIERS**				**83'591'515**	**10'000'000**	**293'850**	**73'885'365**
1070	**Actions et parts sociales**				**50'811'015**	**0**	**293'850**	**51'104'865**
10700.01	BLS SA	92'992	1	92'992	1	0	0	1
10700.02	Chemin de fer régional des Brenets	3	250	750	1	0	0	1
10700.03	Vidéo 2000 SA	355	1'000	355'000	355'000	0	0	355'000
10700.04	Chaumont et Golf Hôtel SA	20	500	10'000	1	0	0	1
10700.05	Transhelvetica	75	1'000	75'000	1	0	0	1
10700.06	Telenendaz SA	4	500	2'000	1	0	0	1
10700.07	RTN SA	1	20'000	20'000	1	0	0	1
10700.08	Banque Nationale Suisse	45	250	11'250	1	0	0	1
10700.09	Viteos SA (actions)	50'456	1'000	50'456'000	50'456'000	0	0	50'456'000
10700.10	Parking de la Gare SA	25	1'000	25'000	1	0	0	1
10700.11	Parking du Port SA	2'000	500	1'000'000	1	0	0	1
10702.01	Coopérative d'achat Howeg, Granges	9	500	4'500	1	0	0	1
10702.02	Société coopérative NEuchâtel Interface PME	60	50	3'000	1	0	0	1
10702.03	Société coopérative Centre de cure Fiesch	1	100'000	100'000	1	0	0	1
10702.04	Coopérative d'habitation Mon Logis	9	250	2'250	1	0	0	1
10702.05	Société Coopérative de Contruction L'Avenir	1	300	300	1	0	0	1
10702.06	Société Fromagerie du Grand-Cachot	7	100	700	1	0	0	1
10702.07	La Coopérative d'en face	587.7	500	293'850	0	0	293'850	293'850
1071	**Placements à intérêts**				**32'780'500**	**10'000'000**	**0**	**22'780'500**
10710.01	Viteos SA (prêt)				32'780'500	10'000'000	0	22'780'500
145	**PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL**				**5'109'760**	**187'827**	**126'000**	**5'047'933**
1452	**Participations aux communes et syndicats de communes**				**3'159'999**	**110'000**	**0**	**3'049'999**
14520.01	SAITRN	3'500	1'000	3'500'000	2'379'999	70'000	0	2'309'999
14520.02	SAIPLN	2'002	1'000	2'002'000	780'000	40'000	0	740'000
1454	**Participations aux entreprises publiques**				**1'382'058**	**28'127**	**0**	**1'353'931**
14540.01	Fondation Ateliers Phénix				5'000	0	0	5'000
14540.02	Fondation l'Enfant c'est la Vie				20'000	0	0	20'000
14540.03	Transports publics neuchâtelois SA (TransN)	143'349'172	0.01	1'433'492	315'002	17'500	0	297'502
14540.04	SNLNM	532'060	1	532'060	382'570	10'627	0	371'943
14540.05	Vadec SA	22'634	100	2'263'400	329'753	0	0	329'753
14540.06	Neode, Parc scientifique et technologique	49'000	1	49'000	1	0	0	1
14540.07	Travail au Clair Sàrl	n/a	n/a		1	0	0	1
14540.08	Job-Eco SA	240	100	24'000	1	0	0	1
14540.10	Neucheole	32'973	50	1'648'650	329'730	0	0	329'730

PARTICIPATIONS ET GARANTIES

Nature	Libellé	Nombre	Unitaire nominal	Valeur nominale	Situation au 01.01.2015	Amortiss.	Acquisition	Situation au 31.12.2015
1455	**Participations aux entreprises privées**				**567'700**	**49'700**	**126'000**	**644'000**
14550.01	CSEM	91	10'000	910'000	567'700	49'700	126'000	644'000
1456	**Participations aux organisations privées à but non lucratif**				**3**	**0**	**0**	**3**
14560.01	Fondation suisse pour la recherche en microtechnique			1'000'000	1	0	0	1
14560.02	Fondation en faveur de la contruction de maisons locatives pour personnes âgées	1	20'000	20'000	1	0	0	1
14560.03	Fondation du Suchiez				1	0	0	1

		Montant nominal	Dette effective du débiteur	Caution effective de la Ville
GARANTIES - CAUTIONNEMENTS		**5'394'745**	**2'138'994**	**3'289'996**
Centre international de plongée		285'000	141'042	141'042
SNLNM - Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat		41'250	-1'077'667	0
SA Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois		3'000'000	1'500'000	1'500'000
Fondation pour la réinsertion socioprofessionnelle		1'700'000	1'377'000	1'377'000
Job Eco SA		50'000	15'558	15'558
CAP Conseil & Accompagnement		35'000	20'861	20'861
Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes		134'090	105'600	105'600
Institution La Rouvraie		26'070	6'600	6'600
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie	ATA - Expo. Les Mouches	50'000	50'000	50'000
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie	ATA - Expo. Sacrée Science	73'335	73'335	73'335

GARANTIES PREVOYANCE.NE

La caisse de prévoyance des collaborateurs de la Ville de Neuchâtel, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat et des communes, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de 2'580'653'977 francs au 01.01.2015. La part de ce découvert attribuable à la Ville de Neuchâtel se monte à 132'341'392 francs au 01.01.2015

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012 qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24,5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de 270 millions de francs à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Constitution unique d'assainissement de 60 millions de francs à charges des employeurs, valeur 01.01.2019.

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté sera réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à la Ville de Neuchâtel au 01.01.2015 est de 57'414'921 francs, à considérer comme un engagement.

GARANTIES

Aux termes de l'article 9 al. 4 de la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008, la Ville de Neuchâtel garantit, dans la mesure où elles ne sont pas entièrement financées sur la base des taux de couverture initiaux visés à l'article 72a, alinéa 1, lettre b, LPP, les prestations de prévoyance dues par prévoyance.ne au personnel des entreprises énumérée ci-après au 01.01.2015 :

Employeurs	**Montants en francs**
Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel	1'056'924.-
Association Edel's	171'940.-
Atelier Phénix	845'898.-
Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel	7'369'638.-
Video 2000 SA	3'844'602.-
FMPA Concierges	40'198.-
Home de l'Ermitage	1'404'163.-
La Rouvraie	219'437.-
Syndicat EOREN (43,242%)	39'255'525.-
Viteos SA (47,60%)	34'040'086.-
Total	**88'248'411.-**

ETAT DES LEASINGS / CONTRACTING

Type de contrat	Service	Société	Montant annuel	Échéance contrat
Système prof. d'impression	Centre d'impression	Canon (Suisse) SA	24'349	2016
Système prof. d'impression	Centre d'impression	Graphax SA	37'832	2020
Système prof. d'impression	Centre d'impression	Grenkeleasing SA	21'192	2016
Système prof. d'impression	Centre d'impression	AGFA FINANCE	12'524	2015
Système prof. d'impression	Centre d'impression	Océ (Suisse) SA	10'853	2016
Contracting énergétique	Service des parcs et promenades	Contren SA	45'564	2015
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement	Viteos SA	11'264	2023
Contracting énergétique	Ecoles des Charmetttes p/Service des bâtiments et du logement	Viteos SA	11'016	2019
Contracting énergétique	Ecoles de Serrières p/Service des bâtiments et du logement	Viteos SA	19'751	2021

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Patrimoine administratif				**173'142'770**	**-16'913'410**	**156'229'360**	**77'737'814**	**-11'007'237**	**18'297'862**	**-2'162'316**	**96'035'680**	**-13'169'552**	**77'107'093**
07	**Infrastructures et énergies**			**89'544'270**	**-3'971'750**	**85'572'520**	**43'066'424**	**-5'596'957**	**8'649'419**	**-1'260'598**	**51'715'843**	**-6'857'555**	**37'828'427**
Ch. des Ribaudes, élargissement				**470'000**	**-235'000**	**235'000**	**457'257**	**-212'350**	**0**	**0**	**457'257**	**-212'350**	**12'743**
29219	Ch. des Ribaudes, élargissement	29.10.2007	CG	470'000	-235'000	235'000	457'257	-212'350	0	0	457'257	-212'350	12'743
Points de collecte des déchets enterrés				**6'990'000**	**0**	**6'990'000**	**7'954'527**	**-9'150**	**306**	**0**	**7'954'832**	**-9'150**	**-964'832**
30807	Points de collecte des déchets enterrés	18.12.2006	CG	6'990'000	0	6'990'000	7'954'527	-9'150	306	0	7'954'832	-9'150	-964'832
PGEE mise en oeuvre de la première étape				**13'500'000**	**0**	**13'500'000**	**14'974'473**	**-4'085'388**	**1'528**	**0**	**14'976'001**	**-4'085'388**	**-1'476'001**
30809	PGEE mise en oeuvre de la première étape	06.02.2006	CG	13'500'000	0	13'500'000	14'974'473	-4'085'388	1'528	0	14'976'001	-4'085'388	-1'476'001
STEP renouvellement équipements automation				**3'460'000**	**-400'000**	**3'060'000**	**1'406'079**	**0**	**733'238**	**-346'361**	**2'139'317**	**-346'361**	**1'320'683**
30811	STEP renouvellement équipements automation	03.06.2013	CG	3'460'000	-400'000	3'060'000	1'406'079	0	733'238	-346'361	2'139'317	-346'361	1'320'683
Assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar				**897'000**	**0**	**897'000**	**0**	**0**	**886'440**	**0**	**886'440**	**0**	**10'560**
32879	Assainissement du passage inférieur du pont de Gibraltar	31.03.2014	CG	897'000	0	897'000	0	0	886'440	0	886'440	0	10'560
Aménagement du secteur Portes-rouges est				**500'000**	**0**	**500'000**	**498'988**	**-120'543**	**0**	**0**	**498'988**	**-120'543**	**1'012**
33908	Aménagement du secteur Portes-rouges est	07.04.2008	CG	500'000	0	500'000	498'988	-120'543	0	0	498'988	-120'543	1'012
Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines				**1'768'000**	**0**	**1'768'000**	**1'615'590**	**0**	**152'240**	**0**	**1'767'830**	**0**	**170**
35330	Remplacement et acquisition de divers véhicules et machines	07.02.2011	CG	1'768'000	0	1'768'000	1'615'590	0	152'240	0	1'767'830	0	170
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"				**1'199'500**	**-599'750**	**599'750**	**1'082'368**	**0**	**1'833**	**0**	**1'084'201**	**0**	**115'299**
35332	Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.01.2011	CG	1'199'500	-599'750	599'750	1'082'368	0	1'833	0	1'084'201	0	115'299
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT				**2'810'000**	**-769'000**	**2'041'000**	**2'350'380**	**-848'048**	**423'766**	**0**	**2'774'146**	**-848'048**	**35'854**
35589	Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartiers CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	CG	2'810'000	-769'000	2'041'000	2'350'380	-848'048	423'766	0	2'774'146	-848'048	35'854
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL				**752'000**	**0**	**752'000**	**464'127**	**0**	**231'600**	**0**	**695'728**	**0**	**56'272**

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
35590	Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	06.09.2010	CG	752'000	0	752'000	464'127	0	231'600	0	695'728	0	56'272
Programme d'entretien sur le domaine public 2011				**1'783'000**	**0**	**1'783'000**	**1'797'357**	**-123'881**	**6'417**	**0**	**1'803'774**	**-123'881**	**-20'774**
35948	Programme d'entretien sur le domaine public 2011	07.02.2011	CG	1'783'000	0	1'783'000	1'797'357	-123'881	6'417	0	1'803'774	-123'881	-20'774
Mise en conformité des places de jeux				**362'000**	**0**	**362'000**	**170'528**	**0**	**35'405**	**0**	**205'933**	**0**	**156'067**
36129	Mise en conformité des places de jeux	06.06.2011	CG	362'000	0	362'000	170'528	0	35'405	0	205'933	0	156'067
Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)				**110'000**	**-55'000**	**55'000**	**155'686**	**-51'522**	**0**	**0**	**155'686**	**-51'522**	**-45'686**
36988	Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)	07.11.2011	CC	110'000	-55'000	55'000	155'686	-51'522	0	0	155'686	-51'522	-45'686
Restauration de la grotte-fontaine du parc du MEN				**84'000**	**-12'000**	**72'000**	**75'202**	**-12'000**	**10'509**	**-10'576**	**85'711**	**-22'576**	**-1'711**
37008	Restauration de la grotte-fontaine du par du MEN	16.11.2011	CC	84'000	-12'000	72'000	75'202	-12'000	10'509	-10'576	85'711	-22'576	-1'711
Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012				**1'906'000**	**0**	**1'906'000**	**1'535'579**	**-12'120**	**325'104**	**-5'530**	**1'860'683**	**-17'650**	**45'317**
37568	Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	CG	1'906'000	0	1'906'000	1'535'579	-12'120	325'104	-5'530	1'860'683	-17'650	45'317
Travaux sur l'aqueduc, prise d'eau de Colombier et entretien des branchements				**573'000**	**0**	**573'000**	**351'209**	**0**	**0**	**0**	**351'209**	**0**	**221'791**
37569	Travaux sur l'aqueduc, prise d'eau de Colombier et entretien des branchements	12.03.2012	CG	573'000	0	573'000	351'209	0	0	0	351'209	0	221'791
Modernisation des armoires électriques et commande locale de Pierre-à-bot				**319'000**	**0**	**319'000**	**215'662**	**0**	**0**	**0**	**215'662**	**0**	**103'338**
37571	Modernisation des armoires électriques et commande locale de Pierre-à-Bot	12.03.2012	CG	319'000	0	319'000	215'662	0	0	0	215'662	0	103'338
Réparation du domaine public et du réseau suite à la rupture de conduites				**390'000**	**0**	**390'000**	**142'639**	**0**	**0**	**0**	**142'639**	**0**	**247'361**
37588	Réparation du domaine public et du réseau suite à la rupture de conduites	12.03.2012	CG	390'000	0	390'000	142'639	0	0	0	142'639	0	247'361
Programme d'entretien sur le domaine public 2012				**2'144'000**	**0**	**2'144'000**	**2'071'084**	**0**	**0**	**0**	**2'071'084**	**0**	**72'916**
37589	Programme d'entretien sur le domaine public 2012	12.03.2012	CG	2'144'000	0	2'144'000	2'071'084	0	0	0	2'071'084	0	72'916
Divers véhicules et machines Voirie				**428'000**	**0**	**428'000**	**324'408**	**0**	**0**	**0**	**324'408**	**0**	**103'592**
37849	Divers véhicules et machines Voirie	02.07.2012	CG	428'000	0	428'000	324'408	0	0	0	324'408	0	103'592
Divers véhicules et machines Parcs et Promenades				**693'000**	**0**	**693'000**	**526'529**	**0**	**22'281**	**0**	**548'810**	**0**	**144'190**

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
37850	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	02.07.2012	CG	693'000	0	693'000	526'529	0	22'281	0	548'810	0	144'190
Remplacement d'une pelle retro				**187'000**	**0**	**187'000**	**186'374**	**0**	**0**	**0**	**186'374**	**0**	**626**
37851	Remplacement d'une pelle retro	02.07.2012	CG	187'000	0	187'000	186'374	0	0	0	186'374	0	626
Remplacement d'une petite balayeuse				**140'000**	**0**	**140'000**	**0**	**0**	**144'812**	**0**	**144'812**	**0**	**-4'812**
37853	Remplacement d'une petit balayeuse	02.07.2012	CG	140'000	0	140'000	0	0	144'812	0	144'812	0	-4'812
Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013				**1'960'000**	**0**	**1'960'000**	**1'609'372**	**-10'500**	**117'212**	**-1'435**	**1'726'585**	**-11'935**	**233'415**
38428	Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013	04.02.2013	CG	1'960'000	0	1'960'000	1'609'372	-10'500	117'212	-1'435	1'726'585	-11'935	233'415
Etude de la rénovation de la station de pompage de Champ-Bougin				**50'000**	**0**	**50'000**	**27'297**	**0**	**20'505**	**0**	**47'802**	**0**	**2'198**
38449	Etude de la rénovation de la station de pompage de Champ-Bougin	04.02.2013	CG	50'000	0	50'000	27'297	0	20'505	0	47'802	0	2'198
Divers aménagement sur la route de Pierre-à-Bot				**1'014'000**	**0**	**1'014'000**	**927'954**	**0**	**82'811**	**0**	**1'010'765**	**0**	**3'235**
38469	Divers aménagements sur la route de Pierre-à-Bot	04.02.2013	CG	1'014'000	0	1'014'000	927'954	0	82'811	0	1'010'765	0	3'235
Travaux du PGEE				**1'250'000**	**0**	**1'250'000**	**596'134**	**-91'455**	**610'211**	**-313'343**	**1'206'346**	**-404'798**	**43'654**
38649	Travaux du PGEE	31.03.2014	CG	1'250'000	0	1'250'000	596'134	-91'455	610'211	-313'343	1'206'346	-404'798	43'654
Achat d'une pelle rétro				**54'000**	**0**	**54'000**	**52'939**	**0**	**0**	**0**	**52'939**	**0**	**1'061**
38689	Achat d'une pelle rétro	22.05.2013	CC	54'000	0	54'000	52'939	0	0	0	52'939	0	1'061
Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)				**130'000**	**0**	**130'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**130'000**
38869	Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)	18.09.2013	CC	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizer-Bourgogne"				**184'000**	**0**	**184'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**184'000**
39008	Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.2013	CG	184'000	0	184'000	0	0	0	0	0	0	184'000
Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires				**431'000**	**0**	**431'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**431'000**
39028	Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	CG	431'000	0	431'000	0	0	0	0	0	0	431'000
Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Bourgogne"				**239'000**	**0**	**239'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**239'000**

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
39029	Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Boourgogne"	11.11.2013	CG	239'000	0	239'000	0	0	0	0	0	0	239'000
Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle				**20'000**	**0**	**20'000**	**0**	**0**	**1'790**	**0**	**1'790**	**0**	**18'210**
39088	Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	CC	20'000	0	20'000	0	0	1'790	0	1'790	0	18'210
Infrastructures - Crédit de construction 2014				**102'600**	**0**	**102'600**	**99'261**	**0**	**542**	**0**	**99'802**	**0**	**2'798**
39528	C'14 - Sécurisation de la traversée piétonne - Avenue des Cadolles	02.07.2014	CC	102'600	0	102'600	99'261	0	542	0	99'802	0	2'798
Travaux du PGEE 2015				**500'000**	**0**	**500'000**	**0**	**0**	**204'839**	**-137'540**	**204'839**	**-137'540**	**295'161**
39351	Travaux du PGEE 2015	31.03.2014	CG	500'000	0	500'000	0	0	204'839	-137'540	204'839	-137'540	295'161
Programme d'entretien du domaine public 2015				**2'013'000**	**0**	**2'013'000**	**0**	**0**	**1'914'647**	**-445'813**	**1'914'647**	**-445'813**	**98'353**
39353	Programme d'entretien du domaine public 2015	31.03.2014	CG	2'013'000	0	2'013'000	0	0	1'914'647	-445'813	1'914'647	-445'813	98'353
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014				**723'000**	**0**	**723'000**	**320'649**	**0**	**472'098**	**0**	**792'746**	**0**	**-69'746**
39354	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.2014	CG	723'000	0	723'000	320'649	0	472'098	0	792'746	0	-69'746
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015				**814'000**	**0**	**814'000**	**0**	**0**	**428'846**	**0**	**428'846**	**0**	**385'154**
39368	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015	31.03.2014	CG	814'000	0	814'000	0	0	428'846	0	428'846	0	385'154
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2014				**384'500**	**0**	**384'500**	**297'212**	**0**	**0**	**0**	**297'212**	**0**	**87'288**
39369	Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2014	31.03.2014	CG	384'500	0	384'500	297'212	0	0	0	297'212	0	87'288
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2015				**187'500**	**0**	**187'500**	**0**	**0**	**172'242**	**0**	**172'242**	**0**	**15'258**
39370	Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2015	31.03.2014	CG	187'500	0	187'500	0	0	172'242	0	172'242	0	15'258
Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée				**526'000**	**-122'000**	**404'000**	**159'515**	**0**	**220'273**	**0**	**379'788**	**0**	**146'212**
39408	Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée	02.06.2014	CG	526'000	-122'000	404'000	159'515	0	220'273	0	379'788	0	146'212
Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières				**3'931'000**	**-150'000**	**3'781'000**	**486'612**	**0**	**168'326**	**0**	**654'938**	**0**	**3'276'062**
39452	Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	CG	3'931'000	-150'000	3'781'000	486'612	0	168'326	0	654'938	0	3'276'062

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
STEP Renouvellement du système de brassage - digesteur 1				**115'489**	**0**	**115'489**	**115'489**	**0**	**0**	**0**	**115'489**	**0**	**0**
39588	STEP Renouvellement du système de brassage - digesteur 1	10.09.2014	CC	115'489	0	115'489	115'489	0	0	0	115'489	0	0
Divers véhicules et machines Voirie				**810'000**	**0**	**810'000**	**0**	**0**	**229'183**	**0**	**229'183**	**0**	**580'817**
39590	Divers véhicules et machines Voirie	01.09.2014	CG	810'000	0	810'000	0	0	229'183	0	229'183	0	580'817
Divers véhicules et machines Parcs et promenades				**980'000**	**0**	**980'000**	**0**	**0**	**104'240**	**0**	**104'240**	**0**	**875'760**
39591	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	01.09.2014	CG	980'000	0	980'000	0	0	104'240	0	104'240	0	875'760
Divers véhicules et machines STEP				**120'000**	**0**	**120'000**	**17'944**	**0**	**0**	**0**	**17'944**	**0**	**102'056**
39592	Divers véhicules et machines STEP	01.09.2014	CG	120'000	0	120'000	17'944	0	0	0	17'944	0	102'056
Camion compacteur de ramassage des déchets verts				**500'000**	**0**	**500'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**500'000**
39593	Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.2014	CG	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0	500'000
Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés				**500'000**	**0**	**500'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**500'000**
39594	Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	CG	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0	500'000
Camionnette avec nacelle élévatrice				**170'000**	**0**	**170'000**	**0**	**0**	**68'170**	**0**	**68'170**	**0**	**101'830**
39608	Camionnette avec nacelle élévatrice	01.09.2014	CG	170'000	0	170'000	0	0	68'170	0	68'170	0	101'830
Camionnette caisse avec plaque élévatrice				**130'000**	**0**	**130'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**130'000**
39609	Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Camionnette double cabine - basculant				**130'000**	**0**	**130'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**130'000**
39610	Camionnette double cabine - basculant	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Camion 7.5 t avec pont/grue				**130'000**	**0**	**130'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**130'000**
39611	Camion 7.5 t avec pont / grue	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Assainissement escalier privée entre Côte 3 et Fbg Gare 13				**123'681**	**-26'000**	**97'681**	**0**	**-20'000**	**78'818**	**0**	**78'818**	**-20'000**	**44'863**
39788	Assainissement escalier privé entre Côte 3 et fbg Gare 13	22.10.2014	CC	123'681	-26'000	97'681	0	-20'000	78'818	0	78'818	-20'000	44'863
Infrastructures - Crédit de construction 2015				**150'000**	**0**	**150'000**	**0**	**0**	**164'315**	**0**	**164'315**	**0**	**-14'315**
40005	C'15 - Bouclage réseau eau immeubles quartier collège Mail	04.03.2015	CC	80'000	0	80'000	0	0	100'769	0	100'769	0	-20'769
40006	C'15 - Remplacement de la conduite d'eau au chemin de la Boine	04.03.2015	CC	70'000	0	70'000	0	0	63'546	0	63'546	0	6'454
Energies, eaux - Crédit de construction 2015				**300'000**	**0**	**300'000**	**0**	**0**	**84'519**	**0**	**84'519**	**0**	**215'481**

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
40011	Solde - Infrastructures - Crédit de construction 2015	01.01.2015	CG	212'000	0	212'000	0	0	0	0	0	0	212'000
40026	C'15 - Projet d'aménagement au dépôt de la Rue des Tunnels 7	17.06.2015	CC	28'000	0	28'000	0	0	27'225	0	27'225	0	775
40052	C'15 - Travaux d'assainissement du môle sur lequel est fixée la passerelle de l'Utopie	18.11.2015	CC	60'000	0	60'000	0	0	57'294	0	57'294	0	2'706
Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières				**100'000**	**-15'000**	**85'000**	**0**	**0**	**54'331**	**0**	**54'331**	**0**	**45'669**
40021	Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières	01.06.2015	CC	100'000	-15'000	85'000	0	0	54'331	0	54'331	0	45'669
Remplacement de la colonne de distribution de carburant au dépôt de la voirie				**95'000**	**0**	**95'000**	**0**	**0**	**90'146**	**0**	**90'146**	**0**	**4'854**
40024	Remplacement de la colonne de distribution de carburant au dépôt de la voirie	17.06.2015	CC	95'000	0	95'000	0	0	90'146	0	90'146	0	4'854
Remplacement du radeau des Jeunes-Rives				**18'000**	**0**	**18'000**	**0**	**0**	**17'810**	**0**	**17'810**	**0**	**190**
40025	Remplacement du radeau des Jeunes-Rives	17.06.2015	CC	18'000	0	18'000	0	0	17'810	0	17'810	0	190
Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel				**853'000**	**-19'000**	**834'000**	**0**	**0**	**275'366**	**0**	**275'366**	**0**	**577'634**
40031	Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	CG	853'000	-19'000	834'000	0	0	275'366	0	275'366	0	577'634
Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard				**118'000**	**0**	**118'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**118'000**
40036	Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard	31.08.2015	CC	118'000	0	118'000	0	0	0	0	0	0	118'000
Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»				**36'000**	**0**	**36'000**	**0**	**0**	**14'500**	**0**	**14'500**	**0**	**21'500**
40038	Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»	07.09.2015	CG	36'000	0	36'000	0	0	14'500	0	14'500	0	21'500
Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin				**23'285'000**	**0**	**23'285'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**23'285'000**
40039	Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	CG	23'285'000	0	23'285'000	0	0	0	0	0	0	23'285'000
Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n°29 de la rue du Rocher				**113'000**	**0**	**113'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**113'000**
40043	Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	09.11.2015	CC	113'000	0	113'000	0	0	0	0	0	0	113'000

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n°21-23 de la rue du Rocher				**114'000**	**0**	**114'000**	**0**	**0**	**78'200**	**0**	**78'200**	**0**	**35'800**
40044	Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	CC	114'000	0	114'000	0	0	78'200	0	78'200	0	35'800
Réparation urgente du collecteur d'eau usée rue du Seyon (Flandres - Treille)				**85'000**	**0**	**85'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**85'000**
40047	Réparation urgente du collecteur d'eau usée rue du Seyon (Flandres - Treille)	09.11.2015	CC	85'000	0	85'000	0	0	0	0	0	0	85'000
Réparation urgente du collecteur rue de la Côte 17				**38'000**	**0**	**38'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**38'000**
40048	Réparation urgente du collecteur rue de la Côte 17	09.11.2015	CC	38'000	0	38'000	0	0	0	0	0	0	38'000
Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or				**3'828'000**	**-1'569'000**	**2'259'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3'828'000**
40049	Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or	09.11.2015	CG	3'828'000	-1'569'000	2'259'000	0	0	0	0	0	0	3'828'000
Réalisaion d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"				**87'000**	**0**	**87'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**87'000**
40050	Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"	09.11.2015	CG	87'000	0	87'000	0	0	0	0	0	0	87'000
Création des places dépose minute, rue de la Maladière, au Sud de l'HNE				**36'000**	**0**	**36'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**36'000**
40057	Création des places dépose minute, rue de la Maladière, au Sud de l'HNE	16.12.2015	CC	36'000	0	36'000	0	0	0	0	0	0	36'000
Infrastructures - Crédit de construction 2016				**300'000**	**0**	**300'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**300'000**
40059	Solde crédit de construction 2016 - Infrastructures	01.01.2016	CG	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0	300'000
Energies, eaux - Crédit de construction 2016				**300'000**	**0**	**300'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**300'000**
40060	Solde crédit de construction 2016 - Energies, eaux	01.01.2016	CG	300'000	0	300'000	0	0	0	0	0	0	300'000
08	**Urbanisme**			**60'610'500**	**-10'875'660**	**49'734'840**	**28'393'379**	**-5'151'622**	**6'005'409**	**-155'962**	**34'398'791**	**-5'307'583**	**26'211'710**
Programme "Nature en Ville", 2ème étape				**440'000**	**0**	**440'000**	**438'066**	**-242'381**	**0**	**0**	**438'066**	**-242'381**	**1'934**
29360	Programme "Nature en Ville", 2ème étape	01.10.2007	CG	440'000	0	440'000	438'066	-242'381	0	0	438'066	-242'381	1'934
Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape				**200'000**	**0**	**200'000**	**186'079**	**0**	**0**	**0**	**186'079**	**0**	**13'921**
29383	Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape	29.03.1999	CG	200'000	0	200'000	186'079	0	0	0	186'079	0	13'921
Saint-Nicolas, musée, loge				**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1'000'000**	**0**	**1'000'000**	**0**	**-1'000'000**
29879	Saint-Nicolas, musée, loge	30.06.2002	CG	0	0	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000	0	-1'000'000

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape				**988'500**	**0**	**988'500**	**85'724**	**0**	**278'736**	**0**	**364'460**	**0**	**624'040**
30778	EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	CG	988'500	0	988'500	85'724	0	278'736	0	364'460	0	624'040
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 6ème étape				**310'000**	**0**	**310'000**	**315'911**	**-19'223**	**0**	**-4'212**	**315'911**	**-23'434**	**-5'911**
30779	Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 6ème étape	01.01.2010	CG	310'000	0	310'000	315'911	-19'223	0	-4'212	315'911	-23'434	-5'911
Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète				**11'725'000**	**-125'000**	**11'600'000**	**11'077'309**	**0**	**528'455**	**0**	**11'605'765**	**0**	**119'235**
30804	Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	CG	11'725'000	-125'000	11'600'000	11'077'309	0	528'455	0	11'605'765	0	119'235
Restauration et mise en valeur de la Collégiale				**8'477'000**	**-4'150'000**	**4'327'000**	**8'037'671**	**-3'753'083**	**76'838**	**-107'687**	**8'114'509**	**-3'860'770**	**362'491**
30837	Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	CG	8'477'000	-4'150'000	4'327'000	8'037'671	-3'753'083	76'838	-107'687	8'114'509	-3'860'770	362'491
Démolition ancien Collège de la Maladière				**700'000**	**0**	**700'000**	**759'518**	**-61'878**	**0**	**-2'298**	**759'518**	**-64'176**	**-59'518**
34529	Démolition ancien Collège de la Maladière	29.06.2009	CG	700'000	0	700'000	759'518	-61'878	0	-2'298	759'518	-64'176	-59'518
Jeunes-Rives, étude (avant projet)				**620'000**	**0**	**620'000**	**590'356**	**0**	**0**	**0**	**590'356**	**0**	**29'644**
35338	Jeunes-Rives, étude (avant projet)	31.10.2011	CG	620'000	0	620'000	590'356	0	0	0	590'356	0	29'644
Réhabilitation du parc des Cadolles				**250'000**	**0**	**250'000**	**182'017**	**0**	**13'705**	**0**	**195'722**	**0**	**54'278**
35340	Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	CG	250'000	0	250'000	182'017	0	13'705	0	195'722	0	54'278
Poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire				**400'000**	**0**	**400'000**	**389'815**	**0**	**18**	**0**	**389'833**	**0**	**10'167**
35349	Poursuite des travaux de mise en conformité du Muséee d'art et d'histoire	02.07.2012	CG	400'000	0	400'000	389'815	0	18	0	389'833	0	10'167
Rue de la Collégiale 6, 7 et 10. Assainissement des toitures, des façades nord et chauffage				**1'500'000**	**0**	**1'500'000**	**1'437'050**	**-151'055**	**27'155**	**-6'673**	**1'464'205**	**-157'728**	**35'795**
35353	Rue de la Collégiale 6,7 et 10. Assainissement des toitures, des façades nord et chauffage	19.04.2010	CG	1'500'000	0	1'500'000	1'437'050	-151'055	27'155	-6'673	1'464'205	-157'728	35'795
Amélioration de la sécurité des cours d'école				**363'000**	**0**	**363'000**	**360'460**	**0**	**229**	**0**	**360'689**	**0**	**2'311**
36130	Amélioration de la sécurité des cours d'école	06.06.2011	CG	363'000	0	363'000	360'460	0	229	0	360'689	0	2'311
Réalisation de la passerele du Millénaire				**1'550'000**	**-703'560**	**846'440**	**1'361'727**	**-805'635**	**17'697**	**0**	**1'379'424**	**-805'635**	**170'576**
36168	Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	CG	1'550'000	-703'560	846'440	1'361'727	-805'635	17'697	0	1'379'424	-805'635	170'576
Agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne				**475'000**	**-100'000**	**375'000**	**475'000**	**0**	**0**	**0**	**475'000**	**0**	**0**
37508	Agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne	06.02.2012	CG	475'000	-100'000	375'000	475'000	0	0	0	475'000	0	0
Assainissement de la toirure du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire				**1'200'000**	**120'000**	**1'320'000**	**1'180'248**	**-80'190**	**0**	**-35'092**	**1'180'248**	**-115'282**	**19'752**
37608	Assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire	02.04.2012	CG	1'200'000	120'000	1'320'000	1'180'248	-80'190	0	-35'092	1'180'248	-115'282	19'752

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie				**5'800'000**	**-35'000**	**5'765'000**	**412'228**	**0**	**712'702**	**0**	**1'124'931**	**0**	**4'675'069**
37688	Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	CG	5'800'000	-35'000	5'765'000	412'228	0	712'702	0	1'124'931	0	4'675'069
Réhabilitation de la passerelle de l'utopie				**277'000**	**0**	**277'000**	**264'774**	**0**	**5'130**	**0**	**269'905**	**0**	**7'096**
38408	Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.2013	CG	277'000	0	277'000	264'774	0	5'130	0	269'905	0	7'096
Remise en état des salles 102-104 de la BPU				**135'000**	**0**	**135'000**	**97'271**	**0**	**107**	**0**	**97'378**	**0**	**37'622**
38488	Remise en état des salles 102-104 de la BPU	18.02.2013	CC	135'000	0	135'000	97'271	0	107	0	97'378	0	37'622
Rénovation de locaux pour le SECOPO				**1'350'000**	**-20'000**	**1'330'000**	**4'236**	**0**	**1'127'752**	**0**	**1'131'988**	**0**	**218'012**
38651	Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.2013	CG	1'350'000	-20'000	1'330'000	4'236	0	1'127'752	0	1'131'988	0	218'012
Réafection de la cour sud de l'hôtel communal				**350'000**	**0**	**350'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**350'000**
38652	Réafection de la cour sud de l'hôtel communal	24.06.2013	CG	350'000	0	350'000	0	0	0	0	0	0	350'000
Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards				**1'117'000**	**563'000**	**1'680'000**	**14'943**	**0**	**0**	**0**	**14'943**	**0**	**1'102'057**
38668	Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.2013	CG	1'117'000	563'000	1'680'000	14'943	0	0	0	14'943	0	1'102'057
Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS				**325'000**	**0**	**325'000**	**327'404**	**0**	**88**	**0**	**327'493**	**0**	**-2'493**
38768	Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.2013	CG	325'000	0	325'000	327'404	0	88	0	327'493	0	-2'493
Acquisition de la construction immobilière, No. cad. 2748, acceuil parascolaire "Le Domino"				**395'000**	**0**	**395'000**	**395'000**	**0**	**0**	**0**	**395'000**	**0**	**0**
38928	Acquisition de la construction immobilière, No. cad. 2748, accueil parascolaire "Le Domino"	18.11.2013	CG	395'000	0	395'000	395'000	0	0	0	395'000	0	0
Assainissement du "Domino"				**492'000**	**0**	**492'000**	**0**	**0**	**39'301**	**0**	**39'301**	**0**	**452'699**
39308	Assainissement du "Domino"	03.02.2014	CG	492'000	0	492'000	0	0	39'301	0	39'301	0	452'699
Aménagement du "Domino"				**80'000**	**0**	**80'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**80'000**
39309	Aménagement du "Domino"	03.02.2014	CG	80'000	0	80'000	0	0	0	0	0	0	80'000
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2				**15'200'000**	**-6'000'000**	**9'200'000**	**572**	**-38'177**	**901'466**	**0**	**902'037**	**-38'177**	**14'297'963**
39350	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	CG	15'200'000	-6'000'000	9'200'000	572	-38'177	901'466	0	902'037	-38'177	14'297'963
Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville				**3'360'000**	**0**	**3'360'000**	**0**	**0**	**696'535**	**0**	**696'535**	**0**	**2'663'465**

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
39708	Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	CG	3'360'000	0	3'360'000	0	0	696'535	0	696'535	0	2'663'465
Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept "vision nocturne" - zone piétonne				**40'000**	**0**	**40'000**	**0**	**0**	**40'200**	**0**	**40'200**	**0**	**-200**
39728	Mandat d'étude pour l'élaboration d'un concept "vision nocturne" - zone piétonne	19.11.2014	CC	40'000	0	40'000	0	0	40'200	0	40'200	0	-200
1e/2e primaire Serrières, agrandissement réaménagement classe				**240'000**	**-14'100**	**225'900**	**0**	**0**	**241'179**	**0**	**241'179**	**0**	**-1'179**
40000	1e/2e primaire Serrières, agrandissement réaménagement classe	02.02.2015	CG	240'000	-14'100	225'900	0	0	241'179	0	241'179	0	-1'179
Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré				**130'000**	**0**	**130'000**	**0**	**0**	**51'763**	**0**	**51'763**	**0**	**78'237**
40003	Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré	17.12.2014	CC	130'000	0	130'000	0	0	51'763	0	51'763	0	78'237
Crédit Complémentaires - Aménagements collège Terraeaux pour regroupement personnel dir. sur un site				**70'000**	**0**	**70'000**	**0**	**0**	**38'290**	**0**	**38'290**	**0**	**31'710**
40004	Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site	16.02.2015	CC	70'000	0	70'000	0	0	38'290	0	38'290	0	31'710
Aménagement d'un parc public à Serrières				**414'000**	**-311'000**	**103'000**	**0**	**0**	**7'310**	**0**	**7'310**	**0**	**406'690**
40007	Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	CG	414'000	-311'000	103'000	0	0	7'310	0	7'310	0	406'690
Urbanisme - Crédit de construction 2015				**277'000**	**0**	**277'000**	**0**	**0**	**153'200**	**0**	**153'200**	**0**	**123'800**
40020	C'15 - Diverses réparations sur les fontaines des Charmettes, du Banneret et le bassin DuPeyrou	20.05.2015	CC	160'000	0	160'000	0	0	119'812	0	119'812	0	40'188
40034	C'15 - Réfection et mise en conformité des toitures plates de différents immeubles communaux	12.08.2015	CC	37'000	0	37'000	0	0	33'388	0	33'388	0	3'612
40046	C'15 - Installation de deux bornes escamotables à l'entrée de la cour, rue de l'Hôtel-de-Ville 1	02.11.2015	CC	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
40054	C'15 - Consolidation de la ceinture du mur de l'immeuble sis au faubourg de l'Hôpital 6	30.11.2015	CC	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0	30'000
1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Etudes suivi appel offres projet exéc				**100'000**	**0**	**100'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**100'000**
40023	1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Études suivi appel offres et projet exéc	01.06.2015	CC	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres				**115'000**	**0**	**115'000**	**0**	**0**	**46'205**	**0**	**46'205**	**0**	**68'795**
40037	Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	CC	115'000	0	115'000	0	0	46'205	0	46'205	0	68'795
Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet				**60'000**	**0**	**60'000**	**0**	**0**	**1'348**	**0**	**1'348**	**0**	**58'652**
40040	Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	CC	60'000	0	60'000	0	0	1'348	0	1'348	0	58'652
Investigation technique du site des Jeunes-Rives				**110'000**	**0**	**110'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**110'000**
40041	Investigation technique du site des Jeunes-Rives	28.09.2015	CC	110'000	0	110'000	0	0	0	0	0	0	110'000
Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"				**90'000**	**0**	**90'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**90'000**
40051	Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"	09.11.2015	CG	90'000	0	90'000	0	0	0	0	0	0	90'000
Urbanisme - Crédit de construction 2016				**350'000**	**0**	**350'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**350'000**
40061	Solde crédit de construction 2016 - Urbanisme	01.01.2016	CG	350'000	0	350'000	0	0	0	0	0	0	350'000
Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville				**347'000**	**-100'000**	**247'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**347'000**
40064	Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	01.02.2016	CG	347'000	-100'000	247'000	0	0	0	0	0	0	347'000
Etude de faisabilité projet d'aménagement "Terreaux Est"				**135'000**	**0**	**135'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**135'000**
40068	Étude de faisabilité projet d'aménagement "Terreaux Est"	20.01.2016	CC	135'000	0	135'000	0	0	0	0	0	0	135'000
Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"				**53'000**	**0**	**53'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**53'000**
40069	Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"	20.01.2016	CC	53'000	0	53'000	0	0	0	0	0	0	53'000
10	**Sécurité**			**14'976'000**	**-1'525'000**	**13'451'000**	**4'089'635**	**-107'462**	**1'180'039**	**-683'522**	**5'269'675**	**-790'984**	**9'706'326**
3ème étape du plan de stationnement				**4'825'000**	**-1'000'000**	**3'825'000**	**1'449'283**	**-93'968**	**129'859**	**-129'859**	**1'579'143**	**-223'827**	**3'245'857**
29927	3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	CG	4'825'000	-1'000'000	3'825'000	1'449'283	-93'968	129'859	-129'859	1'579'143	-223'827	3'245'857
Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière				**1'400'000**	**0**	**1'400'000**	**1'356'135**	**-13'494**	**0**	**0**	**1'356'135**	**-13'494**	**43'865**
29972	Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière	03.09.2001	CG	1'400'000	0	1'400'000	1'356'135	-13'494	0	0	1'356'135	-13'494	43'865

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Camion pionnier lourd				**500'000**	**-250'000**	**250'000**	**553'663**	**0**	**0**	**-553'663**	**553'663**	**-553'663**	**-53'663**
35344	Camion pionnier lourd	18.10.2010	CG	500'000	-250'000	250'000	553'663	0	0	-553'663	553'663	-553'663	-53'663
Berce pour concept "mousse"				**150'000**	**-75'000**	**75'000**	**0**	**0**	**129'600**	**0**	**129'600**	**0**	**20'400**
35346	Berce pour concept "mousse"	18.10.2010	CG	150'000	-75'000	75'000	0	0	129'600	0	129'600	0	20'400
Désaffection du quartier A				**100'000**	**0**	**100'000**	**73'398**	**0**	**2'000**	**0**	**75'398**	**0**	**24'602**
35370	Désaffection du quartier A	15.03.2010	CG	100'000	0	100'000	73'398	0	2'000	0	75'398	0	24'602
Etude nouveau crématoire				**100'000**	**0**	**100'000**	**23'080**	**0**	**0**	**0**	**23'080**	**0**	**76'920**
35371	Etude nouveau crématoire	15.03.2010	CG	100'000	0	100'000	23'080	0	0	0	23'080	0	76'920
Aménagement du quartier G				**600'000**	**0**	**600'000**	**390'887**	**0**	**14'530**	**0**	**405'417**	**0**	**194'583**
35372	Aménagement du quartier G	15.03.2010	CG	600'000	0	600'000	390'887	0	14'530	0	405'417	0	194'583
Camion tracteur "multi berces"				**300'000**	**-150'000**	**150'000**	**0**	**0**	**272'160**	**0**	**272'160**	**0**	**27'840**
35768	Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	CG	300'000	-150'000	150'000	0	0	272'160	0	272'160	0	27'840
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard				**5'800'000**	**-50'000**	**5'750'000**	**1'301**	**0**	**75'254**	**0**	**76'555**	**0**	**5'723'446**
37709	Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	CG	5'800'000	-50'000	5'750'000	1'301	0	75'254	0	76'555	0	5'723'446
Désaffection partielle d'un quartier au Cimetière de Beauregard				**130'000**	**0**	**130'000**	**130'000**	**0**	**0**	**0**	**130'000**	**0**	**0**
38508	Désaffection partielle d'un quartier au Cimetière de Beauregard	04.02.2013	CC	130'000	0	130'000	130'000	0	0	0	130'000	0	0
Acquisition de mobilier pour le SECOPO				**200'000**	**0**	**200'000**	**0**	**0**	**156'377**	**0**	**156'377**	**0**	**43'623**
38653	Acquisition de mobilier pour le SECOPO	24.06.2013	CG	200'000	0	200'000	0	0	156'377	0	156'377	0	43'623
Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont du Mail - Portes-Rouges - Cibleries				**271'000**	**0**	**271'000**	**0**	**0**	**101'143**	**0**	**101'143**	**0**	**169'857**
39455	Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont Mail – Portes-Rouges – Cibleries	07.09.2015	CG	271'000	0	271'000	0	0	101'143	0	101'143	0	169'857
Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles				**400'000**	**0**	**400'000**	**111'888**	**0**	**191'782**	**0**	**303'670**	**0**	**96'330**
39568	Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles	01.09.2014	CG	340'000	0	340'000	111'888	0	152'942	0	264'830	0	75'170
40017	Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	18.03.2015	CC	60'000	0	60'000	0	0	38'840	0	38'840	0	21'160
Mise à disposition centrale d'engagements 118 du SISNE au SISMN à l'ECAP et aux missions de secours				**100'000**	**0**	**100'000**	**0**	**0**	**107'334**	**0**	**107'334**	**0**	**-7'334**

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
40001	Mise à disposition centrale d'engagements 118 du SISNE au SISMN à l'ECAP et aux missions de secours	19.01.2015	CC	100'000	0	100'000	0	0	107'334	0	107'334	0	-7'334
Sécurité - Crédit de construction 2015				**50'000**	**0**	**50'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**50'000**
40013	Solde - Sécurité - Crédit de construction 2015	01.01.2015	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
Sécurité - Crédit de construction 2016				**50'000**	**0**	**50'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**50'000**
40062	Solde crédit de construction 2016 - Sécurité	01.01.2016	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
12	**Culture**			**138'000**	**0**	**138'000**	**0**	**0**	**87'294**	**0**	**87'294**	**0**	**50'706**
Réaménagement de bacs à compost - Jardin Botanique				**23'000**	**0**	**23'000**	**0**	**0**	**23'004**	**0**	**23'004**	**0**	**-4**
39768	Réaménagement de bacs à compost - Jardin Botanique	26.11.2014	CC	23'000	0	23'000	0	0	23'004	0	23'004	0	-4
Culture - Crédit de construction 2015				**50'000**	**0**	**50'000**	**0**	**0**	**24'151**	**0**	**24'151**	**0**	**25'849**
40009	C'15 - Restauration quatre bacs compostage Jardin botanique et réfection pavage de la place	04.03.2015	CC	25'000	0	25'000	0	0	24'151	0	24'151	0	849
40014	Solde - Culture - Crédit de construction 2015	01.01.2015	CG	25'000	0	25'000	0	0	0	0	0	0	25'000
Achat d'appareils d'humidification / déshumidification de l'air pour les dépôts - rénovation MEN				**40'000**	**0**	**40'000**	**0**	**0**	**40'139**	**0**	**40'139**	**0**	**-139**
40045	Achat d'appareils d'humidification / déshumidification de l'air pour les dépôts - rénovation MEN	02.11.2015	CC	40'000	0	40'000	0	0	40'139	0	40'139	0	-139
Construction d'un pavillon d'information (cabanon de tourbier) dans le jardin botanique				**25'000**	**0**	**25'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**25'000**
40067	Construction d'un pavillon d'information (cabanon de tourbier) dans le jardin botanique	11.01.2016	CC	25'000	0	25'000	0	0	0	0	0	0	25'000
13	**Sports**			**5'898'000**	**-205'000**	**5'693'000**	**1'044'431**	**0**	**2'321'883**	**-62'234**	**3'366'314**	**-62'234**	**2'531'687**
Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines				**1'100'000**	**-160'000**	**940'000**	**704'831**	**0**	**96'753**	**0**	**801'584**	**0**	**298'416**
35350	Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines	02.07.2012	CG	1'100'000	-160'000	940'000	704'831	0	96'753	0	801'584	0	298'416
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet				**1'930'000**	**0**	**1'930'000**	**55'760**	**0**	**0**	**0**	**55'760**	**0**	**1'874'240**
38988	Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	CG	1'930'000	0	1'930'000	55'760	0	0	0	55'760	0	1'874'240
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet				**1'845'000**	**0**	**1'845'000**	**190'613**	**0**	**1'517'820**	**0**	**1'708'433**	**0**	**136'567**
38989	Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	CG	1'770'000	0	1'770'000	190'613	0	1'517'820	0	1'708'433	0	61'567

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
40002	Crédit Complémentaire - Amélioration de la structure portante - Changement de revêtement Chanet	28.01.2015	CC	75'000	0	75'000	0	0	0	0	0	0	75'000
Sports - Crédit de construction 2014				**146'000**	**0**	**146'000**	**93'227**	**0**	**21'902**	**-5'120**	**115'129**	**-5'120**	**30'872**
39428	C'14 - Mise hors-service de la citerne enterrée et assainissement chaudières Charmettes	21.05.2014	CC	70'000	0	70'000	59'255	0	2'615	0	61'870	0	8'130
39729	C'14 - Install. d'un second tableau de renvoi dans la salle de la Riveraine	19.11.2014	CC	56'000	0	56'000	27'972	0	7'667	-5'120	35'639	-5'120	20'362
39730	C'14 - Install. 2 armoires fixes pour rangement dans halle bassin Crêt-du-Chêne	19.11.2014	CC	20'000	0	20'000	6'000	0	11'620	0	17'620	0	2'380
Sports - Crédit de construction 2015				**200'000**	**0**	**200'000**	**0**	**0**	**196'270**	**0**	**196'270**	**0**	**3'730**
40028	C'15 - Piscines du Nid-du-Crô - Mise en conformité des installations électriques	17.06.2015	CC	48'000	0	48'000	0	0	49'013	0	49'013	0	-1'013
40029	C'15 - Piscines du Nid-du-Crô - Rempl. paroi plots verre entre bureau secrétariat et halle couverte	17.06.2015	CC	16'000	0	16'000	0	0	14'549	0	14'549	0	1'451
40030	C'15 - Piscines du Nid-du-Crô - Mise en conformité et extension du système de détection incendie	17.06.2015	CC	90'000	0	90'000	0	0	86'000	0	86'000	0	4'000
40035	C'15 - Réfection complète du sol de la terrasse extérieure du Fitness aux piscines du Nid-du-Crô	19.08.2015	CC	46'000	0	46'000	0	0	46'708	0	46'708	0	-708
Remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière				**450'000**	**-45'000**	**405'000**	**0**	**0**	**458'744**	**-57'114**	**458'744**	**-57'114**	**-8'744**
40019	Remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Maladière	30.03.2015	CG	450'000	-45'000	405'000	0	0	458'744	-57'114	458'744	-57'114	-8'744
Assainissement des installations sanitaires situées dans le stand de tir des Plaines-Roches				**27'000**	**0**	**27'000**	**0**	**0**	**30'394**	**0**	**30'394**	**0**	**-3'394**
40032	Assainissement des installations sanitaires situées dans le stand de tir des Plaines-Roches	12.08.2015	CC	27'000	0	27'000	0	0	30'394	0	30'394	0	-3'394
Sports - Crédit de construction 2016				**200'000**	**0**	**200'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**200'000**
40063	Solde crédit de construction 2016 - Sports	01.01.2016	CG	170'000	0	170'000	0	0	0	0	0	0	170'000
40065	C'16 - Piscines du Nid-du-Crô Infirmerie - Paroi en plots de verre, 2 portes et lavabo	16.12.2015	CC	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0	30'000
14	**Mobilité**			**1'276'000**	**-336'000**	**940'000**	**1'083'945**	**-151'196**	**53'818**	**0**	**1'137'763**	**-151'196**	**138'237**
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT				**1'054'000**	**-236'000**	**818'000**	**905'047**	**-106'831**	**53'818**	**0**	**958'865**	**-106'831**	**95'135**
35570	Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	CG	1'054'000	-236'000	818'000	905'047	-106'831	53'818	0	958'865	-106'831	95'135

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars				**187'000**	**-100'000**	**87'000**	**178'898**	**-44'365**	**0**	**0**	**178'898**	**-44'365**	**8'102**
38029	Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars	05.11.2012	CG	187'000	-100'000	87'000	178'898	-44'365	0	0	178'898	-44'365	8'102
Étude des mesures d'agglomération, Service du dév. urbanistique, Porte Sud de la gare				**35'000**	**0**	**35'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**35'000**
40056	Étude des mesures d'agglomération, Service du dév. urbanistique, Porte Sud de la gare	07.12.2015	CC	35'000	0	35'000	0	0	0	0	0	0	35'000
15	**Tourisme**			**700'000**	**0**	**700'000**	**60'000**	**0**	**0**	**0**	**60'000**	**0**	**640'000**
Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez				**700'000**	**0**	**700'000**	**60'000**	**0**	**0**	**0**	**60'000**	**0**	**640'000**
36368	Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez	21.04.2008	CG	700'000	0	700'000	60'000	0	0	0	60'000	0	640'000

Ville de Neuchâtel

PLACEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Patrimoine financier				**11'035'300**	**-1'919'800**	**9'115'500**	**7'783'673**	**-409'200**	**1'318'809**	**-185'820**	**9'102'483**	**-595'020**	**1'932'818**
08	**Urbanisme**			**8'415'000**	**-250'000**	**8'165'000**	**7'553'228**	**0**	**413'547**	**-185'820**	**7'966'775**	**-185'820**	**448'225**
Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68				***7'800'000***	***-200'000***	***7'600'000***	***7'401'938***	***0***	***305'265***	***-185'820***	***7'707'203***	***-185'820***	***92'797***
37668	*Assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68*	*07.05.2012*	*CG*	*7'800'000*	*-200'000*	*7'600'000*	*7'401'938*	*0*	*305'265*	*-185'820*	*7'707'203*	*-185'820*	*92'797*
Crédit d'entretien article 2609 (Villa Perret) cadastre de la Coudre				***150'000***	***0***	***150'000***	***33'808***	***0***	***0***	***0***	***33'808***	***0***	***116'192***
38028	*Crédit d'entretien article 2609 (Villa Perret) cadastre de la Coudre*	*03.09.2012*	*CG*	*150'000*	*0*	*150'000*	*33'808*	*0*	*0*	*0*	*33'808*	*0*	*116'192*
Urbanisme - Crédit de construction 2014				***135'000***	***0***	***135'000***	***6'847***	***0***	***1'500***	***0***	***8'347***	***0***	***126'653***
39769	*C'14 - Déconstruction immeuble sis rue des Deurres 4, Neuchâtel*	*08.12.2014*	*CC*	*135'000*	*0*	*135'000*	*6'847*	*0*	*1'500*	*0*	*8'347*	*0*	*126'653*
Etude préliminaire quartier Goutte-d'Or - Monruz sud				***129'600***	***-50'000***	***79'600***	***32'400***	***0***	***32'400***	***0***	***64'800***	***0***	***64'800***
39388	*Etude préliminaire quartier Gouttes-d'Or - Monruz sud*	*14.05.2014*	*CC*	*129'600*	*-50'000*	*79'600*	*32'400*	*0*	*32'400*	*0*	*64'800*	*0*	*64'800*
Concours de projet concernant site des anciennes serres à Vieux-Châtel				***127'400***	***0***	***127'400***	***78'235***	***0***	***49'164***	***0***	***127'399***	***0***	***1***
39628	*Concours de projet concernant site des anciennes serres à Vieux-Châtel*	*02.06.2014*	*CG*	*127'400*	*0*	*127'400*	*78'235*	*0*	*49'164*	*0*	*127'399*	*0*	*1*
Urbanisme - Crédit de construction 2015				***73'000***	***0***	***73'000***	***0***	***0***	***25'218***	***0***	***25'218***	***0***	***47'782***
40033	*C'15 - Réparation et modernisation du monte-charge de l'Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18*	*12.08.2015*	*CC*	*55'000*	*0*	*55'000*	*0*	*0*	*25'218*	*0*	*25'218*	*0*	*29'782*
40055	*C'15 - Remplacement du circuit frigorifique du restaurant de la Maison des Halles, rue du Trésor 4*	*30.11.2015*	*CC*	*18'000*	*0*	*18'000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*18'000*
09	**Environnement**			**2'620'300**	**-1'669'800**	**950'500**	**230'445**	**-409'200**	**905'262**	**0**	**1'135'708**	**-409'200**	**1'484'593**
Etude de faisabilité pour un Parc naturel périurban au Pied du Jura				***152'500***	***-39'500***	***113'000***	***134'805***	***-39'500***	***0***	***0***	***134'805***	***-39'500***	***17'695***
37468	*Etude de faisabilité pour un Parc naturel périurban au Pied du Jura*	*16.01.2012*	*CG*	*152'500*	*-39'500*	*113'000*	*134'805*	*-39'500*	*0*	*0*	*134'805*	*-39'500*	*17'695*
Reconstruction de la Rotte 1				***1'105'300***	***-1'105'300***	***0***	***0***	***-369'700***	***0***	***0***	***0***	***-369'700***	***1'105'300***
38708	*Reconstruction de la Rotte 1*	*03.06.2013*	*CG*	*1'105'300*	*-1'105'300*	*0*	*0*	*-369'700*	*0*	*0*	*0*	*-369'700*	*1'105'300*

Ville de Neuchâtel

PLACEMENTS - Comptes 2015

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2014	Rec. cum. 31.12.2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Disponible 31.12.2015
Reconstruction de la ferme de la Rotte 1, divers et imprévus				***150'000***	***0***	***150'000***	***74'980***	***0***	***63'440***	***0***	***138'420***	***0***	***11'580***
38709	*Reconstruction de la ferme de la Rotte 1, divers et imprévus*	*03.06.2013*	*CG*	*150'000*	*0*	*150'000*	*74'980*	*0*	*63'440*	*0*	*138'420*	*0*	*11'580*
Environnement - Crédit de construction 2014				***27'500***	***0***	***27'500***	***20'660***	***0***	***327***	***0***	***20'988***	***0***	***6'512***
39668	*C'14 - Démolition de deux anciennes cabanes des scouts*	*24.09.2014*	*CC*	*27'500*	*0*	*27'500*	*20'660*	*0*	*327*	*0*	*20'988*	*0*	*6'512*
Droit de superficie sur une parcelle de terrain concédée par la Fondation Russ				***750'000***	***-525'000***	***225'000***	***0***	***0***	***750'000***	***0***	***750'000***	***0***	***0***
40008	*Droit de superficie sur une parcelle de terrain concédée par la Fondation Russ*	*09.03.2015*	*CG*	*750'000*	*-525'000*	*225'000*	*0*	*0*	*750'000*	*0*	*750'000*	*0*	*0*
Environnement - Crédit de construction 2015				***175'000***	***0***	***175'000***	***0***	***0***	***87'472***	***0***	***87'472***	***0***	***87'529***
40010	*Solde - Environnement - Crédit de construction 2015*	*01.01.2015*	*CG*	*80'000*	*0*	*80'000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*80'000*
40018	*C'15 - Travaux d'entretien arbres Boudry, Belmont, Fondation l'Enfant c'est la Vie*	*18.03.2015*	*CC*	*22'000*	*0*	*22'000*	*0*	*0*	*20'886*	*0*	*20'886*	*0*	*1'114*
40022	*C'15 - Assainissement de la chambre froide de la Petite-Joux*	*01.06.2015*	*CC*	*15'000*	*0*	*15'000*	*0*	*0*	*14'363*	*0*	*14'363*	*0*	*638*
40027	*C'15 - Réfection revêtement domaine privé communal (accès Tennis Cadolles) lien trav.Viteos rue Plan*	*17.06.2015*	*CC*	*36'000*	*0*	*36'000*	*0*	*0*	*33'152*	*0*	*33'152*	*0*	*2'848*
40042	*C'15 - Remplacement des tous les contrevents de la Ferme de la Grande Joux*	*26.10.2015*	*CC*	*22'000*	*0*	*22'000*	*0*	*0*	*19'071*	*0*	*19'071*	*0*	*2'929*
Réfection lourde de l'ancienne maison du Vigneron, sise Champréveyres 7 à Hauterive				***120'000***	***0***	***120'000***	***0***	***0***	***4'023***	***0***	***4'023***	***0***	***115'977***
40053	*Réfection lourde de l'ancienne maison du Vigneron, sise Champréveyres 7 à Hauterive*	*30.11.2015*	*CC*	*120'000*	*0*	*120'000*	*0*	*0*	*4'023*	*0*	*4'023*	*0*	*115'977*
Environnement - Crédit de construction 2016				***140'000***	***0***	***140'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***140'000***
40058	*Solde crédit de construction 2016 - Environnement*	*01.01.2016*	*CG*	*95'000*	*0*	*95'000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*95'000*
40066	*C'16 - Déplacement des places dépose minute pour la Crèche des Cadoles*	*06.01.2016*	*CC*	*45'000*	*0*	*45'000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*45'000*